

LE  
**NOUVEAU TESTAMENT**

ET  
**LES ORIGINES DU CHRISTIANISME**

---

ÉTUDES APOLOGÉTIQUES

PAR

**Le P. J. FONTAINE, S. J.**



PARIS

RETAUX-BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

82, RUE BONAPARTE, 82

—  
1890

Droits de traduction et de reproduction réservés.





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



LE  
**NOUVEAU TESTAMENT**  
ET  
**LES ORIGINES DU CHRISTIANISME**



DU MÊME AUTEUR

---

LA CHAIRE ET L'APOLOGÉTIQUE  
AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

*Études critiques et Portraits contemporains*

1 vol. in-12

---

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY





# ERRATA

---

PAGES	LIGNES	TEXTES DÉFECTUEUX	TEXTES CORRIGÉS
11	28	inspiration apostolique	inspiration collective du Collège apostolique
12	7	nous nous bien rangerions	nous nous rangerions bien
20	29	que e ur	que leur
65	22	action puissante sur les lettres	sur les lettrés
89	25	sur cette terre ou	où
93	30	dépradations	déprédations
95	16	de Mosaïsme	du Mosaïsme
97	35	adr Hœreses	hœreses
105	9	si on	si l'on
108	19	se sont emparé	se sont emparés
183	31	en deça de	<i>au delà de</i> .
205	29	suf	sur
247	27	il ne suffit pas	<i>ne suffit-il pas</i>
—	33	annalogue	analogue
286	6 et 17	synagogue, — synagoques	synagogues
291	4	observations légales	observances légales
342	36	<i>De Regimine principe</i>	<i>De Regimine principum</i>



## INTRODUCTION

---

De tous les ennemis de la religion révélée, les plus redoutables, à l'heure actuelle, sont les exégètes rationalistes. Il n'est pas une page des saintes Écritures qui n'ait été l'objet de leurs attaques plus ou moins directes. Ils ont surtout concentré leurs efforts sur le Nouveau Testament.

A les entendre, les Évangiles sont composés de fragments vingt fois remaniés et enfin rapprochés et cousus entre eux, à une époque bien postérieure à leur rédaction primitive. Des quatorze Épîtres de saint Paul, quatre, ou tout au plus six, ont un caractère de réelle authenticité, les autres sont supposées. Le livre des Actes, dans ses douze premiers chapitres, ne mérite pas la moindre confiance. La dernière partie offre seule quelque sérieux et encore l'auteur s'y montre-t-il sans sincérité. Conciliateur à outrance entre les deux factions qui avaient jusque-là divisé l'Église, il altère les faits et fausse le point de vue historique. Les Épîtres Catholiques ne sont pas l'œuvre des auteurs auxquels on

les attribue. L'Apocalypse est un tissu de fables, d'exaltations mystiques et d'excitations à la révolte contre les pouvoirs sociaux. Partout les contradictions abondent ; les interpolations sont innombrables ; l'ensemble est confus et sans valeur.

Et, pour arriver à ces conclusions, que d'efforts on a dépensés ! Afin d'anéantir ce petit volume in-18 de 460 pages que nous avons sous les yeux, on a accumulé, depuis un siècle, en Allemagne, en France et en Angleterre, des masses d'écrits de toute dimension, depuis l'in-folio jusqu'à la mince brochure et la feuille éphémère que le vent du jour emporte. De vastes bibliothèques suffiraient à peine à les contenir. Jamais débat aussi long, aussi acharné, ne s'est élevé et sans doute ne s'élèvera autour d'aucune autre œuvre. C'est que, dans ce petit livre, on espère atteindre et frapper à mort la religion elle-même.

Le Nouveau Testament raconte les origines du christianisme, la vie, les souffrances et la mort du divin fondateur, l'organisation de l'Église, la dernière et complète manifestation des vérités dogmatiques. Grâce à lui, ces vérités sont entrées dans la circulation intellectuelle des siècles, et jamais depuis on n'a pu en arrêter le cours. Elles se sont propagées partout, elles ont pénétré les esprits, les mœurs, les lois et les institutions. On les retrouve encore à la base même de la vie politique. Sous leur influence, les rapports sociaux se sont modifiés ; la notion du devoir s'est transformée, est devenue plus nette, plus précise et plus impérieuse. Les hommes ont reconnu, dans tous les pays civilisés, un ensemble de prescriptions plus hautes que les lois humaines.

Pour ruiner d'un coup ces prescriptions gênantes et ces dogmes réputés divins, ne suffirait-il pas de montrer que le

livre où ils sont consignés n'est qu'un produit indigeste de l'imagination populaire, un tissu de fables ?

Tel est le but de l'exégèse rationaliste. Dans ces discussions de textes, dans ces querelles philologiques et critiques, le christianisme tout entier est en cause. La question qui s'agite est avant tout doctrinale et religieuse.

Les Allemands ont pris à ces débats une part considérable. On a beaucoup vanté leur patience dans le travail. Ils possèdent, nous dit-on, avec l'amour des documents, une sagacité rare pour les exploiter ; eux seuls connaissent les bonnes méthodes, les procédés vraiment scientifiques. Ils ne se contentent pas de mots, comme tant d'autres : il leur faut des constatations rigoureuses et expérimentales.

A ces qualités plus ou moins réelles, les Allemands unissent, il faut l'avouer, une faculté singulière que nous serions tenté d'appeler la faculté du rêve, pour ne pas dire de l'hallucination. Les poètes peuvent la considérer comme un don précieux, puisqu'elle a créé Faust et Méphistophélès. Mais ce don devient bien dangereux et nous semble très déplacé chez des savants et des érudits. Cependant toute école allemande, l'école philosophique de Kant et de Hegel aussi bien que l'école exégétique de Paulus, de Strauss ou de Baur a au moins deux portes : l'une ouvre sur le domaine parfois vaste de la science positive, sérieuse, expérimentale ; l'autre sur le domaine plus vaste encore où se meuvent les fantômes évoqués à plaisir, au sein d'une épaisse atmosphère de brasserie enfumée.

L'esprit français a d'autres aspirations et d'autres allures : il est vif, alerte, ami de la pure lumière. Sa marche est simple, régulière ; il se plaît aux argumentations logiques et rapides ; il court aux conclusions convaincantes. Les

sublimes contemplations ne l'effraient point. Il aime à monter, mais, si haut qu'il s'élève, il ne perd jamais de vue le but.

Cependant cet esprit n'est point sans défaillance. L'histoire nous apprend qu'il a des engouements excessifs et de malsaines curiosités. Assez récemment il s'est épris d'un bel enthousiasme pour les procédés rigoureux et les méthodes expérimentales qui lui ont donné du reste de si grands résultats dans les sciences naturelles. Il est devenu positiviste. Dès lors l'exégèse allemande était faite pour le séduire, avec ces discussions de textes et cette philologie érudite, mal éclairée par les découvertes d'une archéologie fort aventureuse. Rien n'était plus propre à piquer sa curiosité que ces mythes découverts dans la Bible. Enfin l'incrédulité si intéressée à ces élucubrations suffirait à elle seule pour expliquer leur trop rapide succès.

Un homme y a contribué plus que tous les autres. M. Renan a mis la clarté et l'élégance de son style au service des ténébreuses et lourdes théories d'outre-Rhin. Son premier soin a été de les alléger et de les simplifier en y introduisant de l'air et du jour. De tout cet appareil scientifique, il n'a conservé que ce qui est nécessaire pour en imposer à la masse des lecteurs. Les conclusions téméraires et choquantes ont été longuement préparées et au besoin modifiées.

Strauss, traduit par Littré, ne se serait jamais imposé à l'esprit français. Habillé et paré avec cette grâce féminine et cette coquetterie littéraire que M. Renan met dans toutes ses œuvres, Strauss a pu se produire avec avantage et conquérir promptement le droit de cité.

*La Vie de Jésus* de Strauss, arrangée par M. Renan, parut en 1863. L'émoi fut vif, peut-être trop vif, dans le camp des

catholiques. L'œuvre n'était que médiocre; les protestations qu'elle souleva lui assurèrent un immense retentissement. L'auteur comptait sans doute sur un grand succès de scandale; son attente fut dépassée. Encouragé par ce succès, excité peut-être par ces résistances, M. Renan a publié depuis toute une série de volumes où les théories destructives sont poussées à leurs limites extrêmes. Elles embrassent l'histoire complète des origines du Christianisme. Ces livres habilement écrits ont été répandus à profusion dans un monde déjà envahi par l'incrédulité. Ils y ont tué bien des germes de foi qui çà et là subsistaient encore. Nos malheurs politiques et sociaux ont servi à la propagation de ces doctrines. Les hommes néfastes qui se sont emparés du pouvoir les ont favorisées de mille manières. L'influence personnelle de M. Renan s'est considérablement accrue. L'indignation fut générale lorsque le second empire lui confia une mission scientifique en Orient. M. Renan s'est logé depuis, sans la moindre protestation, dans le premier poste universitaire, et de là il semble présider au mouvement intellectuel du pays tout entier. Une école s'était formée autour de lui : elle s'est emparée naguère des chaires les plus importantes du haut enseignement. La faculté de Théologie à peine supprimée à la Sorbonne était remplacée par la section dite *des Sciences religieuses*, annexée à l'*École pratique des hautes Études*. Dans ce milieu, on entend par sciences religieuses la science allemande arrangée selon la méthode de M. Renan. Les leçons qui descendent de ces chaires remplissent un certain nombre de revues. Des vulgarisateurs à gages sont chargés de les faire entrer, au moyen de journaux très nombreux, dans la grande circulation intellectuelle de ce pays qui en est tout entier empoisonné. Que de fois nous les avons trouvées

un peu adoucies, mais encore reconnaissables, sur les lèvres d'hommes qui en ignoraient la provenance !

Évidemment les catholiques français ne pouvaient assister impassibles et résignés à cet immense travail de désorganisation intellectuelle et religieuse. Ils se sont efforcés de proportionner la défense à l'attaque. Le P. de Valroger parut l'un des premiers sur la brèche. Non seulement il publia plusieurs travaux personnels que l'on consulte toujours avec grand profit, mais il appela l'attention publique sur les études d'exégèse, entreprises par les catholiques d'Allemagne et même par des protestants, pour repousser les assauts de la libre-pensée. *L'Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, de Reithmayer, Hug, etc., fut traduite et annotée par ses soins : ce fut un grand service rendu à l'Église de France. Dès 1847, le R. P. de Valroger avait, en quelque sorte, présumé à ce grand travail par la publication d'un *Essai sur la crédibilité de l'Histoire évangélique*, traduit du docteur Tholuc. L'un de ses confrères, le R. P. Largent, a pu dire de lui en toute vérité : « Dans notre temps où d'incessantes attaques menacent la foi des faibles et sur tous les points, au nom de toutes les sciences, essaient de ruiner le Christianisme et l'Église, nul peut-être n'a eu, à un plus rare degré, la vocation de l'apologétique. La portée de chaque agression, le nombre et la stratégie des adversaires, les vastes proportions du champ de bataille, rien n'échappait à son pénétrant regard (1). » La Congrégation de l'Oratoire, à laquelle appartenait le P. de Valroger, a continué ces traditions glorieuses. Tout le monde sait quelle place considérable elle s'est faite dans le mouvement religieux et scientifique de ce siècle.

(1) R. P. Largent, *Revue des Questions historiques*, — janvier 1877.



L'impulsion, une fois donnée, ne s'est point ralentie. La vénérable Société de Saint-Sulpice l'a grandement favorisée. Elle aussi est en possession de traditions exégétiques déjà vieilles et toujours vivantes. Les Garnier et les Lehir ont laissé de dignes successeurs bien faits pour comprendre et continuer leur œuvre. Qui ne connaît les travaux de MM. Vigouroux, Bacuez, Fillion, etc. ? Eux et leurs confrères savent inspirer aux élèves des nombreux séminaires dont la direction leur est confiée, l'amour et le culte des saintes Écritures.

Aujourd'hui, tout le monde s'occupe des questions bibliques. On les traite partout : dans les revues, dans les livres et jusque dans les journaux. Les laïques n'y demeurent point étrangers. Des prêtres séculiers savent joindre aux labeurs du ministère paroissial les labeurs de l'étude. Ils publient de savants commentaires, interviennent dans les discussions exégétiques et se montrent en possession de toutes les ressources que peuvent fournir l'érudition et la critique contemporaines.

Naguère, des exégètes déjà connus, MM. Bayle, Clair, Crelier, Drach, Fillion, Lehir, Lesêtre, Trochon, Motais, unissaient leurs efforts et commençaient la publication d'une traduction française de la Bible, avec notes et commentaires. C'est là une œuvre noble et utile qui rendra accessibles à un grand nombre les sources de la science exégétique. Le goût des hautes études ecclésiastiques peut en être accru dans notre pays, et je ne connais pas de résultat plus désirable.

A peine ce monument était-il achevé que quelques Jésuites, allemands d'origine pour la plupart, reprenaient chez le même éditeur (1) un travail analogue. Les professeurs qui

(1) Lethielleux.

y collaborent, sous la direction du P. Cornely, lui donneront sans doute les développements les plus complets. Les traditions théologiques dont ils s'inspirent sont bien connues. Elles ont leur expression la plus haute et la plus autorisée dans l'enseignement du collège romain. Mais la théologie ne peut trancher toutes les questions; elle ne projette sur quelques-unes que des lumières fort indirectes et très insuffisantes. Il faut recourir nécessairement à des sciences inférieures, interroger l'archéologie, l'histoire, les sciences naturelles, la philologie, etc. L'exégète recueille tous ces témoignages, il les pèse et les confronte; puis il émet son avis en toute liberté. C'est bien ainsi que nous semblent procéder les auteurs du nouveau cours d'Écriture Sainte. Ils ne perdent jamais de vue, sans doute, les principes d'une saine théologie, mais ils prêtent aussi une oreille attentive à toutes les discussions, à tous les débats qui s'agitent dans leur propre pays, au sein des universités allemandes. Leur coutume n'est point d'opposer aux négations audacieuses et sans fondement du rationalisme biblique, des affirmations tranchantes qui n'auraient guère plus d'autorité, mais des réponses calmes, patiemment étudiées et appuyées sur de nombreuses et solides preuves. Les Pères allemands ont vraiment bien fait d'éditer en France ce grand travail. Outre que nous aimons à voir là une sorte d'hommage rendu à notre pays et la preuve que l'on considère encore Paris comme le centre intellectuel d'où les idées rayonnent loin et promptement, rien ne saurait être plus propre à entretenir parmi nous une salubre émulation. Il nous est avantageux d'entendre, sur des questions si ardemment débattues, des hommes qui vivent dans un autre milieu, sont étrangers à nos préjugés, à plusieurs de nos querelles intestines, et ont

l'habitude de considérer les choses à des points de vue différents. Nous ne pouvons que gagner à ce contact intellectuel; l'esprit y prend plus d'élévation et de largeur.

L'Allemagne, quoi qu'on en dise, n'a pas le monopole des longs et patients labeurs, ni de la solide érudition. La Belgique possède à peu près les mêmes qualités d'esprit; bien des fois, elle en a fourni la preuve. Ses savants prennent part aux débats exégétiques soulevés en France; ils écrivent dans nos revues et leur collaboration amène un échange d'idées propre à hâter la solution de bien des difficultés.

Cependant, il faut l'avouer, ces travaux si nombreux et si remarquables n'atteignent qu'un public relativement restreint. Les ecclésiastiques, seuls ou à peu près, consulteront et surtout étudieront les collections exégétiques comme celle du P. Cornely et de ses collaborateurs, ou la savante traduction annotée et commentée par MM. Trochon, Drach, Motais, Fillion, etc.

Certaines études, beaucoup plus courtes et d'un autre caractère, publiées dans les revues, ont pour but de répondre à des difficultés spéciales et d'élucider quelques points de la science scripturaire. Leur portée est parfois trop restreinte et leur rédaction trop technique pour saisir et intéresser ce que l'on nomme habituellement le grand public, menacé par les élucubrations de M. Renan et de ses séides.

Quelques-uns de ces travaux exégétiques et critiques ont été adressés cependant à ce grand public et se sont imposés victorieusement à son attention. Il y a longtemps déjà, en 1858, M. H. Wallon publiait sur *la Croyance due à l'Évangile* un livre de la plus haute valeur. Sa thèse est assez limitée : c'est celle de l'authenticité des Évangiles, mais elle est étudiée à fond. De tous les écrits du savant membre de l'Institut,

c'est certainement le meilleur et le plus utile. Quelques points de détail y sont traités avec un soin minutieux et un grand luxe d'érudition. En dépit de ces longueurs, justifiées du reste, ce livre est de nature à charmer les esprits cultivés qui ont quelque souci des choses religieuses.

Depuis cette publication, des ouvrages un peu analogues ont initié le public à une connaissance approfondie du Nouveau Testament, et surtout des Évangiles. Après les nombreuses *Vies de Notre-Seigneur* écrites en réponse au roman sacrilège de M. Renan, des travaux plus considérables, plus étudiés ont vu le jour. Le dernier en date, celui de M. Fouard, unit à un grand charme de style une réelle érudition. Le savant auteur poursuit l'étude des origines chrétiennes. Son volume sur saint Pierre continue très avantageusement sa *Vie de Notre-Seigneur*. Le côté historique semble surtout le captiver. Les questions doctrinales ne sont point exclues sans doute ; cependant elles n'occupent dans les volumes parus jusqu'ici, qu'une place secondaire et, selon nous, trop restreinte.

Nous avons cru que, même après tous ces travaux, il restait encore bien des choses à dire, de nouveaux aperçus à mettre en lumière, des questions importantes à traiter. Telle est la persuasion qui nous a décidé à écrire ce volume. Dussions-nous, du reste, ne pas ajouter une seule idée à l'apologétique contemporaine, peut-être ne serait-il point encore inutile d'unir notre voix à celles qui s'élèvent pour la défense de la vérité. Ces voix, si nombreuses soient-elles, ne sont point parvenues à couvrir les blasphèmes du rationalisme biblique.

La marche que nous avons suivie est si simple qu'elle se justifiera d'elle-même, sans que nous ayons besoin d'entrer dans aucune explication préliminaire.

Pour écrire ce livre, nous nous sommes tout d'abord livré à une étude longue et attentive des textes sacrés. Nous avons puisé directement aux sources scripturaires. Ce n'est qu'après ce travail personnel, le plus important et à notre avis le plus fécond de tous, que nous avons consulté les commentateurs et les exégètes. Nous ne saurions dire combien vives ont été les joies intellectuelles que cette étude nous a apportées. Chacune des parties du Nouveau Testament a des attraits multiples qu'il nous serait bien difficile de décrire. On vante, pour l'ordinaire, la naïveté des récits évangéliques. Ce qui nous a frappé plus encore, c'est la profondeur dogmatique qui se cache ou plutôt qui se révèle sous cette naïveté touchante. Et ces lumineuses profondeurs de doctrine, nous les avons remarquées, non seulement dans les discours du Sauveur, dans ces *λογια* dont saint Jean a considérablement augmenté le recueil, mais dans des pages d'un caractère simplement descriptif. Au cours de la narration la plus simple, un mot vous arrête, appelle vos méditations. Sondez-le, vous en verrez jaillir une substance doctrinale absolument inattendue.

Il est bien beau et bien attachant aussi cet admirable livre historique de saint Luc, le livre des Actes. Les moindres mots sont à étudier. Des détails, insignifiants en apparence et jetés comme par mégarde, éclairent toute une situation et font pénétrer bien plus avant dans l'intelligence des origines du Christianisme. Et avec quel art charmant et divin tout cela est exprimé ! Quelle vie, quelle animation dans chacune de ces pages ravissantes ! On dirait autant de tableaux où les personnages respirent, se meuvent, agissent sous vos yeux. En se plaçant au point de vue purement esthétique et humain, le Louvre et le Musée de Versailles ne possèdent

rien de plus parfait. La plume de saint Luc égale le pinceau des plus grands maîtres, pour la vivacité du coloris, l'harmonie des nuances, la pureté du dessin, et bien plus encore pour le groupement des personnages et cette puissance de conception que doit révéler toute œuvre d'art véritablement achevée.

On se fait souvent un épouvantail des difficultés réputées insurmontables qu'offrent, à tout instant, les épîtres de saint Paul. Nous ne contredirons point l'appréciation de son collègue dans l'apostolat, de son maître dans la hiérarchie ecclésiastique, saint Pierre ; le sens complet des épîtres pauliniennes n'est point aisé à pénétrer. Les plus inaccessibles mystères du Christianisme y sont exposés plus au long que dans aucune autre partie du Nouveau Testament. Leur incompréhensibilité est toujours et partout la même. Que l'on tienne compte, autant que l'on voudra, des difficultés inhérentes au sujet, difficultés que le génie inspiré lui-même ne peut faire disparaître, cependant il demeure prouvé à nos yeux que les Épîtres de saint Paul ne sont point aussi inabordables qu'on se l'imagine. On s'habitue très vite aux incohérences de rédaction qui sont toutes de surface. Il suffit d'arrêter un regard attentif sur les textes les plus décousus en apparence, pour voir l'idée fondamentale se détacher très nettement, poursuivre sa marche de plus en plus lumineuse à travers toutes les propositions incidentes, s'enrichir même de ces observations qui, d'abord, avaient paru lui être assez étrangères, et arriver triomphalement à cette clarté de surnaturelle évidence qui captive les esprits les plus récalcitrants.

Cette étude exégétique est rendue bien plus facile par une connaissance, même élémentaire, de la théologie. Nous

croyons cependant qu'elle n'est point inabordable aux laïques (1).

Afin d'en mieux pénétrer le sens, nous avons replacé, autant que faire se peut, chacun des écrits inspirés dans le milieu où il a vu le jour.

Tout le monde sait que le Christianisme est né à l'une des époques les plus historiques qui se rencontrent dans les annales de l'humanité, au siècle d'Auguste. Nous connaissons dans le détail ce monde gréco-romain qui, selon une juste remarque, est la vraie patrie de notre religion. On peut suivre le contemporain de Jésus-Christ, qu'il ait habité Athènes, Rome, Antioche ou Alexandrie, depuis son réveil jusqu'à son coucher. Appartient-il à la caste patricienne, les documents les plus authentiques nous le montrent dans ses riches villas comme dans les somptueux appartements de sa maison de ville. Le voici couché à sa table opulente, au bain, en visite, sur le forum où la tourbe de ses clients et de ses esclaves l'entoure, ou bien encore, dans la rue, sur la place publique qu'il traverse, mollement étendu sur sa litière. Le voici le matin au temple, le soir à l'amphithéâtre, l'été dans les villes d'eaux ou aux stations balnéaires.

La vie de l'affranchi n'a pas plus de secrets. Désœuvré et fainéant, il subsiste des largesses de César ou mendie avec sa sportule à la porte des palais du patriciat, lorsqu'il ne peut pénétrer jusqu'à l'intérieur et s'asseoir à l'extrémité de la table déjà envahie par la bande affamée des parasites.

A peine né, le Christianisme déborda dans ce monde gréco-

(1) Les laïques assez courageux pour entreprendre cette étude pourraient s'aider très avantageusement de l'excellente traduction qui vient d'être faite des épîtres Pauliniennes par M. l'abbé Mérit, curé de Saumur.

romain dont la Palestine elle-même n'était qu'une très petite province. Tous les livres du Nouveau Testament, à l'exception de l'Évangile de saint Mathieu et peut-être de l'Épître aux Hébreux, ont été rédigés en grec, dans les principales villes de cet empire, à Rome, à Corinthe, à Éphèse, etc., sous l'influence de circonstances locales, pour répondre à des besoins qu'explique en partie l'état de cette société.

Il est bien évident que la connaissance antérieurement acquise de la civilisation gréco-latine aide à comprendre les origines chrétiennes. Quand on a cité quelques textes de Josèphe sur Jésus-Christ et ses bourreaux, de Tacite et de Suétone sur les premiers fidèles, on n'a pas tiré des anciennes littératures tous les renseignements plus ou moins directs qu'elles peuvent fournir, concernant le grand sujet qui remplit ce livre. C'est après avoir fait appel à tous nos souvenirs classiques que nous avons entrepris la lecture du Nouveau Testament et, grâce à ces ressouvenirs ainsi rajeunis, bien des pages du livre des actes et des Épîtres de saint Paul se sont éclairées d'une lumière plus vive.

Les travaux exégétiques contemporains nous ont aussi beaucoup servi. Nous avons surtout consulté MM. Wallon, Vigouroux, Bacuez, Trochon, le très regretté M. Motais, MM. Le Hir, Fillion, Fouard, le P. Cornely et plusieurs autres. Alors même que nous ne leur empruntons point de citations textuelles, leur pensée nous inspire encore, sans doute, dans une mesure qu'il nous serait difficile de déterminer. Nous avons rencontré, sur notre chemin, plusieurs questions qui n'ont point reçu de solution définitive, après de bien vives contestations entre les catholiques. Nous les avons écartées aussi souvent que possible, dans la crainte de ranimer d'inutiles débats.



Les partis en présence ont fourni tous leurs arguments et toutes leurs preuves. Qu'y pourraient-ils ajouter ?

Lorsque ces questions se rattachaient si directement à notre sujet que nous ne pouvions les omettre, nous avons dû indiquer nos préférences, sans doute : mais nous l'avons fait avec une grande réserve, sans engager de noms propres et avec des égards très sincères pour les personnes. Ce livre est tout à la fois un travail de discussion historique, de critique littéraire et exégétique et surtout d'exposition doctrinale. S'il a un caractère polémique dans quelques-unes de ses pages, celles-ci sont exclusivement dirigées contre les ennemis déclarés de notre foi.

A côté, ou pour parler avec plus d'exactitude, au-dessous des textes scripturaires, étudiés avec toutes les ressources que nous venons d'indiquer, se placent d'autres documents moins vénérables sans doute puisqu'ils ne sont point inspirés, mais dont l'autorité est cependant hors de pair. Nous voulons parler des trop rares écrits que nous ont laissés les Chrétiens du premier siècle. Les hommes de l'âge apostolique ne songeaient guère à faire des livres ; il leur fallut tout d'abord conquérir le monde et affronter le martyre. Cependant, les Évêques chargés des communautés primitives durent leur adresser des lettres pour les maintenir dans la vraie foi. Quelques-unes de ces lettres sont parvenues jusqu'à nous avec des fragments d'écrits plus considérables recueillis, à une époque bien postérieure, par le savant Eusèbe de Césarée, celui que l'on a nommé le père de l'histoire ecclésiastique.

La liste en est assez brève et assez importante pour que nous la reproduisons tout entière. En tête se lit le nom de saint Clément. L'Église de Corinthe déchirée par d'effroya-

bles divisions, avait tourné ses regards vers Rome et envoyé une députation au troisième successeur de Pierre. Impossible de ne pas voir là l'un des plus antiques et des plus précieux témoignages en faveur de la primauté du siège romain. Clément qui l'occupait alors répondit, dans une lettre célèbre dont l'authenticité n'est contestée par personne. Nous avons encore de la même époque une *Épître attribuée à saint Barnabé*, le livre du *Pasteur* d'Ilernas qui a quelque ressemblance avec l'Apocalypse, les *Sept Lettres* si connues et si irrécusables de saint Ignace d'Antioche, une *Lettre de saint Polycarpe* à l'Église de Philippes, l'*Épître à Diognète* et enfin les *Fragments de Papias* insérés dans l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe.

Nous ferons directement appel à quelques-uns de ces écrits. Tous contribuent à fixer le sens de bien des passages du Nouveau Testament et à éclairer d'une lumière plus ou moins vive les origines chrétiennes. Nous ne l'avons point oublié.

Leurs auteurs sont contemporains des apôtres avec qui ils ont eu presque tous des rapports personnels. Saint Barnabé n'avait-il pas été longtemps le fidèle compagnon de saint Paul, son ami, et, dans certaines circonstances douloureuses, son défenseur? Le grand apôtre nomme parmi ses disciples chéris saint Clément qui a été aussi, très certainement, attaché à la personne de saint Pierre. Saint Jean avait sacré de ses mains et établi sur leurs sièges Polycarpe de Smyrne, Ignace d'Antioche, et probablement Papias d'Hiérapolis. On comprend dès lors l'intérêt qui s'attache aux moindres lignes échappées à leur plume.

Le R. P. Charles Daniel, un maître dans l'art de penser et de dire, écrivait, il y a longtemps déjà, cette page judicieuse qui n'a point vieilli : « Après les livres du Nouveau Testa-

ment, l'antiquité n'a rien de plus respectable que les Pères apostoliques. Par eux, nous remontons sans interruption jusqu'à ces premiers témoins qui ont vu de leurs yeux, ouï de leurs oreilles et touché de leurs mains ce qu'ils ont raconté au monde entier, sur la vie, la mort et la résurrection du Sauveur. Quand il s'agit des origines du Christianisme, on peut contester, avec plus ou moins de fondement, l'autorité des Pères d'une époque postérieure; mais comment refuser créance aux disciples de saint Pierre et de saint Jean, les Clément, les Ignace, les Polycarpe? C'est à eux de nous dire ce que fut à son berceau cette Église, qu'ils ont reçue de la main même des apôtres pour la gouverner après eux; quels étaient ses dogmes, sa discipline, ses sacrements, sa hiérarchie; sur tous ces points, si leur témoignage est constant, s'il est uniforme, il est décisif (1). »

La littérature chrétienne s'enrichit à vue d'œil au second siècle, elle compte un plus grand nombre de noms et des œuvres plus considérables : Saint Justin, Tatien, Athénagore, Théophile d'Antioche, etc., et, pour clore cette époque et ouvrir la suivante, c'est-à-dire le troisième siècle, Irénée, Clément d'Alexandrie, Origène et Tertullien. Déjà l'on voit poindre la gloire incomparable des plus illustres Pères de l'Église; leur autorité est connue dans les matières dogmatiques : la théologie a sur ce point des enseignements très précis et indiscutés. Mais, alors même qu'il ne s'agit que de questions historiques, de renseignements sur les personnes et les choses, ces grands hommes méritent d'être entendus. Comme ils sont moins éloignés des sources, il y a lieu de croire que la vérité leur est parvenue sans alliage. Plus ils

(1) P. Charles Daniel, *Études de théologie*, mars 1857.

sont rapprochés de l'âge apostolique et plus leur témoignage nous a semblé précieux.

Enfin, à l'époque où nos premiers auteurs ecclésiastiques rédigeaient ces trop rares écrits sur des parchemins que les siècles ont en partie rongés, des ouvriers obscurs nous préparaient d'autres documents dans l'ombre des plus antiques catacombes de Rome. Ces catacombes servaient à la fois d'églises et de cimetières. Les premiers fidèles s'y réunissaient pour célébrer les augustes mystères et y déposaient les corps de leurs martyrs. Des mains souvent inhabiles traçaient à la hâte sur les pierres sépulcrales quelques figures symboliques, quelques mots rapides, énergique expression de foi et d'espérance. Nous y lisons l'énumération à peu près complète de nos dogmes, le *credo* catholique tout entier (1). Les papes veillèrent, le plus souvent, à l'entretien et à la restauration de ces monuments vénérables. Les cimetières furent les premiers titres de propriété de l'Église romaine. L'archidiacre préposé à leur administration devint de bonne heure le second personnage ecclésiastique de la Cité.

Des fouilles conduites avec une rare intelligence et un religieux respect ont mis à découvert, de nos jours, ces vieux témoins des premiers âges. Le chevalier de Rossi a recueilli et interprété leurs dépositions avec une sagacité admirable. Son génie a illuminé ces cryptes mystérieuses et les a, en quelque sorte, repeuplées des héros qui les remplissaient autrefois.

Ainsi l'histoire des temps apostoliques se reconstitue peu à peu sous nos yeux.

M. de Rossi a eu parmi nous des disciples qui sont en même

(1) H. de l'Épinois : *Les Catacombes*. — Desbassyns de Richemont : *Nouvelles études, etc. Les cimetières de l'âge apostolique*, p. 28.

temps des maîtres. Nos lecteurs retrouveront dans plusieurs pages de ce livre des reflets de leurs travaux consciencieux.

Lorsqu'un prêtre écrit sur des questions qui confinent de si près à la foi, son premier devoir est de soumettre ses affirmations au jugement de la sainte Église. Grâce à Dieu cette soumission absolue et sans réserve ne nous a jamais coûté le moindre effort. L'esprit de l'homme le mieux intentionné est sujet à de nombreuses illusions. A mesure que l'on avance dans la vie, on voit se multiplier les motifs de se défier beaucoup de soi et même un peu des autres. Mais la confiance dans cette infaillible et divine autorité qui redresse et corrige au besoin les docteurs eux-mêmes, grandit d'autant. Cette autorité fut toujours la meilleure et la plus sûre sauvegarde d'une légitime et nécessaire indépendance, en face des coteries et des écoles qui, à toutes les époques, se sont disputé une prépondérance habituellement éphémère. N'est-ce pas là l'un des sens les plus précieux de cette parole divine? *Veritas liberabit vos.*



# LIVRE PREMIER

LES QUATRE ÉVANGILES — ÉTABLISSEMENT  
DU CHRISTIANISME





## CHAPITRE PREMIER

### LES TROIS SYNOPTIQUES : SAINT MATHIEU, SAINT MARC, SAINT LUC

Au milieu du premier siècle de l'ère chrétienne, l'empire romain s'étendait à peu près des frontières calédoniennes aux rives de l'Euphrate, du Rhin et du Danube aux déserts du Sahara. Rome assise au centre tenait en sa forte main toute la puissance politique et administrative. Elle avait vaincu le monde par la puissance de ses légions et l'initiative de ses consuls ; chose plus difficile, elle se l'était incorporé, grâce à la patiente habileté de son sénat. Celui-ci, lorsque toutes les résistances étaient brisées, se gardait bien d'abuser de la victoire ; au lieu d'appesantir le joug, il travaillait à le rendre doux ; il respectait les mœurs, les coutumes, parfois même les institutions, les lois et surtout les religions des vaincus. Les peuples trouvaient ainsi une sorte de dédommagement et de consolation dans les seules apparences de la liberté perdue.

La Judée, par exemple, garda assez longtemps les mêmes formes politiques ; elle avait ses magistratures religieuses, son temple, la liberté de son culte, certains droits de police, et certaine puissance judiciaire. Le représentant officiel de

l'empire, le procurateur romain, ne se réservait que les causes majeures et le haut pouvoir politique. Sur deux points cependant Rome ne transigeait jamais : elle percevait l'impôt, et entretenait dans le pays des forces militaires assez considérables pour tout maintenir dans l'obéissance. Chez les peuples encore à demi barbares, comme ceux de la Gaule, elle introduisait peu à peu ses mœurs et sa langue ; elle bâtit des cirques, des théâtres, des écoles et traçait ces grandes voies stratégiques qui unissaient entre eux les principaux centres de population, et surtout les rattachaient à Rome elle-même. Le long de ces voies, qui étaient comme les grandes artères de l'empire, défilaient tour à tour les légions que la cité reine envoyait pour étendre ou consolider ses conquêtes, et aussi les interminables convois qui lui rapportaient les dépouilles de l'univers.

Si le sceptre de la force était aux mains de Rome, la Grèce gardait toujours celui des lettres et des arts ; son influence finit par être prépondérante et pénétra si bien l'empire tout entier qu'elle le modifia dans ses éléments les plus essentiels. En effet, après la conquête de la Péninsule hellénique et de cette partie de l'Asie occidentale qui en était comme une annexe, Rome perdit ses antiques vertus. La corruption morale et la décadence qui en est la suite nécessaire lui vinrent avec les raffinements de cette civilisation grecque qui s'étendit bientôt sur le monde. La littérature hâta cette décomposition en répandant partout des théories de scepticisme et de libertinage. La philosophie avait bien dégénéré depuis Platon et Aristote : Les spéculations élevées et fortifiantes, nous voulons dire spiritualistes, avaient fait place à tous les dévergondages de la pensée. Les écoles étaient tombées dans le plus profond discrédit et semblaient presque également méprisables. Les stoïciens orgueilleux, sous les dehors d'une hypocrite austérité, ne parvenaient guère à inspirer plus de respect que les épicuriens, courant les bons diners et se faisant les parasites de la richesse, ou que les cyniques étalant leurs obscénités jusque sur les places pu-

bliques. Ces Grecs, corrompus et bavards pullulaient partout; ils avaient tellement envahi l'Italie méridionale et la Sicile qu'on appelait, à bon droit, ces régions la Grande Grèce. La gravité romaine ne résista pas longtemps à ce contact; sous Auguste les familles de l'ancien patriciat confiaient l'éducation de leurs enfants à des esclaves grecs. Un satirique nous apprend qu'elles choisissaient pour précepteur le plus dépravé pourvu qu'il se montrât le plus spirituel.

L'esprit religieux s'en était allé avec les mœurs. Non seulement Rome avait toléré les cultes des nations vaincues, mais elle avait eu le tort de les accepter dans son propre sein. La ville éternelle était devenue un vaste pandémonium où toutes les divinités s'étaient donné rendez-vous. A toutes on accorda des hommages qui s'avilirent en se partageant, mais on leur refusa la foi. La tolérance avait engendré, comme presque toujours et partout, l'incrédulité.

L'influence grecque se concentrait principalement dans les villes les plus considérables. Ces villes devenaient comme autant de foyers d'où l'Hellénisme rayonnait sur les pays d'alentour. Telles étaient Marseille pour la Gaule méridionale, Ephèse dans l'Asie Mineure, Antioche pour la Syrie, et surtout Alexandrie pour une partie de l'Orient et de l'Afrique. Bâtie par le conquérant macédonien, au point de jonction des deux continents, Alexandrie était remplie d'écoles, de bibliothèques, d'amphithéâtres, de cirques, de bains, d'aqueducs, en un mot de tout ce qui faisait le charme et la séduction des villes grecques. Du reste, il en était ainsi presque partout : on retrouvait dans les moindres cités, aussi bien qu'à Athènes, ces foules vives, enjouées, spirituelles, discutant sur tout, sans croire à rien, amoureuses de nouveautés et plus encore de voluptés et de plaisirs : le génie grec, en un mot, tel que nous le décrit saint Luc.

Tandis que les mœurs allaient se décomposant à la suite des croyances, un petit peuple enfermé dans une étroite langue de terre, la Palestine, conservait intact le dépôt deux fois sacré de la religion naturelle et de vérités plus hautes

puisqu'elles venaient directement du Ciel. La première révélation de ces vérités fut faite à Adam, près du berceau de la race humaine ; elle s'amplifia en traversant les siècles, fut recueillie par Moïse et consignée dans les cinq premiers livres de la Bible, auxquels les prophètes et les autres écrivains inspirés ajoutèrent de nouvelles pages. Le Messie promis devait lui donner un couronnement suprême. Cependant cette révélation commençait à s'altérer, non pas dans son texte, mais dans l'esprit des Juifs. Tandis que les pharisiens en exagéraient les prescriptions, d'autres sectes la dénaturaient d'une façon plus lamentable encore. La Synagogue elle-même en avait perdu la complète intelligence. Le Souverain Pontificat était devenu le jouet des passions ; au lieu d'être perpétuel et respecté de tous comme autrefois, il passait de main en main comme une fonction vulgaire. Bref, le peuple saint lui-même agonisait.

Mais avant de disparaître, il avait échelonné ses colonies sur tous les rivages de la Méditerranée et jusqu'au fond des provinces de l'empire. Dans presque toutes les grandes villes, les Juifs, industrieux, habiles dans le négoce, après au gain, se serraient les uns contre les autres. Ils avaient leur quartier spécial, le Ghetto, et là ils vivaient des souvenirs de Jérusalem, la cité sainte, vers laquelle ils députaient, chaque année, à la solennité de Pâques, les principaux d'entre eux. Ainsi se raffermisssent les liens qui les rattachaient à la mère-patrie. Du reste, ils avaient emporté avec eux leur Bible, leurs traditions religieuses, leur culte que les Romains leur permettaient de célébrer en commun. Ils avaient leurs assemblées régulières, leurs cérémonies spéciales au sein de chaque synagogue, une existence distincte et reconnue par la loi, nous dirions aujourd'hui : *une sorte de personnalité civile*. Jamais on ne les vit fusionner avec les autres populations qui les méprisaient pour le moins autant qu'elles en étaient méprisées elles-mêmes. Ainsi la seule influence vraiment religieuse qui subsistât encore partait de Jérusalem et, par les Juifs de la dispersion, elle s'étendait presque sur le monde entier.

Tel nous apparaît l'Empire romain, au premier siècle de notre ère. Trois langues principales y étaient parlées : en Palestine, l'hébreu, un peu dégénéré, s'appelait le syro-chaldéen. Sans être d'un usage universel chez les Juifs de la dispersion, il n'y était point cependant complètement inconnu.

Le peuple conquérant avait porté partout avec lui cette langue sobre et ferme qui prit sur les lèvres de Cicéron l'harmonieuse sonorité dont nos jeunes oreilles étaient autrefois charmées.

De toutes, la plus répandue était cette langue grecque si souple, si flexible, si énergique, si propre à rendre les plus délicates nuances de la pensée et du sentiment, la langue d'Homère, de Démosthène et de Platon ; du plus harmonieux des chantres, du plus éloquent des orateurs antiques et du plus sublime des philosophes.

Ces trois langues se rencontrèrent au Calvaire ; Pilate fit écrire en hébreu, en grec et en latin, au haut de la Croix, ces trois mots : *Jésus de Nazareth roi des Juifs*. Toutes les trois elles servirent à publier dans le monde la victoire du Crucifié ; mais celle qui se fit entendre le plus loin fut la langue grecque. Sur les vingt-sept livres dont se compose le Nouveau Testament, vingt-cinq ont été écrits en grec, les deux autres en hébreu. Presque immédiatement tous furent traduits en latin. Cette première version latine fut appelée plus tard l'*Ancienne Italique*. Retouchée par saint Jérôme elle passa en grande partie dans le texte que nous avons entre les mains : notre *Vulgate* actuelle.

Il nous faut entrer dans quelques détails sur chacun de ces livres et, tout d'abord, sur les trois premiers Évangiles.

## I

On appelle ordinairement ces Évangiles : Synoptiques (*συν-οπτικαι*), sans doute parce qu'ils ont des parties presque identiques, souvent rapprochées par les Exégètes, dans une sorte de tableau d'ensemble qui permet d'en mieux saisir toutes les similitudes. Le premier, le plus ancien de nos évangiles fut écrit en hébreu, vers l'an 45. Il est l'œuvre de ce publicain que Notre-Seigneur trouva assis à son bureau de Capharnaüm, percevant l'impôt au nom de la puissance romaine. Devenu membre du collège apostolique, Mathieu suivit le Sauveur à travers toutes les phases de sa vie publique. Comme les autres, il assista, de loin et en tremblant, au drame sanglant de la Passion, et renoua avec le Christ ressuscité des rapports qui durèrent jusqu'à l'Ascension dont il fut l'un des témoins. Après avoir reçu l'Esprit divin au jour de la Pentecôte, il travailla à l'évangélisation de ses concitoyens et contribua, dans une certaine mesure, à la fondation de l'Église de Jérusalem dont le gouvernement fut confié à saint Jacques, parent du Sauveur.

Les Juifs, en se convertissant, pas plus que nous du reste, ne dépouillèrent complètement le vieil homme. Ils ne perdirent point surtout leur caractère national et demeurèrent ce peuple pointilleux, opiniâtrement attaché à la lettre de la loi ancienne qu'il s'appliquait à concilier avec ses nouvelles croyances. Le temple était toujours debout et les souvenirs qu'il rappelait toujours vivants. Les solennités devaient s'y célébrer avec la même pompe ; les prêtres y remplissaient tous leurs offices. Les nouveaux chrétiens, sans rien trahir de leur foi, se mêlaient aux foules qui envahissaient les parvis sacrés ; et la prière prenait sur leurs lèvres un caractère plus auguste. N'imitaient-ils pas ainsi le Sauveur lui-même qui

s'était tant de fois exposé aux embûches des pharisiens pour y venir prier et y célébrer la Pâque?

Cet alliage des cérémonies judaïques avec les rites plus efficaces institués par Jésus-Christ ne devait durer qu'un certain temps, assez, selon la parole de Bossuet, pour enterrer la vieille Synagogue avec honneur. Les troubles qui désolèrent l'Église primitive vinrent d'un attachement exagéré à la loi ancienne. Si on le considère en lui-même et dégagé de ces coupables excès, cet attachement fut d'abord juste et légitime. Nous voyons saint Jacques, comme saint Pierre, y céder quelque peu, conserver au sein des fêtes chrétiennes les antiques usages, se couronner de la lame d'or, en qualité de pontife, et obliger saint Paul à recourir aux ablutions cérémonielles pour se faire mieux accepter des Juifs.

C'est pour ces Hébreux, récemment convertis et entichés de leur loi, que Mathieu écrit son Évangile. On voudra bien le remarquer, le but de l'Apôtre était de leur rappeler les enseignements que lui et les autres leur avaient distribués de vive voix. Nous disons : lui et les autres, car il n'avait point été seul à travailler à l'évangélisation de la Palestine. Saint Pierre la commença, au jour même de la Pentecôte, par cette première et efficace prédication qui convertit environ trois mille de ses auditeurs (1). Le chef du collège apostolique jeta, alors, les premières assises de cette Église de Jérusalem qui servit de type aux autres. C'est peut-être pour ce motif que tous les apôtres contribuèrent, dans des degrés divers, à sa fondation : on y devait retrouver, paraît-il, les traces vivantes du collège apostolique tout entier. Ce n'était pas les seuls enseignements de saint Mathieu et de saint Jacques qui s'étaient gravés dans la mémoire ouverte, attentive, de ces Juifs prompts à s'assimiler tout ce qu'ils entendaient. Dans l'effervescence intellectuelle provoquée par les événements immenses dont leur pays avait été le théâtre, et dont eux-mêmes avaient été les témoins, ils ne

(1) *Actes*, 11, 41.

manquaient pas de contrôler les unes par les autres les leçons des divers apôtres. Leur conduite ultérieure à l'égard de saint Paul le prouve assez. Que l'on se rappelle leurs alarmes, sitôt qu'ils crurent apercevoir des divergences entre la façon dont l'apôtre des Gentils comprenait la religion nouvelle et l'idée qu'ils s'en étaient faite eux-mêmes, leur acharnement à le dénoncer et à le poursuivre, et enfin l'émoi que sa présence jeta à plusieurs reprises dans Jérusalem.

Ces dispositions ne se formèrent pas en un jour, elles durent exister dès l'origine ; aussi comme saint Mathieu les ménage, ou plutôt comme il s'en empare pour affermir la foi des Hébreux ! Sa préoccupation constante est de saisir les points de contact des deux Testaments. Il montre comment l'Ancien prépare le Nouveau, l'annonce, le préfigure, lui rend témoignage, le fortifie, et enfin trouve en lui son plein et parfait épanouissement. Jésus-Christ est le roi si longtemps attendu, le Messie promis dès l'origine, le vrai libérateur de son peuple. Il est le pontife par excellence, le prêtre supérieur au prêtre Aaron, le sacrificateur qui, par sa propre immolation, mettra fin à l'immolation de toutes les victimes. Il est le législateur plus grand que Moïse, le thaumaturge plus puissant que tous les autres. Il est enfin le prophète dont la douce voix achève le magique concert qui commence sur le berceau même du monde, se développe à travers les siècles avec des accords plus harmonieux, et des notes plus vibrantes.

On s'est demandé s'il n'y aurait pas, dans l'Évangile de saint Mathieu, des parties rédigées en commun, des textes arrêtés définitivement par les Apôtres ?

« Suivez de près, nous dit-on (1), la trame du récit ; vous serez arrêté tout à coup par trois espèces de recueils qui semblent avoir été transportés là tout d'une pièce : le recueil des discours de Jésus-Christ sur la montagne, résumé des

(1) Mgr Bougaud. *Le Christianisme et les temps présents*, t. II, p. 63.



instructions morales du Maître : le recueil de ses principaux miracles, et enfin le charmant recueil des paraboles, destinées à faire entrer dans l'esprit des peuples sous une forme simple et pénétrante les plus grands enseignements. Qui empêche que tout cela ait été écrit dès l'origine? Et encore les paroles si précises, si fermement arrêtées, relatives à la primauté de Pierre et à l'institution de la Sainte Eucharistie, paroles que les autres Évangélistes ne répéteront pas, ou copieront exactement. On conçoit que les Apôtres n'aient pas voulu laisser flotter dans la mémoire des fidèles de si longs et si beaux discours qui intéressaient l'avenir de l'Église, ou des paroles plus courtes, il est vrai, mais si fondamentales et qui intéressaient sa divine constitution. Saint Mathieu aura inséré ces vénérables recueils dans son Évangile, sans y rien toucher; il les aura encadrés comme des pierres précieuses dans le récit qu'il voulait laisser à ses compatriotes. Et ainsi se trouverait expliqué et justifié ce regard de la critique moderne où tout n'est pas faux, qui prétend entrevoir dans l'Évangile de saint Mathieu, si primitif qu'il soit, quelque chose de plus ancien et de plus primitif encore. »

A la rigueur, nous n'avons aucune objection théologique à formuler contre cette hypothèse, qui, loin de diminuer l'autorité des textes de saint Mathieu, l'augmenterait au contraire, si elle pouvait être augmentée. Les passages évangéliques visés plus haut nous seraient garantis, non seulement par l'inspiration personnelle de saint Mathieu, mais par l'inspiration apostolique. Mais, si la théologie n'a rien à dire, il nous semble qu'une critique un peu rigoureuse aurait à formuler quelques réserves. L'exégète a le droit et peut-être le devoir de se montrer plus exigeant. Comment se fait-il qu'aucun monument ecclésiastique des premiers siècles ne renferme l'allusion la plus légère à un fait aussi important que la rédaction dont on nous parle? On nous persuadera difficilement que cette rédaction, si elle a existé, n'ait pas laissé de trace quelque part dans la tradition catho-

lique. Ne pourrait-on rééditer contre elle les objections nombreuses que l'on a élevées, et avec raison, contre le proto-Évangile rêvé par quelques-uns. Ce proto-Évangile, il est vrai, eut été non seulement ébauché, comme l'admet ici M<sup>rs</sup> Bougaud, mais complet, intégral, et nos trois synoptiques n'en seraient que des copies un peu divergentes.

Nous nous bien rangerions bien plus volontiers à l'avis de M. Fouard, qui admet, lui aussi, un proto-Évangile, mais simplement oral. Entendons l'auteur de *Saint Pierre et les premières années du Christianisme* : « Pour faire connaître le Sauveur, les apôtres prenaient soin de joindre à ses enseignements la peinture des circonstances qui les avaient accompagnés, d'exposer ce que Jésus avait accompli et annoncé. Leur prédication devenait donc une véritable biographie, reflétant, comme dans un miroir, la vivante image du modèle proposé à tous. Raconter la vie du Maître, c'était pénétrer les âmes de son amour et y répandre une grâce triomphante. On ne se lassait pas d'y revenir ; par suite, elle prit de bonne heure une forme déterminée qu'il est facile de reconnaître non seulement dans les trois Évangiles, mais encore au livre des *Actes*.... »

« Déterminé, de cette manière, le cadre évangélique fut d'abord rempli par chaque apôtre, selon l'inspiration du moment, l'opportunité et les besoins de l'auditoire. Mais la reproduction continue du même récit le rendit bientôt uniforme, particulièrement en ce qui touche les enseignements du Sauveur. Il avait été promis aux apôtres que l'Esprit-Saint leur rappellerait tout ce qu'avait dit Jésus, c'est-à-dire non les mots mêmes dont s'était servi le Maître, mais le sens exact de sa pensée. Durant plusieurs années, évangélisant ensemble dans la même ville, et se prêtant une mutuelle assistance, les Douze s'appliquèrent à reproduire aussi exactement que possible ce qu'ils avaient entendu. Les préceptes du Christ prirent ainsi dans leur bouche une forme consacrée, regardée à bon droit comme l'expression de la parole divine ; par suite, soigneusement retenue et répétée. Non

seulement les discours de Jésus, mais certains faits importants, l'institution de la Cène, les principaux actes de la Passion, prirent également des traits immuables. Pour le reste, on gardait une entière liberté ; la narration demeurait flottante, plus ou moins circonstanciée, suivant l'abondance et la vivacité des souvenirs. Il est impossible de méconnaître dans cette prédication un Évangile oral, forme première et modèle de ceux que nous possédons. Les quatre auteurs sacrés, connus sous le nom d'Évangélistes, n'ont eu d'autre dessein que de retracer l'enseignement des apôtres (1) ».

Tous les quatre l'ont fait à des points de vue différents, selon les exigences de leur public. Saint Mathieu s'adressait seulement aux Hébreux ; aussi leur parle-t-il sans explication aucune des livres de l'Ancien Testament, de la Cité sainte, Jérusalem, de ses lois, de ses usages, de son temple, des sectes qui se disputaient la direction intellectuelle et religieuse du pays. Il indique d'un mot, il peint d'un trait rapide les localités qui ont été le théâtre des événements qu'il raconte. Evidemment, il suppose son lecteur au courant de tous ces détails. Ces particularités et cent autres ont été relevées par tous les exégètes (2).

Les garanties qui se dégagent de tout cet ensemble de circonstances n'ont point été mises dans une aussi vive lumière. Qu'on nous permette d'y insister.

Je me représente ces Juifs néophytes dans toute la ferveur de leur foi nouvelle et dans leur inquiète sollicitude pour leur loi menacée. Les voici sous les portiques du temple ; ils déroulent leurs parchemins et dévorent les textes fraîchement écrits par l'apôtre. A tout instant, ils y rencontrent de ces expressions : *Sicut scriptum est, ut adimpleretur scriptura, etc.* Puis vient une citation du vieux Testament. Vite ils se reportent à la lettre de la loi antique, toujours r espec-

(1) *Saint Pierre*, p. 281, 283.

(2) Voir : M. Fillion, *Saint Mathieu*, pages 16 et suivantes ; M. Bacuez, *Manuel biblique*, t. III, p. 131 ; — M. Crampon, etc.

tée, afin de vérifier l'exactitude du texte allégué. Dans quel sens l'apôtre l'a-t-il entendu, dans le sens littéral ou dans le sens mystique et spirituel? Toutes ces questions et d'autres encore devaient être débattues avec l'opiniâtreté qui caractérise cette race. L'enseignement qui leur arrivait, pour la première fois, dans ces formules écrites devait être nécessairement comparé aux leçons qu'on leur avait si souvent adressées de vive voix. Le rapprochement se faisait de lui-même entre ce proto-Évangile oral, dont M. Fouard nous parlait tout à l'heure, et l'Évangile écrit qu'ils avaient entre les mains. L'accord était-il complet? Est-ce bien là ce qu'a dit Pierre, le chef de tous, ce qu'a dit Jacques, l'évêque de Jérusalem, ce qu'ont enseigné tous les autres?

Rien, dans cette conduite, n'est de nature à nous étonner. Nous-mêmes, aujourd'hui, après dix-neuf siècles de Christianisme, ne faisons-nous pas quelque chose d'analogue, alors que mille questions qui devaient nécessairement se présenter à l'esprit des premiers fidèles ont été résolues par les conciles; alors que le canon des Saints Livres est fixé depuis longtemps, et que nous avons une idée certainement plus nette, plus explicite, de l'inspiration et de la divine autorité des Écritures? Voulons-nous pénétrer un peu avant dans l'intelligence des textes? Pendant que les pages inspirées se déroulent sous notre regard, nous prêtons l'oreille à la voix de l'Église, afin d'interpréter plus sûrement ce que nous lisons. En d'autres termes, nous éclairons les formules écrites par la leçon orale.

Ces dispositions sont essentiellement catholiques; ce sont elles précisément qui nous séparent du schisme et de l'hérésie. Nous croyons que la vérité totale se trouve sur les lèvres de la hiérarchie catholique. Pour apprécier les vérités partielles, fragmentaires, que nous apportent les textes sacrés eux-mêmes, nous les rapprochons de cet enseignement oral plus complet, et en un certain sens plus sûr, puisqu'il se développe, s'explique et s'interprète lui-même. Les premiers fidèles de Jérusalem n'agissaient point autre-

ment. L'Église était là, près d'eux ; ils l'entendaient parler, ils la voyaient agir. Jamais son autorité ne fut aussi manifeste, disons mieux : aussi haute, aussi divine. Les saints apôtres avaient reçu, comme fondateurs de cette Église, des pouvoirs exceptionnels qu'ils n'ont transmis intégralement à personne, pas même à celui qui siège sur la chaire de Pierre. Leur inspiration, qui était continue, était d'un ordre supérieur à cette assistance de l'Esprit divin qui rend infailibles le pape et l'Église elle-même. La voix de ces incomparables docteurs retentissait encore aux oreilles des lecteurs du premier de nos synoptiques. Et il ne serait pas venu à la pensée de ces lecteurs de confronter le texte de saint Mathieu avec ce proto-Évangile oral, reçu du collège apostolique lui-même ! Mais leur devoir était d'interpréter ces premières pages du Nouveau Testament à la lumière de la foi qui leur avait été transmise.

Cette confrontation est un fait indéniable ; or il renferme à lui seul la garantie la plus sûre, la plus authentique de la vérité de l'Évangile selon saint Mathieu. Les premiers lecteurs du premier de nos synoptiques sont autant de témoins qui affirment la parfaite exactitude de l'historien sacré. Ils semblent être là debout, après dix-neuf siècles, tenant en main l'original même de l'apôtre ou les copies qui en avaient été dressées et ils nous disent : Ce qui est écrit dans ces pages, nous l'avons entendu de la bouche des Douze ; c'est bien là leur enseignement, le résumé de leur doctrine, la vérité sur le Maître que nous adorons.

Il y a plus ; bon nombre pouvaient en appeler à des souvenirs plus personnels encore. L'Évangile de saint Mathieu a été probablement rédigé de l'an 45 à l'an 48 de notre ère, c'est-à-dire quinze ans au plus après la mort du Sauveur. Les hommes qui avaient été les témoins de ses miracles et de sa Passion devaient être encore très nombreux. En lisant l'écrit de saint Mathieu ils avaient le droit d'ajouter : Ces choses que l'on nous raconte ici, nous les avons vues de nos yeux ; ces discours de Jésus, nous les avons entendus de nos

oreilles. Il est vrai, ces faits et ces discours étaient pleins d'enseignements qu'alors nous n'avons pas su comprendre, mais c'est là une preuve que notre bonne foi n'a point été surprise et que nous n'avons point cédé à des entraînements irréfléchis, ni été victimes d'aucune fascination qui nous eût empêché de voir. N'y a-t-il pas dans ces circonstances les plus fortes garanties d'authenticité? En insistant nous ne faisons que développer cette preuve tant de fois redite par les moindres théologiens : Les apôtres, eussent-ils voulu tromper, ne l'auraient pu, car leurs premiers auditeurs avaient été les témoins de la plupart des faits dont leur prédication n'était que le simple et véridique récit. Cette argumentation acquiert, nous semble-t-il, une force plus grande encore lorsqu'on l'applique au premier Évangile. Tandis que la parole s'évanouit à peine prononcée, ou risque de se graver d'une manière défectueuse dans la mémoire de ceux qui l'écoutent, un texte écrit demeure et peut être l'objet d'un contrôle bien plus rigoureux et plus facile.

## II

Les Évangiles, à l'exception du premier, furent rédigés hors de la Judée. On croit assez généralement que les apôtres se dispersèrent vers l'an 41 ou 42, après avoir évangélisé la Palestine et les pays circonvoisins. En se répandant dans le monde romain ils rencontrèrent, échelonnées sur toutes les routes, ces colonies juives dont nous avons parlé. A peine entrés dans une ville, ils se dirigeaient vers le *ghetto* et se mettaient en rapport avec leurs concitoyens. Au jour du sabbat, on les recevait dans la synagogue où ils exposaient le thème habituel de leurs prédications, la résurrection du Sauveur, sa mission messianique et le salut opéré par sa mort. Les préjugés contre lesquels ils s'étaient déjà heurtés à Jérusalem

saalem se dressaient bientôt devant eux ; c'était le même attachement aveugle à la loi, la même opiniâtreté, mais sans les mêmes ressources pour les combattre. Les Juifs de la dispersion en effet connaissaient à peine les événements accomplis sur le sol natal ; ils n'en avaient point été les témoins ; leur esprit était moins ouvert aux doctrines nouvelles. Sans doute quelques-uns se convertirent ; la grâce ne manque jamais aux âmes sincères qui l'appellent et cherchent de bonne foi la vérité ; mais la plupart demeuraient attachés à l'ancien mosaïsme et les apôtres durent tourner leurs efforts du côté des Gentils.

Pierre, qui déjà avait ouvert à ceux-ci les portes de l'Église, travailla à leur conversion au centre même du pays latin, à Rome ; et saint Paul dans la Grèce, dans l'Asie Mineure, en Macédoine, dans ce que nous avons appelé le monde hellénique qui ne put suffire longtemps aux ardeurs de son zèle.

Ces deux hommes étaient admirablement préparés pour leur grande et incomparable mission.

Pierre vif, impétueux même, toujours prêt à l'action, s'était montré le premier partout, le premier au cénacle où il préside à l'élection de Mathias, le premier devant les Juifs auxquels il reproche avec une courageuse et intrépide rudesse leur déicide et annonce la résurrection du Sauveur, le premier au concile de Jérusalem où fut trouvée l'étonnante formule : *Visum est Spiritui Sancto et nobis*.

Si Pierre avait coutume d'aller droit aux choses, de les aborder de front, il savait aussi compter avec les difficultés, un peu trop même, au jugement de saint Paul qui le lui reproche en face. Que l'on étudie sa conduite dans la question si délicate des rites judaïques, on verra que la prudence tempère ou plutôt dirige son zèle, mais sans l'arrêter ni même le ralentir. Sitôt qu'il a saisi le plan providentiel, après la vision de Joppé (1), il se décide. Ni les récriminations ni les plaintes ne le feront reculer

(1) *Actes*, xi, 9 et suiv.

d'un pas. Revenu à Jérusalem, il écoute avec une patiente douceur tout ce qu'on lui objecte, il donne des explications aussi longues qu'on le désire, mais il conclut avec un souverain empire et sans souffrir aucune réplique (1). Il sera envoyé vers cette Rome qui déjà commande à l'univers, vers cette Rome d'où tout part et où tout aboutit, centre où se nouent les mailles du réseau administratif et gouvernemental qui couvre le monde.

De ce centre, Pierre devait exercer cette domination universelle, mais d'un ordre supérieur que ses successeurs se transmettent sans interruption. L'apôtre apportait à Rome le sang et la doctrine de son divin Maître : ce sang fut au milieu de la corruption impériale un ferment assez fort pour tout régénérer ; cette doctrine fut d'abord annoncée aux petits et aux pauvres. Dans l'un des plus intéressants chapitres de son histoire de saint Pierre, M. Fouard relève les moindres vestiges du chef des apôtres dans cette ville. D'après lui, Pierre se serait établi d'abord dans l'une des ruelles où s'entassaient les Juifs du Transtévère et de la porte Capène. Poursuivi ensuite par ses compatriotes rebelles à la vraie foi, il commença « un exode dont certaines traditions locales nous permettent de suivre à peu près les traces. Le premier endroit où il fit séjour est marqué par l'Église de sainte Prisque. » Celle de sainte Pudentienne sur le Viminal indique la seconde étape. Dans ce quartier aristocratique, Pierre aurait noué des rapports avec le sénateur Pudens qui y avait son habitation. Enfin le dernier vestige du séjour de saint Pierre serait l'antique catacombe située entre les voies Salarienne et Nomentane, le cimetière Ostrien où il baptisait.

Quoiqu'il en soit de ces conjectures, la langue que Pierre devait parler, au milieu du petit peuple et des esclaves qui se pressèrent les premiers autour de lui, n'était point sans doute le grec, très répandu mais cependant réservé aux classes

(1) *Actes*, xi, 1-17



un peu cultivées. C'était probablement un latin vulgaire et mêlé d'hébraïsmes, moins pur encore que celui de notre Vulgate. Pierre s'empara dès lors de cette langue qui devait si puissamment contribuer à la diffusion du Christianisme. Il fallait bien que, de bonne heure, elle fût trempée en quelque sorte dans la piscine baptismale pour s'y imprégner de grâce et de vérité. A cette condition, elle deviendra digne de fournir à la science catholique ces formules lumineuses et précises qui expriment nos dogmes ; en retour, elle recevra des vérités éternelles quelque chose de leur immortalité. Un autre service moins apprécié peut-être quoique très considérable qu'elle a rendu, même en se décomposant sur les lèvres populaires, fut de prêter aux idiomes modernes leurs éléments les plus précieux. Les idées supérieures, les notions surnaturelles qui tiennent pour ainsi dire au fond même de notre langue nationale viennent de là.

Paul n'était pas moins apte à la mission que Dieu lui destinait. Né d'une famille juive, jouissant du droit de Cité, récompense sans doute de quelques services rendus aux Romains, Saul (c'était le nom hébreu du futur apôtre) fut élevé à Tarse, sa patrie.

Assise sur le Cydnus, à égale distance de la Méditerranée et de la chaîne du Taurus alors couverte de bois magnifiques que l'on exploitait activement, cette ville était célèbre par son commerce et son industrie. De nombreuses Écoles en avaient fait l'un des foyers intellectuels de l'Asie. Le jeune Saul les fréquenta de bonne heure. Mais comme sa famille était très attachée aux doctrines pharisaïques, elle l'envoya à Jérusalem, pour qu'il y fût instruit dans la science de la loi et aussi dans les traditions de la secte. Il y devint le disciple de Gamaliel, alors l'un des maîtres les plus en renom. Là il puisa ce zèle pour les doctrines judaïques et ce fanatisme qui, un peu plus tard, le faisait poursuivre avec tant de rage les disciples de Jésus, coupables à ses yeux de nouveautés criminelles et de conspiration contre le culte des ancêtres.

Il n'est pas un de nos lecteurs qui ne sache les détails de

sa conversion commencée sur le chemin de Damas, et consommée dans cette dernière ville, sa retraite dans les profondes solitudes de l'Arabie, les révélations dont il fut favorisé, ses voyages à Jérusalem, ses entrevues avec Pierre et les grands apôtres, « colonnes de l'Église » qui confirment sa vocation, et enfin les expéditions et les conquêtes de cet incomparable héros.

Lorsqu'on le suit avec un peu d'attention, on le voit aux prises avec toutes les influences que nous avons signalées, au début, dans le monde hellénique. A Athènes, par exemple (1), il discute au sein de la synagogue, contre les Juifs d'origine, et contre les néophytes de la loi, ces païens plus ou moins agrégés au culte d'Israël. Mais l'enceinte de la synagogue se trouva bientôt trop étroite, et l'on ne s'y réunissait que le Sabbat ; c'est chaque jour et du matin au soir que l'Apôtre prêche, évangélise, réfute les objections qu'on lui oppose, attaque l'idolatrie, et démasque les vices qui la déshonorent. Il s'adresse à ces foules curieuses, avides de nouveautés et de bavardages, vivant sur le forum, en plein air beaucoup plus que dans l'intérieur de leur maison, comme il est d'usage dans ces pays de l'Orient où le soleil est chaud, le travail pénible, le repos particulièrement doux et la paresse endémique. Le débat une fois engagé, les contradicteurs se multiplient ; toutes les sectes philosophiques mettent en ligne leurs représentants. Voici d'abord les Épicuriens, tremblants à la seule pensée des devoirs que leur imposerait la religion nouvelle. Les Stoïciens ne sont guère moins hostiles ; trop d'orgueil se cachait sous leur manteau pour que l'humilité chrétienne ne les effrayât pas. Enfin la foule légère, irrésolue, ne vit dans Paul que l'un de ces histrions, de ces vains discoureurs qui pullulaient dans toutes les rues et à tous les carrefours. Que nous veut ce semeur de paroles ? demandait-on de toutes parts. Comme Paul parlait de Jésus ressuscité, on crut qu'il voulait simple-

(1) *Actes*, xvii, 15-34.

ment ajouter un nom à la liste déjà bien longue des divinités athéniennes. On se saisit de sa personne et on le conduisit devant l'Aréopage pour qu'il eût à s'en expliquer. Le discours qu'il y prononça est gravé dans toutes les mémoires.

Plairait-il à nos lecteurs de suivre saint Paul sur un autre théâtre, en Asie Mineure, à Ephèse par exemple ? (1). Ici encore il commence par la synagogue. Trois mois de prédications n'avaient pas lassé son zèle, lorsque les Juifs poussèrent l'insolence jusqu'à blasphémer le Christ. Paul rompt avec eux et conduit ses disciples dans l'école d'un philosophe grec, un certain Tyrannus, touché de cette sagesse si supérieure à celle dont il était l'interprète. Pendant deux ans l'Apôtre évangélise avec tant d'éclat, et opère tant de miracles, que l'Asie tout entière devient attentive et que Juifs et païens entendent la parole de Dieu.

L'émotion fut si profonde qu'elle dégénéra en émeute. Tout un peuple d'orfèvres, de statuaires, d'ouvriers fondeurs et ciseleurs, s'était établi autour du sanctuaire de Diane. Leur unique occupation était de fabriquer des reproductions du temple, pour les pèlerins qui affluaient, à certaines époques, de toutes les parties de l'Asie et même de l'Europe. Comme la prédication de Paul menaçait de ruiner d'un même coup et le culte de la grande déesse et leur industrie, Démétrius, un de leurs patrons, les assemble, leur dénonce le péril et les soulève. Ces furieux se précipitent en hurlant vers la maison de Paul qui par bonheur ne s'y trouvait point ; ils se saisissent de deux de ses compagnons, Gaius et Aristarque, Macédoniens d'origine. Les Juifs eurent à cette échauffourée une participation équivoque, probablement malveillante, mais qui ne leur réussit guère. Dans l'effervescence générale on les confondit avec les chrétiens. Ils eurent bien de la peine à dégager l'un des leurs, un nommé Alexandre, qui essayait de donner à la foule des explications qu'elle refusait d'entendre.

(1) *Actes*, XIX.

Paul, averti de ce qui se passe, veut intervenir; mais les chrétiens l'en empêchent. Quelques magistrats qui lui étaient dévoués lui envoient des émissaires pour le prier de ne point se montrer en public. Les émeutiers s'entassaient dans le théâtre, assez vaste pour contenir vingt-cinq mille personnes.

Enfin un magistrat parvient à apaiser la sédition. Dans un habile discours il fait remarquer que, si Démétrius et ses ouvriers ont à se plaindre de quelqu'un, il y a des cours de justice où les proconsuls, à des époques déterminées, rendent des arrêts. S'il ne s'agit point d'affaires judiciaires, que l'on convoque régulièrement l'assemblée du peuple; tout pourra se décider légalement. Dans ces quelques versets du livre des *Actes*, que de révélations piquantes sur l'état politique et social d'Éphèse, sur son peuple, ses mœurs, ses passions, ses superstitions, ses intérêts, ses assemblées, et sur ses magistrats eux-mêmes ! Ceux-ci pour la plupart se montrent favorables à Paul, comme Festus, Félix, Agrippa et tant d'autres dont l'habile prédicateur avait su gagner les sympathies, bien qu'il ne fût point parvenu à les convertir.

Pour avoir une idée un peu complète de l'apostolat de saint Paul, il ne nous reste plus qu'à le considérer un instant au milieu des chrétiens, dans une assemblée de fidèles. Alors les paroles tombaient de ses lèvres ou plutôt jaillissaient de son cœur plus chaudes et plus abondantes que jamais. Son éloquence était vraiment intarissable. Ce n'était plus seulement le jour qu'il parlait; parfois son discours se prolongeait bien avant dans la nuit, comme en une certaine circonstance mentionnée au livre des *Actes* (1). Il est vrai, l'intrépide conquérant devait partir le lendemain. L'écrivain sacré consigne ici une particularité faite pour consoler bon nombre d'orateurs qu'afflige l'inerte somnolence de leur auditoire, lors même que leur parole n'est nullement soporifique. L'un des auditeurs de Paul, assis tout près de la fenêtre entr'ouverte,

(1) *Actes*, xx, 7-12.

s'endort si profondément qu'il tombe du troisième étage et se tue. L'apôtre descend, se couche sur le cadavre, comme le prophète Elie sur le fils de la veuve de Sarepta, et le ressuscite. Puis il reprend son instruction qu'il continue jusqu'à l'aurore et termine par la distribution de la sainte Eucharistie.

Les prédications de Pierre et de Paul, qui se gravaient si profondément dans la mémoire de leurs auditeurs, devaient laisser des traces plus durables encore. Elles étaient trop importantes pour qu'on ne songeât pas à les fixer par écrit. Marc et Luc, mûs par l'esprit de Dieu, se firent les secrétaires des deux apôtres; ils recueillirent leurs enseignements et rédigèrent ainsi nos deux derniers synoptiques.

### III

L'une des pages les plus intéressantes du livre des *Actes* jette un certain jour sur les rapports antérieurs de saint Pierre et de saint Marc. C'était immédiatement après l'assassinat de Jacques surnommé le Majeur, et un peu avant la dispersion définitive, c'est-à-dire vers l'an 42. Pierre le chef des Douze avait été saisi et incarcéré; il dormait d'un tranquille sommeil au fond de sa prison. Des chaînes le liaient à deux soldats couchés à sa droite et à sa gauche, tandis que deux autres gardiens faisaient le guet à la porte. L'apôtre se sentit frappé au flanc et entendit ces paroles : « Lève-toi, prends tes vêtements, ta ceinture et suis moi. » Et en même temps les chaînes tombaient de ses mains. Il se lève, franchit les portes toutes grandes ouvertes et se trouve seul dans la rue. Un ange l'avait délivré. Après un instant de réflexion, l'apôtre se dirige vers une maison bien connue où les chrétiens étaient rassemblés et priaient. Il heurte à la porte. Rhode la petite servante arrive. Toute transportée d'allégresse en reconnaissant la voix de Pierre, au lieu d'ouvrir, elle court avertir ses

maîtres qui n'en veulent pas croire leurs oreilles. Pierre frappait toujours; on s'empresse de l'introduire. Il comprime d'un geste les joyeuses exclamations qui déjà s'échappaient de toutes les lèvres, raconte avec détails ce qui s'est passé et se retire ensuite dans un lieu plus sûr (1).

Cette maison hospitalière était la propriété de l'une de ces pieuses femmes qui s'étaient attachées de bonne heure aux pas de Jésus et lui fournissaient le nécessaire, à lui et à ses disciples. Elle se nommait Marie, jouissait, paraît-il, de quelque fortune et avait un fils Jean-Marc à qui elle avait fait donner une certaine éducation. Ce Jean-Marc est notre futur Évangéliste. Pierre le prit dès lors pour auxiliaire, ce qui n'empêchait point Marc de le quitter, de temps à autre, pour se faire passagèrement l'associé de saint Paul. Dans la vie errante et agitée des premiers disciples, de tels déplacements et de telles vicissitudes étaient habituels. On attribue encore à saint Marc la fondation du siège d'Alexandrie. Il séjourna surtout à Rome où il entendit les prédications de Pierre qu'il répétait sans doute aux premiers fidèles. Ceux-ci, afin de les mieux retenir, le prièrent de les mettre par écrit. Jean-Marc se rendit à leur désir et le second Évangile fut ainsi rédigé. Clément d'Alexandrie l'atteste; ses propres paroles nous ont été conservées par l'historien Eusèbe :

« Pierre prêcha le Verbe devant le peuple de Rome; le Saint-Esprit le poussait à annoncer l'Évangile. Plusieurs auditeurs prièrent Marc, attaché à la personne de l'apôtre, de mettre par écrit les instructions qu'ils venaient d'entendre. Marc sur leur requête rédigea son Évangile et le leur communiqua. Le livre parvint à la connaissance de Pierre qui, tout d'abord, ne voulut formuler expressément ni approbation ni blâme. Touché cependant du désir des chrétiens de Rome, l'apôtre finit par sanctionner l'écrit de son disciple. La lecture en fut dès lors autorisée dans les Églises (2) »

(1) *Actes*, XII, 3-17.

(2) *Apud Eus. hist. eccles.*, VI, 14, 15.

Papias raconte le fait à peu près de la même manière. Tertullien, saint Irénée et les autres écrivains des premiers siècles ont adopté ce récit qui est passé dans la tradition ecclésiastique.

En y réfléchissant un peu, on comprend très bien et les hésitations de Pierre et l'approbation explicite qu'il donna un peu plus tard à l'œuvre de saint Marc. Pourquoi reprendre ce qui déjà avait été fait? Le Christ avait commandé de prêcher et non d'écrire. L'Évangile de saint Mathieu, accepté par l'Église comme la reproduction exacte, sinon complète, de la doctrine toujours vivante sur les lèvres de la hiérarchie ecclésiastique, avait suffi jusqu'à ce moment. Était-il opportun d'y ajouter un récit parallèle qui ne servirait peut-être qu'à produire une certaine confusion? Dès lors que ce récit n'était pas identique au premier, des esprits mal faits ne se plaindraient-ils pas à rechercher les divergences, à les mettre en lumière, peut-être à les transformer en contradictions formelles? La conduite des judaïsants, et les luttes qui avaient déjà troublé l'Église naissante pouvaient le faire craindre.

Pierre, inspiré en toute sa conduite, comme Marc l'avait été dans la rédaction de son écrit, trancha ces difficultés dans le sens que nous connaissons. Les motifs de sa décision nous semblent ressortir suffisamment de la comparaison des deux Évangiles.

Le premier avait été rédigé dans un but précis, déterminé; ils s'adressait à un public spécial et exclusivement juif. Mathieu s'était surtout appliqué à établir le caractère messianique du Sauveur, les rapports nécessaires qui existaient entre l'ancienne loi et la nouvelle. Aussi a-t-il sans cesse recours aux livres sacrés des Hébreux. Ce point de vue ne pouvait convenir aux Romains, du moins au même degré; la Bible était pour eux un livre fermé, et toutes les citations que l'on en faisait leur disaient bien peu de choses. Aujourd'hui, ce qui nous frappe lorsqu'on rapproche les deux Testaments, c'est surtout cette perpétuité de la religion, remontant, par le Judaïsme et les premiers patriarches, jusqu'au berceau du monde. L'esprit des néophytes venus de la Gentilité était

bien moins accessible à de semblables considérations. Le Judaïsme n'était rien à leurs yeux; il se perdait comme une ligne imperceptible dans la grande histoire de Rome et des vastes empires qui avaient préparé le sien. Il fallait donc trouver dans la personne même du Sauveur, dans l'éclat de ses miracles et la sublimité de sa doctrine, dans l'utilité de sa morale, des preuves immédiates de sa divinité. Qu'importait à ces Gentils cet ordre de choses inconnu, mystérieux, qui avait préfiguré son avènement dans un petit pays de l'Asie, soumis comme le reste du monde? On l'a remarqué avec beaucoup de justesse, ce qu'il fallait montrer avant tout à ces Romains, c'était le Dieu fort, le conquérant des siècles à venir, le Sauveur du monde, bien plus que le Sauveur d'Israël. Tel il se manifeste dans saint Marc. Sans aucun préambule, il apparaît dans la pleine maturité de la vie et l'épanouissement de sa toute-puissance. Il commande en maître à la nature, à la maladie, à la mort, aux démons eux-mêmes. Rien n'était plus propre à saisir l'imagination romaine, qui s'éprenait si facilement d'admiration pour tout ce qui lui semblait fort.

Les paraboles que raconte saint Marc ont trait surtout à l'universelle évangélisation du monde, au salut des Gentils, et à l'établissement de cette Église catholique dont Rome devait être le centre. Les faits auxquels saint Pierre a pris une part spéciale sont décrits minutieusement et revivent sous nos yeux avec leurs moindres circonstances. Ainsi en est-il pour la guérison de la belle-mère de Pierre et pour la résurrection de la fille de Jaïre. On sent le témoin oculaire au nom de qui l'écrivain tient la plume. De même, les fautes de Pierre, tous les événements propres à l'humilier, sont relatés exactement. Les prérogatives de sa primauté, au contraire, sont omises avec une pareille sollicitude. Sans doute le chef des Douze n'en parlait jamais dans ses prédications, il laissait aux autres le soin de les rappeler.

Dieu nous garde de vouloir établir entre nos Évangiles une



sorte d'antinomie qui n'a jamais existé que dans l'imagination des rationalistes. Mais, s'il n'y a pas l'ombre de contradiction, il y a des divergences qu'il est impossible de ne pas apercevoir. Ce que nous avons dit suffit à les justifier.

## IV

Le monde grec, comme le monde romain, devait avoir son Évangile. Saint Luc remplit auprès de l'Apôtre des Gentils les mêmes fonctions que saint Marc auprès du chef de l'Église. Il résuma les prédications de saint Paul et écrivit notre troisième Synoptique. Luc était né à Antioche, d'une famille païenne. Païen lui-même, il se convertit, dit-on, après un mûr examen des preuves du Christianisme. Sa profession de médecin nécessitait une certaine culture intellectuelle, que révèlent du reste les pages sorties de sa plume. Saint Jérôme en faisait la remarque dans une lettre au pape Damase : *Lucas igitur qui inter omnes Evangelistas græci sermonis eruditissimus fuit, quippe ut medicus*. Lorsque Luc décrit les miracles du Sauveur, il distingue assez habituellement les possessions diaboliques des maladies naturelles; et, pour caractériser ces dernières, il emploie les mots techniques que plus tard on retrouve dans Gallien.

Son goût littéraire est fin, délicat; son sens psychologique, très exercé. Il excelle dans le portrait et exprime d'un trait sûr et rapide les moindres nuances de la pensée et du sentiment. Sans doute son grec n'est point irréprochable; on y trouve de nombreux hébraïsmes, beaucoup moins cependant que dans les autres Évangiles. M. Fillion remarque que, à lui seul, il emploie plus de mots grecs que saint Mathieu, saint Marc et saint Jean réunis; ce qui, au jugement du savant professeur, « est un signe de la plus haute importance

quand il s'agit de démontrer la connaissance d'une langue ». C'est bien l'homme qu'il fallait pour écrire l'Évangile des Grecs, selon l'expression de saint Jérôme : *Qui Evangelium Græcis scripsit.*

Dans un prologue d'une élégance achevée, l'auteur nous livre tout son dessein (1). Il nous révèle tout d'abord ses sources : elles sont nombreuses, et furent soigneusement consultées. Des commentateurs se sont demandé si saint Luc avait eu sous les yeux les deux Évangiles déjà rédigés; des discussions savantes ont été engagées sur ce point. Ceux qui se prononcent pour la négative remarquent que, dans le premier verset : *Quoniam multi, etc.*, il n'est nullement fait allusion à nos Évangiles canoniques. Saint Luc en eût certainement parlé avec plus de respect. Il ne peut être question ici que d'essais dénués de toute inspiration, peut-être même de toute valeur historique. Nous sommes pleinement de cet avis. D'autre part, il est bien difficile d'admettre que saint Luc ignorât jusqu'à l'existence de deux Évangiles, rédigés, le premier quinze ans, le second huit ans à peu près avant le sien. Et, s'il en avait seulement entendu parler, comment supposer que ce chercheur si curieux, si avide d'informations, ne se soit pas procuré deux documents d'une si grande autorité? Déjà, en effet, ils étaient considérés, au moins dans certaines parties importantes de l'Église, à Rome et en Judée, comme des récits officiels, inspirés et divins. A première vue, cela nous semble impossible. Saint Luc devait les avoir sous les yeux; et, s'il écrit, c'est sans doute pour y ajouter quelque chose.

La source à laquelle puisa surtout l'Évangéliste jaillissait tout près de lui, abondante, intarissable : ce fut la prédication de saint Paul. Le disciple pouvait toujours consulter le maître, faire expliquer et développer ce qui n'aurait pas été

(1) *Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem quæ in nobis completa sunt rerum : sicut tradiderunt nobis qui ab initio viderunt et ministri fuerunt sermonis : Visum est et mihi, assecuto omnia diligenter, ex ordine tibi scribere, etc.*

d'abord assez parfaitement saisi. Aussi, dès les premiers siècles, appelait-on couramment le troisième de nos Synoptiques l'Évangile de saint Paul. Au rapport de saint Jérôme, chaque fois que l'apôtre, dans ses Épîtres, parle de *son Évangile*, il entend désigner l'écrit de son disciple. Les exégètes ont remarqué chez eux plus que des similitudes d'idées, une surprenante identité d'expression. Certains mots familiers à l'apôtre, qui aime à en émailler pour ainsi dire ses Épîtres, se retrouvent dans le récit de l'Évangéliste.

Saint Luc entreprit de longs voyages, et séjourna dans les centres populeux où le Christianisme s'était déjà solidement établi, à Jérusalem, à Antioche, à Césarée, en Grèce, à Rome. Il eut le bonheur d'y rencontrer plusieurs apôtres avec lesquels il noua des relations. Il y vit aussi, et en plus grand nombre, des disciples qui avaient été, de plus loin il est vrai et à un autre titre, les témoins de la vie et des actes du Sauveur. Et partout il interroge, il recueille les dépositions les plus diverses, avec l'intention formellement arrêtée de les utiliser pour écrire son livre. Nul doute qu'il ne se soit entretenu avec saint Jean et avec la Sainte Vierge elle-même. Certaines observations, certains mots ne peuvent venir que de cette auguste Mère. Qui ne se rappelle cette touchante révélation sur son état d'âme aux heures les plus graves et les plus douces de sa vie ? *Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo* (1).

En écrivant son Évangile, saint Luc poursuivait un double but ; c'est lui-même qui nous en avertit : il voulait donner aux Grecs un récit *plus complet et mieux ordonné* que ceux qui existaient alors.

Saint Mathieu et saint Marc s'étaient surtout occupés de la vie publique de Jésus, de ses prédications et de ses miracles en Galilée. Saint Luc y ajoute presque tout ce que nous savons sur l'enfance du Sauveur. Il remonte même plus haut, jusqu'à la conception miraculeuse de Jean-Baptiste,

(1) *Luc*, II, 1.

prélude de la conception bien plus étonnante de l'homme-Dieu. La visite de Marie à Élisabeth, le sublime cantique d'action de grâces de la Vierge-Mère, la naissance du précurseur, l'adoration des Bergers, la circoncision de l'Enfant-Dieu et la purification légale à laquelle sa mère daigne se soumettre, enfin le cantique du vieillard Siméon ne nous sont connus que par lui. C'est encore dans le troisième Évangile que nous rencontrons le touchant épisode de : *Jésus au milieu des docteurs*.

Serait-il téméraire de penser que l'un des motifs de saint Luc, pour écrire ces pages, fut l'apparition de quelques-uns de ces Évangiles apocryphes qui foisonnent un peu plus tard, ou du moins la créance accordée à quelques-uns des récits fabuleux dont ces Apocryphes sont remplis ? Saint Mathieu n'avait satisfait que très imparfaitement la légitime curiosité des premiers chrétiens par ses brèves révélations sur la nativité du Sauveur, l'adoration des Mages, la cruauté d'Hérode, la fuite en Égypte et le retour dans la terre d'Israël. On devait nécessairement se demander ce qui avait rempli la petite enfance de Jésus, son adolescence et sa jeunesse. On consignait par écrit les témoignages fraîchement recueillis par une tradition pure encore, mais qui allait s'altérer bien promptement. Peut-être l'imagination populaire se donnait-elle déjà libre cours ; un récit authentique et officiel pouvait seul la fixer. Très probablement, saint Luc voulut mettre un terme aux fantaisies imaginatives qui commençaient à prendre crédit ; tout au moins, les prévint-il en racontant sur les débuts de la vie du Christ ce qu'il importait aux futures générations d'en connaître, ce que Dieu avait résolu de nous en révéler (1).

Le second but de l'Évangéliste fut d'établir dans la biographie du divin Maître un certain ordre chronologique : *ex ordine scribere*. Évidemment, aucune préoccupation de ce

(1) Sur les Évangiles apocryphes voir notre chapitre : *Canonicité du Nouveau Testament*.

genre n'était venue à l'esprit de saint Mathieu. Si celui-ci met un certain enchaînement dans son récit, cet enchaînement naît pour ainsi dire de lui-même et sort des faits, sans que l'auteur ait besoin d'y songer.

Aujourd'hui, par exemple, on admet généralement que le discours, ou plutôt les discours recueillis dans les chapitres cinquième et suivants n'ont point été prononcés d'un trait. Le Sauveur les adressa aux foules à diverses reprises. D'ordinaire, il parlait beaucoup moins longuement. Plus ses leçons étaient importantes, plus elles étaient brèves : quelques mots se gravant d'autant mieux dans la mémoire qu'ils se présentaient en quelque sorte isolés, et que tout l'effort de l'esprit se concentrait sur eux. Les autres Évangélistes rapportent ces mêmes discours, mais fractionnés et semés au milieu de circonstances diverses.

Nous pourrions faire la même remarque au sujet des paraboles et des principaux miracles. Saint Mathieu les accumule de telle sorte que, en lui prêtant un ordre chronologique rigoureux, on serait amené à croire que le Sauveur avait des époques particulièrement consacrées, les unes aux miracles, les autres aux paraboles, les autres aux leçons morales. Évidemment, ce sont là des recueils factices, en ce sens qu'ils ne reproduisent point la suite naturelle des faits.

Saint Marc est plus précis et attache une réelle importance à la succession des événements. Toutefois, on ne trouve dans son Évangile aucune date qui permette de rattacher, d'une façon rigoureuse, l'histoire du Sauveur à l'histoire générale du monde ou même de la Judée.

Luc procède avec une autre exactitude. Le troisième chapitre de son Évangile débute en ces termes : *Anno autem quinto decimo imperii Tiberii Cæsaris, procurante Pontio Pilato Judeam, tetrarchâ autem Galileæ Herode, Philippo autem fratre ejus tetrarchâ Iturææ et Trachoniditis regionis et Lysaniâ Abilinae tetrarchâ, sub principibus sacerdotum Annâ et Caïphâ.*

« L'an quinzième du règne de César Tibère, Ponce-Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode tétrarque de la Galilée,

Philippe son frère tétrarque d'Iturée et du pays de Trachonite et Lysinias tétrarque d'Abilène, sous les grands prêtres Anne et Caïphe. »

Nous ne voyons vraiment pas comment on pourrait porter plus de précision que ne le fait ici saint Luc. Les historiens modernes les plus exacts sont beaucoup moins scrupuleux. Que M. Thiers, par exemple, nous raconte le fait le plus important qui se soit produit en telle année du premier empire, il se contente d'en marquer la date et passe outre ; tout au plus nomme-t-il le préfet du département où s'est passé le fait en question. Mais il ne s'arrêtera pas à nous décrire, comme saint Luc, l'état politique des pays circonvoisins. Il eût jugé superflu de nous énumérer les titres des frères ou parents de l'empereur qui administraient, à cette époque, les royaumes feudataires de la France. Aussi, lorsque dix-neuf siècles seront écoulés, et que notre langue nationale sera peut-être éteinte, si on lit encore l'histoire de Thiers, bien des doutes pourront naître et bien des questions se poser, même sur des points de chronologie aujourd'hui très clairs.

La date mentionnée plus haut est celle de la prédication de Jean-Baptiste ; elle marque les débuts de la vie publique du Sauveur qui, selon le même saint Luc, avait environ trente ans. *Et ipse Jesus erat incipiens quasi annorum triginta* (1). Elle est comme la base sur laquelle s'appuie tout l'ordre chronologique de nos Évangiles. Saint Luc indique l'époque de la naissance du Sauveur d'une façon moins précise ou, pour mieux dire, il note simplement que cette naissance coïncida avec le dénombrement général de l'empire, ordonné par un édit de César Auguste. Ce recensement fut fait en Judée par Quirinus, gouverneur de Syrie (2). Nous voyons reparaître ici, chez l'historien sacré, la même préoccupation de rattacher les faits qu'il raconte aux événements de l'empire, de leur assigner une place dans l'histoire générale

(1) *Luc*, III, 23.

(2) *Luc*, II, 1 et 2.

de Rome elle-même. On désirerait sans doute une date plus précise, mais en vain la chercherait-on dans les autres Évangélistes. Saint Mathieu est plus vague : *In diebus Herodis regis* (1). Est-ce au commencement, au milieu ou à la fin de cet horrible règne qui dura trente-sept années d'après l'historien Josèphe ? Saint Mathieu ne nous le dit pas. Enfin son point de vue est moins large ; il ne parle que de la Judée. Saint Luc voit plus loin, son regard s'étend jusqu'à Rome.

C'est à cet évangéliste qu'il faudra nécessairement recourir si l'on veut mettre un ordre chronologique un peu rigoureux dans la biographie du divin Maître. Les deux dates de sa naissance et des débuts de sa vie publique sont comme deux bases, presque également fermes, sur lesquelles l'on peut s'appuyer. Les différentes Pâques marquées dans saint Luc et plus nettement encore dans saint Jean sont les points de repère autour desquels se rangent les événements des dernières années. La marche du récit évangélique est ainsi plus régulière ; les faits se présentent dans un ordre plus lumineux. Leur arrangement satisfait pleinement l'esprit. La vie elle-même du Sauveur prend une sorte de consistance historique à laquelle notre troisième Évangile n'a pas peu contribué.

## V

En résumé : de l'an 28 à l'an 60 de l'ère actuelle, en moins de 32 années, le Christianisme s'était emparé, dans une certaine mesure, des trois foyers civilisateurs de l'ancien monde ou, du moins, il s'y était fortement établi : la Judée, la Grèce et Rome. Nos synoptiques furent tout à la fois le signe et l'instrument de cette prise de possession.

Les Hébreux de la dispersion, en quittant Jérusalem où ils

(1) *Mathieu*, 11, 1.

venaient retremper, à chaque solennité pascale, leur foi religieuse, emportaient l'Évangile de saint Mathieu. Ils le lisaient sur leurs chars en s'en retournant, comme l'Eunuqué de la reine Candace lisait Isaïe. Leur esprit était mieux préparé pour le comprendre. Un jour l'un des apôtres, Pierre, Paul ou Barnabé, les visitait dans leur synagogue et leur en révélait toute la signification. L'écrit de saint Mathieu favorisa ainsi considérablement les conversions au sein de ce peuple privilégié, à qui le Sauveur avait recommandé d'annoncer tout d'abord la bonne nouvelle.

Rome, destinée à devenir le centre de l'empire des âmes, fut envahie de bonne heure par cette foi chrétienne qui allait de là rayonner sur le monde. L'Évangile de saint Marc est le premier manifeste écrit de l'autorité doctrinale qui s'exerce encore dans l'enceinte de la Ville éternelle. La voix de Pierre retentit toujours au bord du Tibre ; et, bien qu'elle s'exprime dans des formules moins augustes puisqu'elles ne sont point inspirées, elle n'en courbe pas moins sous l'empire de la vérité toutes les âmes fidèles.

Enfin la Grèce avait entendu les mâles et rudes accents d'une éloquence plus forte que celle de Démosthènes. Il n'avait fallu rien moins que la parole de Paul, pour fixer ces esprits sceptiques et railleurs, et jeter en eux quelques germes de vérité. Les enseignements de l'apôtre sont résumés dans le troisième de nos synoptiques. Nous les retrouverons sous une forme plus personnelle dans ses admirables Épîtres dont six avaient déjà été publiées. Mais avant de les aborder, il nous faut fermer le cycle de nos Évangiles, étudier le plus important de tous, celui de saint Jean, et caractériser tout d'abord quelques-uns des événements qui le précédèrent et en rendirent nécessaire la rédaction.



## CHAPITRE DEUXIÈME

### FONDATION ET PREMIÈRES CONQUÊTES DE L'ÉGLISE

Le quatrième Évangile ne parut que longtemps après les synoptiques, à la fin du premier siècle, probablement en l'année 98. Lorsque saint Jean prit la plume, la situation religieuse du monde s'était profondément modifiée depuis la publication de saint Mathieu. Le Christianisme s'était beaucoup étendu ; il remplissait déjà l'empire gréco-romain. Partout il était l'objet de sympathies ardentes et de haines acharnées, de dévouements incomparables et de violentes attaques.

Pour bien saisir ces rapides conquêtes, il nous faut remonter jusqu'aux origines et étudier la fondation de l'Église qui fut la propagatrice de la religion nouvelle. L'histoire de cette fondation est écrite dans nos Évangiles. On nous permettra cependant d'éclairer et de compléter leurs textes par quelques emprunts faits aux autres livres du Nouveau Testament.

## I

Saint Paul expose assez au long dans ses Épîtres la doctrine révélée sur le grand sujet qui nous occupe. Une comparaison revient sans cesse sous sa plume : à ses yeux l'Église est un corps organique et vivant, dont tous les membres sont unis et comme soudés plus étroitement et plus solidement que nos propres membres. Ce corps a, lui aussi, sa charpente osseuse avec ses muscles et ses articulations, des organes intérieurs où la vie se concentre pour rayonner en suite jusqu'aux plus lointaines extrémités. C'est Jésus-Christ qui l'a créé de toutes pièces et organisé tel que nous le voyons encore aujourd'hui.

Dès le début de sa vie publique, Jésus s'occupe de construire en quelque sorte la partie extérieure et apparente de cet organisme catholique, celle qui correspond à la charpente osseuse dans le corps humain; nous voulons dire : la hiérarchie ecclésiastique. N'est-ce pas elle qui devra soutenir tout le reste ? Les synoptiques, et mieux encore le quatrième Évangile, nous font assister aux premières et plus lointaines préparations du grand œuvre. Un jour, Jean le Baptiste, celui qui tomba un peu plus tard victime de la cruauté jalouse d'Hérode, était sur les rives du Jourdain. Jésus vint à passer. « Voici l'agneau de Dieu », dit Jean, en le montrant du doigt aux disciples qui l'entouraient. Immédiatement, deux de ceux-ci se détachèrent pour suivre le divin Maître. Les ayant remarqués Jésus se retourna vers eux et leur demanda ce qu'ils cherchaient. « Maître, lui dirent-ils, où donc habitez-vous ? — Venez et voyez », répartit le Sauveur. Le quatrième Évangile ajoute : Ils vinrent et ils virent, et demeurèrent en compagnie de Jésus tout le reste du jour. *Venerunt et viderunt et apud eum manserunt*. L'un des deux visiteurs s'appelait

André. De retour à la maison paternelle, il raconta tout à Simon son frère et ne tarda pas à l'amener à celui qu'il appelait déjà le Messie. Jésus arrêtant un premier regard sur le nouvel arrivant lui dit : « Tu es Simon, fils de Jonas, désormais tu t'appelleras Céphas, ce qui signifie Pierre. » Ce mot était plein de promesses et aussi de mystères impénétrables pour ceux-là mêmes qui l'entendirent. Les événements se chargeront de l'expliquer. Nous le notons au passage, car il montre que les plans et les desseins du Sauveur étaient arrêtés dans tous leurs détails : les hommes qui devaient y concourir étaient désignés à l'avance, et le rôle réservé à chacun était déjà très précis et très déterminé.

Cependant, Pierre et André ne s'attachèrent point encore d'une façon définitive à la personne de Jésus. Le premier de nos synoptiques raconte que leur vocation eut lieu dans une autre circonstance. Ce fut sur les bords du lac de Génésareth. Les deux frères jetaient leurs filets; la pêche était leur occupation habituelle. Jésus, passant, leur dit : « Venez avec moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. » Immédiatement ils abandonnèrent tout et le suivirent.

Ce recrutement se continue par des procédés analogues et toujours efficaces. « Près de là, deux autres frères, en compagnie de leur père Zébédée, raccommodaient leurs filets dans une barque. Jésus les appela de même, et ceux-ci laissèrent là, sans une minute de retard, leurs filets, leur barque, leur père lui-même et s'attachèrent au Sauveur (1). »

Un peu plus tard, Jésus rencontra le publicain Lévi assis à son comptoir. D'un mot il l'arrache à ses registres et à sa caisse, et en fait l'apôtre et l'évangéliste saint Mathieu. Philippe semble s'être présenté en quelque sorte de lui-même; il était originaire de Bethsaïda, comme Pierre et André qui lui avaient frayé la voie. A peine a-t-il entendu l'invitation divine : *Veni sequere me*, qu'il amène au Sauveur son ami

(1) *Mathieu*, IV, 18, 22.

Nathanaël. « Nous avons rencontré Celui dont Moïse et les prophètes ont annoncé l'avènement, Jésus de Nazareth, » disait-il à son ami. Et, comme Nathanaël demandait avec étonnement s'il pouvait sortir quelque chose de bon de Nazareth : « Viens et tu verras, » lui répondit Philippe. Jésus l'accueillit par ces engageantes paroles : « Voici un bon Israélite chez qui il n'y a point de ruse. » Nathanaël compta dès ce jour parmi les disciples et fut appelé Barthélemy.

Les autres furent agrégés de la même manière; le collègue apostolique se trouva au complet. Saint Mathieu nous donne les noms de ceux qui le composaient : « Le premier est Simon, surnommé Pierre; viennent ensuite André, son frère : Jacques fils de Zébédée; Jean son frère; Philippe; Barthélemy; Thomas; Mathieu le publicain; Jacques fils d'Alphée; Thaddée; Simon de Cana, et Judas de Kairoth, qui devait trahir le Sauveur (1). »

A partir de ce moment, les Douze vécurent avec Jésus dans des rapports de douce et confiante familiarité. Jésus mangeait en leur compagnie, parcourait avec eux les petites villes et les campagnes de la Galilée et de la Judée. Il les associait ainsi peu à peu aux labeurs de son apostolat.

Sa prédilection pour quelques-uns se manifesta en plusieurs circonstances. Pierre et Jean entrèrent plus avant que tous les autres dans son intimité. Jean était le plus jeune; il survivra à ses collègues et remplira un rôle prépondérant dans la propagation du Christianisme. Pierre devait être le premier représentant du Maître, son vicaire sur terre, le continuateur immédiat de son œuvre. Ne fût-ce que pour conserver l'union, il était nécessaire qu'il y eût subordination de tous à un seul. Pierre sera la tête du vaste et puissant organisme dont les autres seront les membres principaux et indispensables. Le Christ, avant de les quitter, rendra plus étroits et tout à fait indissolubles les liens qui les rattachent entre eux.

(1) *Mathieu*, x, 2, 4.

En attendant, il s'agit de former ces douze hommes et d'en faire des apôtres. Pour cela, il faut commencer par les instruire, puisqu'ils doivent être les docteurs des nations. Chose singulière mais qui se justifie fort bien lorsqu'on y réfléchit, le Christ a suivi une voie bien différente de celle où s'engagent d'ordinaire les princes de la science humaine. Ceux-ci, nous ne parlons que des plus illustres, ont la prétention de faire école. Leur gloire consiste à s'attacher des disciples qui rediront leurs enseignements. Toutefois ces disciples sont, pour l'ordinaire, des échos peu fidèles. N'ont-ils pas, eux aussi, leur indépendance, très légitime, du reste, lorsqu'elle est sagement comprise? Pourquoi recevraient-ils passivement des leçons qui n'ont rien d'infailible? Il leur est bien permis de les modifier dans les points qui leur sembleraient défectueux! Les maîtres un peu expérimentés le savent bien; pour transmettre leur doctrine, ils ont recours à un moyen plus sûr, c'est le livre. Quand ils ont donné à leur pensée une expression bien nette et bien précise, ils espèrent que la postérité pourra jouir pleinement du fruit de leurs investigations et de leurs études. Jésus-Christ a adopté une méthode différente, il n'a rien écrit. En voici les raisons : un livre est une chose inerte qui ne se propage ni ne se défend. Qu'on prenne les œuvres les plus illustres, celles qui ont survécu à toutes les autres et portent l'empreinte du génie. Quelle influence exercent-elles sur l'esprit de nos contemporains? Presque aucune, quand elles ne favorisent point les passions. De plus, ces œuvres sont impuissantes à se défendre elles-mêmes. Avant la découverte de l'imprimerie, on en altérait les textes; aujourd'hui, il est vrai, ces altérations matérielles sont devenues plus difficiles, à peu près impossibles. Mais, si l'on ne peut falsifier la lettre, on en fausse le sens. Chacun le torture à sa fantaisie.

Pour tous ces motifs et pour bien d'autres encore, Jésus-Christ voulut, non point écrire ses enseignements sur des feuilles de parchemin, mais les graver dans l'âme de ses dis-

ciples. Il choisit ceux-ci ignorants, dénués de toutes les connaissances humaines, afin que leur intelligence fût comme une table rase, plus apte à recevoir l'impression de la loi nouvelle. Ainsi Dieu avait gravé l'antique Décalogue sur des tables de pierre, au sommet du Sinaï. Ces précautions ne semblèrent point encore suffisantes; l'esprit humain est si inconstant et si infirme, il varie sans cesse et garde difficilement ce qu'on lui a confié. En d'autres termes, il oublie, et plus souvent encore, il altère, poussé par un secret orgueil qui ne veut relever que de lui-même et regarde comme un joug intolérable toute vérité reçue. Si les disciples immédiats du Sauveur et les continuateurs de son œuvre à travers les siècles eussent été abandonnés à eux-mêmes, ils auraient certainement oublié et altéré ses divins enseignements. Le monde les aurait vus se diviser entre eux, lacérer son Évangile et s'en disputer les lambeaux déshonorés et impuissants. N'est-ce pas là le triste spectacle que les sectes nous offrent aujourd'hui?

Le fondateur du Christianisme se devait à lui-même, il devait à son œuvre d'écarter ce malheur. Pour prévenir tous les oublis et toutes les défaillances de mémoire, toutes les altérations de doctrine, pour rendre impossibles, parmi les siens, ces séparations radicales et ces divisions scandaleuses, il promit à ses apôtres de demeurer avec eux, tous les jours, jusqu'à la fin des siècles et de les animer de son Esprit. Nous aurons bientôt à indiquer, au moins brièvement, les merveilles opérées par cet Esprit au sein de l'Église.

Si la vérité révélée entre comme élément essentiel dans le Christianisme, elle ne le constitue point à elle seule. La grâce est nécessaire au même titre et son rôle sera tout aussi important. La grâce est cette vie divine qui, s'échappant des blessures et du cœur du Crucifié, fut infusée dans le vaste organisme catholique. Mais pour recevoir cette vie, il fallait à cet organisme des canaux souples et mystérieux que l'on compare d'ordinaire aux veines et aux artères du corps humain. La physiologie la plus élémentaire enseigne que le

sang coule dans ces vaisseaux d'une texture si délicate. Les artères se ramifient presque à l'infini dans toutes les parties de notre corps, et y distribuent la liqueur vitale qui les entretient et les répare. Ainsi font les sacrements qui sont les grandes artères de l'Église, et s'étendent et se ramifient à volonté. Nous voulons dire que, appliqués à toutes les âmes, et dans les circonstances les plus diverses, ils distribuent dans le vaste organisme catholique la vie divine de la grâce qui pénètre et sanctifie tout.

Jésus-Christ les institua lui-même. Il y mit l'efficacité souveraine de sa puissance et de sa sagesse, et aussi toutes les délicatesses de son amour. Nous le voyons à l'œuvre dès le début de sa vie publique. L'institution des sacrements marche de pair avec la promulgation de la doctrine. Descend-il dans le Jourdain pour y recevoir le baptême de Jean? C'est pour sanctifier à l'avance l'eau qui doit servir à la régénération des âmes et devenir la matière d'un baptême bien autrement efficace que celui du Précurseur. Cette efficacité est bientôt après l'objet d'un entretien mémorable. Jésus explique à un docteur de la loi, venu pour l'interroger au milieu de la nuit, que par le nouveau baptême l'homme renaît à une vie toute spirituelle, toute céleste. Le bon et naïf Nicodème ne put tout d'abord saisir cette doctrine qui pénètre aujourd'hui dans l'esprit de tous les enfants, instruits des premiers éléments du catéchisme. Enfin, sur le point de quitter la terre, Jésus détermine les paroles qui rendront efficace le rite baptismal, la forme du sacrement. « Baptisez les nations, dit-il à ses apôtres, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Ce fut l'une des dernières recommandations qu'il leur adressa.

Le pouvoir de remettre les péchés leur avait été accordé quelques semaines auparavant. Comme ils étaient réunis dans le cénacle, et remplis de terreur au seul souvenir de la Passion, le Christ leur apparut et, soufflant sur eux, il leur dit : « Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à qui vous les relien-

dre. » Ce fut là l'origine du sacrement de la Pénitence. Dans ce même cénacle, la veille de sa Passion douloureuse, Jésus instituait la sainte Eucharistie et chargeait ses apôtres de renouveler ce qu'il venait d'opérer sous leur yeux. Par le fait même il les sacrait pontifes et les associait à son propre sacerdoce. Le même acte donnait naissance à deux sacrements qui demeureront éternellement inséparables. L'Ordre subsiste principalement en vue de l'Eucharistie et la fonction la plus essentielle comme la plus auguste du prêtre est de donner aux âmes le pain qui les nourrit. Nous saisissons ici, comme dans la promulgation du dogme et la formation intellectuelle des apôtres, comme dans la constitution de la hiérarchie ecclésiastique, cette progression lente qui est la loi de tout ce qui vit. Un organisme quel qu'il soit ne s'achève pas en un jour; les linéaments principaux, les parties les plus essentielles apparaissent tout d'abord; le reste viendra en temps opportun.

Avec sa doctrine et sa grâce, le fondateur de l'Église devait communiquer aux apôtres ou, pour mieux dire, à la hiérarchie catholique ses propres pouvoirs. Il le fit d'une façon complète et définitive au dernier instant sur la colline de l'Ascension : « Toute puissance, leur dit-il, m'a été donnée au ciel et sur la terre : *Omnis potestas mihi data est in cœlo et in terra.* » Lorsqu'on étudie avec attention l'usage que le Sauveur avait fait de cette toute-puissance, au cours de sa vie terrestre, on découvre qu'il l'avait exercée sur la nature entière, tout d'abord sur la nature physique et matérielle dont il suspendait ou modifiait les lois au gré de ses volontés souveraines. C'est là ce que l'on peut appeler son pouvoir miraculeux. Plus souvent encore, il exerçait son empire sur les âmes, dans le but de les transformer et de les régénérer. C'est ce que l'on pourrait nommer ses pouvoirs sanctifiants. Ces derniers devaient être communiqués à l'Église sans limite ni mesure. Elle en aurait besoin durant tous les siècles pour remplir la mission dont il la chargeait. Aussi furent-ils transmis dans leur absolue intégrité au collège apostolique



qui en eut la pleine et complète administration. Les successeurs de Pierre ont seuls hérité de cette plénitude. Les évêques successeurs des apôtres n'en jouissent que partiellement. Sans doute la communication qui leur est faite de ces pouvoirs est très adondante et tout à fait nécessaire. Nul homme au monde, pas même le pape, n'a le droit de la supprimer ni même de la modifier essentiellement, toutefois elle n'est que limitée. Enfin les degrés inférieurs de la hiérarchie y participent dans des mesures très diverses sous le contrôle de l'épiscopat. Ainsi ces pouvoirs sanctifiants que nous appelons dans le langage de la théologie catholique pouvoirs d'ordre et de juridiction, sortis du cœur de Jésus, suivent une marche descendante. Ils n'arrivent aux membres inférieurs qu'en passant par les membres intermédiaires. Évidemment cette communication ne s'opère qu'autant que les membres adhèrent les uns aux autres. L'union de tout le corps est ainsi entretenue et solidifiée. Ces pouvoirs, nous parlons ici surtout des pouvoirs juridictionnels, sont comme les muscles et les tendons qui en soudent toutes les parties.

La puissance miraculeuse qui résidait dans la personne du Sauveur n'était point également nécessaire à la régénération du monde, si ce n'est au début même et pour l'établissement du Christianisme. Aussi ne fut-elle communiquée qu'aux disciples immédiats qui en usèrent largement. La transmission n'en devait être ni continue ni régulière ; elle ne fut attachée à aucun rite. Dieu en personne donne encore cette puissance miraculeuse, quand et comme il lui plaît, à quelques privilégiés, dans des circonstances assez rares et pour répondre à des nécessités particulières. Est-il besoin de le dire ? Ces nécessités particulières se rapportent toujours à la fin générale qui domine et commande tout le reste, la sanctification du monde. Mais comme cette sanctification peut être obtenue dans les conditions normales, avec les ressources indiquées plus haut, le déploiement de la puissance miraculeuse est une sorte de luxe que la

Providence n'étale qu'exceptionnellement dans le gouvernement de ses créatures.

La hiérarchie catholique ainsi organisée, avec son dogme, ses sacrements, ses pouvoirs d'ordre et de juridiction, manquait encore d'un élément essentiel, le plus nécessaire de tous, puisque sans lui tous les autres seraient demeurés inertes. L'organisme catholique façonné par la main du Sauveur ressemblait un peu au corps du premier homme, façonné lui aussi par la main créatrice, avant qu'il eut senti sur son front et dans ses veines le souffle tout-puissant qui allait le vivifier (1). Ce corps humain était complet et déjà beau, doué de tous ses organes qui ne demandaient pour ainsi dire qu'à commencer leurs fonctions. Mais l'âme était absente. Ce ne fut qu'après avoir été pénétré, par le souffle divin qu'il se dressa riche de vie et d'immortalité. Une âme lui avait été donnée : *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ et factus est homo in animam viventem.*

L'organisme catholique devait être, lui aussi, pénétré par le souffle tout-puissant : un principe de vie allait bientôt lui être donné. Jésus l'avait bien des fois promis à ses apôtres. Il s'était plu à décrire les effets de son action toute-puissante, surtout dans le dernier entretien qu'il eut avec eux après la célébration de la Cène. Il suffit de méditer un peu attentivement ses paroles pour comprendre que tout, au sein de l'Église, devra se faire par cet Esprit. C'est l'Esprit divin, troisième personne de l'adorable Trinité, l'Esprit du Père et du Fils, envoyé par eux, qui éclairera cette conscience de l'Église où les dogmes gisaient encore incompris. Il rappellera aux Apôtres ce que le Christ lui-même leur a enseigné. Au besoin, il portera plus loin ses leçons ; toute vérité nécessaire ou simplement utile pour le salut du monde recevra de lui une manifestation suffisante. Son souffle tout-puissant mettra en circulation la grâce et la vie. Il aura sa part d'influence dans l'administration des Sacrements, ou

(1) *Genèse*, 1.

plutôt tous les sacrements tireront de lui leur efficacité. S'ils ont été institués par le Christ, ils ne peuvent être appliqués et rendus féconds que par la vertu de l'Esprit qui remplit l'Église tout entière. De même, les pouvoirs d'ordre et de juridiction ne s'exercent et ne sont communiqués qu'autant que l'Esprit préside à leur transmission et à leur mise en œuvre. Le Pontife ne dit-il pas à ceux qu'il consacre ces paroles que le Sauveur adressait à ses apôtres : « Recevez le Saint-Esprit : *Accipite spiritum sanctum.* »

Pour tout résumer en quelques mots : l'Esprit-Saint est l'âme même de la grande institution catholique ; seul, il fait mouvoir ce vaste organisme que nous appelons l'Église. Son action s'exerce sur chacun des membres, le pénètre et le sanctifie. Malheur à celui qui ne sent plus son influence, il ne tient plus au corps que par quelques fibres desséchées ; c'est un membre désarticulé, la séparation ne tardera pas à être absolue, définitive.

L'avènement de cet Esprit n'eut lieu que dix jours après l'Ascension du Sauveur. Aussi les synoptiques, et même le quatrième Évangile n'en contiennent-ils que la promesse. Pour ne point laisser inachevé ce rapide tableau de la fondation du Christianisme, il nous faut emprunter le récit de ce grand fait au livre des Actes. En quittant la montagne des Oliviers où ils avaient vu le divin Maître s'élever triomphant dans les cieux, les Apôtres s'étaient retirés dans le Cénacle, et là, sous la présidence de la Sainte Vierge, ils faisaient monter vers Dieu de constantes supplications. Pierre se leva et en quelques mots il fit remarquer la mutilation que le collège apostolique avait subie, par suite de la trahison et de la mort ignominieuse de Judas. Choisissons, dit-il, parmi les disciples attachés à nous dès le commencement, un homme qui ait vu de ses propres yeux tout ce qui s'est passé, depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où Jésus nous a été ravi. Cet homme sera avec nous le témoin autorisé de la résurrection. Les apôtres présentèrent deux candidats : Joseph Barsabas, surnommé le Juste, et Mathias ; puis ils se mirent en

prières. « Seigneur, disaient-ils, vous qui pénétrez le fond des cœurs, faites-nous connaître lequel de ces deux disciples il vous a plu d'élire. » Le sort désigna Mathias qui s'adjoignit aux Onze et compléta ainsi le collège apostolique.

Le jour de la Pentecôte, comme les Apôtres étaient en prières, il se fit soudain un grand bruit dans le ciel : on eût dit une violente tempête s'abattant sur la maison où les Douze étaient réunis. « Des langues de feu apparurent et se reposèrent sur leurs têtes, et tous furent remplis du Saint-Esprit. Ils commencèrent à s'exprimer en différents idiomes, selon que cet Esprit le leur inspirait. »

L'Esprit descendu sur les Apôtres en cette grande solennité n'a point quitté l'Église; il habite toujours en elle et opère dans son sein les merveilles que nous avons exposées.

De la solennité de la Pentecôte datent et la naissance de l'Église et l'achèvement du Christianisme. Ses conquêtes ne doivent plus nous étonner : les forces divines qu'il recèle expliquent suffisamment sa rapide propagation.

## II

Sitôt que la dogmatique révélée s'affirma dans ces prédications apostoliques dont nous connaissons les saintes audaces, elle dut nécessairement impressionner les esprits dignes de l'entendre. Elle leur apportait de si étonnantes lumières et entr'ouvrait de si vastes horizons ! Les hommes se débattaient alors au sein de la nuit la plus profonde, sans savoir d'où ils étaient venus, où ils allaient, et par quel chemin ils devaient marcher. Les esprits cultivés demandaient inutilement la solution de ces problèmes redoutables aux écoles de philosophie. Ces écoles n'avaient à leur offrir que des spéculations aussi vaines, aussi inacceptables que les rêveries les plus absurdes des mythologies païennes. Cette solution si long-

temps cherchée, le Christianisme la leur donnait nette, précise, en des termes si simples que les enfants eux-mêmes pouvaient les saisir. Comment tant d'esprits curieux et avides n'en auraient-ils pas été profondément impressionnés?

Nous sommes aujourd'hui dans des conditions assez défavorables pour bien juger de l'effet produit alors par la dogmatique révélée. Les clartés que cette dogmatique répand tout autour de nous ne nous saisissent plus autant; nous nous y sommes habitués, comme les yeux s'habituent à une lumière plus vive. Parfois même nous ne savons plus les distinguer de celles qui viennent de notre raison. Mais à l'apparition du Christianisme, pareille illusion était absolument impossible. La raison humaine doutait de tout et surtout d'elle-même; elle n'en fut que plus frappée de ces affirmations dogmatiques qui contrastaient si étrangement avec les hésitations et les incertitudes partout répandues.

Nous pouvons dire la même chose de la grâce. Le livre des *Actes* nous apprend combien furent surprenantes ses premières manifestations. On la compare très souvent à un fleuve, et cette comparaison nous semble juste. Cependant il faut remarquer que, à la différence des autres fleuves, celui de la grâce ne reçoit pas d'affluents. Il sort tout entier du Sacré-Cœur de Jésus et, en jaillissant de cette source, il a, dès le premier instant, toute son ampleur et sa magnifique impétuosité. On dirait même que ses ondes régénératrices sont alors plus abondantes qu'elles n'ont jamais été depuis. Elles n'ont point encore rencontré ces terres ingrates, ces âmes desséchées qui les boivent sans rien produire. Les premiers chrétiens qui reçurent la grâce lui donnèrent un généreux concours; les fruits en furent si extraordinaires qu'ils nous émerveillent après dix-neuf siècles encore.

La puissance miraculeuse dont les Apôtres avaient été investis entra immédiatement, elle aussi, en exercice, et le livre des *Actes* nous dit avec quel éclat! Contentons-nous d'en citer un seul fragment aussi extraordinaire que tout ce que

nous avons lu dans les Synoptiques : « Un jour, Pierre et Jean montèrent au temple pour la prière de la neuvième heure. Un infirme mendiait à la porte dite Spécieuse, où des mains charitables l'apportaient chaque matin; il avait toujours été privé de l'usage de ses jambes. Voyant approcher les deux Apôtres, il redoublait ses supplications. « Regarde- » nous bien, » dit Pierre au paralytique qui, les yeux fixes et le bras tendu, comptait recevoir une aumône. « Je n'ai ni » or ni argent, ajouta Pierre; mais ce que j'ai, je te le donne : » au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi et marche. » Et, le prenant par la main, il le soulevait. Tout à coup, les jambes de l'infirmes s'affermirent si bien qu'il marchait librement. Il sautait même en signe de joie, et entra dans le temple avec les Apôtres pour remercier Dieu. La foule, qui le connaissait parfaitement, en était dans l'admiration (1). » Ce n'était là qu'un début. Les miracles opérés par les Apôtres devinrent si nombreux « que les malades et les infirmes qu'on leur apportait remplissaient les places publiques. Ces malheureux étaient étendus là, sur de petits lits ou de pauvres grabats, attendant le passage des hommes de Dieu. L'ombre de Pierre seule suffisait à les guérir, et tous s'en retournaient délivrés de leurs infirmités (2). » Le Sauveur lui-même n'a rien fait de plus étonnant.

La puissance juridictionnelle et sanctifiante que les Apôtres exercent sur les âmes n'est pas moins extraordinaire. C'est elle surtout qui inquiète les princes des prêtres et les chefs de la synagogue. Ces ennemis sentent d'instinct que là se trouve le principe régénérateur qui va soulever et transformer le monde. C'est à elle qu'ils s'en prennent. Ils défendent aux Apôtres, non pas précisément de faire des miracles, « mais de prêcher au nom de Jésus et de vouloir faire retomber son sang sur la nation (3) ». Ces dernières paroles étaient plus vraies que les Pharisiens ne pouvaient le suppo-

(1) *Actes*, III, 1, 2.

(2) *Actes*, V, 15.

(3) *Actes*, V, 27, 28.

ser; ce que les Apôtres essayaient, en effet, c'était d'attirer sur le peuple tout entier le sang du Sauveur, mais comme une rosée bienfaisante et régénératrice. Ils n'y réussirent qu'en partie, il faut bien l'avouer. Quoi qu'il en soit du résultat final, leur puissance fut telle dès les premiers jours qu'elle suffit à tenir en échec la Synagogue tout entière. Bientôt ils se mesurèrent avec des autorités plus hautes, encore plus brutales et plus sanguinaires, et ils finirent par en triompher.

Les causes de la grande révolution qui s'opéra à cette époque nous sont maintenant connues.

Afin d'en mieux faire ressortir l'efficacité, l'apologétique se plaît à énumérer les difficultés immenses, les obstacles en apparence insurmontables que le Christianisme rencontra au milieu du monde romain. Elle nous rappelle la corruption de cette société, les passions et les vices qui la rongeaient; elle nous montre le paganisme tout puissant, les préjugés de la fausse philosophie, les rêveries mythologiques, toutes les erreurs accréditées, consacrées par des siècles de prescription. Toutes les classes de la société étaient hostiles à une rénovation religieuse qui exigeait les plus pénibles sacrifices. Les puissants et les riches, menacés dans leurs habitudes sensuelles et voluptueuses par l'austère morale de l'Évangile, lui vouèrent une haine mortelle. Les philosophes, ces esprits infatués de leur fausse et dangereuse sagesse, affectèrent le plus profond mépris pour cette doctrine nouvelle prêchée par de pauvres bateliers sans culture et sans lettres. Et même, à leurs yeux, était-ce là une doctrine? N'était-ce pas plutôt un amas incohérent de rêveries et de fables? Visions sans réalité, apparitions de fantômes, aspirations sans but, le tout ne valait pas un quart d'heure d'examen. Enfin, ces répugnances instinctives, ces aversions haineuses, ces mépris calculés et hautains opérèrent bientôt leur concentration dans les sphères gouvernementales. Les hommes d'État s'aperçurent que la religion nouvelle, en se propageant dans les masses si longtemps opprimées, y créait un certain

sentiment de dignité morale qui bientôt aurait conscience de sa force. Un vague pressentiment de l'immense révolution qui se préparait les saisit. Pendant trois siècles ils édictèrent leurs sanglants arrêts et immolèrent des millions de victimes.

Le Père Lacordaire, avec la sagacité de son génie, est allé chercher dans les profondeurs de la nature humaine les causes de cette aversion instinctive des hommes de science et des hommes d'État pour le Christianisme. Il nous les a décrites avec cette magie d'expression qui n'appartient qu'à lui (1).

Les forces les plus imposantes se dressèrent donc dès le premier instant contre le Christianisme : la science, la philosophie, la littérature, la richesse, le pouvoir, tout fut contre lui.

Ce point de vue de l'apologétique est d'une parfaite justice, et il faut le maintenir en dépit de toutes les dénégations. Rien ne fait mieux ressortir la divinité du Christianisme que l'opposition radicale, irréductible, qui exista toujours entre lui et ce monde païen dont il triompha si rapidement. Répétons-le : Ce triomphe est dû aux énergies essentielles et intrinsèques de la vérité dogmatique, de la grâce et des sacrements, des pouvoirs d'ordre et de juridiction. Ces forces divines mises en œuvre par les Apôtres, sous l'impulsion et la direction du Saint-Esprit, sont les causes effectives et véritablement productrices des premières et décisives conquêtes du Christianisme.

Pourtant, on aurait tort de l'oublier, la religion nouvelle rencontra, au milieu du monde romain, certains concours très précieux qui contribuèrent à cette révolution. Ce sont là, il est vrai, des causes bien secondaires qui, laissées à elles-mêmes, n'auraient absolument rien produit. Elles n'ont eu quelque efficacité et ne sont entrées en exercice que sous l'action supérieure des forces divines mentionnées plus haut.

(1) *Seizième conférence de Notre-Dame.*



De même, l'homme qui fait un acte de foi surnaturel ne l'aurait jamais posé, si la vérité religieuse n'avait été présentée à son esprit et si la grâce n'avait sollicité son cœur. Niera-t-on pour ce motif la participation très réelle de sa liberté à l'acte qui commence son salut? Un acte surnaturel est-il donc sans lien avec la nature? ou plutôt n'en sort-il pas aussi bien que de la grâce elle-même? La conversion du monde romain ne s'est point opérée selon d'autres lois.

Pour serrer de plus près la question, il suffirait de regarder un peu attentivement le fond de l'âme humaine et de se rappeler notre déchéance originelle. Toutes nos puissances ont été entamées (1), mais aucune n'a été détruite. La raison, même chez les païens, n'était point tellement pervertie

(1) Ce mot « entamées » nous semble exprimer fidèlement la perte de cette *intégrité de nature*, qui était l'un des fruits précieux de la justice originelle. Un être qui n'a plus son intégrité native, *natura integra*, est un être entamé. Que signifie autre chose le *vulneratum in naturalibus* des théologiens scolastiques? Une blessure, quelle qu'en soit la cause, entame plus ou moins profondément l'être qui la reçoit. Le concile de Trente nous dit d'une façon très précise en quoi consiste cette blessure, du moins, quant à ce qui concerne le libre arbitre. — *Tametsi in eis liberum arbitrium minimè extinctum esset, viribus licet attenuatum et inclinatum*. Les autres facultés subirent, elles aussi, des pertes analogues : un certain affaiblissement et une propension malheureuse vers ce qui n'était point leur objet propre.

Nous savons fort bien cependant qu'il ne faudrait point outrer cette doctrine. Elle deviendrait fautive. Ainsi, il serait faux de dire que les facultés humaines ont été atteintes par la chute adamique en ce qu'elles ont d'essentiel. Dieu aurait pu fort bien créer l'homme dans un état purement naturel, identique à celui qui a suivi la chute. Aussi, les perturbations produites dans la nature humaine par le péché originel ne sauraient-elles être données comme des preuves apodictiques et rigoureusement démonstratives de ce péché.

Nous croyons cependant qu'il est d'un intérêt suprême de les mettre, de nos jours surtout, dans une vive lumière. Rien n'est plus propre à humilier l'orgueil naturaliste qui est la plaie contemporaine et l'un des plus grands obstacles à la foi.

Ces explications sembleront sans doute superflues à tout homme qui nous lira sans parti pris. Elles sont faites pour prévenir certaines interprétations que contrediraient du reste bien des pages de ce livre.

qu'elle n'eût encore assez de force pour distinguer le vrai du faux et se créer de réelles certitudes. Un certain ensemble assez incomplet de vérités naturelles lui restait. Trop souvent ces vérités étaient méconnues et comme submergées par l'erreur et le mensonge; mais elles ne tardaient pas à reparaitre. On eût dit ces rochers engloutis sous les flots, à la marée montante, mais que l'on retrouve aussi fermes et aussi indestructibles après le reflux.

La volonté avait eu un sort pareil. Certes bien des passions, surtout à cette époque, l'avaient affaiblie et dépravée à tel point qu'elle semblait condamnée à un éternel esclavage. Cependant, elle portait toujours dans son sein les forces suffisantes pour briser plusieurs de ses chaînes et reconquérir une liberté partielle. Bon nombre de ses actes étaient imprégnés de cette bonté primordiale dont Jésus l'avait douée, au jour où il la créa.

De même, le cœur égaré aimera ce qui est laid, odieux et criminel. Tôt ou tard cependant, il pourra être averti par les désenchantements qui naissent de ces égarements eux-mêmes. Le beau et le bien gardent toujours la puissance de l'émouvoir.

Ce sont ces parties à demi préservées de la nature humaine auxquelles le Christianisme faisait appel. Elles ne tardèrent pas à lui répondre et conspirèrent avec lui pour la régénération de l'univers. Pourquoi le méconnaître? Outrager la nature serait-il donc un moyen de glorifier le Dieu qui en est l'auteur? Ainsi s'expliquent les ressources que le Christianisme trouva éparses dans le monde romain, les sympathies ardentes et les dévouements, trop rares mais généreux, que suscita son apparition. D'autre part, les haines farouches contre lesquelles il se heurta ne se conçoivent que trop. Elles venaient de ces passions et de ces vices qui avaient marqué de leur empreinte les lois, les institutions, tous les éléments de cette civilisation raffinée et corrompue. Haines et sympathies sont comme unies et entrelacées. Elles s'appellent, se provoquent ou du moins s'accompagnent

comme l'ombre et la lumière. Le Christianisme les rencontra ainsi mêlées dans tous les rangs et à tous les degrés de l'échelle sociale.

### III

L'appoint que les classes inférieures et, en particulier, les esclaves, apportèrent au Christianisme fut moins considérable qu'on le croit assez généralement. On a fait leur rôle un peu trop brillant, pour tout refuser ou à peu près aux classes supérieures. L'Histoire mieux consultée commence à rectifier des thèses longtemps admises de confiance.

Sans doute, la religion nouvelle était trop secourable aux petits et aux pauvres pour ne pas être accueillie par eux avec gratitude. Ce fut comme un souffle bienfaisant qui passa sur ces masses attachées à une glèbe honteuse, et courbées sous le bâton du maître. Ces malheureux se redressèrent instinctivement. Lorsqu'ils virent ce Sauveur leur tendant les bras et demandant à les presser sur son cœur, eux les délaissés et les haïs, beaucoup furent comme emportés par un élan de confiance auquel ils ne songèrent même pas à résister. Il y avait tant de ressemblance entre eux et ce Christ meurtri de coups et couvert de saignantes blessures. Certes, ils étaient plus aptes que les puissants et les riches à comprendre le mystère de la Rédemption par la Croix.

Toutefois n'exagérons rien, il suffirait d'outrer un peu ces considérations pour arriver à la théorie des libres-penseurs qui voudraient voir dans le Christianisme une révolution sociale plutôt qu'une régénération religieuse. A leurs yeux, le Christ est un révolté qui n'a réussi qu'en faisant appel à la foule contre le patriciat. Ils transforment ainsi le Sauveur en une sorte de Marius mystique qui a remplacé les moyens

violents par des influences morales plus efficaces pour remuer à fond un pays et surtout un monde.

Ce point de vue est entièrement faux. Le Christianisme ne se posa point comme une doctrine sociale, mais religieuse ; son but était de tout purifier sans rien détruire. L'un des aspects les plus miraculeux de cette époque si fertile en miracles fut la constante fidélité des martyrs à cet empire romain qui ne se lassait pas de les assassiner. Au quatrième et au cinquième siècle, lorsque les barbares en ébranlaient les assises, les Pères de l'Église reculaient d'effroi à la seule pensée de sa destruction. Il leur semblait que tout allait s'effondrer avec lui. Ni Jésus-Christ ni ses apôtres n'avaient songé à modifier brusquement cet empire, en proclamant l'abolition de l'esclavage universellement consacré par les lois. Jamais ils ne promirent aux malheureuses victimes de cette grande iniquité la rupture de leurs chaînes. Il fallait tout d'abord refaire leur conscience, les rendre capables de cette liberté qui devait être la tardive et lointaine conséquence de leur régénération spirituelle. Qu'on lise la lettre de saint Paul, véritable code de l'émancipation, on verra que l'Apôtre renvoie à son maître l'esclave Onésime engendré à Jésus-Christ, mais sans demander sa délivrance. Il prie simplement Philémon de voir dans cet esclave un frère et, pour le reste, s'en remet à sa générosité. Philémon ne s'arrêtera point à ce qui lui est demandé, mais il fera beaucoup plus. L'Apôtre l'espère ou plutôt il le sait (1).

Le code libérateur fut appliqué de point en point et sur la plus large échelle, mais il fallut pour cela des siècles. Le chancre de l'esclavage ne céda que peu à peu ; il subsista même sous une forme adoucie au sein de la société chrétienne. En plein moyen âge, le servage confinait par quelques côtés à l'esclavage antique. Dans nos temps modernes ne voit-on pas de malheureux nègres arrachés, par la violence et par la ruse, au sol africain pour être transportés sur tous

(1) *Épît. à Phil.*

les points de l'Asie musulmane? L'Amérique, que l'on dit être la terre classique de la liberté, leur a longtemps fait subir une servitude aussi dure que celle de Rome païenne. Leur émancipation, fort incomplète encore, ne date que d'hier, et elle a coûté des torrents de sang.

Au premier siècle, les sages eux-mêmes étaient loin de prévoir toute la portée de ce mouvement. Les infortunés qui gémissaient sous le joug n'en avaient certes pas le moindre soupçon. Ce mouvement commença cependant d'assez bonne heure, dès que les patriciens se convertirent. En se faisant baptiser, ils accordaient assez souvent la liberté aux malheureux attachés à leurs terres. Mais l'effet qu'auraient dû produire ces émancipations était atténué par les mesures analogues qu'inspiraient des motifs moins désintéressés et moins purs. Aux derniers temps de la République, des patriciens engagés dans les luttes politiques émancipaient eux aussi leurs esclaves. Les nouveaux affranchis étaient, par le fait même, investis du droit de Cité. Conduits au forum en troupes nombreuses, ils faisaient par leurs votes pencher la balance du côté de leurs anciens maîtres, dont ils demeuraient les clients aussi méprisés qu'autrefois.

Le but immédiat et direct du Christianisme fut donc, aux yeux des petits et des pauvres, non un affranchissement encore lointain, mais la régénération spirituelle et le salut de leur âme. Ils durent l'accepter d'abord comme une doctrine simplement religieuse, et cette acceptation ne se fit pas sans difficultés. Ces difficultés furent moindres que dans les classes supérieures, mais elles nous paraissent encore très graves. Aussi, bien souvent, les petits et les pauvres ne se montrèrent point favorables à la religion nouvelle. Nous en avons des preuves trop nombreuses dans ces mouvements populaires qui se produisirent contre les Chrétiens sur presque tous les points de l'empire. Le petit peuple, les affranchis besoigneux et les esclaves y prirent une part considérable. Faut-il s'en étonner? La dépravation morale, résultat nécessaire de leur condition, était une préparation bien mauvaise aux vertus

austères et difficiles qu'exigeait la pratique chrétienne. Beaucoup ne surent que blasphémer cette religion divine qui leur apportait tout à la fois l'honneur et la liberté.

Le patriciat, pris dans sa généralité et considéré comme caste, fut toujours profondément hostile au Christianisme. Les documents les plus authentiques sont là pour le prouver. Du reste il y a toujours eu et il y aura toujours, dans le pouvoir et la richesse, quelque chose de réfractaire à l'esprit de l'Évangile qui est, avant tout, un esprit de renoncement et d'humilité. De plus, quand le pouvoir et la richesse sont possédés par un corps constitué depuis des siècles et plus ou moins fermé, les abus naissent et se développent facilement. Le temps finit par leur donner une sorte de consécration. Jamais aucun patriciat ne fut plus profondément corrompu que celui de Rome. Aussi ne sommes-nous nullement surpris de ses répulsions et de ses haines pour le Christianisme naissant. Il ne pouvait avoir qu'une aversion dédaigneuse pour une religion dénuée de ce prestige dont les siècles l'avaient entouré lui-même. Cette aversion devait être accrue par les anathèmes dont le Christ avait poursuivi la richesse, ou plutôt cette petite aristocratie juive, arrogante, tracassière et oppressive, vivant aux dépens du pauvre peuple. Ces paroles du Sauveur : « *Væ vobis divitibus*, malheur à vous, riches, » avaient retenti bien au-delà des carrefours de Jérusalem. Les échos de la publicité les portèrent, peut-être en les altérant, jusqu'à l'oreille des païens, et elles éveillèrent promptement les alarmes des détenteurs de la fortune.

Cependant, à vrai dire, le Christ avait anathématisé, non point la richesse elle-même, excellente en soi, mais les coupables abus que l'on en faisait, si bien qu'en paraissant la maudire, le Sauveur la servait encore. Il apprenait aux hommes à en user avec équité et modération. Quelques riches le comprirent et ils s'attachèrent à la personne de ce Dieu pauvre et humilié. Une fois les premiers sacrifices consommés sous l'action de la grâce, ces âmes d'élite se trouvèrent plus aptes que toutes les autres à gravir les âpres sen-

tiers de l'héroïsme chrétien. Nous en remarquons plusieurs dans l'entourage immédiat de Jésus. Madeleine la pécheresse n'était point pauvre ; ses scandales avaient fait bruit dans la classe élevée. Elle était connue du pharisien chez qui elle entra, afin d'arroser de ses larmes et d'embaumer de ses parfums précieux les pieds du divin Maître (1). A la mort de son frère Lazare, on voit accourir de Jérusalem un grand nombre de parents et d'amis qui s'empressent à la consoler, elle et sa sœur. Les pauvres ne sont point ainsi entourés, particulièrement aux heures de tristesse et de deuil.

Nous pouvons dire en général que les pieuses femmes qui s'attachèrent à Jésus jouissaient d'une certaine aisance. Quelques-unes devaient être riches, comme cette Jeanne épouse de Chusa, trésorier d'Hérode, et probablement cette Suzanne et les autres qui se faisaient une joie sainte de subvenir aux besoins des Apôtres (2). Ceux-ci étaient pauvres, il est vrai, et en les choisissant le Christ avait exigé encore l'abandon du peu qu'ils possédaient (3). Il faudrait peut-être faire une exception pour Lévi. Saint Luc nous le montre réunissant dans sa maison un très grand nombre de publicains, et y donnant en l'honneur du divin Maître un repas magnifique. Les scribes et les pharisiens en furent scandalisés. Ces renseignements, jetés comme par mégarde sur l'état de fortune de Lévi, n'indiquent pas précisément une situation gênée. Nous en dirons autant des deux hommes courageux qui rendirent au corps du divin Crucifié les derniers devoirs : Joseph d'Arimathie était riche et Nicodème siégeait dans les rangs de la Synagogue.

Ce ne furent point des pauvres qui vinrent les premiers de la Gentilité au Christianisme. Avant même que saint Pierre n'eût ouvert les portes de l'Église aux nations, le diacre Philippe, sur le chemin de Gaza, baptisait le trésorier de la reine Candace. L'introduction officielle des Gentils commençait

(1) *Luc*, VII, 36, etc.

(2) *Luc*, VIII, 3.

(3) *Mathieu*, IV, 20, 22.

un peu plus tard dans la personne du centurion Corneille. Ce Corneille était, paraît-il, un membre de la *Gens Cornélia* qui jeta un si grand lustre sur les plus beaux temps de la République. Le livre des Actes nous dit qu'il possédait des richesses considérables et répandait autour de lui de très grandes aumônes (1); il bâtit quantité de synagogues et conquérait la reconnaissance de la colonie juive de Césarée, et même de la nation tout entière (2). La conversion de cet officier romain entraîna celle de ses parents et de ses plus intimes amis, convoqués pour recevoir plus dignement le chef du collège apostolique (3). Ainsi se forma, sous le toit du centurion Corneille, l'une de ces Églises domestiques dont saint Paul parle assez souvent dans ses épîtres. Ces Églises supposent toujours une maison riche, avec un personnel plus ou moins nombreux d'affranchis, de clients ou d'esclaves gagnés à la vraie foi. Immédiatement avant de venir à Césarée, Pierre avait ressuscité une chrétienne qui faisait à Joppé des œuvres analogues à celles du centurion Corneille. Elle aussi répandait d'abondantes aumônes, nourrissait beaucoup de pauvres, leur fournissait des vêtements, et avait tissé de ses propres mains des tuniques que les veuves éplorées, réunies autour de son cercueil, montraient à l'Apôtre, en le conjurant de la rendre à la vie (4). Cette Tabitha surnommée Dorcas avait donc une grande situation.

Selon des exégètes très autorisés, les magistrats d'Éphèse qui se montrèrent dévoués à saint Paul, dans l'émeute où il manqua périr, n'obéissaient pas seulement à des sympathies naturelles pour la personne du grand Apôtre, mais à leurs convictions religieuses. Ils étaient chrétiens. Le livre des Actes et les Épîtres de saint Paul nomment, parmi les convertis, beaucoup d'autres personnages appartenant à la classe patricienne, ou du moins jouissant des avantages de la fortune :

(1) *Actes*, x, 3.

(2) *Actes*, x, 22.

(3) *Actes*, x, 24.

(4) *Actes*, ix, 36, 43.



Sergius Paulus, proconsul de Chypre (1), Éraste, trésorier-général de la ville de Corinthe (2), Priscille (3), femme d'Aquila, issue de l'ancienne famille des Prisci dans laquelle on avait compté autrefois tant de préteurs et de consuls, la riche Lydie (4) de Thyatire, Crispus (5), etc. Saint Luc nous raconte encore que, à Thessalonique, l'Apôtre gagna à Jésus-Christ une grande foule de prosélytes et de Gentils; parmi ces derniers se trouvèrent, en bon nombre, des femmes d'un haut rang. *Mulieres nobiles non paucæ* (6). Immédiatement après, saint Paul visitait Bérée où les Juifs eux-mêmes prêtèrent l'oreille à ses prédications. Le livre des Actes note en passant que ces Juifs étaient de condition supérieure à ceux de Thessalonique : *Hi autem erant nobiliores eorum qui sunt Thessalonicae*. Beaucoup de Gentils, ajoute-t-il, crurent à la parole sainte : entre autres des femmes de distinction (7).

Citons encore ces fidèles de la maison de Néron auxquels l'Apôtre consacre une mention spéciale dans l'Épître aux Philippiens. Ces saints, pour parler le langage consacré alors (8), devaient être assez nombreux dans le palais du tyran. Rapprochés par leurs convictions et leur ardente piété, ils se réunissaient dans quelques recoins ignorés de la demeure impériale. Là, peut-être entourés d'espions et déjà sous la menace de réels dangers, ils élevaient vers Dieu à demi-voix leurs supplications et leurs vœux, pour la conversion de leur maître et du vaste empire qu'il opprimait du poids de sa cruauté et de ses vices.

La classe aristocratique ne fut donc jamais absolument fermée, pas plus que les classes inférieures, à l'influence chrétienne. Des âmes d'élite répondirent, dès les premières

(1) *Actes*, XIII, 7.

(2) *Ad Rom.*, XXI, 23.

(3) *Ad Corint.*, XVI, 19.

(4) *Actes*, XVI, 14.

(5) *Actes*, XVIII, 8.

(6) *Actes*, XVII, 4.

(7) *Actes*, XVII, 11, 12.

(8) *Actes*, IV, 22.

heures, à l'appel de Dieu. Les scènes intimes et religieuses du palais de Néron se reproduisaient dans les somptueuses habitations du patriciat romain. Nous savons ce que l'on peut objecter contre la conversion du sénateur Pudens. Mais, après les découvertes de M. de Rossi et les inscriptions si savamment interprétées de la crypte de Lucine, il n'est plus permis d'élever les mêmes doutes sur le Christianisme de cette *Pomponia Græcina*, épouse de Plautius, vainqueur des Bretons, dont parle Tacite, au livre treizième de ses *Annales*. Voici donc une Romaine assez attachée à la religion nouvelle pour mettre à la disposition des chrétiens la vaste propriété où fut creusée l'une de nos célèbres catacombes.

M. Paul Allard, dans sa belle histoire des persécutions, nous a expliqué comment les premiers fidèles pouvaient se réunir sans trop attirer l'attention des païens. Il n'était pas rare de voir les grandes familles romaines consacrer de vastes terrains à la sépulture de leurs morts. Autour des monuments fastueux qu'elles élevaient à leur mémoire, venaient se presser les tombes plus modestes de leurs affranchis et de leurs clients. Les amis et les gens de la domesticité (nous savons combien parfois ils étaient nombreux), se réunissaient assez souvent dans ces sortes de nécropoles pour honorer le souvenir des morts. Ces usages universellement répandus servirent beaucoup les premiers chrétiens. Les lieux funéraires devinrent ainsi le centre de leurs réunions, leurs temples deux fois sacrés où se célébraient les augustes mystères et où s'entassaient les ossements de leurs martyrs.

En vain nous objecterait-on que, en dépit de tout, nous ne saurions signaler, au moins dans le premier siècle, que quelques noms aristocratiques dans la liste des fidèles, de rares individualités perdues au sein de ce patriciat si universellement hostile et si corrompu. La réponse serait facile : Bon nombre de ces riches et de ces puissants ont pu se convertir sans que leur souvenir nous soit parvenu. Des raisons de haute prudence commandaient la discrétion et la réserve. Trop de bruit autour de leur abjuration du culte des idoles

aurait compromis l'Église elle-même. Plus leur situation était élevée, plus le silence semblait de rigueur. Saint Paul aurait-il pu, par exemple, sans les plus graves inconvénients, désigner par leurs noms ces fidèles de la maison de César qu'il mentionne d'une façon générale? Nous serions très porté à penser avec M. Fouard que le cimetière Ostrien, où saint Pierre baptisait, était la propriété de l'un de ces riches convertis demeurés inconnus (1).

Avant la fin du premier siècle, l'action du Christianisme sur les classes lettrées fut tout aussi réelle que sur le petit peuple et le patriciat. Les sectes philosophiques elles-mêmes n'y échappèrent point complètement. Nous le savons de reste, le Christianisme rencontra ses pires ennemis dans les écoles de philosophie. La plus noble, celle des Stoïciens, se montra la plus acharnée. Une fois arrivés au pouvoir, ses sectateurs furent aussi sanguinaires que Néron. Tout a été dit sur les persécutions des Antonins. Cependant, dès le premier siècle, l'Évangile recueillit au sein des écoles des sympathies d'autant plus précieuses qu'elles furent plus rares. Saint Luc nous apprend, qu'après le fameux discours au sein de l'Aréopage, les esprits demeurèrent partagés : la plupart rejetèrent la doctrine nouvelle, mais quelques-uns l'acceptèrent, entre autres un membre même de ce tribunal, Denys (2). Une

(1) Un écrivain aussi remarquable par la sagacité de sa critique que par l'étendue de son érudition, M. Em. Cosquin, publiait récemment dans les *Précis historiques* (janv. 1870), sur l'*Église primitive* et la *Haute société romaine*, un article qui débute en ces termes : « Une des principales erreurs que, par ses explorations dans les catacombes de Rome et par ses travaux critiques incomparables, M. J.-B. de Rossi a définitivement bannies de l'histoire des origines chrétiennes, c'est celle qui représente l'Église comme ayant, au début, recruté ses adhérents dans la seule classe des prolétaires et des esclaves. Loin de confirmer cette prétendue vérité historique, l'étude des catacombes nous montre en effet que, dès les premiers temps, le Christianisme s'est répandu dans toutes les *classes de la société romaine*, et à ce sujet des faits nouveaux viennent assez fréquemment s'ajouter à ceux que l'illustre archéologue a signalés d'abord. » Nous sommes heureux de nous trouver en si parfaite conformité d'idées avec M. Emmanuel Cosquin dont l'article appuie singulièrement notre thèse.

(2) *Actes*, xvii, 32, 34.

tradition historique veut que Denys ait été d'abord évêque d'Athènes. Attiré ensuite à Rome par le désir de revoir son maître et ami, il n'y serait arrivé qu'après le martyre des deux apôtres Pierre et Paul. Le pape saint Clément l'aurait envoyé dans les Gaules où il serait devenu le premier évêque de Paris. Ce même Denys serait aussi l'auteur de la magnifique synthèse théologique qui porte son nom. En dépit des mutilations à jamais regrettables qu'elle a subies, cette œuvre excite encore notre admiration. Les fragments qui nous sont parvenus sont le livre des *Noms Divins*, les deux traités de la *Hiérarchie céleste* et de la *Hiérarchie ecclésiastique*, et enfin celui de la *Théologie mystique*. Nous en devons la traduction la plus élégante à l'habile plume de M. l'abbé Darboy, destiné à être un des successeurs de l'Aréopagite, et à rougir de son sang, lui aussi, le siège de Paris. D'après M<sup>gr</sup> Freppel et beaucoup d'autres, saint Denys a écrit ses remarquables ouvrages à Athènes, avant l'an 67, date probable de son départ pour Rome.

Nous le savons, il y a là deux redoutables problèmes que nous n'avons nullement la prétention de résoudre. Notre but est plus modeste. Qu'on nous permette de le poursuivre exclusivement. Nous ferons remarquer tout d'abord que les deux questions peuvent fort bien être disjointes. Celui qui admet l'authenticité des œuvres de l'Aréopagite n'est point pour cela obligé de croire à son épiscopat dans la Gaule. On a fait valoir, contre l'authenticité des écrits aréopagitiques, des arguments à la fois intrinsèques et extrinsèques. Ces écrits contiendraient des expressions et même des idées qui portent évidemment le cachet d'une époque postérieure. Nulle part, ajoute-t-on, ne se rencontre dans les écrivains primitifs la moindre citation de saint Denys, ni même la moindre allusion à ses ouvrages. Si le remarquable monument qu'on lui attribue eût existé, pourquoi les Pères apostoliques n'y auraient-ils pas puisé à pleines mains ? M<sup>gr</sup> Freppel a répondu à ces difficultés dans des pages aussi fortes qu'ingénieuses. Cependant son argumen-

tation n'a point convaincu tout le monde. Aujourd'hui encore bon nombre d'érudits persistent à croire que les écrits en question sont d'une époque postérieure. Ils auraient été rédigés par un moine peu soucieux de sa gloire personnelle. Cet anonyme les aurait probablement attribués à l'Aréopagite, afin de leur assurer un plus prompt succès.

Ce qui nous frappe le plus dans cette dernière hypothèse, c'est que cet anonyme si amoureux de l'obscurité ait choisi, dans l'antiquité apostolique, le nom de saint Denys de préférence à plusieurs autres qui durent nécessairement se présenter à son esprit. Pourquoi, par exemple, ne pas attribuer le livre de la *Hiérarchie ecclésiastique* à saint Ignace d'Antioche, si préoccupé de cette question ? Il eût été si naturel de supposer que le grand évêque se serait plu à donner, dans une œuvre plus vaste et plus haute que des lettres, tous les développements que comporte ce sujet. La différence du style s'y opposait, nous dira-t-on peut-être. La réponse est facile et se présente d'elle-même : on n'écrit pas un traité scientifique dans le calme au moins relatif de la vie ordinaire, comme on écrit des lettres, en courant à l'amphithéâtre où l'on doit mourir. C'est sur la route de Rome qu'Ignace, entouré de soldats et chargé de fers, a écrit ou dicté ses épîtres. L'anonyme du quatrième siècle aurait dû supposer, sans aucun doute, que ce même Ignace eût médité à tête reposée le traité de la *Hiérarchie ecclésiastique*, au sein de son Église d'Antioche, et dans les jours les moins troublés de son long épiscopat. Nous savons d'autre part que l'on a prêté à saint Ignace des lettres apocryphes, beaucoup plus longues que celles dont tout le monde reconnaît aujourd'hui l'authenticité (1). Eût-il été si difficile d'introduire parmi ces pièces apocryphes, rédigées à peu près vers la même époque, les livres des *Noms Divins*, de la *Hiérarchie ecclésiastique* (2), etc. ?

(1) Mæller : *La patrologie*, t. 1, p. 143.

(2) M. l'abbé Duchesne : *Leçons d'histoire*, t. I, p. 64, place dans la seconde moitié du quatrième siècle la fabrication des lettres attribuées à saint Ignace.

L'anonyme du quatrième siècle dut choisir Denys de préférence à Ignace, parce que l'Aréopagite avait non seulement laissé un renom de science, mais encore fondé à Athènes une école tout à la fois philosophique et religieuse. Cette école recruta ses adhérents parmi les différentes sectes qui agitaient la ville du bruit de leurs disputes. Peut-être les Stoïciens et les Épicuriens qui s'étaient émus à la voix de Paul, s'y agrégèrent-ils les premiers (1). Elle a laissé des traces continues dans l'histoire des premiers siècles. Les travaux qui en sont sortis, sans avoir l'éclat des œuvres attribuées à saint Denys, méritent cependant d'être remarqués. En l'an 123 au plus tard, Quadrat adresse à l'empereur Hadrien la première apologie. Au dire de saint Jérôme, ce Quadrat était évêque d'Athènes (2) et, dans cette circonstance, il agissait comme philosophe plus encore que comme Chrétien. Il espérait toucher ainsi plus sûrement un prince pénétré d'Hellénisme, et engoué de l'ancienne civilisation grecque. Un peu plus tard, en l'an 126, Aristide suivait la même voie. Il ne nous reste rien de son œuvre, pas plus que de celle de Quadrat.

L'historien Eusèbe (3) et saint Jérôme (4) nous apprennent que cet Aristide était un philosophe athénien. C'est à Athènes qu'il présenta son apologie à l'empereur. Il y citait des philosophes grecs pour démontrer la vérité du Christianisme. Enfin, d'après un auteur anonyme qui, au dire de Tillemont (5), n'est pas sans autorité, il y aurait décrit les divers genres de tortures qu'avait subies l'Aréopagite. Comment ne pas voir dans ces hommes les continuateurs de l'œuvre à la fois religieuse et philosophique de saint Denys ? Disons mieux : ce mouvement d'idées remonte jusqu'à saint Paul et n'a jamais cessé depuis le discours à l'Aréopage. A

(1) *Actes*, xvii, 18.

(2) Saint-Jérôme : *De viris illust.*, 19.

(3) Eusèbe : *Hist. ecclésiast.*, iv, 3.

(4) Saint Jérôme : *De viris illust.*, 30.

(5) Tillemont : *Mémoires*, t. 11.

lui seul, ce mouvement révèle combien fut profonde l'influence de la dogmatique chrétienne sur les esprits cultivés, au sein de l'ancienne Grèce.

A l'extrémité du monde romain existait un autre foyer intellectuel, cette ville d'Alexandrie, évangélisée par saint Marc qui en fut le premier évêque. Le Christianisme devait prendre là plus tôt qu'ailleurs une forme scientifique, dans cette célèbre école que l'on a nommée le *Didascalée*. Quelques historiens veulent faire remonter le *Didascalée* jusqu'à saint Marc lui-même. Dès lors on aurait tenté d'unir la philosophie à la foi et de donner aux néophytes, venus des gymnases païens, l'explication raisonnée de nos dogmes. Des professeurs y auraient conquis une certaine illustration, mais aucun fragment de leurs œuvres n'est parvenu jusqu'à nous. Ces renseignements sont bien vagues, bien incertains. Pour trouver quelque chose de précis et de positif, il faut arriver jusqu'à Pantène, le maître et le prédécesseur de Clément.

Mais, si plusieurs historiens reportent trop loin l'origine du *Didascalée*, l'éclat incontestable de cette célèbre école au deuxième siècle ne prouve-t-il pas que, depuis assez longtemps déjà, la dogmatique chrétienne exerçait une action puissante sur les lettres. Ce centre religieux et scientifique ne s'est pas formé en un jour ; les éléments en subsistaient épars, assez longtemps à l'avance. C'est là, sans doute, ce qui le rendit nécessaire et en assura le succès. Nous croyons donc ne rien exagérer en affirmant que, dès la fin du premier siècle, l'attention des philosophes alexandrins avait été vivement saisie par la dogmatique chrétienne. Pourtant, cette dogmatique n'avait pas encore reçu son dernier et magnifique couronnement, dans notre quatrième Évangile.

Nous serions tenté de donner, à notre affirmation, une extension beaucoup plus grande. A Antioche, à Tarse, à Éphèse, dans tous les centres intellectuels, les esprits cultivés et surtout les philosophes durent recevoir, de la prédication apostolique, de la publication des Évangiles, des Épîtres de saint Paul et des autres livres du Nouveau Testament, une

impression non pas toujours sympathique, mais beaucoup plus vive et beaucoup plus profonde qu'on ne le croit communément. Nous en avons une preuve irrécusable dans les écrits antichrétiens qui ne tardèrent pas à sortir de ces écoles. Le premier et le plus connu est le *Discours véritable* de Celse qui parut sous le règne d'Hadrien, à peu près en même temps que les apologies de Quadrat et d'Aristide. C'est une attaque à fond contre le Christianisme. Dogme, morale, faits miraculeux, l'auteur passe tout en revue et essaie de tout déshonorer. Nos rationalistes lui empruntent, aujourd'hui encore, et répètent des objections vieilles de dix-huit siècles et cent fois réfutées. Origène broya sous les coups de sa redoutable logique les misérables arguties du philosophe épicurien. Le *Discours véritable* ne nous est même connu que par les citations qu'en a faites l'illustre docteur. Ces citations sont si nombreuses, qu'il suffit de les rapprocher pour reconstituer entièrement l'œuvre du sophiste. Jamais Celse n'aurait entrepris un travail aussi considérable si le milieu philosophique où il vivait n'avait déjà été profondément remué par l'envahissement des idées chrétiennes. L'apparition du gnosticisme va nous en fournir une autre preuve encore plus convaincante.



## CHAPITRE TROISIÈME

### LE GNOTICISME ET LE QUATRIÈME ÉVANGILE

Le quatrième Évangile ne parut que longtemps après les synoptiques, vers la fin du premier siècle. Il fut écrit en grec, probablement dans cette ville d'Éphèse, si gracieusement assise sur le rivage de l'Asie Mineure, en face de la mer Égée, presque à la hauteur d'Athènes.

La cité tumultueuse dans laquelle saint Paul avait couru autrefois un véritable péril s'était un peu modifiée. Sans doute, elle n'était point complètement guérie de sa corruption et de son paganisme, mais la Chrétienté formée dans son enceinte par le grand Apôtre s'était développée. Tout près d'elle, sur cette terre de l'Asie Mineure avaient été créés d'autres diocèses. Quelques-uns, et leurs évêques eux-mêmes, s'étaient relâchés de leur première ferveur; c'est à ces évêques que furent adressées les sévères réprimandes, consignées aux premières pages de l'Apocalypse.

Saint Jean avait vu descendre dans la tombe presque tous les membres du collège apostolique. D'après un préjugé que lui-même fut obligé de combattre, son admirable vieillesse ne devait point finir. Le pape Clément, troisième successeur

de Pierre, occupait le siège de Rome et gouvernait l'Église. Le disciple bien-aimé allait l'illuminer tout entière, une dernière fois, des clartés incomparables de sa parole toujours inspirée. Nous l'avons vu : Mathieu avait écrit surtout pour les Hébreux, Marc pour les Romains, Luc pour les Grecs, Paul pour les Églises particulières auxquelles il envoyait ses Épîtres. Jean lui-même s'était adressé tout dernièrement, dans son Apocalypse, à ces Églises asiatiques qui subissaient plus immédiatement son influence. Mais les circonstances devenaient plus graves ; des monstres d'erreur s'agitaient autour de l'Église encore jeune et s'efforçaient de pénétrer dans son sein. D'un bout du monde à l'autre régnait une fièvre intellectuelle si violente, que rien de semblable ne s'était pas encore vu. Le gnosticisme, hydre aux cent têtes, commençait à se montrer, bientôt il portera partout la confusion et le trouble. Avant de descendre dans la tombe, Jean devait rendre à l'Église un dernier service. Il écrivit son Évangile et l'adressa à l'univers catholique, en le faisant précéder de l'admirable circulaire qui en est à la fois le prologue et l'exact résumé. *Quod fuit ab initio*, etc. (1).

Le quatrième Évangile est particulièrement remarquable, non seulement par ce qu'il contient, mais encore par la place qu'il occupe dans l'économie de la révélation, et par l'influence qu'il a exercée sur le développement historique de la dogmatique chrétienne. L'heure est venue d'en aborder l'étude.

## I

Rien n'est difficile à analyser comme la gnose du premier et du second siècle ; c'est un mélange confus des éléments les plus disparates, les plus opposés et même les plus contra-

(1) Saint Jean, *Première Epître*.

dictoires (1). On y rencontre les vieilles théories sacerdotales, sorties du fond des sanctuaires de l'Égypte, quelque chose de cette science ésotérique que la sagesse grecque avait vainement essayé de surprendre sur les bords du Nil. Voici de plus les arcanes de la théurgie chaldéenne, les théories panthéistiques de l'Inde, les systèmes plus humains de la philosophie hellénique. L'ancien polythéisme revient aussi bien souvent sous la plume des gnostiques, qui s'efforcent de l'expliquer de leur mieux. Tous les raffinements et les subterfuges d'une logique, plus subtile que sincère, ne leur coûtent rien pour donner à ce polythéisme des apparences un peu plus rationnelles. On sent qu'ils ne peuvent s'en défendre. Enfin, la plupart des systèmes gnostiques s'épuisent dans un effort toujours infructueux, pour unir à cet amas incohérent et mobile certaines parties de nos dogmes. Sans doute, ces fragments de la révélation sont grandement altérés. Peu compris d'abord, puis interprétés à faux, isolés de tout ce qui les éclaire, tronqués même dans ce qu'ils ont d'essentiel, ils sont encore reconnaissables et l'œil exercé ne s'y trompe pas. La ressemblance est parfois même si sensible, que l'on a considéré quelques-uns de ces systèmes comme de véritables hérésies. La gnose, tout d'abord scientifique, se fait de plus en plus chrétienne.

Un autre point de vue nous frappe ; ce mouvement intellectuel si considérable s'est produit presque exclusivement sous l'empire du Christianisme. La révélation de Notre-Seigneur, la prédication des Apôtres, la publication de nos livres inspirés, la formation en un mot de la dogmatique ont

(1) Sur les systèmes gnostiques consulter parmi les auteurs modernes :

M. l'abbé Duchesne dans ses savantes leçons d'histoire ecclésiastique.

Mœhler : *Origine du gnosticisme*.

M<sup>sr</sup> Freppel : *Les Pères apostoliques*.

Parmi les Pères et les premiers écrivains ecclésiastiques :

Saint Irénée : *Adv. Hæres.*

Tertullien : *Contra Marcion*, etc.

Nous ne saurions entrer ici dans des détails de pure érudition qui fatigueraient nos lecteurs.

donné l'impulsion à tous ces esprits, ont agité et troublé toutes les écoles. Les sectes philosophiques se sont senties menacées. Elles ont essayé une immense synthèse de toutes les erreurs qui avaient eu cours durant des siècles dans le but de l'opposer à la religion nouvelle. Le gnosticisme naquit d'une pensée hostile au Christianisme, mais il fut bien vite amené à transiger avec son ennemi ; de là, ces vaines tentatives d'accommodement avec nos dogmes, et les parties chrétiennes de la gnose.

On apprécierait très imparfaitement l'action du Christianisme sur les gnostiques de toute nuance, si on la mesurait d'après les ressemblances plus ou moins accusées de leurs systèmes avec nos doctrines. Il faut prendre la question de plus haut, considérer l'ensemble de ce mouvement, remonter jusqu'à son origine et en rechercher le principe. Toute action puissante dans le monde intellectuel provoque, presque toujours, une réaction qui essaie de l'égaliser ou plutôt de la surpasser. L'action du Christianisme avait été assez forte pour provoquer la réaction que l'on a nommée le gnosticisme, cette marée montante d'erreurs monstrueuses, qui s'entassèrent pendant plusieurs siècles les unes sur les autres, comme les vagues d'une mer courroucée. Pour bien faire saisir toute notre pensée, on nous permettra d'insister sur cette comparaison.

Un jour, nous étions allés dès le matin, quelques amis et moi, nous établir au sommet le plus élevé de roches granitiques qui se dressent fièrement en pleine mer, à une assez grande distance du rivage de notre chère Bretagne. Ces rochers, à demi séparés les uns des autres par des hachures irrégulières, forment une espèce de cirque que les flots envahissent par tous les côtés à la fois. Nous devions passer là toute la journée, et y jouir du spectacle d'une marée extraordinaire. Nous fûmes servis à souhait. A peine étions-nous installés, qu'une brise un peu fraîche, venant du large, se changea en véritable tempête. Nous vîmes accourir de grosses vagues, blanches d'écume et tonnantes de colère, qui

donnèrent l'assaut à notre cirque. Elles s'élançaient par bonds audacieux sur ces dentelures granitiques, où elles se déchiraient. Leurs plaintes stridentes, et je ne sais quels gémissements aigus qu'elles faisaient entendre en se retirant, retentissent encore à nos oreilles. Vingt fois repoussées, elles revenaient plus furieuses, et retombaient ensuite avec un sourd et lugubre grondement, comme pour ébranler les bases de la montagne rocheuse, sur laquelle nous ne nous sentions plus en parfaite sécurité. Le cirque que nous dominions du haut de notre observatoire fut enfin envahi. Les vagues se heurtèrent, plus de deux heures, sans s'apaiser une seule minute, sans pouvoir même se mêler ni se confondre. Quelle force avait donc soulevé ces masses liquides ? La force des vents et de la tempête ? Oui, sans doute, elle y avait beaucoup contribué. Cependant, la secrète et puissante influence qui leur avait imprimé le premier mouvement, venait de cet astre qui éclaire nos nuits et dont le disque argenté se montrait à l'horizon, lorsque nous quittâmes notre rocher.

Le Gnosticisme fut le vaste cirque où se heurtèrent dans un indescriptible pêle-mêle, sans jamais pouvoir se fondre, les plus monstrueuses erreurs, accourues de tous les points de l'horizon. Le bruit tumultueux commença dès le premier siècle pour se continuer pendant le second et le troisième ; il eut son retentissement dans toutes les écoles, au sein de toutes les sectes philosophiques : l'écho en est arrivé jusqu'à nous. Quelle pouvait bien être la cause de cette agitation, de cette fièvre intellectuelle ? Quelle force avait mis en mouvement tant de systèmes vieillis, qui essayèrent en vain de se rajeunir et de former ensemble une synthèse, acceptable aux esprits sensés ? Était-ce la force vitale que chacun de ces systèmes pouvait conserver encore, ou l'agitation déjà produite dans les écoles avoisinantes ? Ces différentes causes purent bien y être pour quelque chose et contribuer dans des mesures diverses à ce mouvement. Mais il était dû, plus encore et principalement, à la secrète et puissante influence de l'astre

magnifique qui montait à l'horizon, et projetait des rayons de plus en plus vifs et lumineux sur cette scène tragique, nous voulons dire : l'astre de la sainte et divine révélation.

Il y avait là un grand péril pour la foi naissante. On ne vit qu'un moyen de le conjurer, l'intervention directe, immédiate, de saint Jean alors parvenu à une extrême vieillesse. Il vivait à Éphèse, entouré de la vénération de tous, comme le plus illustre représentant du collège apostolique, le tendre et cher ami du Sauveur, le témoin autorisé de ses miracles et l'interprète inspiré des secrets de son cœur. Saint Victorin de Pannonie, martyrisé l'an 333, raconte que les évêques et les anciens des Églises de l'Asie Mineure, justement émus des progrès du mal, se réunirent auprès de saint Jean et le prièrent de réfuter Valentin, Cérinthe, Ebion et les autres novateurs, vomis par l'école de Satan : *Cum essent Valentinus, Cerenthus et Ebion, et cæteri scholæ Satanæ diffusi per orbem, convenerunt ad illum (Johannem) de finitimis provinciis omnes et compulerunt ut et ipse testimonium conscriberet*, etc. (1) Le fragment de Muratori qui remonte plus haut encore, à la fin du second siècle, à l'an 170, selon M. Vigouroux (2), nous donne la réponse de saint Jean : « Jeûnez avec moi pendant trois jours, dit-il aux Évêques, et si quelqu'un d'entre vous reçoit du ciel quelque révélation à ce sujet, il le fera savoir. *Cohortantibus condiscipulis et episcopis suis dixit : Conjejunate mihi hodie triduo et quid cuique fuerit revelatum, alterutrum nobis enarremus.* » La première nuit, l'un des disciples apprit que Jean devait raconter en son nom tout ce qu'il savait; les autres le sanctionneraient de leurs témoignages. *Eadem nocte revelatum est ut recognoscentibus cunctis Johannes suo nomine cuncta describeret.* L'Évangéliste obéit à cette injonction céleste et se mit immédiatement à l'œuvre.

Les gnostiques niaient la divinité de Jésus, ou, ce qui revient au même, la défiguraient à plaisir. Au dire de plu-

(1) Migne. *Patr. græc.* t. v, col. 333.

(2) Lire tout ce curieux fragment intégralement reproduit dans le *Manuel Biblique*, t. 1, p. 97.

sieurs, Jésus-Christ était le fils de Marie et de Joseph, et il était demeuré tel jusqu'au baptême qu'il avait reçu de Jean, dans les eaux du Jourdain. A cette date, le Verbe qui, selon les gnostiques, était l'un de ces œons sortis du sein du Père, mais bien inférieur à lui, était descendu et s'était comme incarné transitoirement dans la personne du Sauveur. Le fils de Marie et de Joseph était ainsi devenu, d'une certaine manière, le fils de Dieu. Mais, dès le début des scènes lugubres du prétoire et du Calvaire, l'œon divin était remonté vers les cieux et Jésus était retombé au rang de simple mortel. La Rédemption et l'Incarnation elle-même étaient ainsi réduites à néant : C'était ruiner d'un coup toute la divine économie du Christianisme.

## II

Pour faire évanouir ces sacrilèges rêveries, il faudra que saint Jean établisse plus nettement que jamais la divinité du Sauveur, sa consubstantialité avec le Père, son éternelle génération, sa personnalité divine. En un mot, Jésus-Christ né de la Vierge Marie par la miraculeuse opération du Saint-Esprit, apparaîtra dans le quatrième Évangile comme la seconde personne de la sainte Trinité. Pour atteindre ce but, saint Jean aura-t-il à nous révéler un autre Christ que celui de Mathieu, de Marc et de Luc ? Certes non, Dieu nous garde de jamais le penser ! Il lui suffira d'attirer et de retenir plus longuement notre attention sur un côté de son auguste physionomie, de nous le montrer dans des circonstances un peu différentes. Les synoptiques suivent surtout le Sauveur au milieu des populations simples et naïves de la Galilée. Là, le Christ soulève peu à peu, devant ces foules, le voile qui couvre encore le mystère de son avènement et les secrètes profondeurs de sa nature. Dans quelques-unes de ces tou-

chantes paraboles dont les synoptiques sont remplis, le mystère est comme insinué délicatement. En d'autres, il s'accuse avec des traits plus accentués et plus fermes. On dirait une délicieuse aurore qui se lève ; la lumière progresse, mais lentement, afin de permettre aux yeux malades de s'y accoutumer.

Le divin Maître est plus explicite avec ses apôtres ; il leur explique ce que la foule n'aurait pu comprendre. Avec eux aussi sa miséricordieuse indulgence doit user de ménagements. Que de choses les Douze auraient été incapables de porter, au début de la vie publique du Sauveur ! Leur inaptitude à tout comprendre se prolongea même bien au delà ; ce ne fut qu'après avoir reçu l'Esprit de Jésus, au jour de la Pentecôte, que le mystère complet, caché à tous les siècles, se dévoila à leurs yeux.

Est-ce à dire que la divinité de Jésus-Christ ne se trouverait pas consignée dans nos premiers Évangiles, et qu'elle n'aurait pas fait le fond de tous les enseignements du Sauveur, au milieu de toutes les populations de la Galilée et dès le début de son apostolat ? Les exégètes libres-penseurs ont vainement essayé de le faire croire, et d'établir ainsi une différence essentielle entre les synoptiques et l'écrit de saint Jean. La nature du Verbe, son éternelle génération, sa consubstantialité avec le Père, sa personnalité distincte de celle du Père et de celle de l'Esprit, comme son incarnation miraculeuse dans le sein de Marie, en d'autres termes, tous les éléments, qui constituent la notion précise et complète de Jésus-Christ Dieu-homme, se trouvent formellement et explicitement enseignés dans les synoptiques.

Le cardinal Franzelin, dans son traité *de Deo incarnato*, afin de mettre en déroute nos rationalistes et de ruiner, une bonne fois, leur exégèse de fantaisie, s'est plu à tirer des seuls Synoptiques les textes principaux qui établissent la divinité de Notre-Seigneur. Ces textes déconcertent le lecteur par leur nombre et leur évidence. On ne s'attendait pas à tant de lumières. Impossible de se méprendre un seul



instant; essayer de nier serait vouloir nier le soleil lorsque déjà il inonde la terre de ses feux. Cependant, ce n'est point encore le plein midi de la vérité. La lumière peut devenir plus vive, et, de fait, elle a grandi dans les pages admirables que nous devons à l'Aigle de Pathmos. Avec lui, nous suivons Notre-Seigneur, non plus dans les riantes campagnes de la Galilée, sur le lac de Génézareth ou dans les petites villes coquettement assises sur ses bords, mais dans la capitale de la Judée, à Jérusalem. Nous le voyons sous les portiques du Temple, tout près de la Synagogue, entouré de ses ennemis. C'est là qu'il expose le mystère de son avènement. Toute la trame de cette dogmatique sublime, qui nous étonne et nous ravit, se déroule sous les yeux des docteurs de la loi. Leurs arguties misérables sont réfutées; leurs traditions oppressives, leurs idées mesquines et étroites sont confondues. Eux-mêmes sont déconcertés en face de ce maître qui parlait avec un si souverain empire, *tanquam potestatem habens*. Les perspectives qui s'entr'ouvrent devant eux les effraient, et ils détournent leur regard dans la crainte d'être éblouis. En face de tels adversaires, le Christ n'avait pas à tenir le même langage qu'au milieu des bateliers du lac de Génézareth. On n'instruit pas des docteurs, engoués de leur prétendue supériorité, comme des populations sans culture intellectuelle. Le révélateur va plus à fond dans l'explication de ses mystères; l'heure était venue de tout dire, de mettre en lumière sa filiation éternelle, ses rapports avec son Père et avec l'Esprit divin. *Clamabat ergo Jesus in templo docens et dicens : Et me scitis et unde sim scitis : et a meipso non veni, sed est verus qui misit me, quem vos nescitis. Ego scio eum : quia ab ipso sum, et ipse me misit (1).*

Les Juifs avaient vraiment raison de s'écrier : « Voilà qu'il parle très ouvertement, et personne n'y peut contredire : *Ecce palam loquitur et nihil ei dicunt*. Ailleurs il lui avait suffi d'énoncer ces mystères; ici il les développe, et ses miracles,

(1) *Joan.*, VII, 27, 28, 29.

comme toujours, les établissent. Il a soin de faire toucher du doigt cette relation, entre les prodiges qu'il multiplie et la vérité de ses enseignements : *Opera quæ ego facio in nomine Patris mei, hæc testimonium perhibent de me* (1).

Le quatrième Évangile ne contient guère que les événements qui se rattachent aux différents voyages de Jésus à Jérusalem. A peine a-t-il reproduit le témoignage rendu par le Baptiste à la divinité du Sauveur, et l'appel des premiers Apôtres, qu'il nous introduit dans la capitale de la Judée. « *Prope erat pascha Judæorum et ascendit Jesus Jerosolymam. La Pâque des Juifs était proche, Jésus monta à Jérusalem* (2). »

Le second voyage est indiqué avec le même soin et la même exactitude, au premier verset du chapitre cinquième : *Post hæc dies festus Judæorum*. Il s'agit ici de la Pâque de l'an 31 ; *et ascendit Jesus Jerosolymam*. Le Sauveur voulut la célébrer dans le temple, comme la première, et accomplir ainsi toute la loi. La fête de la Scénopégie ou des Tabernacles l'y ramène au mois d'octobre de l'année suivante (3) ; mais les haines des Phariséens étaient déjà si violemment surexcitées, qu'il fut contraint d'entrer en secret dans la ville. Un peu plus tard, il se montre et agit très ouvertement. Combien de temps dura ce séjour ? il serait difficile de le déterminer. Plusieurs exégètes pensent que Jésus demeura dans la capitale ou dans les environs, jusqu'à la fête de la Dédicace (fin de décembre), où nous le retrouvons aux prises avec les Phariséens et les docteurs de la loi, sous le portique de Salomon (4). Enfin, en l'an 33, après avoir ressuscité Lazare à Béthanie, le Sauveur fait son entrée triomphale dans Jérusalem, pour n'en plus sortir que chargé du bois de sa croix (5).

(1) *Ev. sec. Joan.*, x, 25.

(2) *Ev. sec. Joan.*, v, 22, 39.

(3) *Ev. sec. Joan.*, vii, 2, 10.

(4) *Ev. sec. Joan.*, x, 22, 39.

(5) La chronologie du Nouveau Testament est très ferme, très arrêtée, si on la considère dans ses lignes générales. Mais il n'en est plus ainsi lorsqu'on en vient aux détails et que l'on essaie de déterminer les dates.

Ces différents voyages, notés par saint Jean, ont servi à établir quelque ordre chronologique dans la biographie du Sauveur. Ils sont autant de points de repère autour desquels on a essayé de grouper les événements racontés par les Synoptiques eux-mêmes. Saint Jean donne plus de détails que les autres Évangélistes sur les faits qui se passèrent à Jérusalem; il reproduit les discours nombreux qui y furent

Pour la vie même de Notre-Seigneur, il y a une sorte de flottement et d'indécision. Les érudits ne s'accordent ni sur l'époque précise de sa naissance, ni sur celle de sa mort. Mais l'écart le plus considérable entre les dates assignées par eux n'est que de huit à dix ans. Une divergence si minime n'enlève absolument rien à l'autorité et à l'exactitude des récits évangéliques. M. Bacuez a résumé ces débats dans une page que nous allons reproduire. Le lecteur jugera lui-même de la valeur des témoignages allégués en faveur des opinions différentes :

« On discute sur la date de la mort du Sauveur, comme sur celle de son baptême, comme sur celle de sa naissance.

» Un certain nombre d'auteurs pensent que la tradition nous a conservé fidèlement le nombre d'années que Notre Seigneur a vécu; et, le faisant naître quatre ans avant notre ère, ils se sont efforcés, pour ne pas dépasser la mesure de trente-trois ans, de placer sa mort en l'an 29. Par suite, ils font commencer sa carrière évangélique en l'an 26 ou à la fin de l'an 25, la plupart donnant à sa prédication trois ans et demi plutôt que trois ans. Pour concilier ce sentiment avec le texte de saint Luc qui place le baptême du Sauveur en l'an 15 de Tibère, ils disent que le règne de Tibère commença officiellement, non à la mort d'Auguste, mais trois ans plus tôt, au moment où Auguste l'associa à l'empire. Telle est l'opinion de Sepp, de Rorbacher, etc.

» Un grand nombre d'historiens et de commentateurs, persuadés qu'on ne peut faire commencer les années du règne de Tibère avant la mort d'Auguste, soutiennent que le Sauveur a commencé sa prédication en l'an 30 ou à la fin de l'an 29, et qu'il est mort en 33; mais ils sont forcés de dire qu'il avait, avant sa mort, trente-six ou trente-huit ans et quelques mois, selon qu'ils le font naître quatre ou six ans avant notre ère. Le dernier de ces sentiments était celui du P. Pagi, au dix-septième siècle, de Sanclementi, au dix-huitième. C'est aujourd'hui celui de MM. Mesmain, Wallon, Alzog, et nous le suivrons dans les dates que nous aurons à indiquer. On conçoit, du reste, qu'on s'accorde sur la date de la mort du Sauveur, sans s'accorder sur celle de sa naissance et des divers faits de son histoire, parce qu'on peut donner à sa vie plus ou moins de durée.

» Suivant le sentiment commun, c'est de l'an 29 au mois de mars de l'an 33, tandis que Tibère avilissait à Caprée sa vieillesse et l'empire, que le divin Maître prêchait son Évangile et le confirmait par ses miracles. »

(*Manuel bibl.*, t. III, p. 117.)

alors prononcés. Sa plume peint à ravir l'attitude du Sauveur, celle des amis et des ennemis, tous ces personnages si divers, si dissemblables, qui s'agitent autour du docteur et du thaumaturge, leurs hésitations premières, leurs haines, leurs complots et leurs violences, et enfin le tragique dénouement de ce formidable drame de la Passion. Jamais l'âme humaine n'avait été sondée d'un regard si pénétrant et si sûr. Elle s'entr'ouvre, et, bon gré mal gré, laisse voir la profondeur de ses plaies, la laideur de ses vices.

Le tout s'encadre entre l'admirable page tant de fois citée et les derniers épanchements qui suivirent la Cène. On a tout dit sur ce début du quatrième Évangile : *In principio erat Verbum, Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum, Hoc erat in principio apud Deum. Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nihil quod factum est.* Ces quelques versets suffisent pour faire évanouir comme de vains fantômes les OEons de Valentin et toutes les rêveries des gnostiques. Si Platon les eût entendus, nul doute qu'il ne les eût gravés en lettres d'or dans son Académie; ils lui auraient appris sur la nature de Dieu plus de choses qu'il n'en soupçonnait. Bien des siècles plus tard, ils ravissaient le génie de Bossuet. Le plus magnifique commentaire que l'on en ait jamais fait se lit dans les *Élévations sur les Mystères* et les *Méditations sur l'Évangile*. Il fallait être l'aigle de Meaux pour comprendre et interpréter ainsi l'aigle de Pathmos.

Bien doux est le discours que Notre-Seigneur adressa à ses disciples après l'institution du sacrement de son amour. On sent une âme qui déborde de tendresse et voudrait verser tous ses trésors dans le cœur de ses amis. Contrairement à ses habitudes, le Maître parle très longuement. Ses tendres et suprêmes communications remplissent cinq chapitres entiers de notre Évangile. Et encore rien ne nous dit que saint Jean ait tout rapporté. Peut-être ne nous a-t-il laissé que les grandes lignes de cet incomparable discours. Il y a là des enseignements nouveaux et très explicites sur le Saint-Esprit, sa mission, son rôle au sein de l'Église. Les

notions sur le mystère de la Sainte-Trinité se complètent.

On raconte que saint Jean, dans ses dernières années, recommandait aux fidèles de s'aimer les uns les autres : on l'appelle, pour ce motif, l'apôtre de la charité. Il faut prendre ici la charité dans son sens le plus large et le plus élevé, la considérer dans son origine et sa nature, plus encore que dans l'une de ses manifestations. La charité ainsi entendue n'est autre chose que la grâce qui découle du sein de la Trinité et passe à travers le cœur de Jésus pour pénétrer jusqu'à nos âmes. *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum sanctum qui datus est nobis.* Cette grâce est au même titre que la vérité, l'élément primordial, essentiel, du Christianisme dont elle explique l'ascendant et le triomphe. Elle devance la vérité elle-même et prépare les esprits à recevoir la doctrine sitôt que celle-ci leur est présentée. C'est Dieu qui la répand d'une façon immédiate, tandis que la doctrine nous arrive par l'intermédiaire des hommes.

Saint Jean complète ici la dogmatique chrétienne. Sans doute, les synoptiques ne sont points muets sur ce sujet. Saint Paul est plus explicite encore et mérite d'être appelé le premier théologien de la grâce. Il en décrit les opérations, la nécessité, l'excellence et la fécondité. Le grand Apôtre aime surtout à considérer la grâce en nous-mêmes, dans les communications qui nous en sont faites. Saint Jean remonte plus haut : il se plaît à la voir dans son principe, Jésus-Christ. « *In ipso vita erat.* » Cette grâce ou cette vie est venue parmi nous et beaucoup ne l'ont point reçue ; mais ceux qui l'ont reçue sont devenus par là même les fils de Dieu (1).

Saint Jean, pour rendre plus simples, plus accessibles les enseignements de Paul sur notre participation à la vie divine, rapporte cette ingénieuse comparaison du Sauveur que l'on ne trouve que sous sa plume : *Ego sum vitis, vos palmites* (2). « Je suis la vigne et vous êtes les rameaux : celui qui de-

(1) *Joan.*, 1.

(2) *Joan.*, xx, 5-7.

meure en moi, et moi en lui, celui-là portera beaucoup de fruits, mais sans moi vous ne pouvez rien faire : si vous ne demeurez en moi, vous deviendrez comme la branche séparée qui se dessèche et que l'on jette au feu, car elle ne peut plus servir à autre chose. » Bref, si saint Paul est le théologien de la grâce, saint Jean en demeurera toujours le métaphysicien et le chantre inspiré. Il s'élève plus que saint Paul lui-même et cependant il est plus simple, plus accessible. La comparaison que nous rappelions tout à l'heure peut être comprise par les plus humbles intelligences, tandis que les sublimes considérations de Paul ne sont guère saisies que des penseurs. Les esprits cultivés eux-mêmes sont souvent de l'avis de saint Pierre qui trouvait difficile l'interprétation des épîtres du grand Apôtre. *In quibus sunt quædam difficilia intellectu* (1).

Nous croyons avoir indiqué l'originalité propre du quatrième Évangile en disant que l'on y rencontre des notions, sinon plus complètes, du moins plus saisissantes de la Trinité et spécialement de la seconde personne, le Verbe, de sa génération éternelle et de sa consubstantialité avec le Père. De plus, la vie de la grâce qui nous est communiquée par les sacrements, comme le fruit de la Rédemption par la Croix, y est plus explicitement décrite que partout ailleurs. Pour en donner une preuve tangible et en quelque sorte matérielle, il suffirait de remarquer que le mot *vie* est trente-quatre fois répété dans le quatrième Évangile, et à peu près toujours dans le sens de grâce, tandis qu'il ne se rencontre que dix-sept fois dans les trois Synoptiques, et assez souvent avec une signification différente (2).

(1) *Epît.* III, 26.

(2) Rien n'est propre, non seulement à éclairer et à fortifier la foi, mais encore à échauffer la piété, comme l'Évangile étudié avec des ressources historiques et exégétiques même fort bornées. J'en ai fait bien des fois l'expérience au cours de mon ministère. Un jour je vis entrer chez moi un grand jeune homme qui me dit s'appeler Charles Touvet, étudiant en droit à l'Institut catholique de Paris, et avoir été saisi par je ne sais quel rayonnement de vérité au pied d'une chaire que j'occupais en passant. La

## III

L'auteur du quatrième Évangile était pourtant l'un de « ces pêcheurs, gens simples et bons, dont l'ignorance était extrême », au dire de M. Renan. Chez eux, « pas un élément de culture hellénique; l'instruction juive y était aussi fort incomplète ». M. Renan ne se trompe point; il en était ainsi surtout pour saint Jean. Le disciple que Jésus aimait n'avait point fréquenté, comme Paul, les écoles de Tarse. Il n'avait même pas eu l'avantage d'être élevé à Jérusalem, comme Jean-Marc, et d'y avoir puisé cette connaissance de la *Thora* qui était mise à la portée des simples dans cet enseignement oral alors si répandu. On peut moins encore lui supposer les connaissances scientifiques que requérait à un certain degré la profession de Luc, « le médecin très cher » du grand Apôtre. Enfin, il n'avait point contracté l'habitude, comme le douanier Lévi, de manier le *kalam*. A le considérer par le côté humain, il est le plus ignorant de nos écrivains sacrés. Pêcheur comme son frère Jacques et son père

beauté de son âme reluisait sur son visage et bien vite elle me charma. Je le voyais trop irrégulièrement à mon gré, dans la mesure que permettaient les ministères assez fréquents dont j'étais chargé en province. Chaque fois qu'il me visitait, je lui indiquais, en le commentant un peu, l'un des discours de Notre-Seigneur. J'avais soin surtout de mettre en lumière les circonstances au sein desquelles ce discours avait été prononcé. Cela devait être le sujet des méditations de mon jeune ami, jusqu'à notre prochaine entrevue où il aurait à m'en rendre compte. Nous parcourûmes ainsi de concert presque tout le quatrième Évangile.

Qu'ils étaient beaux et généreux les élans de cette âme vers le Dieu qui allait la rappeler bientôt à lui ! En entendant ce jeune homme, tel mot que j'ai retenu s'éclairait pour moi d'une plus vive et toute céleste lumière. Mais ce sont là des secrets tellement intimes que je me ferais scrupule de les divulguer ainsi en partie, si une notice biographique, éditée chez Deslée en 1888, n'avait livré à une certaine publicité quelque chose de cette existence trop tôt brisée et déjà remplie d'œuvres saintes.

Zébédée, il est né et il a grandi sur les bords du lac de Génézareth. Notre-Seigneur le prit là, dans la fleur de sa première jeunesse, ne sachant encore rien ou presque rien de la vie et du monde, pour en faire son disciple et son ami.

L'imagination capricieuse et inventive de M. Renan attribue aux prétendus enchantements de cette rude vie, poétisée outre mesure, les étonnantes révélations qui arrivèrent à l'âme de saint Jean, plus lumineuses encore qu'à celle des autres. « On ne se figure pas, nous dit l'élégant sophiste, l'enivrement d'une vie qui s'écoule ainsi à la face du ciel, la flamme douce et forte que donne ce perpétuel contact avec la nature, les songes de ces nuits passées à la clarté des étoiles, sous un dôme d'azur d'une profondeur sans fin. Ce fut durant une telle nuit que Jacob, la tête appuyée sur une pierre, vit dans les astres la promesse d'une postérité innombrable, et l'échelle mystérieuse par laquelle les *Elohim* allaient et venaient du ciel à la terre (1). » Ainsi, tous les mystères s'expliquent; il suffit, paraît-il, de dormir à la belle étoile, sous un dôme d'azur d'une profondeur sans fin, pour en avoir la révélation. Les pêcheurs orientaux n'en avaient eu, jusqu'alors, pas le moindre soupçon; mais il y a commencement à tout. Et dire que cette amollissante et creuse phraséologie a été prise au sérieux dans un siècle où l'on se pique de science positive!

Nous croyons, nous, que saint Jean aurait dormi, comme tant d'autres, toute sa longue existence à la clarté des étoiles et sous l'azur du dôme profond, sans soupçonner le moins du monde la nature du *Logos*, sa génération *ab æterno*, sa subsistance personnelle dans le sein du Père, dont il se distingue sans se séparer, la procession du Saint-Esprit : la nature de

(1) C'est à bon escient que nous n'indiquons point avec plus de précision les livres de M. Renan que nous avons l'occasion de citer. Ceux de nos lecteurs qui les auront seulement parcourus reconnaîtront les idées et les préjugés du dangereux sophiste. Nous serions désolé d'inspirer aux autres le désir ou même la pensée de lire ces œuvres malsaines. Au reste, nous garantissons la parfaite exactitude de nos citations toujours textuelles.



la grâce, ses communications à notre âme, ses effets, les progrès et la fécondité de cette vie divine qui commençait à soulever la poitrine de la pauvre humanité, auparavant si déchue et si déshonorée, ni cent autres mystères impénétrables à la raison, s'il n'avait été instruit d'une manière toute spéciale par l'Esprit de Dieu lui-même. C'est sous l'influence de cet Esprit que l'âme pure et belle de saint Jean s'éleva jusqu'à ces sphères inaccessibles au génie de Platon. Nous pouvons y entrer à sa suite.

On a voulu rattacher la notion du Verbe, telle que nous la rencontrons sous la plume de saint Jean, à je ne sais quelle théorie platonicienne du *Logos*, qui a son expression la plus complète dans le chapitre septième du *Timée*. Que le lecteur se reporte à ce chapitre, qu'il le rapproche ensuite de la première page du quatrième Évangile : nous lui abandonnons sans crainte le soin de prononcer.

Pour nous, nous affirmons sans hésiter qu'il y a la même différence qu'entre le jour le plus brillant et une nuit à demi éclairée par le pâle scintillement de quelques étoiles, à peine entrevues dans les lointaines profondeurs du firmament. Rien de plus vague et de plus confus que la pensée de Platon. Son *Logos* est-il l'intellect divin, ou ces types premiers et originaux, ces idées essentielles dont il parle çà et là, dans ses œuvres, en termes très élevés? Est-il la nature créée ou même le monde matériel? Il serait difficile de le dire avec certitude. Mais à supposer que l'illustre philosophe ait eu une perception beaucoup plus nette de cette raison divine, de ce *Logos* qu'il entrevoit dans l'Essence incréée, cette perception serait encore si éloignée de l'idée précise du Verbe, personne distincte du Père qui l'engendre éternellement et le porte dans son sein!

Tout le monde accorde, je suppose, que le philosophe grec n'a jamais soupçonné la troisième personne de la Trinité, cet Esprit qui procède du Père et du Fils tout en demeurant leur égal, puisqu'il participe à tous les attributs infinis.

Chose vraiment étrange, les philosophes rationalistes ve-

nant à toucher ce point de métaphysique religieuse, s'obstinent à voir dans la Trinité chrétienne, et en particulier dans les enseignements de saint Jean, un plagiat de la théorie platonicienne du *Logos*. Nous leur demanderons, à notre tour, où Platon aurait pris cette idée du *Logos*, entendu à la façon de saint Jean. A coup sûr, il ne l'a pas tirée de cette raison qui est en tous essentiellement la même; cette idée ne s'y rencontre pas. Les philosophes spiritualistes, qui, après dix-neuf siècles de Christianisme, s'inspirent, bon gré mal gré, de la révélation, ne prétendent nullement démontrer la Trinité des personnes ni même l'existence du *Logos*. M. Jules Simon, dans son livre de la *Religion naturelle*, si faux et si dangereux dans plusieurs de ses pages, si beau et si vrai dans tant d'autres, n'essaie rien de semblable. Cependant, il compte bien aller jusqu'aux extrêmes limites de la philosophie.

De fait, le mystère de la Trinité est en dehors de la sphère où se meut l'esprit humain et même le génie. Si donc Platon a des inductions plus hautes concernant ce mystère, il ne les doit ni à sa raison, ni à son génie : il a prêté l'oreille aux enseignements plus ou moins altérés de la révélation primitive et des révélations postérieures dont la Palestine a été le théâtre.

La Bible elle-même, à vrai dire, n'a sur la Trinité que des pressentiments. « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance », disait Dieu avant de créer le chef de notre race. Dieu s'interpelle, le Père céleste semble s'adresser à une autre ou à d'autres personnes qui devraient agir avec lui.

Les Pères découvrent dans cette formule un premier indice de la pluralité des personnes divines. On accordera cependant que cet indice est bien vague et qu'il a grand besoin d'être précisé et complété par les révélations postérieures. Les rois, eux aussi, emploient cette forme de langage, sans songer à une double ou triple personnalité. A mesure que l'on avance, le mystère se laisse un peu plus distinctement entrevoir. Au livre des *Proverbes*, la Sagesse,

qui n'est autre que le *Logos*, dit d'elle-même : « Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies; j'ai été constituée dès l'éternité, longtemps avant que la terre fût... Les abîmes n'existaient pas, les sources ne donnaient point encore leurs eaux, les montagnes n'étaient pas encore afferemies, j'étais engendrée (1). » Les Hébreux puisèrent-ils dans la lecture de ces versets une idée précise de la seconde personne de la Trinité? Nous ne le croyons pas. Qui les empêchait de voir dans cette sagesse un simple attribut de Dieu, personnifié par l'Écrivain sacré, qui voulait ainsi le rendre plus sensible? Pour qui connaît le style figuré de certaines parties de l'Ancien Testament, cette interprétation semblera toute naturelle.

Nous trouvons dans le livre de la *Sagesse* des textes plus significatifs. Saint Paul, dans la pleine lumière de ses révélations, emprunte à ces textes quelques expressions pour peindre ce Verbe qui lui était si bien connu : « La Sagesse est une pure émanation de la vertu de Dieu, de la clarté du Tout-Puissant... la splendeur de la lumière éternelle... le miroir sans tache de sa majesté... l'image de sa bonté (2). » Nonobstant toutes les citations analogues que l'on pourrait extraire de la Bible, nous ne croyons pas que l'idée du Verbe, et moins encore l'idée de la Trinité, soient jamais sorties, pour l'ensemble de la nation juive (3), du domaine de pressenti-

(1) *Proverbes*, viii.

(2) *Sag.*, vii.

(3) On voudra bien remarquer cette incise : « Pour l'ensemble de la nation juive. » Quel degré de précision et de clarté l'idée de la Trinité eut-elle dans les écoles de prophètes et dans l'enseignement synagogique, auquel on prête parfois un certain caractère ésotérique? Nous n'avons point à l'examiner ici. Nous soutenons simplement que la masse de la nation ne pouvait tirer des textes scripturaires, tels que nous les possédons, que des pressentiments assez vagues du dogme de la Trinité. Que l'on appelle, si l'on veut, ces pressentiments une connaissance implicite; mais alors il faut ajouter que des révélations ultérieures pouvaient seules la rendre explicite et lumineuse. Les saints Pères ne veulent pas dire autre chose, lorsqu'ils commentent les textes scripturaires que nous avons cités et y découvrent les premiers linéaments du dogme catholique.

ments plus ou moins vagues et confus. On doit affirmer des Juifs ce que le Christ disait des Apôtres à un autre point de vue : « *Non potestis portare modo. Ce peuple n'était pas assez fort pour porter le mystère.* » Peut-être même une révélation plus complète eût prêté à des équivoques dangereuses et fût devenue la source d'erreurs, en ruinant dans certains esprits faibles le dogme plus fondamental encore de *l'unité de Dieu*.

L'idée de Dieu et de ses attributs essentiels : la toute-puissance, la bonté, la sagesse, la providence, etc., était entrée et s'était maintenue si difficilement dans la tête dure et étroite de ces Juifs ! Il avait fallu qu'un autre dogme, celui de la création, vint pour ainsi dire compléter ou du moins rendre sensible cette idée de Dieu. Le grand Être n'apparaît à la raison humaine, dans la splendeur de ses attributs essentiels, qu'autant qu'il se distingue très nettement de ses œuvres à titre de Créateur et de Maître souverain. Il faut que les hommes aperçoivent l'empire de Dieu sur les choses qu'il a faites, et voient en quelque sorte sa puissance, sa sagesse et sa bonté reluire dans les créatures, pour garder longtemps la notion de ces attributs. Voilà pourquoi, sans aucun doute, la philosophie a perdu de bonne heure l'idée exacte, complète, de la divinité et de ses perfections, telle que la raison humaine peut se la démontrer à elle-même. Cette philosophie n'avait pas l'idée de la Création proprement dite. Or, de fait, la notion de la Création *ex nihilo*, est le point d'appui et comme le support de l'idée de Dieu. L'histoire est là pour le prouver.

Si l'on parcourt les innombrables systèmes qui ont partagé les écoles, et que l'on recherche l'enchaînement logique qui rattache entre eux les égarements de la raison, on voit que l'ignorance ou l'erreur sur le fait de la création entraîne presque toujours de la perturbation dans l'idée de Dieu. Le panthéisme n'a pas eu d'autre origine. Aussi le premier verset de la Genèse enseigne-t-il ces deux vérités, qui s'appuient et s'expliquent l'une l'autre : l'existence de Dieu et le fait de la création : *In principio Deus creavit cælum et terram.*

Ces deux vérités sont unies et entrelacées dans le texte sacré, de manière à entrer et à demeurer ensemble, à jamais unies et entrelacées, dans l'esprit et la conscience du genre humain.

De même, en nous révélant le dogme de la Trinité, fallait-il lui donner, comme support et point d'appui, un dogme que nous n'osons pas appeler secondaire : celui de l'Incarnation. Jamais les hommes n'auraient pu concevoir ni surtout garder la notion du Fils et de l'Esprit personnellement distincts du Père, s'ils n'avaient vu, pour ainsi dire, ces trois personnes à l'œuvre dans le grand drame de l'Incarnation, avec une attitude différente, parfois même opposée. Le Père, en effet, reçoit l'hommage du Fils humilié dans la crèche et frappé au calvaire. Le Fils adore et répare les fautes dont il s'est fait responsable, quoique innocent. L'Esprit intervient dès le début pour former dans le sein de la Vierge cette humanité que le Verbe s'unit.

Ainsi, ces événements incomparables, qui constituent l'essence même du Christianisme, ne sont que les manifestations successives des trois personnes divines. Les trois personnes se révèlent dans leurs actes et ne seront plus oubliées. Nous les adorons sans les comprendre, sans doute, mais nous en avons une idée assez nette qu'il eût été prématuré et dangereux de vouloir communiquer aux hommes de l'ancienne loi.

Le dogme de la Trinité nettement aperçu appartient exclusivement à la loi de grâce : toute l'économie du Christianisme repose sur ce dogme et sur celui de l'Incarnation qui le complète et le rend sensible, comme l'économie judaïque reposait sur l'idée de Dieu rendu sensible dans la création elle-même.

Pour nous faire mieux comprendre que nous sommes ici dans des régions absolument supérieures et surnaturelles, où l'esprit humain et même le génie ne sauraient pénétrer, c'est au moins instruit de tous nos écrivains sacrés, à Jean qui ne reçut aucune culture, ni hellénique ni hébraïque, et

demeura aussi étranger aux querelles d'Hillel et de Shammaï, qu'aux élucubrations de Platon et aux systèmes philosophiques de la Grèce, c'est à Jean que le divin Maître révélera plus complètement le mystère du Verbe fait chair et celui de la Trinité. Saint Jean complétera ainsi la promulgation de la dogmatique chrétienne, et lui donnera son couronnement suprême par la publication du quatrième Évangile.

#### IV

Il est aisé de le pressentir, l'écrit de saint Jean occupera une place importante dans les débats théologiques des premiers siècles. L'Église devra chercher, dans ces textes si clairs et si précis, la réponse aux grandes hérésies qui la déchirent. La plus terrible, par les ravages qu'elle exerça, l'Arianisme niait la divinité de Jésus-Christ; mais cette divinité n'est nulle part plus manifestement enseignée que dans le quatrième Évangile. Le but positif de saint Jean lorsqu'il prit la plume était de mettre dans une plus vive lumière cette divinité affirmée déjà par les synoptiques, et aussi par tous les autres livres du Nouveau Testament. Le concile de Nicée (325) n'aura qu'à reprendre et commenter cette page déjà citée : *In principio erat Verbum*, etc.

Vers le milieu du quatrième siècle, Macédonius attaquait la divinité du Saint-Esprit. L'hérésie dans sa marche cauteleuse et perfide obéit, on le voit, à certaines lois logiques auxquelles il lui est comme impossible de se soustraire. Elle pousse ainsi jusqu'aux dernières extrémités les altérations sacrilèges qu'elle a essayé de faire subir au dogme de la Trinité. Saint Jean avait recueilli, trois siècles à l'avance, contre cette hérésie, les affirmations si positives du Sauveur sur le divin Paraclet. Pour flétrir l'hérésie de Macédonius, l'Église aurait pu se contenter de répéter ces affirmations

consignées dans le chapitre xvi de saint Jean. Elle les commenta brièvement dans le concile de Constantinople.

Enfin, en 428, un évêque assis sur le siège de cette ville de Constantinople amassait des ténèbres nouvelles autour de la notion même de l'Incarnation, que l'on croyait avoir définitivement élucidée. L'hérésiarque Nestorius prétendait découvrir dans le Christ une dualité de personnes qui ruinait toute l'économie du Christianisme et l'efficacité de notre Rédemption. L'une des conséquences de cette erreur monstrueuse était la négation de la maternité divine de la Sainte Vierge. Marie aurait simplement donné le jour à une personne tout humaine, distincte du Verbe, quoique lui étant unie par un lien moral dont il est assez difficile de préciser la nature. Les évêques se rassemblèrent dans la ville où saint Jean avait écrit le quatrième Évangile, où Marie avait habité, prétend-on, sous l'humble toit du disciple bien-aimé. C'est là qu'elle devait être glorifiée aux acclamations de tout un peuple, ivre de joie et de reconnaissance. Pour foudroyer l'hérésie, les Pères d'Éphèse n'eurent qu'à ouvrir le quatrième Évangile. Les textes les plus convaincants y abondent et fournissent des arguments irréfutables contre les audacieuses et gratuites affirmations de Nestorius.

Il convenait, pour bien des motifs que l'écrit, de saint Jean, reçût ses développements les plus authentiques sur cette terre où il avait été rédigé. On l'a spirituellement remarqué : « Cette Asie Mineure où l'Église venait de tenir ses grandes assises était, depuis bien des siècles, la terre natale de toutes les superstitions et de tous les systèmes. La fable et la philosophie en avaient fait leur demeure de prédilection. Sur la côte méridionale de cette même contrée le sol était jonché des ruines de Troie, brillante patrie des Dieux d'Homère. Il n'était pas une des villes florissantes qui bordent la mer d'Ionie, pas une des îles de son archipel, qui ne put se glorifier à la fois de la protection d'un Dieu et de la naissance d'un sage. Samos avait le temple de Neptune et le berceau de Pythagore. L'Apollon de Claros et la Diane d'Éphèse

étaient adorés sur les mêmes bords où avaient enseigné Thalès et Anaximandre, où Héraclite avait vu le jour. Mais ce long travail d'un même peuple pour concevoir la pensée ou l'image de Dieu, n'avait enfanté jusqu'à ce jour que des rêveries, des idoles ou des monstres. Et en moins de six semaines, trois cents hommes (les Pères du concile de Nicée) inconnus les uns aux autres, arrivant des bouts opposés du monde, s'exprimant dans des langues diverses, avaient su donner de la nature divine une formule nerveuse et concise, destinée à traverser toutes les mers et tous les âges. Et aujourd'hui, après quinze siècles écoulés, d'une extrémité à l'autre de la terre civilisée, dans les hameaux reculés des Alpes, dans des îles perdues de l'Océan découvertes par la science moderne, quand la solennité du dimanche relève vers le ciel les fronts courbés par le travail, on entend un concert de voix rustiques répéter sur un mode uniforme l'hymne de l'unité divine :

*Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem cœli et terræ, visibilium et invisibilium et in unum Dominum Jesum Christum filium Dei unigenitum, et ex patre natum ante omnia secula, Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero...*

*Et in Spiritum, etc. (1). »*

(1) Duc de Broglie. *Histoire de l'Église et de l'Empire Romain*, t. 11, page 68.



## CHAPITRE QUATRIÈME

### JÉSUS-CHRIST D'APRÈS LES ÉVANGILES

On appelle assez habituellement les Évangélistes les biographes du Sauveur. Peut-être serait-il plus exact de dire que, peintres incomparables, ils nous ont simplement laissé son portrait. Ils l'ont saisi dans la plénitude de sa force, à trente ans, et le font revivre devant nous tel qu'ils l'ont connu. Dans leurs premiers chapitres, il est vrai, Mathieu et Luc remontent plus loin, jusqu'à son berceau. Ce ne sont là pourtant que des ébauches, charmantes et légères, où déjà se révèle la divine figure qu'ils ont hâte de contempler dans l'épanouissement de sa beauté majestueuse.

Les portraits dessinés par saint Mathieu, saint Marc, saint Luc et même par saint Jean se ressemblent en beaucoup de points ; c'est bien la même physionomie sous un jour un peu différent, dans des attitudes un peu diverses. Notons-en les traits principaux qui seront autant de preuves de sa Divinité. En vain la critique rationaliste a-t-elle essayé de la voiler à l'aide de sophismes et de fausse érudition. Il nous sera facile de la dégager des ombres dont on voudrait la couvrir et de la remettre dans tout son jour. Tel est le but du présent chapitre.

## I

Jésus est le *Messie* : c'est là son premier trait caractéristique.

L'idée messianique a joué un très grand rôle dans l'histoire du peuple hébreu. Seule elle explique toutes les phases de sa vie nationale, ses malheurs et ses prospérités, ses grandeurs et ses décadences, toute sa destinée en un mot. Ce ne fut là pourtant, si l'on en croit la critique libre-penseuse, que l'un de ces rêves si fréquents, caressés par l'imagination populaire. Ces rêves ont déterminé quelquefois de persévérants efforts, et sont entrés peu à peu dans le domaine des réalités; mais, le plus souvent, ils ont fini par égarer les nations et par les précipiter dans des aventures où elles ont péri.

Ainsi en a-t-il été pour les Juifs : ce petit peuple a rêvé un Sauveur qui relèverait le trône de David, subjuguerait tous les empires et leur imposerait la loi mosaïque, code à la fois domestique et religieux, social et politique.

Le propre des hommes supérieurs, on le sait, est de s'emparer des idées ambiantes, d'incarner, pour ainsi dire, en eux les aspirations de leurs contemporains, d'enflammer les passions et de s'en servir pour assurer leur fortune personnelle. Jésus n'avait point agi autrement; ce qui constitue son originalité, c'est le milieu religieux où un étrange hasard le plaça, et lui permit d'opérer une transformation dont le monde entier recueille encore aujourd'hui le bénéfice.

Ainsi raisonne ou plutôt déraisonne la libre-pensée.

Nous ne le nierons point, on a vu se former chez certains peuples des aspirations plus ou moins constantes qui sont

devenues comme l'âme de leur politique. Nous savons, par exemple, que le Sénat romain médita de bonne heure la conquête de l'Italie et plus tard la conquête du monde alors connu. Ce fut là son rêve à lui, rêve gigantesque qu'il travailla à réaliser avec une rare obstination et un méritoire courage.

Mais, en étudiant d'un peu près ces projets de grandeur, on en saisit fort bien les causes. Nous les voyons naître du caractère national, du génie entreprenant de la Rome antique. « On peut dire de cette cité singulière qu'elle naquit conquérante, elle joignit de bonne heure à l'audace de prendre le talent plus rare de savoir garder. Soumettre les peuples à sa puissance, les incorporer à son empire, tel est le but auquel tend son histoire entière, intérieure et extérieure (1). » Montesquieu nous a exposé cet enchaînement de triomphes et nous en a fait toucher du doigt les causes secondaires et humaines. Bossuet les a considérés de plus haut. On dirait que, après avoir assisté au conseil divin, il nous en déroule la trame. Il nous montre les Romains travaillant à l'exécution d'un plan plus vaste et plus profond, que le Sénat ne pouvait pas même entrevoir.

Cette série d'événements est providentielle sans aucun doute ; mais elle demeure fort naturelle aussi et procède de causes que la raison découvre et analyse.

Rien de semblable pour l'idée messianique. Au lieu de l'expliquer, le tempérament moral des Hébreux la rendrait plus incompréhensible.

Voici, en effet, un petit peuple à la tête dure, au caractère concentré et exclusif : tout d'abord nomade et pasteur, il vit du lait de ses troupeaux ou de dépradations et de razzias opérées sur les ennemis, comme les tribus qui parcourent aujourd'hui le Hauran et l'Arabie. Fixé ensuite dans le pays de Chanaan, promis à ses ancêtres, sur cette langue de terre

(1) Duc de Broglie. *Histoire de l'Église et de l'empire romain*, discours préliminaire, page 20.

resserrée entre la Méditerranée et le désert et arrosée par le Jourdain, il s'adonne à l'agriculture. Pendant d'assez longs siècles, il ne songe pas à sortir de ces étroites limites et demeure presque sans relations commerciales avec le reste du monde dont il ne soupçonne même pas l'étendue. D'où lui viendrait l'idée de le conquérir? Que cette idée ait germé dans l'esprit de ses voisins de Phénicie, chez cette race marchande et cosmopolite, habituée à parcourir la mer Méditerranée et à visiter les ports si nombreux que baignent ses flots, on le comprendrait peut-être. Mais qu'un tel rêve ait hanté l'imagination de la tribu israélite, longtemps avant les jours glorieux de David et de Salomon, lorsqu'elle était condamnée à disputer aux races maudites qu'elle exterminera le pays où elle devait s'établir; et pour remonter encore plus loin, lorsqu'elle errait dans les déserts de l'Arabie ou gémissait sous le joug des Pharaons, on ne l'expliquera jamais par des raisons naturelles.

Cependant l'idée messianique possédait déjà l'esprit de la nation; elle y grandit en dépit des événements les plus propres à la comprimer. A peine constituée, la nation juive se scinda en deux fractions ennemies. De plus, elle était sans cesse étreinte entre les empires d'Égypte au Sud, de Babylone et de Ninive au Nord. Ces colosses n'avaient qu'à remuer, et le sol de la Palestine tremblait sous les pieds de ses habitants. Dans de telles conditions, comment rêver d'envahir le monde?

Si l'on nous dit que, d'après le plan messianique, la conquête devait avoir un caractère religieux, la difficulté ne fait que grandir. Ce qu'il y avait de plus exclusif chez les Hébreux était la religion. Aucun étranger ne pouvait pénétrer dans leur temple qui eût été souillé par ce contact profane. Jéhovah était leur Dieu à eux; sans doute il avait créé les autres nations, puisque l'univers entier est son œuvre. Mais il n'y avait qu'un peuple dont il fût le Père: eux seuls avaient droit aux prédilections de sa Providence, en vertu du pacte conclu autrefois avec Abraham et si souvent renouvelé. Ce

pacte était essentiellement exclusif ; les gentils ne pouvaient y participer. De là, ce profond mépris pour les nations qui ne contribua pas peu à préserver les Juifs du venin de l'idolâtrie.

Dans les derniers siècles, lorsque la conquête les eut jetés hors de leurs frontières, et que, emportés par cet amour de l'argent et ce génie des affaires qui se retrouvent encore chez leurs descendants, ils eurent envahi le monde ; leur religion monothéiste les empêcha de se mélanger avec les autres races. Ces marchands campaient dans les grandes villes gréco-romaines, sans se laisser pénétrer par les mœurs et les habitudes de cette civilisation hellénique pourtant si séduisante. Leur ghetto était un quartier de Jérusalem transporté sur la terre étrangère. Un infranchissable rempart le protégeait ; c'était la loi avec ses prescriptions si singulières et si multipliées. La force répulsive de Mosaïsme est évidente : tous les faits l'attestent ; sa force propagatrice est nulle ou à peu près, du moins à cette époque. A peine admettait-il de rares étrangers à une sorte d'initiation inférieure, et encore entre un Juif d'origine et le païen converti, le prosélyte de la porte ou de la justice, la distance demeurait immense.

Ainsi l'idée messianique, toute de propagande et de conquête, au lieu d'être un produit naturel du génie hébraïque, lui répugnait profondément.

Loin de lui être favorables, les événements auraient dû la décourager et l'anéantir cent fois. Cependant elle subsista toujours ardente, indestructible. C'est que Dieu, après l'avoir lui-même mise au cœur de cette race choisie, eut soin de l'entretenir et de la raviver sans cesse. Les cérémonies et les fêtes religieuses la rappelaient à tout instant ; la constitution politique en était comme imprégnée. Menaçait-elle de s'affaiblir, il sortait tout à coup des écoles de prophètes des voix retentissantes, qui la redisaient avec une force et un éclat inaccoutumés. Elle devenait plus précise et reprenait immédiatement son empire sur l'esprit public. Elle déborda même sur le monde et pénétra les nations païennes, un peu

avant Jésus-Christ. Les poètes, les historiens et les philosophes de la Grèce et de Rome, épris d'une vague inquiétude, se tournaient vers cet Orient récemment soumis « comme vers le pôle des espérances humaines ». Ainsi le voulait une antique tradition dont Tacite et Suétone constatent l'existence. Virgile voyait s'ouvrir une nouvelle ère, et il saluait, dans des vers magnifiques, une sorte de palingénésie ou régénération universelle dont, sans aucun doute, il ne devinait ni la nature ni la portée. Les événements se sont chargés d'expliquer la pensée du poète. Ces païens n'étaient que des échos plus ou moins inconscients des voix prophétiques qui avaient retenti tant de fois, dans le cours des âges, aux oreilles du peuple de Dieu. L'idée messianique fut essentiellement surnaturelle dans son origine comme dans ses développements et ses progrès.

La réalisation en fut plus surnaturelle et plus miraculeuse encore.

Que nous parle-t-on de dominateurs et de conquérants qui ont su incarner en eux les aspirations d'un peuple, caresser ses illusions et parfois ses vices, à tout le moins, exploiter ses passions, pour les faire servir à leur élévation personnelle ? Ces rapprochements sacrilèges ne se soutiennent pas une seule minute. Sans doute, le Sauveur a réalisé le plan providentiel aperçu par les prophètes. Mais l'idée messianique telle que la comprenaient les Hébreux, au lieu de le servir, s'est précisément retournée contre lui. Les altérations qu'elle avait subies ont été autant d'obstacles, absolument insurmontables pour tout autre que pour un Dieu. La nation se leva tout entière pour accabler le vrai Messie de ses réprobations et de ses anathèmes. Toutes les sectes furent unanimes : les Pharisiens de toute nuance, rigides et modérés, tout aussi bien que les Sadducéens sceptiques et voluptueux. Il n'obtint pas plus de faveur auprès des Esséniens qui, aux prescriptions mosaïques, avaient ajouté des observances plus rigoureuses encore, inventées par un fanatisme que surexcitaient les calamités sociales. C'est que, en réalité, toutes ces

sectes avaient un autre idéal et poursuivaient un autre but, par des moyens très différents. L'Empire de David qu'elles rêvaient de restaurer était un empire tout terrestre, tout humain et elles ne reculaient aucunement devant la révolte. De leurs rangs sortaient le plus souvent ces prétendus sauveurs qui en appelaient aux armes et finirent par attirer sur leur pays de suprêmes malheurs (1).

Le royaume que le Christ voulait établir était au contraire tout spirituel : c'est ce royaume de Dieu que nous révèle l'Évangile. Tout d'abord les Apôtres ne le comprirent guère mieux que les Juifs ; leur rêve diffère à peine de celui de la Synagogue. Même après la résurrection, en se rendant à la montagne du sommet de laquelle le divin Maître devait s'élever vers les cieux, les Apôtres lui demandaient encore à quelle époque il rétablirait le royaume d'Israël. Ils entendaient par là un pouvoir politique auquel ils auraient été associés dans une large mesure.

Nous n'en sommes point surpris ; le royaume de Dieu ressemble si peu aux empires de la terre et pour l'établir le Christ employa de si étranges moyens ! Il fondait toutes ses espérances sur sa propre mort. Lui-même l'avait bien des fois annoncé : Il faut qu'il succombe sous le mépris public, qu'il soit flagellé, couronné d'épines, suspendu à un gibet. Il faut qu'il expire dans la honte et les tourments du supplice réservé aux esclaves, et que tout le peuple en soit témoin. C'est alors qu'il attirera tout à lui : *Omnia traham ad meipsum*.

Nos docteurs ont mis bien des fois en lumière cette sorte d'antinomie entre le but et les moyens ; éternellement, elle devra être méditée par tous ceux qui voudront pénétrer un peu avant dans la connaissance du Christianisme, et l'intelligence de ses mystères. Si Jésus procède de cette manière, c'est qu'il n'est point seulement un homme ; sa force ne

(1) Sur les sectes judaïques et en particulier sur l'Essénisme, voir saint Épiphane, adr. Hæreses, XIX — *philosophumena*. — Josèphe : *de bello judaico* — Philon, etc.

réside pas dans cette humanité qui succombe sous les coups des Juifs, mais dans la Divinité qui se manifeste avec éclat. La vertu régénératrice qui conquiert le monde, le subjugue et le transforme, sortit alors de ses blessures. Les prophètes l'avaient ainsi entrevu plus ou moins confusément, et l'avaient annoncé longtemps à l'avance. Personne pourtant ne pouvait le rêver si beau dans son opprobre, si grand dans son humiliation, si fort dans son anéantissement, si puissant dans sa mort, et nul ne le reconnut. Pour réaliser l'idée messianique, il fallait l'avoir soi-même conçue, il fallait être *Dieu*.

## II

En Jésus, le *Docteur* n'a pas plus trouvé grâce que le *Messie*. Aux yeux de la critique rationaliste le docteur n'existe pas. Le Christianisme naissant ne fut « qu'une délicieuse pastorale. Jésus a fondé la religion absolue, n'exoluant rien, ne déterminant rien, si ce n'est le sentiment. Ses symboles ne sont pas des dogmes arrêtés, mais des images susceptibles d'interprétations diverses. On chercherait vainement une proposition théologique dans l'Évangile. » Ainsi s'exprime M. Renan et, dans ces quelques phrases, il a entassé autant d'erreurs que de mots. Si les propositions théologiques doivent nécessairement revêtir la forme syllogistique, nous le reconnaissons, on n'en trouvera aucune dans l'Évangile. Jésus-Christ ne procéda jamais par majeure, mineure et conclusion ; son mode d'enseignement fut tout autre. Mais qui ne voit du premier coup d'œil, et M. Renan n'a pu s'y tromper, que les discours du Sauveur ne sont qu'une série continue de propositions théologiques. Ses affirmations sont avant tout doctrinales. La substance dogmatique qui constitue la révélation est contenue, presque tout entière, dans les saints Évangiles ; telle page nous en offre la plus puissante



condensation. C'est de là qu'elle a passé dans les formulaires de foi promulgués par l'Église au cours des âges.

La forme, bien que différente, n'a rien changé au fond, que nous devons considérer avant tout.

« Les symboles de Jésus, nous dit-on, ne sont pas des dogmes arrêtés, mais des images susceptibles d'interprétations diverses. » Cette phrase ambiguë se rapporte sans doute aux paraboles de l'Évangile. N'en déplaise à M. Renan, les paraboles évangéliques sont très claires, très limpides, et nullement susceptibles de tant d'interprétations. Elles laissent apercevoir le dogme ou l'idée morale, comme l'eau pure laisse apercevoir la perle qui brille au fond de l'océan. Parfois le Sauveur lui-même les explique; il en fixe et en détermine le sens, et ainsi il écarte toute diversité d'interprétations.

Mais il y a, dans l'Évangile, bien autre chose que des paraboles; la simple loyauté aurait dû obliger M. Renan à le reconnaître. Nous y rencontrons, presque à toutes les pages, les affirmations les plus dogmatiques. Rien ne peut être plus arrêté ni plus ferme. Point d'images ni de symboles, mais des termes dont le sens, déjà parfaitement net, se précise et se détermine par le contexte. Impossible d'échapper, fût-on aussi ingénieux que M. Renan dans l'invention d'interprétations diverses et indéfinies. Il y a, dans nos Évangiles, tout un ensemble de vérités doctrinales qui s'ordonnent, s'enchaînent, s'éclairent et se fortifient mutuellement. Nous affirmons sans crainte que les Évangiles synoptiques et celui de saint Jean forment, dans leur fond et leur substance, un admirable système théologique dont les parties sont aussi fermement et indissolublement liées que les parties de la *Somme* de saint Thomas. Entre la *Somme* et les Évangiles, nous apercevons une différence. Dans la *Somme*, les articulations du système sont saillantes, anguleuses : on dirait une ossature de géant décharnée et mise à nu. On saisit la contraction des muscles, la tension des fibres nerveuses, la puissance de l'effort. L'Évangile, lui, est un corps merveil-

leusement souple, à la peau veloutée, aux mouvements harmonieux et doux. Rien de heurté ni de dur, mais sur tous les membres il y a comme une effusion de beauté à la fois céleste et humaine.

Le dogme central du système évangélique est l'Incarnation. Jésus-Christ y paraît, plus et mieux que dans la *Somme*, *le Fils de l'homme* et *le Fils de Dieu*. Il n'est pas seulement un individu de la famille Adamique, un descendant du premier homme, en d'autres termes un atôme perdu dans ce grand courant vital qui jaillit, il y a quelques milliers d'années, sur notre planète. Non : il est le représentant de la race humaine; il a ressaisi pour ainsi dire et concentré dans sa personne tout ce courant vital; il le porte en lui pour le purifier de toutes les scories déshonorantes qu'il charriait. Lui aussi doit être un ancêtre, un chef de race, un second Adam (1), le père d'une humanité nouvelle à laquelle il va communiquer une vie qui se divinise en passant par son cœur. Jésus est en même temps *Dieu* et *Fils de Dieu*, non pas dans le sens métaphorique de ce mot, ni même dans ce sens réel mais inférieur qui s'applique à nous tous chrétiens. Il n'est point fils par adoption et par grâce, l'une de ces humbles créatures que le Tout-Puissant élève vers lui dans une gratuite effusion de son amour. Non, il est par nature le propre Fils du Très-Haut dont il partage la gloire, la majesté, la puissance, l'autorité, toutes les perfections, et, pour tout dire, l'immuable et indivisible substance. Il exige le même amour, le même dévouement, la même abnégation de la part de la créature. Nous lui devons le même culte, les mêmes hommages.

Si nous ne craignons de surcharger ces pages de citations qui deviendraient fatigantes en se répétant, nous n'aurions qu'à ouvrir les Synoptiques, pour en extraire des textes où Jésus se proclame égal et consubstantiel à son Père, Dieu comme lui, en un mot.

(1) Cette théorie a été développée surtout par saint Paul; mais elle est en résumé dans ces trois mots que nous lisons si souvent dans l'Évangile : *le Fils de l'homme*.

Qu'on lise, par exemple, au chapitre seizième de saint Mathieu, le récit de cette scène qui devait avoir un si grand retentissement dans le cours des siècles. Jésus interroge ses Apôtres sur ce que le monde dit de sa personne : *Quem dicunt homines esse filium hominis?* On le comprend, c'est la question capitale qui se pose. Les disciples lui répondirent : « Maître, les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, les autres Élie, les autres Jérémie, ou l'un des prophètes. — Et vous, reprit Jésus, que dites-vous de moi? » Simon-Pierre répondit aussitôt : « Vous êtes le Christ, *Fils du Dieu vivant.* » Au lieu de protester, Jésus ajouta : « Tu es bien heureux, Simon, fils de Jonas; ce n'est ni la chair ni le sang qui t'ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. »

Aucune contestation ne peut s'élever sur le sens et la portée de ce texte. Jésus exerce l'autorité de Dieu lui-même; il en fait les œuvres, après avoir revendiqué le titre. Il confie à son Apôtre les clefs de ce royaume céleste dont il est le maître souverain; il lui soumet les puissances infernales, et l'établit chef suprême de son Église en ce monde. Pour agir ainsi, il fallait être Celui au nom duquel tout genou se courbe au ciel, sur la terre et dans les enfers. *In nomine Jesu omne genu flectatur cælestium terrestrium et infernorum.*

Le Sauveur conserve cette attitude au milieu de ses ennemis. Voyons-le en face de Caïphe. Ce grand-prêtre, assis sur son tribunal, pose nettement la question : « *Adjuro te per Deum vivum ut dicas nobis si tu es Christus filius Dei.* Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, fils de Dieu. » La circonstance est solennelle. Le prince des prêtres l'interroge, en vertu d'un pouvoir que le Christ ne contesta jamais. La réponse est aussi claire et aussi explicite que la question : « Vous l'avez dit. Et même vous verrez le Fils de l'homme

siégeant à la droite de son Père, revenir sur les nuées du ciel. » Le Christ ne se contente pas d'une simple affirmation; il en appelle à ces suprêmes assises que lui-même présidera, où il révisera le procès qu'on lui intente, où il jugera ses juges. Les Juifs ne s'y trompent pas : « Il a blasphémé! » s'écrient-ils; et le grand-prêtre déchire ses vêtements en signe d'indignation et de deuil. Leur avis fut unanime : « Il a mérité la mort : *Reus est mortis.* »

Des textes nombreux et aussi explicites se rencontrent dans saint Marc et dans saint Luc. Si l'on veut voir toutes ces preuves, réunies en faisceaux, briller d'un éclat incomparable, qu'on lise les conférences du P. Lacordaire sur Jésus-Christ. C'est peut-être le plus splendide monument qui ait été élevé à la gloire du divin Maître. La parole de l'orateur, d'ordinaire si puissante, a des vibrations inaccoutumées; elle est plus chaude et plus émue, — Jésus-Christ s'est préexisté à lui-même, dit-il, et avant de naître il remplit les siècles qui préparent son avènement. Il portait en lui la conviction intime de sa divinité, il a parlé en Dieu, il a toujours agi en Dieu, et s'est survécu en Dieu. — L'argumentation marche, se précipite, ne laisse pas à l'objection le temps de se produire.

Dans les pages si lumineuses de nos Évangiles, un point étincelle entre tous les autres : c'est la toute puissante affirmation du Sauveur concernant sa divinité : *Ego sum.* Et Jésus exige de tous la foi la plus absolue à cette attestation. Veut-il favoriser quelqu'un d'une grâce miraculeuse? il pose cette question qu'il adressait à Marthe avant de ressusciter Lazare : « *Credis hoc?* Croyez-vous à ma divinité? » C'est là, en effet, le dogme principal; tous les autres y sont comme renfermés : la rédemption par la croix, la régénération par la grâce et les sacrements, la constitution de l'Église, toute l'économie du Christianisme, en un mot.

Tel est le système théologique contenu dans nos Évangiles. Les parties de ce vaste ensemble ont une cohésion que tous les arguments syllogistiques pourront bien mettre en

lumière, mais à laquelle ils n'ajouteront jamais rien. Aussi le Christ, qui nous l'a révélé, est-il le Docteur par excellence. Tous les autres ne peuvent que redire ses leçons, mais sur un mode très différent.

Tandis qu'ils s'effacent, afin de laisser leurs disciples dans un rapport plus direct et plus immédiat avec l'objet de leur enseignement, le Christ s'avance et dit : « Je suis la vérité substantielle, l'auteur de toutes les vérités contingentes et relatives au sein desquelles vous vivez : C'est moi, votre Dieu, qui vous l'atteste. » Audacieuse originalité qui met, entre ce docteur et les maîtres plus ou moins autorisés qui lui font écho, autant de distance qu'il y en a entre la terre et le ciel.

### III

Le *Moraliste* qui se révèle dans les Évangiles est aussi éminent que le *Docteur*. La critique libre-penseuse prétend que la loi naturelle se retrouve tout entière sous la plume des sages de la Grèce et de Rome. La morale de ces philosophes vaudrait celle de l'Évangile. Naguère encore on rapprochait, dans un livre plein d'érudition, Sénèque de saint Paul avec l'intention avouée d'établir une espèce de parallélisme entre les aphorismes du premier et la partie morale des épîtres du second.

Au lieu de chercher dans les épîtres du grand Apôtre les prescriptions qui y sont disséminées, il est bien plus simple et bien plus facile, si nous voulons nous faire une idée exacte de la morale de Jésus-Christ, d'ouvrir le premier des Synoptiques et d'en lire attentivement les chapitres cinquième, sixième et septième. Là, saint Mathieu s'est proposé précisément de nous donner un résumé fidèle de toute la morale chrétienne. Nous prions nos lecteurs versés dans les littératures anciennes de se reporter aux plus belles pages des phi-

losophes de la Grèce ou de Rome, notamment aux plus beaux passages de Sénèque, et d'établir un parallèle entre ces passages et les trois chapitres de saint Mathieu. La comparaison ne peut se soutenir un seul instant.

Sans doute, dans Sénèque, dans Cicéron et les autres, on rencontre des maximes fort belles, très sages et très justes. Mais combien de défaillances et d'erreurs parfois grossières y sont mêlées ! Jésus seul a pu dégager de toutes ces scories la loi naturelle, et lui rendre sa pureté première, son originelle beauté. Bien plus, il l'a assise sur une base désormais fixe et immuable, sa propre et souveraine autorité. Pour que cette loi devînt efficace, il lui fallait une sanction ; elle l'a trouvée : ce sont les joies du ciel promises à ceux qui observent fidèlement ses prescriptions, et les éternels tourments de l'enfer pour ceux qui les violent.

Jésus a fait mieux encore ; il s'est adressé au cœur ; en y éveillant l'amour, il a rendu l'observation de la loi relativement facile. Désormais elle sera pour les vrais chrétiens un joug doux et léger. Le Seigneur l'a porté lui-même ; il nous a devancés dans la voie où il nous engage à le suivre après nous avoir communiqué de sa propre vertu. C'est là surtout ce qui le met hors de pair. Promulgue-t-il un précepte, Jésus donne immédiatement la force de l'accomplir. Aucun homme ne peut rien de semblable. Le plus insidieux des sophistes, Jean-Jacques Rousseau, l'avait bien senti ; il remarquait fort justement que jamais philosophe n'était parvenu à modifier les mœurs des habitants « de sa rue », tandis que le Christ a transformé le monde. En dépit des innombrables violations de la loi naturelle qui ont lieu de nos jours, notre société diffère profondément de cet empire gréco-romain qui vit naître le Christ. Cet empire avait pourtant une civilisation très raffinée, une culture intellectuelle qui ne le cédait en rien à la nôtre. Nous venons de lire un livre plein d'érudition et de charme, *les Esclaves chrétiens*. M. Paul Allard y touche, d'une main délicate et émue, aux plaies ulcéreuses du monde païen. Il les entr'ouvre avec une certaine discrétion, assez cependant

pour permettre d'y jeter un regard furtif, et de découvrir tout ce qu'elles renferment. C'est horrible. Certes notre pauvre société est bien pervertie. Cependant elle n'est point encore ainsi rongée jusqu'aux moelles. Et, si quelque chose d'analogue tend à reparaître, c'est qu'elle n'est plus assez pénétrée de l'influence chrétienne ; son commencement de décomposition est le juste châtement de sa partielle apostasie.

On serait loin d'avoir une idée complète de la morale évangélique, si on n'y voyait que la restauration déjà bien merveilleuse de la loi naturelle. A chacune des prescriptions de cette loi naturelle Jésus a donné un sens plus étendu, une portée plus haute. Disons mieux : il a ajouté un précepte nouveau d'une perfection que l'antiquité païenne ne soupçonna même pas. La grâce divine pénètre l'ordre humain, lui donne une grandeur absolument inconnue, y crée des vertus toutes célestes. La différence est immense et Jésus tient à la bien marquer. « Vous connaissez le précepte qui a été donné à vos pères, dit-il aux Juifs : *non occides*, vous ne tuerez point : celui qui tuera sera soumis au *tribunal du jugement*. Et moi je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère sera soumis au *tribunal du jugement* ; et celui qui dira à son frère *raca* sera soumis au *tribunal du conseil*, et celui qui lui dira : fou, sera digne de la *géhénne* du feu. Si donc, lorsque vous présentez une offrande à l'autel, il vous souvient que votre frère a quelque chose contre vous, laissez l'offrande devant l'autel et allez vous réconcilier avec votre frère ; vous offrirez ensuite votre don (1). Vous connaissez le précepte donné autrefois à vos pères : *Non mæchaberis*, vous ne commettrez point d'adultère. Et moi je vous dis que quiconque regarde une femme, avec un désir mauvais, a déjà commis l'adultère dans son cœur. Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous ; car mieux vaut qu'un de vos membres périsse que d'exposer votre corps tout entier à être précipité dans la *géhénne*. Et, si votre main droite vous

(1) *Mathieu.*, v, 22, 23, 24.

scandalise, coupez-la et jetez-la loin de vous; car mieux vaut qu'un de vos membres périclite, que d'exposer votre corps tout entier à être jeté dans la *géhénne* (1).» On ne le niera pas; c'est là une manière d'interpréter la loi naturelle tout à fait particulière à l'Évangile. Nulle part ailleurs on ne trouverait rien de semblable. L'observation de ces préceptes est exigée avec une rigueur bien faite pour désespérer la faiblesse humaine, si celle-ci était abandonnée à elle-même.

Voici plus et mieux encore : les versets suivants nous élèvent bien au-dessus de la sphère terrestre ; cependant ils ont été pratiqués à la lettre par d'innombrables chrétiens. « Vous vous rappelez le précepte donné à vos pères : *Oculum pro oculo, dentem pro dente* : œil pour œil, dent pour dent ; et moi je vous dis : Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui l'autre. Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent ; priez pour ceux qui vous persécutent et vous maltraitent, afin que vous soyez les enfants de votre Père du ciel. Ne fait-il pas lever son soleil sur les bons et sur les méchants et descendre la pluie sur le champ de l'innocent et du coupable ? Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ? Les païens même ne le font-ils pas ? Et si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens eux aussi agissent de la sorte. Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait (2). »

C'étaient là des nouveautés bien étranges ; et si l'on veut se rendre compte de l'impression qu'elles durent produire, il est nécessaire de se reporter par la pensée à l'époque qui les vit naître. Jésus disait encore à cette société pétrie de violences et d'orgueil, d'oppressions et de servitudes, de débauches et de férociétés : « Bienheureux les humbles et les pacifiques, bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux les miséricordieux,

(1) *Mathieu.*, v. 27, 28, 29, 30.

(2) *Mathieu.*, v. 38 et suivants.



bienheureux les purs, bienheureux les pauvres et les persécutés, car le royaume des cieux leur appartient. »

Que l'on nous montre, dans Sénèque, Cicéron ou tel auteur païen que l'on voudra choisir, des passages analogues à ceux que nous venons de citer ; alors nous prendrons au sérieux le parallèle que l'on prétend établir entre la morale de l'Évangile et la morale des philosophes. Jusque-là nous persisterons à croire qu'il y a entre l'une et l'autre la même différence qu'entre un honnête homme et un saint. Et si l'on nous dit que la sainteté est rare même au sein du Christianisme, nous répondrons que, en dehors de ce Christianisme, la parfaite honnêteté est plus rare encore ou plutôt n'existe point. Comme la sainteté, l'honnêteté elle-même est un fruit de la grâce communiquée par cet incomparable moraliste qui s'appelle Jésus-Christ.

#### IV

Très souvent les Évangiles nous montrent le *Thaumaturge* venant au secours du *Moraliste* et du *Docteur*. Lorsqu'il se heurtait à des volontés rebelles, à des esprits fermés par le préjugé et la passion, le Christ disait : Si vous ne croyez pas à mes paroles, du moins croyez à mes actes. Et pour démontrer la vérité de ses enseignements, il opérait les plus étonnants prodiges. Il rendait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts. Les foules confessaient tout haut que nul homme n'avait jamais agi de la sorte, et les Pharisiens, dans l'impossibilité de contester ces faits miraculeux, en cherchaient vainement l'explication.

Ce n'est point ici le lieu de traiter à fond l'importante question du miracle : nous ne pouvons qu'y toucher incidemment. Il en sortira cependant assez de lumière pour

éclairer l'auguste physionomie du Sauveur, et nous permettre de l'apprécier beaucoup mieux.

Au jugement des rationalistes, le miracle dérogeant aux lois naturelles est absolument impossible ; dès lors, inutile de procéder à un examen plus approfondi ; la question est tranchée. Nos adversaires opposent à ses défenseurs une fin de non recevoir qu'ils essaient de justifier par une double théorie.

Les uns prétendent que le monde est une vaste machine dont les ressorts obéissent à des forces fatales : ce monde ne serait que matière douée d'énergies dont on se garde bien d'expliquer la provenance. Tout est sorti d'une première cellule par une évolution continue et nécessaire. Darwin qui, du moins tout d'abord, ne se posa point en athée, admettait des germes primitifs. Ces germes, qui, à la rigueur, auraient peut-être expliqué tout le reste, ne pouvaient évidemment venir que de Dieu. Telle était, aux meilleures années de sa carrière scientifique, la pensée de Darwin. Aujourd'hui, les matérialistes se sont emparé de son système sans le comprendre. Ils l'ont mutilé, en supprimant cette création initiale et ont fait reposer leur transformisme sur le néant. Aussi se heurtent-ils à mille impossibilités. N'importe ! ils n'en proclament pas moins, sur un ton d'assurance qui n'admet pas de réplique, que la machine est parfaitement montée et fonctionne avec une merveilleuse régularité. La pensée qu'une seule des lois qui la régissent pourrait souffrir une exception les fait trembler. Leur parler d'un fiévreux guéri sans avoir pris la dose réglementaire de quinine, d'un aveugle recouvrant la vue subitement et sans aucune raison humainement explicable, et surtout d'un mort revenant à la vie, c'est leur causer une impression aussi désagréable que de leur annoncer, pour une échéance prochaine, la fin du monde ! Ce suprême malheur ne serait-il pas à craindre, en effet ? Un miracle ! mais c'est un rouage qui s'arrête ! Peut-être le mouvement général va être suspendu ; alors c'est la destruction et la ruine ! En vérité, ces terreurs nous semblent un

peu enfantines. Elles sont si peu sérieuses qu'elles provoquent le rire chez ceux-là mêmes qui feignent de les éprouver.

D'autres arrivent aux mêmes conclusions, mais par une voie différente. Ils admettent l'existence d'un Dieu créateur et ordonnateur des mondes. Pour eux, l'horloge ne s'explique pas sans un horloger, la machine si parfaitement montée sans une intelligence organisatrice. Mais le travail de création et de premier agencement une fois achevé, défense à l'auteur de toucher à son œuvre, ne fût-ce que du bout du doigt. La première impulsion donnée, son rôle est fini ; il n'a plus qu'à se retirer dans les profondeurs de son éternité silencieuse ; le monde n'a plus besoin qu'il s'en occupe, et la machine marchera fort bien sans lui. Malheur à l'homme s'il se sent saisi et écrasé entre les rouages : c'est bien en vain qu'il crie et appelle à son secours. Le Ciel est d'airain au-dessus de sa tête et le cœur du Dieu qui l'habite est d'un airain plus dur encore. Du reste, ce Dieu lui-même n'y peut rien : sa puissance et sa sagesse se sont en quelque sorte épuisées, dans les dispositions générales qu'elles ont prises à l'origine. On le voit : c'est toujours la même fatalité aveugle dans ce que l'on appelle l'accomplissement des lois de la nature.

La philosophie catholique a toujours eu d'autres idées de Dieu, du monde et de leurs rapports, et le miracle y trouve sa place et son explication. Ces idées, les voici dans un court résumé : Dieu est un Maître souverain ; il n'avait nul besoin de ce monde qu'il a évoqué du néant et réglé selon le plan conçu dans son éternelle sagesse. Il était libre de créer ou de ne pas créer, libre aussi de choisir l'ordre existant ou tel autre qu'il lui aurait plu d'établir. Sans doute les lois de ce monde sont permanentes et dureront autant que lui, mais elles ne sont nullement nécessaires, au sens absolu et rigoureux de ce mot.

S'il faut en croire un homme d'une rare intelligence, unissant à de vastes connaissances dans les sciences naturelles,

d'inébranlables convictions religieuses (1); la science, en considérant les astres avec ses instruments perfectionnés, a lu pour ainsi dire leur âge sur leur front et dans leur regard ; ou, si l'on trouvait ces expressions trop poétiques, nous dirions dans leurs rayons lumineux. Les astres ont, eux aussi, leur jeunesse, leur maturité et leur décrépitude. Les uns ne sont que des amas énormes de matières en ébullition, qui brillent et brûlent comme le soleil qui nous éclaire. Les autres sont déjà refroidis ; les matières incandescentes dont ils sont formés se sont peu à peu recouvertes d'une couche durcie. Lorsqu'ils parviennent à certaines conditions de chaleur et d'humidité, très probablement la vie apparaît sous mille formes variées et inconnues. Enfin, il en est qui sont déjà éteints, leurs débris errent à travers les cieux se décomposant et se morcelant de plus en plus.

Nous pouvons donc nous figurer que, après des millions et peut-être des milliards de siècles, les astres innombrables que nous apercevons et d'autres, probablement plus innombrables encore, dont la lumière ne nous parviendra jamais, auront péri. Eux aussi se désagrègeront de plus en plus ; il n'en restera qu'une poussière flottant à travers les immensurables espaces. Qui empêchera Dieu, s'il le veut, de ressaisir cette poussière errante et avec elle de reformer un monde où les phénomènes seront tout autres que ceux qui frappent nos regards, où les forces seront équilibrées et régies par des lois différentes ?

Ne cherchons donc point, dans les lois physiques, ce caractère d'immutabilité absolue et de nécessité métaphysique que le rationalisme moderne voudrait y voir. On trouve, à leur origine, une libre détermination de Dieu. Faut-il s'étonner que ce suprême législateur surveille leurs innombrables applications, modère et ralentisse leur action, la suspende même complètement, sitôt que cela lui convient, et pour des

(1) Nous résumons ici très imparfaitement deux beaux articles de M. Jean d'Estienne, dans la *Controverse : Comment naissent et finissent les mondes?*

motifs dont lui seul est juge? On concède d'ordinaire aux souverains, alors même qu'ils ne possèdent que le pouvoir exécutif, le droit de suspendre, dans certaines circonstances et pour des cas déterminés, l'exécution de la loi. Un criminel dûment condamné par la justice de son pays ne recevra point le châtiment de sa faute; une exception a été faite en sa faveur, le chef de l'État l'a gracié. En d'autres termes, le chef de l'Etat, dans cette circonstance, met la main sur une loi que peut-être, il n'a fait que contresigner et promulguer; il en arrête l'efficacité.

Les lois du monde physique sont plus souples encore sous la main du Créateur qui, seul, les a établies, dans la plénitude de sa souveraine indépendance. Pourquoi n'en modifierait-il pas l'application lorsqu'il le juge utile? Outrepasserait-il donc ses droits en substituant à l'action des agents physiques son action propre et personnelle, ne serait-ce que pour satisfaire son amour et exercer sa compatissante miséricorde? Qui l'oserait soutenir?

Voici le Christ parcourant les campagnes, les bourgs et les petites villes de la Palestine; des infirmes se pressent en foule autour de lui; on lui apporte ceux qui ne peuvent marcher. Tous l'implorent de la voix et du regard; un cri unanime s'échappe de leurs âmes souffrantes: Jésus, fils de David, ayez pitié de nous. Et, pour les guérir, Jésus n'a qu'à prononcer un mot qui ne lui coûtera pas le moindre effort; souvent ce mot est tombé de ses lèvres souriantes; nous n'en sommes nullement surpris.

Une classe de miracles a surtout le don d'exaspérer nos libres-penseurs; ce sont ces guérisons si nombreuses de possédés dont nous parlent les Évangiles. La critique rationaliste ne voit, dans ces possessions et ces obsessions diaboliques, que des cas d'épilepsie ou de maladies nerveuses. Le patient semble alors ne plus s'appartenir, mais être livré à un esprit malfaisant qui le domine et le fait agir à son gré. La science moderne s'applique à l'étude de ces maladies nerveuses plus fréquentes chez les femmes. On excite autour

des malheureuses créatures qui en sont atteintes une curiosité malsaine. A certains jours, quelques-uns des hôpitaux de Paris se transforment en théâtres d'une espèce particulière où se pratiquent de répugnantes et immorales exhibitions. Pour être mieux connues ou du moins plus étudiées, ces maladies n'en sont pas devenues, paraît-il, plus faciles à traiter. On ne nous dit pas que toutes ces constatations retentissantes et ces exhibitions de mauvais aloi aient été suivies de guérisons. Nous sommes donc autorisé à l'affirmer : Quand même, il n'y aurait eu dans les possessions mentionnées par les Évangélistes que des cas d'hystérie, d'épilepsie et de maladies nerveuses, le miracle subsisterait encore. Leur guérison était radicale, instantanée, sans l'emploi d'aucun traitement. Nous recommandons ce procédé aux docteurs de la libre-pensée.

Du reste si la critique rationaliste refuse d'admettre des cas de possession diabolique, ce n'est point tant au nom de la science médicale et de ses expérimentations qu'au nom d'un préjugé soi-disant philosophique. Pour elle, le diable n'existe pas ; comment pourrait-il y avoir des possessions diaboliques ? Nous, au contraire, nous croyons que les inductions légitimes et rationnelles d'une saine philosophie contraignent celui qui réfléchit un peu sérieusement à admettre l'existence d'esprits supérieurs et indépendants de la matière. Il est très improbable, presque impossible que la chaîne des créatures intelligentes se termine à l'homme. Comme elle se rattache nécessairement à Dieu, il doit y avoir entre ce grand Être et nous des anneaux intermédiaires ; ce sont ces esprits dégagés de la matière dont la révélation affirme l'existence.

La foi nous apprend de plus que ces esprits se partagent en deux catégories ; les bons et les mauvais : les anges et les démons. Par une disposition particulière de la Providence qui veut nous éprouver, les démons, comme les anges, exercent sur nous une action qui parfois devient évidente. Des expériences mille fois répétées dans le cours des siècles

démontrent que les démons parviennent à posséder tellement de malheureuses victimes, qu'ils en disposent à leur gré. Nous reconnaissons volontiers, cependant, qu'il est parfois bien difficile de discerner l'action de ces esprits malfaisants de certains phénomènes naturels, et en particulier de ces symptômes de maladies nerveuses dont on nous parle. Très souvent du reste, maladies nerveuses et possessions, effets naturels et effets diaboliques se mêlent et se confondent. Le démon est habile à se servir de nos infirmités physiques elles-mêmes, pour nous mieux tyranniser.

La fréquence des possessions, à l'époque du Sauveur, s'explique aisément. Les naturalistes qui ont étudié la formation du globe prétendent que, à l'origine, des forces étranges, extraordinaires, s'agitaient confusément dans son sein. Tout était en fermentation ; les éléments n'avaient point encore pris leur équilibre. Les forces naturelles se déployaient dans des conditions absolument différentes des conditions actuelles. Faut-il s'étonner si les résultats produits ne ressemblent guère à ce que nous voyons ? A l'époque du Sauveur, un monde plus étonnant que cet univers physique était en formation, le monde chrétien. Deux forces qui agissent encore sous nos yeux fermentaient, mais dans des conditions tellement extraordinaires que leurs effets dépassèrent tout ce que nous constatons. Ces deux forces alors aux prises dans une lutte gigantesque étaient : la grâce et l'action diabolique. La grâce se révélait par des signes étranges ; les hommes qu'elle possédait parlaient des langues qu'ils n'avaient point apprises ; ils lisaient dans l'avenir, témoin cet Agabus (1) qui, s'étant lié les pieds et les mains avec la ceinture de Paul, annonçait à l'Apôtre que les Juifs l'enchaîneraient de la sorte, sitôt qu'il serait arrivé à Jérusalem. L'action diabolique se manifestait par toutes ces possessions décrites dans l'Évangile. Satan devinait l'approche de son ennemi et sentait que son empire chancelait sur ses bases.

(1) *Actes. xxi, 11.*

Pour attester sa force, il tourmentait ses victimes. Les tyrans ont toujours cru que le meilleur moyen d'affirmer leur puissance, était de la rendre plus lourde. Aujourd'hui encore, la grâce et Satan se disputent le monde, mais leur action s'est comme apaisée et régularisée ; du moins, elle n'a plus ces manifestations insolites qui la signalaient au début. Les fidèles que la grâce possède n'ont plus ces privilèges extraordinaires dont le plus habituel était le don des langues. Satan exerce encore son empire sur un trop grand nombre d'hommes ; mais pourquoi les tourmenterait-il ? Ils sont si bien à lui ! En les ménageant, il est plus sûr de les conduire à leur perte.

Lorsqu'il s'agit du miracle, la critique rationaliste multiplie, comme à plaisir, les impossibilités : elle en voit partout. A supposer que la puissance et la sagesse de Dieu fussent assez fortes et assez ingénieuses pour opérer une œuvre vraiment miraculeuse, l'humanité serait, dit-elle, incapable de la discerner des faits simplement naturels. La constatation du miracle est hérissée de difficultés si grandes, qu'elles équivalent à de véritables impossibilités. Entendons les exigences de la libre-pensée sur ce sujet ; M. Renan s'est chargé d'en rédiger la formule : « Que demain un thaumaturge se présente avec des garanties assez sérieuses pour être discuté ; qu'il s'annonce comme pouvant, je suppose, ressusciter un mort : une commission composée de physiologistes, de médecins, de chimistes, de personnes exercées à la critique historique, serait nommée. Cette commission choisirait le cadavre, s'assurerait que la mort est bien réelle, désignerait la salle où devrait se faire l'expérience, réglerait tout le système de précautions nécessaires pour ne laisser prise à aucun doute. Si, dans de telles conditions, la résurrection s'opérait, une probabilité presque égale à la certitude serait acquise. Cependant, comme une expérience doit toujours pouvoir se répéter, que l'on doit être capable de refaire ce que l'on a fait une fois, et que, dans l'ordre du miracle, il ne peut être question de facile ou de difficile, le thaumaturge



serait invité à reproduire son acte merveilleux dans d'autres circonstances, sur d'autres cadavres, dans un autre milieu. Si, chaque fois, le miracle réussissait, deux choses seraient prouvées : la première, c'est qu'il arrive dans le monde des faits surnaturels ; la seconde, c'est que le pouvoir de les produire appartient ou est délégué à certaines personnes. »

On le voit, la chose est bien simple. Si Dieu veut faire des miracles sérieux, il doit tout d'abord s'aboucher avec l'Académie des sciences, qui nommera une commission. Cette commission devra, ce nous semble, choisir pour président M. Renan lui-même, comme la personne la plus *exercée à la critique historique* qui soit au monde : faute de quoi les physiologistes, les physiciens et les chimistes ne suffiraient pas, et les deux conclusions sus mentionnées ne seraient point réellement établies. La commission une fois nommée, Dieu devrait revenir auprès d'elle, afin de prendre jour et heure. Celle-ci choisirait le cadavre, la salle, réglerait tout le système de précautions nécessaires, et enfin, après tous ces préliminaires indispensables, Dieu serait admis à opérer sous le regard de M. Renan et de ses assesseurs. Et encore devrait-il, sur simple réquisition du président, être prêt à répéter son opération autant de fois que M. Renan le jugerait convenable. Après quoi les deux conclusions seraient-elles établies ? Nous en doutons. M. Renan trouverait quelque subterfuge pour se dispenser de conclure.

En vérité, ce cynisme raisonneur nous paraît plus odieux que ne le fut jamais celui de Voltaire. M. Renan a perdu tout sens moral ; il ne s'en aperçoit pas. Il traite Dieu comme un prestidigitateur à gage, et il trouve cela tout naturel. Jamais les Pharisiens n'affectèrent pour Jésus un tel mépris ; jamais leurs lèvres ne se prêtèrent à des persiflages aussi indécents. La haine des bourreaux est moins répugnante que celle des apostats.

Les Juifs, qui imploraient la pitié de Jésus et obtinrent de lui tant de grâces miraculeuses, avaient des procédés un peu différents de ceux que M. Renan conseille. Ils ne parlaient ni

de commission composée de physiologistes, de physiciens et de chimistes, ni de sommations à comparaître, ni de salles à choisir, ni d'entente préalable sur le jour et l'heure auxquels l'opération miraculeuse devait être essayée. Ils se tenaient humblement sur le chemin où le Christ passait, et, comme l'aveugle de Jéricho, ils s'écriaient : « Jésus, fils de David, ayez pitié de nous ! » Ou bien ils imitaient Marthe, la sœur de Lazare, qui, recevant le Sauveur, lui disait : « O Maître, si vous eussiez été ici, notre frère ne serait pas mort. » Et Jésus, qui, dès lors, voulait être traité en Dieu et non en charlatan, était sensible à cette humble et amoureuse confiance. Il céda à ces supplications. Toujours il résistera aux sommations orgueilleuses de la critique historique et des commissions savantes. Devons-nous en être beaucoup surpris ?

Cependant, si excessives et si insolentes qu'elles paraissent, les exigences de M. Renan trouvent dans l'Évangile une certaine satisfaction. Parce que les miracles évangéliques devaient être un des fondements de notre foi, le Christ eut soin de les faire constater authentiquement. Cette constatation nous est parvenue entourée de garanties telles qu'aucun esprit sincère et droit ne songera jamais à les mettre en suspicion. Il y a là vraiment « tout un système de précautions qui ne laisse aucune prise au doute ».

M. Renan a toujours eu, nous le savons, le plus profond mépris pour « les parties simples de l'humanité ». Ne pourrait-il cependant nous concéder que certains phénomènes physiques, naturels, la décomposition d'un cadavre par exemple, tombent sous le sens du pauvre peuple ? Il n'est pas nécessaire d'être agrégé à la Faculté de médecine pour comprendre que cette décomposition est un signe de mort qui ne saurait tromper. Si M. Renan veut bien nous faire cette double concession, nous serons en droit de conclure que la foule accourue au tombeau de Béthanie put fort bien constater la mort de Lazare. Le corps était envahi déjà par un commencement de putréfaction. De plus, lorsque cette foule vit ce même Lazare se dresser à la voix du Christ, et sortir, la

face voilée d'un suaire et les mains liées avec des bandes-lettes, elle put facilement se convaincre qu'une force surhumaine avait agi dans cette circonstance, qu'un véritable miracle venait d'être opéré devant elle. Jusqu'à M. Renan, l'humanité chrétienne s'est obstinée à penser ainsi. Je crois bien qu'elle ne changera pas d'avis.

Du reste, la foule (les parties simples du peuple hébreu) n'a pas été seule témoin des innombrables miracles évangéliques. Une commission, un peu analogue à celle que réclame M. Renan, fut de bonne heure organisée sous la haute direction des académiciens d'alors : nous voulons dire des chefs de la synagogue. Elle fonctionna presque sans relâche, pendant trois années, aussi longtemps que durèrent les prédications du Sauveur. Ses émissaires étaient présents au tombeau de Béthanie, y prirent bonne note de tout ce qui se passa et lui adressèrent fidèlement leur rapport (1). Sans doute les membres de cette commission n'étaient point initiés à la physiologie, à la physique et à la chimie, telles qu'on les enseigne aujourd'hui au Collège de France. On aurait tort, néanmoins, de les prendre pour des ignorants; ils savaient à peu près tout ce que l'on enseignait à leur époque, et c'était déjà quelque chose. De plus, la haine leur donnait cent fois plus de perspicacité que n'eussent pu le faire toutes les sciences acquises. L'histoire évangélique nous a conservé quelques procès-verbaux de leurs enquêtes; l'un d'eux est particulièrement remarquable, très exact, très circonstancié. Il s'agit du miracle opéré par Notre-Seigneur sous le portique du temple, en faveur de l'Aveugle-né. L'enquête est immédiatement ouverte par la commission pharisaïque et poussée avec une rigueur qui devrait satisfaire M. Renan lui-même. Aujourd'hui, les physiologistes, les physiciens, les chimistes, et même les critiques en histoire et en exégèse rationaliste, ne feraient pas mieux. Nous ne pouvons entrer ici dans plus de détails, mais nos lecteurs aimeront

(1) *Joan.*, xi, 46.

sans doute à se reporter au chapitre ix de saint Jean. Le récit de ce miracle, omis par les Synoptiques, est l'une des pièces les plus curieuses et les plus importantes que nous fournissent les Livres saints. M. Renan n'en souffle mot; elle eût été trop embarrassante. La probité est cependant chose bien nécessaire, lorsqu'on prétend s'ériger en juge et réviser un procès tranché depuis des siècles.

L'escamotage d'un autre document de valeur à peu près égale, nous voulons dire le récit de la résurrection de Lazare, a semblé à M. Renan un peu plus difficile. Il se résigne à en faire mention; mais il en supprime les deux tiers, et altère ce qu'il feint de conserver. Après le grand événement de Béthanie, la commission pharisaïque tint une réunion plénière : nous avons le compte rendu des débats. Plus sincères que M. Renan, les Pharisiens y dirent entre autres choses : « *Hic homo multa signa facit.* Ce Jésus opère beaucoup de miracles. » Ce mot, arraché aux ennemis du Sauveur, résume fort bien ces considérations. Il n'est au pouvoir de M. Renan ni de personne de l'effacer. Nul ne voilera désormais l'éclatante auréole qui entoure le front du divin *thaumaturge*, Jésus-Christ (1).

(1) Aucun écrivain peut-être, à notre époque, n'a poussé plus loin que le très cher et regretté P. de Bonniot l'étude du miracle. On peut dire qu'il en a considéré tous les aspects dans plusieurs volumes : *Le Miracle et ses contrefaçons*, *le Miracle et les sciences médicales*, etc., que nos lecteurs consulteront avec le plus grand profit. Cette question si importante n'est abordée qu'incidemment dans ce chapitre; nous compléterons ce que nous avons à en dire dans notre dernier livre : « Critique générale du Nouveau Testament. » Nous avertissons, une fois pour toutes, que les thèses fondamentales qui ne sembleraient qu'ébauchées dans ces premiers chapitres seront reprises et développées un peu plus tard. Dans ce volume, nous nous sommes appliqué à reproduire la marche historique du développement doctrinal qui remplit tout le premier siècle de notre ère. Cette méthode a peut-être quelques inconvénients, celui, par exemple, de morceler l'étude d'une même question; mais, tout bien considéré, elle nous a semblé plus avantageuse cependant que toutes les autres.

## V

Un trait de la physionomie du Christ se dessina seulement au soir de sa vie terrestre, peut-être parce qu'il est plus difficile à saisir et avait besoin d'être préparé par tout ce qui précède : Jésus est *Rédempteur*. Un Dieu victime volontaire pour nos fautes qu'il expie dans les horreurs d'un déshonorant supplice, c'est bien le point le plus obscur du mystère : *folie* pour les Gentils, *scandale* pour les Juifs. Les spectateurs de la Passion ne virent pour la plupart, dans Jésus, qu'un perturbateur de la paix publique, justement condamné par les chefs du peuple. A l'exception du Christ lui-même et de sa sainte Mère, personne ne savait bien tout ce qui s'opérait, en cette heure sacrée vers laquelle convergent tous les siècles.

Le Maître avait bien essayé d'y préparer ses chers disciples, mais ses leçons n'avaient été que très imparfaitement comprises. Un jour qu'il était plus explicite encore que de coutume sur les tourments de sa Passion, et annonçait que le Fils de l'homme devait être bientôt livré à ses ennemis, puis garotté, flagellé, couronné d'épines et crucifié; Pierre, scandalisé d'un pareil langage, le prenait à part et lui reprochait durement de s'abandonner à d'aussi funèbres pronostics. *Et apprehendens eum Petrus cœpit increpare eum* (1). Lorsque l'événement vint justifier la prophétie, ce fut pour les Apôtres l'éroulement de toutes leurs espérances. Dans l'égarément de leur douleur, ils n'y comprenaient rien. La croix ne leur devint intelligible que lorsqu'ils l'aperçurent à la lumière des suprêmes révélations de la Pentecôte. Alors ils pénétrèrent les profondeurs du mystère divin. Le Saint-

(1) *Marc*, VIII, 32.

Esprit lui-même leur expliqua les douloureux embrassements de la justice et de la bonté miséricordieuse, toutes deux satisfaites dans ce supplice, infligé par un Père et enduré par un Dieu.

Les énigmes de notre nature se trouvèrent dénouées, du même coup. Ces idées de solidarité dans la prévarication, d'expiation par la souffrance et de réversibilité des mérites, qui avaient flotté confuses et incomprises dans la mémoire de tous les peuples et avaient fait le tourment de l'esprit humain, s'éclairèrent d'une lumière inattendue. Jusque-là, on avait cherché l'expiation dans le sang des victimes que l'on considérait comme chargées des iniquités de tous. Mais ces rites sanglants n'avaient point tranquilisé la conscience des peuples. Aussi était-on réduit à les renouveler sans cesse. Il n'en fut plus ainsi lorsque la grande victime, dont toutes les autres n'étaient que de lointaines et inefficaces préfigurations, eut gravi les degrés du Calvaire, et que les bourreaux, déchirant de leurs clous ses pieds et ses mains, eurent tiré de ses veines ce sang régénérateur qui depuis n'a cessé de couler sur le monde. La Croix est toujours dressée : chaque matin le sacrifice se renouvelle partout où il y a un autel, et, dans la perpétuelle effusion de son amour, le Dieu du Calvaire applique à toutes les âmes repentantes les fruits de sa toute-puissante expiation. Cette réversibilité des mérites n'est que la contre-partie de la solidarité dans la faute. Le sang du Christ nous apporte la régénération, comme le sang d'Adam nous apporta la déchéance. Tous deux coulent ensemble dans nos veines et s'y livrent une lutte qui ne finira qu'avec nous. Il appartient à notre liberté de déterminer le triomphe de l'un ou de l'autre, et d'assurer ainsi notre salut ou notre ruine.

## VI

La divine physionomie, si cruellement défigurée dans la Passion, ne tarda pas à s'illuminer de clartés célestes. Il ne nous reste plus qu'à considérer le *Christ Triomphateur*. Les hommes choisis pour être les témoins authentiques de sa résurrection le contemplèrent à leur aise. La vision dura quarante jours, tout le temps qui s'écoula entre la Résurrection elle-même et la scène finale de l'Ascension.

La critique rationaliste essaie vainement d'étendre l'ombre de ses négations sur cette période, comme sur tout le reste. La lumière est trop vive; en dépit de tous les voiles, elle éblouit quiconque étudie un peu attentivement les dernières pages de nos synoptiques. Les exégètes de la libre-pensée ont cherché des contradictions dans les récits de Mathieu, de Marc et de Luc : les différentes apparitions ne concordent pas, nous disent-ils ; il est impossible d'en découvrir l'ordre et la suite. Lors même qu'il en serait ainsi, nous concluons simplement que les faits de cette période, comme de toutes les autres, n'ont été que partiellement racontés (1). Chacun des narrateurs mentionne ceux qui l'ont particulièrement frappé, sans s'inquiéter beaucoup de ce qu'en disent les autres. Leur plume, dirigée par l'esprit divin, court à travers cette période de quarante jours, si brève et si remplie ; elle recueille les événements dans l'ordre où ils se présentent à leur mémoire. Que ces événements soient plus ou moins nombreux, qu'importe? pourvu qu'ils fussent à établir la résurrection du Maître bien-aimé. Ce miracle, le dernier et le plus grand de tous, est bien évident et bien indéniable. Les Pharisiens ont singulièrement contribué à le

(1) Joan., xx, 30.

mettre dans tout son jour. Cette fois du moins, selon le vœu de M. Renan, ils ont eux-mêmes « choisi le cadavre et se sont assurés que la mort était bien réelle ; ils ont réglé tout le système de précautions nécessaires pour ne laisser prise à aucun doute ». Alors, la fameuse commission fonctionna avec une activité redoublée. Elle devait être au complet sur le Calvaire et elle examina avec soin le corps de la victime. Pour mieux s'assurer du trépas, l'un des bourreaux ouvrit d'un coup de lance la poitrine et transperça le cœur de Jésus. Quelques gouttes de sang et d'eau s'en échappèrent. C'était plus qu'il n'en fallait.

Cependant, les membres de la commission pharisaïque ne se sentaient pas encore dans une pleine sécurité. Certaine prédiction n'était point sortie de leur mémoire ; aussi allèrent-ils trouver Pilate à qui ils tinrent ce langage : « Maître, ce séducteur disait que, trois jours après sa mort, il ressusciterait. Ordonnez donc de garder sa tombe, dans la crainte que ses disciples n'enlèvent son cadavre et ne fassent croire qu'il a recouvré la vie, car cette erreur serait pire que la première. » Pilate leur répondit : « Vous avez des soldats à vos ordres, agissez comme bon vous semblera. » Immédiatement les chefs de la Synagogue accoururent au sépulcre, y apposèrent officiellement leurs sceaux et le firent environner de gardes (1). Nous le demandons à M. Renan lui-même, peut-on pousser plus loin « le système de précautions nécessaires pour ne laisser prise à aucun doute? »

Les Pharisiens avaient bien tort de craindre que les disciples n'enlevassent le corps du divin Maître ; ces pauvres gens ne songeaient guère à tenter un pareil coup de main. Leur découragement était trop absolu, leur terreur trop grande. Lorsque Marie-Madeleine, Jeanne, la mère de Jacques, Marie et quelques autres vinrent leur dire que le Christ était ressuscité, ils ne virent dans ce récit que rêverie de femmes (2), fantôme évoqué dans des imaginations surexci-

(1) *Mathieu*, xxvii, 63, 64, 65, 66.

(2) *Luc*, xxiv, 10, 11.



tées par les événements des derniers jours. L'un d'eux se montra plus défiant que tous les autres. Ses collègues avaient déjà reçu la visite du divin Maître; seul il refusait encore de croire à la résurrection. « Lorsque j'aurai vu la trace des clous, mis mon doigt dans ses cicatrices et introduit ma main dans la blessure de sa poitrine, alors seulement je croirai », avait-il dit (1). Huit jours plus tard, ce disciple était satisfait; Thomas se prosternait aux pieds de Jésus, en s'écriant : Vous êtes vraiment mon Seigneur et mon Dieu.

Nous le demandons à tout homme de bonne foi : Conçoit-on que onze individus se soient trompés sur l'identité d'un ami perdu depuis trois jours, lorsque cet ami les approche, met sa main dans la leur, se laisse toucher, mange et boit en leur compagnie, les entretient des affaires les plus graves dont autrefois ils s'étaient occupés ensemble pendant trois années consécutives? Toute hallucination et toute erreur sont impossibles. Aussi je ne m'étonne pas que ces hommes simples et droits, remis de leur première terreur et fortifiés par la grâce du Saint-Esprit, viennent un peu plus tard dire aux prêtres et aux chefs de la synagogue : Ce Jésus que vous avez condamné et mis à mort, nous l'avons vu de nos yeux, entendu de nos oreilles et touché de nos mains. Il est ressuscité; nous vous l'annonçons, afin que vous fassiez pénitence et que vous soyez sauvés par lui à votre tour (2). Au reste, le Christ n'apparut pas seulement aux Apôtres et aux saintes femmes, pendant les quarante jours qu'il passa en ce monde après sa résurrection; il se montra encore à beaucoup d'autres, notamment, dans une circonstance mémorable entre toutes, à plus de cinq cents personnes réunies pour le voir (3). Aussi saint Paul, écrivant aux Corinthiens, en appelait-il avec confiance à ces cinq cents témoins « dont le plus grand nombre vivait encore. Quelques-uns seulement s'étaient endormis dans le Seigneur. » L'Histoire ne

(1) *Joan.*, xx, 25.

(2) *Actes*, 112, 13.

(3) *Ad. Corinth.*, xv, 6.

nous dit point que saint Paul ait reçu le moindre démenti.

Les œuvres impérissables que le Christ opéra, dans cette dernière période, attestent mieux que ces apparitions elles-mêmes la vérité de sa résurrection, car ces œuvres subsistent sous nos yeux. Ses créations principales datent de ces quarante jours. Mentionnons celle qui les résume toutes : l'Église. Auparavant l'Église n'existait point. Les éléments en étaient préparés, il est vrai, mais l'organisation manquait encore ; voici l'heure où tout s'achève.

C'était sur les rives enchantées du lac de Génézareth qui déjà avaient été le théâtre de tant de merveilles. Simon Pierre, Thomas, surnommé Didyme, Nathanaël, originaire de Cana en Galilée, les fils de Zébédée et deux autres disciples venaient de faire cette pêche miraculeuse dont les détails, racontés par saint Jean (1), sont sans doute connus de nos lecteurs. Jésus, en les attendant, avait préparé de ses propres mains un modeste repas, quelques poissons grillés et du pain. Lorsque ses disciples eurent mangé, il dit à Simon Pierre : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? » Et Simon répondit : « Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. » — « Pais mes agneaux, répliqua le Christ. Et continuant il posa la même question qui reçut la même réponse. Enfin une troisième fois : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ? » Pierre affligé de cette insistance lui dit : « Maître, vous qui connaissez toutes choses, vous savez bien que je vous aime. » Et le Christ ajouta : « Pais mes brebis. » A dater de cette heure, Pierre fut le pasteur de tous et eut un suprême empire sur les brebis aussi bien que sur les agneaux. En d'autres termes, les apôtres et les évêques, qui ont hérité en partie de leurs pouvoirs, furent soumis à sa juridiction comme les fidèles. L'Église était constituée.

Quelques jours après, le Sauveur retrouvait cette Église sur une colline de Galilée où il lui avait donné rendez-vous. Là, entr'ouvrant l'espace et le temps, il dit à ses apôtres :

(1) *Joan.*, XXI, 15, 16, 17.

« Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai recommandé, et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles (1). »

L'Église avait reçu son programme, l'œuvre personnelle du Sauveur ici-bas était achevée ; il avait hâte de remonter vers son Père. Son Ascension devait se faire sur le théâtre même de ses souffrances et de sa mort. Il se rapprocha donc de Jérusalem, y rejoignit une dernière fois ses apôtres, les conduisit vers Béthanie, sur le mont des Oliviers, et là il s'éleva doucement vers les cieux en les bénissant avec amour (2). Les disciples le suivirent du regard, jusqu'à ce qu'un nuage le dérobat à leurs yeux. Longtemps après, ils étaient encore là dans la même attitude, le cherchant toujours. Deux anges apparurent et leur dirent : « Pourquoi vous obstiner à sonder ainsi le firmament : le Christ reviendra comme il est parti (3). »

Nous aussi, avant de le quitter, à l'imitation des Apôtres, arrêtons un amoureux regard sur la divine physionomie du Sauveur ; les traits que nous avons notés, au cours de cette étude, éclatent d'une beauté suprême dans les dernières scènes que nous venons de décrire.

(1) *Mathieu*, xxviii, 18, 19, 20.

(2) *Luc*, xxiv, 50, 51.

(3) *Actes*, I, 10, 11, 12.

## CHAPITRE CINQUIÈME

### ORIGINE ET PROMULGATION DE LA DOGMATIQUE CHRÉTIENNE

Jésus-Christ est le créateur de la dogmatique éparse dans les livres du Nouveau Testament. Il l'avait lue dans le sein du Père, où il habitait avant tous les siècles ; et s'il est venu sur la terre, c'est dans le but de la révéler aux hommes. Nous avons admiré avec quel art il a su trouver des formules, assez sublimes pour l'exprimer tout entière, et assez simples pour être comprises des foules.

On dit communément que le propre du génie, c'est de créer ; le mot est prétentieux et inexact : le génie découvre, il invente, mais il ne crée point. Ce qu'il constate existait avant lui. Que d'un prompt et vif regard il pénètre l'essence des choses à des profondeurs encore inexplorées, qu'il formule des lois qu'aucun autre n'avait encore entrevues, nous le reconnaissons volontiers ; mais ces lois avaient leur efficacité, indépendante de toutes les études et de toutes les investigations. Et encore, le savant, même doué de génie, s'est appuyé sur les travaux de ses devanciers. S'il a été plus loin qu'eux, c'est qu'ils lui avaient ouvert la voie ; s'il a touché le but, c'est que déjà ils l'avaient indiqué et vaguement entrevu.

La critique moderne se plaît à faire l'histoire véridique et intégrale de ces grandes découvertes qui ont modifié, en une certaine mesure, l'aspect du monde. Elle tient à marquer avec exactitude la part qui revient à chacun des inventeurs. Où en était la science lorsqu'ils ont paru? Qu'ont-ils ajouté à ce qui existait déjà? La réponse à cette double question réduit souvent à des proportions plus modestes et plus équitables certains rôles, exagérés à plaisir. Ainsi le progrès scientifique apparaît à travers ses phases successives et ses lentes évolutions.

La critique rationaliste a recours à ce procédé pour apprécier l'œuvre du Christ révélateur. Son point de départ est cette donnée fautive, qu'elle considère pourtant comme indéniable et nécessaire *a priori*: Les éléments de la dogmatique chrétienne existaient avant le Christ révélateur. Celui-ci n'a eu que le mérite, déjà très grand, de les avoir recueillis dans les écoles philosophiques de la Grèce et de Rome, ou dans le milieu palestinien. Restait à ordonner ces éléments, à les systématiser, en quelque sorte, pour édifier avec eux cette merveilleuse dogmatique qui impressionne encore aujourd'hui les esprits les plus rebelles.

Qu'en est-il réellement?

## I

Pour donner une réponse un peu complète à cette question, il nous faut distinguer deux ordres de vérités dans la dogmatique chrétienne.

Le premier comprend ces vérités primordiales, naturelles, qui portent et soutiennent tout le reste: l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, son immortalité, la distinction essentielle du bien et du mal, la contingence de tout ce qui

existe, etc. Comme la raison peut se démontrer à elle-même ces vérités et quelques autres encore, on dit très justement qu'elles sont du domaine de la philosophie avant d'appartenir à la révélation. L'esprit humain s'en est toujours préoccupé. Elles ont été agitées dans les écoles philosophiques de la Grèce et de Rome, où le Christ révélateur n'a pas eu besoin de les aller chercher. Du reste, il les y aurait trouvées obscurcies, défigurées même, au point d'être devenues absolument méconnaissables. On peindrait difficilement l'affreux chaos d'ignorances et d'erreurs au sein desquelles ces grandes questions étaient débattues.

Veut-on savoir où les philosophes païens en étaient, relativement à l'unité de Dieu? Deux esprits très différents, placés aux deux pôles contraires, celui de la foi et celui de l'incrédulité, vont nous le dire : « Était-ce bien l'unité divine, dans la stricte et rigoureuse acception, qu'on apprenait aux initiés à apercevoir dans l'ombre d'une pensée muette et solitaire? Les écoles *les plus avancées dans les arcanes de la métaphysique* n'admettaient-elles pas elles-mêmes un partage de la nature divine? Le néoplatonisme alexandrin, par exemple, le *suprême effort de la philosophie païenne*, n'était-il pas arrivé à reconnaître, en dehors de l'Être absolu renfermé dans une impassibilité silencieuse, une série d'êtres intermédiaires formant comme une chaîne de transmission qui communiquait le mouvement aux révolutions du monde sensible? Ne parlons donc plus d'unité; c'était de primauté seulement qu'il était question. C'est encore l'avis de M. Renan, auquel je suis heureux, une fois de plus, d'adhérer. « On arrive bien, » dit-il en parlant des progrès des idées religieuses à cette » époque, à opérer une classification, une hiérarchie des » dieux dont il n'y a point de traces dans l'état primitif de la » religion aryenne : on créa une sorte de président ou de » monarque du sénat, auquel on prêta la plupart des attributs du dieu unique; mais le choix se porta tantôt sur un » dieu, tantôt sur un autre. Le dieu *primus inter pares* ne fit » point disparaître ses rivaux. » Aucun tableau n'est plus

exact, et rien ne peint mieux l'impossibilité (1) où était la raison humaine d'arriver par elle seule à la conception parfaite de l'unité divine, ou, si elle s'y élevait par instants et par éclairs, de s'y tenir. C'était sous l'image du soleil, nous dit-on, qu'on se représentait volontiers cette unité suprême : la comparaison faite par l'instinct populaire était juste : c'était bien, en effet, l'astre dont l'œil humain ne peut regarder fixement plus d'une seconde la lumière éblouissante (2). »

On comprend de suite tout ce que ce dogme naturel de l'unité divine a gagné à la révélation chrétienne. L'œil humain, fortifié par la grâce, en a soutenu sans fatigue l'éblouissante lumière. Il n'est pas un enfant instruit des éléments du catéchisme qui n'arrive à une conception suffisamment nette et précise de cette vérité.

Un autre problème qui, après l'unité divine a le plus tourmenté les savants est celui de l'origine du monde. D'après l'enseignement commun des théologiens, ce problème n'est point impénétrable à la raison qui, disent-ils, avec ses propres forces, prouve ou même démontre la formation de cet univers par le Tout-puissant. Nous n'y voulons nullement contredire. Mais où trouver dans le cours des siècles cette raison habile à se bien diriger, sans le secours de la révélation ?

Dans l'enceinte de quelle école de la Grèce ou de Rome, au fond de quel sanctuaire de l'Égypte ou de l'Inde, cette raison parfaitement droite s'est-elle rencontrée, dans la série des âges païens ? Et aujourd'hui, parmi ceux de nos rationalistes qui repoussent absolument toute influence chrétienne, combien peu sont arrivés à cette démonstration, pourtant très rationnelle, très logique, nous le voulons croire ? De fait, la

(1) M. le duc de Broglie parle sans doute ici de l'impossibilité de fait. Il apprécie très justement, croyons nous, la situation que s'était faite la raison païenne, incapable de démontrer ces vérités d'ordre naturel qu'une raison mieux dirigée saurait établir.

(2) Article du *Correspondant*, par le duc de Broglie.

raison païenne, dans ses investigations sur l'origine des choses, a toujours fini par se briser sur ces deux écueils ; le Panthéisme ou le Dualisme que l'on a, plus tard, appelé Manichéen. Elle est arrivée à l'une ou à l'autre de ces conclusions très peu scientifiques, profondément erronées : le monde, avec tout ce qu'il contient est une émanation, plus ou moins directe, plus ou moins immédiate de la substance divine ; ou bien il est l'œuvre confuse de deux principes contradictoires, un principe bon et un principe mauvais. Et le plus souvent la raison païenne ajoute : C'est le principe mauvais qui prédomine.

On sait comment cette difficulté a été tranchée par la révélation. La solution tient tout entière en trois mots : création *ex nihilo*. Dieu a tiré le monde du néant, par la seule efficacité de sa volonté souveraine. Sans doute, après cette révélation, la raison humaine ne se forme point une idée positive, complète, ou comme disent les philosophes, adéquate, de l'acte créateur que rien ici-bas ne représente avec exactitude. Mais elle conçoit fort bien que les actes divins diffèrent essentiellement des nôtres, alors même qu'elle saisirait entre eux des analogies nécessairement lointaines. D'autre part, le dogme de la création *ex nihilo* est la seule explication plausible que l'on puisse donner de l'origine des créatures. La philosophie, pour ce motif, l'inscrit au nombre de ces vérités rationnelles qui, tout en étant de son domaine, ne sont aperçues distinctement, qu'à la condition d'être éclairées d'une lumière surnaturelle.

Nous n'avons garde de le nier, les éléments de la dogmatique naturelle et philosophique existaient plus ou moins, avant le Christ révélateur, dans les écoles de la Grèce et de Rome. En d'autres termes, l'existence de Dieu, sa nature, ses attributs ou perfections, son gouvernement providentiel, l'existence, la spiritualité, l'immortalité de l'âme humaine, notre liberté, nos obligations morales, notre destinée, étaient des questions toujours débattues entre les savants et les sages. Les affirmations de la critique rationaliste sont ici en



partie justifiées. A la rigueur, il eut suffi au Christ révélateur de ressaisir ces vérités, de les dégager des erreurs grossières qui les défigureraient, de les rapprocher dans une lumineuse synthèse, pour constituer cette dogmatique naturelle que nous admirons dans le Christianisme. Mais cette œuvre de dégagement et de synthèse est déjà bien extraordinaire. Elle nous semble être absolument surhumaine, et, pour le prouver, nous n'aurons besoin que d'interroger l'histoire de la philosophie elle-même. Cette œuvre a été tentée bien des fois, à plusieurs époques, en dehors du Christianisme ; elle a toujours échoué. Deux génies, Platon et Descartes, placés presque aux extrémités de la chaîne des siècles philosophiques, n'ont pu en assurer le succès.

Les simples aspirants au baccalauréat n'ignorent pas que Platon a résumé sa philosophie dans le grand traité *de la République*. L'ouvrage s'ouvre par une dissertation magnifique sur les éternels principes de la morale, sur la distinction essentielle du juste et de l'injuste. On y lit cette page qui semble s'inspirer de Job et d'Isaïe, le *portrait du Juste* aux prises avec l'adversité ou plutôt écrasé par le malheur, calomnié, torturé et finalement attaché à une croix. Là encore se trouvent la belle *allégorie de la caverne*, la *théorie sur les idées*, le *portrait du tyran*, en un mot les passages classiques, ceux que l'on aime à citer. Nous n'éprouvons pas le moindre besoin de rabaisser l'œuvre de l'illustre philosophe. En la laissant subsister dans toute sa grandeur, il ne nous sera pas difficile d'y découvrir bien des parties faibles, disons mieux, des taches hideuses qu'il répugnerait à la pudeur de mettre dans une trop vive lumière. Nous venons de relire ce traité ; jamais peut-être nous n'avions si vivement senti l'infirmité de l'esprit humain. C'est avec une tristesse douloureuse que l'on voit ce génie sublime se heurter, à tout instant, à des questions qui l'écrasent, et faire les plus lamentables chutes. Et ces questions sont celles qui nous intéressent le plus. S'agit-il, par exemple, de déterminer nos devoirs actuels ; les principes les plus élémentaires

de la morale lui échappent, à lui qui dissertait tout à l'heure si brillamment sur la nature du juste et de l'injuste ; il ne les comprend plus ou bien il les applique à faux. L'un de ses admirateurs enthousiastes, M. Aimé Martin, après avoir énuméré toutes les violations de la loi naturelle, préconisées dans le *Traité de la République*, résume ses appréciations en quatre mots significatifs : Libertinage, esclavage, cruauté, immoralité !

Lorsqu'on sort de la lecture de ce cinquième livre par exemple, où Platon abolit la famille au nom d'un patriotisme sans entrailles, recommande la communauté des femmes, une odieuse et avilissante promiscuité ; où il étouffe les plus légitimes, les plus nobles et les plus impérieux sentiments du cœur humain, la tendresse conjugale et jusqu'à l'amour maternel ; où il consacre l'esclavage avec toutes les dégradations et tous les crimes qu'il entraîne ; comme on revient avec des transports de reconnaissance vers nos Évangiles ! On en baise, d'un cœur plus ému, les pages divines. Oui vraiment ! il y a loin du pauvre grand homme, de sa triste morale, de sa creuse métaphysique, aux écrits des sublimes bateliers du lac de Genezareth. Ceux-ci ont mis dans les moindres pages, sorties de leur plume, plus de vérités naturelles et de vertu régénératrice que n'en contient tout le gros *Traité de la République*.

Mais peut-être la dogmatique philosophique se perfectionnera-t-elle avec le temps ? Il a fallu les deux tiers d'un siècle à la dogmatique chrétienne pour se former, depuis les débuts de la prédication du Sauveur jusqu'à la publication du quatrième Évangile. Accordons à la philosophie séparée, pour formuler ses doctrines, autant de siècles qu'elle voudra. Platon est mort en l'an 347 avant Jésus-Christ. Descartes a publié son *Discours sur la méthode* en 1637 ; dix-neuf siècles à peu près séparent ces deux dates, on ne peut guère exiger davantage.

Pour apprécier avec impartialité l'œuvre de Descartes, il faut y distinguer trois parties. La partie scientifique, fort re-

marquable pour l'époque, est cependant fautive, sur quelques points devenus matière à épigrammes. La partie psychologique et métaphysique, qui traite de Dieu et de l'âme, nous semble beaucoup plus sérieuse encore. Certaines notions qui existaient, sans aucun doute, bien avant Descartes, ont cependant pris sous sa plume une plus grande lucidité. Mais, si elles sont jamais devenues fécondes et pratiques, si elles sont entrées dans le cœur des hommes, elles ne le doivent ni à Descartes ni à aucun autre philosophe, mais au Christianisme qui les a mises à la portée de tous. Enfin, la partie propre à l'auteur et vraiment originale, c'est sa *Méthode*. Vue en elle-même, elle est défectueuse, trop exclusive et en quelque sorte restrictive; considérée dans ses effets, elle a été funeste (1).

Les intentions de Descartes étaient excellentes. Il voulait maintenir les vérités essentielles et les asseoir sur des bases plus fermes. Or il se trouve que, de fait, il les a amoindries en fermant certaines sources de certitudes. Pour comble d'infortune, de faux disciples se sont emparés de ses propres moyens pour ébranler l'édifice qu'il avait voulu consolider. Son *doute méthodique* a été entre leurs mains une espèce de bélier, avec lequel ils ont sapé les fondements de toute connaissance.

Nous ne prétendons nullement faire retomber sur Descartes la responsabilité de ces égarements. N'en déplaise aux généalogistes à outrance, rien n'est moins démontré à nos yeux que certaines filiations d'idées. A entendre ces adversaires trop passionnés pour demeurer équitables, toutes les erreurs modernes seraient sorties du cartésianisme; le subjectivisme de Kant, l'idéalisme de Berkeley, le scepticisme qui fleurit aujourd'hui dans le camp universitaire, et aussi, je

(1) Pour avoir en quelques pages une appréciation du Cartésianisme pleine de sagacité et de justesse, nos lecteurs n'auraient qu'à consulter un livre dont le titre trop modeste est loin de révéler toute la valeur: *Cours élémentaire de philosophie*, par le R. P. Chabin. Le R. P. de Rochemonteix, dans son savant ouvrage: *le Collège de la Flèche*, nous donne des renseignements d'un piquant intérêt sur l'histoire du Cartésianisme.

pense, le grossier matérialisme d'une école inférieure et non encore officielle. Que quelques-uns de ces systèmes se soient abrités sous l'autorité de Descartes, nous ne l'ignorons pas ; mais qu'ils en découlent légitimement, voilà ce qu'il faudrait établir.

Cependant l'inexorable histoire atteste que Descartes n'a rien restauré, et que ses faux et dangereux disciples ont beaucoup démolì à l'aide de sa méthode et presque en son nom, quoiqu'ils n'y fussent point autorisés. On a dit très justement que l'homme ne fait jamais ni tout ce qu'il veut, ni comme il veut. Quelquefois même, l'exemple de Descartes est là pour le prouver, il arrive à des résultats radicalement opposés à ses intentions, tant il y a d'imprévoyance et de faiblesse chez les esprits les plus forts et les plus avisés.

Une conclusion nous semble désormais indiscutable : la philosophie *séparée* n'aura jamais une dogmatique durable et complète. Son histoire se composera éternellement d'impuisants essais, de restaurations inachevées et toujours suivies de destructions au moins partielles. Aussi, nous comprenons à merveille cette boutade plus juste qu'elle n'en a l'air, échappée à un esprit très fin, très délicat, nullement sceptique, quoique privé du bonheur d'être chrétien, amoureux même, à certains jours, des plus hautes spéculations. « Cette métaphysique m'ennuie, toute métaphysique m'ennuie. Il faut que mon intelligence soit profondément atteinte, car je n'ai jamais eu de goût que pour la philosophie. Je commence à découvrir que les abstractions sont des abstractions. Les prétendues solutions des sciences philosophiques sont des noms nouveaux donnés aux insurmontables difficultés que se fait l'esprit. Pendant un siècle, plus ou moins, on imagine que ces mots nouveaux cachent un sens satisfaisant et puis l'on s'aperçoit que l'on est toujours au bord du vide. Ces eaux noires et profondes qui nous cernent de tous côtés n'ont pas baissé d'une ligne, depuis que l'œil des hommes les a contemplées avec crainte et avec tristesse. Il est venu des gens qui prenaient gravement plein une écaille d'huître de ces eaux et

qui se flattaient d'avoir mis le gouffre à sec. Cela est pitoyable (1). »

Le dix-huitième siècle, et en particulier les encyclopédistes, parlent sans cesse du *temple de la philosophie* qui, dans leur pensée, devait remplacer le temple catholique. Il me souvient de l'avoir rencontré quelque part. C'était à Ermenonville et j'étais en compagnie de l'un de mes plus chers amis. Nous l'aperçûmes d'assez loin au sommet d'une délicieuse colline boisée : Il domine le lac et l'îlot où l'on visite encore le tombeau de Jean-Jacques, entouré de hauts peupliers. Le seigneur d'Ermenonville, qui hébergeait gracieusement le libre et fou citoyen de Genève, éleva cet édicule en l'honneur du plus dangereux sophiste qui fût jamais. On l'appela le *temple de la philosophie*. Le chétif monument n'a jamais été achevé. Aujourd'hui, il ressemble à la base d'une tour ruinée, ornée d'un côté de quelques colonnes doriques. L'intérieur est obstrué par une grosse pierre ; c'est peut-être là l'autel ; mais à quoi a-t-il bien pu servir ? M. Henri Martin, amoureux des Druides et du Gui sacré, nous aurait plutôt dit à quoi servaient les dolmens que les fées ont semé dans nos landes bretonnes.

La dogmatique philosophique ne peut avoir un meilleur symbole. Ces débris rappellent assez bien les ruines de tant de systèmes entassés les uns sur les autres, ou, si l'on veut, les œuvres si promptement délaissées des plus illustres philosophes, même de Platon et de Descartes.

La dogmatique chrétienne ne leur a rien emprunté, pas même dans cette partie à la fois rationnelle et révélée qui est à la base de tout le reste.

(1) Doudan. *Lettres et Mélanges*.

## II

Nos lecteurs savent qu'au-dessus de cette partie rationnelle se déroule la longue série de nos mystères : Trinité des personnes divines, incarnation du Verbe, chute originelle du genre humain, rédemption par la croix, établissement de l'Eglise chargée de promulguer et d'interpréter la doctrine, d'administrer les sacrements et de continuer la mission régénératrice du Sauveur. Tels sont les points essentiels ; les nombreuses vérités qui en sortent sont de même nature. La critique rationaliste ne dira pas que le révélateur a trouvé les éléments de cette dogmatique dans les écoles philosophiques de l'empire gréco-romain. Rien de semblable n'y était même soupçonné. Ces mystères sont, par leur essence même, en dehors des sphères livrées aux investigations de l'esprit humain, sans aucun rapport nécessaire avec la raison, impuissante à les démontrer rigoureusement. Les rationalistes le comprennent fort bien ; ils nous en font un grief auquel nous nous réservons de répondre ailleurs. Ces dogmes sont irrationnels, disent-ils, donc ils doivent être rejetés. Nous n'acceptons, bien entendu, ni cette accusation, ni l'arrêt dont on voudrait la faire suivre. Il nous sera facile d'établir que nos dogmes, pour être supérieurs à la raison, ne lui sont point contraires. S'ils ne se démontrent point, ils se prouvent ; c'est assez pour que nous ayons l'obligation morale de les accepter et de les croire.

Quoi qu'il en soit, nos adversaires sont contraints d'admettre avec nous que la dogmatique chrétienne, au moins dans cette partie supérieure et exclusivement révélée, n'a rien emprunté aux écoles philosophiques du monde ancien.

Nous disons la dogmatique chrétienne, et non la théologie qui a emprunté à ces écoles tout l'appareil de ses démon-

trations et de ses arguments. Il est évident, par exemple, que la méthode de saint Thomas est bien celle d'Aristote, et que toute la scolastique du moyen âge est imprégnée des doctrines péripatéticiennes. De même, le Platonisme alexandrin si répandu, au premier et au second siècle de notre ère, a laissé son empreinte sur les œuvres de nos apologistes qui, presque tous, sortaient des écoles où il était enseigné.

Mais ici surtout, il est aisé et nécessaire de distinguer le fond de la forme. Qu'importent le mode d'argumentation et même les idées secondaires dont ces docteurs se sont servis pour expliquer et défendre la doctrine. Idées et méthodes se sont diversifiées avec les milieux et les siècles. Mais le fond immuable vient de plus haut. La dogmatique proprement dite ne doit rien ni aux hommes, ni aux milieux, ni aux écoles philosophiques. Elle a pour unique ou du moins pour principal auteur le Christ qui en a achevé la révélation, dans la plénitude des temps marqués par sa bonne et douce Providence.

Ici la critique rationaliste essaie de reprendre son argument favori. Sans doute, nous dit-elle, le Christ révélateur n'a point emprunté aux savants et aux sages ces mystères qui constituent la partie la plus considérable de sa dogmatique. Mais il les a trouvés dans le milieu palestinien où il a vécu. N'y avait-il pas là tout un ensemble de traditions religieuses, qui n'auraient eu qu'à s'épanouir, par une sorte de mouvement naturel, pour former la dogmatique chrétienne elle-même ?

Notons tout d'abord que ces traditions religieuses dont on nous parle, avaient pour auteur le Verbe lui-même qui, avant de se faire chair et de nouer avec le genre humain des relations directes et immédiates, s'était exprimé par la bouche des prophètes. Il est faux, du reste, que ces traditions judaïques abandonnées à leur croissance naturelle, auraient pu aboutir à notre dogmatique révélée. Celle-ci, à parler rigoureusement, n'y était point contenue, comme l'arbre dans son germe. Aussi, lorsque saint Paul rapproche les deux Testaments, il appelle l'Ancien l'ombre et la figure du Nouveau.

Mais il y a bien plus loin de l'ombre à la réalité que du germe à la plante. La loi ancienne était incapable de rien conduire au plein et parfait épanouissement de la vie ; c'est pour ce motif qu'elle a été rejetée. *Reprobatio quidem fit præcedentis mandati propter infirmitatem ejus et inutilitatem : Nihil enim ad perfectum adduxit lex* (1).

On a comparé la loi ancienne à une aurore dont la révélation chrétienne serait comme le plein midi. Cette image nous semble d'une parfaite justesse. L'aurore, en effet, n'est rien autre chose que les premiers rayons du soleil montant, avec une lenteur majestueuse, sur l'horizon. Tout d'abord, ces rayons traversent les ombres de la nuit sans les dissiper ; peu à peu, ils deviennent plus brillants : déjà, c'est le grand jour : bientôt ce sera la lumière chaude et intense qui vivifiera la nature entière ; ainsi en a-t-il été de l'astre splendide de la révélation. Dès les premiers jours, il s'est levé sur le monde ; mais ses pâles rayons ne réussirent point à dissiper les ombres du paganisme ; ils n'éclairèrent que la petite Palestine. Lorsque l'astre arriva à son zénith, il inonda la terre de ses feux.

Mais essayons de préciser avec exactitude, au moins sur quelques points, les rapports de la dogmatique chrétienne avec la dogmatique judaïque. Cette tâche est déjà commencée. Nous l'avons exposé dans notre chapitre sur le gnosticisme et sur le quatrième Évangile, la Trinité des personnes divines avait été à peine entrevue par les Voyants d'Israël. Le peuple pris en masse n'en avait presque aucun soupçon. Il serait inutile de revenir sur ce sujet. L'ignorance à peu près complète du dogme trinitaire indique assez combien l'idée messianique, telle qu'elle existait au sein de la Synagogue, était encore confuse et voilée.

Pour se former une idée un peu nette et un peu précise du Messie, il aurait fallu tout d'abord connaître d'une façon assez explicite l'existence de ce Verbe, fils du Père, seconde

(1) *Ad. Hebr.*, VII, 18 et 19.



personne de la Trinité, qui devait se faire homme et sauver le monde. Les Juifs les plus éclairés n'en avaient que de lointains et vagues pressentiments. Interprétées à la lumière des faits accomplis, les magnifiques visions d'Isaïe nous semblent très claires, très expressives. Les Hébreux en tiraient sans doute des enseignements beaucoup moins explicites. La *notion intégrale* du Verbe incarné se retrouve, si l'on veut, au fond de l'idée messianique ; les thèses du traité *de Verbo incarnato* sont contenues dans les pages d'Isaïe. On nous accordera du moins qu'il est assez difficile de les y apercevoir. Sans le Christ révélateur, le germe doctrinal serait demeuré infécond.

Les Juifs l'ont emporté avec eux sur tous les points du monde ; il a rencontré toutes les conditions climatériques possibles ; nous voulons dire que l'idée messianique a traversé les milieux les plus différents, les révolutions les plus diverses, révolutions intellectuelles aussi bien que politiques. En dépit de toutes les excitations du dehors, cette idée est demeurée toujours stérile ; nulle part elle n'a abouti à une dogmatique analogue à la nôtre.

Seul, le Dieu qui avait parlé de tant de manières, par la bouche des patriarches et des prophètes, a pu préciser, expliquer et développer « le mystère caché *mysterium absconditum* ». L'économie de l'Ancien Testament n'en avait eu que de lointaines préfigurations.

Du reste, si riche que pût être la tradition judaïque, on ne voit pas que le Christ révélateur ait eu le moindre souci de la recueillir. C'est qu'il la possédait éminemment et qu'il en était lui-même l'auteur, comme il devait en être le consommateur, l'alpha et l'oméga. Cette tradition judaïque avait son expression la plus complète à Jérusalem. Des écoles rivales se la disputaient et chacune prétendait en posséder le vrai sens, à l'exclusion des autres. Aux jours de son adolescence et de sa jeunesse, Jésus ne vint qu'une fois à Jérusalem ; il y parut à l'âge de douze ans au milieu des plus illustres docteurs, non en disciple mais en maître. Tout le reste du temps,

il vécut dans une province lointaine, dans cette pauvre Galilée, pénétrée sans doute des espérances judaïques, mais étrangère au mouvement intellectuel de la capitale.

En se tenant à l'écart de ce mouvement traditionnel et religieux, Jésus voulait montrer sans doute qu'il ne devait sa science à personne. Les Juifs en furent vivement frappés, ceux surtout qui avaient été les témoins de son enfance : nos trois Synoptiques en rendent témoignage.

Écoutons d'abord saint Mathieu : « Jésus vint dans sa patrie, raconte-t-il (1), il enseigna dans la synagogue; tous étaient dans l'admiration et ils se disaient entre eux : « Celui-ci n'est-il pas le fils du charpentier? Nous connaissons » Marie, sa mère, et ses cousins Jacques, Joseph, Simon et » Jude. Où a-t-il acquis toute cette science? »

Marc rapporte cette scène à peu près dans les mêmes termes.

Luc nous donne de plus longs détails : « Poussé par l'Esprit, Jésus entra en Galilée : cette nouvelle se répandit bientôt dans toute la province. Il enseignait dans les synagogues, et les foules racontaient de lui des merveilles. Il vint à Nazareth, où son enfance s'était écoulée, et, selon sa coutume, le jour du sabbat, il se leva au sein de la synagogue, pour donner lecture du livre prophétique d'Isaïe qu'on lui avait mis entre les mains. L'ayant ouvert, il s'arrêta à la page où il est écrit : « L'Esprit de Dieu est sur moi, son onction s'est répandue » sur ma personne; il m'a envoyé évangéliser les pauvres, » guérir les cœurs affligés, prêcher le pardon aux coupables, » rendre la vue aux aveugles, mettre en liberté les captifs, » annoncer l'année sainte et le jour de la rétribution. » Puis, ayant fermé le livre, il s'assit et tous les yeux se fixèrent sur lui; il commença à expliquer le Livre sacré. « Ce passage que » vous venez d'entendre, leur dit-il, reçoit aujourd'hui son accomplissement... » Tous lui rendirent témoignage et étaient dans la stupéfaction en entendant les paroles de vie

(1) *Mathieu*, XIII, 54 et suivants.

qui tombaient de ses lèvres. « N'est-ce pas là le fils de » Joseph? » répétaient-ils. » Un peu plus loin, saint Luc, à propos de la visite de Jésus à Capharnaüm, indique d'une manière plus précise encore la cause de cet étonnement universel : c'était la profondeur de sa doctrine.

Chose non moins merveilleuse, la pensée du Christ est, dès le premier instant, absolument sûre d'elle-même. Les plus grands maîtres n'arrivent point, du premier coup, à la pleine possession de la science qu'ils enseignent. Ils passent par des tâtonnements laborieux et douloureux. Plus ils sont puissants et plus ils sentent avec vivacité la limite contre laquelle ils se heurtent sans pouvoir la franchir. Le Christ, lui, ne connut jamais ni ces tâtonnements ni ces lenteurs. S'il ne va pas jusqu'à l'extrême limite de la vérité, c'est afin de ménager la faiblesse de ses auditeurs. On le voit bien, dans la révélation de ses dogmes les plus importants, procéder par gradations, ne soulever que peu à peu le voile qui empêche de saisir tout l'ensemble du mystère. Cette prudence économique, dans la distribution de ses enseignements, se justifie par ce mot qu'il adresse à ses Apôtres, la veille de sa mort : « *Non potestis portare modo.* » Ou bien encore il tient à accomplir le mystère avant de le révéler tout entier, comme dans la circonstance à laquelle nous nous reportions à l'instant. La rédemption du genre humain par la croix n'était point encore opérée, elle ne devait se consommer que le lendemain. Deux autres mystères, qui font un glorieux contre-poids aux humiliations du Calvaire, allaient suivre la Passion du Sauveur; nous voulons dire sa Résurrection et son Ascension. Et entre les deux, que d'événements considérables : l'institution du sacrement de la Pénitence, l'organisation définitive de l'Église, etc. Autant de faits qui ne devaient être bien compris qu'après leur réalisation. La dogmatique chrétienne allait ainsi, se complétant chaque jour. Elle était à peu près achevée lorsque le Christ remonta aux cieux. Bien des points demeuraient encore obscurs, mais l'Esprit dissipera bientôt ces dernières ombres.

On s'est cependant demandé si les Apôtres, après avoir reçu l'Esprit de Dieu au Cénacle, eurent une perception nette de toute la dogmatique chrétienne. Ont-ils possédé alors, non seulement dans leur ensemble, mais dans tous les détails, les vérités religieuses telles que nous les expose, par exemple, saint Thomas dans sa *Somme théologique* ? Ont-ils connu, non seulement les principes premiers qui contiennent tout, mais aussi les déductions que l'on en a déjà faites, et celles qui en seront tirées dans la suite des siècles ? Ou bien y eut-il dans leur intelligence un certain progrès sous l'action de l'Esprit divin qui habitait persévéramment en eux ? Des théologiens de marque croient à ce progrès (1). Si nous les comprenons bien, la dogmatique catholique subsistait tout entière, après la Pentecôte, dans la conscience du Collège apostolique, comme elle subsiste aujourd'hui dans la conscience de l'Église ; cela ne veut pas dire que toutes les parties en aient été aperçues immédiatement par les Apôtres, pas plus qu'elles ne le sont par l'Église elle-même. Il y aurait eu là un phénomène surnaturel, un peu analogue à celui qui se produit dans l'esprit humain et qui est l'un des mystères de la connaissance naturelle. Que de notions et d'idées implicites dorment dans les replis de notre mémoire, qui ne s'éveilleront que sous l'excitation de circonstances extérieures qu'il nous serait impossible de déterminer !

Bon nombre d'exégètes confirment la théorie de ces théologiens : en étudiant de près les textes inspirés, ils croient saisir des traces de ce progrès doctrinal qui se serait opéré dans l'âme des Apôtres. M. Fouard est, sur ce point, très positif. Nous aimons à le citer : « Pierre, dans les deux lettres écrites vers la fin de sa vie, parle autrement que dans les discours des *Actes*. Au sortir du Cénacle, il se borne à attester intrépidement la résurrection de Jésus, à invoquer le témoi-

(1) Franzelin est de cet avis. Commentant ce texte, *Cum venerit ille spiritus veritatis*, il dit : « Non utique ipso die Pentecostes, sed tempore adventus Spiritus Sancti paulatim ac per gradus inducti sunt in omnem veritatem, etc. » (*De tradit.*, p. 272.)

gnage des prophètes qui avaient prédit les souffrances, la mort et l'exaltation du Sauveur. Toute son éloquence est dans quelques cris d'une âme transportée par la grâce : mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes ! Nous ne pouvons pas ne pas dire ce que nous avons ouï et vu. Trente ans plus tard, l'Apôtre dicte les pages qui portent son nom dans le Nouveau Testament, et où l'on entend résonner comme la grande voix de Paul : même abondance de pensées, même force d'expression, une profondeur où le regard se perd... Évidemment, durant cette longue période, *Pierre ne reste pas dans une même auréole, immobile* (1)... » M. Fouard appuie par un autre exemple sa théorie : les Épîtres de saint Paul, étudiées dans leur ordre chronologique, manifestent le même progrès doctrinal. Sur le chemin de Damas, le grand Apôtre n'aurait aperçu que les premiers rayons d'une magnifique aurore. Il attendra longtemps le plein midi d'une complète révélation.

Cette manière de voir est en parfait accord avec la promesse du Sauveur à ses Apôtres. Il ne leur avait nullement dit que le Paraclet leur enseignerait, en une seule fois, toute vérité ; l'expression dont il se sert semble indiquer tout le contraire : *Suggeret*. Quelques exégètes traduisent par cette périphrase : il vous fera entrer peu à peu dans l'intelligence de la vérité. Au reste, des faits précis, positifs, consignés dans l'Écriture, montrent un certain accroissement de lumière dans l'esprit des Apôtres après la descente du Paraclet. L'un des plus significatifs est certainement la vision de Joppé. Supposez que Pierre, même avant cette vision, ait saisi, — et nous le croyons, — le caractère universaliste de la loi nouvelle, et qu'il ait compris toute la portée de l'ordre du Christ : *Euntes ergo docete omnes gentes*, allez donc et enseignez tous les peuples (1). Du moins le chef du Collège apostolique avait jusque-là des hésitations sur la manière d'exécuter le

(1) *Saint Pierre*, page 306.

commandement du Maître. La vision de Joppé les fit immédiatement cesser ; elle projeta dans son esprit de nouvelles lumières, et le décida à ouvrir toute grande la porte de l'Église aux néophytes de la Gentilité. Ceux-ci purent entrer sans passer par le Judaïsme.

A son tour, saint Paul nous parle de ravissements et d'extases dont il fut favorisé en plusieurs circonstances. Il y insiste particulièrement dans la seconde épître aux Corinthiens : « Je connais un homme qui, il y a quatorze ans, fut ravi jusqu'au troisième ciel. Était-ce avec ou sans son corps, Dieu le sait, pour moi je l'ignore ; mais, dans ce ravissement, il entendit de secrets mystères qu'il n'est point donné à la langue humaine de raconter (1). » Bien évidemment les connaissances surnaturelles de saint Paul s'accrurent au milieu de ces merveilleuses visions. Rien donc ne s'oppose à l'admission de la théorie que nous discutons.

### III

Le lecteur qui la repousserait serait du moins contraint de reconnaître que la promulgation écrite des dogmes révélés ne pouvait se faire en un jour. Elle se prolongea autant que la vie des Apôtres eux-mêmes, et ne fut achevée qu'à la fin du premier siècle. Déjà nous en avons marqué les principales étapes. Cette promulgation commence vers l'an 45, par la publication de l'Évangile de saint Mathieu ; saint Marc la continue ; vient ensuite l'écrit de saint Luc, de 58 à 60.

Chacun de ces Évangiles ajoute à ce qui était déjà connu ou, pour parler plus exactement, à ce qui avait été antérieurement consigné par écrit. Sans doute, les dogmes fondamentaux qui contiennent tout le reste sont suffisamment exprimés

(1) II *Ad. Corinth.*, XII, 2, 4, 4.

dans le premier de nos Synoptiques, comme ils le furent dès la première heure, dans les prédications orales de saint Pierre. Mais, de même que saint Mathieu ajoute beaucoup aux trois discours de saint Pierre insérés dans le livre des *Actes*; de même, saint Marc et saint Luc ajoutent au premier de nos Synoptiques.

Du reste, ce progrès doctrinal eut son expression dans d'autres écrits également inspirés. Lorsque parut l'Évangile de saint Luc, en l'an 60, six des épîtres de saint Paul : les deux épîtres aux Thessaloniens, celle aux Galates, les deux épîtres aux fidèles de Corinthe et celle aux Romains étaient déjà connues. Nous les étudierons ailleurs. Mais il serait bien impossible de se rendre compte de la formation et des développements de la dogmatique, sans indiquer au moins sommairement ce que les épîtres de saint Paul ajoutent aux enseignements des Synoptiques. Certains points de doctrine, particulièrement touchés par l'Apôtre, ont pris sous sa plume une ampleur extraordinaire.

Donnons comme exemple l'admirable chapitre quinzième de l'épître aux Corinthiens sur la résurrection des corps. Le dogme de la résurrection n'était point ignoré des Hébreux ; il est écrit à bien des pages de la Bible, notamment au livre de Job et dans Ezéchiel. N'est-ce pas de la bouche du grand Juste, visité par les plus terribles épreuves, que sont tombées ces paroles qui se lisent encore aujourd'hui dans l'office des morts : « Je sais que mon Rédempteur est vivant. Au dernier jour, moi aussi, je sortirai de ma tombe ; cette peau enveloppera de nouveau mes membres et cette chair verra son Dieu. Ce sera bien moi, et non un autre, qui le contemplerai de mes propres yeux. Voilà mon espérance : elle repose dans mon sein (1). » Il serait difficile d'enseigner en termes plus clairs et plus énergiques la résurrection des corps et leur identité. Cependant ce dogme s'était tellement obscurci, au sein de la nation juive, que la secte tout entière des Sadducéens, et elle

(1) *Job*, xix, 25, 26, 27.

était nombreuse, le niait obstinément. C'étaient ces Sadducéens qui, pour embarrasser le Sauveur, lui posèrent l'étrange question qui se lit dans saint Mathieu (1) concernant la femme aux sept maris. La réponse qu'ils reçurent jette un certain jour sur l'état futur des ressuscités. « Vous ne comprenez, leur dit le Christ, ni les Ecritures, ni la vertu de Dieu ; les ressuscités ne connaîtront plus ces unions charnelles, mais ils vivront comme les anges du Seigneur (2). »

Saint Paul n'ignorait pas les aveugles négations de cette secte et, dans une circonstance où il y allait de sa vie menacée par une multitude furieuse, il sut en tirer un merveilleux parti. Il mit habilement aux prises Pharisiens et Sadducéens qui, occupés à s'entre-déchirer, le laissèrent se retirer sain et sauf (3).

Tel était, sur ce point, l'état de la dogmatique avant la publication de la première Épître aux Corinthiens, écrite à Ephèse, vers l'an 56. La résurrection et les apparitions du Sauveur racontées, à la fin des deux premiers Évangiles, les seuls publiés alors, n'éclairaient qu'indirectement la question. On pouvait toujours se demander si l'état glorieux de Jésus n'était pas une exception qui se justifie tout naturellement, et quelle ressemblance nous devrions jamais avoir avec lui. Saint Paul va nous répondre : « Si nous prêchons que le Christ est ressuscité d'entre les morts, comment quelques-uns osent-ils soutenir qu'il n'y aura point, pour nous aussi, de résurrection ? Mais s'il n'y a point de résurrection des morts, le Christ, lui non plus, n'est point ressuscité. Et si le Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est mensongère et notre foi est vaine. Nous sommes de faux témoins devant Dieu, nous avons menti contre lui en affirmant qu'il a rappelé le Christ du tombeau, tandis qu'il l'y a laissé, puisque les morts ne ressuscitent pas, et vous demeurez dans votre péché. Ceux qui se sont endormis dans le

(1) *Mathieu* xxii, 24, 25, 26, 27, 28.

(2) *Mathieu* xxii, 30.

(3) *Actes*, xxiii, 9. 10.



Christ ont péri pour toujours et nous sommes les plus misérables des hommes (1). »

Dans les versets suivants, saint Paul élève la question. Il marque le principe et la fin de la résurrection, son origine et son couronnement.

« Le Christ ressuscité, dit-il, est comme les prémices de ceux qui dorment ; de même, que tous sont morts en Adam, tous aussi seront revivifiés dans le Christ, chacun aura son tour : d'abord le Christ, puis ceux qui lui appartiennent et ont cru en son avènement. Ensuite, ce sera la fin. Lorsque le Christ aura détruit tout empire, toute domination, toute puissance s'élevant contre lui, car il faut qu'il règne ; tous ses ennemis seront sous ses pieds. Lorsqu'il se sera tout assujetti et en particulier la mort, il remettra l'empire à son Père, auquel il sera comme homme soumis lui-même, si bien que Dieu sera tout en tous ses élus (2). »

L'Apôtre intercale ici quelques conclusions pratiques dont il se fait à lui-même l'application. Puis il reprend son exposition doctrinale. Après avoir étudié le fait de la résurrection dans sa nature, dans son principe et sa fin, il restait à dire quelles seraient les qualités et prérogatives extérieures des corps ressuscités. Pour rendre sa pensée plus sensible, saint Paul va chercher, dans le monde inférieur, des transformations analogues à celles qui s'opéreront dans les élus. L'un de ses procédés habituels est de rapprocher ainsi l'ordre de la nature et l'ordre de la grâce et de la gloire, afin de montrer leurs harmonieux rapports, et de les éclairer l'un par l'autre. Ce sera toujours, du reste, la vraie méthode de toute bonne apologétique.

« Mais, dira quelqu'un, comment les morts ressusciteront-ils et de quel corps seront-ils revêtus ? Insensé ! La semence que tu jettes en terre ne doit-elle pas mourir pour revivre ? Ce n'est pas le corps futur que tu enfouis dans le sol, mais un grain de froment ou d'un autre végétal. Dieu le revêt,

(1) *I ad Corinth.* xv, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19.

(2) *Ibid.*, xv, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28.

ainsi qu'il l'a résolu, du corps qui convient à sa nature. Chaque semence a le sien propre, toutes chairs ne se ressemblent point ; autre est la chair des hommes, autre la chair des bêtes ; autre celle des oiseaux, autre celle des poissons. Il est des corps lourds et terrestres ; il en est de célestes et de lumineux ; chacun a l'éclat que comporte sa nature. Différente est la clarté du soleil, différente celle de la lune et des étoiles. Que de dissemblances entre les étoiles elles-mêmes ? bien inégale est leur splendeur. Ainsi, en sera-t-il des ressuscités. Actuellement, le corps est une semence de corruption ; il se relèvera immortel ; il est une semence d'ignominies, il se relèvera glorieux ; il est une semence d'infirmités, il se relèvera plein de forces et de vertus ; c'est un corps animal, il se relèvera spiritualisé (1). » Peut-être serait-il fastidieux de pousser plus loin ces citations ; ce chapitre quinzième est un traité complet sur la matière.

Ce que nous avons dit suffit pour montrer quels éléments nombreux et importants, saint Paul ajoute à la dogmatique de nos Évangiles (2).

Habituellement, les Synoptiques se contentent de mentionner le fait révélateur qui porte la substance doctrinale comme une moelle cachée. Saint Paul met à nu cette substance, il en montre toutes les propriétés, il en entreprend

(1) *Ad. Corinth.*, xv, 35, 44.

(2) M. l'abbé Thomas a publié, au cours de l'année néfaste 1870, un livre qui ne fut point assez remarqué. Les événements terribles qui se déroulèrent alors absorbèrent à eux seuls toute l'attention. Dans ce livre : *La christologie de saint Paul*, l'éminent exégète a groupé, sous quelques titres, tout ce que l'Apôtre a dit sur les principaux mystères du Christianisme. Les textes épars dans les épîtres sont ainsi rapprochés, ou plutôt ils se déroulent dans un enchaînement lumineux autant que naturel, ils s'expliquent et se fortifient les uns les autres. M. l'abbé Doublet a entrepris un travail analogue dont la rédaction nous a semblé offrir moins de concision et de vigueur : *Saint Paul étudié au point de vue de la prédication*. Il serait très intéressant de prendre l'un de ces volumes et de rapprocher l'enseignement de saint Paul, sur tel ou tel de nos mystères, des textes correspondants de nos Synoptiques, que l'on réunirait aisément avec une Concordance. On verrait alors quels progrès considérables le grand Apôtre a fait faire à toutes les questions qu'il a abordées.

pour ainsi dire devant vous l'analyse scientifique; la Théologie est née de ces admirables Épîtres et, dès les premiers instants, elle brille d'un éclat qui ne sera jamais surpassé ni même égalé.

La première et longue captivité du généreux athlète n'arrêta point la fécondité de son apostolat; c'est dans les fers qu'il écrivit aux Églises de Philippiques, d'Éphèse, de Colosse et à Philémon. Jamais peut-être il ne s'éleva à de plus sublimes hauteurs. Les Épîtres pastorales à Tite et à Timothée sont d'une époque postérieure. Ce fut de même au soir de sa vie, qu'il se retourna, dans une effusion de surnaturelle tendresse, vers ses chers fidèles de Palestine et leur adressa cette longue Épître, à laquelle nous consacrerons une étude spéciale.

En l'an 67, Paul offrait sa tête au bourreau; c'était aux portes de Rome sur le chemin d'Ostie. A ce même moment, croit-on, Pierre était crucifié, la tête en bas, sur la colline Vaticane. Tous deux cimentaient ainsi de leur sang les éternelles fondations de l'Église, centre de toutes les autres.

Trois années plus tard, en 70, tombaient Jérusalem et son temple, écrasant sous leurs débris ce culte judaïque avec la Synagogue et toutes les prescriptions légales, contre lesquelles Paul avait dû engager une lutte à mort. Mais bien plus splendide était cet autre temple que l'étonnant génie de l'Apôtre avait si puissamment contribué à édifier, *le Temple de la dogmatique chrétienne*.

Qu'on nous permette de le décrire; peut-être est-ce le meilleur moyen de nous résumer.

Le temple de la dogmatique chrétienne est bâti sur des sommets plus élevés que le mont Moria; le monde entier le peut voir. Moïse et les prophètes en ont posé les substructions profondes comme les siècles. Jésus-Christ en a fourni à peu près tous les matériaux; mais le Saint-Esprit en a été le véritable architecte. Huit pauvres et sublimes ouvriers ont été appelés à l'honneur de travailler à sa construction. Mathieu, Marc et Luc, ont fait, pour ainsi

dire, le gros de l'œuvre : les trois Synoptiques et le Livre des Actes. Les colonnes lumineuses qui séparent les nefs profondes sont les quatorze Épîtres de saint Paul. Les sept Épîtres catholiques sont comme les chapelles rayonnantes qui entourent le chœur de nos cathédrales ; les proportions sont moins amples, moins audacieuses. Le même génie s'y révèle avec un éclat un peu adouci.

On admire encore, dans nos temples, la flèche qui fuit dans les airs, la façade où se concentrent et se résument toutes les beautés. Là, sont les ogives, les rosaces, les mille statues aux poses variées, statues de saints en adoration, d'archanges célébrant sur leurs lyres la gloire du Très-Haut, de séraphins déployant leurs ailes pour remonter vers les cieux. Souvent encore, aux gloires du Paradis s'unissent les gloires de la terre. A Notre-Dame de Paris se déroule le long défilé des rois de Juda, dans la diversité de leurs costumes antiques, la couronne en tête, le sceptre à la main. Enfin, pour étayer tant de grandeurs séculaires, à droite et à gauche se dressent deux tours massives ; au nom du passé, elles défilent l'avenir qui les noircira sans les entamer et les marquera de son cachet.

Telles apparaissent nos cathédrales. Tel sera le temple de la dogmatique. Saint Jean va l'achever.

La flèche, c'est ce livre de l'Apocalypse où saint Jean s'élève si haut qu'on renonce à le suivre : des sublimes régions où l'Esprit l'emporte, il laisse tomber ces menaces qui effraient, et aussi ces prophétiques paroles que les événements seuls peuvent interpréter. Le quatrième Évangile est la façade où brillent d'un éclat plus vif toutes les beautés de nos Synoptiques ; c'est la même simplicité naïve dans le récit ; ce sont les mêmes leçons, les mêmes miracles ; c'est le même Sauveur avec ses vertus adorables, patience, charité, douceur. On y voit grimacer aussi les mêmes figures de traîtres, de Phariséens lâches et hypocrites, de bourreaux violents et brutaux, défilé sinistre qui, parti du pied du Calvaire, se continue sous nos yeux. Enfin, à droite et à gauche,

ou, pour mieux dire, au commencement et à la fin du quatrième Évangile, se dressent, comme deux tours audacieuses et indestructibles, deux grands dogmes plus nettement expliqués que dans nos Synoptiques : la Filiation du Verbe et la Procession du Saint-Esprit.

En l'an 90, le temple de la dogmatique était achevé. Il est là, debout, inébranlable; ses murailles sont du diamant le plus pur; on y admire toutes les pierres précieuses que l'auteur de l'Apocalypse a découvertes dans la Jérusalem céleste. Chacun des versets qui entrent dans la composition de nos livres inspirés brille d'un éclat spécial et nous révèle, sinon une vérité nouvelle, du moins une nuance de la vérité. Les vitraux et les roses de nos cathédrales, en décomposant les rayons solaires, ne nous en montrent-ils pas les beautés variées?

Le lecteur peut entrer; l'accès est libre et facile : un vieillard aux traits amaigris, à la barbe blanchie au milieu de rudes labeurs, a déblayé les avenues. Du doigt il nous montre le chemin : c'est Jérôme, dont les puissants travaux sont connus. Le temple n'est pas muet : que de voix y retentissent ! Les docteurs de tous les siècles s'y sont donné rendez-vous ; ils en expliquent les diverses parties à des foules attentives. Voici Origène, Tertullien, Basile, les deux Grégoire, Ambroise. Voici Augustin : de son regard pénétrant il fouille jusqu'aux assises, pour s'assurer de leur solidité : il étudie la Genèse dans sa lettre et dans son esprit. Chrysostôme, d'un geste puissant comme son éloquence, paraît vouloir embrasser tout l'édifice; il commente Évangiles, Épîtres, Apocalypse, livres de l'Ancien Testament. Thomas d'Aquin interrompt sa *Somme théologique* pour relier entre elles les colonnes du temple par des « chaînes d'or » et de lumière. Arrêtons-nous devant ce Français que l'on a nommé le dernier des Pères, l'égal des plus grands, à ne considérer que le génie : lui aussi médite les Évangiles; il contemple ce qu'il y a de plus haut dans nos mystères; c'est le *docteur des élévations* : Bossuet.

Nous en nommerions cent autres, d'inégale taille sans doute; leurs voix si diverses s'unissent, sans aucun désaccord essentiel, et forment la plus merveilleuse des harmonies. Mais les oreilles très exercées peuvent seules en saisir toutes les beautés. Et ce concert dure depuis dix-neuf siècles, il va toujours grandissant. Certains moments surtout ont été remplis d'émotions solennelles. Nous avons joui naguère de l'un des plus beaux. Alors, les docteurs particuliers se taisent et se font disciples à leur tour. Ils sont tous là, serrés les uns contre les autres, muets, attentifs. Une voix plus puissante, bien que d'une insinuante douceur, sort des profondeurs du temple : c'est la voix de l'Église. L'Esprit qui habite en elle s'exprime par sa bouche. Mille échos rediront ses paroles, sans les altérer ni les affaiblir. Les peuples écouteront dans une attitude respectueuse et s'inclineront sous la divine influence de ses enseignements.

Où rencontrer ailleurs un tel spectacle?

# LIVRE DEUXIÈME

LES ACTES ET LES ÉPITRES

ÉVOLUTION CONSTITUTIONNELLE, DOCTRINALE ET HISTORIQUE  
DU CHRISTIANISME





## CHAPITRE PREMIER

### LE LIVRE DES ACTES — PREMIERS PROGRÈS DE L'ÉGLISE

L'auteur du *Livre des Actes* débute en ces termes : « J'ai d'abord raconté, Théophile, ce que Jésus avait fait et enseigné jusqu'au jour où, après avoir donné ses ordres dans le Saint-Esprit aux Apôtres qu'il avait choisis, il s'éleva vers les cieux en leur présence. Bien des fois, depuis sa Passion, il s'était montré à eux plein de vie, il leur avait donné mille preuves irrécusables de sa résurrection, leur apparaissant pendant quarante jours, et les entretenant sans cesse du royaume de Dieu. Enfin, dans un dernier entretien, il leur enjoignit de ne point s'éloigner de Jérusalem, mais d'y attendre la réalisation de la promesse du Père qu'ils avaient reçue de sa propre bouche. »

On reconnaît immédiatement l'auteur du troisième Évangile, ce secrétaire de Paul, si diligent dans la recherche et l'étude des faits, si habile à les peindre, si soucieux de mettre de l'ordre et de la suite dans son récit. Les mêmes sollicitudes reparaissent dès les premières lignes ; saint Luc rattache la narration qu'il commence à celle qui précède ; les deux se complètent. Nous avons ainsi, de la même plume, une histoire qui remonte jusqu'à la divine Incarnation du

Sauveur et même plus loin, jusqu'à la conception de Jean-Baptiste, et qui se continue jusqu'aux dernières années de Paul. En d'autres termes, cette histoire s'étend depuis le commencement de notre ère jusqu'à l'an 64 au moins. Que d'événements mémorables entre ces deux dates!

M. Renan lui-même est contraint de se rendre à l'évidence et d'avouer que « le troisième Évangile et les *Actes* forment un ouvrage très bien rédigé, composé avec réflexion et même avec art, écrit d'une même main et d'après un plan suivi;... que les deux livres réunis forment un ensemble absolument du même style, etc. ». Si nos rationalistes rencontraient sous une plume païenne cet art exquis de faire revivre les personnes et les choses, ce don d'animer toute une scène et de produire, avec quelques mots simples et rapides, les plus grands effets, ils n'auraient pas pour l'écrivain assez d'éloges, ni assez d'admiration pour son œuvre.

Le Concile de Jérusalem, tenu vers le commencement de l'an 50 et raconté au chapitre quinzième, est le point culminant du Livre des *Actes* qu'il divise en deux parties presque égales. Nous serions tenté de voir, dans les quinze premiers chapitres, un cinquième Évangile où nous trouvons ce qu'il nous importe le plus de connaître, après la vie de Notre-Seigneur, les débuts de son Église. Saint Luc nous fait assister à la naissance de cette Église, ou du moins à sa fécondation par le Saint-Esprit. Alors elle commence sa triple évolution *constitutionnelle, doctrinale et historique*.

## 1

L'évolution constitutionnelle, de toutes la plus rapide, ne se fit point en un jour. Elle eut ses phases successives. Il n'était nullement nécessaire que toutes les forces, cachées dans le sein de l'Institution catholique, apparussent dès le

début. Ses organes les plus essentiels eux-mêmes ne prirent que peu à peu leur forme définitive. Tous, cependant, étaient éminemment contenus dans l'apostolat; ils devaient en sortir par un mouvement progressif, sous l'empire de circonstances qui se produisirent sans tarder.

Le premier de ces organes fut le diaconat. L'institution des sept diacres eut lieu bientôt après la descente de l'Esprit divin et les premières prédications apostoliques. Elle précéda celle de l'épiscopat et de la prêtrise. Les Douze ne pouvaient vaquer, comme le constatait saint Pierre, à leurs fonctions augustes, et être chargés tout à la fois du soin des pauvres et des veuves, de la distribution des aumônes et de l'organisation matérielle du culte. C'était là cependant des nécessités pressantes auxquelles il fallait pourvoir. Un ministère inférieur dut être institué tout d'abord. Les Apôtres se réservèrent la prédication, la prière et l'administration des Sacrements.

Bientôt même ils furent impuissants à porter seuls ce trop lourd fardeau et ils durent s'adjoindre des prêtres et des évêques. Ce n'est point ici le lieu d'examiner lesquels des prêtres ou des évêques furent institués les premiers; disons seulement que, dès le début, une différence essentielle exista entre ces deux ordres. Bien qu'ils fussent habituellement désignés par le même titre : *πρεσβυτεροι* ou, en latin, *seniores*; leurs pouvoirs étaient inégaux. Nous n'en voudrions pour preuve que la diversité de leurs fonctions. Evidemment les prophètes et les docteurs d'Antioche, parmi lesquels le texte sacré distingue Simon, surnommé Niger, Lucius de Cyrène et Manahen, frère de lait d'Hérode le Tétrarque (1), étaient évêques. Sur l'ordre du Saint-Esprit, ils choisirent Paul et Barnabé à qui ils imposèrent les mains, après un jeûne commun et de solennelles prières. Paul et Barnabé, ayant évangélisé Derben, repassent par Lystres, Iconium et Antioche, pour affermir les frères dans la foi. Afin d'atteindre plus sûrement ce but, ils établissent une sorte de *presbyte-*

(1) Actes, XIII, 1, 2, 3.

*rium*, nous dirions aujourd'hui, un collège ecclésiastique, dans ces Églises qu'ils abandonnent ensuite à la grâce de Dieu (1). Le terme générique *seniores*, employé si souvent dans les *Actes*, notamment au chapitre xv, désigne-t-il des prêtres ou des évêques ? Il semble parfois difficile de préciser la pensée de l'écrivain.

Après avoir collationné les textes scripturaires et en avoir rapproché certains documents ecclésiastiques, d'une époque postérieure il est vrai, mais qui nous semblent cependant propres à les éclairer, nous sommes arrivé à nous former cette conviction : Le terme *seniores*, sous la plume de saint Luc, indique un collège ecclésiastique, une Église particulière, gouvernée par un évêque ayant sous sa juridiction des prêtres plus ou moins nombreux.

Les quinze premiers chapitres du Livre des *Actes* suffisent pour nous convaincre que, dès l'an 50, des Chrétientés sont organisées en Syrie, dans l'Asie Mineure, dans plusieurs des îles de la Méditerranée et probablement dans les régions européennes les plus rapprochées, en Macédoine et en Grèce. L'Église apparaît déjà avec ses organes essentiels et leur fonctionnement ressemble beaucoup au fonctionnement actuel. Notons seulement cette différence : les Apôtres, en vertu des privilèges inhérents à leur dignité et à leur personne, exerçaient une autorité sans limites sur toutes les parties du monde indistinctement. Ils fondaient des Églises partout où ils passaient, ce qui ne les empêchait pas néanmoins de trouver, dans la juridiction suprême de Pierre, un centre d'unité auquel ils demeureraient toujours attachés par des liens étroits et nécessaires (2).

Désormais la hiérarchie a sa forme définitive. Elle se développera par une croissance régulière, mais sans se modifier essentiellement. Il est nécessaire, en effet, qu'elle grandisse ;

(1) *Actes*, xiv.

(2) Nous ne faisons qu'effleurer ici ce sujet qui sera traité beaucoup plus au long dans notre chapitre sur *l'état intérieur du Christianisme à la fin du premier siècle*.

elle se sent faite pour envahir le monde et pour remplir les siècles.

L'évolution doctrinale s'opéra parallèlement à l'évolution constitutionnelle. Une question très importante se posa de bonne heure : celle des rites judaïques ; elle était à la fois dogmatique et disciplinaire. Il s'agissait de savoir si la circoncision et les autres prescriptions de la loi mosaïque demeureraient obligatoires, et si les Gentils devraient passer par la Synagogue pour arriver à l'Eglise. L'orthodoxie aurait-elle, pour annexe nécessaire, cette institution politico-religieuse que le législateur inspiré avait donnée aux Hébreux ? Ou bien, brisant cette chaîne, la religion allait-elle conquérir, du premier coup, cette merveilleuse souplesse qui lui a permis de s'adapter à toutes les formes politiques ? Aurait-elle assez de confiance pour ne chercher que dans son propre sein la force de subjuguier le monde ? Le problème était grave par ses conséquences et il réclamait une solution immédiate. Il fallait substituer, à l'organisation politico-religieuse d'un peuple usé, cet empire spirituel, ce royaume de Dieu et des âmes que Jésus-Christ était venu établir sur la terre. Nous voyons dans le Livre des *Actes* cet empire spirituel se mouvoir et agir. Le Concile de Jérusalem est la plus haute manifestation de sa vie. A côté de la doctrine apparaît, dans son exercice le plus sacré et le plus auguste, l'autorité qui l'interprète, l'applique, la développe et la féconde. Le premier et le plus grand des papes, saint Pierre, y préside souverainement ; les autres Apôtres et les évêques prennent part aux délibérations. Paul et Barnabé remplissent le rôle de rapporteurs ; ils saisissent l'auguste assemblée de ce qui doit faire le fond du débat. L'évêque de Jérusalem était surtout intéressé à cette question, puisque le sort de son Eglise était particulièrement en jeu. Aussi a-t-il une part prépondérante dans tout ce qui se fait. Le *schème* qu'il propose est adopté à l'unanimité, ou du moins on le modifie à peine, afin de lui donner plus de netteté et de précision. Le décret ainsi rédigé et souscrit est porté à la connaissance de l'Eglise

d'Antioche par Paul et Barnabé, accompagnés de quelques frères. Ces ambassadeurs doivent l'expliquer verbalement, en donner le sens exact; ils ont à remplir les fonctions qui incombent à tous les ministres de la hiérarchie enseignante après toutes les décisions conciliaires; le but de leur mission est de faire accepter des simples fidèles tout ce qui a été résolu. Déjà l'Eglise de Jérusalem avait donné l'exemple d'une soumission immédiate. Elle avait adhéré, pour ainsi dire séance tenante, au décret des Pères.

Nos lecteurs apprécieront l'importance de cette première Assemblée que nous pouvons appeler, elle aussi, œcuménique. Différente, à certains égards, de celles qui ont suivi, elle leur a cependant servi de type. Toutes les autres s'en sont plus ou moins rapprochées et lui ont emprunté leurs formes essentielles.

Enfin l'évolution historique complète le tableau : Nous entendons, par là, cette propagation du Christianisme qui devait remplir les siècles et qui, dès le début, s'accuse, elle aussi, avec ses deux traits caractéristiques : la prédication et le martyre. Jamais la prédication ne fut plus nette, plus saintement audacieuse, tout en ménageant les personnes et les institutions. Jamais aussi elle ne fut plus féconde que sur les lèvres de Pierre et de ses compagnons. Trois mille hommes se convertissent dès le premier discours. L'impulsion est donnée, le monde entier la ressentira. Les Juifs venus pour la Pâque, de tous les points de l'univers, emporteront l'inoubliable souvenir des paroles qu'ils ont entendues. Ils les répéteront à tous : ainsi l'enseignement évangélique éveilla, dès la première heure, des échos lointains, plus ou moins confus peut-être. C'est assez pour disposer les Juifs de la dispersion et les prosélytes de la gentilité à recevoir la bonne nouvelle, de la bouche même des Apôtres qui les visiteront bientôt.

La prédication, au moins à son début, est toujours accompagnée de la persécution et du martyre ; c'est là ce qui assure sa fécondité. Les Apôtres virent se dresser contre eux

ces Juifs qui avaient crucifié le divin Maître. S'ils ne furent pas mis à mort, dès la première heure, du moins furent-ils jetés en prison, battus de verges, après avoir reçu la défense, sous des peines encore plus graves, de prêcher au nom de Jésus-Christ. Leur admirable réponse est connue : « Voyez et jugez vous-mêmes, disaient-ils à leurs bourreaux, ne vaut-il pas mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ? » Ce sera désormais la devise apostolique, la formule libératrice à laquelle nous devons l'émancipation de la conscience humaine.

La gloire d'arroser de son sang, avant tous les autres, les fondations de l'Église, était réservée à un simple diacre. Saint Étienne s'écriait en tombant sous les coups des fanatiques sectaires de la synagogue : « *Video cælos apertos et Jesum stantem a dextris virtutis Dei.* Je vois les cieux entr'ouverts et Jésus debout à la droite de la vertu de Dieu (1). » Cette vision merveilleuse devait durer trois siècles. Elle soutint le courage des imitateurs d'Étienne. Le saint martyr ajouta : « *Domine ne statuas illis hoc peccatum.* Seigneur, ne leur imputez pas à crime la mort de votre serviteur. » C'était comme un écho de l'adorable cri qui s'échappait du Cœur de Jésus expirant : « *Dimitte illis : Nesciunt enim quid faciunt.* Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Le sang d'Étienne fut une semence de chrétiens. Nous lui devons la conversion du plus grand convertisseur d'âmes qui fût jamais. Pendant qu'Étienne succombait en priant, un jeune homme, plus fanatique que tous les autres, pharisien attaché par toutes les fibres de son âme aux traditions de sa secte, gardait les habits de ceux qui lapidaient le martyr. Après s'être fait donner un mandat du grand-prêtre et des magistrats du temple, il courait sur le chemin de Damas où il espérait se saisir d'un bon nombre de chrétiens. Jésus lui apparaît, l'abat de cheval; Paul se relève, transformé : il avait perdu la vue qu'il recouvre ensuite miraculeusement;

(1) *Actes*, vii.

mais son âme était toute illuminée des célestes clartés. Cette histoire est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de plus longs détails.

Jésus-Christ investit lui-même de l'apostolat ce nouveau converti : en un instant, il l'instruisit du mystère caché aux siècles antérieurs et lui montra tous les tourments qu'il aurait à subir pour la gloire de son nom. Néanmoins, avant de commencer ses brillantes conquêtes, Paul dut se mettre en relation avec les apôtres de Jérusalem et être agréé par eux. Plus tard seulement, en l'an 42, après la mort de Jacques, frère de Jean l'Évangéliste, le converti de Damas fut agrégé officiellement à ce collège apostolique dont les membres ne pouvaient dépasser le nombre de douze. Il avait dû attendre aussi que Pierre eût ouvert les portes de l'Église aux Gentils, admis dans la personne du centurion Corneille, en l'an 39. Ce fut là peut-être l'un des motifs qui le poussèrent à se retirer en Arabie, où il passa plusieurs années dans le recueillement, l'étude et la prière. La dispersion définitive des Douze doit être placée après l'assassinat de Jacques et la miraculeuse délivrance de Pierre, c'est-à-dire vers l'an 42.

La plupart des exégètes terminent ici la première partie du livre des *Actes*. Nous avons adopté une division un peu différente. Cette première partie, remplie d'événements auxquels prennent une part considérable plusieurs apôtres, en particulier saint Pierre, doit se continuer jusqu'au concile de Jérusalem, vers la fin de l'an 49 ou le commencement de l'an 50.

Ici nous voyons entrer en scène et occuper le premier plan, un apôtre de second ordre, Barnabé. Il nous répugnerait d'accepter, en quoi que ce soit, le roman créé par la fertile imagination de M. Renan. Le but de l'exégète rationaliste est de déshonorer la mémoire de Paul, dont il fait une sorte de révolté, un mécontent et un boudeur, qui eut besoin des bons offices de saint Barnabé pour se réconcilier avec les grands apôtres de Jérusalem. La crainte de nous rencontrer



sur quelques points, avec le dangereux sophiste, ne doit point cependant nous porter à méconnaître les faits consignés dans le livre des *Actes*. Il est certain que Barnabé servit d'intermédiaire entre Paul et les fidèles de Jérusalem (1).

C'est Barnabé qui racontait à tous le miraculeux événement du chemin de Damas et ses conséquences. Ce même Barnabé, envoyé de Jérusalem à Antioche pour confirmer dans la foi les frères nouvellement convertis, alla jusqu'à Tarse réclamer le puissant concours de Paul (2). Il fut enfin le fidèle compagnon de l'apôtre dans cette première et féconde mission où ils visitèrent ensemble l'île de Chypre, s'arrêtèrent à Salamine, à Paphos et y convertirent le proconsul Sergius Paulus (le futur évêque de Narbonne, dans la Gaule méridionale). Revenus sur le continent, Paul et Barnabé parcoururent une partie de l'Asie Mineure et virent, à Antioche de Pisidie, leurs efforts couronnés de grands succès.

Après avoir entamé la colonie juive et gagné quantité de prosélytes, ils furent contraints de quitter la ville. Un étrange accueil les attendait à Derben. Les païens les prirent pour Jupiter et Mercure et voulurent leur offrir des sacrifices. Peu après, cette même foule, soulevée par des Juifs venus d'Antioche et d'Iconium, tentait de les lapider.

Il serait difficile de dire lequel, de Paul ou de Barnabé, remplit dans cette mission le principal rôle.

Plusieurs fois, le livre des *Actes* nomme Barnabé en premier lieu. Si Paul est le porte-parole, *dux vocis*, comme disaient les habitants de Derben, l'orateur entraînant et sublime, Barnabé se montre l'homme des initiatives audacieuses. N'était-ce point parce que ce dernier dirigeait réellement la grande entreprise apostolique, que les païens de la Lycaonie crurent reconnaître en lui Jupiter. Ce qui est certain, c'est que Paul ne jouit de tout son ascendant qu'après le concile de Jérusalem. Lorsque l'auguste assem-

(1) *Actes*, ix, 27.

(2) *Actes*, xi, 25.

bléc eut approuvé sa doctrine et sa conduite, l'étroite solidarité qui l'unissait aux grands apôtres de Jérusalem devint si évidente que les plus opiniâtres furent contraints de la reconnaître.

## II

Alors s'ouvre la seconde partie du livre des *Actes*, et l'attention du lecteur se concentre tout entière sur saint Paul. Saint Luc nous raconte les différents voyages de l'apôtre, il nous le montre parcourant l'Asie et l'Europe orientale, faisant des séjours prolongés dans les principales villes, Philippes, Athènes, Corinthe, Ephèse, Milet... Déjà nous avons choisi quelques épisodes de ces voyages pour caractériser le rôle et l'action de ce grand convertisseur, dans notre étude sur le troisième Évangile. Nous y reviendrons en parlant de ses épîtres.

Détachons ici l'un des principaux événements consignés dans la seconde partie du livre de *Actes*, l'arrestation de saint Paul à Jérusalem et les incidents qui s'y rapportent. C'est l'objet de quatre chapitres consécutifs dont nous allons donner une traduction à peu près complète, avant d'aborder quelques observations critiques, de la plus haute importance (1).

« Les Juifs d'Asie aperçurent Paul dans le temple et se précipitèrent sur lui en s'écriant : Au secours, Israélites ! voici l'homme dangereux qui prêche partout contre le peuple, la loi et le lieu saint qu'il ose profaner en y introduisant les Gentils. — Ils avaient rencontré avec lui, dans la ville, Trophime d'Éphèse, et, sans plus de raison, ils croyaient que l'Apôtre l'avait fait entrer dans le temple. La cité est bientôt

(1) *Actes*, XXI, 27 et suivants.

en émoi; de toutes parts on se précipite, et l'on saisit Paul que l'on traîne hors du temple, dont on s'empresse de fermer les portes. Ces furieux allaient le tuer, lorsque le tribun qui commandait la cohorte romaine accourt avec des centurions et des soldats. Il met fin aux violences dont on accablait l'Apôtre, et le fait lier de chaînes, tout en s'informant de son nom et du délit qu'on lui reprochait. Comme la foule poussait des cris confus et que le tribun ne pouvait obtenir aucun éclaircissement, l'ordre fut donné de conduire au camp le captif. Pour soustraire leur prisonnier aux fureurs de la multitude, les soldats durent le porter sur leurs épaules. La foule suivait en criant : *Faites disparaître cet homme !* »

« Paul, sur le point de franchir le seuil de la citadelle, demanda au tribun s'il ne lui serait pas permis de parler au peuple. — Tu sais le grec? repartit l'officier romain. N'es-tu pas cet Égyptien qui récemment a excité une sédition et s'est réfugié dans le désert avec quatre mille sicaires? — Moi, reprit Paul, je suis Juif et citoyen d'une ville assez illustre, Tarse, en Cilicie; laissez-moi parler au peuple. — Debout, au haut des degrés qui conduisent du temple à la citadelle, Paul, d'un geste, réclama le silence, et s'exprima ainsi en hébreu : *Pères et frères, écoutez les explications que j'ai à vous donner.* »

Puis il leur raconte les persécutions qu'il avait fait subir aux chrétiens, sa conversion miraculeuse, et enfin l'ordre qu'il avait reçu de prêcher l'Évangile aux nations (1).

« A ces mots, le tumulte recommence : *Enlevez-le! s'écriait-on; qu'il disparaisse de la terre! Un pareil homme est indigne de vivre.* — Et tout en vociférant de la sorte, ils jetaient en l'air leurs vêtements et la poussière qu'ils ramassaient sous leurs pieds. Le tribun, n'y comprenant rien, ordonna de soumettre Paul à la question, pour le contraindre à avouer son crime. On l'avait lié avec des courroies,

(1) *Actes*, xxii, 2-21.

lorsque l'Apôtre dit au centurion qui était près de lui : Examinez bien si vous avez le droit de torturer un citoyen romain avant qu'il ait subi aucune condamnation. — Qu'allons-nous faire? dit le centurion en se tournant vers le tribun Claudius Lysias; cet homme jouit du droit de Cité. — Est-il vrai, demanda le tribun, que tu sois citoyen romain? — Je le suis, repartit l'Apôtre. — Le droit de Cité m'a coûté à moi-même une assez forte somme, ajouta l'officier. — Moi, reprit Paul, je le possède par privilège de naissance. — Aussitôt, ceux qui s'apprêtaient à le torturer s'éloignèrent, et le tribun lui-même éprouva une certaine inquiétude pour avoir chargé de chaînes un citoyen romain. »

« Voulant enfin savoir de quoi il s'agissait, Lysias convoqua pour le lendemain les prêtres et le conseil des Juifs, devant lequel il fit comparaître Paul libre de tout lien. — Frères, dit l'Apôtre en regardant en face le sanhédrin, jusqu'à ce jour, je me suis conduit devant Dieu selon la conscience et l'honneur. — A ces mots, le prince des prêtres, Ananie, ordonna de le souffleter. — Muraille blanche, lui dit Paul, tu sièges pour me juger selon la loi, et, contrairement à cette loi, tu ordonnes de me frapper; le Seigneur te frappera à son tour! — Tu injurieras le grand-prêtre! s'écrièrent les assistants. — Je ne savais pas, reprit Paul, qu'il fût le prince des prêtres, car il est écrit de ne point le maudire. — Puis, remarquant que l'assemblée était composée de pharisiens et de sadducéens, il ajouta : Frères, je suis pharisien, fils de pharisien; c'est parce que j'ai l'espérance et la foi en la résurrection des morts, que je suis mis en jugement. — A ces mots, il se fit un grand tumulte; les anciens dissentiments se manifestèrent avec violence. Les sadducéens niaient l'âme et la résurrection; les pharisiens, d'un avis contraire, prirent fait et cause pour Paul et criaient : Nous ne trouvons rien de mauvais en cet homme; si un Ange ou un esprit lui a parlé, qu'y pouvons-nous? — Le tribun, craignant que Paul ne fût mis en pièces, ordonna aux soldats de l'arracher du milieu de ces furieux. »

Ici, le *Livre des Actes* raconte une apparition de Notre-Seigneur à son Apôtre, la révélation d'un complot formé contre lui par quarante fanatiques pour l'assassiner, enfin la décision que prend le tribun de le faire conduire à Césarée, devant le procureur Félix, où nous le retrouvons.

« Cinq jours après (1), le prince des prêtres, Ananie, se présenta, accompagné de quelques Anciens et de l'avocat Tertullus. Le président Félix fit comparaître Paul et entendit le réquisitoire de Tertullus : Nous étions dans une grande paix, dit celui-ci, et nous jouissions des bienfaits de votre gouvernement réparateur, dont nous garderons une éternelle mémoire, lorsque nous avons mis la main sur ce factieux. Déjà il a excité des troubles dans l'univers entier, au sein des colonies juives ; c'est le chef de la secte des Nazaréens. Il essayait de violer la majesté du temple, lorsque nous l'avons saisi pour le juger selon nos lois. Mais le tribun Lysias nous l'a arraché des mains et nous a signifié de poursuivre notre accusation devant votre tribunal, Vous apprendrez de lui la réalité de nos griefs. — Les Juifs présents attestèrent que Tertullus avait dit vrai. »

« Le président lui ayant fait signe de parler, Paul répondit : Seigneur, je sais que depuis plusieurs années vous êtes juge de ce peuple, et de grand cœur je présenterai devant vous ma justification. Vous pouvez vous assurer qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis entré à Jérusalem. Mon dessein était d'y adorer notre Dieu, et ceux-ci m'ont trouvé dans le temple. Je n'y ai soutenu aucune discussion ni provoqué aucun rassemblement, pas plus que dans la ville elle-même et dans les synagogues. Je les mets au défi de prouver aucune de leurs accusations. A vous cependant, Seigneur, j'avouerai que j'appartiens à cette secte des Nazaréens qu'ils nomment hérétiques. Je rends gloire à Dieu mon Père, et je crois tout ce qui est écrit dans la loi et les prophètes : j'attends cette future résurrection des justes et des pécheurs

(1) *Actes*, xxiv, 1 et suivants.

dans laquelle eux-mêmes espèrent, et j'essaie de garder ma conscience pure devant Dieu et devant les hommes. Après une absence de plusieurs années, j'ai voulu apporter à mes concitoyens le secours de quelques aumônes, et présenter au Seigneur mes oblations et mes vœux. On m'a trouvé dans le temple, occupé à des purifications légales, sans bruit ni tumulte. Quelques Juifs d'Asie se sont les premiers jetés sur moi; ils devraient être ici, à votre barre, pour soutenir leur accusation. Que ceux-ci, au reste, disent s'ils ont pu me convaincre de quelque délit, lorsque j'ai comparu devant leur conseil; à moins que l'on ne veuille me faire un crime d'avoir confessé tout haut la résurrection des morts, car c'est bien pour ce motif que je suis accusé aujourd'hui. »

« Félix, suffisamment informé, renvoya accusé et accusateurs, en promettant de les entendre de nouveau, après l'arrivée du tribun Lysias. Il ordonna au centurion de garder Paul, mais en laissant approcher librement tous ceux des siens qui voudraient lui rendre visite. Quelques jours après, le gouverneur accompagné de Drusille, son épouse, juive d'origine, fit venir le prisonnier qui leur exposa les motifs de sa foi dans le Christ-Jésus. Paul leur parla de la chasteté, de la justice et du jugement futur avec une telle éloquence, que Félix saisi d'effroi, lui dit : Va, c'est assez pour aujourd'hui; nous te rappellerons en temps utile. — Il eut dans la suite d'assez fréquents entretiens avec Paul dont il espérait tirer une grosse somme d'argent. Deux années s'écoulèrent ainsi. Le gouverneur qui laissait Paul dans les fers, pour faire sa cour aux Juifs, fut remplacé par Portius Festus (1). »

« Trois jours après son arrivée dans la province, Festus monta jusqu'à Jérusalem. Les princes des prêtres et les principaux parmi les Juifs se présentèrent à lui et le prièrent de faire amener Paul. Leur projet était de l'assassiner en chemin. Festus répondit que le prisonnier était gardé à Césarée, où lui-même retournerait bientôt, qu'ils pouvaient

(1) *Actes*, xxiv, 27.

y venir, afin de poursuivre le procès. Le nouveau gouverneur demeura à Jérusalem huit ou dix jours ; rentré à Césarée, il fit appeler Paul contre lequel les Juifs élevèrent les plus graves accusations, mais sans fournir aucune preuve. Paul répondit qu'il n'avait commis aucune faute contre la loi, ni contre le temple, ni contre César. Festus, pour complaire aux Juifs, lui demanda s'il consentait à aller à Jérusalem pour y être jugé. — Je suis devant le tribunal de César, dit Paul, c'est de lui que j'attends ma sentence, car vous savez bien que je n'ai fait aucun tort aux hommes de ma nation. Si je leur ai causé du dommage ou si j'ai commis quelque crime, je ne me refuse pas à mourir ; mais si rien de ce qu'ils me reprochent n'est fondé, personne n'a le droit de me livrer à leur fureur. — Son conseil privé entendu (1), Festus répondit : Tu en as appelé à César, tu iras devant César. »

« Un peu plus tard, le roi Agrippa et Bérénice vinrent à Césarée, pour y rendre leurs hommages au procurateur romain. Ils y séjournèrent depuis quelque temps, lorsque Festus parla à son visiteur du prisonnier que lui avait laissé Félix, et des accusations portées contre cet homme par les princes des prêtres et les anciens de Jérusalem : J'ai répondu, ajouta-t-il, qu'il répugnait au droit et aux coutumes romaines de condamner quelqu'un sans l'avoir confronté avec ses accusateurs, et sans avoir entendu sa défense. Cette confrontation a eu lieu ; mais on n'a pu convaincre le prisonnier du moindre délit. Il ne s'agissait que de quelques dissentiments sur certains points de leur religion et d'un nommé Jésus, déjà mort, mais que Paul affirmait être vivant. Pour sortir de cette affaire, j'ai demandé à Paul s'il voulait aller à Jérusalem et y être jugé ; il en a appelé à César ; on le garde à vue jusqu'à ce qu'il parte pour Rome.

— J'aimerais à l'entendre, dit Agrippa. — Demain, si vous le voulez, répartit le gouverneur. — Le lendemain, Agrippa et

(1) *Actes*, xxv, 1-12.

Bérénice entrèrent au prétoire entourés d'une cour nombreuse, des tribuns et des principaux personnages de la cité. Paul fut amené sur l'ordre de Festus. — Prince, dit le gouverneur, et vous tous qui êtes ici, vous avez devant vous un prisonnier dont le peuple de Jérusalem m'a demandé la mort. Comme il ne m'a pas semblé que l'accusé ait commis de crime capital, et que, du reste, il en a appelé à César; je l'ai fait comparaître devant vous, prince, et devant cette assemblée pour que vous lui fassiez subir un interrogatoire. je pourrai ensuite adresser un rapport à l'Empereur, car il me semble déraisonnable de le saisir de cette affaire sans lui en exposer les motifs (1). »

« Il vous est permis de vous défendre, dit le roi à Paul qui, étendant la main, s'exprima en ces termes : Je m'estime heureux, prince, d'avoir à me justifier devant vous qui connaissez toutes les questions légales et religieuses, agitées au sein de notre nation. Écoutez-moi, je vous en prie, avec une particulière indulgence. Ma vie tout entière est bien connue des Juifs; j'ai passé ma jeunesse au milieu d'eux, à Jérusalem; ils peuvent en rendre témoignage. J'étais attaché à la fraction qui passe pour être la plus exacte observatrice de notre religion, celle des pharisiens. Maintenant, je suis accusé pour avoir cru aux promesses dans lesquelles espèrent les douze tribus, en servant nuit et jour le Seigneur. Cependant, cet espoir est mon seul crime. Vous semble-t-il à vous-même inadmissible que Dieu ressuscite les morts? »

« J'avais cru devoir me déclarer tout d'abord contre le nom de Jésus et persécuter ceux qui avaient foi en lui. Je l'ai fait à Jérusalem, jetant un prison beaucoup de saints, en vertu des pouvoirs qui m'avaient été confiés par les princes des prêtres. Je donnais mon suffrage pour qu'ils fussent condamnés à périr. Je les ai traqués dans toutes les synagogues et les ai poussés à blasphémer. Je les ai poursuivis, ma fureur grandissant toujours, jusque dans les villes

(1) *Actes*, xxv, 13-27.



étrangères. Je me rendais à Damas, lorsque, en plein jour, ô roi, moi et mes compagnons, nous avons été environnés d'une lumière plus éclatante que celle du soleil. Alors nous avons été jetés à terre. Une voix s'est fait entendre et m'a dit en langue hébraïque : Saul, Saul, pourquoi me persécuter ? Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon ! — Qui parle ainsi, me suis-je écrié ? Il me fut répondu : Je suis Jésus que tu persécutes ; lève-toi et tiens-toi debout ; je t'ai apparu pour faire de toi mon ministre, le témoin des choses que tu as déjà vues, de celles que je te montrerai dans la suite. Je t'ai choisi parmi mon peuple pour t'envoyer vers les gentils dont tu ouvriras les yeux, que tu convertiras des ténèbres à la lumière, que tu arracheras à la puissance de Satan pour les soumettre à Dieu. Leurs crimes seront pardonnés. Ils seront admis au nombre des saints, à cause de la foi qu'ils auront en moi. »

« Je n'ai point été incrédule, prince, mais j'ai prêché à Damas, à Jérusalem et dans toute la Judée, exhortant les Gentils eux-mêmes à faire de dignes fruits de pénitence, et à revenir au Seigneur. Voilà pourquoi les Juifs m'ont saisi dans le Temple et ont essayé de me tuer. Grâce à Dieu, je suis encore vivant et debout, attestant à tous, aux grands comme aux petits, n'avoir rien dit qui n'ait été annoncé par les prophètes et par Moïse. Ainsi, en est-il de la Passion du Christ, de sa Résurrection d'entre les morts, de l'évangélisation d'Israël et des Gentils. — L'Apôtre parlait toujours et développait son argumentation lorsque Festus s'écria : Vous déraisonnez, Paul, des études trop intenses ont troublé votre jugement ! — Je ne déraisonne point, excellent Festus ; mon langage est celui du bon sens et de la vérité. Il le sait bien, le roi à qui je m'adresse ; aucune de ces choses ne lui a échappé ; toutes se sont passées au grand jour. Croyez-vous aux prophéties, prince ? Oui, vous y croyez, j'en ai la certitude. — Vous me persuaderiez presque de devenir Chrétien, répondit Agrippa. — Ah ! plût au Ciel, s'écria Paul, que vous, et tous ceux qui m'entendent, vous fussiez aujourd'hui sem-

blables à moi, à l'exception de ces chaînes. — Alors, le roi, le procureur, Bérénice et toute la cour ; se retirèrent, disant entre eux : Cet homme ne mérite ni la captivité ni la mort — Festus ajouta : Nous aurions pu le mettre en liberté, s'il n'en avait appelé à César (1). »

En résumé : Saint Paul, arrêté à Jérusalem, présente quatre fois sa défense, deux fois dans cette même ville, devant les Juifs ; deux fois à Césarée, devant Félix et devant Agrippa. Rien ne nous assure que ces quatre discours aient été reproduits dans leur intégrité par saint Luc. Tout porte à croire, au contraire, que l'auteur des *Actes* n'a fait que les résumer ; il en a écrit ce qu'il plaisait à Dieu de nous transmettre. Un mot du procureur Félix au roi Agrippa, pour le mettre au courant de la procédure suivie jusqu'alors, mentionne un détail de la plus haute gravité, qui n'a point été relaté dans le compte-rendu précédent. C'est l'attestation de l'Apôtre concernant la résurrection du Sauveur.

Sans aucun doute, bien d'autres particularités n'ont point été consignées dans le texte sacré. On peut affirmer des Apôtres ce que Jean a dit du Sauveur lui-même : « Ils ont fait beaucoup d'autres choses et prononcé beaucoup d'autres discours ; si on voulait tout raconter en détail, le monde serait en quelque sorte rempli des livres qu'il faudrait écrire (2). »

### III

Tel qu'il a été rédigé et qu'il nous est parvenu, le Livre des *Actes* nous offre les caractères les plus nombreux et les plus indéniables d'une entière véracité.

La critique moderne aime surtout les preuves intrinsèques. Lorsque des pages historiques, soigneusement étu-

(1) *Actes*, xxvi, 1-32.

(2) *Jean*, xxi, 25.

diées, sont dans un parfait accord avec ce que l'on sait d'ailleurs sur l'époque qu'elles racontent, sur les événements qui l'ont remplie ; lorsqu'elles peignent les personnages, avec leur caractère, leurs passions, leurs préjugés, tels qu'ils étaient déjà connus ; la critique donne à ces pages une foi entière. L'auteur a vu par lui-même ; ou bien il a puisé ses informations aux meilleures sources. Plus les détails dans lesquels il entre sont minimes et plus ils sont précieux, pourvu que l'exactitude en soit démontrée, car ils garantissent, en une certaine mesure, la vérité de tout le reste. On se dit, non sans quelques motifs, puisque l'écrivain se montre si soucieux de la vérité sur des points de peu d'importance, à plus forte raison aura-t-il dû se renseigner lorsqu'il s'agit de choses beaucoup plus graves.

Bien des détails dans lesquels entre saint Luc sont de cette nature, et doivent avoir cette portée qu'aucun esprit sincère ne pourra leur contester. Le lecteur en jugera. Remarquons encore que la situation politique et religieuse de la Palestine à l'époque où nous reportent les *Actes*, et en particulier les quatre chapitres dont nous avons donné la traduction, était singulièrement complexe. Les Romains dominaient en maîtres ; cependant, nous l'avons déjà dit, ils n'avaient point complètement détruit l'ancienne organisation. Alors, comme au temps de la Passion du Sauveur, les magistrats du Temple existaient toujours ; certains droits de justice inférieure leur appartenaient. Ils pouvaient battre de verges, condamner à des amendes, à la prison et généralement à toutes les peines inférieures à la peine capitale. Les influences s'entremêlent comme à plaisir. Nous voyons apparaître dans les chapitres xxv et xxvi un membre de l'ancienne famille royale, Hérode Agrippa II. Il règne, non sur la Judée, mais sur quelques provinces limitrophes, situation singulière, anormale, bien propre à induire en erreur un historien négligent ou mal informé.

La plume de saint Luc, conduite par l'Esprit qui sait tout, ne s'égarera pas un instant dans ce dédale. Que l'on veuille

bien noter la façon dont il nous dépeint l'intervention et l'attitude des officiers romains. Le premier qui entre en scène est le tribun Lysias : il accourt au bruit de l'émeute et arrache Paul aux mains des furieux qui allaient le tuer. L'historien Josèphe rapporte que les Romains tenaient garnison dans une citadelle située tout près du Temple dont ils pouvaient surveiller les parvis et les cours intérieures. Cette citadelle avait été construite, en partie du moins, par l'un des Hérode qui lui avait donné le nom d'Antonia. Tout s'accorde donc parfaitement avec le récit du Livre des *Actes*. Ici, comme en tant d'autres passages du livre inspiré, les détails topographiques sont dessinés en quelques traits sûrs et rapides.

Elle est bien en rapport aussi avec la situation cette question de Claudius Lysias : *Nonne tu es Ægyptius qui ante hos dies tumultum concitasti*. Ce tribun était préoccupé, non des querelles religieuses des Juifs, ni des motifs de leur haine contre Paul, mais de cet Egyptien, qui déjà était parvenu à troubler la province confiée à sa garde.

Un autre trait de mœurs pris sur le vif est la crainte qui saisit le centurion et le tribun lui-même, en apprenant que le captif qu'ils allaient torturer était un citoyen romain, jouissant de tous ses droits. La loi Sympronia interdisait de la façon la plus formelle d'infliger préventivement au citoyen romain aucune peine infâmante. Cicéron faisait un éloquent appel à la légalité lorsqu'il s'écriait dans son plaidoyer contre Verrès : « *Facinus est vincire civem romanum; scelus verberare*.

Enchaîner un citoyen romain, c'est se rendre coupable : le battre, c'est un forfait. » Claudius savait par expérience à quel prix s'achetaient alors ces privilèges ; *multa summa*. Paul rappelait noblement à cet affranchi que, pour lui, il les devait à sa naissance.

La lettre du tribun à son chef est correcte, ou du moins elle est telle qu'on pouvait l'attendre de ce subalterne, y compris le mensonge par lequel elle débute : *Cognito quia Romanus est*.

Quelques mots suffisent à saint Luc pour dessiner le portrait de Félix. Les deux plus grands historiens de Rome et de la Judée, Tacite et Josèphe, confirment ce verset vingt-sixième qui, dans sa concision énergique, en dit bien long sur la basse vénalité de ce personnage. « Il espérait tirer de saint Paul de fortes sommes, et pour ce motif il avait avec l'Apôtre de fréquents entretiens. » N'est-ce pas là un éloquent commentaire de ces paroles de Tacite : *Per omnem scævitiã et libidinem, jus regium servili ingenio exercuit* (1).

Devant ce concussionnaire et ce débauché, vivant avec une femme qui n'était pas la sienne, Drusille, fille d'Hérode Agrippa et épouse d'Azise, roi d'Emèse, Paul ose parler, avec une sainte et apostolique audace, de justice, de chasteté et de jugement futur. Il va jusqu'à jeter dans cette âme avilie des terreurs qui devaient demeurer inefficaces. L'Apôtre en même temps se le concilie par d'adroits ménagements et de délicates attentions. « Je sais, lui dit-il dès le début, que depuis plusieurs années vous êtes juge de ce peuple, et j'entreprends avec confiance de me justifier devant vous. » Félix administrait en effet la province depuis l'an 52; on était alors en l'an 58. Un gouvernement de six années pouvait paraître long, à cette époque où les révocations des fonctionnaires étaient périodiques dans ces provinces de l'Orient. Félix fut lui-même rappelé à Rome bientôt après, vers l'an 60, et eut à se justifier devant Néron.

Festus lui succéda; la conduite de celui-ci à l'égard de Paul fut plus correcte. C'est alors qu'apparaît dans le récit des *Actes*, le roi Agrippa. Bien que ce prince n'occupe officiellement que la seconde place, l'Apôtre s'adresse directement à lui dans sa défense. Cet Agrippa, deuxième du nom, était le fils d'Agrippa I<sup>er</sup> qui avait fait périr Jacques, frère de Jean l'Évangéliste et avait emprisonné saint Pierre. Il n'avait point hérité des États de son père, mais il avait reçu de Claude la principauté de Chalcis, à laquelle furent ajoutés,

(1) Tacite, *Annales*, XII, 54.

un peu plus tard, l'ancienne tétrarchie de Philippe (Batanée, Trachonitide et Gaulanitide) et le royaume de Lysanias, avec le titre de roi (1).

Ce petit prince n'était donc que l'humble vassal des Romains. Il était tout naturel qu'il vînt saluer le nouveau procureur de Syrie, au siège même de son gouvernement, à Césarée. Bérénice, dont il était accompagné, était sa sœur, plusieurs fois mariée et autant de fois divorcée. Les historiens insinuent, s'ils ne disent pas ouvertement, qu'Agrippa entretenait avec elle des rapports incestueux. Presque tous les personnages officiels du monde judéo-païen sont sans moralité; le nom de vertu se trouve encore sur leurs lèvres, mais la vertu elle-même est toujours absente de leur cœur.

C'est devant cet Agrippa II que Festus fit comparaître Paul, avant de le diriger sur Rome. Le discours que l'Apôtre prononça dans cette circonstance porte un tel cachet d'originalité qu'il est impossible de n'en pas reconnaître l'auteur. Il n'y a jamais eu que saint Paul pour parler ainsi. On ne sait ce qu'il faut admirer le plus, de sa franchise à affirmer les vérités de la foi, ou de son habileté à les présenter sous le jour le plus favorable. Il pratiquait dans la perfection cette recommandation si sage qu'il avait faite aux habitants de Colosses: « Que votre discours soit assaisonné du sel de la discrétion, car il importe de donner à chacun la réponse qui lui convient (2). » Les exégètes remarquent, à propos du discours à l'Aréopage, que saint Paul s'appuie tout à la fois sur le culte idolâtrique des Athéniens, sur leur philosophie et leur littérature, pour les convaincre de la nécessité de croire à la religion qu'il leur prêche. Le Dieu qu'il leur annonce est ce Dieu Inconnu auquel ils ont déjà consacré un autel, c'est celui qui au dire, de leurs sages, a créé le monde, avec tout ce qu'il renferme, et disséminé le genre humain sur la surface de la terre. Aussi les temples faits de main d'ouvriers sont-

(1) *Josèphe, de Bello jud.* II, 12.

(2) *Ad. Col.*, IV, 6.

ils trop étroits pour le contenir. Enfin il leur cite un poète grec, Aratus.

Paul nous semble tout aussi heureusement inspiré dans son discours devant Agrippa. Sa profession de foi est beaucoup plus explicite; cela devait être : il s'adresse, non plus à des païens, mais à un prince versé dans la connaissance de la loi, au courant de toutes les questions débattues dans le sein de la nation. L'Apôtre rappelle, dès le début, les promesses faites à Israël. Ces promesses concernent-elles simplement la résurrection des morts ou bien la venue du Messie libérateur? Paul ne le dit point explicitement d'abord. Un instant même il semble s'arrêter à la première de ces significations : *Quid incredibile si Deus mortuos suscitavit...* mais c'est avec l'intention d'aller plus loin. La transition est ingénieuse et démonstrative : l'Apôtre allègue l'apparition du divin Ressuscité, sur le chemin de Damas, l'ordre qu'il en reçoit d'évangéliser les Juifs et les nations elles-mêmes, son obéissance enfin, véritable cause des persécutions qu'il endure.

Si nous possédions le discours complet de l'Apôtre au lieu de l'esquisse que saint Luc nous en a laissée, les esprits les plus prévenus seraient contraints d'avouer que jamais orateur ne déploya plus de souplesse, plus d'entraînante logique, nous serions tenté d'ajouter et d'érudition sacrée. Aussi ne sommes-nous qu'à moitié étonné de l'exclamation de Festus : *Multæ te litteræ*, etc.

Toutes ces questions devaient étrangement déconcerter ce païen, mais les impressions d'Agrippa étaient bien différentes. Paul s'en rendait un compte exact. La fin de son discours est un suprême appel à l'antique judaïsme représenté par ce descendant dégénéré des rois d'Israël qui, plus juste cependant que la Synagogue désormais réprouvée, se contente de dire avec ceux qui l'entourent : « Cet homme n'a rien fait qui mérite la mort ni même les chaînes dont il est chargé ! » Moment solennel, s'il en fût jamais, dans le cours des siècles ! Repoussé des Juifs, Paul se tourne vers le chef des Gentils

et en appelle à César : — *Cæsarem appellasti, ad Cæsarem ibis.* — Il est vrai, César se nommait alors Néron, mais bientôt il s'appellera Constantin et le monde sera régénéré.

L'auteur des *Actes*, qui connaît si parfaitement les officiers romains, nous peint tout aussi exactement l'état moral et religieux des Juifs, leurs ombrages, leurs dissensions intestines. L'échauffourée qui déterminait l'arrestation de Paul nous les montre tels qu'ils étaient lors de l'assassinat de saint Étienne. Ce sont bien les mêmes hommes, violents, fanatiques, confessant, en face des Romains, qu'ils n'ont le droit de faire mourir personne, mais prompts à exercer cette justice sommaire dont le dernier mot est le meurtre au milieu de l'émeute. Si ces procédés leur réussissent moins bien que par le passé, c'est que la situation politique s'est un peu modifiée. Les rapports avec l'empire sont plus tendus; les autorités romaines redoutent davantage tout ce qui ressemble à un mouvement populaire. Le procureur réside à Césarée; il ne reste à Jérusalem qu'un officier subalterne esclave de sa consigne : assurer avant tout la sécurité publique.

Les haines entre pharisiens et sadducéens sont plus vivaces et plus ardentes que jamais. Le chapitre vingt-troisième des *Actes* nous a appris tout le parti que saint Paul sut en tirer. Le vœu de ces quarante fanatiques qui s'engagent à tuer l'Apôtre avant d'avoir pris aucune nourriture ne doit nullement nous surprendre. A cette époque de surexcitation fiévreuse, pareils crimes n'étaient pas rares; les magistrats et les prêtres s'en faisaient eux-mêmes les complices. La violence était considérée comme un signe de parfaite orthodoxie; les Esséniens n'accusaient-ils pas de relâchement le pharisaïsme le plus ombrageux?

On le voit, le *Livre des Actes* porte dans son texte même, minutieusement étudié, mille preuves d'authenticité et de certitude historique.



## IV

Nous voudrions, pour finir, replacer en quelque sorte l'écrit de saint Luc au centre de ce monument scripturaire que nous nommons le Nouveau Testament, et compter ses points d'attache avec les autres livres. Les *Actes* recevront de ces autres livres les plus éclatantes confirmations, qui, du reste, leur seront rendues abondamment.

Un théologien anglais, le docteur Paley, mort au commencement de ce siècle, essaya de défendre les Livres saints contre le rationalisme et l'incrédulité, qui faisaient au sein de l'Église réformée les plus effroyables ravages. La tâche était d'autant plus ingrate, et aussi plus urgente, que l'Écriture est, pour les Anglicans, l'unique base de la foi, et que cette base unique a été très imprudemment compromise par la théorie protestante du libre examen. Le livre du docteur Paley fut traduit en français dès 1809. On y trouve, notées avec la plus scrupuleuse exactitude, toutes les coïncidences entre le *Livre des Actes* et les Épîtres de saint Paul. Ces coïncidences sont presque innombrables. Que de fois saint Paul explique et complète ce que saint Luc n'a fait qu'indiquer ! C'est un mot, en apparence presque insignifiant, une circonstance qui passe inaperçue dans une première lecture. Mais, lorsqu'on les considère avec quelque attention, ce mot, cette circonstance jettent une lumière inattendue sur une page du *Livre des Actes*. Ces points de rencontre sont d'autant plus significatifs qu'ils semblent fortuits et n'ont pu être cherchés par l'écrivain lui-même. Il est très permis de croire que saint Paul, en entrant dans ces détails, ne prévoyait nullement le parti que nous en tirons aujourd'hui.

L'argument, du moins au jugement de certains hommes, acquerra plus de force encore si l'on veut bien se rappeler

que les Épîtres où l'on remarque surtout ces coïncidences ont un tel caractère d'authenticité, d'exactitude parfaite et d'indéniable véracité, que les plus audacieux partisans de la critique négative n'osent les révoquer en doute. M. Renan est contraint de reconnaître que l'Épître aux Romains, l'Épître aux Galates et les deux Épîtres aux Corinthiens sont bien réellement des œuvres personnelles de saint Paul.

Un aveu en amène un autre, même sous cette plume si peu logique et si habile à se démentir. Les derniers chapitres des *Actes* lui semblent devoir être attribués à saint Luc. S'il tient en suspicion la première partie de ce même livre, la raison en est facile à deviner. Du reste, il la confesse lui-même : c'est que le surnaturel y déborde. Comment un rationaliste pourrait-il admettre le miracle de la Pentecôte, les prodiges qui signalèrent les premières prédications de Pierre et des autres? Mais ce qui déconcerte M. Renan n'est pas fait pour arrêter des esprits non prévenus. Cette fin de non-recevoir opposée par l'incrédulité n'a pas la moindre valeur. Le livre historique de saint Luc, dont les parties sont si parfaitement liées, comme M. Renan lui-même le reconnaît ailleurs, mérite, depuis le premier verset jusqu'au dernier, un même assentiment, une foi également respectueuse et absolue.

Nous avouons volontiers, cependant, que les douze derniers chapitres tirent des Épîtres de saint Paul une plus éclatante confirmation. Ces chapitres servent en quelque sorte de cadres à ces étonnantes et originales peintures, dont la beauté ne ressort que mieux. Sans *les Actes*, il serait très difficile d'établir entre ces Épîtres un ordre chronologique ; nous le verrons plus tard. Le livre de saint Luc aide à déterminer avec plus de précision les temps, les lieux et les circonstances où ces lettres ont paru. Nous comprenons beaucoup mieux les motifs qui ont poussé l'Apôtre à écrire, l'influence qu'il avait conquise sur les différentes chrétientés auxquelles il s'adresse, les immenses services qu'il leur avait rendus, et mille autres détails qui jettent le plus grand jour

sur son œuvre tout entière. Le *Livre des Actes* se rattache aux Évangiles par des liens aussi nombreux et aussi importants. Chacune de ses pages suppose l'existence de nos Synoptiques et les événements qui y sont consignés. Le meilleur moyen peut-être de saisir ces relations et cette réciproque dépendance, c'est de se placer, autant que possible, dans la situation intellectuelle et morale d'un homme absolument étranger à toute notion chrétienne. Ce sera, si l'on veut, l'un de ces lettrés fort répandus, à la fin du premier siècle, dans les villes de la Gaule. Il est initié à tous les secrets de la civilisation hellénique et romaine; cependant, le mouvement religieux qui, de la Palestine, a envahi l'empire, lui a échappé. Étranger aux événements mémorables dont la Judée a été le théâtre, il ignore tout du Christ: sa doctrine, ses miracles, sa Passion, sa mort, sa mission divine. Les trois Synoptiques lui sont totalement inconnus. La parole qui déjà a remué le monde n'a point retenti à son oreille. Le petit écrit de saint Luc lui tombe sous les yeux; il le parcourt avec une avide curiosité. Dès le premier verset il se dira: « Mais quelle est donc cette narration antérieure dont parle ici l'écrivain? Où trouver ce discours auquel il se reporte? Quelles sont ces choses que Jésus a faites et enseignées? Ce livre en suppose au moins un autre, peut-être plusieurs. Je rencontre, à chaque page, des énigmes dont ces écrits antérieurs me donneraient sans doute la clef. »

De fait, il en est ainsi. Le chapitre en apparence le plus indépendant de nos Synoptiques ne peut guère s'expliquer sans la connaissance antérieure des événements racontés dans ces mêmes Synoptiques. Nous n'en voulons tirer que cette conclusion: Si le *Livre des Actes* est un document historique absolument irrécusable, comme le concèdent la critique rationaliste et M. Renan lui-même, du moins pour les douze premiers chapitres; si ce livre est, dans mille détails, en parfait accord avec les historiens qui jouissent de la plus grande autorité: Flavius Josèphe à Jérusalem, Philon à Alexandrie, Tacite et Suétone dans le monde latin; si le récit des *Actes*

est plus précis, plus exact, plus vivant et plus original que le leur; si saint Luc se montre narrateur mieux informé, peintre plus habile, nos Synoptiques ne reçoivent-ils pas de cet historien si fidèle la plus précieuse des garanties?

Leurs textes s'abritent pour ainsi dire derrière le sien; ou plutôt ces textes s'unissent et s'entrelacent, puisque sa narration suppose la leur, l'explique et la contient en quelque sorte. Le *Livre des Actes*, en effet, résume en plusieurs endroits nos Évangiles; il rappelle çà et là, en termes concis, les événements que racontent avec beaucoup plus de détails les Synoptiques. Les différents discours apostoliques ne sont et ne pouvaient être qu'un abrégé de la doctrine et de la vie du Sauveur. Ces premiers prédicateurs de l'Évangile n'avaient qu'un but : faire connaître Jésus-Christ. Sans doute, bien des précautions leur étaient imposées par les préjugés et les passions de leurs auditeurs. Il leur fallait parfois d'assez longs préambules avant d'énoncer le dogme qu'ils auraient voulu graver dans tous les esprits. Le diacre Étienne en appelle devant les Juifs au témoignage de Moïse et des prophètes, et déroule toute l'économie du Vieux Testament; mais c'est pour terminer par l'affirmation d'autant plus véhémement de l'avènement du Juste dans Israël. Saint Paul, en face de l'Aréopage ou d'Agrippa, prend un autre chemin; mais c'est pour aboutir à la même conclusion. Que l'on entende Pierre, Paul ou Étienne, ces orateurs condensent, autant que faire se peut, dans leurs discours si rapides et si divers, toute la moelle, toute la substance des Évangiles.

Dès lors, quel intérêt si considérable nos rationalistes ont-ils à nier aveuglément l'authenticité et l'exactitude historique des Synoptiques, s'ils sont contraints de reconnaître l'autorité du *Livre des Actes*? Ce seul livre suffit pour mettre à néant toutes leurs théories sur les origines du Christianisme. Il ne nous faut que les quelques discours de Paul consignés dans ces derniers chapitres des Actes, reconnus authentiques par M. Renan, pour reconstituer dans leur absolue certitude les principaux faits évangéliques.

Ici, ce ne sont plus de pauvres bateliers qui tiennent la plume ou portent la parole : « Gens simples et bons, sans aucun doute, mais dont il était si aisé de surprendre la crédulité. » Voici l'esprit le plus ferme, le caractère le mieux trempé, un Pharisien entiché jadis des doctrines de sa secte, emporté par un zèle à outrance contre les Chrétiens, résumant en lui tous les préjugés et toutes les passions de la Synagogue, qui s'est mis humblement à l'école du divin Crucifié. Il se fait le garant de tout ce qu'ont dit ou écrit les pêcheurs du lac de Génézareth. Son enseignement est exactement le même. Il résume dans son énergique et puissant langage la doctrine qui est au fond de leurs récits.

Les critiques rationalistes, si habitués à reconstituer des faits perdus dans l'oubli et la nuit des siècles sur des données fort indécises, si habiles à rapprocher les enseignements vagues et confus, à les éclairer les uns par les autres, à les compléter au besoin par les conjectures les plus hasardées, ces hommes si osés n'auront aucune peine à retrouver dans les discours *des Actes* tout le fond de nos Évangiles. Ce sont les mêmes doctrines, les mêmes faits dans leurs parties essentielles, c'est la même contexture historique et dogmatique, si je puis ainsi parler. Pour le reconnaître, il n'est besoin que d'ouvrir les yeux. Ici, rien à inventer ni même à déduire ; la faculté divinatoire qui joue un rôle si considérable dans les élucubrations rationalistes serait inutile. Il suffit de prendre les termes dans leur sens naturel et les affirmations de l'Apôtre pour ce qu'elles valent, sans en amoindrir la portée.

Enfin, le *Livre des Actes* sert à déterminer approximativement la date de nos Synoptiques, ou du moins il ne permet pas de la placer en deçà de certaines limites. Ainsi se trouve écartée l'hypothèse absolument inadmissible qui essaie d'en rejeter la composition jusque vers la fin du deuxième siècle.

Saint Luc se montre très soucieux, nous l'avons vu, d'établir dans son Évangile un ordre chronologique, de rattacher

les événements qu'il raconte à l'histoire générale de Rome et du monde. Cette préoccupation ne le quitte point, lorsqu'il aborde le récit de la fondation et des premiers développements de l'Eglise ; elle se manifeste dès les premiers versets du *Livre des Actes*. Sans parler de l'inspiration dont il fut favorisé comme les autres écrivains sacrés, l'exactitude lui était facile. Il avait été témoin et acteur dans plusieurs des événements qu'il décrit. La part qu'il y avait prise, bien que secondaire et intermittente, avait été cependant considérable. Ses sources d'informations étaient nombreuses et sûres pour les faits auxquels il était demeuré personnellement étranger.

Dans son introduction historique et critique aux Livres du Nouveau Testament, le R. P. Cornely, professeur d'exégèse scripturaire au Collège romain, a écrit sur la Chronologie des *Actes* quelques pages fort courtes, mais où se révèle la plus ingénieuse perspicacité. Le savant professeur suit l'Apôtre pas à pas. Il fixe la durée probable de chacune de ses excursions. Trois dates lui semblent avoir une précision exceptionnelle. Ce sont les dates de la Résurrection du Sauveur, de la mort d'Hérode Agrippa, et de la première captivité de saint Paul. La Résurrection a dû avoir lieu, d'après le P. Cornely, en l'an 29 de notre ère. Nous avouerons que bon nombre d'exégètes la reportent à l'an 33, et nous-même nous avons adopté ce sentiment. Les deux dernières dates sont peut-être moins contestables. Au dire de Flavius Josèphe, la mort d'Hérode Agrippa arriva la quatrième année de l'empire de Tibère, ce qui correspond à l'an 44 de l'ère chrétienne. Comme saint Luc place à la même époque le martyre de saint Jacques, frère de Jean l'Évangéliste, la délivrance miraculeuse de Pierre et le voyage de Paul et de Barnabé à Jérusalem, nous avons là un point de repère qui, à lui seul, donnerait au *Livre des Actes* tout entier, une consistance chronologique déjà bien précieuse.

Le R. P. Cornely est parvenu à déterminer approximativement la date de la première captivité de saint Paul, à l'aide

de rapprochements ingénieux fondés sur quelques textes de Tacite et de l'historien Joseph. Il serait trop long de reproduire ici toute son argumentation ; nous n'en voulons retenir que les conclusions dernières. D'après le savant professeur, saint Paul fut saisi à Jérusalem aux fêtes de la Pentecôte, 59, demeura dans les fers à Césarée jusqu'à l'automne de 62, arriva à Rome au printemps de l'année suivante, et y subit une captivité de deux ans, ce qui nous amène jusqu'au printemps de 64.

Nous n'attachons, du reste, qu'une importance relative aux divergences de nos exégètes sur ces points de détail, car elles n'affaiblissent en rien l'autorité de nos saints Livres. Ce qui nous frappe c'est la fermeté chronologique que tous sont contraints de reconnaître dans le *Livre des Actes* ; ce sont les conclusions qu'il est permis d'en tirer.

Il est bien évident que le *Livre des Actes* a été composé vers l'époque où se sont produits les derniers événements qu'il relate, c'est-à-dire pendant la première captivité de l'Apôtre, de l'an 62 à 64, si nous en croyons le P. Cornely. L'auteur n'eût pas manqué de mentionner les événements si graves qui marquèrent les années suivantes, notamment la dernière persécution soutenue par son héros, sa mort glorieuse sur le chemin d'Ostie, si ces événements avaient déjà été consommés lorsqu'il déposa la plume. Indépendamment de tous les synchronismes mis en lumière par l'érudition du P. Cornely, il ressort du texte même des *Actes* et surtout des dernières pages, que le Livre tout entier fut écrit, au plus tard avant l'an 67, date à peu près certaine de la décapitation de saint Paul.

Ce point une fois acquis, on nous concédera facilement encore que saint Luc, si consciencieux et si véridique en toutes choses, mérite toute créance, lorsqu'il nous parle de ses propres œuvres, d'un écrit sorti de sa plume, le troisième de nos Synoptiques. Or, il nous affirme, au premier verset du livre *des Actes*, que cet Évangile était déjà composé, qu'il y avait narré les faits et les gestes, et reproduit les discours et

les enseignements du Sauveur. *Primum quidem sermonem feci, de omnibus, ó Theophile, quæ cepit Jesus facere et docere.* Voici donc que nous avons la date approximative du troisième Évangile ; il dut être écrit avant l'an 62. Différents motifs en ont fait placer la rédaction de l'an 58 à l'an 60.

Que le lecteur se rappelle ce qui a été précédemment établi ; le troisième de nos Synoptiques suppose les deux premiers. Il ressort évidemment du texte lui-même, que le but de saint Luc était de compléter les deux biographies antérieures et de mettre plus d'ordre, plus de suite chronologique, dans les faits déjà relatés. C'est une preuve indiscutable que nos deux premiers Évangiles ont été rédigés avant l'an 58, et qu'ils remontent même à une époque bien antérieure.

Mais alors, que devient l'hypothèse de nos mythologues rationalistes ? où trouver le temps nécessaire pour la lente élaboration de la légende ? Comment les narrations verbales, dues à la superstitieuse imagination des foules et recueillies tout d'abord par des plumes inhabiles, ont-elles pu en si peu d'années, subir tant de retouches, tant de remaniements successifs dont la perspicacité fantaisiste de nos incrédules prétend discerner des vestiges, dans les textes actuels. Les partisans les plus décidés du système mythique prétendaient, à une certaine époque, que cette lente élaboration, avait dû exiger au moins une période de cent années. Les Synoptiques tels que nous les avons aujourd'hui, dataient tout au plus, disaient-ils, de la seconde moitié du deuxième siècle.

Si l'exégèse rationaliste veut être conséquente avec elle-même, elle devra nécessairement abandonner ce système ; elle l'a déjà fait en partie. M. Renan, nous le verrons, reconnaît l'authenticité de cinq ou six des Épîtres de saint Paul. Mais ces Épîtres, répétons-le, rendent témoignage *aux Actes*, dont M. Renan admet, du reste, les douze derniers chapitres. *Les Actes* affirment l'existence, l'authenticité et l'intégrité du troisième Évangile. Le troisième Évangile suppose les deux écrits de saint Mathieu et de saint Marc. C'est une chaîne dont tous les anneaux sont si forte-



ment unis, que vouloir les séparer serait inutile. En saisissant le premier, vous êtes sûr d'attirer bientôt tous les autres. Ou, si l'on aime mieux, c'est une série de témoins qui racontent les mêmes faits, reproduisent les mêmes doctrines, attestent les mêmes miracles, avec la même bonne foi et la même sincérité. Leurs dépositions en s'accumulant se corroborent, s'imposent à la critique la plus exigeante, et font naître dans toutes les âmes droites la plus inaltérable certitude.

## CHAPITRE DEUXIÈME

### LES ÉPÎTRES DE SAINT PAUL — L'APÔTRE A JÉRUSALEM ET A ROME

Des documents scripturaires qui composent le Nouveau Testament, les quatorze Épîtres de saint Paul forment le groupe le plus considérable après les Évangiles. Peut-être pourrions-nous mettre Évangiles et Épîtres sur un pied d'égalité, au point de vue qui nous occupe ici. Les témoignages que nous fournissent les Épîtres, sur les origines du Christianisme, sont d'une si haute valeur doctrinale et historique, d'une si incontestable authenticité, que les rationalistes les plus audacieux ont à peine essayé de les entamer. De plus, ces documents ont une consistance chronologique qui a résisté aux attaques les plus insidieuses. Sans doute, nous ne trouvons point, dans les Épîtres, de dates précises, comme celles que nous plaçons aujourd'hui en tête de nos correspondances. Elles ont, ce qui vaut mieux et se falsifie beaucoup moins aisément qu'une simple date, des preuves manifestes d'authenticité insérées dans leur texte même; les événements de cette époque et la physionomie des hommes qui y prirent part, se reflètent dans chaque page.

Pour bien saisir l'ordre chronologique des Épîtres, il ne

faut jamais perdre de vue un fait capital dans la vie de l'Apôtre ; sa double captivité à Césarée et à Rome. Ce fait permet de déterminer approximativement l'époque à laquelle ces Épîtres ont été écrites. L'Apôtre mêle, à l'Exposition de la doctrine, une foule d'observations et de renseignements sur les personnes et les choses, sur ses amis et ses adversaires, ses travaux, ses projets, ses embarras et ses espérances. C'est sa vie de chaque jour qu'il nous peint, souvent sa vie la plus intime, le fond même de son cœur, avec les pensées qui le préoccupent, les sentiments qui l'émeuvent, les grandes et surnaturelles passions qui le tourmentent. Les moindres événements sont notés avec soin. Il est bien évident qu'il ne manquera pas de parler de sa double détention en Orient et à Rome.

Cependant six de ces Épîtres ne contiennent aucune allusion à un fait aussi grave. La conclusion qui en ressort, c'est que ces Épîtres ont été écrites avant la captivité de l'Apôtre : Ce sont les deux Épîtres aux *Thessaloniens*, les deux aux *Corinthiens*, celle aux *Galates* et celle aux *Romains*. D'autres indices tirés du texte même, minutieusement étudié, confirment cette appréciation.

Dans les Épîtres adressées aux *Philippiens*, aux *Éphésiens*, aux *Corinthiens* et à *Philémon* au contraire, saint Paul parle très explicitement des souffrances et des persécutions qu'il endure pour le Christ.

Il agite, en quelque sorte, avec un légitime orgueil, les chaînes dont on l'a chargé, et le bruit de ces chaînes est parvenu jusqu'à nous. Ces Épîtres ont été écrites pendant sa première captivité qui dura quatre ans.

Dans l'*Épître aux Hébreux*, dans la première à *Timothée* et celle à *Tite*, l'Apôtre rend grâces à Dieu de l'avoir délivré, et de lui avoir permis d'entreprendre de nouvelles conquêtes. La seconde à *Timothée* nous apprend que l'invincible Apôtre est de nouveau dans les fers et y attend le martyr qui couronnera dignement ses travaux et ses victoires.

L'ordre chronologique des quatorze Épîtres se dessine

ainsi assez nettement, du moins dans ses lignes générales : Six ont été écrites avant la première captivité, probablement à partir de 52 jusqu'à 58; quatre pendant la première captivité, de 58 à 62; trois de 62 à 64, dans les dernières années de libre apostolat dont jouit alors saint Paul. Une dernière enfin a été composée presque à la veille de son glorieux trépas. Saint Paul voyait déjà se lever la hache qui allait le frapper; mais il apercevait plus distinctement encore la couronne que Dieu lui réservait dans les cieux.

Il est inutile de discuter ici l'authenticité des Épîtres de saint Paul; nous nous réservons d'en donner plus tard des preuves décisives (1). Presque personne aujourd'hui n'ose la révoquer en doute. Les aveux de M. Renan sur ce point sont significatifs. Il partage les Épîtres de saint Paul, sous le rapport de l'authenticité, en cinq classes: 1° Les Épîtres incontestables et incontestées; ce sont celles aux *Galates*, les deux Épîtres aux *Corinthiens* et celle aux *Romains*. 2° Les Épîtres considérées comme certaines en dépit de quelques objections; ce sont les deux aux *Thessaloniens* et celle aux *Philippiens*. 3° Les Épîtres qu'il dit être d'une authenticité probable aux yeux de plusieurs, mais qu'il n'hésite cependant pas à admettre. Restent l'Épître aux *Ephésiens* qu'il déclare douteuse et les trois Épîtres pastorales à *Timothée* et à *Tite* qu'il rejette comme apocryphes.

Les considérants dont l'exégète rationaliste appuie ses sentences sont également à noter. Nous citerons ses propres paroles : « Nous n'avons rien à dire ici des Épîtres de la première catégorie (l'Épître aux *Galates*, les deux au *Corinthiens*, celle aux *Romains*); les critiques les plus sévères, tels que Christian Baur, les *acceptent sans objection*. A peine insisterons-nous sur les Épîtres de la deuxième classe. Les difficultés que certains modernes ont soulevées contre elles sont de ces soupçons légers que le devoir de la critique est d'exprimer librement, mais sans s'y arrêter, quand de plus

(1) Voir notre chapitre sur le *Livre des Actes*, et celui sur la *valeur historique du Nouveau Testament*.

fortes raisons entraînent. Or ces trois Épîtres (les deux aux Thessaloniens et celle aux Philippiens) ont *un caractère d'authenticité qui l'emporte sur toute autre considération*. L'Épître aux Colossiens a subi le feu d'objections bien plus graves... Rien de tout cela cependant n'est décisif... Peu de pages ont un accent de sincérité aussi prononcé que le billet à Philémon. Paul seul, autant qu'il semble, a pu écrire ce petit chef-d'œuvre. » Nous l'avons déjà fait remarquer, les épîtres dont l'authenticité est, aux yeux de M. Renan, incontestable ou certaine, sont de beaucoup les plus importantes. Elles contiennent tous les dogmes essentiels : le reste du Nouveau Testament viendrait à disparaître, que l'on pourrait reconstituer la divine économie du Christianisme, avec les neuf Épîtres : *aux Galates, aux Corinthiens, aux Romains, aux Thessaloniens, aux Philippiens, aux Colossiens et à Philémon*.

Si les critiques rationalistes sont contraints d'avouer l'authenticité du plus grand nombre des Épîtres Pauliniennes, ils s'en dédommagent, pour ainsi dire, par les interprétations mensongères qu'ils font subir aux textes les plus clairs et les plus significatifs.

Aux yeux de M. Renan, par exemple, saint Paul est un Luther violent et fanatique, un factieux qui tantôt se retirait sous sa tente pour dévorer en secret ses ennuis, tantôt se livrait aux éclats de ses colères. Dans d'autres circonstances, son zèle intempérant brusquait et les hommes et les choses, dérangeait les plans d'évangélisation arrêtés par les autres, froissait les Juifs convertis et mettait en révolution le royaume de Dieu.

Cependant, malgré des apparences contraires, ses conquêtes ont été fort peu considérables : à peine a-t-il converti un millier d'hommes. Son rôle d'apôtre fut donc fort modeste; mais son influence comme docteur prend sous leur plume des proportions étonnantes. S'il fallait en croire Baur et ses disciples, saint Paul serait le vrai fondateur de la religion; il l'aurait inventée de toutes pièces; ou du moins sa main puissante se serait emparée des rares éléments prépa-

rés par le Christ. Il y aurait beaucoup ajouté et aurait agencé le tout à sa manière. Ainsi le Christianisme aurait reçu de lui sa forme extérieure et sa structure interne.

D'autres plus modérés reconnaissent que le Christianisme est vraiment l'œuvre de Jésus-Christ : mais ils prétendent que le collègue des Douze ne l'aurait point compris. Les grands apôtres, comme parle M. Renan, n'y auraient jamais vu qu'un judaïsme un peu agrandi, avec Jérusalem pour capitale et des frontières un peu plus reculées. Le royaume fondé par le Christ aurait ainsi gardé un caractère à la fois politique et religieux, comme le petit État dont Abraham fut le père et Moïse le législateur. Saint Paul brisa ces cadres trop étroits dans lesquels l'œuvre du Christ eût été vite étouffée ; il hâta la rupture entre la Synagogue et la religion nouvelle et donna à celle-ci cette liberté d'allure, cette pleine indépendance à l'égard de toutes les puissances terrestres, contre lesquelles elle ne tarda pas à entrer en lutte. Le Christianisme lui doit encore ce caractère exclusivement spirituel qu'il lui eût été si avantageux de garder toujours. C'est là ce qu'on appelle le Paulinisme.

Les droits de la synagogue furent soutenus au contraire par saint Jacques, évêque de Jérusalem, personnage étroit et opiniâtre dont l'autorité prévalut parmi les Juifs, et par saint Pierre, homme bon et inconstant, qui oscilla souvent entre les deux partis, mais dont le nom est devenu cependant plus célèbre que tous les autres. C'est sans doute à cause de cette célébrité que l'on a donné, au système contraire à celui de saint Paul, le nom de Pétrisme.

On a trouvé ainsi d'un seul coup le moyen de déshonorer saint Paul, d'amoindrir son action apostolique, d'exagérer jusqu'à la rendre fausse et ridicule son influence de docteur, de rabaisser saint Pierre, de calomnier saint Jacques, de repousser dans l'ombre la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de nier la divinité du Christianisme qui n'est plus que l'œuvre d'un génie audacieux, intempérant et mal équilibré.

Toute l'exégèse rationaliste repose sur ces bases. Nos lecteurs en apprécieront bientôt la solidité.

Quelle fut l'étendue de l'action évangélisatrice de saint Paul? Que doit-on penser de son rôle d'apôtre et de l'efficacité de ses prédications? Question importante à laquelle nous nous proposons de répondre d'abord. Saint Paul apôtre nous préparera à mieux comprendre saint Paul docteur et théologien.

## I

Nous l'avons fait remarquer, dès le début de cet ouvrage, à l'époque des origines du Christianisme, trois foyers d'action et d'influence rayonnaient sur le monde : Rome, centre politique et gouvernemental, où toute une armée de fonctionnaires venaient chercher le mot d'ordre qu'ils faisaient ensuite prévaloir dans les provinces conquises ; la Grèce, centre philosophique et littéraire d'où se répandaient toutes les dépravations intellectuelles qui naissent du scepticisme ; Jérusalem, centre religieux qui envoyait ses colonies de trafiquants porter sur le littoral de la Méditerranée et dans toutes les grandes villes de l'intérieur leur Bible, leurs synagogues, leurs coutumes et surtout leur foi à ce monothéisme, qui contrastait si étrangement avec les aberrations païennes.

Saint Paul fit de suprêmes efforts pour s'emparer de ces trois centres d'action, d'influence, et pour y établir le règne de Jésus-Christ. Il y réussit en partie ; l'histoire le prouve surabondamment.

L'Apôtre choisit, comme base de ses opérations, une ville intermédiaire, tout à la fois orientale, judaïque, grecque et romaine, immense *emporium* où aboutissaient toutes les routes, où affluaient tous les peuples et toutes les idées de l'Orient et de l'Occident. C'était Antioche de Syrie, assise

non loin des embouchures de l'Oronte. « Elle comptait (1) plus de cinq cent mille âmes, était presque aussi grande que Paris avant ses récentes extensions, possédait des temples, des aqueducs, des bains, des basiliques, un *corso* orné de quatre rangs de colonnes formant deux galeries couvertes, avec une large avenue au milieu, longue de plus d'une lieue. » La Méditerranée était toute voisine, semblable à un grand chemin battu qui conduisait à Rome, dans les régions de l'Occident et sur tous les points de l'Afrique septentrionale. Antioche se trouvait presque à égale distance de Jérusalem et de ce monde hellénique qui s'étendait sur les deux rives de la mer Égée. On comprend que l'Apôtre ait fait de cette ville sa résidence de prédilection, où il revenait après ses grandes expéditions, où il donnait rendez-vous à ses disciples, se retrempeait en leur compagnie, et les préparait à de nouvelles conquêtes.

Nous connaissons les trois centres vers lesquels furent dirigés les efforts de l'Apôtre.

Le premier qui s'offre à notre examen est Jérusalem. Paul y fit au moins cinq voyages, dont le but et les principaux incidents sont mentionnés dans le Livre des Actes et dans les Épîtres. En vain chercherions-nous dans toute cette histoire des rapports de l'Apôtre avec la chrétienté de Jérusalem, « le violent et le fanatique qui brusque et compromet tout, et porte, partout où il va, la confusion et le trouble. » Au lieu du sectaire que nous dépeint M. Renan, nous trouvons un homme parfaitement maître de lui, même au milieu des brûlantes ardeurs de son zèle, un stratéliste habile qui aperçoit nettement le but, mesure les difficultés et choisit ses moyens avec une sagacité admirable. Si l'on voulait travestir dans un sens opposé à celui des exégètes rationalistes cette partie de l'histoire de saint Paul, on pourrait tout aussi justement y découvrir un modéré à l'excès, un opportuniste disposé à toutes les concessions, à tous les compromis, prompt à se plier aux exigences les plus contraires.

(1) Renan.



En réalité, est-il besoin de le dire? l'Apôtre, dans les circonstances les plus critiques, se tient à égale distance de ces deux excès. Nous le verrons marcher constamment dans la ligne droite, sous l'action de l'Esprit divin qui le dirige. C'est Dieu lui-même qui instruisit saint Paul des vérités de la foi, dans une première apparition sur le chemin de Damas, puis dans des révélations successives auxquelles les Épîtres font plusieurs fois allusion. Notre-Seigneur, ressuscité, se chargea ainsi de l'éducation de son Apôtre, comme il s'était chargé de l'éducation des autres pendant sa vie terrestre. Dès le début, le Sauveur laisse entrevoir à Paul les travaux gigantesques qu'il devra entreprendre et les souffrances atroces qu'il aura à endurer. Ananie, qui le baptisa, fut lui-même informé des étranges destinées de son néophyte. « C'est un vase d'élection que je me suis préparé, lui avait dit le Christ; il portera mon nom devant les Gentils et les rois aussi bien que devant les fils d'Israël (1). » Saint Paul, en un mot, fut institué Apôtre directement et immédiatement par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ce privilège insigne n'empêcha point saint Paul d'entretenir avec les grands Apôtres de Jérusalem des rapports de déférence fraternelle, et de pratiquer à l'égard de saint Pierre une obéissance véritable. Sitôt que l'occasion lui est offerte, il se rend à Jérusalem, dans le but de visiter le chef de l'Église et d'obtenir de lui la consécration authentique et officielle de la mission déjà reçue de Dieu lui-même (2). Cette reconnaissance ecclésiastique de sa mission divine lui paraissait si indispensable que, sans elle, il eût craint de voir ses efforts frappés de stérilité. Lui-même nous le déclare. Aussi, pour l'obtenir, passa-t-il quinze jours auprès du premier des papes, ne faisant rien autre chose que conférer avec lui, et comparer avec l'Évangile de Pierre ses propres enseignements.

Il ne songe point alors aux autres disciples; plus tard seu-

(1) *Actes*, ix, 15-16.

(2) *Gal.*, 1-18.

lement, il entrera en relation avec eux. Il ne fit d'exception que pour Jacques, parent du Sauveur, sans doute parce que celui-ci unissait aux prérogatives apostoliques la charge d'évêque titulaire de l'Église de Jérusalem. Cette Église, type et modèle de toutes les autres, était déjà complètement organisée. Il convenait qu'on y admirât, dans sa plénitude, cet ordre hiérarchique établi si promptement partout ailleurs, comme le prouvent les lettres de saint Ignace d'Antioche. La démarche de saint Paul, auprès du premier évêque de Jérusalem, est une preuve de la déférence et du respect qui sont dus à l'ordre hiérarchique et à l'autorité épiscopale. Ces faits se passèrent en l'an 37.

Un peu plus tard, l'Église de Jérusalem traversait une crise difficile et était désolée par une famine qui sévissait dans plusieurs provinces de l'empire. Aux angoisses de la faim se joignaient les horreurs de la persécution. Un membre du Collège apostolique, Jacques, frère de Jean l'Évangéliste, tombait sous les coups d'Hérode. Agabus, récemment arrivé à Antioche, raconta aux fidèles assemblés la détresse qui allait fondre sur l'Église de Jérusalem. Immédiatement il fut décidé qu'on lui enverrait des secours. Chacun y contribua de ses propres deniers; Paul et Barnabé furent chargés de porter à l'Église éprouvée les sommes ainsi recueillies. Il est permis de croire que les deux délégués, et spécialement saint Paul dont le crédit était déjà considérable, furent les promoteurs de cette mesure adoptée à l'unanimité. Ce qui est beaucoup plus certain encore, ce sont les sympathies de Paul pour ses frères de Jérusalem. La délégation qu'il reçut, dans cette circonstance, le prouve assez (1). On était en l'an 42.

Les intérêts qui déterminèrent son troisième voyage, huit années après, étaient d'un ordre supérieur. Il s'agissait de trancher, dans un premier concile, la célèbre question des observances judaïques. Nous en examinerons ailleurs l'importance doctrinale. Qu'il nous suffise de remarquer avec

(1) *Actes*, xi, 30.

quelle humilité Paul s'efface au sein de l'Assemblée et laisse le rôle principal à Pierre et à Jacques.

Un quatrième voyage doit être placé, semble-t-il, vers l'an 54. Paul s'y acquitte d'un vœu fait lorsqu'il était à Cenchrée, l'un des ports de Corinthe. Le motif du voyage de l'Apôtre ne pouvait qu'être agréable aux fidèles de Jérusalem.

Les incidents douloureux et dramatiques, qui marquèrent le dernier séjour de l'Apôtre dans cette ville, nous sont connus : son arrestation au milieu du temple, les dangers qu'il y courut, sa comparution devant le Sanhédrin, les péripéties émouvantes de sa captivité. Jamais plus qu'à cette époque, Paul ne montra de condescendance, de dévouement et de tendre charité pour cette Église. Jamais il ne prit plus de précautions pour ne froisser aucune susceptibilité. Il en vint même à des concessions qui étonnent, du moins à première vue. Afin de désarmer des préventions injustifiables et sans doute aussi pour témoigner sa déférence à saint Jacques et aux prêtres de Jérusalem, il se rendit à leurs désirs et se soumit aux purifications et aux rites du Nazirat (1).

Comme il l'avait fait déjà, au temps de la famine prédite par Agabus, Paul avait apporté des sommes considérables. Cette collecte lui coûta beaucoup de soins et d'efforts. Les Églises d'Achaïe et de Macédoine y avaient pris part, ainsi que le raconte l'Épître aux Romains (2). Cet argent devait-il être exclusivement employé à secourir les pauvres de Jérusalem? Nous ne saurions le dire; peut-être avait-il une destination plus générale. M. Renan a échafaudé tout un roman sur un certain socialisme qui aurait été en usage dès les premiers jours, au sein de l'Église de Jérusalem, et serait devenu la cause des détresses postérieures. Nous, catholiques, nous ne saurions voir, dans l'abandon volontaire que les premiers chrétiens firent de leurs richesses, autre chose que la pratique, sous une forme transitoire et exceptionnelle, de cette

(1) *Actes*, xx, 21-26.

(2) *Ad Rom.*, xv, 23 et suivants.

pauvreté évangélique, élément essentiel de la vie religieuse et base nécessaire de toutes les communautés monastiques. M. Renan nous semble exagérer à plaisir l'indigence de la chrétienté de Jérusalem, indigence dont il faudrait chercher les causes en dehors du prétendu socialisme des premiers jours. Il est vrai, à une époque bien postérieure, celle du concile, Pierre, Jacques et Jean demandent à Paul, qui déjà avait fondé d'importantes Eglises, de ne point oublier les pauvres. Mais cette recommandation doit-elle s'entendre seulement des pauvres de Jérusalem? Pierre s'était déjà fixé à Rome et y avait jeté les fondements de l'Eglise Mère et Maitresse; Jean avait, lui aussi, ses projets d'évangélisation.

Ne pourrait-on découvrir ici comme un premier essai, encore vague peut-être, d'organisation financière dans le but de pourvoir aux besoins, non seulement de l'Eglise de Jérusalem, mais aussi des missions apostoliques dont cette ville avait été le point de départ. Ce qui nous porterait à le croire, c'est que la recommandation dont il s'agit se rattache aux vastes et magnifiques projets que les Apôtres arrêtaient alors et au partage qu'ils se firent de l'univers (1). Saint Paul n'oublia jamais l'engagement contracté; plusieurs fois il en fait mention dans ses épîtres. En adressant ces appels à la générosité des fidèles, il a grand soin de faire ressortir son absolu désintéressement. Pour lui il ne doit rien à personne, mais il se suffit à lui-même et demande le pain de chaque jour au travail de ses mains.

Que le lecteur apprécie comme bon lui semble les conjectures que nous venons de hasarder; mais personne n'a le droit de mettre en doute le dévouement, la tendre charité de saint Paul pour l'Eglise de Jérusalem. Cette Eglise lui en fut reconnaissante. Les grands Apôtres qui la gouvernaient ne lui ménagèrent jamais leur approbation; ils la lui prodiguèrent dans les circonstances les plus difficiles;

(1) *Gal.*, II, 7-10.

saint Luc a pris soin de le noter. Parfois cette approbation lui fut grandement utile ou même nécessaire; saint Paul la réclamait expressément. Ainsi, dans son premier voyage, il était tout naturel qu'il fût reçu, lui, l'ancien persécuteur, avec quelque défiance, au moins par les fidèles qui n'étaient point exactement informés de sa conversion et de ses travaux. On n'avait point oublié qu'il avait participé au meurtre du diacre Étienne. Cependant, sitôt que Barnabé, le compagnon de Paul, eut raconté le miracle du chemin de Damas et tout ce qui le suivit, les appréhensions se dissipèrent. Paul entre et sort en compagnie des Apôtres, traite avec eux dans un abandon complet pour la plus grande gloire du nom de Jésus (1). Lui-même rend témoignage du bon accueil qu'il reçut plus tard dans une autre circonstance presque également critique. C'était à l'époque du concile. Paul ne venait point sans doute pour comparaître en accusé devant l'auguste assemblée, dont lui-même avait provoqué la réunion et dont il était membre, de droit divin. Cependant beaucoup le soupçonnaient de faire aux Gentils trop de concessions, au détriment de la loi et des coutumes judaïques. Alors, Céphas, Jacques et Jean, ceux-là même que l'exégèse rationaliste désigne comme les chefs du parti adverse, les défenseurs du Pétrinisme lui tendirent la main à lui et à Barnabé (2). Non seulement l'auguste assemblée se prononça en faveur de Paul sur le fond de la question, mais elle lui donna une escorte d'honneur chargée de l'accompagner jusqu'à Antioche, et d'y appuyer son autorité (3).

Enfin, dans son dernier voyage plein d'épreuves si douloureuses, l'Apôtre fut accueilli avec sympathie par le clergé de Jérusalem qui se réunit, dès le lendemain de son arrivée, sous la présidence de Jacques, pour le recevoir plus dignement. Après l'avoir entendu, tous rendirent grâce à Dieu, pour les accroissements extraordinaires du christianisme au milieu

(1) *Actes*, ix, 27-28.

(2) *Gal.*, ii, 7.

(3) *Actes*, xv, 22.

des Gentils. Si Jacques et les prêtres qui l'entouraient firent connaître à Paul les préventions des Judaïsans, c'était afin d'écartier de lui un péril qui n'était que trop imminent, comme la suite des faits le prouve.

Les avis qu'ils émirent étaient inspirés par une charité vraiment fraternelle; saint Paul n'en douta point et s'empressa de se rendre à leurs désirs.

Les vrais fidèles de Jérusalem avaient les mêmes sentiments à son égard; ils écoutaient sa parole avec le plus profond respect et le considéraient comme un véritable apôtre. Il est vrai, la prédication parmi les Gentils lui avait été principalement confiée, tandis que Pierre et quelques autres s'étaient réservé l'évangélisation des Juifs; mais ce partage ne doit point être entendu dans un sens rigoureux. Du reste, il devint bientôt impraticable.

Pierre, fixé à Rome, se trouvait en relations constantes avec les Gentils. Sans doute, les Juifs étaient fort nombreux dans la capitale de l'Empire; ils formèrent le premier noyau de la chrétienté qui y fut établie de si bonne heure. Mais les éléments étrangers qui se groupèrent bien vite, autour de ce noyau primitif, furent plus considérables encore.

De même, Paul rencontrait partout, dans ses courses apostoliques, ces colonies juives dont nous avons plusieurs fois parlé. C'est vers elles qu'il allait, avant de s'adresser aux païens. Les synagogues lui fournissaient d'ordinaire ses premiers néophytes. Il les recrutait surtout dans cette classe que le livre des *Actes* désigne par ces deux mots : *Colentes Deum*, les adorateurs du vrai Dieu venus de la Gentilité et déjà agrégés à la synagogue. Cette agrégation avait deux degrés très distincts : *Les prosélytes de la Justice*, initiés à toutes les observances légales qu'ils avaient promis de pratiquer, formaient le premier groupe. D'autres, rattachés par des liens moins étroits, étaient appelés *les prosélytes de la Porte*. C'étaient, les uns et les autres, des âmes nobles et généreuses qui, fatiguées des aberrations intellectuelles et des dépravations morales nées du culte des faux dieux, avaient cherché

ailleurs, et avaient eu le bonheur de rencontrer dans le monothéisme hébraïque la satisfaction des aspirations religieuses qui les tourmentaient. Leur initiation aux prophéties du vieux Testament les avait préparés à l'acceptation du Nouveau. D'autre part, les préjugés judaïques étaient moins vivaces chez eux et ne les empêchaient point de découvrir dans le Christianisme l'accomplissement des antiques promesses. Ils se trouvèrent ainsi beaucoup moins éloignés du royaume de Dieu, et leur conversion fut plus facile.

Les fidèles de la Circoncision, au contraire, gardèrent, même après leur baptême, les préjugés judaïques : bon nombre les portèrent beaucoup trop loin. Il serait puéril de vouloir nier l'existence d'un parti très hostile à saint Paul parmi les convertis d'Israël. On l'appelait le parti des Judaïsans. Leur systématique opposition est décrite dans presque toutes les pages de certaines Epîtres. Saint Luc en fait très souvent mention dans les *Actes*. Sans doute, les Juifs non convertis se livrèrent seuls, dans l'enceinte même du temple, aux brutalités qui mirent la vie de saint Paul en péril. Mais les fidèles de Jérusalem ne furent pas sans éprouver, eux aussi, quelque chose de cette jalouse fureur. Saint Jacques et son clergé le constatent eux-mêmes (1) : *Qui crediderunt omnes æmulatores sunt legis.*

Lorsque Paul met les Gentils en garde contre les faux docteurs qui leur prêchent, comme ils le faisaient déjà au concile de Jérusalem, la nécessité de la Circoncision et des pratiques légales (2), il vise non les Juifs infidèles, mais les convertis Judaïsans. Leur hostilité fut certainement la plus grande épreuve de saint Paul, son chagrin le plus cuisant, et le plus terrible obstacle contre lequel il se heurta.

Rien n'est douloureux et amer comme ces préventions que l'on rencontre parfois parmi les siens, surtout quand elles prennent un certain caractère d'acuité. Elles dégénèrent si

(1) *Actes*, XXI, 20.

(2) *Ibid.*, XV, 5.

facilement ! Alors apparaissent ces haines fraternelles, pires que toutes les autres ! Plus l'intention première dont elles prétendent s'inspirer est excellente, plus elles sont redoutables. Pour abattre l'ennemi, on ne recule ni devant la calomnie, ni même devant la violence. Le but semble justifier les moyens, contrairement aux préceptes de la plus élémentaire morale.

Il en fut ainsi chez les Judaïsans. A l'époque où ces luttes nous ramènent, les hommes dont nous parlons étaient-ils hérétiques comme ils le devinrent plus tard ? Nous ne le pensons pas. Ils acceptaient en effet tout ce que l'Église enseigne ; ils auraient voulu simplement ajouter à son dogme leurs opinions personnelles sur les observances judaïques et les imposer à tous. L'Église tolérait encore pour quelque temps ces observances seulement chez eux ; mais elle ne pouvait consentir à les rendre obligatoires pour les Gentils. Cela eût constitué une sorte d'annexe bien compromettante pour son avenir. Au reste, l'âcreté de ces contestations est la preuve la plus irréfragable de l'immense influence de saint Paul. Voulez-vous mesurer exactement la valeur d'un homme, l'action plus ou moins grande qu'il exerce autour de lui ? Écoutez ses ennemis plus encore que ses amis. Est-il poursuivi par quelques-unes de ces haines qui ne désarment jamais ? soyez sûr qu'on l'estime hors de pair. Saint Paul fut l'Apôtre le plus contesté, le plus combattu et le plus haï, parce qu'il fut le plus actif et le plus puissant. Son action s'exerça sur les circoncis aussi bien que sur les Gentils.

Rien ne put refroidir la charité de saint Paul envers les Juifs. A peine est-il sorti de prison, sa pensée se reporte vers Jérusalem, où il avait été arrêté quatre années auparavant. Il savait cette Église très éprouvée. Saint Jacques venait d'être précipité de la terrasse du temple et en avait rougi de son sang les fondations. La faction remuante des Judaïsans essayait d'entraîner les fidèles. Des rêves d'émancipation agitaient le pays et étaient soigneusement entretenus par ces fanatiques imprudents qui attirèrent sur leurs



concitoyens de suprêmes désastres. Saint Paul, n'écoulant que son grand cœur, écrivit aux fidèles de la Palestine cette Épître admirable, la plus longue et la plus importante qui soit sortie de sa plume, si l'on excepte peut-être celle aux Romains. Il y démontrait la sanctifiante efficacité du sacerdoce du Sauveur et l'excellence de la loi de grâce, l'inutilité des prescriptions mosaïques et des sacrifices anciens, sans cesse renouvelés, parce qu'ils étaient toujours impuissants. Les Juifs refusèrent de le comprendre. C'était en l'an 65. Cinq années après, Dieu frappait un grand coup : La cité déicide était réduite en cendres, le temple n'était plus qu'un monceau de ruines, et la nation tout entière était dispersée aux quatre vents du ciel. Les débris de ce peuple sont encore épars, sous nos yeux, et, mystère deux fois incompréhensible, ils ne peuvent ni périr et disparaître absolument, ni se rejoindre et revivre avec une organisation complète et autonome.

## II

Un centre encore plus puissant et plus attractif que Jérusalem, c'était Rome qui gouvernait le monde après l'avoir conquis. S'emparer de la tête de l'Empire et la christianiser, n'était-ce pas s'emparer, en quelque sorte, de l'Empire tout entier et en préparer la conversion? De Rome partiraient d'innombrables missionnaires, qui iraient porter la bonne nouvelle au sein de toutes les provinces. Les peuples vaincus recevraient la foi de cette même source à laquelle ils avaient puisé si longtemps le poison de l'erreur. Saint Paul le savait bien. Aussi Rome exerça-t-elle de bonne heure sur son esprit une sorte de fascination. Le génie de Rome et le sien étaient faits pour se comprendre. Tous deux, quoique par des moyens et dans des buts très différents, embrassaient l'univers de

leurs puissantes serres. « Dieu, écrivait saint Paul aux Romains, ce Dieu que je sers en esprit et de toutes mes forces en répandant l'Évangile de son fils, ce Dieu m'est témoin que je fais sans cesse mémoire de vous dans mes prières. Je lui demande de m'ouvrir enfin, si telle est sa volonté, un heureux chemin qui me conduise jusqu'à vous. Car je désire ardemment vous voir et vous communiquer quelques grâces spirituelles, afin de vous affermir dans la foi. J'ai besoin d'être consolé aussi par vous dans cette foi qui nous est commune. Je ne veux pas que vous l'ignoriez, j'ai le dessein depuis longtemps arrêté d'aller vers vous pour y recueillir des fruits de salut, comme je l'ai fait parmi les autres nations; mais jusqu'ici des obstacles m'en ont toujours empêché (1). »

Le livre des Actes témoigne du même désir. Au chapitre dix-neuvième, saint Luc nous raconte que Paul, revenant de Macédoine, aborda à Milet. L'Apôtre aurait bien voulu visiter sa chère Église d'Éphèse; mais le temps lui manque, il a hâte d'arriver à Jérusalem, pour y célébrer les fêtes de la Pentecôte, et plus encore à Rome, pour y prêcher Jésus-Christ. Car lui-même nous a livré le secret et ardent désir de son cœur, à la fin de son Épître aux Romains (2). Quel sort l'attend au milieu des Juifs si prévenus et si hostiles? L'Esprit de Dieu ne le lui a point dit positivement. Ce même Esprit semble lui avoir cependant révélé qu'il rencontrerait à Jérusalem les moyens de gagner Rome, et qu'il y verrait tous les obstacles s'aplanir. Jérusalem n'est qu'une étape; Rome est le but; Paul y marche sans la moindre hésitation ni la moindre défaillance. En vain lui prédit-on qu'il aura toutes sortes de maux à endurer, de la part des Hébreux. Agabus l'avertit que des chaînes l'attendent à Jérusalem. N'importe: La Palestine est le chemin qui conduit à Rome. L'Apôtre s'en va, emporté par l'Esprit, subjugué par sa vision.

(1) *Ad Rom.*, 1, 9-13.

(2) *Ibid.*, xv, 28-31-32

Un douloureux pressentiment l'étreint et l'afflige : il ne doit plus revoir cette Asie où il a si longtemps travaillé. Aussi voudrait-il saluer une dernière fois ses frères d'Éphèse et le clergé des Eglises voisines qu'il fait avertir de son passage à Milet. Tous accourent et se pressent autour de lui. Ses touchants adieux sont consignés dans une page qu'il est impossible de lire sans que les yeux se mouillent de larmes. Elle demande à être citée tout entière : « Vous savez, leur dit Paul, quelle a été ma vie au milieu de vous, depuis que je suis entré en Asie. J'y ai servi le Seigneur dans l'humilité et les larmes, au milieu des épreuves de toutes sortes et des embûches que les Juifs m'ont tendues. Néanmoins je vous ai dit, sans rien omettre, ce que j'ai cru utile à votre salut. Vous avez reçu mes enseignements en public et en particulier, sous le toit de vos maisons. J'ai prêché aux Juifs et aux Gentils la pénitence et la nécessité de la foi en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Captivé par la force de l'Esprit, je vais à Jérusalem, ne sachant point ce qui m'y attend. Partout, des hommes inspirés de Dieu m'annoncent que j'y rencontrerai des tribulations et des chaînes, mais je ne crains rien. Je ne tiens nullement à la vie, heureux d'achever ma course, et d'avoir rempli le ministère qui m'a été confié par le Seigneur Jésus. »

« Je sais bien que vous ne me verrez plus, vous tous, au milieu desquels j'ai passé, en prêchant le règne de Dieu. Aussi je vous atteste que je suis pur du sang de ceux qui se perdraient, car je n'ai rien épargné pour qu'ils connussent parfaitement les desseins du Très-Haut. » « Soyez attentifs, et veillez sur le troupeau, vous que Dieu a établis Évêques, pour que vous gouverniez l'Église acquise par son sang. Après mon départ, je ne l'ignore pas, des loups rapaces s'introduiront parmi vous. De vos rangs eux-mêmes sortiront des sectateurs de doctrines perverses ; ils essayeront de faire des dupes. Veillez donc et ravivez dans votre mémoire tout ce que je n'ai cessé de vous dire, pendant trois années, la nuit aussi bien que le jour, avertissant cha-

cun de vous avec des larmes. Et maintenant, je vous recommande à Dieu et vous confie à la grâce de son Verbe. Il est puissant pour édifier et pour vous donner l'héritage réservé à ses saints. Pour moi, je n'ai désiré ni l'or ni l'argent, ni les richesses de qui que ce soit, vous en êtes les témoins. Le travail de mes mains a suffi à me nourrir, moi et ceux qui m'accompagnaient. Je vous ai appris aussi à secourir les faibles et à vous souvenir de la parole du Sauveur : Il est plus heureux de donner que de recevoir. »

« Quand l'apôtre eut fini, tous se mirent à genoux et prièrent. Ils versèrent beaucoup de larmes et, se jetant à son cou, l'embrassèrent tendrement. La prédiction qu'ils ne reverraient plus sa face les affligeait surtout. Ils le conduisirent en pleurant jusqu'au navire (1). »

Les pressentiments de l'apôtre ne tardèrent pas à se vérifier. Peu après, il était saisi et emprisonné, à Jérusalem, détenu à Césarée, pendant deux ans, puis, par ordre du proconsul Festus, dirigé sur Rome où sa captivité se prolongea deux autres années encore. Cette captivité, relativement douce, comportait une certaine liberté d'action et de mouvement. On l'appelait *custodia libera*. A la personne du captif était attaché un soldat prétorien, qui devait le suivre partout. Parfois même une chaîne les liait l'un à l'autre. Le prisonnier avait le droit d'aller où bon lui semblait, pourvu qu'il ne franchît pas l'enceinte de la ville. A plus forte raison, lui était-il permis de recevoir chez lui qui il voulait, et de s'entretenir librement avec les personnes de sa connaissance. Cette détention singulière tenait le milieu entre nos prisons actuelles et la surveillance que la police exerce sur d'anciens prisonniers, libérés mais dangereux.

Paul profita de cette liberté relative pour prêcher le royaume de Dieu. Dès le troisième jour, il entra en relations avec les principaux Juifs de la synagogue. Son apostolat provoqua les mêmes contradictions et obtint les mêmes succès

(1) *Actes*, xx, 18-38.

que dans les autres villes. Paul, rebuté par une partie assez considérable des Juifs, se tourna vers les Gentils, qui reçurent la parole du salut (1). Après deux années révo- lues, un verdict d'acquiescement était rendu, au nom de Néron, peut-être par Néron en personne, et Paul volait à de nouvelles conquêtes. C'était au commencement de l'an- née 63.

Le *Livre des Actes* se clot sur cette première captivité. Saint Luc l'écrivit et très probablement le publia, au début du séjour de saint Paul à Rome, vers l'an 60. Les deux der- niers versets, où se trouve relatée la durée de l'emprison- nement, furent ajoutés plus tard. Nous n'avons aucun ou presque aucun renseignement scripturaire sur les der- nières années du grand apôtre. Seule, la seconde épître à Timothée jette un jour insuffisant sur la seconde capti- vité de Paul. Une curiosité bien légitime a essayé de sup- pléer à ce silence des Écritures : elle a interrogé, avec le plus grand soin, la tradition et les écrivains des premiers siècles. Il est prouvé aujourd'hui que saint Paul, acquitté une pre- mière fois, à la fin de 62 ou au début de 63, jouit de plusieurs années de liberté, et ne fut ressaisi que vers l'an 66 ou 67, en même temps que saint Pierre. Après un apaisement relatif, Néron, exaspéré des résistances des chrétiens et du peu de succès des premières et atroces violences exercées contre eux, avait renouvelé la persécution. Saint Pierre et saint Paul furent les deux plus illustres victimes ; ils souffrirent, le même jour, à la même heure, l'un crucifié la tête en bas, sur le Janicule, l'autre décapité, sur la route d'Ostie.

Mais auparavant, quel usage fit saint Paul de sa liberté si heureusement reconquise et de quelles œuvres furent rem- plies ses dernières années ? Sur ce point, nous sommes réduits à des conjectures, qui, bien qu'éloignées d'une par- faite certitude historique, méritent cependant d'être pieuse- ment recueillies.

(1) *Actes*, xxviii.

Et d'abord, les projets que l'Apôtre roulait dans son esprit, en venant à Rome, nous sont parfaitement connus. Lui-même les révélait longtemps à l'avance, dans l'Épître qu'il écrivait, de Corinthe, aux Romains, dès l'année 58. « Jusqu'ici, leur répétait-il en terminant sa lettre, j'ai été empêché d'aller vers vous ; mais maintenant qu'il ne me reste plus aucun lieu à évangéliser dans ces régions, je satisferai le désir de vous visiter, qui me tourmente depuis plusieurs années. J'espère enfin vous voir au cours de mon voyage en Espagne. Vous voudrez bien me conduire en ce pays, après que j'aurai joui quelque temps du bonheur de me trouver parmi vous (1). »

Ne pourrait-on, sans forcer le sens de ce texte, y découvrir tout un plan d'apostolat qui, dans la pensée de saint Paul, devait remplir le reste de sa carrière si active et si laborieuse ? Que l'on veuille bien se rappeler la manière laconique dont l'Apôtre parle d'ordinaire des événements les plus considérables, de ceux qui ont tenu la plus large place dans sa vie. Ses Épîtres ne contiennent sur tous ces faits que des indications rapides, jamais de longs détails. A plus forte raison, l'Apôtre devait-il mentionner avec la même brièveté ses projets pour un avenir encore éloigné et bien incertain. Mais lorsqu'on a pris l'habitude de regarder attentivement au fond de ces textes, on en voit jaillir de grandes lumières ! Ils disent beaucoup de choses en peu de mots. Cette dernière remarque s'applique excellemment aux courts versets qui nous occupent.

Si nous ne nous trompons, Rome devait être pour l'Apôtre, en Occident, ce qu'Antioche avait été en Asie, le point de départ de vastes expéditions. Il y aurait rallié ses disciples et ses coopérateurs. Des groupes de missionnaires s'y seraient formés, pour se répandre ensuite sur les provinces occidentales de l'Empire. Le terme extrême que Paul se propose de toucher, c'est l'Espagne : lui-même nous le déclare

(1) *Ad Rom.*, xv, 21, 22, 23, 24.

à deux reprises ; c'était le bout du monde alors connu. L'Apôtre prétend pénétrer dans ce pays, non pas seul, mais accompagné des fidèles de Rome et secourus par eux, *Cum in Hispaniam proficisci cœpero, spero quod præteriens videam vos, et a vobis deducar illuc, si vobis primum ex parte fruitus fuero* (1).

S'il leur communique longtemps à l'avance ses desseins, n'est-ce pas afin de les y préparer et de leur inspirer à tous la passion conquérante qui le dévore ?

M. Renan s'est beaucoup étonné d'entendre Paul désigner par leur nom un si grand nombre de fidèles de Rome ; il se demande comment l'Apôtre aurait pu connaître tant de membres d'une Église à laquelle il était complètement étranger. De plus, sur vingt-quatre noms cités dans cette Épître, seize sont grecs, un est hébreu, et sept seulement sont latins ; ce qui, aux yeux de M. Renan, accroît la difficulté. Plutôt que d'admettre ce fait, l'ingénieux exégète hasarde toute une série d'hypothèses qu'il serait peu difficile, mais beaucoup trop long de réfuter ici. Cependant, nous ne sommes qu'à moitié surpris des étonnements du critique libre-penseur. Il y a bien quelque chose d'un peu insolite dans cette affluence à Rome des amis et des disciples de saint Paul. On dirait que les chrétiens les plus actifs, autrefois connus de lui en Asie, s'y seraient donné rendez-vous. Sans doute, des intérêts de commerce ou d'affaires auraient pu les y amener ; la capitale de l'Empire était un centre très attractif. Mais n'y seraient-ils point venus aussi dans un intérêt supérieur, afin de propager leur religion, et saint Paul n'aurait-il point donné à leur prosélytisme la direction que lui-même devait prendre un peu plus tard ? Ces questions se présentent à l'esprit lorsqu'on lit certains noms, et plus encore les observations dont ils sont accompagnés. « Saluez, dit l'Apôtre, Epœnète, mon bien-aimé, le premier de mes néophytes d'Asie..., Andronique et Junie, mes parents et mes

(1) *Ad Rom.*, xv, 24.

compagnons de captivité, illustres entre tous les apôtres et convertis avant moi..., mon très cher Ampliatus, Urbanus, mon auxiliaire dans le Christ, et Stachys, mon bien-aimé... Rufus, élu dans le Seigneur, et sa mère, qui s'est montrée aussi la mienne (1). » L'apôtre nomme encore Prisque et Aquila, qui lui avaient rendu tant de services en Grèce et en Orient, et « avaient poussé le dévouement jusqu'à exposer leur tête pour sauver la sienne : *Qui pro animâ meâ suas cer- vices supposuerunt* (2).

Enfin, l'intéressant chapitre où sont écrites toutes ces salutations commence par ces paroles significatives : « Je vous recommande Phœbé, notre sœur, diaconesse au service de l'Église du Christ à Cenchrée. Recevez-la comme vous recevez les saints du Seigneur ; assistez-la dans *toutes les entreprises où elle pourrait avoir besoin de votre secours*, car elle-même en a assisté bien d'autres et moi en particulier (3). »

Cette diaconesse de l'Église établie à Cenchrée, port oriental de Corinthe, inspirait à Paul une telle confiance qu'il la chargea de porter sa lettre aux fidèles de Rome. L'Apôtre avait coutume d'abandonner, aux disciples qu'il employait à des missions analogues, le soin de donner aux Églises des explications plus amples et plus détaillées sur les sujets qu'il traitait dans ses lettres. Ainsi il écrivait aux Ephésiens : « Pour que vous sachiez ce qui se passe autour de moi et ce que je compte faire à l'avenir, je vous envoie Tychique (c'était le porteur de son épître), notre frère chéri et notre fidèle ministre qui vous racontera tout (4) ». La diaconesse Phœbé était très probablement chargée de fournir pareilles informations à la légitime curiosité des Romains ; et ce que ceux-ci avaient le plus d'intérêt à connaître, c'était certainement les plans et desseins de saint Paul relativement à son voyage de Rome et aux expéditions apostoliques dont leur

(1) *Ad., Rom.*, xvi, 5, 7, 8, 9, 13.

(2) *Ibid.*, xvi, 4, 3.

(3) *Ibid.*, xvi, 1, 2.

(4) *Ad. Eph.*, vi, 21.



ville devait être le point de départ et le centre de ralliement. On nous étonnerait fort peu en nous disant que plusieurs de ces chrétiens de Grèce et d'Asie Mineure à Rome, ces amis que saint Paul salue si affectueusement, n'étaient que ses devanciers et ses éclaireurs. Phœbé avec son précieux message aurait eu la mission de leur expliquer plus au long les projets de l'Apôtre et de les avertir de s'y préparer. Peut-être était-ce là ces affaires dans lesquelles Phœbé aurait besoin du concours de tous, concours que saint Paul sollicitait instamment, *et assistatis ei in quocumque negotio vestri indiguerit.*

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, l'Apôtre n'était pas homme à abandonner un projet arrêté et caressé depuis tant d'années. Sitôt qu'il se trouva libre, en l'an 62 ou 63, il dut porter son regard vers ces provinces occidentales, encore à demi-barbares, quoique parsemées de centres intellectuels, de cités civilisées et façonnées à l'image de Rome. Sans doute l'Espagne et la Gaule étaient enveloppées des ténèbres de l'idolâtrie ; mais si l'on excepte la Provence toute pénétrée d'hellénisme, ces vastes régions avaient échappé, du moins en partie, aux dépravations du scepticisme et de la fausse philosophie. Il était par conséquent permis d'espérer que les obstacles à l'établissement de la foi y seraient moins redoutables. Du reste les obstacles enflammaient le courage de l'Apôtre au lieu de l'abattre.

### III

Dans quelle mesure ces glorieux et incontestables projets furent-ils mis à exécution ? Nous ne saurions le dire. Le seul point qui nous semble historiquement prouvé, c'est le voyage de saint Paul en Espagne, probablement en 63 ou 64. Ce voyage est explicitement mentionné dans le fragment de Muratori auquel s'adjoignent les témoignages si impo-

sants, quoique postérieurs, de saint Athanase (1), de saint Cyrille de Jérusalem (2), de saint Epiphane (3), de saint Jean Chrysostôme (4), de saint Jérôme (5), etc.... Nous sommes frappé bien davantage de l'Épître de saint Clément à l'Église de Corinthe. Il y est dit : « Paul a souffert le martyre après avoir prêché l'Évangile en Orient et en Occident, et être allé *jusqu'aux limites du couchant*. » Sans doute ce texte est moins précis que le fragment de Muratori, et moins explicite que les paroles de saint Jérôme et de plusieurs autres Pères qui désignent positivement l'Espagne. Cependant il ne peut signifier autre chose. Par *les limites du couchant*, on entendait alors les frontières espagnoles.

Mais l'Épître de Clément aux Corinthiens semblera décisive et surpassera tous les autres témoignages, si l'on veut bien considérer qu'elle porte la signature de l'homme le mieux placé pour être parfaitement informé, d'un disciple de saint Paul, assis sur la chaire de Pierre et son troisième successeur. De plus cette lettre a été écrite fort peu de temps après la mort de saint Paul, arrivée en l'année 67. La lettre de saint Clément serait au plus tard de l'année 69, puisqu'il y est question des sacrifices qui étaient offerts encore à Jérusalem, détruite, comme chacun sait, en l'an 70 par Titus (6).

(1) *Ep. ad Dracont*, 1, 4.

(2) *Catéch.*, xvii, 13.

(3) *Hœr.*..., xvii, 6.

(4) *Hom. x in Epist. ad Timoth.*

(5) *De Viris illustr.*, cap. v.

(6) Nous devons avouer que des auteurs nombreux interprètent autrement le passage relatif aux sacrifices de Jérusalem et reportent à une date un peu postérieure l'Épître de saint Clément. Mais ces divergences n'entament en rien l'autorité de ce document dont l'authenticité n'est contestée par personne. Pour accepter notre interprétation, il faut placer le début du pontificat de saint Clément en l'an 68. On sait que, d'après les *Constitutions apostoliques*, la *Chronique de Damase*, d'après *saint Epiphane*, *Tertullien* et d'autres encore, Lin et Anaclet ne furent en premier lieu que les coadjuteurs de saint Pierre. A supposer que tous les deux lui aient survécu et se soient succédé l'un à l'autre, leur pontificat eût été très court. Il n'aurait pas excédé une durée de deux ou trois ans, de 66 ou 67 à 69.

Au voyage de saint Paul en Espagne se rattache une question d'un intérêt tout à la fois patriotique et religieux. L'Apôtre a-t-il touché en passant le sol de notre pays ? Faut-il en croire le Martyrologe romain affirmant que saint Paul séjourna à Narbonne et y fonda une chrétienté, à la tête de laquelle il laissa comme évêque le proconsul Sergius Paulus qu'il avait converti dans l'île de Chypre. Ainsi se présente, à l'extrême limite de l'étude que nous essayons en ce moment, le très grave problème de l'apostolicité des Églises des Gaules. Nous n'avons nullement la prétention de le résoudre.

M. Paul Allard, dans sa belle et savante histoire des persécutions, remarque avec beaucoup de justesse que « les origines de la Gaule chrétienne sont couvertes de la plus profonde obscurité (1). »

Notre pays n'entre dans la pleine lumière de l'histoire religieuse qu'en l'an 177, grâce à la lettre très authentique des fidèles de Lyon et de Vienne aux chrétiens d'Asie et de Phrygie. Cette lettre nous montre que les Églises de Lyon et de Vienne, parfaitement constituées, plongeaient de profondes et fortes racines au sein des populations mêlées qui habitaient alors cette partie de la Gaule. Elles avaient leur évêque reconnu de tous, des prêtres et des diacres nombreux, des fidèles fervents et dévoués, une organisation très résistante, très durable, qui survécut aux coups les plus terribles. Sans aucun doute, des institutions analogues couvraient au moins la partie méridionale de la Gaule. Mais comment s'étaient-elles établies ? quels en avaient été les auteurs ?

On connaît la réponse de l'école traditionnelle. Différents groupes de missionnaires se seraient successivement emparés de notre pays. Lazare, le ressuscité de Béthanie, Maximin, Marthe, et Marie-Magdeleine forment le premier groupe ; ils auraient converti la Provence. Lazare serait devenu le premier évêque de Marseille, Maximin aurait fondé le siège d'Aix. Un peu plus tard, une seconde expédition envoyée

(1) Paul Allard. *Les Martyrs de la Gaule lyonnaise*. Page 32.

par saint Pierre, aurait pénétré plus avant dans l'intérieur du pays, sous la direction de saint Trophime qui se serait établi définitivement à Arles. Saint Clément, troisième successeur de saint Pierre, dans le but d'agrandir ces conquêtes aurait donné à une nouvelle troupe l'ordre de se diriger vers le nord. Saint Denis l'Aréopagite aurait alors fondé le siège de Paris, tandis que ses compagnons se seraient établis dans les régions avoisinantes, à l'ouest et au septentrion. Enfin, les relations commerciales qui unissaient depuis longtemps la Grèce et l'Asie à la Provence et même à la Gaule Lyonnaise auraient amené à Lyon, vers le milieu du second siècle, saint Pothin et saint Irénée. Ces deux derniers, disciples de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, trouvèrent en Gaule une Eglise établie dès le premier siècle par saint Crescent, disciple de saint Paul. Ainsi serait comblée, dans l'histoire religieuse de notre pays, cette grande lacune qui s'étendait depuis les Apôtres jusqu'à la fin du second siècle, ou même jusqu'au milieu du troisième, et nous connaîtrions les premiers titulaires de nos principaux sièges épiscopaux.

Des critiques plus exigeants, il est vrai, font remarquer, non sans motifs plausibles, qu'on ne parvient à combler cette lacune qu'à l'aide de traditions fort respectables sans doute, mais insuffisantes pour engendrer une véritable certitude historique. Pas un seul document contemporain vraiment authentique n'est venu jusqu'ici les corroborer. Ces traditions ne sont consignées que dans des écrits d'une époque bien postérieure ; et alors la légende s'épanouissait beaucoup trop librement. On écrivait l'histoire dans un but d'édification, sans prendre souci de vérifier avec assez d'exactitude les faits allégués.

Ces critiques se demandent encore si certaines Églises, obéissant à une tendance fort naturelle, n'auraient pas été entraînées par le pieux désir de se donner une généalogie apostolique. Enfin les textes des saints Pères et des premiers écrivains ecclésiastiques sur lesquels on essaie d'appuyer ces traditions ne semblent pas avoir toute la portée qu'on vou-

drait leur donner. Ces textes n'indiquent qu'un commencement d'évangélisation que personne ne conteste. Il y a loin de là à ces diocèses parfaitement organisés que l'école traditionnelle prétend découvrir sur presque toute l'étendue de notre pays.

L'école traditionnelle réplique qu'il est bien dangereux de confondre avec les légendes des traditions sérieuses qui sont elles-mêmes une source de certitude, la seule que nous puissions avoir dans certains cas, et dont il faut alors se contenter. Aux premiers siècles, ajoute-t-elle, on écrivait peu, surtout en Gaule où la culture littéraire n'était point généralement répandue. Les chrétiens avaient bien des motifs de se montrer prudents. Des documents écrits sur la fondation et l'organisation des diocèses, l'établissement du culte, sur l'état des personnes, sur les progrès de la religion en un mot, auraient pu devenir des armes redoutables entre les mains des persécuteurs.

D'autre part, lorsqu'il s'agit d'événements religieux un peu graves, la mémoire populaire est singulièrement tenace. L'imagination peut bien embellir ces événements et broder sur un fond authentique des détails peu exacts, ou même entièrement supposés; mais le créer, elle ne le fait jamais. Les découvertes si considérables de l'archéologie confirment parfaitement cette observation. M. de Rossi et ses meilleurs disciples, entre autres M. Paul Allard, retrouvent très souvent un fond de vérité, dans des légendes apocryphes où les détails sont évidemment faux et contredits par les données les plus certaines de l'histoire.

Ainsi argumentent les deux écoles, et le débat n'est pas près de finir. Pour qu'il progresse, il faudra que la science épigraphique lui apporte des éléments nouveaux, quelques-unes de ces heureuses trouvailles qui changent l'aspect des questions les plus embrouillées et les plus obscures.

Un point incontestable semble ressortir cependant de toutes ces discussions, c'est une certaine évangélisation de la Gaule, surtout de la Gaule méridionale, dès les temps apostoliques.

Les Bollandistes, qui ont toujours gardé une ligne de conduite parfaitement sage entre les exigences de l'hypercritique et les hardiesses conjecturales de l'école traditionnelle, reconnaissent que les disciples de saint Paul ont pris la plus grande part à cette évangélisation. D'après le P. Daniel Papebrock (1), à peine peut-on élever quelques doutes, que pour sa part il n'accepte pas, sur les travaux de saint Crescent, et surtout de saint Trophime. Les Épîtres font plusieurs fois mention de ce Trophime que saint Pierre mit à la tête de la célèbre mission qui évangélisa une partie considérable de notre pays. La seconde Épître à Timothée nous apprend que Paul l'avait laissé malade à Milet. Le livre des *Actes* nous le montre parmi les compagnons de l'Apôtre, dans ses courses à travers la Macédoine et l'Asie. Enfin, nous le retrouvons encore avec saint Paul à Jérusalem. Il fut, très involontairement sans doute, la cause ou plutôt l'occasion de l'arrestation de l'Apôtre.

On attribue à Crescent la fondation des Églises de Lyon et de Vienne, rendues si illustres par la persécution de 177, et un peu plus tard par le génie de notre grand docteur, saint Irénée, ami et successeur de saint Pothin. Saint Crescent, le premier qui évangélisa la Gaule Lyonnaise, fut non seulement le disciple de saint Paul; mais, d'après saint Jérôme et plusieurs autres Pères, il aurait été envoyé dans ce pays par l'Apôtre lui-même. On devrait lire au chapitre quatrième de la seconde Épître à Timothée : non point Γαλατιαν, mais bien Γαλιαν, d'après une version conservée dans des manuscrits assez nombreux.

Une remarque nous semble corroborer cette interprétation : si Crescent avait été dirigé de Rome sur la Galatie, province de l'Asie Mineure, Timothée qui, de son siège d'Éphèse, exerçait en qualité de disciple chéri et de représentant de saint Paul, une surveillance plus ou moins juridictionnelle sur les chrétientés de cette Asie Mineure, eût été très probablement

(1) *Act. Sanct.*, tom. XXVII, p. 501.

informé de sa présence. Il est même vraisemblable que Crescent, à son passage, n'aurait pas manqué de le visiter, et de lui donner des nouvelles de Rome et de l'Apôtre, selon l'usage constamment pratiqué dans ces temps primitifs. Si, au contraire, Crescent avait été envoyé dans la Gaule, Timothée pouvait fort bien l'ignorer, et il est tout naturel que l'Apôtre qui lui écrivait de Rome l'en informât.

Denis, le premier évêque de Paris, serait, s'il fallait en croire l'école traditionnelle, l'Athénien converti par saint Paul prêchant devant l'aréopage. Ce qui est mieux prouvé, c'est que le pape saint Clément, troisième successeur de saint Pierre, celui qui aurait envoyé Denis et ses compagnons dans la Gaule septentrionale, est celui-là même que saint Paul, dans son Épître aux Philippiens (1), comptait parmi ses fidèles auxiliaires « dont le nom est écrit au livre de vie. » Tandis que Denis gagnait, dit-on, à Jésus-Christ, les idolâtres des bords de la Seine, et y arrosait de son sang les assises de l'Église de Paris, saint Clément était arraché de son siège sur l'ordre de l'empereur Trajan. Jeté à l'extrémité du monde romain, dans la Chersonèse Taurique, ce pape relevait le courage de deux mille chrétiens, comme lui condamnés aux mines. Le Christianisme, on le sait, se répandit de très bonne heure dans ces contrées. Des fouilles récentes ont mis à nu (2), aux portes même de Sébastopol, des débris de monuments religieux, cryptes, tombeaux, basiliques, remontant aux premiers siècles de notre ère. Les rois du Bosphore résidant à Totorse vers l'époque de Dioclétien (296-303), faisaient graver la croix sur leurs monnaies. L'existence de chrétientés relativement nombreuses dans ce pays, vers la fin du premier siècle, ne doit nullement étonner. Le pape Clément sut les accroître encore ; c'est pour ce motif qu'il fut martyrisé : On le précipita dans le Pont-Euxin, après lui avoir attaché une meule de moulin au cou. Mais de pieux

(1) *Ad. Philip.*, iv, 3.

(2) Paul Allard. *Hist. des Persécutions*, tome 1<sup>er</sup>, p. 172 et suivantes.

fidèles retirèrent des flots ses restes vénérables, qui furent bien plus tard rapportés à Rome par l'Apôtre des Slaves, saint Cyrille (1).

Nous aimons à voir dans cette extension progressive du Christianisme aux deux extrémités de l'empire, en Gaule et en Crimée, les derniers fruits de l'apostolat de saint Paul. Ses disciples chéris, Sergius Paulus, Crescent, Trophime, Clément et les autres, dociles à sa puissante impulsion, continuent son œuvre, accomplissent ses suprêmes volontés, achèvent enfin le gigantesque plan d'évangélisation conçu par cet étonnant génie. Lui-même l'avait en très grande partie exécuté, grâce à d'héroïques efforts dont il nous reste à compléter le récit.

(1) *Revue des Questions historiques*, P. Martinow, juillet 1884.



## CHAPITRE TROISIÈME

### LES ÉPITRES DE SAINT PAUL — L'APOTRE DANS LE MONDE HELLÉNIQUE

Pour saisir, dans sa fécondité, l'influence apostolique de saint Paul, il faut la considérer, non point aux extrémités de l'empire, mais sur le théâtre où elle se déploya principalement. Ce théâtre c'est le monde Hellénique, habité par cette race privilégiée qui tint, pendant tant de siècles, le sceptre de l'intelligence. Saint Paul concentre là tous ses efforts. Les villes les plus importantes de la Grèce proprement dite étaient Athènes et Corinthe, dont le rôle avait été si considérable dans les siècles antérieurs. La Macédoine n'avait pas tardé à être envahie elle-même par les idées grecques dont elle s'était faite la propagatrice. Enfin l'Asie Mineure était couverte de colonies grecques et toute pénétrée de l'esprit grec, si bien que la langue souple et flexible d'Homère s'y était enrichie de formes nouvelles : à la grâce attique cette langue avait ajouté des modulations variées qui en avaient augmenté le charme.

## I

C'est dans l'Asie Mineure, la Macédoine et la Grèce que Paul devait surtout établir son influence. Bien des fois il traverse cette mer Égée semblable à un large fleuve parsemé d'îlots, sur lesquels le regard se repose agréablement. Non loin de ces rives enchantées, l'apôtre organise ces églises puissantes dont la splendeur devait trop tôt s'obscurcir. L'esprit de chicane ne tarda pas en effet à altérer le dogme et à engendrer l'hérésie. Vint ensuite le despotisme qui tua toute vie intellectuelle. Là, toutes les erreurs se sont depuis lors conservées dans une sorte d'inexplicable immobilité, comme les corps se conservent dans certaines sépultures. Mais les humiliations d'aujourd'hui ne doivent point nous faire oublier les gloires d'autrefois ! A Nicée, à Constantinople, à Éphèse, à Chalcédoine, se tinrent ces premiers conciles qui fixèrent la doctrine, dans ses parties les plus élevées et aussi les plus épineuses. Là parurent ces illustres docteurs qui remplirent le monde de l'éclat de leur science : saint Basile, saint Grégoire, saint Jean Chrysostôme. Ils sont comme autant d'échos qui nous redisent les enseignements de Paul.

Des quatorze épîtres de l'Apôtre, douze sont adressées à ce monde grec. L'Europe et l'Asie se les partagent à peu près également. Le voyageur qui se dirigeait alors des rivages de la mer Égée vers l'intérieur de l'Anatolie moderne rencontrait, échelonnées sur son chemin, les églises d'Éphèse, de Colosses et de la Galatie. Timothée était évêque d'Éphèse ; Philémon habitait Colosses ; Tite résidait dans l'île de Crète, aussi grecque que les villes de l'Asie Mineure. En Macédoine étaient les chrétientés de Thessalonique et de Philippes ; dans la Grèce, celle de Corinthe. Nous avons assez parlé de l'immense crédit de saint Paul, pour faire com-

prendre quel retentissement durent avoir ses épîtres, non seulement dans l'intérieur des chrétientés qui les reçurent, mais dans les régions voisines, et même dans le monde hellénique tout entier. Les Églises se les prêtaient; on les lisait et on les commentait dans les assemblées des fidèles. Des copies exactes circulaient de main en main; chaque famille un peu importante avait la sienne (1).

Cet exposé rapide suffit déjà pour renverser les conclusions hautaines que M. Renan ose formuler, à la fin de son livre, sur l'œuvre de saint Paul. Le lecteur nous pardonnera de reproduire ici deux pages où le rationaliste a comme ramassé la quintessence de sa haine doucereuse contre le grand athlète de notre foi : « En toute cette histoire, dit-il, il importe de se défendre d'une illusion que la lecture des épîtres de Paul et des Actes des Apôtres produit presque forcément. On serait tenté, d'après une telle lecture, de se figurer des conversions en masse, des églises nombreuses, des pays entiers volant au culte nouveau. Paul, qui nous parle souvent des Juifs rebelles, ne parle jamais de l'immense majorité des païens qui n'avait aucune connaissance de la foi. En lisant les voyages de Benjamin de Tudèle, on croirait aussi que le monde de son temps n'était peuplé que de Juifs. Les sectes sont sujettes à ces illusions d'optique; pour elles, rien n'existe hors d'elles; les événements qui se passent dans leur sein leur paraissent des événements intéressant l'univers. Les personnes qui ont des rapports avec les anciens Saint-Simoniens sont frappées de la facilité avec laquelle ils s'envisagent comme le centre de l'humanité. Les premiers chrétiens vivaient de même si renfermés dans leur cercle, qu'ils ne savaient presque rien du monde profane. Un pays était censé évangélisé quand le nom de Jésus y avait été prononcé, et qu'une dizaine de personnes s'étaient converties. Une Église souvent ne renfermait pas douze ou quinze

(1) Denis de Corinthe, cité dans Eusèbe, *Hist. Eccl.*, iv, 23. — Clém., *Ep. ad Cor.*, 47. — Polycarpe, *Ad Philip.*, 3. — Ignat., *Ad Eph.*, 12.

personnes. Peut-être tous les convertis de saint Paul en Asie Mineure, en Macédoine et en Grèce ne dépassaient-ils pas beaucoup le chiffre de mille. » Et en note M. Renan ajoute : « On peut supposer que les salutations de Rom., xvi, 3-16, comprennent à peu près toute l'Église de Paul à Éphèse. Paul salue expressément vingt-six personnes; il mentionne trois Églises domestiques et deux fois il emploie la formule *και τοῦς σὺν αὐτοῖς*. Portant à vingt le chiffre des personnes qui composaient chaque Église domestique, et à dix le nombre des personnes comprises sous les formules *και τοῦς σὺν αὐτοῖς*, on arrive à composer l'Église d'Éphèse de cent à cent vingt personnes. L'Église de Corinthe devait être moins nombreuse puisqu'elle ne formait qu'une seule *ecclesia*, laquelle tenait toute dans une maison. (Rom., xvi, 23). Évaluons à deux cents les chrétiens de Macédoine; admettons deux ou trois cents personnes pour les Églises de Galatie; il restera encore, pour atteindre le chiffre mille, une somme de trois ou quatre cents personnes, qui semble plus que suffisante pour représenter les Églises d'Athènes, de Troas, de Chypre, et autres groupes secondaires. »

Ne demandez pas à M. Renan sur quelles bases il appuie de semblables suppositions, ni où il a puisé ces chiffres? Le tout est sorti de son imagination, fertile en expédients, lorsqu'il s'agit de dénaturer le vrai. Les passages de nos livres Saints auxquels il renvoie ne disent absolument rien de ce qu'il prétend y lire; parfois le contraire y est même positivement affirmé. Mais M. Renan a des règles d'exégèse qui lui rendent aisées toutes les falsifications. D'abord il rejette tout ce qui le gêne; son système des retouches successives, auxquelles auraient été soumis nos livres saints, a été inventé dans l'unique but de justifier ces éliminations intéressées. Puis il interprète à sa façon ce qu'il semble conserver, et en fait sortir un sens tout nouveau, absolument inouï, introuvable pour tout autre que lui.

Chacun sait que saint Paul termine ses épîtres par des salutations particulières, adressées aux personnes les plus

marquantes dans les chrétientés auxquelles il écrit. Ces personnes sont, ou les Évêques qui dirigent ces Églises, ou les prêtres et les diacres qui ont contribué à l'établissement de la Foi, ou de simples laïques bienfaiteurs de ces diocèses nouvellement organisés. De même encore saint Paul est, pour l'ordinaire, entouré, dans ses courses apostoliques, de disciples et d'amis qui agissent sous sa direction, se tiennent en quelque sorte sous sa main, prêts à courir où il les enverra, partout où il y a espoir de rendre plus de gloire à Dieu et de services aux âmes. L'un d'eux se fait habituellement son secrétaire, afin d'épargner aux yeux presque toujours malades de l'apôtre une trop grande fatigue. Nous l'avons déjà fait remarquer, saint Paul, dans ses effusions intimes, aimait à tenir les chrétientés lointaines au courant des moindres événements qui se produisaient autour de lui. Dans ses lettres il unit les salutations de ses amis aux siennes propres ; il se plaît à nommer ses auxiliaires, tous ceux qui ont un titre à sa reconnaissance, et qui contribuent par des moyens quelconques à la propagation de l'Évangile.

Jamais personne n'avait songé à voir dans les salutations de saint Paul l'énumération complète des membres de ces Églises auxquelles il s'adressait, beaucoup moins encore des Églises au milieu desquelles il écrivait. Il a fallu la sagacité de M. Renan pour faire cette découverte ; selon lui, la liste est complète et limitative. Cependant, comme M. Renan n'en est pas tout à fait sûr et qu'il serait bien embarrassé pour fournir la moindre preuve, il procède d'abord avec une certaine réserve. On peut supposer, dit-il... Nous répondons que cette supposition est non seulement gratuite, mais absolument fautive ; vingt textes de nos livres saints la démentent.

Avant de les citer, nous ferons appel à deux documents sortis de plumes païennes. M. Renan n'en saurait contester la valeur historique. Ces documents ne concernent point positivement, il est vrai, les Églises de Grèce, de Macédoine et de Galatie qui sont surtout en cause. Cependant la lumière

qu'ils projettent, au moins indirectement, sur la situation intérieure de ces Eglises est très précieuse. Nous pourrions même, à cette lumière, apprécier assez exactement l'état religieux de l'empire romain presque tout entier.

En l'an 64, Rome fut en très grande partie brûlée, probablement par ordre de Néron; les soupçons de la foule se portèrent sur le monstre couronné. Tacite, au livre XV de ses *Annales*, après avoir constaté la rumeur accusatrice qui s'éleva de toutes parts, ajoute : « Pour la faire taire, Néron produisit des accusés, et soumit aux supplices les plus raffinés les hommes odieux à cause de leurs crimes que le vulgaire appelait Chrétiens. Celui dont ils tiraient ce nom, Christ, avait été, sous le règne de Tibère, supplicié par le procureur Ponce-Pilate. L'exécrable superstition, réprimée d'abord, faisait irruption de nouveau, non seulement dans la Judée, origine de ce mal, mais jusque dans Rome où reflue et se rassemble ce qu'il y a partout ailleurs de plus atroce et de plus honteux. On saisit d'abord ceux qui avouaient, puis, sur leurs indications, *une grande multitude* convaincue moins d'avoir brûlé Rome que d'être haïe du genre humain. On ajouta les moqueries aux tourments; des hommes enveloppés de peaux de bêtes moururent déchirés par les chiens, ou furent attachés à des croix, ou furent destinés à être enflammés, et quand le jour tombait, allumés en guise de luminaires nocturnes. Néron avait prêté ses jardins pour ce spectacle, et y donnait des courses, mêlé à la foule, en habit de cocher, ou monté sur un char. Aussi, bien que ces hommes fussent coupables et dignes des derniers supplices; on en avait pitié, parce qu'ils étaient sacrifiés, non à l'utilité publique, mais à la cruauté d'un seul (1) ».

Ces lignes ont été écrites, quelques années après l'événement, par un historien merveilleusement informé, l'un des plus judicieux et des plus perspicaces qui fut jamais. Tacite a bien pu se tromper sur certains points de détail; la cita-

(1) Tacite, *Ann.*, xv, 44.

tion précédente le prouve assez ; cependant sa véracité est incontestable. Les lugubres événements qu'il raconte ont eu lieu deux années avant le martyre de saint Paul.

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter ces accusations de crimes atroces. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur leur origine et leur valeur, comme sur la crédulité haineuse des païens qui s'en faisaient les échos. Tacite lui-même ne nous dit-il pas que les chrétiens furent convaincus, « non d'avoir brûlé Rome, mais d'être haïs du genre humain. » Ce que nous voulons retenir du texte de l'illustre historien, c'est que « l'exécrable superstition » faisait irruption de toute part, et que l'on saisit d'abord ceux qui avouèrent être chrétiens, puis sur certains indices une *foule immense* : *Ingens multitudo* ; c'est que cette foule immense subit d'abominables tortures. La main de Tacite, en les décrivant, aurait dû trembler d'horreur et de pitié. Ajoutons que ces tortures, ces raffinements de cruauté inventés par le sanguinaire Néron, tous ces supplices variés, au lieu d'arrêter « l'exécrable superstition », ne firent que l'accroître et l'enraciner de plus en plus.

Nous ne rencontrons en effet, dans les monuments littéraires, historiques et épigraphiques de cette époque, aucun indice d'un ralentissement dans les progrès de l'Évangile. Tout au contraire, les vides furent vite comblés ; de nouveaux convertis prirent la place des martyrs et la chrétienté de Rome fut aussi prospère qu'auparavant. Déjà se vérifie à l'avance le mot de Tertullien : *Sanguis martyrum semen Christianorum*.

Voici donc, en l'an 64, dans l'enceinte de Rome, une chrétienté si vaste et si ferme, si nombreuse et si parfaitement organisée qu'on saisit dans son sein, sans l'ébranler et presque sans l'appauvrir, une multitude immense, *ingens multitudo*, pour la livrer aux supplices. Après ce massacre, les rangs se reforment, ils sont aussi compacts et bientôt aussi nombreux. Du moins M. Renan ne pourrait pas dire que cette Église, comme celle de Corinthe, tiendrait tout entière dans une maison, que le pays fut considéré comme évangélisé sitôt

qu'on eut converti une dizaine de personnes. A coup sûr, y y aurait-il eu à Rome autant de chrétiens que M. Renan en compte à Ephèse, c'est-à-dire cent vingt, ou même qu'il veut bien en supposer sur tous ces vastes territoires de Grèce, de Macédoine, d'Asie Mineure, de Chypre, etc.... en tout un millier, l'expression de Tacite serait absolument fautive. Mille personnes dans une cité comme la capitale de l'Empire ne forment point une multitude immense, *ingens multitudo*. C'est une poignée de sectateurs que le véridique historien aurait dû dire.

Il ne faut pas perdre de vue que « l'exécrable superstition tirait son origine de la Judée », ainsi parle Tacite, « qu'elle faisait irruption de toutes parts », et que, avant d'arriver à Rome, elle avait traversé tous les pays situés entre la Palestine et la capitale de l'Empire. Les provinces que la prédication apostolique avait surtout remuées étaient la Grèce, la Macédoine et l'Asie Mineure.

Nous ne le nions pas : Rome fut de très bonne heure l'un des principaux objectifs de l'apostolat chrétien. A peine la parole évangélique eut-elle retenti à Jérusalem qu'elle éveilla des échos puissants dans la ville aux sept collines. Très certainement, autour de Pierre, prêchant pour la première fois au sortir du Cénacle, il y avait des représentants de la colonie juive établie à Rome; quelques-uns de ces auditeurs se convertirent sans doute et prirent rang parmi ces trois mille néophytes, premier noyau de la chrétienté. Revenus dans leur ghetto, près de la porte Capène et dans le quartier du Transtévère, ils redirent à leurs concitoyens les enseignements divins. Pierre y arrivait en personne, quelques années après; et il n'y eut plus aucune interruption dans les progrès de cette Église que Paul travailla plus tard à développer et à consolider.

Mais ces considérations ne peuvent-elles être appliquées aussi justement à ces Églises de Grèce, de Macédoine et d'Asie Mineure que M. Renan veut faire si petites? C'est sur ce théâtre, dans ce monde hellénique que saint Paul dépensa



ses meilleures forces. La fondation de cette chrétienté de Corinthe, qui, selon M. Renan, « tenait toute dans une maison », lui avait coûté dix-huit mois consécutifs de séjour dans cette ville. Il y revenait un peu plus tard, et y passait encore trois mois entiers. A Ephèse, il déployait plus de ténacité, de persévérance et surtout plus d'audace. C'est presque trois ans de prédication incessante que saint Paul consacre aux habitants de cette ville, qu'il avait déjà visitée dans un précédent voyage, et où il avait jeté les premières semences de la vérité évangélique. A qui M. Renan persuadera-t-il que saint Paul ait dépensé tant de temps et tant d'efforts pour obtenir d'aussi chétifs résultats ?

Rappelons ici que saint Paul laissait non seulement à Corinthe, à Ephèse, à Thessalonique, mais dans les moindres cités, au sein de toutes les chrétientés qui surgissaient partout où il portait ses pas, des Évêques et des prêtres pour entretenir et développer la foi. Ses disciples et ses collaborateurs visitaient souvent ces Églises afin d'y enflammer tous les courages.

Enfin saint Paul ne fut point le seul apôtre qui évangélisa ces provinces, si avantageusement placées pour entendre souvent la parole divine. N'étaient-elles pas le chemin obligé par lequel on se rendait d'Asie à Rome et dans les régions occidentales ? Le nord de l'Asie Mineure fut évangélisé par saint Pierre, qui a toujours été considéré comme le premier fondateur des Églises du Pont, de la Bithynie et de la Paphlagonie. Le livre des Actes nous raconte la part considérable que Barnabé prit à l'évangélisation des provinces méridionales de cette même Asie Mineure, en compagnie de saint Paul. Il serait bien suprenant que jamais Barnabé n'eût désiré revoir ces chrétientés, à l'organisation desquelles il avait été associé si étroitement. Le grand apôtre n'y avait point le monopole de la prédication. Sa plus vive joie sans doute était de rencontrer des collaborateurs. D'après M. Renan, ces efforts réunis n'auraient eu pour résultat que la conversion d'un millier de néophytes ! Vraiment c'est bien

peu. Si la chrétienté de Rome était aussi nombreuse que Tacite nous le déclare, ne sommes-nous pas autorisé à croire que toutes les Églises fondées dans ces régions de la Grèce, de la Macédoine et de l'Asie Mineure avaient déjà pris un développement analogue ?

Cette conclusion est corroborée par d'autres documents tout aussi authentiques que les Annales, et émanés, eux aussi, d'une plume païenne. Nous voulons parler des lettres de Pline le Jeune à l'empereur Trajan. Pline avait été chargé du gouvernement des provinces de Pont et de Paphlagonie. C'était un lettré, d'un caractère indécis et timide, mais souple et prêt à toutes les besognes, désireux surtout de plaire au maître dont il s'était fait le courtisan. Ses convictions, s'il en eut jamais, ne le gênaient guère ; la loi morale semblait pour lui se réduire au caprice de son chef. Bien que de mœurs douces et polies, il ne reculera devant aucune des exécutions sanglantes qui lui seront demandées. Grandes furent ses perplexités en arrivant dans sa province ; chaque page de sa longue correspondance en porte la trace. Le Christianisme y était partout répandu. Écoutons plutôt : « Les temples des dieux sont abandonnés, leurs fêtes interrompues, faute d'assistants ; les prêtres n'osent plus mettre en vente les viandes des victimes immolées qui ne trouvent point d'acheteurs. Aussi je ne sais plus ce qu'il faut punir ou rechercher chez les chrétiens. Faut-il distinguer les âges des accusés, faire une différence entre la plus tendre jeunesse et l'âge mur, pardonner au repentir, ou poursuivre l'accusé qui renoncerait au Christianisme ; poursuivre le nom seul, même innocent de tout crime, et les crimes commis sous ce nom ? (1) »

Quelle basse et rampante obséquiosité, quelle absence de tout sens moral nous révèle cette lettre ! Mais déjà le servilisme de ce valet était allé plus loin que les désirs de son maître. Il avait fait des martyrs et même des renégats. Au

(1) Pline, *Epist.*, x.

témoignage de ces derniers eux-mêmes « toute la faute des chrétiens ou toute leur erreur consistait à se réunir habituellement, à jour fixe, avant le lever du soleil ; à chanter en parties alternées un hymne au Christ comme à Dieu ; à s'engager par serment non à tel ou tel crime, mais à ne point commettre de vols, de brigandages, d'adultères, à ne point manquer à la foi jurée, à ne pas nier un dépôt réclamé. Ils avaient coutume de se retirer, puis de se réunir encore pour prendre ensemble un repas, mais un repas ordinaire et parfaitement innocent. Ils avaient même interrompu ce repas depuis l'édit interdisant les hétéries ou associations. (1) »

A les considérer attentivement, ces détails nous introduisent au sein même des Chrétientés du Pont et de la Paphlagonie, et nous permettent de juger de leur prospérité vraiment extraordinaire. Voici en effet des Églises parfaitement organisées, où les cérémonies sont suivies des agapes traditionnelles. Les Chrétiens ne sont plus ces groupes isolés, perdus au sein des populations païennes ; on les trouve répandus sur toute l'étendue du territoire et jusque dans les moindres villages ; c'est Pline lui-même qui le constate : *Neque enim civitates tantum sed vicos etiam atque agros superstitionis istius contagio pervagata est.* (2). Bref, ils forment depuis longtemps la majorité. Ce sont les païens qui se trouvent perdus et dépaysés au milieu d'eux ; les temples des fausses divinités sont déserts ; leurs sacrifices interrompus et les prêtres ne sont plus suffisamment rémunérés par la vente des chairs des victimes.

Telle est la situation religieuse des provinces septentrionales de l'Asie Mineure, évangélisées par saint Pierre. Nous pouvons dire sans hésitation que les Chrétientés, organisées par saint Paul, furent plus favorisées encore. La même remarque s'applique aux Églises de Grèce et de Macédoine.

(1) Pline, *Epist*, x.

(2) *Ibid.*, 37.

Tandis que Pierre, fixé à Rome, ne pouvait suivre que de loin les progrès des Églises qu'il avait fondées, Paul prodiguait les soins les plus assidus aux diocèses de Galatie, de Macédoine, de Grèce. Le Christianisme y devait être, du vivant de l'apôtre, plus florissant encore que dans le Pont et la Paphlagonie.

Les lettres de Pline, il est vrai, sont d'une époque postérieure; elles ne furent écrites qu'en 111 ou 112; mais la situation qu'elles révèlent existait déjà depuis vingt ans au moins. Il y est dit en effet que des apostasies déterminées par une recrudescence de persécution, due probablement à des causes locales, avaient diminué, depuis vingt ans, le nombre des Chrétiens. (1) La prospérité de ces diocèses était donc au moins aussi grande, en l'an 92, que sous le gouvernement de Pline.

A qui pourra-t-on persuader que des Églises tellement florissantes, en 92, n'aient compté, en 67, que quelques centaines de fidèles. S'il en était ainsi, saint Paul et ses auxiliaires auraient dépensé, pendant trente années, les ardeurs de leur zèle sans aboutir presque à aucun résultat? Un millier d'hommes tout au plus se seraient convertis? A peine y aurait-il eu çà et là, dans les villes les plus importantes, un commencement d'organisation ecclésiastique. Mais l'apôtre disparu, ces Églises auraient pris tout à coup un essor extraordinaire et, en vingt-cinq ans, elles seraient parvenues à cette prospérité vraiment surprenante que constatait Pline le Jeune dans la région la moins favorisée? Les successeurs de Paul auraient été bien plus heureux dans leurs efforts que l'audacieux initiateur! Tout cela est au moins très improbable, très extraordinaire!

L'étonnement causé par de telles affirmations augmentera, si l'on veut bien considérer que les continuateurs de l'œuvre de saint Paul travaillèrent dans les conditions les plus défavorables. Ils n'ont plus seulement à lutter, comme l'apôtre,

(1) Pline, *Epist.*, ix.

contre les colonies juives, le plus souvent désavouées et réfrénées par les gouverneurs romains ; c'est la puissance impériale elle-même qui se montre constamment hostile depuis Néron. A la faction des judaïsans que saint Paul combattit avec tant d'énergie, étaient venues s'adjoindre les sectes gnostiques très nombreuses, dès avant la fin du premier siècle. Enfin quelques-uns des chefs de l'Église elle-même avaient perdu leur ancienne ferveur, et pactisaient avec le relâchement qui s'introduisait un peu partout, du moins dans les diocèses de l'Asie Mineure. Les textes si connus de l'Apocalypse sont là pour en témoigner.

Admettons, si l'on veut, que le Christianisme, en dépit de ces obstacles, ne cessa pas un seul instant de grandir. Il envahit de plus en plus les peuples de la Grèce, de la Macédoine et de l'Asie. Mais ce mouvement d'expansion prouve, à notre avis, la force, nous dirions presque : la toute-puissance de l'impulsion première. Si saint Paul n'avait laissé à Corinthe, comme l'affirme M. Renan, qu'une Église contenue tout entière dans une maison, à Ephèse que cent-vingt néophytes, deux ou trois cents en Galatie, deux cents en Macédoine ; ces Églises embryonnaires n'auraient pas tardé à être étouffées sous les masses païennes. Que pendant la vie même de l'apôtre, au contraire, ces chrétientés aient pris les développements considérables attestés par le livre des Actes ; nous n'avons plus le droit d'être surpris de leurs progrès ultérieurs. Ces progrès étaient préparés et en quelque sorte déterminés par ce qui les avait précédés. Tout s'ordonne et s'enchaîne dans cette série d'événements que dirige la Providence.

On le voit, Pline et Tacite ont réfuté, longtemps à l'avance, la thèse de M. Renan. Toutefois, nous l'avons dit dès le début, les Annales de l'illustre historien et la correspondance du gouverneur de Pont et de Paphlagonie n'éclairent qu'indirectement le point en litige. Les textes allégués ne nous parlent positivement ni des Églises de Grèce et de Macédoine ni même de celles de Galatie, mais des chrétientés de Rome

et des provinces septentrionales de l'Asie Mineure. Ce n'est qu'en saisissant des rapports très réels, très suffisamment justifiés selon nous, que nous sommes arrivés aux conclusions ci-dessus exposées. Nous avons dû recourir à ce système d'approximations successives qu'aime M. Renan, mais qu'il est loin de pratiquer avec la rigueur logique dont nous nous sommes fait une loi.

## II

Grâce à Dieu, nous possédons des documents d'une autorité plus grande encore ; saint Luc nous les fournit. L'historien de saint Paul nous a raconté, dans le livre des Actes, la fondation des Églises de Grèce, de Macédoine et d'Asie Mineure et en particulier de cette Église de Corinthe que M. Renan veut faire « tenir tout entière dans une maison » et de celle d'Ephèse, qui ne comptait, d'après le même exégète, que cent-vingt membres tout au plus.

Nos lecteurs se rappellent sans doute que saint Luc n'est nullement enclin à l'exagération ; il dit les choses telles qu'il les voit et qu'elles se sont passées. Lorsque les entreprises de son héros ont eu un résultat médiocre, ou se sont heurtées à d'insurmontables difficultés, l'historien inspiré enregistre ces échecs à côté des plus beaux triomphes avec une rigoureuse exactitude. S'agit-il par exemple de la première mission de l'apôtre à Athènes ; les résultats sont loin d'être brillants. Saint Luc les résume en deux versets : *Quidam quidem irridebant, quidam vero dixerunt : audiemus te de hoc iterum. Quidam vero viri adhærentes ei crediderunt : in quibus et Dionysius Areopagita et mulier nomine Damaris et alii cum eis* (1).

(1) *Actes*, xvii, 32, 34.

Saint Paul venait pourtant de faire devant l'Aréopage l'un des plus beaux discours qu'il ait jamais prononcés ; ses auditeurs étaient nombreux, mais la plupart le tournèrent en dérision, et lui opposèrent une fin de non-recevoir : nous l'entendrons un autre jour, lui criaient-ils. Quelques-uns seulement s'attachèrent à lui et crurent à sa parole ; et parmi ces derniers, Denis l'Aréopagite, une femme nommée Damaris et un petit nombre avec eux. On chercherait en vain dans ce récit la moindre trace d'amplification. Tels furent les humbles commencements de l'Église d'Athènes. Cette Église ne tarda pas, il est vrai, à prendre des accroissements dont M. Renan refuse de tenir compte.

Le narrateur véridique qui nous renseigne avec une si parfaite sincérité sur les insuccès de son héros, nous racontera ses triomphes avec une exactitude pareille. La mission de saint Paul à Corinthe traversa plusieurs phases très diverses, très différentes même, que l'on saisit à la simple lecture du livre des Actes. A son arrivée, l'apôtre rencontre Aquila, Juif originaire de la province de Pont, et sa femme Priscille. Tous deux avaient dû quitter Rome pour obéir à un édit de Claude qui chassait les Israélites de la Capitale, agitée par leurs dissensions intestines. Saint Paul trouva un asile sous le toit de ces fervents chrétiens, et y reprit le travail auquel il s'était adonné à Jérusalem, dans sa jeunesse, la confection de tentes. Chaque jour de sabbat, il prêchait le nom et la doctrine de Jésus dans la synagogue, ce qui ne l'empêchait pas de s'adresser aussi aux païens. Deux de ses compagnons, Silas et Timothée, rappelés de Chalcédoine, lui apportèrent le secours de leur collaboration ; tous ensemble ils évangélisèrent encore avec plus d'ardeur la colonie juive. Saint Paul affirmait avec une audace croissante la divinité de Jésus-Christ. Efforts inutiles qui n'aboutissent qu'à provoquer des malédictions et des blasphèmes. Un jour, Paul secoue la poussière de ses vêtements, il laisse retomber sur ces endurcis la responsabilité de leur damnation et déclare qu'il s'adressera désormais aux Gentils. Puis il se retire dans

la maison d'un néophyte, Titus Justus, tout près de la synagogue (1).

Telle fut la première phase de la mission de Corinthe, phase hérissée de difficultés et en apparence absolument stérile. Cependant un certain ébranlement s'était opéré dans les esprits ; on en eut bientôt la preuve. Immédiatement après cette rupture, le chef de la synagogue, Crispus, se convertissait et avec lui tous les siens : *Crispus autem archisynagogus credidit Domino cum omni domo suâ.*

De combien de personnes se composait cette Eglise domestique ? M. Renan pourrait peut-être nous le dire, grâce à ce sens divinatoire qui en a fait le grand prophète du rationalisme. Pour nous, nous avouons humblement n'en rien savoir. Le texte inspiré ne nous donne pas le moindre renseignement à ce sujet. Ce que nous savons avec une parfaite certitude, c'est que Crispus eût été très embarrassé de loger sous son toit la multitude qui accepta alors les enseignements de l'Apôtre et se fit baptiser. *Multi Corinthiorum credebant et baptizabantur* (2).

Cette multitude fut si grande que saint Paul crut un instant son œuvre terminée à Corinthe. Il songeait donc à quitter cette ville, lorsque le Seigneur lui apparut au milieu de la nuit : Ne crains rien, dit-il à son apôtre, prêche sans relâche ; je suis avec toi, et personne ne pourra te nuire, car je veux me former un très grand peuple dans cette ville. Le dessein du Sauveur se réalisa à la lettre. La colère des Juifs en est une preuve. Ces furieux, s'étant soulevés, traînèrent l'apôtre devant le proconsul Gallion qui prononça en sa faveur et l'arracha de leurs mains.

Nous avons raconté ailleurs la fondation de la Chrétienté d'Ephèse. Sans revenir sur ce récit, qu'on nous permette de relever en passant certains traits propres à confirmer notre thèse. Après avoir précisé la durée de la mission de saint Paul,

(1) *Actes*, xviii,

(2) *Ibid.*, xviii, 8.



saint Luc nous dit que « la parole apostolique eut un tel retentissement qu'elle arriva aux oreilles de tous les habitants de l'Asie, Juifs et Gentils. » *Hoc autem factum est per biennium ita ut omnes qui habitabant in Asiâ audirent verbum Dei, Judæi atque Gentiles* (1). On entend parler ici sans doute de l'Asie grecque, c'est-à-dire de toutes les provinces occidentales de l'Asie Mineure, plus particulièrement pénétrées de l'esprit hellénique.

Ce texte de saint Luc est bien significatif, il montre la profonde influence que saint Paul exerça dans ces régions alors si peuplées. Nous l'admettons volontiers : tous ceux qui entendirent la parole de Dieu ne furent point gagnés à la vraie foi. Cependant le nombre des convertis fut immense. Deux faits le prouvent.

Ephèse, avec son temple de Diane, était le rendez-vous de tous ceux qui s'adonnaient aux sciences occultes et aux pratiques superstitieuses. La vente des livres de magie formait à elle seule une branche considérable du commerce de cette ville. Ceux de ces livres qui étaient aux mains des néophytes furent apportés à l'Apôtre et brûlés en présence de tous. On les estima à cinquante mille deniers (quarante-trois mille cinq cents francs de notre monnaie).

Au dire de M. Renan, il n'est jamais question dans le texte sacré de « l'immense majorité des païens qui n'avaient aucune connaissance de la foi... Les premiers chrétiens vivaient tellement renfermés dans leur cercle, qu'ils ne savaient presque rien du monde profane. » Nos lecteurs peuvent juger de l'exactitude de ces affirmations. Il n'est presque pas de pages dans le livre des Actes, où les Gentils ne soient nommés à côté des Juifs. Saint Paul ne les perd jamais de vue. Les Gentils étaient bien, si nous ne nous trompons, ces masses païennes à peine aperçues, prétend-on, des premiers chrétiens. Dans le récit qu'il nous a laissé de la fondation de l'Église d'Éphèse, Saint Luc nous dépeint ces foules païennes soule-

(1) *Actes*, xix, 10.

vées par Démétrius, propriétaire d'une grande fabrique d'orfèvrerie, dont les produits étaient vendus aux pèlerins qui affluaient dans cette ville. « Je vous prends à témoin, disait Démétrius à ses ouvriers, car vous-mêmes pouvez en juger ; la réalité frappe à la fois vos yeux et vos oreilles, *videtis et auditis* ; c'est non seulement à Ephèse, mais dans presque toute l'Asie que ce Paul séduit les foules et leur persuade que les dieux fabriqués par nous ne sont rien. *Quia non solum Ephesi sed penè totius Asiæ Paulus hic suadens avertit multam turbam dicens: Quoniam non sunt dii qui manibus fiunt* (1). C'est exactement l'appréciation de saint Luc, formulée plus haut : *Hoc factum est ita ut omnes qui habitabant in Asia audirent verbum Dei Judæi atque Gentiles*. Démétrius et M. Renan sont cependant dignes de s'entendre ; ils obéissent à des haines également vivaces. Et voici qu'ils disent exactement le contraire. L'orfèvre nous semble avoir l'avantage sur l'académicien, et mérite certainement d'être cru le premier. Il était à Ephèse lorsque ces événements s'y passaient et il parle en témoin oculaire. M. Renan est à Paris, d'où il lui est plus difficile d'apercevoir les faits, à travers ses préjugés et dix-neuf siècles écoulés déjà.

Pour terminer ce chapitre, nous présenterons à nos lecteurs deux documents d'un caractère tout intime, qui nous introduiront au cœur même de la chrétienté d'Ephèse. Nous pourrons passer en revue pour ainsi dire les différentes catégories de personnes qui la composent. On ne peut rien souhaiter de plus précis, si ce n'est peut-être l'une de ces statistiques que nous aimons tant aujourd'hui, mais qui n'étaient point en usage à cette époque. Avouons-le, l'écrivain qui a rédigé ces pièces inimitables ne songeait guère à renseigner les futures générations sur le nombre des fidèles d'Ephèse. Ses préoccupations étaient d'un ordre supérieur. Il s'efforçait de sanctifier ces chrétiens sans cesse présents à sa pensée. Ces documents incomparables sont les deux lettres de

(1) *Actes*, XIX, 25, 26.

saint Paul au premier évêque d'Ephèse, à ce Timothée qu'il avait lui-même consacré de ses propres mains et qu'il avait établi sur ce siège, le plus considérable de l'Asie Mineure.

La première a été écrite par l'Apôtre, très probablement dans son dernier voyage en Orient, entre ses deux captivités de 64 à 66. Il venait de quitter Ephèse et visitait les chrétiens de Macédoine. Ces quelques pages ont été rédigées à la hâte et presque sans ordre. L'auteur laisse courir sa plume; son cœur déborde dans une tendre et paternelle effusion. Le but de l'Apôtre est de donner à Timothée les avis qui lui semblent le plus utiles pour l'administration du diocèse. Il commence par lui rappeler ses devoirs personnels; puis il en vient à ce qui regarde les différentes catégories de chrétiens. « Les hommes doivent prier en tous lieux et lever vers le ciel des mains pures, se garder de toute colère et de toute dispute. Les femmes prieront, elles aussi, parées surtout de modestie et de réserve; elles éviteront avec soin un trop grand luxe de toilette; leurs cheveux ne seront point tressés avec art; elles ne porteront, dans leur parure, ni or ni pierrieres. Qu'elles se contentent de ce qui convient à leur position sociale; leur piété devra reluire dans toutes leurs œuvres (1). »

Ces avis confirment ce que nous avons dit, dans un autre chapitre, sur la propagation du christianisme parmi les classes élevées. Le langage de l'Apôtre ne se comprendrait pas si tous les chrétiens d'Ephèse avaient appartenu aux rangs inférieurs, petit peuple et esclaves. C'est seulement à des femmes riches qu'il est nécessaire d'interdire les raffinements du luxe, les diamants et les perles. Sans doute cette Église comptait parmi ses membres des esclaves, probablement en grand nombre. Tous sont chers au cœur de l'Apôtre qui leur enjoint « d'honorer leurs maîtres même païens, afin que le nom et la doctrine de Jésus ne soient point blasphémés. Une obéissance affectueuse est due aux maîtres déjà

(1) *Ad. Tim.*, II, 2, 8, 9, 10.

convertis ; frères très aimés dans le Seigneur, associés aux grands bienfaits de la Rédemption (1) ». Paul indique en quelques mots la manière de traiter les riches : « Ordonneur de ne point s'enorgueillir et de placer leurs espérances, non dans la fortune toujours si incertaine, mais dans la vertu du Dieu vivant, assez bon pour nous donner en abondance toutes les choses nécessaires à la vie (2). »

L'Église d'Ephèse possédait donc une véritable aristocratie : matrones trop portées au luxe, riches propriétaires d'esclaves qui, à cause même des séductions de la fortune, excitaient les inquiètes sollicitudes de l'Apôtre.

La chrétienté d'Ephèse avait aussi une hiérarchie ecclésiastique complète. Saint Paul trace à son disciple Timothée la ligne de conduite qu'il devra garder dans le choix et la formation des évêques et des prêtres. *Oportet episcopum*, etc. (3). Le mot *episcopum* employé par la Vulgate désigne aujourd'hui exclusivement l'évêque, mais alors il s'appliquait indifféremment aux prêtres et aux Evêques. Nous croyons qu'il doit être entendu ici dans ce double sens. Timothée ordonnait sans doute non seulement des prêtres, mais encore des Evêques, dans le dessein de leur confier l'administration des chrétientés voisines qui s'organisaient peu à peu. Peut-être aussi en retenait-il quelques-uns sous sa juridiction immédiate, afin de les faire travailler avec des pouvoirs plus amples que ceux des simples prêtres, à la sanctification des âmes. Nos lecteurs savent que, aux premiers siècles, les pouvoirs épiscopaux étaient communiqués beaucoup plus fréquemment qu'ils ne le sont de nos jours. Bien plus tard même, ceux qui en étaient investis, les chorévêques, comme l'on disait alors, n'étaient point toujours placés à la tête d'une Eglise autonome, d'un diocèse proprement dit.

Le zèle de saint Paul s'étendait à tout. Après avoir assuré le recrutement du sacerdoce à ses deux degrés, épiscopat et

(1) 1 *Ad. Tim.*, vi, 1, 2.

(2) *Ibid.*, vi, 17.

(3) *Ibid.*, iii, 2.

presbytérat, l'Apôtre détermine les règles que Timothée devra observer dans le gouvernement de cette hiérarchie ecclésiastique. Les prêtres seront traités avec égard, surtout ceux qui se livrent au ministère de la parole : *maxime qui laborant in verbo et doctrina* (1). On voit poindre ici, comme dans quelques autres passages du Nouveau Testament, une certaine dualité dans les ministères ecclésiastiques : il y a, dans le diocèse d'Éphèse, des prêtres qui administrent, qui président aux assemblées des fidèles, *qui bene præsunt*, et exercent ce que nous appellerions aujourd'hui les fonctions curiales ; il y a aussi les prêtres qui évangélisent et se livrent exclusivement, comme nos missionnaires, aux rudes labeurs de la prédication. Aux uns et aux autres on devra fournir les choses nécessaires à la vie, en vertu de l'axiome toujours en vigueur ; toute peine mérite salaire (2). Toute accusation contre eux devra être attestée par deux ou trois témoins. Sans cette mesure protectrice, l'honneur sacerdotal eût été dès lors livré, comme une proie, aux dénonciations calomnieuses inspirées par la haine de la religion ou provoquées par le zèle lui-même. Mais ceux que l'on trouvait coupables devaient être réprimandés publiquement afin d'inspirer aux autres une crainte salutaire (3).

L'Apôtre règle avec une égale sagesse ce qui concerne les diacres, dont les vertus seront éprouvées sérieusement, avant qu'ils soient élevés à un degré supérieur (4). Enfin il s'occupe des diaconesses qui rendirent, dans les premiers siècles, des services analogues à ceux que prodiguent aujourd'hui les congrégations religieuses de femmes. L'église eut, dès les temps primitifs, un soin tout particulier des veuves et des pauvres. Les sept diacres institués par le collège apostolique furent, tout d'abord, chargés de la distribution des secours aux indigents (5). Comme ils ne tardèrent

(1) I *Ad. Tim.*, v, 17.

(2) *Ibid.*, v, 18.

(3) *Ibid.*, v, 19, 20.

(4) *Ibid.*, III, 8, 12.

(5) *Actes*, vi, 1, 12, 3.

point cependant à se livrer à la prédication et à d'autres offices apostoliques, les exemples d'Étienne et de Philippe le prouvent assez, des femmes les remplacèrent dans le soin des pauvres. Ce furent les diaconesses choisies ordinairement parmi les veuves. Saint Paul trace les règles de cette espèce d'institut religieux. Elles doivent être âgées d'au moins soixante ans, n'avoir été mariées qu'une seule fois, s'être acquittées à la satisfaction générale de toutes sortes de bonnes œuvres. Il faut qu'elles aient bien élevé leurs enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des Saints, secouru tous ceux qui ont souffert la persécution (1). Les femmes que le veuvage aura surprises, à la fleur de leur jeunesse, feront mieux de contracter de nouvelles alliances et de ne point s'effrayer des nécessaires devoirs de la maternité. Celles qui ne consentiraient point à un second mariage demeureront à la charge de leur propre famille ; mais si les parents ne pouvaient subvenir à leurs besoins, l'Église elle-même devrait y pourvoir (2).

Voici donc une Église qui a sous sa juridiction des évêques suffragants, et à son service des prêtres et des diacres nombreux, une hiérarchie gouvernée d'après un code ecclésiastique déjà arrêté dans ses lignes générales et essentielles ; une Église au sein de laquelle apparaissent assez distinctes les deux branches du clergé que l'on appelle aujourd'hui paroissial et du clergé missionnaire ; une Église où la charité a cette organisation puissante et forte qui a pris, dans la suite des siècles, une extension si considérable et des formes si diverses ; une Église qui, dans les diaconesses, possède une espèce de communauté monastique, avec des maisons de refuge pour les veuves abandonnées de leur famille ; une Église qui compte parmi ses fidèles des esclaves, des propriétaires d'esclaves, de riches dames déjà fort habiles dans l'art d'unir les frivolités mondaines aux pratiques et aux consolations de la piété ! Cette Église décrite dans les épîtres

(1) *I Ep. Ad. Tim.*, v, 9, 10.

(2) *Ibid.*, v, 14, 16.

de saint Paul à Timothée, c'est celle d'Ephèse qui, selon M. Renan, aurait eu tout au plus cent vingt membres. Entre les assertions du libre-penseur et celles de l'Apôtre, le choix ne saurait être douteux.

M. Renan a parfaitement saisi la contradiction absolue qui existe entre les épîtres à Timothée et à Tite et sa théorie sur le petit nombre des fidèles d'Asie et de Grèce. Pour se tirer de ce mauvais pas, il a recours à son procédé habituel : Un document le gêne, il le supprime ou en nie l'authenticité. M. Renan n'a pas eu d'autres raisons de déclarer apocryphe toute la première partie du Livre des Actes. Lui-même l'a avoué, dans un accès de franchise qui tranche singulièrement sur ses habitudes de dissimulation. « Les premiers chapitres de Luc, nous dit-il, sont remplis de faits miraculeux ; le surnaturel y déborde, impossible de les admettre. » Affirmation compromettante que le libre-penseur se garde bien de reproduire. Pour rejeter les épîtres pastorales, il a cherché d'autres motifs un peu plus plausibles ; son sens hypercritique les lui a bientôt fournis. Il a découvert que les épîtres à Timothée sont trop différentes des autres pour être du même auteur : le Grec est plus pur ; la marche beaucoup plus méthodique, sans compter que de nouvelles locutions y apparaissent.

On a répondu à M. Renan que la diversité des matières amenait nécessairement une certaine diversité de formes ; que le même homme n'écrivait pas un simple billet, une lettre, dans le même style qu'une longue dissertation ; que la thèse sur la justification adressée aux Romains, et celle sur le sacerdoce de Jésus-Christ adressée aux Juifs ne pouvaient pas ressembler à des avis pratiques, à des conseils de direction écrits à la hâte pour le disciple chéri, Timothée. On l'a remarqué avec une égale justesse : les dissemblances ne sont point aussi considérables que M. Renan voudrait le faire croire. Les épîtres pastorales ont beaucoup d'analogie avec certains fragments des autres épîtres ; par exemple avec les recommandations pratiques et morales qui terminent

habituellement celles-ci. Les salutations ont aussi les mêmes formes. Le fond doctrinal est identique et revêt les mêmes expressions. En un mot, les similitudes sont très nombreuses, et les différences s'expliquent aisément.

Les épîtres à Timothée sont bien de saint Paul. Nous n'en voulons qu'une preuve irrécusable entre toutes : son grand cœur s'y manifeste pour ainsi dire à chaque verset.

Nous le craignons; cet argument ne sera point goûté de tous; c'est avec le cœur qu'il est nécessaire de l'examiner, car « le cœur a des raisons que la raison ne comprend pas. »

Que l'on veuille bien relire cependant le premier et le dernier chapitre de la seconde épître à Timothée. La griffe du vieux lion qui va bientôt mourir y est plus reconnaissable que partout ailleurs. Il nous semble le voir étendu sur les dalles humides de la prison Mamertine; c'est là probablement que l'Apôtre a écrit ce chef-d'œuvre, après un premier interrogatoire dans lequel il était parvenu à s'arracher encore une fois à la main meurtrière de Néron. Mais ce n'était que partie remise; Paul le savait bien, il attendait la mort. S'il ne lui est pas donné de presser entre ses bras et sur son cœur son disciple bien-aimé, du moins il lui adressera ses dernières recommandations et le suprême témoignage de son surnaturel amour. « Moi, Paul, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu, et selon la promesse de vie qui est dans le Christ, à mon très cher fils Timothée, la grâce et la paix de Jésus-Christ Notre-Seigneur et de Dieu son père. »

L'Apôtre jette ensuite un regard de douce et sainte mélancolie sur les années écoulées. Les vieillards aiment tant à se souvenir! il évoque les ombres de ses propres ancêtres et des aïeux de Timothée qui, comme lui, servirent Dieu dans la pureté de leur conscience! il rappelle ses premières relations avec la famille de son bien-aimé. C'était à Lystres; il revoit, en quelque sorte, l'adolescent assis au foyer paternel entre Loïde son aïeule et sa mère Eunice : de ces deux nobles cœurs la foi arriva vive et chaude au cœur tendre de l'enfant. Paul avait alors à ses côtés le disciple qui lui a rendu les



premiers et les plus grands services, Barnabé, que Timothée remplacera un jour. Devant l'Apôtre se déroulait une longue carrière que devaient remplir les travaux, les triomphes et aussi les martyres que le Christ lui avait fait entrevoir sur le chemin de Damas. Mais depuis, les années s'étaient accumulées, et avec elles étaient venues les séparations toujours douloureuses, les malentendus plus douloureux encore, les défaillances coupables, les trahisons criminelles. Barnabé l'avait quitté pour continuer seul, les labeurs commencés en commun (1), Phigellus et Hermogène l'avaient trahi, ainsi que ses anciens disciples de l'Asie (2). Démas si longtemps fidèle (3) avait succombé aux séductions du siècle et s'en était retourné à Thessalonique (4). L'Apôtre s'est volontairement séparé de Crescent et de Titus qu'il a envoyés, le premier en Gaule, le second en Dalmatie (5). Tychique est parti pour Éphèse (6), Éraste est demeuré à Corinthe; Trophime est malade à Milet (7), Alexandre, le ciseleur d'airain, est devenu un ennemi que Dieu saura châtier (8), Paul n'a plus avec lui que Luc, le médecin chéri (9).

Dans ce délaissement douloureux, il écrit à son disciple bien-aimé; il le supplie de ne point rougir de la captivité de son maître, mais de ressusciter en son propre cœur la grâce que lui, Paul, lui a communiquée au jour où il lui imposa les mains; de garder toujours un esprit non de crainte mais de force, d'amour et de sagesse; de travailler à la propagation de l'Évangile et enfin de répondre à cette vocation apostolique dont tous deux ont été gratifiés non à cause de leurs mérites, mais pour l'accomplissement des desseins de Dieu,

(1) *Actes*, xv, 39.

(2) *II ad Tim.*, I, 15.

(3) *Ad Colos.*, iv, 14.

(4) *II ad Tim.*, iv, 9.

(5) *Ibid.*, iv, 10.

(6) *Ibid.*, iv, 12.

(7) *Ibid.*, iv, 20.

(8) *Ibid.*, iv, 14.

(9) *Ibid.*, iv, 11.

et par la gracieuse miséricorde du Christ Jésus (1). « C'est, continue saint Paul, pour le triomphe de cet Évangile, dont j'ai été constitué le prédicateur, l'apôtre et l'interprète auprès des nations, que je suis maintenant enchaîné, mais sans être confondu ; car je sais en qui j'ai placé mon espérance (2). »

Le vieil athlète a cependant besoin d'une dernière consolation : revoir avant de mourir son cher Timothée, *desiderans te videre*. Son grand cœur en serait inondé de joie, *ut gaudio implear*, car le souvenir des larmes que ce fils bien-aimé versait en abondance, lorsqu'il leur a fallu se séparer, le poursuit toujours, *memor lacrymarum tuarum* (3). Bientôt, lui dit-il, j'offrirai le définitif sacrifice de ma vie, je ferai en l'honneur du Christ la libation de mon sang ; l'époque où se dissoudra ce corps mortel arrive, *tempus resolutionis meæ instat*.

J'ai combattu le bon combat ; ma course s'achève et, parce que j'ai conservé la foi, bientôt je recevrai la récompense que Dieu me réserve comme à ceux qui désirent son avènement (4). Hâte-toi de venir ; que ce soit au plus tôt. *Festina ad me venire cito!*

La prison de Néron était bien froide et beaucoup moins accessible aux fidèles que la maison où Paul avait été détenu, pendant sa première captivité. Maintenant il lui fallait supporter ces longs et cruels loisirs au milieu desquels les âmes ardentes se dévorent. Si du moins il avait, pour envelopper ses membres refroidis, le manteau qu'il a oublié à Troas, et, pour combler ses heures d'isolement, les livres et les manuscrits qu'il a laissés dans cette même ville chez Carpus. Il recommande à son ami de prendre au passage ces différents objets (5). Enfin Paul lui offre l'affectueux souvenir des disciples demeurés fidèles : « Eubule, Pudens, Lin, Claudia et les autres frères te saluent. Hâte-toi, viens avant l'hiver ;

(1) II *Ad. Tim.*, 1, 6, 7, 8, 9.

(2) *Ibid.*, 1, 11, 12.

(3) II *Ep. ad Tim.*, 1, 4.

(4) *Ibid.*, IV, 6, 7, 8.

(5) *Ibid.*, IV, 13.

amène avec toi Marc, qui me sera utile pour certains travaux apostoliques que je lui réserve (1). »

Pour retrouver dans les épîtres à Timothée l'esprit, le cœur et la main de saint Paul, les grandes et sublimes conceptions qui lui sont habituelles, les généreuses et divines ardeurs qui le tourmentent et même, en dépit de quelques diversités d'expression, son style à la fois incorrect et sublime, inimitable dans ses imperfections comme dans ses qualités; il suffit d'avoir, à défaut de ce sens exégétique qui sait discerner les choses surnaturelles et divines, un peu de ce goût, de cette sagacité littéraire qui permet de juger, au point de vue humain, les livres inspirés eux-mêmes.

(1) II *Ep. ad Tim.*, iv, 21, 11.

## CHAPITRE QUATRIÈME

### LES ÉPÎTRES — SAINT PAUL THÉOLOGIEN

Si M. Renan rabaisse l'influence apostolique de saint Paul, Baur et ses disciples exagèrent singulièrement son rôle de docteur. D'après ces derniers, Paul serait le véritable fondateur du Christianisme. Ce titre de fondateur doit, nous l'avons vu, être exclusivement appliqué à Jésus-Christ. Paul et Pierre, pas plus que le collège apostolique, ne sont pour rien dans la fondation du Christianisme, en ce sens du moins que tous les éléments essentiels de celui-ci viennent de plus haut qu'eux. Les apôtres n'ont fait que les mettre en œuvre. Ils n'ont donc ni créé ni fondé la religion ; leur rôle, quoique bien grand, est plus modeste ; ils l'ont simplement promulguée et ont contribué, dans des mesures diverses, à son établissement définitif, à son développement au milieu du monde. Ils ne sont point les auteurs mais les hérauts du Christianisme naissant.

Saint Paul eut, il est vrai, dans cette œuvre de promulgation et de développement, une part prépondérante ; son action, telle que nous la révèlent ses épîtres, affecte un caractère particulier. Les Évangélistes et l'auteur du livre des Actes sont les historiens de la révélation ; saint Paul en est le théologien.

Les évangélistes, nul ne le contestera, s'attachent à reproduire les enseignements du Sauveur, au fur et à mesure qu'ils tombent de ses lèvres. Ils y mêlent le récit des faits qui déterminèrent ses leçons. Cette union de faits et de doctrines est l'un des charmes du texte évangélique. Tous les éléments qui constituent le Christianisme sont là, tels que nous les avons analysés : mystères fondamentaux et dogmes secondaires ; morale avec ses prescriptions naturelles et révélées ; grâce et sacrements ; hiérarchie ecclésiastique ; rien n'y manque. Mais le narrateur ne songe ni à rapprocher ces éléments, ni à montrer comment ils s'unissent et s'agent, pour ainsi dire, les uns avec les autres, de manière à former un tout organique et vivant. En un mot, les évangélistes ne semblent pas avoir la moindre préoccupation d'élaborer un système de doctrine, analogue à la Somme de saint Thomas, ou à l'une de nos théologies actuelles. Ils s'efforcent de bien saisir les traits du Divin Maître et de les rendre tels qu'ils les ont vus dans la lumière de l'inspiration : ils racontent ses faits et gestes tels qu'ils se sont produits sous leurs yeux : ils recueillent ses paroles, et notent les circonstances dans lesquelles elles furent prononcées, les dispositions, l'attitude sympathique ou hostile des foules qui les entendirent.

Saint Jean lui-même ne procède point autrement, quoi qu'en disent les exégètes rationalistes. L'auteur du quatrième Évangile poursuit, il est vrai, son but dogmatique ; il veut mettre dans une plus évidente lumière la divinité du Sauveur. Mais, pour atteindre ce but, il ne suffit pas de reproduire plus au long les discours du Christ, de choisir de préférence ceux qui furent adressés aux pharisiens et aux docteurs de la synagogue. Saint Jean demeure historien et narrateur, même dans ses pages les plus dogmatiques. Sous ce rapport son Évangile ressemble aux trois autres.

Une remarque analogue s'applique au livre des Actes. Ici il s'agit, non plus de la vie terrestre du divin Maître et des événements qui la remplirent, mais des exploits apostoliques de ceux qui prêchèrent sa doctrine ; de leurs luttes, de leurs

conquêtes, des souffrances et des persécutions qu'ils eurent à endurer, de l'extension que par leurs travaux ils donnèrent à l'Église. Leurs discours se trouvent çà et là reproduits dans le livre des Actes; mais, dans ce livre comme dans son Évangile, saint Luc fait avant tout œuvre d'historien. Il raconte sans songer à dogmatiser.

Peut-être ne sera-t-il point hors de propos d'écartier à l'avance une interprétation qui donnerait à notre pensée une extension trop grande, et la rendrait inacceptable et fausse. Qu'on veuille bien le remarquer, nous ne nions aucunement que les évangélistes et l'auteur du livre des Actes aient été les plus éminents des théologiens. Ils portèrent dans leur esprit, éclairé de la lumière d'en haut, la conception complète du Christianisme. Nos dogmes ne furent jamais mieux compris et plus profondément pénétrés que par eux. L'Église les a reçus de leur bouche. Nous voulons simplement dire que ce n'est point sous une forme systématique et théologique qu'il a plu à ces écrivains de nous communiquer les vérités divines. Tout travail de raisonnement et de réflexion personnelle semble écarté. Ils nous livrent les enseignements divins sans y mêler leur propre pensée. Pas le moindre arrangement artificiel ne vient déparer en quelque sorte cette absolue sincérité. Ils transmettent, ils exposent et ne raisonnent pas. Tel nous semble être le procédé des évangélistes et de l'auteur des *Actes*.

Tout différent est le procédé de saint Paul; l'auteur des Épîtres fait surtout œuvre de théologien. La thèse proprement dite apparaît, dès les premières lignes, sous sa plume; elle se dessine avec des formes originales que l'on ne retrouve nulle part ailleurs: saint Paul *argumente*, il *prouve*, il *démontre*.

Ne demandons point cependant à l'Apôtre un exposé complet et méthodique de toute la doctrine chrétienne. Aucun des auteurs du Nouveau Testament, nous l'avons déjà dit, et saint Paul pas plus que les autres ne s'est proposé de l'écrire. D'ordinaire les écrivains inspirés prennent la plume

sous l'empire de certaines circonstances, dans le but d'éclaircir un doute, de résoudre une difficulté, Saint Paul n'a pas agi autrement. Mais, quel que soit le point de doctrine qu'il touche, il le replace pour ainsi dire dans le vaste ensemble de la théologie catholique et montre quelles relations le rattachent à tout le reste. Parfois la marche de l'argumentation paraît irrégulière ; on dirait que l'auteur abandonne la question. S'il semble la quitter un instant, c'est pour y rentrer avec une force centuplée et y introduire un principe nouveau qui projettera une lumière inattendue sur les parties les plus obscures. Les moindres pages sorties de sa plume ou dictées à un secrétaire portent l'empreinte de son génie théologique. C'est là en quelque sorte le trait qui le caractérise.

Le trait s'accroît dans quelques-unes de ses Épîtres, dans les plus importantes, celles aux Romains et aux Hébreux par exemple. Qu'on nous permette d'y insister.

## 1

L'épître aux Romains agit et résout l'un des problèmes les plus ardues de la théologie catholique, celui de la *justification*. Il faut analyser l'état d'un homme qui a eu le bonheur de laisser agir en lui, avec une pleine ou du moins une suffisante efficacité, toutes les forces célestes que Dieu a cachées dans le sein de sa religion. De plus cet homme a prêté le généreux concours de sa libre volonté à ces énergies célestes et, s'élevant au-dessus de lui-même, il est parvenu à cette sainteté commencée qui n'a besoin que de croître et de se développer pour arriver à la béatitude éternelle. Cette sainteté c'est la justification. Est-il besoin de le faire remarquer ? tous les éléments essentiels du Christianisme contribuent à cette justification : le dogme puisqu'il doit être cru et accepté par

l'esprit du fidèle; la morale puisqu'elle doit être pratiquée; la grâce puisqu'elle est la cause immédiate de tout ce qui s'opère dans l'âme; les sacrements puisque c'est par eux que la grâce arrive pour l'ordinaire; l'Église enfin, puisque c'est elle qui enseigne et la foi et la morale, qui administre les sacrements et communique la grâce. Un seul de ces éléments se trouve-t-il méconnu et écarté, la justification ne se produit plus. Aussi toute erreur grave, sur quelque-une de ces parties essentielles du Christianisme, a son contre-coup dans la doctrine de la justification. On le vit bien, à l'époque de la Réforme, la justification fut l'un des points principaux vers lesquels convergèrent les attaques des faux docteurs du Protestantisme.

L'importance capitale de cette doctrine ne pouvait échapper au génie à la fois si synthétique et si pratique de l'Apôtre. Après avoir embrassé d'un puissant regard l'ensemble et les détails de la divine économie du Christianisme, saint Paul devait se demander ce que produit cette économie chrétienne en ceux qui l'acceptent et se montrent dociles à son influence, à quel degré de perfection et de grandeur elle les élève. En d'autres termes, il devait étudier la nature propre de la justification, les conditions au sein desquelles elle se développe, les obstacles qui l'entravent, parfois même la détruisent, enfin son résultat final et le terme suprême où elle nous conduit. Tel est le sujet de l'épître aux Romains.

C'est à l'Église, mère et maîtresse de toutes les autres, à celle qui doit répandre, dans le monde entier, la pure et saine doctrine que l'Apôtre adresse cette grande thèse. Seize siècles plus tard, cette Église romaine convoquait, dans une petite ville du Tyrol autrichien, à Trente, tous les évêques de la Catholicité. Elle interrogeait leurs convictions et recueillait leurs suffrages sur toutes les parties de la doctrine attaquées par les faux réformateurs. Le point essentiel de la justification ne pouvait être oublié; il avait été trop énergiquement battu en brèche. Le concile de Trente écrivit à cette occasion l'un de ses plus beaux chapitres. On fouillerait toute la collection des décrets conciliaires édictés dans le cours des siècles, sans



trouver des pages plus élevées et plus substantielles. Nous avons éprouvé un véritable plaisir à rapprocher l'Épître aux Romains de la sixième session du concile de Trente. L'œuvre de l'Apôtre inspiré et l'œuvre de l'assemblée infallible ont de nombreux points de contact, et des ressemblances qui n'échapperont à personne.

Le Père Cornely, dans sa savante *Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament*, analyse l'Épître aux Romains; il y découvre, comme tous les exégètes du reste, une partie dogmatique et une partie morale. La première est de beaucoup la plus longue et la plus importante. On peut la résumer ainsi : l'Évangile, ou plutôt le Christianisme, a assez d'efficacité pour produire la justification et le salut en tous ceux qui le reçoivent, sans distinction de Juifs et de Gentils. Cette partie dogmatique se divise elle-même, d'après le docte professeur, en trois sections. Tout d'abord saint Paul (I-IV, 25) démontre la nécessité et expose la nature de la justification; puis il énumère (IV, 25 — VIII, 30) les bienfaits qui résultent de cette justification; enfin il refute les objections que Juifs et païens lui opposaient (VIII, 30, — XI, 37). Le lecteur voudra bien remarquer ces trois mots dans lesquels le Père Cornely prétend renfermer, pour ainsi dire, toute la substance dogmatique de l'Épître aux Romains : *demonstrat, evolvit, vindicat*. Le procédé de saint Paul se rapproche beaucoup de celui de nos grands théologiens. Sans doute il y a des différences que nous signalerons bientôt; mais les similitudes ne sont pas moins réelles.

Que font en effet nos théologiens ? après avoir énoncé leur thèse, ils en fournissent les preuves, et en entreprennent la démonstration : *demonstrant*. Sitôt qu'ils l'ont assise sur d'inébranlables fondements et lui ont donné tous les caractères d'une indiscutable certitude, ils entrent dans un travail d'explication et de développement nécessaire :

C'est comme un trésor dont ils sont désormais en possession, puisqu'ils ont exhibé leurs titres. Il s'agit maintenant de l'ouvrir et d'examiner en détail tout ce qu'il contient. A

mesure que l'on creuse un sujet comme celui de la *justification*, de nouvelles lumières jaillissent, pour ainsi dire, de ses entrailles. Les preuves qui l'établissent le plus victorieusement sortent de son fond le plus intime; pour les découvrir dans leur multiplicité et leur ampleur, il faut parfois une longue et patiente investigation. Mais plus on les étudie et plus ces preuves deviennent convaincantes, irréfutables.

Telle est cependant la faiblesse de l'esprit humain ! la lumière l'éblouit et le fatigue. Le doute lui est possible au milieu même des splendeurs de l'évidence. Cet esprit appelle les nuages qui de toute part s'empressent d'accourir. Ces nuages, ce sont les objections qu'une raison à la fois ingénieuse et malade sait toujours susciter, contre les vérités naturelles elles-mêmes. Les dogmes de notre foi sont plus exposés encore que celles-ci à être niés, à cause de leur profondeur et de leur incompréhensibilité. Entourez-les d'autant de preuves qu'il vous plaira, ils n'en demeureront pas moins comme autant d'abîmes dont l'esprit humain ne touchera jamais le fond. Par delà la zone éclairée, si étendue que vous la fassiez, se rencontre l'inconnu, le mystère impénétrable qui déconcerte surtout nos malsaines et injustifiables curiosités. C'est alors que notre orgueil froissé, mécontent, recommence à douter des vérités qui semblaient les mieux établies.

Le devoir du théologien est de faire évanouir ces doutes, de résoudre ces objections; vers ce but convergent les suprêmes efforts de son argumentation. Il faut qu'il emporte, comme autant de trophées, toutes ces difficultés vaincues. *Vindicat hanc thesim à difficultatibus.*

Saint Thomas pratiqua excellemment cette méthode. Longtemps auparavant, saint Paul y avait mis un genre de perfections et de beautés auquel le génie de saint Thomas lui-même ne pouvait prétendre.

Pour démontrer la nécessité de la justification par la foi en Jésus-Christ, saint Paul ouvre, en quelque sorte, le cœur

du genre humain; il le sonde à des profondeurs où aucun regard n'avait encore pu atteindre. C'est la méthode expérimentale transportée dans la sphère des choses spirituelles. Deux courants contraires se partageaient le monde : Le judaïsme, avec son culte du vrai Dieu, sa loi, ses prophètes, ses infailibles promesses, ses longs et invincibles espoirs et son attente continue du Messie : le paganisme, avec sa ténébreuse et ignoble mythologie, son ignorance, ses erreurs et sa corruption. C'est ce paganisme que saint Paul juge tout d'abord. D'une main puissante il déchire tous les voiles; la sincère et chaste crudité des termes dont il se sert ne saurait être reproduite en notre langue. Il met à nu les plaies hideuses qui dévorent cette société.

L'Apôtre, dans l'élan de ses indignations, va-t-il dépasser la mesure, exagérer le mal pour mieux faire sentir la nécessité du remède? Tant d'hommes l'ont fait depuis! Saint Paul s'en gardera bien. Du reste, ne le perdons pas de vue; si saint Paul tient la plume, c'est le Saint-Esprit qui la dirige. Suivons-le et étudions tous ses mouvements. Comme il s'arrête à point! ce n'est pas lui qui niera la force inhérente à l'esprit humain, cette force qui, bien dirigée, aurait permis d'arriver à la tranquille possession des vérités rationnelles *Quod notum est Dei, manifestum est in illis. Deus enim illis manifestavit. Invisibilia enim ipsius a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur: sempiterna quoque ejus virtus et divinitas* (1). De même la force amoindrie mais réelle de la liberté humaine est proclamée, un peu plus loin, en termes tout aussi explicites. Les païens, sans les révélations successives et les secours extraordinaires du Judaïsme, pouvaient cependant à la rigueur pratiquer, sinon partout et toujours, du moins en beaucoup de circonstances, le code naturel gravé au fond de la conscience humaine. « Alors ils portent en eux-mêmes leur propre loi; et montrent la législation naturelle écrite dans leur cœur. Leur conscience en rend témoignage;

(1) *Ad. Rom.*, 1, 19, 20.

elle les accuse et les défend tour à tour, selon la conduite qu'ils ont tenue. » *Cum enim gentes quæ legem non habent, naturaliter ea quæ legis sunt, faciunt, ejusmodi legem non habentes, ipsi sibi sunt lex: Qui ostendunt opus legis scriptum in cordibus suis, testimonium reddente illis conscientiâ ipsorum, et inter se invicem cogitationibus accusantibus, aut etiam defendentibus* (1).

Grande leçon pour nous, à la fin d'un siècle où bon nombre de nobles et généreux esprits ont eu le tort d'exagérer la thèse du surnaturel, dans le but de l'imposer plus sûrement. L'illusion du traditionalisme a été de nier, en partie, les forces et les droits de la raison pour mieux assurer le triomphe de la foi. Peut-être ces regrettables errements n'ont-ils fait que changer de formes? Bien des publications contemporaines dues à la plume de catholiques sincères respirent je ne sais quelle défiance, disons mieux et soyons francs, je ne sais quelle haine sourde, instinctive, de l'ordre naturel, haine d'autant plus persévérante qu'elle s'ignore, et ne soupçonne pas les périls qu'elle pourrait faire courir à la religion elle-même.

Différente fut la méthode apologétique de l'Apôtre. Son principal souci est de se montrer d'abord juste et vrai, comme pour se mieux assurer le droit d'être sévère. Si les textes que nous citions tout à l'heure, au lieu d'être inspirés, étaient dus à la plume d'un homme, les traditionalistes y auraient vu naguère des concessions regrettables. Saint Paul s'appuie sur ces prétendues concessions pour formuler des condamnations plus énergiques, et de plus déshonorantes flétrissures. C'est précisément parce que la raison garde encore assez de sagacité pour apercevoir Dieu dans la nature, et la liberté humaine assez d'énergie pour observer au moins en partie la loi naturelle, que les païens sont inexcusables, *ita ut sint inexcusabiles* (2).

(1) *Ad. Rom.*, 11, 14, 15.

(2) *Ibid.*, 1, 20.

« Bien qu'ils aient connu le Très-Haut, ils ne l'ont point glorifié ni ne lui ont point rendu grâce ; mais ils se sont évanouis dans leurs propres pensées ; un voile s'est étendu sur leur esprit affolé (1). » Viennent ensuite des versets que notre plume n'ose traduire, tableau trop véridique d'une société qui tombe en lambeaux, vision d'enfer dont on se détourne en tremblant. Oui, en vérité, cet empire gréco-romain avait grand besoin de justification ; c'est la conclusion qui se dégage du premier chapitre de notre Épître.

Le second est consacré surtout aux Hébreux. La doctrine de saint Paul sur le judaïsme est trop connue pour que nous ayons besoin d'insister. Du reste, nous aurons à l'étudier ailleurs. Cent fois dans ses épîtres l'Apôtre démontre l'insuffisance de la loi mosaïque, l'inefficacité des œuvres qu'elle prescrit. Dans la page que nous avons sous les yeux, saint Paul va plus loin : ce qu'il reproche aux Juifs, c'est l'inobservation de cette loi qui par elle-même était incapable d'assurer le salut. « Ce ne sont pas, dit-il, ceux qui auront entendu la loi qui seront sauvés, mais ceux qui l'auront pratiquée (2) ». « Toi, juif qui recommandes aux autres de ne pas voler, tu voles ; toi qui dis qu'on ne doit point s'abandonner à la luxure, tu es voluptueux ; toi qui as en horreur les idoles, tu commets des sacrilèges ; toi qui te glorifies de la loi, tu déshonores Dieu lui-même par la transgression de cette loi, car tu es cause que son nom est blasphémé parmi les Gentils (3) ».

Cependant, saint Paul ne méconnaîtra pas plus les grandeurs et les beautés de la loi mosaïque qu'il n'a méconnu les forces de la nature, sous toutes les dépravations du paganisme. Dans le chapitre suivant, il nous fait connaître ce en quoi les Juifs l'emportent sur les païens, mais sans affaiblir les considérations précédentes. Et la conclusion déjà énoncée

(1) *Ad. Rom.*, I, 21.

(2) *Ibid.*, II, 13.

(3) *Ibid.*, II, 21, 22, 23, 24.

revient plus forte qu'auparavant : Oui, Juifs et Gentils ont besoin d'être justifiés pour parvenir à la gloire : *Omnes enim peccaverunt et egent gloriâ Dei.*

Saint Paul nous dit ensuite d'où viendra cette justification, en quoi elle consiste, quelles sont ses causes, comme parlent les théologiens : cause première, cause méritoire, cause instrumentale, cause finale. La cause première de la justification est la miséricorde de Dieu ; la cause méritoire est le sacrifice du Sauveur ; la cause instrumentale est la foi en la vertu du sang divin qui nous arrive par les canaux sacramentels ; la cause finale, c'est la gloire de Dieu et la manifestation de sa sainteté. Le tout est exprimé dans ces courts versets qui sont comme le cœur de notre admirable épître : *Justificati gratis per gratiam ipsius, per redemptionem quæ est in Christo Jesu, quem proposuit Deus propitiationem per fidem in sanguine ipsius, ad ostensionem justitiæ suæ, propter remissionem præcedentium delictorum* (1).

La seconde section dogmatique de l'épître aux Romains, (IV, 25-VIII, 39) n'est, d'après le P. Cornely, qu'une sublime exposition des bienfaits qui découlent de l'essence même de la justification, s'ils ne la constituent.

C'est, tout d'abord, la foi, puis l'espérance qui nous donne accès auprès de Dieu et dans laquelle nous demeurons fermes et stables, au sein même des tribulations et des épreuves, sachant bien que nous ne serons point confondus (2). Les derniers et les plus précieux éléments de la justification sont la charité qui a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit, et enfin l'incorporation, par le baptême, à Notre-Seigneur Jésus-Christ qui devient ainsi le père des régénérés, comme Adam fut le père des déçus. Le péché de celui-ci fut la cause de la dégradation de tous ; la justice de celui-là est le principe de la justification pour tous les prédestinés. Ainsi la grâce surabonde où le mal avait abondé (3).

(1) *Ad Rom.*, III, 24, 25.

(2) *Ibid.*, V, 2, 3, 75.

(3) *Ibid.*, V, 11-20.

Si la foi, l'espérance, l'amour et l'incorporation à Jésus-Christ constituent la justification en ce qu'elle a d'essentiel et de nécessaire, cette justification est susceptible de recevoir de notre libre et généreux concours des accroissements merveilleux. Saint Paul nous les décrit et nous presse d'en assurer le succès. Désormais, nous ne devons plus vivre selon la chair, mais selon l'esprit, car l'esprit de Dieu habite en nous. Et, si cet esprit a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts, il saura bien ressusciter nos corps mortels. « Vous êtes les fils de Dieu... Vous serez aussi ses héritiers, les cohéritiers de Jésus-Christ. Souffrez donc avec lui, et vous serez glorifiés en sa compagnie. Toutes les douleurs ne sont rien si on les compare à la béatitude qui nous est réservée. La création tout entière souffre, gémit, et est comme dans un travail d'enfantement. Nous aussi qui avons reçu les prémices de l'Esprit, nous gémissons et nous souffrons, en attendant les derniers fruits de l'adoption divine, la rédemption de notre corps lui-même... Ayons confiance; tout concourt au perfectionnement de ceux qui aiment Dieu et ont été prédestinés à lui devenir semblables, car... Dieu qui les a marqués de son sceau, les appelle, les justifie et les glorifie. Quelle force serait capable de nous arracher à son amour? Serait-ce la tribulation, l'angoisse, la faim, la nudité, le péril, les persécutions, le glaive? Rien de tout cela! Oui, j'ai la certitude que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses actuelles, ni les choses futures, ni les créatures qui sont au-dessus de moi dans les cieux, ni celles qui sont au-dessous dans les enfers, ne pourront jamais me séparer de la charité de Dieu dans le Christ Jésus Notre-Seigneur (1). »

En résumé, la vigilance chrétienne, l'épreuve et la souffrance courageusement supportées en union avec la victime du Calvaire, la prière plaintive et cependant toujours confiante, inspirée par l'esprit d'amour, enfin un invincible

(1) *Ad. Rom.*, VIII, *passim*.

attachement à Jésus-Christ, notre Dieu; ce sont comme autant de degrés d'ascension parcourus par les âmes justifiées qui s'élèvent ainsi jusqu'aux plus hauts sommets de la perfection chrétienne. Il ne reste plus qu'à s'envoler de là dans les cieux. Tel est le chapitre huitième de l'épître aux Romains.

## II

Cette excursion exégétique à travers l'épître aux Romains nous rappelle une autre excursion d'un ordre tout différent. Que les esprits sérieux qui voudront bien lire ces pages nous pardonnent ce rapprochement ou, si l'on aime mieux, cette digression; elle reposera peut-être quelques-uns de nos lecteurs des inévitables aridités de cette longue exposition de doctrine.

Au lendemain d'une journée délicieuse passée sur le lac de Genève, nous entreprenions d'explorer, en compagnie d'un ami (1), un petit coin de notre grande chaîne des Alpes. Notre dessein était de suivre la vallée du Trient jusqu'au col des Montets qui la sépare de celle de l'Arve; nous devions descendre ensuite à Chamounix et contempler de près le Mont-Blanc dans sa sublime fierté. Cette excursion n'offre pas la moindre difficulté aux heureux touristes qui choisissent leur heure et attendent, pour partir, que les chauds soleils de l'été aient fait fondre les neiges. Elle nous parut moins aisée dans les premiers jours d'avril, à la fin d'un long et rigoureux hiver.

Partis du petit village de Vernayas, nous franchissions à dos de mulet les premiers escarpements de la montagne qui, du fond de la vallée, semble taillée à pic. A une altitude de

(1) M. l'abbé Bauron, prêtre lyonnais, auteur de plusieurs ouvrages fort connus : *Etude critique* sur la Lettre de Fénelon à l'Académie; les *Rives Illyriennes* : Istrie, Dalmatie et Monténégro, etc.



cinq cents mètres, s'ouvre un assez large plateau habité par quelques familles et bordé, à droite et à gauche, par deux chaînes aux pics menaçants. Ce plateau se rétrécit peu à peu et ne forme bientôt plus qu'une gorge dont nous devons suivre longtemps les sinuosités. Peu après, nous nous heurtâmes à d'énormes amas de roches, de troncs d'arbres recouverts de neige et de boue. C'étaient les débris d'une avalanche qui avait tout ravagé et était descendue jusqu'au fond de la vallée. Il nous fallut abandonner nos mulets. D'étranges crépitations se faisaient entendre. Nous regardions parfois, avec inquiétude, ces masses neigeuses suspendues au-dessus de nos têtes. N'allaient-elles pas se mettre en mouvement, comme elles l'avaient fait quelques semaines avant notre passage?

La journée fut très laborieuse, mais que de jouissances elle nous apporta ! A mesure que nous nous élevions, les spectacles devenaient plus saisissants : les abîmes se creusaient plus profonds, les cimes paraissaient plus menaçantes. Des forêts de pins, de bouleaux et d'érables en tapisaient les pentes inférieures ; au-dessus les neiges éternelles étincelaient sous les premiers feux du printemps. Le bruit des cascades tombant de ces cimes dénudées se mêlait au grondement sourd et lointain des torrents qui roulaient au fond des précipices. Les oiseaux jetaient leur note joyeuse dans ce concert grandiose et sévère. L'attention était sans cesse tenue en éveil : mille objets nouveaux piquaient à tout instant la curiosité. L'atmosphère demeura jusqu'au soir d'une pureté et d'une transparence admirables.

Le lendemain, l'enchantement grandissait encore. A partir d'Argentières, où nous avons passé la nuit, la vallée s'élargit. Après une heure de marche, nous apercevons enfin le village de Chamounix, à droite le Brévent, à gauche le Mont-Blanc et les *Aiguilles* qui l'entourent et s'élançant dans les cieux avec une audace qui semble vouloir l'égaliser : la plus haute a 3,500 mètres. On les a bien nommées ces roches superbes, terminées en pointe, qui forment un contraste si

étrange avec la masse étincelante du géant autour duquel elles sont rangées, comme pour lui servir de décors. L'une d'entre elles offre un aspect d'une beauté particulière ; elle étalait ce jour-là avec orgueil ses couleurs de porphyre ; nous en apercevions fort bien, avec une lunette, les veines aux teintes chatoyantes. Seul, le géant s'obstina à nous voiler sa tête. Nous espérions que la brise du soir soulèverait un peu le nuage qui nous dérobaît le principal sommet ; il n'en fut rien. *Le Dôme du goûter* se découvrit à demi ; nous ne l'aperçûmes que fort indistinctement.

Je comprends l'ivresse de l'explorateur sous le regard duquel s'ordonnent, pour ainsi dire, dans une harmonie grandiose, ces masses gigantesques qu'à première vue on dirait entassées dans une sorte de chaos. C'est du haut de ces cimes audacieuses que l'on peut saisir les lignes du vaste ensemble. On voit alors comment toutes ces masses se superposent, s'échelonnent, se soutiennent, depuis les premiers contre-forts plongeant dans les profondeurs des vallées jusqu'aux sommets les plus rapprochés du ciel. On admire ces mers de glaces avec leurs vagues durcies et leurs abîmes qui ne se referment plus. Elles semblent immobiles et cependant elles marchent ; leur mouvement à peine perceptible est continu. Les débris qu'elles entraînent, rejetés peu à peu sur leurs rivages, forment, en s'entassant, des montagnes nouvelles. De ces glaciers s'échappent les grands fleuves, assez forts pour percer au besoin les montagnes. Après avoir franchi d'insurmontables obstacles, ils roulent leurs eaux tranquilles à travers les plaines qu'ils fertilisent.

Les neiges éternelles échauffées par le soleil forment, à leur tour, ces nuages qui, emportés par la tempête, vont plus loin encore que les fleuves et déversent des pluies fécondantes sur des terres desséchées. Ici, plus que partout ailleurs, les grandes forces de la nature sont en activité. Ces massifs gigantesques, stériles, presque inabordables, assis sur leurs bases granitiques, au centre de notre Europe, sont un immense réservoir de fécondité et de vie.

Nous avons éprouvé de vraies jouissances à contempler ces merveilles.

L'étude des Épîtres de saint Paul est, elle aussi, une excursion vers de sublimes sommets, elle ne se fera point sans quelques fatigues. On peut atteindre, il est vrai, à certaines hauteurs sans de trop pénibles efforts; les commentateurs vous y aideront puissamment. Dieu nous garde de les comparer à ces bons mulets qui nous portèrent si agréablement de Vernayas à Trière; le rapprochement serait irrespectueux. Mais rien ne nous empêche de dire qu'ils ont tracé, aux flancs de la montagne, un chemin un peu sinueux peut-être, mais relativement commode. Leurs explications vous feront saisir bien des choses. Cependant, pour pénétrer un peu avant dans ces hautes régions, il faudra payer de votre personne et vous décider à marcher seul. Il est si bon de voir et d'apprécier par soi-même, de se former des jugements mûrement réfléchis, au lieu de les recevoir tout faits. Les parties que vous voulez aborder ont-elles été étudiées par d'autres, recommencez pour votre propre compte ce travail d'exploration. Fût-il très imparfait, vous y trouverez encore un immense profit.

Nous l'avouons sans détour, ces studieuses investigations ont leurs périls. On se heurte assez souvent à ces entassements d'erreurs, de négations et de mensonges qui obstruent le chemin, mais l'exégète catholique ne se laisse pas arrêter par cet obstacle; il le foule d'un pied dédaigneux et passe. Des abîmes s'ouvrent aussi à droite et à gauche; nous voulons parler de ces problèmes insolubles qui exercent sur les esprits curieux une sorte de fascination dangereuse. N'approchez point trop des précipices et surtout ne vous attardez pas à y plonger longtemps le regard; le vertige vous saisirait peut-être, comme il en a saisi tant d'autres. Le propre de la sagesse est de savoir s'arrêter à temps et de contenir, dans une juste mesure, cet insatiable désir de découvertes, qui est à la fois le tourment et l'honneur de l'esprit humain, un stimulant nécessaire, mais périlleux, car il a causé bien des égarements, déterminé bien des chutes.

Signalons encore un autre danger : Lorsque de téméraires explorateurs gravissent les hauts sommets, des pierres se détachent parfois sous leurs pieds, et roulent jusqu'au fond des vallées. Elles produisent un tel fracas que la montagne elle-même semble s'écrouler. Ces explorateurs téméraires nous représentent les fauteurs de l'exégèse rationaliste qui étudient, dans un but d'hostilité manifeste, les parties les plus difficiles de nos Saintes Écritures. Les Écritures, et notamment les Épîtres de saint Paul, ont plus de solidité que le granit des Alpes. Mais les témérités de l'exégèse libre-penseuse sont comme ces cailloux qui, en tombant, peuvent vous atteindre et vous entraîner au fond du précipice. On rencontre encore, dans les Épîtres de saint Paul, des passages spécialement difficiles ; alors il faut suivre les chemins battus, s'attacher aux interprétations autorisées.

On aurait tort cependant de s'effrayer outre mesure de ces périls auxquels on échappe avec un peu de vigilance. Pour les affronter sans hésitation, il suffit d'avoir goûté à l'étude de la Sainte Écriture : Cette étude a de si grands charmes et apporte de si délicieuses jouissances ! Qui pourrait peindre la variété des points de vue qui se présentent à l'esprit ; la soudaineté des spectacles intellectuels qui causent notre admiration ? Comme tout est vivant et animé ! C'est là précisément ce qui caractérise la théologie de saint Paul et la distingue de toutes les autres, quoique le fond en soit identique. La thèse de la justification se rencontre dans nos moindres théologiens, c'est le traité de la grâce. Les auteurs contemporains, ou si vous l'aimez mieux, les auteurs scolastiques vous expliqueront, eux aussi, la nécessité, la nature et les effets de la grâce, sa gratuité, son efficacité, ses moyens de communication. Tout y est, mais combien tout diffère de notre Épître. Avec les théologiens, scolastiques ou autres, vous marchez dans une voie parfaitement plane et unie, d'un pas régulier et monotone ; pas le moindre élan ni la moindre surprise. Un syllogisme en amène un autre ; chaque proposition découle de celle qui précède et prépare celle qui suit.

Si vous avez bien saisi le commencement de la thèse, vous connaissez le milieu et déjà vous pressentez la fin. De plus, les vérités soumises ainsi à votre examen sont, pour ainsi dire, des vérités mortes. Le théologien les dissèque, les analyse, afin de vous en faire voir tous les éléments. C'est en elles-mêmes qu'il les considère et non dans leur action sur les âmes, action qu'une expérience peut-être tardive pourra seule vous révéler.

Notre intention n'est point de jeter le discrédit sur ces procédés avec lesquels il est utile, et même nécessaire, de se familiariser de bonne heure. Nous voulons seulement constater que les procédés de saint Paul sont très différents. Ainsi, dans les huit chapitres de l'Épître aux Romains que nous avons analysés, ce qui saisit tout d'abord, c'est la nouveauté, la variété, nous oserions presque dire, le pittoresque des aperçus. Il suffit d'un mot inattendu que l'Apôtre jette en passant pour entr'ouvrir un horizon immense.

Au lieu de vous exposer didactiquement la gratuité et l'efficacité de la grâce, ses moyens de communication, saint Paul vous la montre en exercice. Lorsque cette grâce vous apparaît se répandant à profusion sur les Gentils dont les crimes abominables semblaient devoir attirer la vengeance divine, se répandant sur les Juifs dont les ingrattitudes redoublées auraient dû depuis longtemps en avoir tari la source, la gratuité de cette grâce vous devient plus sensible; son efficacité se révèle dans cette régénération si rapide et si profonde que décrit saint Paul. Une force peut-elle mieux attester sa puissance qu'en soulevant tout un monde?

Aussi nous ne sommes nullement surpris que les Épîtres Pauliniennes aient été l'objet de si constantes études. Bien des commentateurs ont donné de chaque texte des explications plus ou moins autorisées. En dépit de ces immenses travaux, les Épîtres contiennent bien des beautés inaperçues; leurs profondeurs n'ont point été entièrement explorées. Jusqu'à la fin des siècles le génie de l'homme y découvrira

de nouvelles merveilles. Dans ces quelques chapitres que nous avons essayé d'embrasser d'un rapide regard, quelle sublimité de doctrines! Les abjections du paganisme que nous avons constatées avec l'Apôtre sont, par rapport à l'économie totale du Christianisme, bien autrement profondes que la vallée du Rhône par rapport à la chaîne du Mont-Blanc. La loi naturelle gravée dans le cœur des Gentils forme les premières assises qui portent tout le reste. Vient ensuite la loi mosaïque dont les sommets dominant déjà, de si haut, le paganisme ancien. La loi de grâce est comme une troisième chaîne très distincte des deux premières qui lui servent de soubassement. Saint Paul nous en a fait parcourir les gigantesques étages, la foi, l'espérance, l'amour, l'incorporation à Jésus. De là partent ces cimes audacieuses de la perfection surnaturelle que l'amour seul peut gravir, pour s'envoler ensuite dans le sein de Dieu.

Telle est la doctrine de ces huit premiers chapitres. Vous ne trouverez jamais rien de plus sublime. Au reste, pour pousser jusqu'au bout notre comparaison, nous pouvons affirmer sans crainte que les quatorze Épîtres de l'Apôtre tiennent, dans l'économie totale du Nouveau Testament, la place que le massif des Alpes occupe au centre du continent Européen. Là se déploient toutes les grandes forces surnaturelles, toutes les magnificences de la Grâce et de la Vérité. De là sont partis tous ces grands courants de doctrine et de science religieuse qui ont traversé les siècles écoulés. Les générations de l'avenir y trouveront une intarissable source de vie et de fécondité.

Mais revenons à notre Épître et aux divisions qu'en a faites le P. Cornely. La troisième et dernière section de la partie dogmatique (VIII, 39-xi, 37) réfute les objections que l'incrédulité élève habituellement contre la thèse de la justification. Ces objections viennent de ce que l'on n'a pas compris ces deux mots, courts et profonds, de l'Apôtre : *Justificati gratis*. Des esprits téméraires ont l'audace de rechercher trop curieusement les causes des dispositions si diverses de la Provi-

dence à l'égard des Juifs et à l'égard des Gentils, de comparer le sort qui est fait à chacune de ces deux catégories du monde ancien. Saint Paul les avertit de prendre garde à ce principe qui domine tout : la justification est gratuite, elle n'est due à personne. Ni les œuvres, ni les dispositions intérieures ne la méritent. Dieu la donne à qui il veut. *Igitur non volentis neque currentis sed miserentis est Dei*(1). Ajoutons qu'il ne refuse jamais la grâce initiale et suffisante qui en est le premier élément. Cette grâce initiale devient-elle féconde dans les uns et demeure-t-elle stérile dans les autres ? La volonté humaine a ici sa part d'influence, et ses libres déterminations sont presque aussi mystérieuses, aussi inexplicables que la détermination de la volonté divine elle-même. Une curiosité orgueilleuse prétend pousser plus loin encore ses investigations. Saint Paul l'arrête et lui dit : « *O homo, tu quis es qui respondeas Deo ; Nunquid dicit figmentum ei qui se finxit : Quid me fecisti sic ?* O homme, qui es-tu pour entrer en discussion avec Dieu ? Le vase fragile a-t-il jamais demandé à l'artisan qui l'a fabriqué pourquoi il lui avait plutôt donné telle forme que telle autre ? (2) »

Dieu a un empire souverain sur sa créature ; n'essayons pas de lui arracher ses secrets ; mieux vaut nous abandonner avec une confiance filiale à sa bonté miséricordieuse qui a pitié de tous ceux qui correspondent à ses premières et gratuites avances. L'Apôtre ne refuse cependant point d'entrer en discussion avec l'incrédulité, ni de justifier les voies de la Providence envers tous. Les promesses dont Abraham fut le dépositaire n'ont point été anéanties par la prévarication de ses descendants. La patiente et généreuse bonté de Dieu a su se choisir des élus et des prédestinés au sein même de la nation rebelle. Les Gentils, appelés à leur tour, ne doivent point s'enorgueillir de ce qu'ils ont été préférés aux Juifs ; ceux-ci rentreront dans le bercail au jour marqué par cette sagesse dont les desseins demeurent impénétrables, et les

(1) *Ad Rom.*, ix, 16.

(2) *Ibid.*, ix, 29.

voies toujours cachées « *Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus et investigabiles viæ ejus!* (1) »

La partie morale de l'Épître aux Hébreux est beaucoup moins longue et beaucoup moins importante que la partie dogmatique, mais le génie théologique de l'Apôtre s'y manifeste avec autant d'évidence. Nulle part on ne voit mieux l'étroite et nécessaire connexion qui existe entre le dogme et la loi morale : celle-ci nous y apparaît plongeant ses racines dans les plus profonds mystères. De plus, la loi morale n'atteint point tous les hommes, au même degré ni de la même manière. Sa force obligatoire se diversifie selon les circonstances. Pour résoudre le moindre cas de conscience, il ne suffit point de connaître la loi qui le régit. Il faut encore considérer, dans leur complexité, les conditions multiples au milieu desquelles se meut et agit l'homme soumis à cette loi. Il faut considérer les dispositions intimes, les ignorances, les erreurs souvent inconscientes, parfois même les préjugés, les égarements plus ou moins volontaires de l'esprit et du cœur. Le théologien doit être en même temps un psychologue et unir, à la science de la morale, l'observation très fine, très délicate de l'âme humaine, de ses mouvements parfois si étranges, et des passions qui en sont comme les ressorts cachés.

C'est parce que saint Paul possède éminemment toutes ces connaissances et toutes ces aptitudes qu'il est devenu, sous l'irradiation de la lumière divine et le feu de l'inspiration, le maître incomparable que nous révèle l'Épître aux Romains.

(1) *Ad Rom.*, xi, 33.



## III

La thèse théologique apparaît, tout aussi manifestement, dans l'Épître aux Hébreux. La marche logique y est même plus régulière. On y trouve moins de hachures, de suspensions d'idées et d'argumentation. Quelques critiques ont cru voir, dans cette différence de procédés, une preuve que la rédaction définitive de cette Épître en grec serait due à une autre plume.

« On y reconnaît la doctrine de saint Paul, nous dit M. Bacuez (1). Ce sont bien ses idées, ses citations, ses images favorites; mais cette vivacité de sentiments, ces discussions animées, ce pathétique, ces élans rapides et irréguliers, ce style inégal, coupé, heurté, qui distinguent ses autres productions, tout cela fait défaut, aussi bien que les détails de personnes et de lieux. De là, l'idée que nous venons d'exposer, idée émise dès les premiers siècles par les Pères d'Alexandrie. — S'il fallait donner mon avis sur l'origine de cette Épître, dit Origène, je distinguerais l'invention de l'élocution; je dirais que les pensées sont de l'Apôtre, mais que le style et l'arrangement des mots *η φρασις και η συνθεσις* sont d'un autre écrivain qui aura reproduit de mémoire les idées comme un disciple reproduit les leçons du maître. Quant à la question de savoir quel a été le rédacteur, Dieu seul sait ce qui en est (2). — M. Bacuez ajoute: « Saint Jérôme paraît aussi de cet avis (3) ».

S'il nous était permis d'émettre à ce sujet notre opinion, nous dirions que saint Luc nous semble être ce rédacteur

(1) Bacuez, *Manuel biblique*, tome IV, page 471.

(2) Origène, *De Princip.*, III, 1, 10.

(3) Saint Jérôme, *De Viris illust.*, V.

connu de Dieu seul, d'après Origène. Cette Épître a été composée à Rome, vers l'an 62 ou 63. Saint Paul allait sortir de prison, si déjà il n'était en liberté. Le Livre des Actes s'arrête à peu près à la même date ; on se le rappelle, il a été achevé à Rome. Saint Luc se trouvait donc alors dans la capitale de l'empire, près de l'Apôtre dont il avait été si longtemps le secrétaire. Très probablement il aura prêté, comme autrefois, le secours de sa plume au vieil athlète fatigué par la persécution, et peut-être souffrant des yeux plus encore que de coutume.

Toutefois l'opinion d'Origène, « adoptée par un grand nombre de commentateurs catholiques », nous semblerait un peu téméraire, bien qu'elle ne préjudicie en rien, selon M. Bacuez, à l'autorité et à l'inspiration de l'Épître. Nous croyons que la part de saint Paul ne se borne pas au choix des idées. Si saint Luc avait pris autant de latitude qu'on veut bien le dire, la rédaction aurait été certainement plus méthodique, l'argumentation aurait marché d'un pas plus calme et plus régulier. L'auteur des *Actes* ne se serait point permis ces bonds audacieux, familiers au génie prime-sautier de saint Paul, bien plus rares cependant dans l'Épître aux Hébreux que dans les autres. Saint Luc nous semble donc avoir eu sous les yeux une rédaction primitive de saint Paul en syro-chaldéen. Il fut simplement traducteur. Ainsi s'expliqueraient, tout à la fois, les différences de style et les similitudes de composition que les critiques constatent entre le grec habituel de saint Paul et le grec de notre Épître.

Après tout, ces questions, qui demeureront toujours plus ou moins obscures, pour ne pas dire insolubles, ne sont à nos yeux que fort secondaires. La doctrine de l'Épître aux Hébreux nous vient directement de saint Paul, ou plutôt du Saint-Esprit qui l'a inspirée. L'Église nous en donne l'assurance. Cela nous suffit ; le reste est affaire de pure curiosité exégétique ou d'érudition littéraire.

L'Apôtre se tourne une dernière fois avant de mourir vers Jérusalem, objet constant de ses préoccupations. Il y ferait

un sixième voyage si Dieu le lui permettait (1). Dans ses longues contemplations, son regard semble errer des collines de la Galilée où Jésus promulgua la loi nouvelle résumée par saint Mathieu (2) à la colline du Golgotha où tout fut consommé par le sacrifice de l'auguste victime. Ce qui le frappe surtout dans la personne du Sauveur, c'est la double qualité de *Législateur* et de *Pontife*. Il va le peindre, à ce double point de vue.

Mais n'était-ce point là toucher le judaïsme à la tête et au cœur? Israël avait, lui aussi, une législation tout à la fois religieuse et politique dont Jéhovah avait gravé sur deux tables de pierre les dispositions essentielles, et dont il avait dicté le reste à son serviteur Moïse. De même, un sacerdoce avait été institué au sein de la nation : toute une tribu était consacrée aux fonctions du culte. Les sacrifices se renouveauient sans cesse dans le Temple ; jamais, ils n'avaient eu d'autres interruptions que celles de la vie nationale elle-même.

Saint Paul devait établir la supériorité de la loi et du sacerdoce de Jésus-Christ sur la loi et le sacerdoce antiques. Son argumentation sera aussi simple que triomphante. La loi ancienne avait été promulguée par le ministère de Moïse et des Anges. C'est le Fils de Dieu qui apporte à la terre la loi nouvelle. La conclusion se tire d'elle-même.

Écoutons le grand Apôtre (3) : « A plusieurs reprises et de diverses manières, Dieu parla autrefois à nos pères par les prophètes. Enfin de nos jours, Il nous a parlé par son Fils qu'il a établi Héritier de toutes choses et par qui Il a fait les siècles. Splendeur de la gloire et parfaite image de la substance du Père, soutenant tout de la vertu de sa parole, nous purifiant de nos péchés, le Fils est assis à la droite de la Majesté, au

(1) *Ad Hebr.*, xiii, 23.

(2) Mathieu, v *et suivants*.

(3) Nous sommes heureux de pouvoir nous servir, presque sans la modifier, de l'excellente traduction que M. Mérit vient de publier chez Berche et Tralin.

plus haut des Cieux. Il a été fait supérieur aux Anges, autant que le nom dont il a hérité se distingue des noms qui leur sont donnés. En effet, auquel des Anges Dieu a-t-il jamais dit : « Tu es mon Fils ; aujourd'hui je t'ai engendré ? » Et ailleurs : « Moi je serai son Père et Lui sera mon Fils. » Parlant du second avènement du Premier-Né, le Père dit en l'introduisant dans le monde : « Que tous les Anges l'adorerent. » Et il dit aux Anges : « Dieu a fait ses Anges prompts comme les vents, ils sont ses ministres et c'est la flamme du feu. » Mais à son Fils : « Votre trône, ô Dieu, s'élève dans les siècles des siècles, le sceptre de votre Empire est un sceptre d'équité. Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité. C'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a oint d'une huile d'allégresse, vous mettant au-dessus de tous ceux qui participent à votre gloire. » Et ailleurs : « Vous, Seigneur, au commencement, vous avez créé la terre ; les cieux sont l'ouvrage de vos mains, ils périront, mais vous demeurerez. Pareils à un vêtement, ils vieilliront. Vous les changerez comme un manteau, et ils seront changés ; mais Vous, vous êtes toujours le même, et vos années seront sans déclin. » Où est l'Ange à qui le Seigneur a dit jamais : « Asseyez-vous à ma droite jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds ? »

« Est-ce que tous les Anges ne sont pas des esprits aux ordres de Dieu, des serviteurs qu'il envoie pour le bien de ceux qui recevront l'héritage du salut ? (1) »

« Si la loi ancienne promulguée par les Anges est demeurée stable, si toute prévarication contre elle a reçu en retour un juste châtement, comment pourrions-nous échapper à la vengeance, nous qui aurions négligé un bien plus efficace moyen de salut ? La loi nouvelle, en effet, a été exposée tout d'abord par le Seigneur en personne. Puis, nous l'avons reçue dans toute sa force, de la bouche même de ceux qui l'entendirent. Et Dieu rendait avec eux témoignage par les signes, les prodiges, les miracles de toute sorte, et les

(1) *Ad Hebræ*, 1, 1-14.

dons du Saint-Esprit distribués selon qu'il lui a plu (1). »

L'auteur de cette loi nouvelle, « le Christ a mérité de l'emporter en gloire sur Moïse, autant que l'architecte l'emporte en honneur sur la maison qu'il a construite... Certes, Moïse fut fidèle en toute chose dans la maison de Dieu ; comme un bon serviteur, il disait fidèlement ce qu'on lui commandait de dire ; mais le Christ était dans la maison de Dieu comme l'enfant chez soi... C'est bien justement que l'Esprit-Saint vous recommande, si aujourd'hui vous entendez sa voix, de ne point endurcir vos cœurs (2). »

Ainsi, saint Paul justifie la formule qui revient si souvent sur les lèvres du Sauveur dans le *Discours sur la montagne* : « *Dictum est Antiquis... : ego autem dico vobis*. Il a été dit à vos pères... et moi j'ajoute, etc. » Pour ajouter à la loi antique ces prescriptions nouvelles, il fallait être « le Fils, splendeur de la gloire du Père, soutenant tout de la vertu de sa parole, l'héritier de toutes choses, par qui les siècles eux-mêmes ont été faits (3). »

Saint Paul étudie avec plus de soin encore le suprême sacerdoce de Jésus-Christ. On dirait qu'il tient à épuiser la question. De fait, les théologiens, les docteurs et les conciles eux-mêmes n'y ont ajouté aucun élément nouveau. La divinité de Jésus-Christ explique seule son pouvoir de législateur. Elle ne suffit pas à le constituer souverain prêtre : Son humanité sainte a ici un rôle nécessaire. « Tout pontife, nous dit saint Paul, est pris d'entre les hommes et établi pour les hommes sur ce qui regarde le culte de Dieu... Il est homme afin de compatir à ceux qui sont dans l'ignorance et dans l'erreur, étant lui-même environné d'infirmités (4). » Nous avons dans ces deux versets une admirable définition du sacerdoce ; sa fonction essentielle y est aussi indiquée : « C'est d'offrir des dons et des sacrifices pour les péchés. » La

(1) *Ad Hebræ*, 11, 2, 3, 4.

(2) *Ibid.*, 111, 3 et suivants.

(3) *Ibid.*, 1, 3.

(4) *Ibid.*, v, 1, 2.

victime que le Christ immolera, c'est lui-même. « Nous avons été sanctifiés par l'oblation de son corps (1). » Cette oblation est bien différente des rites expiatoires qui se renouvellent sans cesse dans le temple, et qui ne produisent jamais qu'une justice tout extérieure et légale, sans pouvoir délivrer du péché. Le sacrifice du Calvaire a été consommé une seule fois ; le sang de la victime est assez pur et assez abondant pour laver toutes les iniquités humaines.

Mais avant de l'offrir, le Christ a dû être sacré prêtre par son Père. Cette ordination est une scène toute céleste qui nous échappe presque complètement. A peine si saint Paul nous la laisse entrevoir. Nous sommes trop faibles pour la comprendre : « *quoniam imbecilles facti estis ad audiendum.* » L'humanité que le Verbe daigna s'unir fut, par ce fait même, ointe d'une onction divinée. Le Père s'engagea, dès lors, à recevoir en expiation de nos fautes, les souffrances endurées par cette humanité. « Ainsi, ce ne fut point le Christ qui se donna la glorieuse dignité de pontife ; mais il la reçut de Celui qui lui dit : « Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ; » et ailleurs : « Vous êtes prêtre pour l'Éternité selon l'ordre de Melchisédech. (2). »

Saint Paul fait ensuite ressortir habilement l'éternité du sacerdoce de Jésus-Christ, en le comparant à ce « prêtre de Salem » qui n'a ni père, ni mère, ni généalogie, ni origine, ni décès que mentionne l'Écriture. Et ce prêtre reçut la dime d'Abraham, sans doute parce qu'il était plus grand qu'Abraham lui-même, père de la tribu de Lévi. Le sacerdoce lévitique apparaît ainsi inférieur à celui de Melchisédech, type du sacerdoce de Jésus-Christ.

Enfin, à tout pontife il faut un Sanctuaire où il puisse accomplir ses fonctions. Saint Paul rappelle ici la disposition du Tabernacle, « dans les profondeurs duquel le grand Prêtre pénétrait seul, une fois dans l'année, après avoir immolé une

(1) *Ad Hebrææ*, x, 10.

(2) *Ibid.*, v, 5, 6.

victime pour ses propres fautes et les fautes du peuple (1). » C'était en quelque sorte le couronnement de son office sacerdotal.

« Le Christ, pontife des biens futurs, après avoir répandu, non le sang des boucs et des taureaux, mais son propre sang, est entré dans un sanctuaire bien plus auguste, le vrai saint des saints (2) », le ciel où il nous a donné rendez-vous.

Les Évangiles synoptiques publiés avant cette Épître avaient raconté le drame sanglant du Calvaire; ils en avaient décrit les phases les plus touchantes. Saint Paul l'explique, l'interprète, nous en montre toute la portée. Il étudie la dignité du prêtre, l'origine et la nature du sacerdoce, le prix de la victime, l'efficacité de l'immolation, les immenses fruits qui en résultent pour le genre humain. Il nous fait admirer la divine économie du sacrifice de la Croix. En un mot, il est le théologien de la Rédemption dont l'esprit humain n'aurait jamais pu, sans l'Épître aux Hébreux, saisir toute la grandeur et la sanctifiante efficacité.

Le moraliste apparaît aussi à la fin de notre Épître; il embrasse en quelque sorte, dans leur principe, toutes les obligations de la vie chrétienne.

« Donc, mes frères, ayant la confiance d'entrer au Saint des Saints dans le sang de Jésus-Christ, par la route nouvelle et vivante qu'il nous a ouverte à travers le voile qui est sa chair, ayant un prêtre si grand établi sur la maison de Dieu, approchons avec un cœur sincère, dans la plénitude de la foi, l'âme purifiée des souillures de la conscience et le corps lavé dans une eau pure. Maintenons inébranlable la confiance de notre espérance chrétienne, appuyés sur la promesse de Celui qui est toujours fidèle, et considérons-nous les uns les autres, afin de nous animer mutuellement à la charité et aux bonnes œuvres (3). »

La plénitude de la foi opérant par la charité toutes sortes

(1) *Ad Hebræ*, ix, 7.

(2) *Ibid.*, ix, 11, 12.

(3) *Ibid.*, x, 19, 20, 21, 22, 23, 24.

de bonnes œuvres, n'est-ce pas là aussi la morale chrétienne dans son intégrité? L'Apôtre commence par définir la foi, fondement et racine de la justification. Il ne faut pas craindre de traduire avec une audacieuse fidélité. « *Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium* : La foi est la substance même des choses que l'on espère; la raison de croire celles que l'on attend. » La foi, en effet, lorsqu'elle est parfaite et vivante, suppose la grâce, une grâce illuminatrice tout d'abord, puis sanctifiante. « Nous sommes ainsi faits membres vivants du Christ, et nous n'avons plus qu'à conserver jusqu'à la fin cet être nouveau, cette portion de substance divine : *Participes enim Christi effecti sumus, si tamen initium substantiæ ejus usque ad finem firmum retineamus* (1). » N'est-ce pas là un commencement de la gloire qui éclatera en nous lorsque l'heure sera venue? *Gratia quædam inchoatio gloriæ.*

« Par cette foi, les héros et les martyrs de l'ancienne alliance ont été agréables à Dieu; car, pour arriver jusqu'à lui, il faut au moins croire qu'il existe et qu'il récompense ceux qui le cherchent. Par la foi, Abel offrit à Dieu un sacrifice qui fut préféré à celui de Caïn... Par la foi, Hénoch fut enlevé de ce monde et ne vit point la mort... Par la foi, Noë construisit l'arche pour sauver sa famille... Par la foi, celui qui fut nommé Abraham obéit, s'en alla vers le pays qu'il devait recevoir en héritage, etc., etc. (2). »

« Couverts en quelque sorte d'une si grande nuée de témoins, déposons ce qui alourdit notre course, le poids qui nous enveloppe; et, plus forts que toute fatigue, volons au combat qu'on nous propose, les yeux fixés sur l'auteur et le consommateur de notre foi, Jésus-Christ. Lui, qui aurait pu vivre dans la joie, a porté le poids de la croix et en a méprisé l'ignominie. Maintenant, il est assis à la droite du trône de Dieu. Pensez souvent à celui qui a souffert une si grande

(1) *Ad Hebræos*, III, 14.

(2) *Ibid.*, XI, 1 et suivants.



contradiction de la part des pécheurs, et la fatigue n'abattra point vos âmes défaillantes (1). »

Cette étude, quoique rapide, sur les deux principales Épîtres de saint Paul, suffira peut-être à donner quelque idée de la dogmatique et de la morale du grand Apôtre. En tous cas, nous croyons avoir suffisamment justifié le titre de ce chapitre.

Si les membres du Collège apostolique sont tous les incomparables hérauts de la vérité et les conquérants du monde, si les Évangélistes sont les biographes du Sauveur, si saint Marc est l'historien de l'Église naissante, si l'auteur de l'Apocalypse est le Voyant et le prophète de la loi nouvelle, saint Paul peut en être considéré comme le théologien et le docteur.

(1) *Ad Hebræ*, XII, 1, 2, 3.

## CHAPITRE CINQUIÈME

### PÉTRINISME ET PAULINISME

La conception étroite et fautive du Christianisme, signalée par les libres penseurs, sous le nom de Pétrinisme, a existé sans doute, au premier siècle, dans un trop grand nombre d'esprits. Elle y exerça même la plus fâcheuse influence et fut un des plus redoutables obstacles à la propagation de l'Évangile. Ce système oppressif, dont l'exégèse libre-penseuse a fait tant de bruit, est l'erreur des Judaïsans qui prétendaient imposer aux convertis de la Gentilité la circoncision et les observances légales; la rédemption et la grâce de Jésus-Christ étant impuissantes à opérer le salut, sans l'ancien Mosaïsme. Le Christianisme devenait, en quelque sorte, une annexe de cet ancien Mosaïsme toujours indispensable, et, pour entrer dans l'Église, il fallait passer par la synagogue. Cette erreur a été analysée par tous les auteurs catholiques qui ont étudié les origines de l'Église. Elle était connue longtemps avant Baur et son école; les rationalistes n'en ont nullement fait la découverte.

Mais l'invention propre de Baur, perfectionnée par ses disciples, c'est que Pierre aurait partagé cette erreur à un degré tel que, désormais, elle devrait s'appeler de son nom. La

merveille nous semblera plus étonnante encore si nous voulons bien suivre ces bons Allemands dans les voies d'un clair-obscur où ils cheminent sans se lasser. Que Pierre, « cet homme excellent mais faible », ait été entraîné, M. Renan l'expliquerait à la rigueur; mais que le Collège apostolique tout entier n'ait jamais eu une autre manière de comprendre la religion qu'il avait charge de prêcher au monde, voilà ce qui dépasse tout le reste. Jésus-Christ n'aurait laissé dans l'esprit de ses disciples qu'une notion très incomplète, très défigurée de son œuvre. Il aurait fallu que saint Paul, seul contre tous, vint redresser cette erreur, élargir les cadres, donner à la religion nouvelle « ce caractère universaliste » qu'elle revendique à bon droit encore aujourd'hui.

De là, le Paulinisme en contradiction radicale avec le « système Pétrilien » adopté, nous dit-on, par tous les grands apôtres de Jérusalem.

Pour réfuter cette fable, voyons, tout d'abord, saint Paul aux prises avec les illusions et l'influence redoutable des Judaisans jusqu'au concile de Jérusalem. — Au sein de l'assemblée conciliaire, l'attitude de Pierre et des grands apôtres de Jérusalem se dessinera très nettement : leur union avec Paul paraîtra si évidente que les faits postérieurs, entre autres « l'incident d'Antioche », ne parviendront point à la voiler. — Enfin tous les documents scripturaires en rendront témoignage.

1

Pour apprécier l'influence des Judaisans, il suffirait de lire avec attention les Épîtres de l'Apôtre. On est frappé du grand nombre de passages où il est fait mention de ces

errants. La place qu'ils occupaient dans les sollicitudes habituelles de saint Paul était immense. Lorsqu'il prêche l'inutilité des œuvres légales, leur impuissance à produire la justification, et qu'il met en regard l'efficacité de la foi en Jésus-Christ, l'Apôtre vise les Judaïsans. Seuls, ils pouvaient être atteints par ce genre d'argumentation.

Avec les Juifs non convertis il fallait procéder autrement, démontrer par exemple la supériorité de l'économie chrétienne sur la loi, qui en était la préparation figurative et comme une ébauche imparfaite ; il fallait mettre en lumière l'accomplissement de toutes les prophéties messianiques, la divinité de Jésus-Christ, évidemment manifestée par le fait de sa résurrection. Saint Paul emploie tous ces moyens. Il y a recours, notamment au sortir du temple où il avait failli être massacré ; le lendemain de son arrestation, devant le Sanhédrin réuni par ordre du procureur Claudius Lysias ; et un peu plus tard, à Césarée, devant Félix, Festus, et devant le roi Agrippa. Nous trouvons le même fond d'idées dans sa grande Épître aux Hébreux. Il en appelle à l'autorité de Moïse et des prophètes, ainsi qu'au miracle par excellence, à la résurrection du Sauveur ; en d'autres termes, il essaie de rendre sensibles les grandes preuves de la divinité du Christianisme. Ces preuves étaient admises par les Judaïsans ; inutile de les leur rappeler ; mais au lieu d'accepter, dans toute son ampleur, cette divine économie et d'en saluer avec une reconnaissance émue la toute-puissante efficacité, ils la subordonnent à la loi mosaïque ; du moins ils mettent sur un certain pied d'égalité le Mosaïsme et le Christianisme, puisque les deux seraient nécessaires à peu près au même titre pour opérer le salut. Erreur profonde que saint Paul combatta sans trêve ni merci. Les préjugés qu'il froisse sont invétérés, les passions qu'il soulève contre lui ne s'apaiseront pas de sitôt. L'apôtre le sait, mais qu'importe ? Il s'agit des intérêts les plus augustes et les plus sacrés, de l'avenir même du Christianisme. Paul bravera toutes les colères ; aux exhortations tendrement émues il mêlera les

avertissements sévères. Il emploiera tour à tour la supplication et la menace. Si jamais le glaive de la parole divine a dû paraître terrible, c'est entre les mains de Paul, poursuivant les adversaires implacables de son apostolat.

Les Judaisans exploitèrent contre l'Apôtre, à Jérusalem et dans la Palestine, les amers ressentiments d'un patriotisme surexcité par le malheur, et, chez ces Hébreux de la dispersion que l'on appelait les Hellénistes, des illusions tout aussi tenaces et presque aussi lamentables.

Pour bien comprendre l'état d'âme de ces chrétiens judaisans, il est nécessaire de se reporter par la pensée à ce milieu exalté de Jérusalem d'où ils sortaient pour la plupart, et de faire revivre par l'imagination les passions politiques et religieuses qui fermentaient dans l'enceinte de la malheureuse cité. Les grands faits de la vie et de la mort du Sauveur, la prédication des Apôtres et tout ce qui en était la conséquence nécessaire, avaient profondément remué les âmes. De plus, la situation politique était une cause permanente d'agitation. Bien que les Romains eussent le plus souvent toute sorte d'égards pour les Juifs, et leur eussent laissé leurs magistratures religieuses, la police de leur temple et la liberté de leur culte; la main de ces maîtres du monde leur semblait toujours bien lourde. Bon gré, mal gré, il fallait se courber sous son étreinte. Les actes habituels de la vie civile étaient entravés; la religion elle-même subissait parfois des compressions douloureuses. Avec quels frémissements d'indignation les Juifs ne devaient-ils pas approcher du temple, lorsque ce fou couronné que l'on appelait Caius Caligula y voulut faire installer de force sa statue, pour que le peuple lui rendît d'idolâtriques hommages? Dans ces circonstances déjà si cruelles, le Christianisme venait ravir à la nation les derniers débris de ses espérances, ce qui avait été jusque-là le principe de sa vie, la *thorah*, la loi mosaïque. Cette loi mosaïque, en effet, n'était-elle pas, au dire de saint Paul, anéantie d'un seul coup, ou du moins si totalement transformée qu'elle pouvait tout aussi bien régir les Gentils abhorrés, les Celtes et les Gaulois

eux-mêmes que les fils d'Israël ? Seule la partie essentiellement morale et spirituelle survivait, modifiée elle-même par des prescriptions réputées plus parfaites, mais qui avaient du moins le tort d'avoir été totalement inconnues aux ancêtres.

Ya-t-il lieu de beaucoup s'étonner si le Christianisme parut à ces Juifs exaltés par le malheur, froissés dans leurs sentiments patriotiques et religieux, une sorte de crime de lèse-nation ? Aussi sommes-nous moins surpris encore de rencontrer parmi les Juifs convertis des hommes au cœur droit et pur, qui aient essayé de concilier le Christianisme avec les traditions anciennes.

Le baptême qui les avait faits enfants de Dieu, et la circoncision qui les avait faits enfants d'Abraham, leur semblaient dignes d'un respect presque égal. Les destinées du Christianisme et de Jérusalem s'unissaient au point de se confondre dans leurs rêves d'avenir. L'Église relèverait la patrie.

Aujourd'hui, nous sommes depuis longtemps habitués à la distinction essentielle, radicale, du royaume spirituel et du royaume temporel ; mais rien ne répugnait davantage à l'esprit juif. Pour lui, il y avait entre la religion et le gouvernement une sorte d'identification qui est le propre de la théocratie. Le gouvernement national avait péri sous les coups des Romains, mais du moins cette religion mosaïque, qui avait été si longtemps le principe de la vie politique elle-même, subsistait encore. Le Christianisme, entendu à la façon de saint Paul, menaçait de la détruire. De là les colères, à la fois patriotiques et religieuses, qui agitèrent tout le premier siècle, survécurent à saint Paul et firent surtout explosion, quelques années après sa mort, à l'époque du siège de Jérusalem. Les passions surexcitées à l'excès amenèrent la destruction de la cité déicide. Elles n'étaient pas tellement circonscrites dans l'enceinte de Jérusalem, ni même dans les limites de la Palestine, qu'on ne puisse les suivre chez les Juifs de la dispersion, partout où il y avait une synagogue.

Les convertis de la circoncision ne demeuraient point étrangers à ces passions. Celles-ci, sans doute, en péné-

trant dans leur âme, prénaient une autre physionomie ; elles avaient quelque chose d'apaisé et de calme. Au lieu de produire cette effervescence qui ne recule devant aucun crime, elles se repaissaient d'illusions et de chimères. Les Judaisans attendaient, de Dieu lui-même, cette restauration du royaume de Jérusalem que leurs concitoyens demandaient à la révolte et aux plus criminelles violences. Ce double courant atteignit son plus haut degré vers l'époque du siège, dans l'enceinte de Jérusalem et dans la petite et tranquille cité de Pella, où l'Église juive chercha alors un abri. Étudions-le à Pella et à Jérusalem, afin de le saisir sous sa double forme.

Le siège de Jérusalem nous a été raconté par un témoin avantageusement placé pour bien voir, ou du moins pour être informé de tout avec exactitude. Lui-même avait pris part aux premiers soulèvements ; il avait organisé et dirigé la résistance à Jotapat, l'une de ces petites villes qui formaient comme une première ceinture de remparts à Jérusalem. Ce général plus ou moins improvisé, plus habile à manier la plume que l'épée, c'est l'historien Josèphe. Nonobstant un patriotisme à la sincérité duquel nous voulons croire, il ne tarda pas à céder devant la fortune de Rome. Les bonnes grâces des généraux de l'Empire, et en particulier de Titus, lui furent même bientôt acquises. Député vers ses concitoyens assiégés dans Jérusalem, Josèphe leur conseilla de se rendre. Le bon sens joint à un patriotisme éclairé le voulait ainsi. L'historien juif connaissait trop bien les lamentables dissensions et l'incapacité radicale des chefs, les rébellions de la soldatesque, les désenchantements et les colères de la foule, les secrets désespoirs de tous, pour douter un instant du résultat final. Ses avis pourtant si sages furent repoussés et le siège continua ; sa plume nous en a décrit toutes les horreurs.

Dans les murailles à demi démantelées de Jérusalem, trois chefs se disputaient le pouvoir. « Simon campait avec dix mille de ses bandits et cinq mille Iduméens sur la montagne de Sion d'où il assiégeait le temple ; Jean de Gisca, avec

six mille Galiléens, s'était cantonné dans la première enceinte du temple et la défendait contre Simon. Enfin Eléazar, avec deux mille quatre cents zélateurs, occupait le sommet de la sainte montagne et le temple intérieur qu'il protégeait contre Jean de Gisca (1) ». La famine se fit bientôt sentir; les cadavres entassés autour du temple tombaient en décomposition, sans que personne songeât à les enterrer. La peste se déclara et les places publiques furent couvertes d'innombrables victimes. Les survivants, exténués de fatigue, pouvaient à peine se traîner hors de leurs maisons, pour chercher la plus horrible des pâtures. Une scène telle que les cannibales n'en ont peut-être jamais vu est restée légendaire. Elle subsistera désormais, comme un sujet d'effroi, gravée dans la mémoire de tous les peuples. Une femme riche avait cru trouver, pour elle-même et pour son enfant, un abri derrière les remparts de Jérusalem. Elle y avait apporté sa fortune. Les sicaires la dépouillèrent de tout. Alors, dans les emportements du désespoir et les angoisses de la faim, cette mère étrangla de ses propres mains le pauvre petit qui se suspendait à ses mamelles et, des chairs encore palpitantes de son enfant, elle se fit un festin horrible.

Onze cent mille Juifs périrent de la peste, de la famine, par le fer de l'ennemi, ou furent écrasés sous des débris de murailles; ou bien encore ils furent étouffés au milieu des flammes qui dévorèrent le temple et les principaux monuments. Tout fut détruit, à l'exception de trois tours qui servirent de casernes à quelques compagnies de soldats romains. On laissa subsister aussi une partie du rempart occidental. Les proportions gigantesques de ces pans de muraille étaient destinées à rappeler aux générations à venir, la gloire à jamais évanouie de l'antique Sion. Chaque jour de sabbat, les descendants des vaincus, aussi opiniâtres que leurs ancêtres, viennent pleurer sur ces ruines, et psalmodier en gémissant les éternelles lamentations de leur grand prophète Jérémie.

(1) Josèphe : *De bello judaïco*, livre III, chap. 11 et suivants.



L'abomination de la désolation était ainsi portée à son comble en Judée, et les pierres du sanctuaire étaient jetées aux quatre vents. Que se passait-il dans cette ville de Pella où s'étaient réfugiés les chrétiens de Jérusalem (1)? Ils avaient obéi aux injonctions de Notre-Seigneur, écrites dans leur Évangile de prédilection, celui de saint Mathieu : *Cum ergo videritis abominationem desolationis quæ dicta est a Daniele propheta, stantem in loco sancto, qui legit intelligat; tunc qui in Judæa sunt fugiant ad montes.* Mais, si loin qu'ils eussent pu fuir, les cris de ces onze cent mille compatriotes périssant sous les coups d'un implacable vainqueur, ou bien au milieu des discordes civiles, devaient arriver jusqu'à leurs oreilles. D'effroyables visions agitaient leurs nuits inquiètes; les scènes d'horreur, dont le récit anticipé leur avait été fait par les prophètes, hantaient leur esprit; sans doute on blâmait la folle obstination des victimes, leurs criminelles fureurs; mais on les plaignait plus encore. La cause pour laquelle ces fanatiques mouraient demeurerait pure de leurs crimes, et aussi sacrée qu'auparavant : n'était-ce pas la sainte cause de Sion? Le patriotisme des chrétiens de Pella, s'alimentant à une source plus haute et toute céleste, n'en devait être que plus durable. Les illusions dont il se repaissait s'expliquent aisément. Les rois de Babylone n'avaient-ils pas, eux aussi, rasé Jérusalem, transporté ses habitants sur les rives de l'Euphrate? Pendant un siècle presque tout entier, les fils d'Israël avaient été condamnés à manger le pain de l'exil, en le trempant de leurs larmes. Mais des prophètes suscités par Dieu avaient entretenu en eux d'invincibles espérances. Cyrus était venu, à l'heure marquée par la Providence, et il avait brisé leurs fers. Conduits par Zorobabel, puis par Esdras et Néhémias, les captifs avaient repris le chemin de Jérusalem; ils avaient tracé à travers les broussailles la nouvelle enceinte et avaient relevé le temple. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi une fois encore? Les Ju-

(1) Eusèb., *Hist. ecc.*, 1, 3.

daïsans de Pella se le demandaient avec angoisse; ils se disaient entre eux qu'il leur appartenait d'entretenir dans les cœurs un indestructible espoir. Le Christianisme lui-même serait un moyen de relever la splendeur d'Israël et d'étendre l'influence nationale sur le monde entier (1).

Les exégètes libres penseurs insistent beaucoup sur l'exclusivisme de ce système judéo-chrétien, qu'ils appellent bien à tort le Pétrinisme. Il est très certain que ce système devait répugner beaucoup aux Gentils qui n'auraient jamais consenti à le subir. Mais les Judaïsans se faisaient sur ce point des illusions qui s'expliquent au moins partiellement: ils croyaient triompher des répugnances des Gentils, en s'appuyant sur les Juifs hellénistes répandus, depuis plusieurs siècles, dans l'empire romain.

Que l'on veuille bien se rappeler ce que nous avons dit ailleurs des instincts cosmopolites qui s'étaient développés chez les Hébreux, depuis la captivité de Babylone. Ce peuple avait acquis une souplesse qui lui permettait de se plier à toutes les circonstances. Sa patience améliorait des situations qui, à tout autre, eussent semblé intolérables. On le voyait acquérir peu à peu une véritable prépondérance, et parler presque en maître là où il était venu en esclave. Tous les historiens qui ont étudié d'un peu près l'état social des Juifs, répandus dans le vaste bassin de la Mésopotamie, ont noté ce changement.

Cyrus trouva ces colonies juives éparses sur un territoire immense, portant dans des cœurs ulcérés le souvenir des mauvais traitements qu'elles avaient subis, séparées par leurs mœurs, leurs habitudes, et plus encore par leur doctrine religieuse, du reste de la population. En brisant leurs fers et en permettant à tous les Juifs de retourner dans leur pays, Cyrus s'attachait ceux qu'un établissement définitif ou un simple intérêt commercial retiendrait sur la terre d'exil. Il put ensuite s'appuyer sur eux, pour faire échec aux anciens

(1) M. de Champagny, *Rome et la Judée*, tome II, p. 239.

habitants qui, pendant presque un siècle, les avaient opprimés. De là une sorte de communauté d'intérêts et d'alliance tacite qui leur valut de précieuses faveurs. Les différents conquérants qui se succédèrent dans ces riches plaines de l'Asie où toutes les ambitions ont passé, Alexandre et les Romains eux-mêmes, n'eurent point à l'égard des fils d'Israël une autre politique. Ils leur demandèrent des services analogues qui furent payés à peu près des mêmes privilèges. A l'époque d'Auguste, par exemple, les Juifs étaient exempts de certains impôts, dans presque toute l'étendue de l'empire. Il leur était permis de s'administrer eux-mêmes ; ils avaient leurs assemblées, leurs lois, leurs tribunaux, toute une organisation propre, en un mot une certaine autonomie.

Le moyen le plus sûr d'établir leur influence était de répandre autour d'eux la connaissance et l'amour de la *Thorah*. Ainsi l'intérêt politique venait au secours du prosélytisme religieux, et cette action combinée ne fut point sans efficacité. Dans son livre contre Appion, l'historien Josèphe pouvait écrire : « Il n'y a plus une seule ville grecque ou barbare où n'ait pénétré l'usage de respecter le sabbat, où nos jeûnes, nos flambeaux allumés, notre abstinence des viandes ne soient une coutume reçue. Chose admirable, la loi, sans nulle séduction propre, a eu cette puissance : *elle s'est répandue chez tous les hommes comme Dieu dans le monde* ».

Le Judaïsme devenait chaque jour moins exclusif. Il était défendu d'offrir des sacrifices hors du temple ; ainsi les fêtes périodiques et les grandes solennités nationales ne pouvaient être célébrées sur la terre étrangère comme à Jérusalem. On essaya d'y suppléer cependant. Au jour du sabbat, on se réunissait afin d'entendre la lecture de la *Thorah*, de prier en commun et de psalmodier les psaumes de l'un des plus illustres ancêtres, David. Ainsi furent constituées les synagogues qui remplacèrent le temple sur la terre de l'exil. Le scribe qui avait transcrit, de sa main, toute la loi se levait au milieu de l'assemblée, il lisait quelques fragments des livres sacrés, et en donnait l'explication. Cha-

cun demeurait juge de la valeur du commentaire et de l'autorité du commentateur. Cette autorité dut être assez faible dans les premiers temps, mais elle grandit peu à peu ; les scribes finirent par former une sorte de corporation à laquelle Notre-Seigneur adressa bien des admonestations mordantes.

Chaque synagogue devint, dans les pays infidèles, un centre de propagande fort active, parfois très efficace. Nous avons parlé ailleurs des prosélytes qu'elles recrutaient, souvent au sein de la société la plus distinguée. Ovide prétendait que, à Rome, si l'on voulait voir défilér les matrones renommées, soit à cause de leur beauté, soit à cause de leur fortune, il fallait se placer à la porte des synagogues ; aux dames riches et belles, ajoutons, ce qui vaut mieux, les plus nobles et les plus pures âmes, heureuses de trouver, dans le monothéisme, des doctrines supérieures à toutes celles qui étaient en honneur dans la société romaine.

Au sein de ces synagogues de la dispersion, les Judaïsans attaquaient sans relâche saint Paul, faisaient échec à sa prédication et soulevaient contre lui de terribles orages. Ils flattaient trop de passions et de préjugés pour n'être pas favorablement accueillis de leurs compatriotes. A les entendre, la foi nouvelle n'aurait en rien dérangé l'ancien Mosaïsme ; elle l'aurait affermi au contraire et surtout considérablement étendu, puisqu'il s'agissait, selon eux, de l'imposer aux Gentils. Ainsi que tous les partis aux abois, ils outraient leurs principes, espérant y retrouver une force qui, ils le sentaient, leur échappait de plus en plus. Jusqu'alors, les scribes et les rabbi qui lisaient et expliquaient la loi dans les synagogues avaient admis aux réunions des frères et avaient agrégé, dans un degré inférieur, au culte national les Gentils qui, sans se faire circonciure, reconnaissaient un seul vrai Dieu et s'engageaient à ne point blasphémer et à observer le Sabbat. Tout au plus leur demandait-on de ne point faire usage, dans leurs aliments, de sang et de chair d'animaux suffoqués. Les Judaïsans exigeaient beaucoup plus des convertis de la Gentilité. Ces convertis devaient accepter tout l'ancien

Mosaïsme, il leur fallait se faire circoncire et se soumettre aux observances légales si nombreuses, si asservissantes, qui étaient comme la suite nécessaire de la circoncision elle-même. En deux mots : les scribes et les rabbi hellénistes avaient admis jusque là des *prosélytes de la porte* : les Judaïsans ne voulaient plus que des *prosélytes de la justice*.

Telles étaient les prétentions de ces judaïsans lorsqu'ils arrivèrent au concile de Jérusalem. Leurs représentants au sein de l'assemblée les résumèrent dans cette formule : *Quia oportet circumcidi eos, præcipere quoque servare legem Moysi* (1). Ils étaient plus explicites encore dans les enseignements qu'ils donnaient aux Gentils : « Vous ne pouvez être sauvés, leur disaient-ils, si vous ne vous faites tout d'abord circoncire : *Quia nisi circumcidamini secundum morem Moysi, non potestis salvari* (2). Leurs passions étaient sans doute moins exaltées qu'elles le furent plus tard, à l'époque du siège de Jérusalem, par exemple, et surtout après la ruine de cette malheureuse ville. Elles étaient cependant assez ardentes pour exciter, au sein même de la ville d'Antioche, un soulèvement contre Paul et Barnabé (3). Ce soulèvement obligea les deux Apôtres à en appeler au concile de Jérusalem, convoqué sur leur propre requête.

## II

Nous touchons ici au cœur même de la question débattue entre nous et les exégètes de la libre-pensée. Quelle fut l'attitude de Pierre, de Jacques, et, pour parler comme M. Renan, des grands Apôtres de Jérusalem ? Ont-ils été les auteurs ou du moins les partisans de cette erreur des Judaï-

(1) *Actes*, xv, 5.

(2) *Ibid.*, xv, 1.

(3) *Ibid.*, xv, 2.

sans, comme le soutiennent les exégètes rationalistes? Toute la question est là. Pour la trancher il nous suffira de reproduire le compte-rendu de l'assemblée conciliaire, enregistré dans le Livre des Actes. Pierre parla le premier et opina en ces termes : « Frères, vous savez que, dès le commencement, Dieu m'a choisi pour faire entendre son Évangile aux nations. Ce Dieu qui connaît le fond des cœurs a rendu témoignage aux Gentils en leur donnant le Saint-Esprit, aussi bien qu'à nous. Il n'a fait aucune distinction de personnes, purifiant par la foi leur cœur comme le nôtre. Et maintenant pourquoi tentez-vous le Seigneur en voulant leur imposer un joug que nous-mêmes, ni nos pères, n'avons pu porter? Comme eux, nous ne serons sauvés que par notre foi et par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ (1) .» Jamais saint Paul n'a rien dit de plus fort ni de plus complet. Ce rapide et substantiel discours de Pierre résume fidèlement la doctrine prêchée par l'Apôtre des nations, et longuement exposée dans ses Épîtres.

Mais l'ennemi acharné de Paul était, s'il faut en croire M. Renan, non pas Pierre, mais Jacques, grand prêtre juif plus encore qu'évêque chrétien, esprit étroit et opiniâtre, très entiché de ce Mosaïsme qui était comme une demi-négation de la rédemption par le Christ, tant il en amoindrissait la vertu. Saint Jacques aurait suscité tous ces obstacles contre lesquels l'Apôtre se heurtait presque à chaque pas. M. Renan a même lu dans l'Épître aux Galates que l'évêque de Jérusalem organisa « une sorte de contre-mission qui faillit perdre l'œuvre de Jésus. Cette contre-mission était chargée de suivre l'apôtre des Gentils, de contredire ses principes, de persuader à ses convertis qu'ils étaient obligés de se faire circoncire et de pratiquer toute la loi. »

Cet adversaire si coupable, au dire de l'exégète rationaliste, assistait au concile de Jérusalem, il y fit même assez grande

(1) Actes, xv, 7-11

figure et y exerça une action prépondérante. Son avis longuement motivé nous a été conservé par saint Luc. Lorsque Pierre eut fini de parler, Jacques opina en ces termes : « Frères, écoutez-moi : Simon vous a raconté comment Dieu a visité les Gentils et s'est formé parmi eux tout un peuple, pour la gloire de son nom ; les paroles des prophètes s'accordent avec ce que vous venez d'entendre, car il est écrit : Je reviendrai, je rebâtirai la maison de David qui est tombée, je réparerai ses ruines et je la relèverai (1), afin que le reste des hommes cherche le Seigneur, ainsi que toutes les nations sur lesquelles mon nom a été invoqué. Le Seigneur a fait ce qu'il avait dit, car il connaît son œuvre de toute éternité. J'estime donc qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se convertissent, mais leur ordonner seulement de s'abstenir de la souillure des idoles, de la fornication, du sang et de la chair des animaux étouffés ; car Moïse, depuis les temps les plus lointains, a dans toutes les cités des disciples qui prêchent ces choses, partout où se célèbre le sabbat (2). »

Il ressort de ce discours que Jacques était en parfait accord avec Simon-Pierre sur le fond de la doctrine. Désireux cependant de ménager autant que possible les fidèles confiés à ses soins, jusque dans leurs préjugés, l'évêque de Jérusalem demande une sorte d'atténuation et d'adoucissement au coup qui va leur être porté. Sans doute il ne peut être question de céder à leurs exigences, ni de maintenir comme nécessaires, même pour eux, la circoncision et toutes les prescriptions mosaïques, beaucoup moins encore de les imposer aux Gentils. Saint Jacques, « l'esprit si étroit, le caractère si intraitable », est seulement d'avis que l'on écrive aux fidèles incirconcis qu'ils aient à s'abstenir de la fornication, défendue au reste par le droit naturel, et aussi des viandes consacrées aux idoles, du sang et de la chair d'animaux

(1) *Amos*, ix, 2.

(2) *Actes*, xv, 13-21.

étouffés. Tout cela était habituellement exigé des prosélytes de la porte. Et encore les raisons que saint Jacques allègue pour justifier ces dernières prohibitions sont toutes d'opportunité, ce qui implique que les prohibitions elles-mêmes devront, ou du moins pourront disparaître avec le motif qui les rend nécessaires. Ce motif, c'est que la loi de Moïse, dans laquelle ces défenses sont consignées, est lue dans toutes les villes où sont établies les synagogues et où se célèbre le sabbat. Sitôt que les synagogues auront disparu et que le ritualisme Mosaïque aura été remplacé par le culte nouveau, cette partie du décret conciliaire pourra être abrogée.

L'assemblée acquiesça à ce désir de saint Jacques et résolut d'envoyer à Antioche, comme compagnons de Paul et de Barnabé, des hommes choisis dans son sein, Judas et Silas, bien connus de tous. On confia à l'ambassade la lettre suivante : « Les Apôtres et les Anciens (évêques et prêtres), à nos frères les convertis de la Gentilité qui sont à Antioche, en Syrie, et dans la Cilicie, salut. Nous avons appris que quelques-uns des nôtres ont jeté dans vos esprits, par leurs paroles imprudentes, le trouble et la crainte. Ils ont agi sans mandat. Après nous être réunis et en avoir délibéré, il nous a plu de députer vers vous, avec nos très chers frères Paul et Barnabé qui ont dépensé leur vie pour la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Jude et Silas, chargés de vous donner de vive voix toutes les explications désirables. Il a semblé bon, au Saint-Esprit et à nous, de ne rien vous imposer au-delà du nécessaire. Abstenez-vous désormais des victimes immolées aux idoles, du sang et de la chair des animaux étouffés, et aussi de la fornication. En vous gardant de tout cela, vous agirez sagement. Portez-vous bien (1). »

Avec quelle délicate condescendance ce décret conciliaire tranche la question dogmatique ! disons mieux, il la dénoue. C'est par prétérition qu'il procède. Les Judaïsans demandaient que l'on déclarât nécessaires au salut la circoncision

(1) *Actes*, xv, 23, 29.



et les prescriptions mosaïques, et qu'on les imposât aux fidèles de la Gentilité. L'assemblée déclare ne vouloir imposer aux Gentils que le strict nécessaire ; et dans ce nécessaire ne se trouvent ni la circoncision ni les observations légales. La foi seule en Notre-Seigneur Jésus-Christ, ainsi que l'avait dit saint Pierre, suffit à la justification des Gentils, comme à celle des Juifs. Les observances n'étaient point cependant condamnées ; les judéo-chrétiens peuvent les conserver s'ils le veulent. Ils l'ont fait avec beaucoup trop d'opiniâtreté ; nous le verrons.

Sur la requête de saint Jacques, une question disciplinaire s'ajouta à la question dogmatique. L'évêque de Jérusalem avait demandé et obtenu que l'on défendît, aux fidèles incirconcis, l'usage du sang et des viandes d'animaux étouffés ou immolés aux faux dieux. La manducation de chairs consacrées aux idoles eût été une sorte de participation à l'idolâtrie elle-même. Les Juifs avaient une telle horreur du sang et des viandes des animaux étouffés que l'on devait interdire et ces viandes et ce sang aux fidèles incirconcis, si l'on voulait établir entre les deux fractions de l'Eglise naissante les plus élémentaires rapports de société. La dernière prohibition étonne à première vue, attendu qu'elle est strictement de droit naturel ; mais il faut se rappeler la fréquence de ce crime de fornication parmi les païens, qui tendaient presque à le justifier. Pour ce motif, il n'était point inutile de le frapper d'une réprobation spéciale, propre à impressionner vivement les fidèles condamnés à vivre au sein de cette société gangrenée.

Lorsque le dogme a été nettement formulé et que l'on a tracé des règles disciplinaires qui n'ont point la même immutabilité, tout n'est pas dit. Reste encore la question d'application et de conduite qui comporte très habituellement des diversités, des divergences. Les fidèles d'Antioche, de Syrie et de Cilicie étaient seuls atteints, d'après quelques auteurs, par la partie disciplinaire du décret de Jérusalem. Ce décret n'avait été adressé qu'à eux ; il devait être entendu

dans son sens le plus restreint, du moins quant à ses dispositions disciplinaires, en vertu de l'axiome si connu : *Odiosa sunt restringenda.*

Les mêmes motifs, pour en presser l'exécution, n'existaient point dans les provinces éloignées où les préjugés judaïques étaient moins répandus et moins impérieux.

De fait, ces règles disciplinaires tombèrent peu à peu en désuétude. Si les chairs des victimes immolées aux dieux avaient été mangées dans l'un de ces festins qui avaient lieu habituellement à la suite des sacrifices, il y aurait eu un acte d'idolâtrie défendu par la loi naturelle elle-même. Mais lorsque ces viandes étaient vendues avec les autres sur les marchés publics, les chrétiens n'étaient point tenus de s'informer de leur provenance. Telle est la règle de conduite que saint Paul prescrivait aux Corinthiens, sept ans après le concile de Jérusalem, et un peu plus tard aux Romains. Après avoir interdit toute participation aux repas idolâtriques, l'Apôtre ajoutait : « Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie sans qu'aucun scrupule de conscience vous porte à vous enquérir d'où cela vient, car la terre est au Seigneur avec tout ce qui y est contenu. De même, si un infidèle vous invite à manger chez lui et qu'il vous plaise d'y aller, usez des viandes qui seront servies sans vous inquiéter de leur provenance (1). » Un peu auparavant, l'Apôtre avait rappelé la loi qui domine toute cette question et doit être la règle suprême de toute conduite chrétienne, la loi de charité. « Il y en a, disait-il, à qui manquent encore la science et le discernement ; ils croiraient se souiller en mangeant de la chair des victimes immolées aux dieux. Prenez garde que votre liberté ne soit une occasion de chute pour ces infirmes. Pour moi, j'aimerais mieux me priver à jamais de viande que de scandaliser un seul de mes frères (2). »

La question de conduite n'avait donc point été absolument

(1) I *Ad Corinth.*, x, 25, 26 27.

(2) *Ibid.*, viii, 7, 9, 13.

tranchée à Jérusalem. L'assemblée s'était servie à dessein de termes généraux dans ses prescriptions disciplinaires, afin que l'exécution demeurât subordonnée aux conditions toujours variables de temps, de milieux et de personnes. En réalité, dans les années qui suivirent, on pouvait distinguer au sein même de l'Église, par rapport aux observances légales, comme trois zones dont il serait presque également difficile de nier l'existence et de déterminer nettement les limites géographiques.

A Jérusalem et dans la Palestine, les judéo-chrétiens conservaient religieusement toutes les prescriptions du Moïsaïsme, y compris la circoncision. On le leur permettait. Huit ans après le concile, saint Jacques et tout son clergé avertissaient saint Paul que les fidèles circoncis se comptaient par milliers à Jérusalem, et que tous *gardaient les prescriptions légales*. *Omnes sunt æmulatores legis* (1). L'évêque constate le fait sans formuler le moindre blâme, ce qui équivaut, croyons-nous, à une véritable approbation.

A Antioche, dans la Syrie, la Cilicie et très probablement dans toute l'Asie Mineure, excepté peut-être sur les côtes occidentales, on suivait, au pied de la lettre, la décision du concile. En d'autres termes, les chrétiens ne faisaient usage ni du sang ni des viandes des animaux suffoqués ou immolés aux idoles. Saint Paul le recommandait de la façon la plus explicite et la plus instante (2).

Dans les Églises plus éloignées de Jérusalem, à Corinthe et à Rome, par exemple (3), les fidèles se mettaient plus à l'aise ; dans la conduite habituelle de la vie, ils agissaient selon les circonstances, guidés seulement par cette loi de charité qui oblige à ne point scandaliser les faibles.

Cette situation assez complexe aide beaucoup à comprendre ce que l'on a appelé le différend d'Antioche, raconté au deuxième chapitre de l'épître aux Galates. Quelques commen-

(1) *Actes*, xxi, 20.

(2) *Ibid.*, xv, 41 et xvi, 4.

(3) I *Ad Corinth.*, x, 25-27.

tateurs prétendent que cette contestation aurait éclaté avant le concile de Jérusalem. Il nous est impossible d'adopter ce sentiment qui nous paraît être en contradiction ouverte avec tout l'ensemble de l'épître. En effet, saint Paul rappelle d'abord ses voyages à Jérusalem et indique très nettement celui qu'il entreprit pour assister au Concile. Les dates coïncident du reste. Le Concile fut célébré en 50, dix-sept ou dix-huit ans après la conversion de saint Paul. Pierre, en retournant à Rome, vint à Antioche, capitale de la Syrie, où il rencontra Paul et Barnabé qui prêchaient l'Évangile aux Gentils. Il les fréquenta d'abord en toute liberté, et mangea en leur compagnie chez les incirconcis. Mais voici qu'arrivèrent de Jérusalem des députés de Jacques qui, non contents d'observer les coutumes judaïques, voulaient encore les imposer aux autres.

Pierre, chargé principalement d'évangéliser le peuple d'Israël, eut peur de déplaire à ces judéo-chrétiens et de s'en faire des ennemis. Il cessa peu à peu de voir Paul, trop compromis à leurs yeux, et n'eut bientôt plus de relations avec les fidèles de la Gentilité. Son exemple était d'une telle autorité qu'il entraîna dans ce système de dissimulation tous les autres Juifs et même Barnabé, le fidèle compagnon de Paul. Alors l'Apôtre, estimant que Pierre ne marchait point dans la droite voie de la vérité évangélique, lui en fit de publics reproches. « Et toi, lui dit-il, qui, quoique Juif, as vécu comme les Gentils et non selon les prescriptions de la loi, comment prétends-tu obliger les Gentils eux-mêmes à judaïser (1) ? »

Un autre motif nous porte à croire que cette scène se produisit après le Concile : saint Paul n'aurait point été autorisé à tenir ce langage au chef du collège apostolique, si la question des observances légales n'avait été définitivement tranchée. Il nous semble évident aussi que les Juifs venus de Palestine ne se contentèrent point d'interdire aux Gentils

(1) *Ad Gal.*, II, 14, 14.

l'usage du sang et des viandes immolées ou suffoquées. Saint Paul n'aurait pu entrer en contestation sur ce point, surtout à Antioche, ni se mettre en désaccord avec ce qu'il enseignait lui-même en Syrie et dans l'Asie-Mineure (1). Très certainement, ces Judaisans voulaient imposer toutes les observances mosaïques, et saint Pierre se laissa entraîner par eux, dans une mesure qu'il serait difficile de déterminer exactement. De là les admonestations indignées de l'Apôtre.

Les rationalistes du dix-neuvième siècle ont fait beaucoup de bruit autour de ce débat ; la fable du Pétrinisme et du Paulinisme repose presque exclusivement sur cette base fragile. Bien des écrivains catholiques et les Pères eux-mêmes ont cherché une explication à ce passage de l'Épître aux Galates.

Une polémique s'engagea à ce propos entre saint Augustin (2) et saint Jérôme (3). Ce dernier soutenait que la contestation d'Antioche avait été purement simulée ; c'était un moyen piquant et original d'instruire les chrétiens et de mieux graver dans leur mémoire la décision du Concile. Il y avait eu, entre les Apôtres, entente préalable. Pierre devait feindre l'infraction qui provoquerait les avertissements de Paul. Il serait trop long, et sans doute inutile, de reproduire ici la vigoureuse argumentation d'Augustin contre cette supposition de Jérôme aujourd'hui complètement abandonnée.

D'après une autre explication tout aussi inacceptable, le Céphas, si énergiquement repris par saint Paul, ne serait point le chef du collège apostolique, mais un second Céphas dont il n'est question dans aucune autre page du Nouveau Testament. Saint Paul, alors, aurait bien fait vraiment d'écartier, au moins par un mot, une confusion en quelque sorte

(1) *Actes*, xv, 41, xvi, 4.

(2) S. August., *Epist.*, LXXXII.

(3) S. Hieron., *Epist.*, LXXV.

nécessaire qu'il lui était si facile de prévoir. Au lieu d'agir ainsi, il prend plaisir à faire naître lui-même cette confusion. Le contexte de son Épître désigne évidemment le chef du collège apostolique, ce Simon à qui Notre-Seigneur avait dit en propres termes : « Désormais tu t'appelleras Céphas. » En effet, immédiatement avant de raconter le différend d'Antioche, saint Paul parle d'un Céphas qui, à Jérusalem, en compagnie de Jacques et de Jean, lui avait tendu la main et avait fait alliance avec lui et Barnabé (1). Ce Céphas est sans contredit le chef des Apôtres ; il est nommé entre Jacques et Jean, et pour qu'il n'y ait aucune équivoque, Paul a soin d'affirmer que, tous trois, ils étaient, *aux yeux de tous (videbantur), les colonnes de l'Église*. Comment supposer qu'il y aurait eu *parmi les colonnes de l'Église de Jérusalem*, à cette époque, en d'autres termes dans le *collège apostolique*, un second Céphas dont personne jusqu'ici n'aurait entendu parler. Et c'est immédiatement après, sans transition aucune, que saint Paul continue : « *Cum autem venisset Cephias Antiochiam, etc...*, lorsque Céphas fut venu à Antioche. » Évidemment l'auteur de l'épître aux Galates parle du même Céphas, dans ces deux versets si rapprochés ; ou bien il a voulu nous tromper et il y a parfaitement réussi.

Un théologien de grande valeur, le P. Palmieri, a fait remarquer, avec beaucoup de justesse, que l'argumentation de saint Paul ne pouvait s'adresser qu'au seul Céphas chef du collège apostolique (2). Le personnage dont il s'agit ici en effet ne blâme, ni en public, ni en particulier, les observances légales ; il ne pose aucun principe de doctrine, mais refuse seulement d'avoir des relations avec les Gentils et de manger des viandes réputées immondes ; et par cela seul il remet en question tout ce qui a été décidé au concile de Jérusalem. Son exemple entraîne tous les Juifs

(1) *Ad Gal.*, II, 9.

(2) Palmieri, *De Summo Pontifice*, thes. sext.

d'Antioche et Barnabé lui-même, l'un des plus chers disciples et longtemps le compagnon le plus fidèle de Paul. L'autorité de cet homme est si grande que les incircuncis se sentent menacés par cet acte, d'ailleurs purement négatif. Sa simple abstention suffit pour tenir en échec le grand Apôtre des nations, pour paralyser l'influence et ruiner l'enseignement d'un saint Paul. Tout cela ressort, sans contestation possible, du deuxième chapitre de l'Épître aux Galates. Et l'on voudrait que cet homme fût autre que le chef de l'Église elle-même, le seul Céphas dont nous parle le Nouveau Testament, saint Pierre en un mot ! Y a-t-on bien réfléchi ? Nous nous étonnons que cette opinion puisse trouver des défenseurs (1).

Mais pourquoi donc ne pas entendre dans son sens naturel, le seul raisonnable du reste, ce second chapitre de l'Épître aux Galates ? En quoi le différend d'Antioche serait-il si scandaleux, nous oserions dire, si extraordinaire ? Le considérer ainsi, n'est-ce pas faire le jeu de l'exégèse libre-penseuse ? Parfaitement d'accord sur le fond même de la doctrine, Pierre et Paul n'appréciaient point de la même manière les circonstances difficiles au sein desquelles les chrétiens s'agitaient un peu confusément, il faut l'avouer. Où Paul découvrait un danger imminent pour les fidèles de la Gentilité, Pierre ne voyait qu'un moyen de pacifier les convertis du Judaïsme dont l'esprit, déjà ulcéré par les événements politiques et la domination romaine, ne pouvait se faire à l'idée de briser complètement avec le Mosaïsme. Cette diversité de sentiments chez les deux Apôtres amena dans cette unique circonstance une divergence de conduite. Faut-il s'en étonner ? Mais cette diversité, cette divergence étaient un peu partout ; le concile les avait sinon autorisées, du moins tolérées. Saint Jacques, au milieu des Judaïsans de Jérusalem, priait dans le temple, célébrait le sabbat et les

(1) Le P. J. Brucker partage entièrement l'opinion du P. Palmieri. (*Etud. relig.*, juin 1883.)

fêtes juives, observait strictement toutes les prescriptions mosaïques (1).

Il prétendait sans doute ne point affaiblir, par là, l'efficacité souveraine de la Rédemption et de la grâce. Saint Paul lui-même suivait une ligne de conduite très différente, selon que les circonstances semblaient l'exiger. A Jérusalem, huit ans après le concile, il s'enfermait dans le temple avec quatre hommes qui avaient fait le vœu du Nazirat; il y devait passer sept jours, s'assujettir à toutes les purifications en usage, offrir une oblation pour chacun de ses compagnons et payer leurs dépenses (2). Enfin, l'année même au cours de laquelle se produisit le différend d'Antioche, Paul, étant à Lystres, fit circoncire Timothée, né d'un père Gentil, dans l'espoir de rendre l'apostolat de ce disciple plus fécond auprès des Juifs de l'Asie Mineure.

Les commentateurs catholiques justifient cette conduite de l'Apôtre; ils font remarquer que, à Lystres, comme à Jérusalem, saint Paul devait céder sur des points sans importance, et ne point froisser inutilement les susceptibilités judaïques. La charité bien comprise lui en faisait une obligation, et aucun intérêt grave n'était compromis. Nous le croyons volontiers. Mais ne pourrait-on revendiquer le bénéfice d'une explication analogue à la décharge de Pierre? Lui aussi estima que les circonstances étaient assez importantes pour commander quelques ménagements envers les Juifs, et exiger qu'il modifiât sa conduite à l'égard des Gentils. Il se trompa; ses concessions allèrent trop loin; elles auraient compromis les intérêts de l'Église. S'il eût cédé plus longtemps aux exigences judaïques, c'en était fait de la liberté accordée par le concile aux fidèles de la Gentilité. Paul affirme que Pierre ne marchait plus droit dans le chemin de la vérité évangélique. Il faut bien reconnaître cependant que cette faute se produisit dans des circonstances singulièrement

(1) M. Fouard, *Saint Pierre*, p. 256-257.

(2) *Actes*, XXI, 23, 24, 26.



atténuantes. Lorsque nous parlons de faute, nous entendons une faute purement matérielle, car il nous est impossible d'admettre que le chef de l'Église ait agi contre sa conscience et commis le moindre péché. Les Pères ont une égale et juste admiration pour la courageuse sincérité de Paul qui avertissait un collègue, et pour l'édifiante humilité de Pierre qui ne résista point à l'admonestation d'un inférieur.

Quoi qu'il en soit, c'est bien en vain que les exégètes rationalistes s'efforcent de transformer de pareilles dissidences en questions doctrinales. Prétendre que Pierre, Jacques et les grands Apôtres de Jérusalem, aient nié la foi en Jésus-Christ, la toute-puissance de sa grâce pour opérer la justification, le caractère universel de sa rédemption, en d'autres termes le Christianisme presque tout entier, auquel ils auraient substitué l'ancien Mosaïsme, faire du différend d'Antioche l'indice ou le point de départ d'un antagonisme invincible entre le collège apostolique et saint Paul, c'est dépasser les limites de toute vraisemblance.

### III

Si les divergences doctrinales que l'on prête aux Apôtres avaient réellement existé, elles auraient laissé des traces bien plus profondes. Ce n'est pas seulement dans quelques versets de l'Épître aux Galates ou du Livre des Actes qu'elles se retrouveraient : leur empreinte serait partout. Nous avons établi ailleurs que l'Évangile de saint Mathieu a été écrit le premier, pour les Juifs de Jérusalem et de la Palestine, qu'il s'est répandu ensuite dans les colonies semées sur le littoral méditerranéen et dans les principales cités de l'empire. Les motifs qui le rendirent cher aux Hébreux nous sont connus :

presque à toutes les pages, il en appelle à leurs livres sacrés, fait mention de leurs coutumes, de leurs synagogues, de leur nationalité encore subsistante en dépit de la conquête. Si les Juifs se sont formé une conception propre du Christianisme, il faut la chercher dans leur Évangile, dans l'écrit de saint Mathieu. Le système palestinien, comme disent les exégètes rationalistes, est là évidemment, ou il ne se trouve nulle part.

Il nous est également démontré, et M. Renan n'y contredira point, que Luc, le disciple de saint Paul, était tout imbu des idées de son maître, et ne faisait que les répéter. Le troisième Évangile est un écho des enseignements du grand Apôtre. Les rationalistes prétendent que, dans la rédaction du Livre des Actes, Luc s'est montré conciliateur trop complaisant et a voulu, de parti pris, faire disparaître toute trace de dissentiment entre les Apôtres. Cela fût-il, on devrait accorder encore que, dans son Évangile évidemment antérieur aux *Actes*, il n'est que le secrétaire de saint Paul. Nous sommes en droit de conclure que, si le Paulinisme existe quelque part, ce doit être dans le troisième de nos synoptiques; l'écrit de saint Luc est l'exposé le plus authentique et le plus complet que nous ayons de cette doctrine. Par conséquent il ne sera pas difficile de saisir, entre l'Évangile palestinien de Mathieu et l'Évangile paulinien de Luc, l'antagonisme doctrinal dont on nous parle avec tant d'insistance. Quelle est la valeur de cette assertion? Sauf les différences déjà indiquées, ces deux Évangiles ne contiennent-ils pas la même substance doctrinale? Notre-Seigneur ne s'y montre-t-il pas, avec les mêmes traits, la même physionomie, tout à la fois fils de Dieu et fils de l'homme? N'admirons-nous pas enfin, dans ces deux écrits parallèles, le thaumaturge, le docteur, le législateur, le pontife et le Sauveur de l'humanité tout entière? Ce caractère « universaliste » que l'on dit être propre au Paulinisme, nous le trouvons peut-être plus fortement empreint dans saint Mathieu que dans saint Luc. Contentons-nous d'en fournir un double exemple.

Le *Discours sur la Montagne* établit un contraste permanent entre les passages les moins imparfaits de la loi mosaïque et la loi de grâce que Notre-Seigneur venait apporter au monde. Le Christ choisit dans le Mosaïsme les prescriptions morales qui déjà, par leur nature propre, ont un caractère d'universalité. Il les sanctionne et paraît oublier tout le reste. C'est que tout le reste ressemblait à une écorce flétrie, tandis que les prescriptions morales étaient destinées à vivre ; le monde en avait besoin. Le Christ les perfectionne, leur fait subir une transformation qui les rendra plus aptes à embrasser l'univers, et à le pénétrer de leur influence régénératrice. Ce discours n'est autre chose que la promulgation solennelle de la loi de grâce ; mais de fait, cette promulgation renferme implicitement l'abrogation de la loi mosaïque. Cependant le *Discours sur la Montagne* ne se rencontre pas, du moins avec tous ses développements, dans l'Évangile paulinien de saint Luc qui devrait être surtout marqué d'un caractère universaliste. Nous le lisons dans saint Mathieu, l'Évangile palestinien par excellence.

Sans doute, en sa qualité de simple rapporteur, saint Mathieu n'avait point à mettre en relief l'abrogation de la loi mosaïque ; c'eût été du reste prématuré. La loi nouvelle qui devait remplacer l'ancienne n'était pas encore assez connue. Il fallait attendre qu'elle eût pris sur le monde une influence assez grande pour pouvoir se soutenir et se défendre par elle-même. La chrysalide ne disparaît que lorsque le papillon déploie ses ailes. A saint Paul est réservée la rude tâche de repousser la loi mosaïque et de proclamer la délivrance de la loi nouvelle. Mais alors même il ne fera que tirer les conclusions dernières du *Discours sur la Montagne*, et il pourra s'appuyer plus particulièrement sur le texte de l'Évangile palestinien : preuve évidente qu'il n'y eut jamais aucune divergence doctrinale entre les Apôtres.

Le caractère « universaliste » de l'économie chrétienne, si manifeste dès le début de l'Évangile de saint Mathieu, est plus évident encore dans ces dernières lignes : « *Et accedens*

*Jesus locutus est eis dicens : Data est mihi omnis potestas in cælo et in terrâ. Euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis : et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi : Jésus s'approchant de ses Apôtres leur dit : Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. Allez donc et enseignez toutes les nations. Baptisez-les, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ; apprenez-leur à garder tous mes commandements. Et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles (1). »*

Jamais l'universalité de l'économie chrétienne, avec ses divers éléments, n'a été exprimée en termes plus catégoriques. Ce n'est pas seulement sur la Judée mais sur la terre entière que doit s'exercer la puissance du Christ. Il ordonne à ses Apôtres d'enseigner, non plus les Juifs seulement, mais toutes les nations de l'univers ; Israël est compris dans cette dénomination générale, *omnes gentes*. Que l'orgueil pharisaïque s'en étonne ou s'en irrite, qu'importe ! le mur de séparation élevé par le Mosaïsme entre Israël et le reste du monde s'écroule, sous le souffle de cette toute-puissante parole : *docete omnes gentes*. « Baptisez-les, ajoute le Sauveur, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à garder tout ce que je vous ai confié à vous-mêmes. » Il ne s'agit plus ici de prescriptions anciennes, de lois mosaïques, d'observances judaïques, mais de prescriptions évangéliques, de commandements du Christ lui-même, *quæcumque mandavi vobis*. Pour tout achever, il promet de demeurer assidûment au sein du peuple que les Apôtres vont lui former ; il habitera particulièrement avec les Apôtres eux-mêmes pour les soutenir et assurer la stricte exécution de ses ordres : *ecce ego vobiscum sum*, etc.

A dire vrai, toutes les Épîtres de saint Paul ne sont que le développement et le commentaire de ce texte. On ne trouve

(1) *Math.*, xxviii, 18, 19, 20.

rien de plus catégorique, sur l'universalité de la Rédemption et l'organisation de l'Église, sur l'économie du Christianisme en un mot, et son extension à tous les peuples.

Dans la page correspondante de son Évangile, saint Luc est beaucoup moins explicite ; ses préoccupations sont très différentes. Il s'attache à montrer le lien qui unit les deux Testaments. « Vous vous rappelez, disait le Christ ressuscité à ses Apôtres, les paroles que je vous ai tant de fois adressées, lorsque je vivais avec vous : il est nécessaire que tout ce qui a été écrit dans la loi de Moïse, dans les prophéties et dans les psaumes, ait son accomplissement en ma personne. Ainsi, ajoute saint Luc, il leur ouvrait le sens des écritures (1). » L'ordre de prêcher l'Évangile à toutes les nations est mentionné comme dans saint Mathieu ; mais saint Luc a soin de montrer que cet ordre lui-même s'appuie sur l'Ancien Testament, *quoniam sic scriptum est*, et que cette prédication universelle doit commencer par Jérusalem, *incipientibus ab Jerusalem* (2).

Nous l'avons suffisamment prouvé, les deux Évangiles : pa-  
lestinien et paulinien, sont identiques dans leur fond, et le caractère universaliste exclusivement propre, disait-on, au Christianisme de Paul, est empreint dans saint Mathieu tout aussi bien que dans saint Luc, le secrétaire du grand Apôtre. Ainsi s'évanouissent les prétendues contradictions de doctrine ; le Pétrinisme et le Paulinisme n'ont jamais existé que dans l'imagination des libres penseurs.

Pour fortifier cette conclusion et lui donner tout l'éclat de l'évidence, nous pourrions encore rapprocher l'Évangile de saint Mathieu des Épîtres de saint Paul et notamment de l'Épître aux Hébreux. Évidemment il ne faudrait point s'attendre à rencontrer ici le parallélisme et l'harmonie continue qui existent entre les Synoptiques. Les Épîtres sont d'un genre très différent ; elles n'ont ni le même but, ni le même objet, ni

(1) *Luc*, xxiv, 44, 45.

(2) *Ibid.*, xxiv, 46.

la même forme que les Évangiles. Cependant ces écrits, bien que disparates, ont des points de rencontre. Les mêmes questions y sont parfois traitées ; alors on peut constater la plus parfaite identité de doctrine.

Dans son Épître aux Hébreux, par exemple, saint Paul n'étudie, à vrai dire, qu'une seule question doctrinale ; le sacerdoce de Jésus-Christ ; mais cette question prend sous sa plume les proportions les plus amples. L'Apôtre nous montre Jésus-Christ, souverain prêtre, substituant son sacerdoce à celui de la loi Mosaïque, et abolissant par son immolation tous ces sacrifices anciens qui se renouvelaient chaque jour sans parvenir à racheter le monde, et moins encore à le sanctifier. On dirait que saint Paul a voulu commenter la scène décrite par saint Mathieu dans son Évangile. C'est l'un des épisodes les plus saisissants de la Passion. Notre-Seigneur est en face du Prince des prêtres et des magistrats du Temple. Le lendemain, il montera au Calvaire et achèvera son sacrifice. En attendant, voici en présence le sacerdoce de la loi antique, dans la personne de Caïphe, grand prêtre, et le sacerdoce de la loi nouvelle dans la personne de Jésus-Christ. « Je t'adjure par le Dieu vivant, s'écrie Caïphe, dis-nous si tu es le Christ, fils de Dieu. Vous l'avez dit, répond Jésus, et même je vous annonce que vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite du Tout-Puissant, lorsqu'il reviendra sur les nuées du Ciel (1). »

Cette scène semble avoir particulièrement impressionné le génie de saint Paul. Il y fait allusion dans son Épître aux Romains (2) et dans son Épître aux Thessaloniens (3). L'Épître aux Hébreux n'en est qu'un long et admirable commentaire. Saint Paul lui-même nous en avertit : « *Capitulum autem super ea que dicuntur : Talem habemus pontificem qui con-sedit in dexterâ sedis magnitudinis in cœlis* (4). Le résumé de tout ce

(1) *Math.*, xxvi, 63, 64.

(2) *Ad. Rom.*, vi, 4.

(3) *Ad. Thessa.*, iv, 15.

(4) *Ad. Hebræ.*, viii, 1.

que je vous expose, le voici : Nous avons un Pontife qui siège à la droite du Tout-Puissant, sur les hauteurs des Cieux. »

M. Renan fait observer, à plusieurs reprises, que le Christ de saint Paul n'est pas le Christ des Évangélistes. Il y aurait là une sorte de contradiction doctrinale propre à ébranler, à la fois, et l'autorité des Évangiles et celle des Épîtres. Nous n'avons qu'à serrer d'un peu près cette prétendue contradiction, pour la voir s'évanouir. Sans doute le Christ, dans les abaissements de sa vie terrestre, diffère du Christ glorifié dans les splendeurs des Cieux. Les Évangélistes nous le peignent surtout dans le premier état ; c'est dans le second que saint Paul aime le plus souvent à le considérer, car c'est ainsi qu'il l'a vu dans ses ravissements et même sur le chemin de Damas. Sa pensée y revient sans cesse : « *Habentes ergo Pontificem magnum, qui penetravit cœlos, Jesum Filium Dei* (1). Nous avons un Pontife très grand qui est entré dans les Cieux ; c'est Jésus, le fils de Dieu. » Mais saint Mathieu avait entrevu, lui aussi, cette gloire encore lointaine, au milieu des angoisses de la Passion, et l'Évangéliste la confesse tout aussi bien que saint Paul.

M. Renan prétendrait-il que le grand Apôtre ne connaissait pas, comme les Évangélistes, le Christ méconnu, trahi, flagellé et crucifié. Mais l'exégète rationaliste n'a donc pas su comprendre l'Épître aux Hébreux ? A ce verset que nous citons tout à l'heure, saint Paul ajoute : « *Non enim habemus pontificem qui non possit compati infirmitatibus nostris, tentatum autem per omnia, pro similitudine absque peccato*. Ce Pontife sait compatir à nos infirmités, car il les a toutes subies comme nous, à l'exception du péché (2). » Le Christ n'est Pontife que parce qu'il a offert une victime, et cette victime c'est lui-même. « Il est ainsi devenu, pour tous ceux qui s'attachent à sa personne, le principe du salut éternel (3). »

Sur ce point comme sur tous les autres, Mathieu l'Évangé-

(1) *Ad. Heb.*, iv, 14.

(2) *Ibid.*, iv, 15.

(3) *Ibid.*, v, 2, 7.

liste des Hébreux et Paul l'Apôtre des Gentils s'entendent à merveille.

Réduit à ses véritables proportions, l'incident d'Antioche scandalisera peut-être encore certaines consciences trop promptes à s'alarmer. « Comment, dira-t-on, pareilles luttes ont-elles pu se produire entre de si saints personnages? Le titre d'Apôtre ne les préservait-il donc pas de toute passion humaine et surtout du péché? » Non! les Apôtres infallibles et confirmés en grâce n'étaient point impeccables, dans toute la rigueur de cette expression. La grâce surabondait dans leur cœur; le concours qu'ils donnaient à cette grâce était si habituel que leur salut était assuré. Toutefois, dans l'état d'épreuve où ils se trouvaient, il ne leur était point impossible d'opposer à cette grâce quelques résistances. De là, ces imperfections bien légères dont on saisit à peine çà et là quelques traces. « C'est une chose admirable, écrit saint François de Sales, que Notre-Seigneur ait permis que plusieurs choses, dignes véritablement d'être écrites, que les saints Apôtres ont faites, soient demeurées cachées sous un profond silence, et que cette imperfection que le grand saint Paul et saint Barnabé commirent ensemble ait été écrite. Or, dites-moi, nous devons-nous troubler, quand on voit quelque défaut parmi nous autres, puisque les Apôtres les commirent bien? »

Le saint Évêque de Genève fait ici allusion à un autre débat, qui se produisit pour un motif moins important que les observances légales. Paul voulait que Marc, l'Évangéliste, qui avait montré, paraît-il, un peu d'inconstance dans une première mission, ne fût point admis à l'honneur de partager les fatigues d'une seconde excursion apostolique. Barnabé, uni à Marc par les liens du sang, plaidait pour l'indulgence et le pardon (1). Les deux Apôtres ne purent s'entendre et chacun alla de son côté, ce qui ne les empêcha point de s'aimer comme auparavant, ni de se rendre sans

(1) *Actes*, xv, 36-39.



aucun doute de mutuels services. C'était ce Jean-Marc, dont la légère infidélité avait été l'occasion du débat, que Paul appelait auprès de lui pendant sa seconde captivité à Rome, désirant l'employer au ministère qu'il ne pouvait plus remplir lui-même (1).

Les écrivains sacrés ont eu de graves motifs pour consigner ainsi, dans l'Épître aux Galates et le Livre des Actes, le récit de cette double contestation. Comme des débats semblables devaient nécessairement se produire au sein de l'Eglise dans tous les siècles, Dieu a voulu nous y préparer. « Ce dissentiment, écrit M. Bacuez, nous apprend qu'il ne faut pas se hâter de crier au scandale quand tous les supérieurs n'ont pas une même manière d'agir, qu'on peut différer d'avis sans cesser d'être unis de cœur et de chercher la gloire de Dieu, enfin qu'on n'est pas toujours obligé de renoncer à son sentiment pour prendre celui des autres. « Chaque prophète a son caractère, dit saint Chrysostôme. Moïse était doux, Élie plus sévère. Tous deux ont plu à Dieu et conduit son peuple dans des voies admirables (2). »

Ces lignes sont empreintes de cette humble et ferme prudence et de cette modération pleine de sagesse, qui sont de tradition dans la société de Saint-Sulpice, et demeureront toujours les vertus ecclésiastiques et pastorales par excellence.

Lorsqu'un certain nombre d'hommes s'associent pour poursuivre un but, des divergences se produiront toujours, pour peu qu'on laisse l'activité propre de chacun se déployer librement; et elle n'est féconde qu'à cette condition. Ces divergences résultent de la diversité des caractères et des dons naturels. Aussi, n'hésitons-nous pas à proclamer quelques-unes de ces divergences très heureuses et même tout à fait indispensables.

Au sein de l'Eglise elle-même, comme dans toute autre

(1) II *Ad Tim.*, iv, 11.

(2) Bacuez. *Manuel biblique; Nouveau Testament*, t. I, page 85.

société, des forces qui semblent, à première vue, être radicalement opposées n'en concourent que plus efficacement à l'œuvre commune. Leur double jeu est comme le fonctionnement de la vie. L'une de ces forces, par exemple, est la force expansive et propagatrice qui pousse toujours en avant, ne voit que le but et est emportée plus ou moins impétueusement par le besoin de l'atteindre. L'autre est la force modératrice qui mesure les obstacles, économise les ressources, ordonne les moyens, se décide après certaines hésitations qu'il ne plaît point à la divine Providence de lui épargner. Dans l'incident d'Antioche, Paul est mû par la première de ces forces vives ; Pierre représente la seconde. La fonction de l'autorité est souvent de contenir, sous un joug en apparence sévère, un zèle inconsidéré que d'intempérantes ardeurs entraîneraient aux abîmes. Tel n'est point certes celui de saint Paul ; aussi, Pierre écoute-t-il ses observations et même ses reproches, donnant aux papes futurs un exemple qu'ils auront le courage d'imiter.

Nos lecteurs voudront peut-être savoir ce que devinrent ces malencontreux Judaïsans qui causèrent à l'Église du premier siècle de si notables embarras. Rappelons donc brièvement que leur exaltation, portée à son comble par la prise et la destruction de Jérusalem, finit par les détacher de cette Église assez ferme pour ne pas se laisser traîner à leur remorque, et même assez audacieuse pour vouloir les diriger. Ils tombèrent dans les hérésies les plus monstrueuses. Ces docteurs pervers, dénoncés à l'avance par saint Paul, les égarrèrent de plus en plus. L'un d'eux, Ébion, tristement célèbre, entraîna les judaïsans de Palestine ; il dogmatisa dans cette petite ville de Pella où la chrétienté de Jérusalem s'était réfugiée. Non content de prêcher l'observance du sabbat et des prescriptions légales, y compris la circoncision, il alla jusqu'à nier la divinité de Jésus-Christ, afin de ruiner d'un seul coup cette économie chrétienne que l'on prétendait substituer à l'ancien Mosaïsme. En vain cet hérésiarque essayait-il de se rattacher à l'Évangile de saint Mathieu qu'il muti-

lait à son gré, comme le font du reste tous les sectaires, bientôt il ne garda plus de la révélation que des lambeaux souillés et méconnaissables (1). D'autres dogmatisèrent parmi les Juifs hellénistes. La confusion fut bientôt à son comble; l'immense majorité des Hébreux s'éloigna définitivement du Christianisme.

Cet opiniâtre aveuglement dure encore. Les Juifs dispersés à travers les nations ont porté partout leurs illusions, leurs erreurs. Dans les synagogues encore ouvertes au sein de nos grandes cités, ils continuent à lire leur Bible, mais sans la comprendre. Ils comprennent mieux les procédés usuraires, l'agiotage, l'art d'exploiter à leur profit par des moyens équivoques, les ressources financières des pays qui consentent à leur donner un asile. Le moyen âge les eut en médiocre estime et les traita parfois avec trop de dureté. En les regardant au front, nos ancêtres apercevaient le sang qui, du Calvaire, rejaillira, comme ils l'ont demandé, sur leur postérité la plus lointaine. Les nations modernes ne professent guère des sentiments plus affectueux à l'égard des fils de l'Alliance. Elles regardent non plus leur front, rougi du sang divin, mais leur bourse remplie d'or. Nos contemporains estiment qu'Israël a placé à un taux bien usuraire les trente deniers que Judas leur rendit, avant d'aller se pendre.

En dépit de ces haines trop justifiées, Israël vit toujours; et il doit cette sorte d'immortalité à ses coutumes religieuses, à son amour de la *Thorah*, aux prescriptions plus ou moins respectées de son vieux Mosaïsme. Dieu le conserve pour qu'il porte, à travers les nations et à travers les siècles, cet Ancien Testament dont le sens lui échappe, mais que toutes les générations baptisées peuvent lire dans une intégrité garantie par l'ennemi le plus acharné de la foi. Ainsi nous avons sous les yeux les promesses et leur exécution, les prophéties et leur accomplissement. Rien n'est plus aisé que d'embrasser d'un seul regard tout l'ensemble de cette

(1) Epiph. *hæres.*, 19, 15.

religion divine qui trouve sa consommation en Jésus-Christ (1).

(1) Ce chapitre était rédigé depuis quelque temps déjà, lorsque nous avons lu avec le plus vif intérêt dans la *Revue des Questions historiques* (1<sup>er</sup> octobre 1889), un long et remarquable article de M. l'abbé Thomas, professeur à l'Institut catholique de Lyon : *L'Église et les Judaïsans à l'âge apostolique*. Nous sommes heureux de nous trouver en parfaite conformité avec l'éminent exégète sur tous les points que nous touchons ici. Cette conformité est une précieuse garantie de vérité et d'exactitude. M. l'abbé Thomas n'a pas une manière différente de concevoir le rôle des Judaïsans, des grands Apôtres de Jérusalem et de saint Paul. Il place comme nous l'incident d'Antioche après le concile de Jérusalem; le voyage mentionné dans l'Épître aux Galates coïncide avec l'Assemblée conciliaire. Les renseignements contenus dans l'Épître se fondent sous sa plume avec le récit de saint Luc (*Actes xv*), qu'ils complètent de la manière la plus heureuse. Nous avons ainsi le compte rendu de l'Assemblée elle-même et des réunions privées qui en furent la préparation. Le savant professeur ne s'arrête pas à discuter l'identité du Céphas de l'Épître aux Galates et de saint Pierre : cette identité lui aura sans doute paru évidente ou du moins hors de conteste.

## CHAPITRE SIXIÈME

### LES ÉPÎTRES CATHOLIQUES ET L'APOCALYPSE LE CHRISTIANISME A LA FIN DU PREMIER SIÈCLE

Il nous reste à dire fort peu de choses sur ce groupe d'Épîtres similaires que l'on appelle catholiques, et moins encore sur l'Apocalypse, bien que ce dernier livre soit assez long, et, à quelques points de vue, très important.

Les Épîtres catholiques sont au nombre de sept; elles sont en général très courtes et n'ajoutent presque rien à ce que nous connaissons déjà. L'une a été écrite par saint Jacques, évêque de Jérusalem; deux par saint Pierre et trois par saint Jean. Nous connaissons le rôle considérable de ces Apôtres dans l'établissement du Christianisme, leurs travaux, leur caractère et, en quelque sorte, leur physionomie intellectuelle et morale, la nature propre de leur génie.

Au contraire, saint Jude, l'auteur de la dernière de nos sept Épîtres, se présente à nous pour la première fois. Du reste, par un mystérieux dessein de la Providence, sa vie, comme celle de la plupart des Apôtres, est demeurée ensevelie dans une obscurité profonde. A peine en saisit-on çà et

là quelques traits dans nos livres canoniques et dans la tradition elle-même. Jude était le fils d'Alphée ou Cléophas, frère de saint Joseph. Sa mère était peut-être la sœur de la sainte Vierge (1). Les deux frères auraient épousé les deux sœurs. On sait que les mariages entre parents n'étaient point rares parmi les Juifs. Une loi spéciale ordonnait même à l'homme encore libre d'épouser la veuve de son frère qui n'avait point eu d'enfant. L'union de Cléophas et de cette seconde Marie, sœur de la sainte Vierge, n'était point demeurée inféconde. Quatre fils en étaient issus : Jacques surnommé le Mineur, Apôtre et évêque de Jérusalem ; Judas ou Jude, l'auteur de notre Épître ; Simon et José ou Joseph.

Après la mort de Cléophas, saint Joseph, obéissant aux usages de sa nation et sans doute aussi au désir de sa sainte épouse, se fit le protecteur des enfants et de la veuve de son frère (2). Les deux familles vécurent, sinon sous le même toit, du moins très voisines l'une de l'autre ; et ainsi Jacques, Jude, Simon et Joseph durent passer une partie de leur enfance et de leur jeunesse dans la compagnie de Jésus. Les Juifs s'habituaient de bonne heure à les appeler frères. Nous savons que ce nom de frères n'avait point, dans la langue hébraïque, la signification restreinte qu'il a parmi nous ; c'était un terme générique qui servait à désigner des degrés inégaux de parenté ; il s'appliquait spécialement aux cousins germains. Du reste l'adoption des fils de Cléophas par Joseph

(1) Cette opinion est combattue, il est vrai, par de nombreux auteurs et en particulier par les Bollandistes. Mieux que toute autre, cependant, elle justifie cette appellation : *fratres Domini*. Les enfants de Cléophas étaient ainsi, dans le sens propre et rigoureux du mot, les cousins germains de Notre-Seigneur. Tel est le sentiment d'Hégésippe, de Papias, de Clément d'Alexandrie, d'Origène, d'Eusèbe, de Théodoret, de saint Isidore, de saint Augustin et de saint Jérôme. Si l'on joint à cela la cohabitation des deux familles mentionnée ci-dessous, et cette sorte d'adoption qui en résultait aux yeux des habitants de Nazareth, on s'explique l'exclamation de ces derniers : « *Nonne fratres ejus Jacobus, et Joseph, et Simon, et Judas?* »

(2) Nous ne faisons que suivre, ici encore, le sentiment d'un bon nombre de commentateurs très catholiques.

donnait un sens encore plus précis à cette appellation de frères de Jésus dont les Juifs usèrent en plusieurs circonstances très connues : « *Nonne fratres ejus Jacobus, et Joseph, et Simon, et Judas?* »

L'Évangile rapporte que, au début de la prédication du Sauveur, la division se mit parmi ses parents : quelques-uns crurent immédiatement à sa parole, d'autres lui refusèrent leur foi. Le texte sacré laisse planer, à dessein sans doute, une certaine ombre sur ces dissentiments intimes. Des cousins de Jésus, lesquels se montrèrent récalcitrants et lesquels s'attachèrent au nouveau Messie dans la spontanéité d'un fraternel amour? L'Évangile ne nous le dit pas. Les événements postérieurs projettent peut-être un peu de lumière sur ce point obscur. Jacques et Jude furent agrégés, dès le commencement, au collège apostolique. Cette prédilection du divin Maître ne suffit-elle pas à nous révéler en eux les amis de la première heure? Quelques exégètes l'ont pensé. Simon et Joseph ne persistèrent pas dans leur incrédulité; ils travaillèrent même à la propagation de l'Évangile. Leur rôle ne fut cependant que secondaire dans l'établissement du Christianisme. Simon succéda à son frère sur le siège de Jérusalem; c'est lui qui dut transférer à Pella, dans la Pérée, la jeune chrétienté israélite, avant le complet investissement de la cité déicide par l'armée romaine.

Les fils de Cléophas se dévouèrent ainsi à la conversion de leurs concitoyens : les habitants de la Palestine et les Juifs de la dispersion. Saint Jacques consacra aux premiers toute sa longue et dure existence; il adressa aux seconds cette Épître que nous avons eu déjà l'occasion d'apprécier, à propos de la prétendue division du Pétrisme et du Paulinisme. Très probablement celle de saint Jude eut la même destination.

Nous pouvons en dire autant des deux Épîtres de saint Pierre. Aucun doute n'est permis relativement à la première; ces élus, étrangers et dispersés dans les provinces du Pont, de Galatie, de Cappadoce, d'Asie et de Bithynie, dont il est

question, dès le premier verset, ne peuvent être que des Juifs d'origine. Si nous ne trouvons aucun texte aussi explicite dans la seconde, le genre d'argument qui y est développé, le fréquent appel aux prophéties de l'ancienne loi, indiquent assez que l'auteur a surtout en vue les Juifs, sans exclusion évidemment des fidèles de la Gentilité.

La première Épître de saint Jean est une sorte d'encyclique dans laquelle l'Apôtre annonce, au monde catholique tout entier, le quatrième Évangile que cette Épître résume admirablement, et dont elle forme comme la préface. Les deux autres, beaucoup plus courtes, ne sont à vrai dire que des billets adressés à des personnes privées. Quelques auteurs ont voulu voir dans l'*Electa*, destinataire de la seconde Épître, une Église choisie et privilégiée, celle d'Éphèse par exemple. Cette interprétation nous semble cherchée bien loin. En vain a-t-on essayé de découvrir une preuve en sa faveur dans ce dernier verset : « Les fils de ta sœur Électa te saluent. » On objecte que deux sœurs n'ont pu porter ainsi le même nom, et que l'écrivain sacré n'a pas voulu désigner des personnes. Assez souvent au contraire, dans les familles juives, des sœurs portaient le même nom : on les distinguait sans doute par un prénom que, dans le cas présent, l'Apôtre a jugé inutile de mentionner. Nous en avons eu déjà un autre exemple : La sainte Vierge et sa sœur, l'épouse de Cléophas, s'appelaient toutes deux Marie.

On ne sait rien du « cher Gaïus » qui reçut le dernier billet de saint Jean, pas même s'il était ce Gaïus (1) baptisé par saint Paul, à qui il eut l'honneur de donner l'hospitalité (2), durant l'un des séjours du grand Apôtre à Corinthe.

Le livre de l'Apocalypse est d'un caractère si spécial et si étrange qu'il demanderait une étude particulière, longue et difficile. Cette étude nous jetterait complètement en dehors du plan que nous nous sommes tracé. Ce ne sont point les origines, mais les destinées du Christianisme qui préoccupent

(1) *Ad Corinth.*, 1, 14.

(2) *Ad Rom.*, xvi, 23.



le Voyant de la loi nouvelle. Son regard est persévéramment dirigé, non vers le passé, mais vers l'avenir. Il en dessine à grands traits les phases obscures, dans un style souvent énigmatique dont les faits eux-mêmes, à mesure qu'ils se déroulent, expliquent à peine le mystère. Cependant les premiers chapitres de l'Apocalypse contiennent sur l'état des Églises de l'Asie Mineure, sur leurs luttes, sur les dispositions intimes des évêques qui en ont la charge, sur le relâchement des uns, le zèle et la ferveur des autres, sur les hérésies qui agitent ces contrées, des renseignements que nous n'avons pas le droit de négliger. Il y est fait aussi plusieurs fois allusion à la persécution de Domitien.

Si le groupe des sept Épîtres catholiques n'ajoute rien ou presque rien à la dogmatique, il complète les informations historiques éparses dans le Nouveau Testament. Le travail de destruction, entrepris par le Gnosticisme, y est de nouveau dénoncé et flétri ; les formes si variées et si multiples de l'hérésie y sont caractérisées plus nettement encore que dans les Épîtres mêmes de saint Paul. Les deux lettres de saint Pierre empruntent un intérêt particulier, non seulement à la dignité de leur auteur, mais encore à leur date et au lieu où elles furent rédigées. Ce lieu était Rome : la première fut écrite au milieu même de la persécution de Néron ; la seconde, la veille du jour où saint Pierre fut crucifié. On cherche avidement, dans ces Épîtres, les moindres allusions aux événements extraordinaires qui se déroulaient autour de l'écrivain. On admire son calme, sa modération, les conseils de prudence et de soumission envers les puissances persécutrices qu'il prodigue aux chrétiens, les suprêmes effusions de sa tendresse pour ceux-ci. Nous allons recueillir ces informations, et, en les unissant à toutes celles que nous possédons déjà, nous pourrons peut-être dessiner, comme dans un tableau d'ensemble, la situation intérieure et extérieure du Christianisme, pendant les quarante dernières années du premier siècle de notre ère. Telle est, à vrai dire, la matière du présent chapitre et de celui qui le suivra.

## I

Lorsque l'on étudie les origines du Christianisme, on remarque, tout d'abord, l'organisme primitif de l'Église, ses principaux et essentiels éléments. La papauté, ou si l'on aime mieux, la primauté de Pierre brille au premier rang ; et il le fallait bien. Pierre, en effet, est le premier partout. Jésus-Christ l'avait investi de ses fonctions suprêmes au milieu même du collège apostolique. C'est en présence de tous les autres qu'il lui avait dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre Elle (1). » Thomas, les deux fils de Zébédée, et deux autres, que saint Jean ne nomme point, étaient là lorsque Jésus posa à Pierre la triple interrogation : « M'aimes-tu, m'aimes-tu plus que ceux-ci, plus que tous les autres » ? et lorsqu'après la réponse de son Apôtre, le Christ ajouta : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » Aussi nul ne songe à contester à Pierre l'exercice d'une juridiction supérieure, souveraine. Tous s'y soumettent sans élever jamais la moindre protestation. Cette juridiction apparaît, dans maintes circonstances, mais plus particulièrement et avec plus de solennité, dans le Cénacle, lorsqu'il s'agit de donner un successeur au traître Judas, et dans le concile de Jérusalem, lorsqu'il fallut trancher la délicate question des rites judaïques.

Pour quiconque a l'intelligence de l'œuvre du Christ et en a pénétré la nature, il est évident que les pouvoirs de Pierre, ceux du moins qui constituent sa primauté pontificale, devaient être transmis à ses successeurs. De fait, cette transmission s'est opérée : Léon XIII aujourd'hui régnant les pos-

(1) *Math.*, xvi, 18.

sède dans leur plénitude; il les exerce encore, et, quoique captif, il est aussi assuré de l'obéissance de ses fils que l'était saint Pierre de celle des premiers chrétiens. La primauté pontificale fut évidente dès l'origine.

Il n'en fut point ainsi de l'Épiscopat, de ce pouvoir solidai-  
rement possédé par les quelques milliers d'hommes qui gou-  
vernent aujourd'hui les diocèses. Ce pouvoir épiscopal est,  
lui aussi, plein et universel de sa nature; sa sollicitude  
s'étend à toute la chrétienté. L'homme qui en est investi se  
sent lié par les chaînes si étroites et si fortes d'une commune  
foi et d'une mutuelle charité à tous ses collègues, qu'il ne  
peut demeurer étranger à ce qui les touche. C'est précisément  
cette solidarité indestructible qui fait de tous les évêques un  
seul corps épiscopal. Elle est la plus grande force de l'Église  
et l'une des plus précieuses garanties de son unité.

Si le pouvoir épiscopal est, de sa nature, plein, absolu et  
universel; il est cependant limité dans son exercice habituel,  
et expire à la frontière du territoire qui lui a été assigné par  
le Souverain Pontife. L'évêque ne possède de juridiction  
immédiate et personnelle que sur son propre diocèse. Il ne  
peut agir sur les autres que par le conseil donné avec discrétion  
et prudence, ou bien encore, dans certains cas extraordi-  
naires, par un recours à l'autorité centrale. Celle-ci, mieux  
éclairée, se réserve la faculté d'agir directement sur tous  
les points de l'univers catholique, et d'y faire exécuter ses  
ordres par des moyens appropriés au but qu'elle se propose,  
déterminés par le droit et le plus souvent consacrés par les  
siècles.

Le pouvoir épiscopal ainsi entendu n'apparaît point, tout  
d'abord, dans nos livres canoniques, entouré de cet éclat qui  
semble devoir être son auréole naturelle et presque néces-  
saire. Il est comme renfermé dans un pouvoir surémi-  
nent : l'Apostolat. Nous ne saurions étudier ici la nature  
propre du pouvoir apostolique : contentons-nous de dire  
qu'il différait de la puissance épiscopale, en ce qu'il s'exerçait  
partout indistinctement. L'Apôtre évangélisait, baptisait,

fondait des Églises, partout où le poussait le souffle de la Providence. L'univers entier s'étendait devant lui et s'offrait à l'activité de son zèle. N'est-ce pas à lui que le Sauveur avait adressé ces paroles : « Allez et enseignez toutes les nations? »

Sans doute des impossibilités physiques, matérielles, se dresseront devant ses pas; les forces d'un homme, fût-il Apôtre, s'épuisent vite; l'ambassadeur du Christ sera ainsi empêché d'aller jusqu'à la limite de sa juridiction. Des conventions postérieures en pourront modifier l'exercice, mais sans toucher à son essence. Nous avons vu comment Pierre, Jacques et Jean se réservèrent la prédication de l'Évangile parmi les Israélites, et abandonnèrent au zèle dévorant de Paul la conquête des Gentils. Ces démarcations, nous l'avons vu aussi, ne furent que temporaires et subordonnées aux événements qui ne tardèrent pas à les emporter dans leur cours. De fait, les Apôtres parcoururent le monde entier, s'efforçant de le gagner à Jésus-Christ. Ils traversèrent toutes les contrées, sans s'établir nulle part. Du moins on ne les voit point, à une exception près, attachés, d'une façon exclusive, à des sièges particuliers, pas même aux plus illustres, à ceux dont la fondation remonte aux origines mêmes du Christianisme. On dit, par exemple, que saint Pierre est le premier évêque de Rome. Rien n'est plus vrai; il est le fondateur de ce siège auquel demeurera éternellement attachée la primauté qu'il a léguée à ses successeurs. Mais, dans saint Pierre, comme dans presque tous les autres membres du collège des Douze, l'évêque est tellement absorbé par l'Apôtre qu'il disparaît presque complètement. Ce n'est point un diocèse, mais l'Église entière, que Pierre gouverne, du haut de ce siège romain. Certains écrivains affirment que, pour étendre plus librement sa sollicitude à tout l'univers, l'Apôtre confia à saint Lin le gouvernement de l'Église de Rome.

Nulle part nous ne lisons dans les Épîtres pauliniennes que le grand Apôtre, fondateur de chrétientés si nombreuses, ait été considéré comme l'évêque d'une de ces Églises parti-

culières. Saint Jean, qui eut une existence moins nomade, sinon moins agitée, puisqu'il se fixa assez tôt à Éphèse et y passa toute sa longue et laborieuse vieillesse, ne gouverna jamais cette Église en qualité d'évêque. Un autre y tenait le sceptre pastoral. Pour lui, il étendait son action et son influence sur toute l'Asie, et même bien au delà. On conçoit que, en de pareilles circonstances, le pouvoir épiscopal disparût dans le rayonnement de la dignité apostolique.

Nous en avons déjà fait la remarque, quelques auteurs prétendent que Paul et Barnabé n'établirent, dans les centres religieux de l'Asie Mineure, qu'un collège de prêtres chargés de prêcher et de conférer les sacrements, et se réservèrent la haute direction et le gouvernement de ces Églises. Le docteur Dœllinger, alors catholique, semble avoir partagé cette opinion, lorsqu'il professait avec tant d'éclat l'histoire ecclésiastique à l'université de Munich. Cependant, il ne l'exprime qu'avec réserve. « Les Apôtres auraient dû, nous dit-il, recourir à ce système pour ménager les deux partis en présence, les Gentils convertis et les Judéo-Chrétiens. Le candidat choisi dans l'un de ces partis, une fois arrivé au pouvoir, aurait eu presque fatalement contre lui l'autre faction. » Cette opinion nous semble peu probable. D'abord, nous ne croyons pas que le conflit fût ainsi à l'état aigu : ces Églises auraient été absolument ingouvernables. De plus, cette espèce de république ecclésiastique, fonctionnant sous la surveillance lointaine, et nécessairement inefficace, d'Apôtres absorbés parfois à l'autre extrémité du monde romain par les nécessités de leur ministère, répugne à l'esprit et aux habitudes du Christianisme naissant. Cet esprit, à en juger d'après nos Livres saints, est, avant tout, un esprit d'ordre et de paix. L'expérience démontre qu'il n'y a ni ordre ni paix sans hiérarchie et sans subordination. Aussi persistons-nous à le croire; les Apôtres Paul et Barnabé, comme tous les autres, confièrent l'administration des sacrements et la prédication à un sénat d'auxiliaires sacrés de leurs mains; mais le gouvernement proprement dit de chaque Église dut ap-

partenir à un seul. Cependant il nous semble tout naturel que ce gouvernement ait été subordonné à la haute direction des Apôtres fondateurs.

Au reste, les attributions n'étaient point toujours nettement tranchées. Il ne viendra à la pensée de personne que les diocèses eussent, comme aujourd'hui, leurs délimitations de frontières, et que le pouvoir épiscopal rayonnât, d'une façon régulière, du centre sur tous les points de la circonférence. Mais, on peut l'affirmer, partout où les fidèles furent assez nombreux pour avoir à leur service un collège de *πρεσβυτεροι* les Apôtres placèrent à la tête de ce collège un chef chargé du gouvernement. Ainsi, la hiérarchie ecclésiastique se perfectionnait, et ses traits caractéristiques s'accusaient de plus en plus. Le pouvoir épiscopal acquit son relief naturel à mesure que disparut l'influence apostolique. Les Églises n'eurent ce gouvernement autonome, et, tout à la fois subordonné au siège romain qu'elles possèdent aujourd'hui, qu'après la mort des Apôtres.

Il ne faudrait point cependant conclure de tout ceci que l'on ne puisse trouver, dans nos écrits canoniques, l'idée suffisamment nette de l'épiscopat. Cette idée se dégage de plusieurs textes du Livre des Actes (1).

(1) M. l'abbé Duchesne, professeur à l'Institut catholique de Paris, semble interpréter avec plus de rigueur, nous voulons dire, dans un sens plus restreint, les textes auxquels il est fait ici allusion. Cependant le savant professeur arrive, par une autre voie, à des conclusions qui ne diffèrent guère des nôtres. Nous les trouvons résumées dans les lignes suivantes : « Nous disions plus haut que, à ne prendre que le Nouveau Testament et les Pères Apostoliques (saint Ignace excepté), l'épiscopat unitaire n'apparut pas aux origines du Christianisme; il faut ajouter maintenant que les faits et témoignages historiques sur l'existence universelle et incontestée de l'épiscopat unitaire, vers le milieu du second siècle, ne peuvent s'expliquer par des causes tardives et secondaires. Il n'y a que l'autorité des Apôtres qui ait pu introduire et légitimer une telle institution. Les textes des Pères Apostoliques qui semblent l'exclure doivent être expliqués; au temps de saint Ignace, l'épiscopat existait certainement en Asie et en Syrie; dans ce dernier pays au moins, la langue usuelle le désignait par un terme précis. En Occident, en Grèce, peut-être même en Asie, la terminologie était moins

Nous voyons, par exemple, que saint Jacques, le parent du Sauveur, alors que les autres apôtres se dispersèrent, ne quitta point Jérusalem, où il fut le gardien très respecté de la foi, le ministre ordinaire des sacrements, le distributeur des grâces divines, le chef autorisé du troupeau formé sous les premières effusions du Saint-Esprit. Quelques exégètes prétendent que Notre-Seigneur en personne l'en avait institué évêque.

Cette idée de l'épiscopat se précise et s'accroît dans les Épîtres pastorales de saint Paul que nous avons analysées ailleurs. Elles sont adressées à deux évêques, Tite et Timothée. Tite avait reçu de Paul le gouvernement de la chrétienté de Crète (1), avec la mission de se donner des coadjuteurs, de les consacrer lui-même, de les établir partout où les intérêts des populations sembleraient l'exiger. Ne dirait-on pas, pour employer le langage des siècles postérieurs, une sorte de métropolitain? Timothée, sur son siège d'Éphèse, remplit en Asie Mineure un rôle analogue, que l'influence prédominante de saint Jean a fait un peu oublier.

Pour résumer les trop rares données historiques éparses dans nos Livres sacrés et dans la tradition, nous pouvons dire que l'évolution constitutionnelle de l'organisme ecclésiastique s'est opérée d'une façon normale. Le premier siècle est rempli par le rayonnement de l'Apostolat qui éclipsé tout le reste. Les collègues d'auxiliaires, que le Livre des Actes appelle indistinctement *πρεσβυτεροι* ou *επισκοποι*, ou bien encore *seniores*, *majores natu*, n'ont qu'un rôle secondaire et effacé. A ne consulter que les textes, ils semblent parfois agir moins que les diacres, chargés surtout de l'administration du temporel des chrétientés. Cependant, vers la fin du premier siècle, à mesure que les Apôtres deviennent plus rares, avant

clair, mais les trois degrés de la hiérarchie devaient être tout aussi distincts. » Cette dernière affirmation nous semble rigoureusement démontrée par les deux pages qui précèdent immédiatement les lignes que nous venons de citer. (*Leçons d'Histoire ecclésiastique*, t. 1, page 61.)

(1) *Ad Tit.*, 1, 5 et 7,

même qu'ils aient complètement disparu, la puissance épiscopale apparaît. Les lettres de saint Ignace nous la montrent dans son plein épanouissement, au début du second siècle. D'après ces Épîtres dont l'authenticité n'est plus révoquée en doute, l'évêque est tout, au sein de chaque chrétienté : il cumule tous les pouvoirs. « Tout procède de lui, rien ne doit se faire sans lui; les fidèles doivent s'attacher à sa personne, etc. » Les prêtres forment son cortège d'honneur. Leurs fonctions semblent se réduire à l'enseignement catéchistique et à l'administration du baptême. S'ils ont la permission de célébrer la messe, ce n'est que dans les églises trop éloignées des centres épiscopaux pour qu'on y puisse porter l'hostie consacrée par l'évêque. Le simple presbytérat, *tel que nous le connaissons aujourd'hui*, exista-t-il, du temps des Apôtres? Nous laissons à de plus érudits et de plus habiles le soin de répondre. Nous pouvons du moins affirmer qu'il n'exerça que bien plus tard, vers la fin du second siècle ou au commencement du troisième, toutes les fonctions qu'il exerce aujourd'hui. Son influence grandit à mesure que se multiplièrent, dans les campagnes, les centres religieux trop peu importants pour posséder un siège épiscopal (1).

(1) Ceux de nos lecteurs qui seraient tentés de révoquer en doute ces affirmations, pourront se reporter à l'étude magistrale du R. P. De Smedt sur l'*Organisation des Eglises chrétiennes, jusqu'au troisième siècle*. (*Revue des Questions historiques*, 1<sup>er</sup> octobre 1888.) Les pages 371, 372, 373, sont surtout à remarquer. Le savant Bollandiste appuie son argumentation sur les Apologies de saint Justin, sur le *Liber Pontificalis* et les notes érudites dont M. l'abbé Duchesne, de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, a enrichi ce recueil. En le lisant, une question se faisait jour dans notre esprit : Si, à cette époque postérieure, au sein de l'Église romaine, vigilante gardienne des traditions apostoliques, les simples prêtres avaient des fonctions si réduites et ne jouissaient pas même, le plus souvent, de la faculté de dire la messe, comment expliquer le rôle beaucoup plus actif de ces *πρεσβυτεροι*, de ces sénats de prêtres mentionnés au *Livre des Actes*? Serait-il téméraire de croire que tous ces *πρεσβυτεροι* ou *seniores* possédaient dans sa plénitude le pouvoir d'ordre, en d'autres termes avaient le caractère épiscopal, mais sans la juridiction, tout entière concentrée entre les mains d'un seul? Le presbytérat proprement dit ne serait apparu que plus tard. Nous posons la question sans oser hasarder une solution quelconque.



## II

Quelles furent les lois qui présidèrent au recrutement du clergé à tous ses degrés : épiscopat, presbytérat et diaconat ? Cette question est moins importante sans doute que celle de l'organisation primitive de la hiérarchie ecclésiastique ; elle mérite cependant de fixer notre attention. Des textes explicites nous apprennent les qualités que devaient offrir les candidats au sacerdoce. Ceux-ci furent d'abord choisis parmi les hommes qui avaient été mariés, mais une seule fois, car les secondes noces étaient considérées comme une sorte d'amoindrissement de la dignité du mariage chrétien. On ne pouvait exiger alors une chasteté absolue pour l'accession aux ordres sacrés. Le célibat était odieux aux Juifs ; parmi les Gentils il n'y avait que les gens sans moralité à ne pas contracter des alliances qui auraient gêné leurs débauches. Nous savons d'autre part que ceux des Apôtres qui avaient été mariés abandonnèrent leurs épouses, avant de s'attacher au Sauveur et d'entreprendre la conquête du monde. On croit généralement que les évêques et même les simples prêtres les imitèrent, dès le premier siècle. Ce qui est bien plus certain encore, c'est que le principe du célibat obligatoire pour les ministres des autels est nettement posé dans nos livres canoniques. Il entrera peu à peu dans les mœurs et deviendra d'une pratique universelle et constante dans tout l'Occident. Saint Paul n'avait-il pas établi la réelle incompatibilité du sacerdoce et du mariage lorsqu'il disait : « Celui qui observe la continence est tout entier occupé du Seigneur et des choses qui lui sont agréables : l'homme marié, au contraire, est perdu dans mille préoccupations terrestres ; son souci est de plaire à son épouse, et ainsi son cœur est néces-

sairement partagé (1) ». Ailleurs il se donne pour modèle à cet égard. On sait que, comme saint Jean et saint Jacques, le grand Apôtre fut toujours libre de tout lien matrimonial.

S'il fallait en croire les protestants, l'Église aurait eu, dans ces âges primitifs, un certain caractère démocratique, au moins en ce sens que les fidèles auraient élu les ministres chargés de présider leurs réunions. Quelques sectateurs de la réforme se montrent beaucoup plus audacieux dans leurs affirmations, et sont pleinement d'accord avec les rationalistes. D'après les uns et les autres, les pouvoirs ecclésiastiques auraient eu la même source que les pouvoirs civils. L'épiscopat et le sacerdoce n'auraient été, dès l'origine, qu'une délégation de la souveraineté populaire. Comme toute délégation est essentiellement révocable, les pouvoirs ecclésiastiques peuvent toujours être repris par l'assemblée des fidèles qui les a communiqués.

Cette théorie est en flagrante contradiction avec ce qu'il y a de plus essentiel dans le Christianisme. Jésus-Christ est le premier principe et l'unique auteur de tous les pouvoirs d'ordre et de juridiction qui subsistent aujourd'hui au sein de l'Église. Tout homme qui a lu l'Évangile avec un peu d'attention, sait que Jésus-Christ a transmis ses pouvoirs aux Apôtres seuls et non aux rares fidèles alors convertis. C'est aux Apôtres qu'il a dit : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel ; tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans les cieux. » Ou bien encore : « Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Et ailleurs : « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. » Nous pourrions alléguer maint autre passage dont le sens est également précis et décisif.

Il ressort des textes inspirés que les Apôtres transmirent ces pouvoirs à des hommes choisis par eux, et que le rite

(1) *Ad Corinth.*, vii, 32, 33.

effectif de cette transmission fut l'imposition des mains. Ainsi Paul et Barnabé furent ordonnés évêques à Antioche, comme il est raconté au Livre des Actes (1).

Rien ne remplaçait cette ordination, pas même l'élection directe de Dieu qui, depuis longtemps déjà, avait établi Paul apôtre. Celui-ci, désireux de perpétuer son œuvre parmi les Éphésiens, choisit Timothée et le sacra comme lui-même avait été sacré à Antioche. Longtemps après il le lui rappelait par ces touchantes paroles : « Je t'en avertis et t'en conjure, ravive sans cesse en toi la grâce divine que tu as reçue par l'imposition de mes mains (2). »

Que dans le choix des candidats au sacerdoce on se soit préoccupé, dès l'origine, du vœu des fidèles, de leurs désirs, et plus encore peut-être de leurs répugnances; rien de plus naturel. L'une des règles élémentaires d'un bon gouvernement est de ne point froisser, sans de graves motifs, les susceptibilités légitimes. Le gouvernement ecclésiastique est obligé plus que tout autre à l'observation de cette règle, lui qui procède presque toujours par voie de persuasion et de douceur, son but étant d'agir sur les âmes et de les gagner à Jésus-Christ. On tenait même compte, dès le temps de saint Paul, de l'opinion des païens. L'évêque n'avait-il pas besoin d'un certain prestige même auprès d'eux? *Oportet autem illum et testimonium habere bonum ab iis qui foris sunt.* (3).

Si, plus tard, le droit de choisir des pasteurs fut concédé à des populations foncièrement catholiques, ce fut toujours sous la réserve expresse que l'élection devrait être confirmée par les évêques. Ceux-ci seuls peuvent ordonner les sujets ainsi présentés et leur communiquer les pouvoirs ecclésiastiques. Cette réserve ne fut point abrogée, lorsque le droit de présentation fut dévolu aux princes ou aux chefs de la société civile. Elle devint même beaucoup plus nécessaire. Les hommes armés de la puissance souveraine ont été trop souvent tentés

(1) *Actes*, xii, 3.

(2) II. *Ad Tim.*, i, 6.

(3) I. *Ad Tim.*, iii, 7.

d'introduire, dans les hautes fonctions sacerdotales, des favoris plus empressés à leur plaire qu'à servir Dieu. Ils voudraient même parfois que le prêtre fût prêt à leur livrer la clef du sanctuaire dont il a été constitué le gardien et le défenseur.

Nous pouvons étudier aussi, dans les livres canoniques du Nouveau Testament, l'origine de la rétribution que nous appelons aujourd'hui le budget des cultes. L'Évangile de saint Mathieu renferme un chapitre fort curieux à ce sujet, le dixième, où nous est racontée la première mission des Douze. Voici les ordres du Maître en les envoyant : « Vous ne posséderez en propre, ni or ni argent, ni monnaie dans votre bourse, ni sac pour le voyage, ni deux tuniques, ni chaussures, ni bâton ; car l'ouvrier mérite qu'on le nourrisse. *Dignus est enim operarius cibo suo.* » En d'autres termes, les Apôtres vivront aux frais de ceux qu'ils évangélisent. En échange des biens spirituels dont ils sont les distributeurs, n'est-il pas juste que les ouvriers évangéliques reçoivent tout ce qui est nécessaire à leur subsistance ?

Saint Paul reprend cette doctrine, et, selon son habitude, il l'appuie tout à la fois sur des raisons de l'ordre naturel et de l'ordre révélé. Nous lisons dans son Épître aux Corinthiens (1) : « Le soldat a-t-il jamais fait la guerre à ses frais ? Le vigneron plante-t-il sans espoir de cueillir le raisin ? Le berger ne vit-il pas du lait de ses troupeaux ? *Je ne parle pas seulement d'après le sens humain ; la Loi ne s'exprime pas autrement ; c'est dans Moïse qu'il est écrit : Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui travaille. Est-ce du bœuf que Dieu a souci dans ce passage ? N'est-ce point pour nous que tout cela a été écrit ? Oui, c'est dans l'espoir de récolter que le laboureur creuse son sillon et foule son grain. Est-ce donc si étrange que nous qui semons dans vos âmes le grain de l'Éternité, nous ayons quelque part à vos biens du Temps ? Ne savez-vous pas que les ministres du temple mangent des viandes offertes dans le temple, et que ceux qui servent à l'autel participent aux*

(1) I. *Ad Corinth.*, ix, 7-14.

oblations de l'autel? Ainsi le Seigneur a ordonné que les messagers de l'Évangile vivent de l'Évangile. »

Si nous interrogeons les faits, nous les trouvons en rapport avec cette doctrine. Saint Paul affirme n'avoir point voulu user de son droit, du moins à Corinthe ; il préfère travailler de ses mains pour subvenir à ses besoins personnels et aux besoins de ses collaborateurs. Mais en d'autres Églises, nous le voyons recevoir les offrandes des fidèles, et, selon son expression, vivre de cet Évangile dont il était le ministre. Ses disciples agirent de même. Toutes les chrétientés avaient un trésor où les fidèles déposaient leur obole. Chacun contribuait dans la mesure de ses ressources, aux dépenses de la communauté. Nous avons vu que l'Église de Jérusalem était secourue par les chrétientés mieux partagées sous le rapport de la fortune. Peut-être même les offrandes des fidèles de Corinthe, de la Galatie et de Rome furent-elles réparties entre les Églises les plus dénuées, selon leurs besoins régulièrement constatés par les grands Apôtres de Jérusalem.

Après l'organisation de la hiérarchie ecclésiastique, son mode de recrutement, ses moyens d'existence, il importe d'étudier dans nos livres saints les assemblées liturgiques et les cérémonies de ces temps primitifs. Nous devons distinguer, dans le premier siècle, deux périodes. La première s'étend depuis la Pentecôte jusqu'à la destruction du temple de Jérusalem ; la seconde, de cette destruction à la mort de saint Jean. Aussi longtemps que subsista la ville sainte avec le temple qui faisait son ornement et sa force, les chrétiens ne se séparèrent point du culte judaïque, d'une manière absolue et ostensible, surtout en Palestine et dans les principales villes du monde gréco-romain où des synagogues étaient établies. Nous savons notamment qu'à Jérusalem, Jacques, l'ôvêque des chrétiens, passait une partie de ses journées en prières dans le temple, et pénétrait même dans l'enceinte réservée aux prêtres juifs. Les chrétiens judaïsans se faisaient une rigoureuse obligation de célébrer toutes les fêtes nationales, et respectaient les moindres prescriptions de

la loi. La conduite de saint Paul dans les villes de l'Asie Mineure et de la Grèce montre assez quel genre d'union existait entre le Christianisme et les synagogues. On ne rompait avec celles-ci que lorsqu'on y était contraint par la persécution, ou par ces continuelles tracasseries souvent plus préjudiciables qu'une guerre ouverte au développement de la vraie foi.

Cependant les chrétiens, même judaïsans, ne se contentaient point de la prière dans le temple ou dans les synagogues, ni de la célébration des fêtes judaïques. Ils avaient leurs réunions dans lesquelles ils étaient seuls admis, du moins lorsqu'on y célébrait les augustes mystères. Toutefois certains passages des Épîtres de saint Paul, notamment le chapitre quatorzième de la première aux Corinthiens, semblent supposer que l'accès n'en était point toujours interdit aux étrangers ni même aux infidèles. Il s'agit, dans ce chapitre, de ces dons surnaturels et extraordinaires qui devaient donner une physionomie si étrange à ces assemblées. On sait que, durant cette période primitive, le Saint-Esprit manifestait sensiblement son action. Il s'emparait, pour ainsi dire, d'un membre fervent de la communauté, et lui révélait tout à coup les secrets de l'avenir ou le sens caché de nos mystères. Quelquefois encore il lui donnait de s'exprimer, avec une aisance parfaite, dans les langues qui lui avaient été jusque-là totalement étrangères. Comme pour augmenter le miracle, l'homme ainsi inspiré ne comprenait pas toujours la signification des paroles pourtant très claires et parfaitement ordonnées que ses lèvres articulaient (1). Un autre, versé dans cette langue, devait en donner l'interprétation.

C'étaient là des manifestations transitoires de la puissance divine; elles ne devaient pas durer. Sans doute le Saint-Esprit continue d'habiter dans le sein de l'Église; il descend même sur toute assemblée de fidèles qui l'appellent et l'implorent dans une prière fervente; son action se fait perpétuellement

(1) I. *Ad Corinth.*, xiv, 13.

sentir à nos cœurs. Mais cette action ne se manifeste ni par ce bruit de tempête qui retentit autour du cénacle, ni par les langues de feu qui parurent sur la tête des Apôtres, ni par ce don de prophétie dont les premiers fidèles furent souvent favorisés.

Au reste, ces dons eux-mêmes ne tardèrent pas à devenir l'occasion de certains abus auxquels saint Paul essaie d'apporter remède. Il aurait voulu, dans la manifestation de ces grâces extraordinaires, une modération sans laquelle le but cherché par la Providence ne pouvait être atteint. En accordant à l'Église le don des langues, Dieu se proposait surtout de fixer l'attention des infidèles et de les convertir. Le don de prophétie était plutôt accordé en faveur des fidèles qui en devaient être édifiés et fortifiés dans la foi. « Supposez, dit saint Paul, qu'une chrétienté soit réunie et que tous parlent diverses langues ; que des ignorants ou des infidèles viennent à entrer : bien loin d'être touchés de ce prodige, ne diront-ils pas au contraire que vous êtes des insensés (1) ? » Il faut évidemment conclure de ce verset que, à cette époque, quelques-unes des assemblées chrétiennes, du moins à Corinthe et sans doute en d'autres villes de la Grèce et de l'Orient, étaient ouvertes à tous ceux qui voulaient y entrer. C'était là un puissant moyen de propagation. Comme dans les synagogues, on lisait, au sein de ces assemblées, un passage des Livres sacrés que l'on expliquait ensuite dans un langage accessible au peuple. Il fallait pour cela posséder le don d'interprétation, et ce n'était pas le moins estimé, au dire de saint Paul.

Enfin les chrétiens ainsi réunis « chantaient en l'honneur du Très-Haut des hymnes, des psaumes, des cantiques spirituels, et rendaient grâces du fond de leur cœur pour tous les bienfaits reçus (2). La prière était leur principale occupation.

Ces assemblées étaient sans doute très fréquentes. On

(1) I *Ad Corinth.*, xiv, 23.

(2) *Ad Eph.*, v. 19, 20.

aimerait à savoir quels jours elles se tenaient, quelles fêtes étaient alors célébrées au sein de l'Église. Mais le Livre des Actes et les Épîtres ne contiennent, sur tous ces points, que des indications peu nombreuses et assez vagues. Il est certain, par exemple, que le dimanche fut célébré de très bonne heure en souvenir de la résurrection du divin Maître. On comprend toutefois que, jusqu'à la destruction du temple et à la rupture radicale entre le culte chrétien et les rites judaïques, le sabbat ait comme rejeté le dimanche dans une demi-obscurité. Il est bien question, au premier chapitre de l'Apocalypse, verset dixième, du jour du Seigneur : *In dominica Die*. Nous croyons que saint Jean entendait parler de notre jour du dimanche ; cependant rien, dans le texte, ne permet de l'affirmer positivement. Tous les jours n'appartiennent-ils pas au Seigneur ? L'écrivain nous dit seulement que, ce jour-là, il fut ravi en extase et favorisé de la vision qu'il raconte ensuite.

On peut conclure, d'un verset de saint Paul, que les fidèles de Corinthe avaient des réunions régulières le lendemain du sabbat. L'Apôtre les engage à mettre alors de côté ce qu'il leur plaira d'envoyer à l'Église pauvre de Jérusalem, afin que les collectes soient déjà effectuées, lorsqu'il viendra parmi eux (1). Pourquoi cette quête devait-elle se faire ce jour-là plutôt qu'un autre, si ce n'est que l'assemblée des chrétiens n'avait lieu régulièrement que le dimanche ?

Nous rencontrons un passage plus significatif encore au Livre des Actes (2). Saint Luc raconte que saint Paul et ses disciples, arrivés à Troas, y passèrent sept jours et que tous se réunirent, le lendemain du sabbat, pour la fraction du pain : *Unâ autem sabbati cum convenissemus ad frangendum, panem*. Ces derniers mots, *ad frangendum panem*, signifient évidemment la consécration de la Très-Sainte Eucharistie et la communion. Sans aucun doute les fidèles assistaient seuls à la célébration des augustes mystères. La présence des

(1) I. *Ad Corinth.*, xvi, 2.

(2) *Actes*, xx, 7.



païens aurait eu les inconvénients les plus graves. Bien plus tard encore, les catéchumènes eux-mêmes étaient exclus.

Le chapitre onzième de la première Épître aux Corinthiens renferme de curieux détails sur ces assemblées où se faisait la fraction du pain eucharistique. Il y est question de ces agapes fraternelles, de ces repas que les chrétiens prenaient en commun après avoir communiqué. Cette habitude se conserva longtemps ; à l'époque des persécutions, ces agapes aidèrent parfois à dissimuler, aux regards ombrageux des païens, le caractère religieux des assemblées chrétiennes. Quelques abus s'y glissèrent dès l'âge apostolique. Saint Paul dut rappeler les fidèles de Corinthe au respect des convenances, et à l'observation des rites déjà prescrits qu'il se propose. leur dit-il, de compléter dans une prochaine visite. C'est dans ce même chapitre qu'il met si parfaitement en lumière l'excellence du sacrement eucharistique, sa divine institution et les dispositions saintes dans lesquelles on doit le recevoir.

Outre les dimanches, les chrétiens célébraient encore, il est impossible d'en douter, les anniversaires des principaux événements de la vie du Sauveur. Les témoins oculaires étaient là, pour les leur rappeler au besoin. Nos fêtes liturgiques entrèrent ainsi, tout naturellement, dans les habitudes des fidèles, et se substituèrent aux solennités de la loi ancienne. Celles-ci, du reste, n'étaient que la figure des premières et les avaient préparées de loin.

Comment les premiers chrétiens auraient-ils pu oublier, par exemple, la Résurrection du Sauveur et la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres ? Et dès lors qu'ils en conservaient précieusement le souvenir, comment ne pas célébrer ces deux événements, par les plus expressifs témoignages de leur reconnaissance ? Les fêtes de Pâques et de la Pentecôte furent ainsi instituées, ou plutôt elles prirent une signification plus haute et changèrent en quelque sorte de nature, car elles existaient déjà chez le peuple juif. Nous avons vu saint Paul sacrifier le plaisir de revoir sa chère chrétienté

d'Éphèse au pieux et ardent désir de célébrer la Pentecôte à Jérusalem, là même où s'était produit l'Avènement de l'esprit divin. Nos livres sacrés ne contiennent aucune mention des autres solennités chrétiennes, mais nous aurions tort d'en conclure que ces solennités n'existaient point déjà au sein de l'Église. Les arguments négatifs ne prouvent le plus souvent que l'ignorance de ceux qui les emploient. Ici ils seraient tout à fait déplacés, et impuissants contre les inductions qui sortent naturellement d'un ensemble de faits indiscutables.

## CHAPITRE SEPTIÈME

### RELATIONS AVEC LES PAÏENS ET LES HÉRÉTIQUES A LA FIN DU PREMIER SIÈCLE

Pour comprendre parfaitement l'état du Christianisme à la fin du premier siècle, il faut non seulement connaître son régime intérieur, mais encore ses relations avec la société païenne et les pouvoirs politiques qui la gouvernaient.

Nous sommes ainsi amené à étudier la lutte sanglante qui éclata alors et remplit trois siècles entiers, à rechercher quelles furent les causes véritables des persécutions.

#### I

Le Christianisme se montra, dès l'origine, très respectueux envers les pouvoirs politiques. Jésus témoigne autant de déférence à Pilate qu'aux prêtres assis sur la chaire de Moïse; il n'élève pas la moindre contestation à propos de la légitimité du pouvoir des Romains sur la Judée. Que l'autorité s'exerce avec l'assentiment de la nation ou qu'elle s'appuie

seulement sur le droit de conquête, le Christ semble n'en avoir souci. Nous n'apercevons pas chez lui la moindre trace des rancunes judaïques contre les vainqueurs. Son esprit est comme absorbé par des préoccupations plus élevées, et habite une région supérieure à celle où s'agitent les intérêts terrestres.

Les disciples imitèrent leur maître. Le plus célèbre, saint Paul, violenté par ses compatriotes, en appelait à César dont il consacrait en quelque sorte la juridiction. Dans cette circonstance comme dans plusieurs autres, l'Apôtre ne considérait ni les qualités personnelles de César, ni même l'origine du pouvoir dont ce dernier était investi. Ce César, à qui Paul en appelait, était l'un des plus horribles monstres qui aient déshonoré la nature humaine. C'était ce Néron qui plus tard arrosait du sang des chrétiens les ruines de Rome, incendiée très probablement par son ordre. Il devait son titre d'empereur à un caprice de « l'imbécile » Claude, épris d'une aveugle passion pour cette Agrippine, femme perverse s'il en fût jamais, digne mère de Néron qui la fit assassiner par un affranchi. Claude lui-même et ses prédécesseurs avaient assis leur domination sur les débris de la république romaine longtemps si glorieuse; sur l'asservissement du sénat et des patriciens; sur la corruption d'une plèbe d'affranchis fainéants et voluptueux; enfin sur le dévouement, assez précaire du reste, de légionnaires gagnés à prix d'argent et gorgés de richesses volées aux citoyens terrifiés. C'est au digne héritier de ces misérables empereurs que les chrétiens devaient obéir selon la recommandation de saint Paul. « Que tout homme soit soumis aux puissances, écrivait-il aux Romains, car il n'en est aucune qui ne vienne de Dieu, et toutes celles qui existent ont été ordonnées par lui. Par conséquent celui qui leur résiste s'insurge contre Dieu lui-même et s'attire une juste condamnation. Les princes ne doivent inspirer aucune crainte à l'homme qui fait le bien, mais à celui qui opère le mal. Voulez-vous ne point redouter le pouvoir? agissez toujours bien et vous mériterez ses louanges. Le prince est en

effet le ministre de Dieu pour la sauvegarde de vos intérêts; mais si vous faites le mal, tremblez, car ce n'est point en vain qu'il porte le glaive. Ministre de Dieu, il exerce ses vengeances contre tous ceux qui opèrent le mal. Soyez donc soumis aux puissances terrestres, non par crainte du châtiment, mais par conscience. Payez-leur le tribut, car elles sont les instruments de la puissance divine et l'aident à atteindre ses fins. Rendez-donc à chacun ce qui lui est dû, le tribut à qui vous devez le tribut, les impôts à qui vous devez les impôts, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur (1). »

La fidélité des Chrétiens ne se démentit pas au milieu des tourments les plus raffinés. Lorsque la persécution aura sévi, et que les jardins de Néron auront été éclairés par ces torches vivantes que nous dépeint Tacite, nous voulons dire par des Chrétiens enduits de résine ou d'essences inflammables, saint Pierre écrira ces lignes émouvantes : « Mes très chers fils, ne vous troublez point dans les calamités qui fondent sur vous pour vous éprouver, comme s'il vous arrivait quelque chose d'extraordinaire ; mais unissez-vous joyeusement aux souffrances du Christ, afin de tressaillir un jour dans la splendeur de sa gloire. Si vous êtes insultés au nom du Christ, vous serez heureux. Qu'aucun de vous ne soit châtié pour homicide, vol, maléfice, rapacité, mais ne rougissez jamais de souffrir en qualité de Chrétien ; car alors vous glorifierez Dieu. Le temps approche où le jugement commence dans la maison même du Seigneur (2) ».

Saint Pierre était très certainement à Rome, en cette lugubre année 64, que bon nombre de commentateurs assignent pour date à sa première Épître. Il avait assisté de près aux tragédies sanglantes de la colline vaticane ; aussi ont-elles, en quelque sorte, projeté leurs reflets sur ces pages sorties de sa plume ou plutôt de son cœur. L'Apôtre, n'écoutant que son courage, parcourait les rangs des Chrétiens qui allaient

(1) *Ad Rom.* XIII, 1-7.

(2) *I Petri*, IV, 12-17.

mourir, afin de ranimer leur foi et leur espérance. Nous nous représenterions difficilement le chef de l'Église tremblant et caché dans un coin de Rome, lorsque ses fils exhalaient leur dernier soupir au milieu de tourments horribles. Pierre devait être présent, à peine dissimulé dans la foule qui entourait les martyrs, agitée de sentiments divers, parfois émue de pitié, au dire de Tacite. Dieu ne permit pas qu'il fût alors découvert, car l'Église avait besoin d'apprendre, à son école, à marcher dans la voie sanglante qui s'ouvrait devant elle. Il était trop facile de le prévoir, l'incendie allumé à Rome allait s'étendre rapidement sur toutes les provinces. L'Asie Mineure surtout ne devait pas être épargnée. Aussi Pierre tourne-t-il ses sollicitudes inquiètes vers les chères Églises qu'il y avait fondées. C'est aux Chrétientés de Pont, de Galatie, de Cappadoce, de Bythinie qu'il adressait les chaudes exhortations et les suprêmes conseils que nous lisons à l'instant.

Écoutons encore les grands et lumineux principes dont il les faisait précéder : « Soyez soumis aux puissances établies, à cause de Dieu, soit au prince parce qu'il est le premier, soit aux magistrats qu'il a chargés de punir les méchants et de récompenser les bons. Dieu veut que vous fassiez taire, par la justice de vos actes, les jugements faux des hommes ignorants. Vous êtes libres, mais de la liberté qui convient aux enfants de Dieu, non de celle qui sert de voile à la malice. Honorez donc tous les hommes, chérissez la fraternité, craignez Dieu et respectez le prince (1) ». C'est bien la même doctrine que saint Paul prêchait naguère aux Romains ; l'expression elle-même est parfois identique. Pierre insiste sur ce point plus encore que l'Apôtre des Nations : il s'en prend à ces théories de liberté soi-disant religieuse qui avaient cours chez les Juifs, et servaient de voile pour couvrir leurs desseins de révolte et leurs rêves d'émancipation. Nous le savons, la race des Hébreux ne pouvait se résigner à

(1) *I Petri*, II, 13 et suivants.

l'état de dépendance auquel l'avait réduite la conquête romaine. Des fanatiques s'efforçaient de lui persuader que Dieu lui-même préparait à son peuple une éclatante revanche. Les convertis d'Israël étaient imbus de ces idées et ils formaient la majorité dans les chrétientés de l'Asie Mineure. C'est là, sans aucun doute, la cause principale des inquiétudes du chef de l'Église.

L'obéissance était beaucoup moins difficile aux Chrétiens venus de la Gentilité ; ils la poussèrent même à un degré qui étonne, nous en avons déjà fait la remarque. Après des siècles de persécution, elle subsistait encore aussi complète et aussi sincère. Leur attachement à l'empire romain nous semble aujourd'hui inexplicable. S'il fut jamais une nature violente, emportée, rebelle au frein, c'est bien celle du fougueux prêtre de Carthage, Tertullien, qui rompit avec l'Église dont il avait été l'éloquent panégyriste. Entendons-le parler de l'empire et des empereurs : « Nous, Chrétiens, nous invoquons pour le salut des empereurs le Dieu vivant. Les yeux levés vers le ciel, les mains étendues parce qu'elles sont pures, la tête nue parce que nous n'avons à rougir de rien, sans formules dictées à l'avance parce que chez nous c'est le cœur qui prie, nous demandons tous pour les empereurs, quels qu'ils soient, une longue vie, un règne tranquille, la sûreté dans le palais, la valeur dans les armées, la fidélité dans le sénat, la vertu dans le peuple, la paix dans le monde, enfin tout ce qu'un homme, tout ce qu'un prince peut désirer (1) ».

Ce que Paul recommandait aux Romains et Pierre aux Églises du Pont, de la Paphlagonie, de la Cappadoce et de la Bythinie, ce que Tertullien constatait autour de lui dans l'Afrique chrétienne, les fidèles du monde entier le pratiquaient. Jamais on n'a trouvé leur main dans aucun complot contre la vie des empereurs, dans aucune sédition contre l'ordre social alors établi. En vain a-t-on fouillé tous

(1) Tertul., *Apolog.*, 30.

les documents anciens, dans l'espoir d'y rencontrer les éléments d'une accusation en règle contre l'Église des premiers siècles. On a même assez violemment sollicité les textes, mais toujours sans résultat. Des rationalistes ont voulu voir, dans les éloqu岸tes malédictions et les prophétiques menaces de l'Apocalypse, des excitations à la révolte. L'Église qui en est l'interprète, pas plus que les premiers Chrétiens, ne les a jamais ainsi entendues. Ceux-ci auraient pu si aisément, surtout lorsqu'ils devinrent très nombreux, obéir aux prétendues excitations à la révolte du Voyant de Pathmos. Le courage ne leur manquait pas ; ils l'ont assez prouvé sur les échafauds, au milieu des bûchers et dans les amphithéâtres. La pensée de s'insurger ne s'est pas même présentée à leur esprit. Jamais la moindre preuve n'a pu être jusqu'ici apportée contre ce fait indéniable qui a duré trois siècles et a rempli le monde : des millions de Chrétiens exposés chaque jour à toutes sortes de vexations, aux investigations les plus outrageantes, même dans leur vie privée et domestique, accusés sur de faux soupçons, condamnés avant d'être entendus, livrés aux tortures les plus raffinées, se sont laissé égorger sans qu'un cri de révolte soit sorti de leur bouche. Ils n'ont su que prier pour leurs bourreaux, et leur résignation ne s'est jamais démentie.

Mais plus on insiste sur cette tranquille innocence des martyrs, sur l'attachement sincère et le dévouement affectueux des Chrétiens pour l'empire romain, et plus on rend incompréhensible, du moins en apparence, l'immense fait des persécutions. Si des monstres comme Néron avaient seuls outragé et assassiné les Chrétiens, la profonde scélératesse de ces tyrans expliquerait peut-être suffisamment ces massacres. Mais des hommes relativement modérés, de mœurs douces et pacifiques, des empereurs philosophes, à l'âme élevée et généreuse, nous dit-on, se montrèrent aussi intolérants que Néron et Domitien. C'est Trajan, qui, par son rescrit adressé à Pline le Jeune, inaugura la politique persécutrice du deuxième siècle, celle qui fit le plus de mal aux



Chrétiens. Adrien, « l'administrateur exemplaire, le bon père de famille, l'homme intègre dans la gestion des deniers publics et des affaires de l'empire... et en même temps l'artiste curieux que tout amuse... le sceptique qui rit de tout (1) », reprend, dans ses dernières années, la politique sanguinaire de Trajan. Viennent ensuite Antonin que la postérité a surnommé le pieux... Marc-Aurèle le philosophe... Dioclétien le politique aux larges et puissantes conceptions. Tous ces hommes auxquels on ne peut refuser des qualités éminentes essayèrent, eux aussi, d'étouffer le Christianisme.

Lorsqu'on a assigné comme motifs à la première et à la seconde persécution un caprice de cruauté de la part de Néron, un instinct de rapacité chez Domitien, on n'a rien expliqué suffisamment. Ce fait gigantesque, nous le disions tout à l'heure, a rempli le monde et duré trois siècles; il doit donc avoir eu des causes plus vastes et plus profondes.

M. Paul Allard, dont l'esprit nous est si sympathique, aborde directement ce problème dans la préface de sa belle *Histoire des persécutions*, à laquelle nous avons emprunté quelques-uns des détails qui précèdent. « Il faut, dit-il, chercher ailleurs que dans de hautes raisons politiques l'origine de l'hostilité dont, à certaines époques, les diverses classes de la société romaine, empereurs, magistrats, lettrés, peuple, se montrent animées contre les adorateurs du Christ. C'est en bas, dans les régions inférieures de la pensée, dans les ténébreux replis du cœur humain, que se formèrent les orages dont l'Église fut tant de fois enveloppée. » On ne saurait exprimer dans un meilleur langage des pensées plus justes. Non certes, aucune haute raison politique n'a déterminé la conduite des persécuteurs de l'Église, aux premiers siècles. Si les représentants du stoïcisme, lorsqu'ils gravirent les marches du trône, s'étaient dégagés de tout esprit de secte, s'ils avaient eu un regard plus élevé et plus compréhensif, ils auraient accepté avec une reconnaissance empressée le

(1) Paul Allard. *Histoire des persécutions*. Préface.

concours du Christianisme pour la régénération du monde romain. Mais M. Paul Allard ne va-t-il pas un peu loin lorsqu'il dit : « La cause des persécutions ne doit pas être cherchée dans une incompatibilité entre les doctrines, les mœurs, le genre de vie des Chrétiens et les institutions du monde romain. Cette incompatibilité est une découverte des modernes : les anciens ne s'en étaient pas aperçus, et quand ils se plaignaient des Chrétiens, c'était, comme Celse et OÉlias Aristide, pour leur reprocher de ne pas se mêler assez au mouvement politique et social (nous avons dit les motifs de cette réserve), non pour les accuser d'y apporter en s'y mêlant un trouble quelconque (1) ».

Certes, nous croyons apercevoir très nettement l'intention qui a dicté ces lignes; elle est excellente et nous y applaudissons de tout cœur. M. Paul Allard se propose de réfuter les modernes rationalistes qui, afin de rendre plus triomphante l'apologie des bourreaux, calomniaient et diffament les victimes. La thèse de ces écrivains peut se résumer en ces termes : Si, comme nous le croyons, le Christianisme était incompatible avec les institutions du monde romain, n'est-il pas juste et naturel que les empereurs chargés par état de défendre ces institutions aient essayé de détruire le Christianisme en frappant, même de la peine capitale, tous ses sectateurs. Ainsi les persécutions si cruelles qu'elles paraissent se trouvent expliquées et justifiées.

Cette argumentation, qui a peut-être un peu trop impressionné M. Paul Allard, nous semble monstrueuse. Et quoi ! parce que deux institutions sont incompatibles, les partisans de l'une auront le droit d'exterminer les partisans de l'autre ? La plus ancienne, eût-elle pour base la plus flagrante iniquité, pourra se défendre par l'assassinat ? Disons alors que, dès qu'elles existent, toutes les institutions sont sacrées et inviolables; c'est un crime d'y toucher et non seulement tous les progrès mais encore les moindres aspirations, les

(1) Paul Allard. *Histoire des persécutions*. Préface.

moindres tendances vers une amélioration quelconque doivent être étouffés dans leurs germes. On ne s'attendrait guère à voir nos rationalistes modernes se faire les défenseurs d'une théorie aussi rétrograde, si l'on ne savait que les plus monstrueuses contradictions ne leur coûtent pas, lorsqu'il s'agit d'atteindre le Christianisme.

Pour nous, sans nous effrayer de leurs contradictions et de leurs théories, nous persistons à croire que, dès l'origine, l'incompatibilité fut radicale, irréductible, entre le Christianisme et l'esprit qui animait les institutions du monde romain, et même, pourquoi ne pas l'avouer, la plupart de ces institutions elles-mêmes. Nous estimons que cette incompatibilité est, à elle seule, le plus grand et le plus bel éloge que l'on puisse faire du Christianisme. Etudions-la sur les différents terrains où elle se manifeste, et d'abord dans le domaine politique.

## II

Sans doute, saint Paul dans son Épître aux Romains, saint Pierre dans celle aux Églises d'Asie Mineure, et à leur suite tous les fidèles, ne marchandent ni leur respect ni leur obéissance aux gouvernements établis. Ils n'ont pas le moindre souci des formes que peut affecter le pouvoir. Les formes politiques sont choses variables qui dépendent du cours des événements, des mœurs et des habitudes des peuples, parfois même de leur libre volonté. Ce n'est point cependant que la doctrine révélée commande ou préconise ce que l'on a nommé de nos jours l'indifférentisme politique. Ne serait-ce qu'à titre de citoyen, le catholique a, comme tout autre, le droit de s'occuper des affaires de son pays. Ses principes religieux lui permettent même d'apprécier, plus sûrement que bien d'autres, la direction que les gouvernants

s'efforcent d'imprimer à ses contemporains. Ces mêmes principes lui font un devoir de s'opposer à cette direction, lorsqu'elle est mauvaise. Enfin l'Église dont il est le fils est mêlée, bon gré mal gré, au mouvement de la vie sociale. Elle bénéficie du fonctionnement régulier de l'organisme politique et souffre de ses perturbations et de ses défaillances. Le chrétien n'a pas le droit de l'oublier.

Pour tous ces motifs et beaucoup d'autres encore, faudrait-il faire un crime aux premiers chrétiens de n'avoir pas trouvé, dans l'empire absolu des Césars, l'idéal d'un bon gouvernement? Saint Thomas en rêvait un autre. A son avis, la meilleure forme gouvernementale est la forme tempérée, et il ne lui répugne point que le peuple soit appelé à sanctionner les lois. *Est autem regimen ex istis commixtum quod est optimum, et secundum hoc sumitur lex quam majores natu simul cum plebibus sanxerunt* (1).

Quelques siècles plus tard, le cardinal Bellarmin continuant cette tradition écrivait. *Regimen temperatum ex omnibus tribus formis propter naturæ humanæ corruptionem utilius est quam simplex monarchia* (2).

Le sentiment de Suarez sur ce sujet est trop connu pour qu'il soit besoin de le rappeler. Ce sont là sans doute de pures opinions théologiques dont chacun demeure libre de souhaiter et de favoriser l'application, selon que le temps et le milieu où il vit lui semblent l'exiger.

La doctrine révélée va beaucoup moins loin. Elle ne prescrit absolument rien concernant les formes du pouvoir, son mode de transmission et les conditions dans lesquelles il s'exerce. Elle se tient au-dessus de ces questions changeantes, qui ont présenté des aspects si divers, au cours des âges.

Néanmoins les deux apôtres Pierre et Paul, dans les textes cités plus haut, contredisent toutes les conceptions anciennes, lorsqu'ils révèlent l'origine, la loi directrice et le but final du

(1) S. Thom. *De Regimine principe*, ix, 4.

(2) Bellarm. *De Rom. Pontif.* 1, xv.

pouvoir politique. D'après eux, tout pouvoir vient de Dieu et, par conséquent, est réglé par la loi divine elle-même dont le Christianisme est la divine expression. De plus il ne subsiste que pour le bien commun du peuple qu'il a l'honneur et la charge de régir (1). Dans la crainte qu'on ne s'y trompe, saint Paul répète et développe sa pensée sous toutes sortes de formes : les princes ne doivent inspirer aucune terreur à ceux qui font le bien, mais seulement à ceux qui opèrent le mal. Si les sujets sont tenus de se soumettre, les gouvernants sont tenus d'être justes et de ne commander que ce qui est équitable. C'est à cette condition seulement qu'on leur doit obéissance. Leurs ordres ont-ils certains caractères d'iniquité, la conscience chrétienne se dressera devant eux dans une fermeté invincible et leur dira : Non ! il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Ainsi le pouvoir est établi, non pour l'égoïste satisfaction de ceux qui en sont investis, mais pour le plus grand bien des sujets eux-mêmes.

Telle est la théorie chrétienne du pouvoir, déjà formulée dans les Évangiles, et développée dans les Épîtres de saint Pierre et de saint Paul. Les empereurs philosophes et les légistes, qui élaboraient en leur nom ce code romain dans lequel toutes les tyrannies ont trouvé des engins perfectionnés pour opprimer les peuples, n'ont jamais rien conçu de pareil. Cette théorie du pouvoir leur eût semblé beaucoup trop libérale, disons mieux, absolument subversive de l'ordre établi. Elle l'était en effet, et nous devons en féliciter le genre humain, car l'ordre établi avait grand besoin d'être réformé.

Le Christianisme devait imposer cette réforme, non par la violence, mais par la persuasion. Il commença par graver dans la conscience publique cette loi morale, supérieure aux pouvoirs humains. Ainsi éclairée, cette conscience dont les Césars avaient jusque là disposé en maîtres leur échappait d'un seul coup, et avec elle le monde moral tout entier. Au-

(1) *Act. Rom.*, xvi.

jourd'hui même, des historiens imbus des doctrines rationalistes et autoritaires sont contraints de constater cette révolution, mais ils s'en affligent. M. Duruy est de ce nombre. « C'est une société nouvelle qui se forme, dit-il; elle aura deux âmes, l'une civile, l'autre religieuse, qui souvent se combattront. L'ancien monde où cette division était inconnue est donc bien mort, il ne reste plus à son historien attristé qu'à coucher le génie de Rome au sépulcre où le moyen âge le tiendra, des siècles, enfermé. »

L'époque à laquelle le génie de Rome serait bien mort, selon le mot de M. Duruy, est celle de Constantin. Il en est ainsi; mais la flèche qui l'a tué a été lancée par la main de saint Paul, et nous savons si l'Apôtre a frappé, au bon endroit, le colosse impérial. Aussi un écrivain bien connu répond à M. Duruy avec sa sagacité habituelle : « Oui, il est certain que le jour où un souverain, maître, comme l'était Constantin, de toutes les forces matérielles d'un grand empire, a salué avec respect une autorité désarmée et lui a reconnu un droit de commander égal au sien propre, bien qu'essentiellement différent, ce jour-là une grande révolution morale a été accomplie. Les sociétés ont eu, à partir de cette date mémorable, je ne dirai pas deux âmes comme M. Duruy, mais une âme distincte de leur corps, ce qui n'est pas la même chose : ou pour parler tout à fait exactement, il y a eu dans toute âme humaine une part et la plus noble, soustraite au droit de la force et à la souveraineté du magistrat politique. La distinction des deux domaines temporel et spirituel a bien eu cette origine et garde cette signification. Aucune société antique ne l'avait connue et la répugnance qu'éprouvaient même des princes chrétiens à renoncer au titre de souverain pontife atteste combien, à cet égard, la confusion était complète et difficile à dissiper. Si cette union du sacerdoce et de l'empire était un des traits caractéristiques de ce génie de Rome, que M. Duruy s'afflige de voir couché au sépulcre, félicitons-nous qu'il y soit descendu et que le moyen âge l'y ait tenu enfermé; et malgré plus d'un effort fait, tantôt par les rois,

tantôt par les peuples pour le ressusciter, Dieu préserve les nations modernes de l'en laisser sortir. Sans doute dès qu'une dualité existe, des conflits sont possibles, et l'accord de deux pouvoirs, malaisé à rétablir, est souvent troublé; mais c'est le mouvement de la liberté et de la vie, bien préférable à la paix de la servitude et de la tombe, et c'est de cet affranchissement de la conscience qu'on peut dire avec Montesquieu que, quel que soit le prix de cette noble liberté, il faut bien le payer aux dieux (1). »

Cette part de l'âme humaine, la plus noble au dire de l'illustre écrivain, la conscience pour l'appeler de son nom, par le fait même du baptême, échappait non seulement à la souveraineté du magistrat politique, mais à cette souveraineté inférieure, plus gênante, plus oppressive parce qu'elle s'exerçait de plus près et atteignait tous les détails de la vie, à la souveraineté du propriétaire d'esclaves. Ici nous voyons poindre une seconde incompatibilité entre le Christianisme et l'une des institutions fondamentales du vieux monde romain. On attribue d'ordinaire le grand souffle d'émancipation, qui ne tarda pas à se faire sentir d'un bout à l'autre de l'univers, à la lettre de saint Paul à Philémon. Nous-même, nous avons pris plaisir à constater l'influence de cette lettre que nous avons appelée le code de l'affranchissement et de la liberté. Cependant saint Paul n'en eût-il point écrit une syllabe, l'esclavage était frappé à mort, tout aussi bien que la tyrannie religieuse des empereurs romains.

On sait que l'esclave n'avait d'autre loi que le caprice de son maître; son rôle nous pourrions dire avec une exactitude rigoureuse, la raison de son existence au sein de la société romaine était de se montrer partout, toujours, le complice ou mieux la victime complaisante de toutes les passions de ce tyran domestique. Pour établir la vérité de cette affirmation, il suffirait d'ouvrir le beau et excellent livre de

(1) Correspondant, 25 mai 1858. *Deux portraits de Constantin par le duc de Broglie.*

M. Paul Allard : *Les Esclaves chrétiens*. Evidemment cette institution de l'esclavage, l'un des fondements du monde romain, était en radicale contradiction avec les plus essentiels principes de la religion nouvelle. Cette religion proclamait tous les hommes égaux par nature, sortis d'une souche commune, rattachés ainsi par les liens d'une fraternité dont les titres étaient depuis des siècles consignés à la première page de la Bible, appelés enfin à la participation de la même grâce et du même héritage céleste. L'émancipation devait nécessairement sortir de ces principes.

Elle fut singulièrement favorisée par la doctrine chrétienne sur le travail et le capital. Jusque-là un patricien qui se serait adonné aux arts mécaniques, ou même à l'industrie et au commerce, aurait craint de se déshonorer. Pour déraciner ce préjugé ridicule, le Christ travailla de ses propres mains; les apôtres firent de même, et les premiers chrétiens ne manquèrent pas d'imiter d'aussi augustes exemples. Les plus riches parmi eux se considéraient moins comme les propriétaires que comme les usufruitiers de leur fortune. Dieu seul possède un droit absolu sur les biens de ce monde; les hommes n'en peuvent être que les détenteurs responsables, et un jour ils devront rendre compte de la gestion qu'ils en auront faite. De plus, leur obligation rigoureuse est de soulager la misère de ceux qui n'ont rien. Selon une parabole de l'Évangile, l'une des causes de la condamnation du mauvais riche fut sa dureté envers Lazare le mendiant.

De telles doctrines devaient amener une répartition plus équitable de la richesse, une réhabilitation des classes laborieuses, une amélioration de leur sort, la rupture des chaînes qui pesaient sur le plus grand nombre. L'ordre établi était incompatible avec les principes chrétiens. Une double réforme, ou si l'on aime mieux, une double révolution était devenue nécessaire, en haut et en bas, dans les régions gouvernementales et dans le sous-sol de cette société païenne, assise sur l'oppression et l'iniquité.

Sans doute cette révolution fut lente; les principes régé-



nérateurs ne pénétrèrent point immédiatement au sein du monde païen. L'infiltration fut d'abord imperceptible; personne n'en mesurait les conséquences; Celse lui-même et OÉlius Aristide, au second siècle, ne pouvaient les prévoir. Dieu le voulait ainsi pour ménager à l'Église une paix relative, surtout pendant le premier siècle. M. Paul Allard, résumant les persécutions, ne compte que « six années de souffrances dans ce premier siècle : quatre sous Néron et deux sous Domitien, tandis qu'il y en a eu jusqu'à quatre-vingt-six dans le second. » La bonne nouvelle de l'Évangile put ainsi envahir, grâce à une sécurité relative, les couches profondes du monde romain. En dehors des six années de persécution mentionnées par M. Paul Allard, l'Église vécut confondue avec le judaïsme, sous une sorte de droit commun et de tolérance bienveillante qui ne se démentit que rarement. Les persécutions dont les apôtres eurent à souffrir bien avant l'année 64, leur étaient suscitées par les Juifs et n'avaient qu'une portée restreinte. Sans doute elles renaissaient, à tout instant, dans toutes les villes qui possédaient une synagogue et où les apôtres faisaient un séjour de quelque durée. Mais pour s'y soustraire, il suffisait d'en appeler aux magistrats romains, comme le fit saint Paul en plusieurs circonstances. Les magistrats se montraient en général bienveillants : ce n'était là pour eux que des querelles judaïques sans importance, dont ils refusaient d'examiner le fond. Ils se bornaient à exiger une pacification tout extérieure, et comme nous dirions aujourd'hui, la tranquillité de la rue.

Cependant à mesure que le Christianisme pénétrait dans les masses païennes, il y heurtait les passions mauvaises, les convoitises malhonnêtes, toutes les déloyautés et toutes les injustices. En prenant le parti des faibles contre leurs oppresseurs, il éveilla des animosités aussi implacables que puissantes. Tacite le constatait en trois mots : *Odium generis humani*. Les chrétiens, disait-il, sont devenus odieux au genre humain. Ces haines devaient, un jour ou l'autre,

être partagées par les pouvoirs politiques. Lorsqu'elles s'incarnèrent en quelque sorte dans des monstres comme Néron, l'obéissance et la fidélité des premiers chrétiens furent bien impuissantes à les protéger. Les bêtes féroces dans les amphithéâtres furent plusieurs fois subjuguées par l'angélique douceur des victimes qu'on jetait sous leurs pieds ou entre leurs dents. Mais Néron était bien autrement cruel que les fauves qu'il nourrissait de chair humaine ; sitôt qu'il sentait la moindre résistance il était impitoyable. Bon nombre de ses successeurs agirent de même.

Si les chrétiens demeurèrent inébranlables au milieu des tourments, ils ne provoquèrent presque jamais leurs bourreaux. Les évêques surtout comprirent que la persécution peut bien entrer accidentellement dans les desseins de la Providence, pour l'affermissement de la religion, mais qu'elle n'est point l'état normal de l'Église. Elle devient même, trop souvent, une occasion de perdition et de chute pour les âmes faibles. Les généreux et les forts triomphent, il est vrai, et leur sang est une semence toujours féconde ; cependant ce n'est qu'après la tourmente que cette semence porte d'ordinaire tous ses fruits. Aussi l'Église demande-t-elle sans cesse à Dieu la paix et la tranquillité, avec la liberté nécessaire pour accomplir sa mission régénératrice.

Nous ne raconterons point les deux grandes persécutions qui ensanglantèrent la fin du premier siècle. Leurs principaux épisodes demeurent gravés dans toutes les mémoires. Nous en avons déjà fait mention en plusieurs pages de ce volume ; pour entrer dans quelques détails, il faudrait ajouter un chapitre à celui que nous écrivons en ce moment. Mieux vaut renvoyer le lecteur au récit, d'une émotion si communicative et si dramatique, qu'en a fait M. Paul Allard. On sait que cet historien unit, à la science vaste et sûre de l'érudit, la sagacité du critique et le sens esthétique du littérateur. Sa méthode est prudente et sagement scientifique. Elle ne l'empêche point d'entr'ouvrir des horizons nouveaux, de hasarder même quelques conjectures qu'il prend soin de distinguer des vérités

établies. Ajoutons qu'il sait environner ces conjectures de tant de lumières, et les conduire à un tel degré de vraisemblance et de probabilité qu'elles confinent, de très près, à la certitude elle-même. Qu'on lise, pour s'en convaincre, les belles pages qu'il a intitulées : Représentations dramatiques de l'après-midi; les Danaïdes et les Dirécés. L'âme est envahie d'un véritable effroi, au souvenir des honteux mystères dont la plume discrète de l'historien nous fait pressentir les horreurs.

Nos lecteurs se rappellent peut-être ce que nous avons raconté du mouvement de conversion qui se manifesta, dès l'origine dans la caste patricienne, comme au sein des écoles philosophiques. Notre récit trouve une éclatante confirmation dans les pages de M. Paul Allard sur le martyr du cousin de l'empereur Domitien, Flavius Clémens, de son épouse Flavie Domitille et d'une seconde Domitille, nièce de Clémens. Ces trois illustres victimes ne furent point les seules à être choisies dans la caste patricienne par la rage persécutrice de Domitien. L'historien Dion, presque leur contemporain, nous parle de beaucoup d'autres, condamnés pour crime d'athéisme; c'était l'accusation ordinaire contre les chrétiens à cette époque; et dans cette foule il nomme le consul Glabrion. Suétone est encore plus explicite. « Domitien, nous dit-il, fit périr un grand nombre de sénateurs et même quelques consulaires *comme coupables de nouveautés*, entre autres Civicus Cerealis, alors proconsul d'Asie, Salvidianus, Orfitus, Acilius Glabrion. » M. Paul Allard, à qui nous empruntons ces textes, pousse peut-être à l'excès la réserve dans leur interprétation. Il se borne à affirmer avec un savant archéologue protestant que « si le Christianisme de Glabrion n'est pas chose démontrée, c'est au moins une induction vraisemblable. » Pour nous, le Christianisme de Glabrion (1), est très suffi-

(1) M. de Rossi vient de retrouver, dans le cimetière de Priscilla, un fragment d'inscription ayant appartenu au tombeau d'un Acilius Glabrion, peut-être le consul lui-même. Certains indices font croire que ce Glabrion était chrétien : M. de Rossi ne désespère pas d'en faire un jour la preuve.

samment prouvé et celui des autres personnages nommés par Suétone nous semble à peu près certain.

## III

Les plus dangereux ennemis de la religion ne furent pas les Césars. Le glaive ne tue que les personnes; l'hérésie tue, ou du moins altère les doctrines et désorganise les institutions. Aussi les Épîtres catholiques ne font que des allusions discrètes aux criminelles entreprises des tyrans de Rome, tandis qu'elles dénoncent ouvertement les hérétiques et flétrissent leurs tentatives insidieuses et scélérates (1). Les hérésiarques de cette époque sortirent pour la plupart de l'ancien Judaïsme; le travail de dissolution doctrinale qui y était commencé depuis longtemps fut singulièrement accéléré par la surexcitation religieuse et intellectuelle qui suivit la destruction de la ville et du temple. On se livra sans mesure à tous les dévergondages de la pensée, comme on s'était abandonné à toutes les témérités d'une politique d'affolement et de désespoir.

L'étude actuelle nous remet en présence des errements que nous avons déjà racontés en partie, dans notre chapitre sur *la Gnose et le quatrième Évangile*. Les deux formes principales de l'hérésie furent alors l'Ébionisme et les rêveries des Docètes. L'Ébionisme ainsi appelé du nom de son fondateur, Ébion, niait la divinité de Notre-Seigneur, réduit désormais au rang de simple créature, plus parfaite, il est vrai, que toutes les autres. Les Docètes (du verbe grec *δοκέω*), prétendaient que l'humanité sainte du Christ n'était qu'un fantôme. Ces deux systèmes ruinaient le Christianisme jusque dans ses fonde-

— Compte-rendu du Congrès scientifique international des catholiques, t. II, p. 209 et suiv.

(1) Saint Jacques, III, 1, 5, 18.

ments. Si Jésus n'est pas Dieu, son œuvre est sans valeur et marquée de ce cachet d'infirmité et de mort que porte tout ce qui est humain. S'il n'est pas homme, sa Passion et sa mort n'ont été qu'un leurre ; sa Résurrection, un rêve de disciples hallucinés. Par suite notre rédemption n'est qu'une tromperie qui ne mérite pas la moindre créance.

Nous savons quelle fut la réponse de saint Jean à tous ces mensonges ; elle est écrite très au long dans le quatrième Évangile et répétée dans plusieurs chapitres de l'Apocalypse. L'Église sut tirer un parti merveilleux de cette dogmatique révélée que couronnent les deux œuvres magistrales du disciple bien-aimé.

Nous rencontrons, à la fin du premier siècle, un docteur qui tient certainement une place considérable parmi ceux que l'on nomme les Pères apostoliques ; c'est saint Ignace d'Antioche. Il nous initie au mouvement théologique qui, commencé alors, se continuera jusqu'à la fin des siècles. Saint Ignace nous a laissé sept Épîtres écrites en l'année 106, ou au commencement de l'an 107. A ne considérer que leur date, elles appartiennent au second siècle. Mais le vieillard qui les a rédigées, la veille de sa mort pour ainsi dire, administrait depuis quarante ans l'Église d'Antioche. Il y résume l'enseignement de son épiscopat ou plutôt de sa vie tout entière. Dès lors, il faut bien avouer que la situation doctrinale de l'Église, à la fin du premier siècle, doit s'y refléter assez exactement. Saint Ignace était en conformité parfaite de sentiment avec tout le reste du monde chrétien. Nous n'en voudrions pour preuve que le respect avec lequel ses Lettres furent partout acceptées, et le culte qui environna dès lors sa mémoire.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter l'authenticité de ces sept Épîtres (1), personne ne la conteste, du moins parmi les savants consciencieux que la haine anti-chrétienne n'aveugle pas.

(1) Sur l'authenticité des sept Epîtres, voir M. Duchesne : *Leçons d'histoire*, t. II, p. 63.

Depuis que Vossius a découvert en 1645 dans la bibliothèque des Médicis, à Florence, le précieux manuscrit grec, tant de fois traduit et publié, et depuis que l'on a constaté la parfaite similitude de ce texte avec les citations de ces Épîtres faites par les plus anciens Pères; on s'est toujours cru en possession de l'œuvre originale de l'évêque d'Antioche. Longtemps aussi, on a prétendu que les Actes de son martyre avaient été rédigés par les membres les plus éminents de son Église qui l'avaient accompagné d'Antioche à Rome et avaient été témoins de son supplice. Le savant Mœhler, l'auteur si connu de la *Symbolique*, soutenait ce sentiment qu'il appuyait sur l'autorité de Dom Ruinart, premier éditeur de cette pièce importante. Des travaux plus récents, ceux du docteur Funck en particulier, l'ont rendue suspecte. L'opinion qui tend à prévaloir aujourd'hui est que ces Actes ont été rédigés à une époque postérieure, mais d'après des documents primitifs auxquels l'auteur aurait mêlé des affirmations douteuses. Du reste, les sept Épîtres authentiques se rapportent plus directement à notre dessein. Elles contiennent assez au long la réfutation des erreurs gnostiques, en particulier de l'Ébionisme et de l'hérésie des Docètes.

Aucun écrivain ecclésiastique ne s'est exprimé plus clairement sur le dogme de la Divinité du Sauveur. Saint Ignace affirme que Jésus-Christ était avec le Père, dès avant toute création (1), qu'il est le Verbe éternel et inséparable du Père (2),... que par lui a été établi sur la terre le renouvellement de la vie éternelle ainsi que l'union immédiate avec Dieu (3), que les fidèles peuvent être appelés des porte-Dieu ou des porte-Christ (4), ce qui, dit-il, signifie exactement la même chose (5), etc. L'auteur des Épîtres ne fait que commenter la première page du quatrième Évangile : *In principio*

(1) S. Ignat., *Ep. ad Magn.*, cap. vi.

(2) Ibid., cap. viii.

(3) S. Ignat., *Ad Eph.*, cap. xviii.

(4) Ibid., cap. xix.

(5) Ibid., cap. x.

*erat Verbum*, etc. On n'en s'aurait être surpris, surtout si l'on se rappelle que saint Ignace, le disciple et l'ami de saint Jean, avait été consacré de ses mains et préposé par lui au gouvernement de l'Église d'Antioche.

La réalité de la sainte humanité du Sauveur n'est pas moins explicitement enseignée. Vingt fois dans ses Épîtres le saint martyr répète que Jésus-Christ « Dieu, Verbe éternel du Père, a été porté selon la chair dans le sein de la Vierge Marie, qu'il a été baptisé par saint Jean et crucifié dans sa chair, sous Ponce Pilate, que l'opinion contraire des Docètes est une doctrine non seulement impie mais meurtrière, etc.

L'idée doctrinale qu'il s'est formée de l'Église est empruntée à saint Paul. L'Église est pour lui l'Incarnation continuée. Par l'incarnation, le Dieu invisible et impalpable est devenu palpable et visible; aussi, dans l'Église, le divin et l'humain, le spirituel et le temporel sont-ils inséparablement unis... L'humain c'est évidemment cette hiérarchie ecclésiastique sur l'organisation de laquelle il a fourni les renseignements si curieux que nous avons rapportés ailleurs.

Il serait inutile de pousser plus loin cette analyse : ces considérations, bien que rapides, suffisent pour nous donner une idée de la marche doctrinale que l'Église va suivre pendant plusieurs siècles. On pressent déjà les développements théologiques que les grands conciles de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse et de Chalcédoine auront à consacrer, de leur autorité infallible. C'est l'hérésie elle-même qui les provoqua en posant les problèmes que nos docteurs furent contraints d'examiner et de résoudre. Les éléments de solution sont tous contenus, il est vrai, dans les livres inspirés du Nouveau Testament; restait à les mettre en œuvre; saint Ignace d'Antioche l'essaya le premier. Les Épîtres du célèbre martyr forment le document théologique le plus considérable de cette époque si tourmentée et si féconde que nous aurions voulu faire revivre plus parfaitement sous le regard de nos lecteurs.





# LIVRE TROISIÈME

CRITIQUE GÉNÉRALE DU NOUVEAU TESTAMENT



## CHAPITRE PREMIER

### VALEUR HISTORIQUE DU NOUVEAU TESTAMENT

Nos livres inspirés obtiendraient un assentiment unanime s'ils racontaient, non la vie du Sauveur et l'établissement du Christianisme, mais les faits et gestes de quelque conquérant, l'une de ces révolutions politiques qui agitent et bouleversent des peuples entiers. Nous avons déjà donné tant de preuves de leur authenticité, de la bonne foi et de la parfaite compétence de leurs auteurs qu'il ne viendrait à la pensée de personne d'en contester la haute valeur historique. Toute argumentation pour l'établir serait superflue et nous devrions retrancher ce chapitre.

Mais, ne l'oublions pas, le Nouveau Testament nous initie aux origines d'une religion qui exige le sacrifice de mille préjugés, de mille passions, et la pratique constante de préceptes opposés aux pires instincts de la nature. Toutes les forces humaines devaient dès lors essayer d'anéantir cette religion. Pour en venir à bout, ne suffirait-il pas d'enlever tout caractère de certitude historique aux documents qui racontent ses origines? Si l'on pouvait démontrer que nos Livres Saints sont un recueil de légendes sans consistance et sans valeur, le Christianisme serait ruiné dans sa base. Voilà

pourquoi l'incrédulité fait converger ses attaques sur ce point : Nous concentrerons là aussi les efforts de la défense. Il nous faudra, dans une sorte de tableau d'ensemble, rapprocher les preuves éparses dans nos études antérieures ; mais leur force en sera centuplée. Nous aurons soin, du reste, d'y mêler assez de considérations nouvelles, pour qu'on puisse nous lire sans fatigue.

## I

Certes, aucune littérature sacrée ou profane n'offre rien de comparable à notre Nouveau Testament. Toutefois, si faisant abstraction de la partie doctrinale nous ne considérons que le côté historique, il nous sera possible de découvrir dans la littérature latine des documents qui ont de l'analogie avec nos Évangiles. Les mémoires auto-biographiques de César, ses Commentaires sur *la guerre civile et la guerre des Gaules* ne pourraient-ils pas être rapprochés des mémoires biographiques de Mathieu, de Marc, de Luc et de Jean sur le Sauveur ?

Les Commentaires de César nous racontent une révolution, non pas religieuse, il est vrai, mais politique, qui eut son contre-coup dans le monde entier, comme la transformation opérée par Jésus-Christ. De plus, cette révolution politique se produisit presque à la même époque, elle eut à peu près le même théâtre et fut l'œuvre d'un homme grand entre tous.

Est-ce trop d'exigences de demander que l'on traite nos Livres Sacrés avec autant d'égards que les livres profanes, Pourquoi aurait-on deux poids et deux mesures ?

Tout le monde le sait, la critique moderne, lorsqu'il s'agit d'apprécier une œuvre littéraire, distingue deux genres de preuves. Les unes sont tirées du texte même minutieuse-

ment étudié ; la critique les appelle, pour ce motif, internes ou intrinsèques. Les autres, nommées externes ou extrinsèques, sont recueillies dans les écrits qui ont paru à la même époque ou un peu après. En d'autres termes, les preuves extrinsèques sont les témoignages des auteurs contemporains ou immédiatement postérieurs. Sans nier, du moins en théorie, la valeur de ces témoignages, la critique rationaliste affectionne particulièrement les preuves internes, surtout lorsqu'il s'agit de nos Livres Sacrés. Elle se sent plus libre d'y mêler ses fantaisies exégétiques. Les preuves externes, au contraire, la gênent beaucoup ; elles lui sont trop évidemment contraires. Aussi les écarte-t-elle autant qu'il lui est possible. Ne voulant pas être dupe de ce stratagème, nous nous attacherons à les maintenir dans toute leur ampleur. Nous ne nous refusons point cependant à suivre l'exégèse rationaliste sur le terrain qu'elle a choisi : c'est là que nous l'attaquerons tout d'abord.

Les Commentaires sur la *guerre civile et sur la guerre des Gaules* sont acceptés de tous comme des livres historiques. Un œil un peu exercé reconnaît dans leur texte les caractères habituels de véracité et d'exactitude. La révolution qui, commencée en Gaule, s'acheva à Rome et fit de César le dominateur du monde y est fort bien expliquée. Le récit est dans un accord presque constant avec les informations puisées à d'autres sources. La Rome que nous décrit le narrateur n'est plus l'antique cité aux mœurs austères, défendue par une aristocratie jalouse et forte, gouvernée par un Sénat dont le génie politique entreprit et mena à bonne fin la conquête de l'univers. Rome est maintenant une ville tout à la fois gorgée de richesses et affamée de jouissances, envahie par toutes les corruptions, ouverte à une foule d'affranchis dépravés. César s'appuie sur ces affranchis pour ruiner le patriciat déjà si entamé. Il épouse leurs passions et leurs rancunes, capte leur confiance et assigne un but à leurs convoitises. Peu à peu il les discipline, les groupe sous son drapeau et les habitue à son joug. Appuyé sur leurs suf-

frages, il se fait nommer à toutes les charges électives, concentré en ses mains tous les pouvoirs et devient un véritable empereur, dans le sens que l'on donna plus tard à ce nom. Ainsi commence en sa personne la série trop longue de ces tyrans qui opprimèrent le monde pendant trois siècles et essayèrent d'étouffer le Christianisme dans son berceau.

*Les Commentaires sur la guerre des Gaules* montrent notre sol national occupé par des peuplades à demi barbares, que divisent de profondes rivalités. Si la résistance fut un peu sérieuse, c'est que le pays était couvert en partie d'impénétrables forêts, coupé de marais et de fondrières, et sans routes praticables. César attaque successivement les différentes tribus, excite leurs jalousies, leurs dissensions intestines ; il les met aux prises et se sert habilement de quelques-unes pour en battre d'autres. Tout en feignant de respecter leur autonomie, l'habile conquérant bâtit des forteresses, des camps retranchés d'où ses légionnaires surveilleront et domineront les régions voisines. Il organise sur la vaste étendue de ces territoires des municipes soumis à l'administration romaine. Là, s'élèvent des temples, des théâtres, des gymnases ou écoles pour l'enseignement des lettres latines. Les centres les plus peuplés sont reliés par ces grandes voies romaines dont l'archéologie retrouve encore les restes. Bref la civilisation de la ville aux sept collines rayonne sur toute la Gaule. C'est cette conquête et la transformation dont elle fut suivie que nous raconte l'illustre guerrier.

Sans doute une critique rigoureuse pourra contester quelques-unes des affirmations de César ; elle n'acceptera point, les yeux fermés, les appréciations qu'il porte sur lui-même et sur les autres. N'atténue-t-il pas, par exemple, les pertes des Romains à Gergovie et Vercingétorix est-il coupable de toutes les cruautés, de toutes les perfidies et de toutes les fautes qu'il lui prête ? De même, si l'on en croit César, les adversaires qu'il rencontra à Rome eurent tous les torts et toutes les ambitions, pour ne pas dire tous les vices, tandis qu'il se réserve avec peu de modestie tous les mérites et

toutes les vertus ? L'histoire ne souscrira point, sans doute, à ces affirmations. Les grandes lignes du récit n'en demeurent pas moins sincères et vraies ; l'examen attentif du texte en fournit des preuves suffisantes.

Avouons-le toutefois, lorsque l'on considère les détails il est bien difficile de discerner ce qu'il y a d'exact et de faux dans la narration d'événements si lointains et si complexes, à moins que l'on ne possède d'autres moyens d'information et de contrôle. Ces moyens existent. Des contemporains ont apprécié ces mêmes événements ; des écrivains postérieurs nous en ont laissé le récit circonstancié. Nommons en première ligne Plutarque, historien honnête et consciencieux qui nous a raconté avec un très grand charme *la vie des hommes illustres*, celle de César entre autres. Il suit le conquérant dans les deux grandes guerres qu'il a faites, la guerre civile et la guerre des Gaules. Rien n'est plus facile que de noter les harmonies et les dissidences qui se rencontrent entre le récit de Plutarque et l'autobiographie de César. Ajoutons que Plutarque était en situation d'être parfaitement renseigné. Né vers le milieu du premier siècle, 70 ans environ après la mort de César, dans cette Grèce toujours curieuse et lettrée, il était venu plusieurs fois à Rome, y avait donné des leçons publiques de philosophie et de littérature et avait pu recueillir les documents nécessaires pour écrire son livre. Son existence modeste, à Chéronée sa patrie, s'écoula tout entière en dehors des factions, à l'abri des écarts de l'esprit de parti. L'impartialité que tout le monde remarque dans les productions sorties de sa plume lui était ainsi rendue bien facile.

Plus tard, un autre historien érudit et consciencieux, Suétone, reprenait cette vie de César et nous transmettait les appréciations de plusieurs écrivains dont quelques-uns furent contemporains de son livre. Cette page un peu étrange nous a paru offrir assez d'intérêt pour que nous la reproduisions.

« César a laissé des mémoires sur tout ce qu'il a fait dans la guerre des Gaules et dans la guerre civile contre Pompée,

mais pour les récits des guerres d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne, on ne sait quel en est l'auteur. Quelques écrivains supposent que ces récits sont d'Oppius ; d'autres les attribuent à Hirtius qui aurait aussi complété le dernier livre de la guerre des Gaules. Voici comment Cicéron parle des Commentaires de César dans son traité adressé à Brutus : « César a écrit des mémoires dignes d'éloges ; le style en est simple, pur, gracieux, dépouillé de toute pompe de langage : c'est une beauté sans parure. En voulant fournir des matériaux à l'histoire, il a peut-être causé quelque plaisir à de petits esprits qui seront tentés de charger d'ornements frivoles ces grâces naturelles, mais il a ôté aux gens sensés l'envie d'écrire, car rien n'est plus agréable dans l'histoire qu'une brièveté correcte et lumineuse ». Hirtius s'énonce en ces termes : « Ces mémoires jouissent d'une approbation tellement générale que César a plutôt enlevé que donné la faculté d'écrire sur ce sujet. Nous avons plus de raison encore de l'admirer que tous les autres, car les autres savent seulement combien ce livre est correct et exact ; nous, nous connaissons la facilité et la promptitude avec laquelle il a été composé. » Asinius Pollion croit que ces commentaires, rédigés d'abord avec peu de soin, auraient été revus et corrigés ensuite (1). »

Ce morceau de critique littéraire renferme à lui seul assez d'informations puisées aux meilleures sources, pour qu'il ne soit plus permis de révoquer en doute la valeur historique des commentaires. Nous avons ici, en effet, non seulement la pensée de Suétone, mais encore les appréciations de plusieurs contemporains de César lui-même, ou pour mieux dire, le jugement désormais irrévocable du monde lettré. Nous sommes renseigné sur le but et les intentions de César, sur ses procédés de composition et la valeur de son œuvre. Que pouvons-nous demander davantage ?

Si nos Livres Sacrés offrent les mêmes preuves intrinsèques

(1) Suétone, LVI.



et extrinsèques de véracité et d'exactitude, nous leur devons, ce nous semble, un égal assentiment. Nos lecteurs reconnaîtront sans peine que le Nouveau Testament nous initie à la grande révolution opérée par Jésus-Christ, tout aussi parfaitement que les commentaires de César nous initient à la révolution opérée par le triomphateur de Rome et des tribus gauloises. Sans doute, ces deux révolutions diffèrent sur beaucoup de points. La première a atteint l'humanité jusque dans ses plus intimes profondeurs ; ce ne sont pas des intérêts et des institutions politiques qu'elle a modifiés, mais les âmes elles-mêmes, leurs idées, leurs croyances, leurs convictions, leurs habitudes ; c'est la vie humaine tout entière. Elle s'est étendue non pas seulement aux peuplades barbares de la Gaule, mais à des nations bien plus nombreuses que toutes celles qui étaient contenues dans les limites pourtant si vastes de l'empire romain. Enfin, elle n'a pas seulement duré trois siècles et nous ne sommes point réduits à en chercher les vestiges dans des fouilles archéologiques. L'Empire sorti de cette révolution subsiste toujours sous nos yeux ; jamais il ne fut plus vivant. Son nom nous révèle à lui seul ses caractères d'universalité et de durée ; il s'appelle l'Église catholique et apostolique.

Si l'on veut se rendre compte des origines, des développements de l'Église, de sa nature et de ses aspirations, du but qu'elle poursuit, des moyens qu'elle emploie, de tout ce qui la constitue en un mot, il suffit d'ouvrir le Nouveau Testament. La marche des faits apparaît dans une simplicité lumineuse qui s'impose et ne se discute pas. Refusez-vous d'accepter cette explication, la seule admissible et véritablement rationnelle, vous serez contraint de recourir à des hypothèses sans fondement. Que valent ces hypothèses qui varient sans cesse et ne satisfont pas même ceux qui les inventent, lorsqu'on les compare aux nombreux documents dont nous sommes en possession, depuis dix-neuf siècles.

Pour expliquer la double révolution romaine et gauloise, l'on se contente de deux mémoires écrits par l'auteur même

de cette révolution. La transformation du genre humain par le Christianisme est l'objet de vingt-sept livres. Là sont racontés la vie du Sauveur, les événements qui la remplissent, l'établissement et les premiers développements de l'Église. Ces vingt-sept livres sont dus à la plume de huit auteurs. La multiplicité de ces renseignements, la diversité même de leurs sources n'offrent-elles pas des garanties de certitude qui ne se trouvent nulle part ailleurs, au même degré? Y a-t-il beaucoup d'hommes illustres dont la vie ait été écrite, comme celle de Jésus, par quatre de leurs contemporains. Ne parlons pas ici de la sincérité évidente de nos Évangélistes, de la loyauté parfaite qui brille dans chacune de leurs pages, de la pureté et de la droiture de leurs intentions, de leur absolu désintéressement. Tous ces traits caractéristiques, absolument introuvables ailleurs, ont été cent fois remarqués; les pires ennemis du Christianisme ne les contestent pas.

Pourrait-on se représenter des hommes plus avantageusement placés pour bien voir ou pour être informés de première main? Deux de nos Évangélistes ont vécu avec leur héros, avec le Maître, comme ils l'appellent. Ils ont été témoins des faits qu'ils racontent, quand ils n'y ont pas pris une part active; ils ont entendu les enseignements qu'ils reproduisent. Les deux autres Évangélistes ont été les disciples aimés et les secrétaires de Pierre et de Paul, les principaux Apôtres; ils sont entrés en relation avec presque tous les membres du collège apostolique et ont interrogé les premiers disciples du Sauveur. Ils ont parcouru les lieux où s'étaient opérés tous ces prodiges, et y ont rencontré, presque à chaque pas, des sources d'informations. On pourra contrôler leurs dires les uns par les autres; et les preuves intrinsèques vont grandir et se fortifier dans l'exacte proportion du nombre et de l'importance des écrits où elles seront puisées.

Nous admettons parfaitement que chacun de nos Évangélistes se soit placé à un point de vue personnel. Voilà pourquoi leurs mémoires ne sont que fragmentaires. Aucun d'eux

n'a eu la prétention de tout dire. L'un raconte avec détails un fait dont il a été le témoin oculaire, tandis qu'il en omet un autre plus important dont il n'avait qu'une connaissance lointaine. Les mêmes divergences se rencontrent dans la reproduction des discours du Sauveur. Tel enseignement répond mieux à la nature d'esprit de l'écrivain ou va plus directement au but ; le public en sera vivement impressionné. C'est assez pour que l'Évangéliste entre dans plus de détails. Néanmoins, ces quatre biographes racontent la même vie, et peignent le même personnage. Les divergences ne peuvent dégénérer en contradictions. La critique aura donc le droit de rapprocher et de confronter les textes ; elle l'a fait avec une sagacité merveilleuse, et, lors même qu'elle s'est montrée hostile, elle a été contrainte de reconnaître dans nos Évangiles une harmonie presque constante sur des points innombrables. Pourquoi donc ne pas considérer ces points comme définitivement acquis à la certitude ?

Prétendrait-on, comme l'ont fait quelques exégètes, qu'il n'y ait eu tout d'abord aucune relation aperçue ou du moins cherchée entre ces trois récits parallèles que nous nommons les Synoptiques ? Saint Marc aurait écrit sans avoir le moindre souci de ce qui aurait été raconté déjà par saint Mathieu. Saint Luc aurait recommencé un travail analogue, sans considérer aucunement les deux relations officielles qui devaient être déjà très répandues et avoir conquis une grande autorité, au moins dans certaines parties de l'Église. Notre argumentation tirera de cette double hypothèse, qu'il nous semble difficile d'admettre, une force plus grande encore. Plus on nous montrera l'indépendance absolue de chacun des Synoptiques, et plus on devra être frappé de leurs nombreuses similitudes puisées dans cette seule prédication orale qui fut, nous l'avons établi nous-mêmes, la source de tout le reste. La sincérité des écrivains et la parfaite exactitude de leurs récits n'en ressortent que mieux.

Nul ne l'ignore, la libre-pensée prétend découvrir d'absolues contradictions entre les différentes narrations évangé-

liques. A l'en croire, par exemple, les deux listes généalogiques que nous trouvons dans saint Mathieu et dans saint Luc ne peuvent se concilier. Nos lecteurs connaissent les réponses qui ont été faites à cette difficulté, il serait bien inutile de nous arrêter à les reproduire. De même encore, Strauss essaie d'opposer le récit de l'Annonciation, tel que nous le lisons dans saint Luc, à celui de saint Mathieu sur l'apparition de l'Ange à Joseph. Cette prétendue opposition est simplement puérile. Et pourquoi donc les deux apparitions ne seraient-elles pas réelles ? En quoi peuvent-elles se contredire ? Pour nous, nous ne sommes point parvenu à le découvrir encore. Ce qui est plus clair, c'est l'impuissance de l'exégète rationaliste à ébranler l'autorité et la certitude du texte sacré. S'il refuse de l'admettre, c'est que Joseph et Marie n'ont pu avoir dans ces circonstances les pensées et les sentiments que leur prêtent les Evangiles. « Leur attitude a dû être très différente. » Strauss nous en avertit. Et ne nous étonnons point de le voir si bien informé de ce qui se passe dans l'esprit et le cœur de l'angélique Vierge et du vénérable patriarche de Nazareth. Ne possède-t-il pas cette vertu divinatoire, ce don de seconde vue propre aux critiques de la libre-pensée ? Si le lecteur avait le mauvais goût de trouver la preuve insuffisante et l'argumentation peu démonstrative, nous n'y pouvons rien.

On essaie encore de jeter la confusion dans les esprits relativement aux divers voyages du Sauveur à Jérusalem, et aux apparitions nombreuses qui suivirent sa résurrection. Nous ne pourrions, sans sortir du plan que nous nous sommes tracé, discuter en détails toutes ces difficultés dont quelques-unes ont déjà trouvé leur solution dans les chapitres qui précèdent. Le P. Cornely, dans sa savante *Introduction aux livres du Nouveau Testament*, donne sur tous ces points les plus amples explications. Il n'est pas, du reste, de manuel biblique qui ne reproduise des réponses cent fois formulées et parfaitement satisfaisantes.

Sans nous laisser distraire plus longtemps par les ar-

guties de la libre-pensée, remarquons que les Synoptiques trouvent un dernier contrôle et une suprême confirmation dans le quatrième Évangile. Saint Jean, à la vérité, ne s'est jamais enfermé dans le cadre des récits antérieurs qui lui étaient parfaitement connus. Son but est de les compléter en insistant sur certains points qu'il importait de mettre en lumière. L'heure était venue d'opposer une réfutation dernière et décisive aux hérétiques qui surgissaient de toutes parts, et dépravaient par leurs interprétations malfaisantes les Saintes Écritures. Toutefois le récit de saint Jean a mille points de rencontre avec les narrations de Mathieu, de Marc et de Luc : Souvent il relate les mêmes faits, il reproduit les mêmes doctrines et, bien que le parallélisme ne soit pas continu, les textes se prêtent un mutuel secours, une réciproque confirmation. Indépendamment de sa valeur intrinsèque, tout le recommande : Le temps, les circonstances dans lesquelles il parut, et les besoins urgents auxquels le disciple bien-aimé se proposait de donner satisfaction. L'attention de l'Église tout entière était fixée sur saint Jean, et déjà cette Église était vaste comme le monde. C'est elle qui se levait, pour ainsi dire, dans l'élan de sa foi et apposait, à la fin du quatrième Évangile, cette attestation enregistrée par l'écrivain sacré, comme l'expression de la pensée de tous. *Scimus quia verum est testimonium ejus.*

Les quatre Évangiles ne sont pas les seuls documents écrits que nous possédions sur les origines du Christianisme. Le livre des Actes les complète de la façon la plus heureuse : à la biographie du Sauveur il ajoute l'histoire de la fondation et des premiers développements de l'Église. Si, par impossible, les quatre Évangiles avaient disparu, comme tant d'autres productions, dans le cours des siècles, nous pourrions avec le seul livre des Actes reconstituer la biographie du Sauveur, du moins dans ses lignes essentielles. Les principaux événements dont elle fut remplie y sont indiqués d'un trait rapide. Ces brèves indications, rapprochées du texte évangélique, l'éclairent et le fortifient. A son tour le livre

des Actes reçoit, comme nous l'avons fait observer ailleurs, les plus précieuses confirmations des quatorze Épîtres de saint Paul.

Au jugement de nos contemporains, le meilleur moyen de faire connaître un homme serait de publier sa correspondance intime. Là, pour l'ordinaire, le caractère se révèle avec ses défauts et ses qualités, avec ses vices ou ses vertus, ses aspirations basses ou généreuses. Dans les lettres de saint Paul se manifestent, avec un éclat incomparable, son génie, son noble caractère, son cœur, le plus grand peut-être que l'humanité ait jamais connu, sans parler des grâces surnaturelles, de tous ces dons divins plus extraordinaires encore dont l'Apôtre fut favorisé.

Ces admirables épîtres nous initient encore à la vie intime des Églises auxquelles elles furent adressées. Nous assistons à leurs luttes, à leurs dissensions, à leurs périls. L'Apôtre les admoneste, les encourage, leur fait entendre tour à tour l'éloge et le blâme ; il leur rappelle tout ce qu'il a entrepris et souffert pour elles. Que de lumières projetées plus ou moins directement sur le livre des Actes et sur les Évangiles eux-mêmes.

Les sept Épîtres catholiques et l'Apocalypse corroborent les certitudes assises sur des bases déjà si nombreuses. Saint Jacques, premier évêque de Jérusalem, dans sa lettre aux Hébreux ; saint Jude, dans les pages où il se plaît à reproduire les enseignements de saint Pierre ; saint Jean, dans ses trois lettres et son Apocalypse, viennent joindre leur autorité à toutes celles que nous avons invoquées. Nous puisons dans tous ces écrits de nouveaux renseignements sur l'état des Églises à cette époque.

Ainsi se complète le Nouveau Testament dont toutes les parties se prêtent un appui mutuel. Ce ne sont pas seulement les épaisses murailles qui constituent la solidité d'une maison, mais bien tout ce qui est à l'intérieur ; minces cloisons faites de matières moins résistantes, poutres et boiseries, pièces de dimensions diverses, et toutes indispensables, au-

tant d'états, qui, reliés entre eux et avec tout le reste, soutiennent la masse entière. Ainsi en est-il de cet édifice qui s'appelle le Nouveau Testament. Lui aussi a des parties qui tout d'abord attirent l'attention, nous voulons dire les grandes lignes historiques et doctrinales, les principaux événements et les dogmes fondamentaux. Mais il n'est point permis d'oublier les détails secondaires, ces faits, en apparence insignifiants, qui serviront de garantie aux vérités les plus hautes, aux enseignements les plus sublimes. Que saint Paul nomme l'un de ses collaborateurs, l'hôte qui l'a reçu dans la dernière mission, ou qu'il réclame son manteau, des papiers oubliés, dans la précipitation d'un départ; la critique rapproche toutes ces données de ce qu'elle connaît déjà sur l'époque, le pays, les événements et les personnes. Elle reconstituera, dans sa vivante réalité, toute une scène apostolique et y découvrira mille indices d'exactitude et de véracité parfaite. Grâce à ces détails, les Livres Sacrés prennent, aux yeux de la science contemporaine, une consistance historique d'un très grand prix.

Nos lecteurs voudront bien remarquer que nous ne sommes point encore sortis des preuves intrinsèques. Nous avons simplement examiné nos Livres Saints en eux-mêmes et dans leurs relations mutuelles; c'est de leurs textes, étudiés de près, que nous avons tiré tous les éléments de notre argumentation.

## II

Les preuves extrinsèques sont plus démonstratives encore. Les critiques modernes ne pourront jamais être aussi sûrement renseignés que des contemporains, sur la composition de nos Livres Canoniques. Tandis que les modernes sont souvent réduits à des conjectures, les contemporains ont

examiné les choses de près. Pourquoi la page de Suétone, que nous avons citée, nous a-t-elle paru si décisive? C'est qu'elle nous rapporte l'appréciation de Cicéron, d'Hirtius, d'Asinius Pollion, tous contemporains de César; ou mieux encore l'opinion générale et comme la tradition romaine sur les deux ouvrages en question.

Nous pouvons recourir aux mêmes procédés pour contrôler la valeur historique des Livres du Nouveau Testament. Ces livres furent rédigés, de l'année 40 à l'année 100 de notre ère. Ce développement scripturaire se manifesta surtout avec plus d'éclat et d'intensité, de 48 à 66; alors apparurent les deux derniers Synoptiques, le livre des Actes, les quatorze Épîtres de saint Paul, l'Épître de saint Jacques, les deux épîtres de saint Pierre. Afin de les mieux apprécier, si nous nous plaçons à la distance qui sépare Suétone de César, nous arriverons à la fin du troisième siècle. Or, ce n'est pas une unique page comme celle de Suétone que nous rencontrerons, vers l'an 250, sur la composition de nos saints Livres, mais bien des centaines, je pourrais dire peut-être, des milliers de pages plus affirmatives, plus explicites, plus complètes et tout aussi indiscutables.

Déjà des ouvrages chrétiens très considérables avaient paru dans tous les grands centres intellectuels, et avaient eu un retentissement immense. Des esprits de premier ordre, quelques génies mêmes s'étaient élevés contre le paganisme et les hérésies naissantes; ils avaient expliqué et défendu la doctrine révélée. Les fidèles prêtaient une oreille attentive à leurs paroles. Les païens eux-mêmes en étaient émus; leurs écrivains et leurs philosophes avaient immédiatement compris qu'il y avait là un mouvement d'idées, une fécondité doctrinale avec lesquels il faudrait compter. La lutte était engagée, d'un bout à l'autre du monde gréco-romain, et elle était très vive.

Nous avons décrit ailleurs l'importance d'Alexandrie concentrant en elle la philosophie grecque, les rêveries orientales et les traditions antiques de la terre des Pharaons. Les



Juifs affluèrent bientôt dans cette ville. Ils y oublièrent la langue hébraïque et il fallut faire, pour leur usage, la traduction des Septante.

On ouvrit de bonne heure, dans cette illustre cité, une école chrétienne qui rappelle les noms de Pantène, de Clément d'Alexandrie et d'Origène. Nous demanderons bientôt à ces docteurs de nous renseigner sur la valeur historique du Nouveau Testament.

Presque à l'autre extrémité du monde romain, coule le fleuve du Rhône sur les rives duquel se livrèrent tant de combats et se décida le sort de tant de peuples. A l'endroit où la Saône lui apporte le tribut de ses eaux, nous rencontrons une ville puissante : c'est la vieille cité lyonnaise. Son Église remonte probablement aux âges apostoliques et, vers la fin du second siècle, en 177, ses fondations déjà anciennes furent arrosées du sang de milliers de martyrs. Les actes de ces héros nous ont été racontés dans un document dont l'authenticité n'a jamais été mise en suspicion ; nous voulons parler de la lettre des Églises de Lyon et de Vienne aux Églises d'Asie. Cette lettre fut rédigée très probablement par Irénée, alors simple prêtre, originaire de l'Asie Mineure ainsi que saint Pothin son évêque. Sa jeunesse s'était écoulée près de saint Polycarpe, le disciple de saint Jean. Il succéda à saint Pothin dans le gouvernement de l'Église de Lyon. Ces deux noms, Pothin et Irénée, nous disent assez les relations qui avaient dû s'établir dès lors entre les diocèses de la Gaule méridionale et les chrétientés d'Orient d'où ces illustres apôtres de l'Évangile étaient sortis. C'est à Lyon, dans les dernières années du second siècle, que fut composé l'admirable *Traité contre les hérésies*, dans lequel Irénée développe, avec une éloquence à la fois pleine de simplicité et de chaleur communicative, les arguments principaux dont l'Église s'est toujours servie pour combattre et flétrir toutes les altérations de sa doctrine.

Enfin, le Christianisme n'avait pas tardé à s'établir sur toute la côte septentrionale du continent africain, spéciale-

ment dans cette riche et florissante Carthage qui, autrefois, avait tenu tête aux Romains et les avait fait trembler jusque dans les murs de Rome. Sur cette terre d'Afrique, brillèrent quelques génies entre lesquels il est impossible de ne pas distinguer Tertullien. On connaît son rôle, à la fin du second siècle et au début du troisième, son incroyable activité intellectuelle, la hardiesse de ses conceptions, la puissance de son style un peu barbare mais si plein d'idées, enfin cette violence de caractère qui contribua plus que tout le reste à le précipiter dans le schisme et l'hérésie.

Entre les écrits que nous devons à sa plume si féconde, mentionnons le beau livre des *Prescriptions* dans lequel le rude Africain reprend en sous-œuvre et accentue, avec sa chaude et puissante logique, la thèse de l'Évêque de Lyon à l'autorité duquel il fait appel. Nous avons ici une preuve manifeste des communications fréquentes qui existaient entre toutes les Églises. Nous voyons quel échange d'idées s'opérait, d'un bout du monde à l'autre, entre ces grands hommes prompts à saisir tout mouvement intellectuel qui venait à se produire, même dans les régions les plus lointaines.

Voici donc, autour de Rome, à des distances inégales de l'Église mère et maîtresse avec laquelle ils entretiennent du reste de constants rapports, trois centres scientifiques dans lesquels se résume l'opinion du monde chrétien. Alexandrie exprime les pensées et les aspirations de l'Orient; Carthage représente l'Afrique; et Lyon, les Églises des Gaules. Trois hommes, grands entre tous, y ont conquis une position exceptionnelle: Irénée à Lyon, Tertullien à Carthage, Origène à Alexandrie.

Nous interrogerons ce dernier un peu plus tard. Les œuvres des deux premiers ont traversé les siècles. Que nous disent Irénée et Tertullien sur la question qui nous occupe? Entendons tout d'abord l'Évêque de Lyon: « Mathieu a composé son Évangile en langue hébraïque, pendant que Pierre et Paul prêchaient à Rome et y jetaient les fondements de l'Église.

Après quoi Marc, disciple et interprète de Pierre écrivit, pour l'usage des fidèles, les vérités qu'enseignait cet Apôtre, et Luc, disciple de Paul, rédigea l'Évangile tel que son maître le prêchait. Enfin Jean, le disciple bien-aimé, celui qui reposa sur le sein du Seigneur, publia son Évangile, lorsqu'il résidait à Ephèse (1). » Et ailleurs saint Irénée ajoute : « Il y a donc quatre Évangiles, ni plus ni moins ; et on peut conclure que le Verbe dont le trône s'élève au-dessus des Chérubins, qui embrasse l'univers par son immensité, qui s'est manifesté aux hommes, a voulu nous donner son Évangile sous quatre formes, bien qu'il y règne un seul et même esprit (2). » Cent ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis la mort de saint Jean, lorsqu'un disciple et un ami de saint Polycarpe, disciple et ami lui-même de l'Évangéliste, écrivait ces lignes. Où trouver la certitude historique, si elle ne se rencontre point ici. Irénée, dans ce même livre contre les hérésies, reproduit de longs passages empruntés aux Actes des Apôtres que saint Luc avait rédigés, nous dit-il, aux Épîtres que saint Paul avait adressées aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniciens, à Timothée, à Tite. Enfin il cite l'Épître de saint Pierre, les deux premières de saint Jean, et l'Apocalypse (3). On le voit, ce Père nous donne le canon à peu près complet des livres du Nouveau Testament.

Le prêtre de Carthage sera-t-il, sur le point qui nous occupe, en dissentiment avec le docteur de l'Église de Lyon : Ouvrons quelques-unes de ses œuvres, aux bons endroits ; en d'autres termes, consultons Tertullien orthodoxe et catholique :

« Nous établissons en principe que l'instrument évangélique a pour auteurs les Apôtres, à qui le Seigneur lui-même avait imposé la charge de promulguer l'Évangile : les Apôtres, disons-nous, ou, avec eux et après eux, les hommes aposto-

(1) S. Irén., *Adv. Hær.*, l. III, c. 1.

(2) *Ibid.*, l. II, c. XI.

(3) *Ibid.*, I, 23 ; III, 42, 43, 44 ; V, 3, 7 ; III, 16 ; IV, 27 ; V, 2, 8, 14 ; IV, 27, etc.

liques. La prédication des disciples, en effet, aurait pu être soupçonnée de vaine gloire, si elle n'avait eu pour appui l'autorité des maîtres, ou plutôt l'autorité du Christ qui conféra aux Apôtres cette magistrature. Parmi les Apôtres, Jean et Mathieu nous enseignent la foi ; parmi les hommes apostoliques, Luc et Marc répètent les enseignements de leurs devanciers, partent des mêmes principes, proclament avec eux un seul Dieu créateur et son Christ, né d'une vierge, consommateur de la loi et des prophètes. Que la narration soit autrement disposée chez les uns et chez les autres, peu importe ; pourvu qu'ils s'accordent sur le symbole de la foi, touchant lequel ils sont en désaccord avec Marcion (1). »

Après ce témoignage en faveur de nos quatre Évangiles, Tertullien est aussi explicite sur les autres parties du Nouveau Testament.

« Voyons donc ! écrit-il ailleurs (2), de quel lait Paul nourrit les Corinthiens ; sur quelle règle il corrige les Galates ; voyons ce que lisent les Philippiens, les Thessaloniens, les Ephésiens ; ce qu'enseignent les Romains plus rapprochés de nous, eux à qui Pierre et Paul ont laissé un Évangile signé de leur sang. Nous avons encore les églises, disciples de Jean : Marcion a beau récuser l'Apocalypse de cet Apôtre, la succession épiscopale reprise depuis l'origine ne nous conduit pas moins à Jean leur fondateur. La noblesse des autres Eglises se reconnaît aux mêmes titres. J'affirme donc que, parmi ces Eglises fondées par les Apôtres et chez toutes celles qui sont unies aux premières par la communauté d'une même foi, l'Évangile de saint Luc s'est maintenu dès l'origine de sa publication tel que nous le défendons aujourd'hui... Les Eglises apostoliques couvriront aussi de leur autorité et de leur patronage les autres Évangiles que nous possédons par elles et en conformité avec elles, je veux dire les Évangiles de Jean et de Mathieu, ainsi que celui de Marc, quoiqu'on l'attribue à Pierre dont Marc était l'inter-

(1) Tertul., *Adv. Marcion*, iv, 2.

(2) *Ibid.*, v. 5.

prête, de même que l'on attribue à Paul le récit de Luc. Il est assez naturel de rapporter aux maîtres ce qu'ont publié les disciples, etc. »

En résumé, au jugement de saint Irénée et de Tertullien, tous les livres du Nouveau Testament sont d'une incontestable authenticité, à l'exception de quelques-uns sur lesquels s'élevèrent des doutes que nous examinerons bientôt. Ils ont été écrits par les Apôtres ou par leurs premiers disciples ; le Saint-Esprit les a dictés ; ils sont la règle de la Foi, au même titre que la Tradition. Là sont consignés les dogmes qu'il faut croire, la morale qu'il faut pratiquer, les mystères de la vie et de la mort de Notre-Seigneur, les miracles qui ont établi la divinité de sa mission, la rédemption opérée par l'effusion de son sang, en un mot toute l'économie du Christianisme. Saint Irénée et Tertullien nous montrent ces livres répandus dans toutes les Églises, lus dans les assemblées des fidèles, considérés comme la pure parole de Dieu, et, à ce titre, en possession d'une vénération unanime. Cet empire absolu sur tous les esprits n'avait pu évidemment s'établir en quelques années ; et, comme il se manifeste dans tout son éclat à la fin du second siècle, nous sommes en droit de conclure que les Livres canoniques remontent évidemment à l'époque reconnue de tous comme celle de leur apparition, à la seconde partie du premier siècle de notre ère.

Nous pouvons en donner des preuves plus convaincantes encore. Si l'autorité de Tertullien et de saint Irénée ne suffit pas, que l'on interroge les témoins plus rapprochés de la publication de nos saints livres. Ces témoins nous parleront de choses qu'ils ont, pour ainsi dire, vues et touchées. Dans la période qui s'écoula de la mort de saint Jean à l'apparition des docteurs cités plus haut, les documents ecclésiastiques doivent être plus rares ; toutefois ils ne manquent point absolument. C'est alors que furent publiées les apologies de Justin, de Tatien, d'Hermias, d'Athénagore, de Théophile d'Antioche. Avant ceux-ci, nous rencontrons ces écrivains que l'on appelle communément les Pères apostoliques, dont

la voix se confond, en quelque sorte, avec la voix des Apôtres eux-mêmes. Les Épîtres de saint Barnabé, de saint Clément, l'Épître à Diognète, les sept Épîtres de saint Ignace, celle enfin de saint Polycarpe, sans parler du fragment de Papias, nous reportent, par la date de leur composition, aux derniers livres du Nouveau Testament et presque aux Épîtres de saint Paul. Cette littérature primitive renferme les mêmes attestations relatives à l'authenticité des écrits canoniques. Les témoignages qu'elle nous fournit sont tout aussi explicites que ceux d'une époque plus avancée. Les manuels d'exégèse biblique les groupent d'ordinaire sous ce titre : preuves indirectes d'authenticité. Nous pourrions aisément les reproduire, si nous ne craignons de fatiguer nos lecteurs.

De patients érudits ont fait mieux encore : ils ont recherché, dans les œuvres chrétiennes des trois premiers siècles, tous les textes de nos saints Livres qui y sont insérés. Il a suffi de rapprocher ces textes pour reconstituer, presque dans son intégrité, le Nouveau Testament tel que nous le possédons aujourd'hui. Si, par impossible, le Livre Saint venait à être anéanti, nous en retrouverions toute la substance éparse dans nos premiers docteurs.

Nous sommes loin, on le voit, des attestations de Suétone sur les *Commentaires* de César. Suétone garantissait non les détails, mais seulement les grandes lignes de l'œuvre du conquérant historien. Les Pères apostoliques et les auteurs du second et du troisième siècles, au contraire, nous rapportent comme exactes, véritables, et parfaitement authentiques, toutes et chacune des pages de nos Saints Livres. Il n'est presque aucun verset que ces écrivains n'aient inséré dans leurs propres ouvrages. Comment rêver une garantie plus irréfragable que cette complète reproduction ?

La valeur en est encore accrue, pour ainsi dire, si l'on considère les procédés de composition habituels à ces anciens auteurs. Ils tenaient en effet beaucoup moins que nous à citer exactement, et surtout intégralement ; ils s'attachaient à l'idée plus qu'au terme, et, quand celui-ci se présentait sous

leur plume, ils le faisaient entrer dans leur texte sans se soucier de reproduire tout le verset. Leurs écrits étaient sans doute nourris d'Écriture Sainte ; cependant ils n'extrayaient de celle-ci que la moelle et en abandonnaient l'écorce, nous voulons dire l'expression. A plus forte raison ne songeaient-ils guère à indiquer leurs sources qu'ils supposaient connues de tous. Ces références que l'érudition contemporaine estime tant, parce qu'elles rendent beaucoup plus facile la vérification des textes, n'entraient nullement dans leurs habitudes. En certains cas, elles devaient même leur répugner et auraient tourné contre le but. Les apologistes, par exemple, s'adressaient aux païens et tout d'abord aux empereurs. Évidemment ils ne pouvaient mentionner d'un façon explicite les Livres Sacrés, sans les exposer à une sorte de profanation et de sacrilège. A quoi bon du reste cette mention ? De quel poids eût été la parole de Mathieu, de Marc, de Luc, de Jean, et même de Paul pour les tyrans et les philosophes, leurs séides. Les écrivains inspirés n'étaient à leurs yeux que les fanatiques auteurs d'une secte abhorrée.

Toutes ces causes devaient rendre beaucoup plus rares les citations textuelles de la Sainte Écriture.

Un préjugé trop répandu affaiblira, nous le craignons, l'impression que devraient produire les considérations précédentes. La critique, prétend-on, est née d'hier ; du moins ce que l'on appelait de ce nom dans les siècles passés ne ressemble presque sous aucun rapport à la critique actuelle. Il suffit, pour le démontrer, de passer en revue les nouveaux moyens d'investigation qu'elle possède, ses étonnantes découvertes, les erreurs qu'elle a redressées, les procès qu'elle a révisés, la refonte presque totale de l'histoire, de la philologie et de tant d'autres sciences, qu'elle a entreprise. La critique moderne, nous dit-on encore, étudie les sources ; autrefois les sources étaient fermées ; on n'en soupçonnait pas même l'existence ; on ne travaillait que sur des pièces de seconde main, altérées par l'ignorance ou la mauvaise foi des copistes.

Il serait puéril de nier la puissante sagacité de la critique contemporaine, ses immenses efforts couronnés de tant de succès. Nous avouons même que certains siècles n'eurent ni les mêmes goûts ni les mêmes aptitudes ; ce n'est pas que les intelligences fussent inférieures à celles de nos jours, mais les préoccupations étaient différentes. Toutefois cette dernière considération ne s'applique nullement aux premiers âges du Christianisme. Les esprits, si profondément remués par la révolution religieuse qui venait de s'opérer, montrèrent une activité vraiment surprenante. Cette activité revêtit toutes les formes, se déploya dans toutes les directions. Il n'est pas d'investigations auxquelles ne se soient livrés les écrivains du second et du troisième siècles, pas de travaux qu'ils n'aient entrepris pour assurer le triomphe de la foi. Leur critique était aussi attentive, aussi sagace que la nôtre : eux aussi surent collationner et confronter les manuscrits, les apprécier et les juger. Aucune démarche ne leur coûtait pour arriver à des résultats certains. De longs voyages ne les effrayaient nullement ; ces voyages du reste étaient relativement faciles, tant que l'on restait dans les limites déjà si vastes de l'empire romain, et ils entraient dans les habitudes d'alors beaucoup plus que nous ne l'imaginons.

Ce qui caractérisait ces grands hommes, c'était surtout la patience dans le labeur intellectuel ; nous n'en voulons citer qu'un exemple, celui d'Origène. Qu'on nous permette de reproduire ici deux pages de M. Vigouroux ; elles seront plus significatives, plus éloquentes dans leur belle simplicité que tout ce que nous pourrions écrire sur la grande œuvre de l'illustre docteur : *Les Hexaples*.

« On appelle Hexaples six textes ou versions de la Bible disposées par Origène en six colonnes parallèles. Les Hexaples sont la plus grande œuvre de patience qui ait jamais été accomplie par un homme. Ils formèrent une collection qu'on peut évaluer à plus de cinquante volumes. Origène l'entreprit dans un double but : 1° pour donner une édition exacte des *Septante*, parce que les exemplaires courants pré-



sentaient de nombreuses variantes, soit par la négligence des copistes, soit par les changements et les corrections plus ou moins fondées, introduites par certains interprètes ; 2° pour montrer en quoi les *Septante* s'accordent avec le texte hébreu original, ou bien en diffèrent, afin de couper court aux fins de non-recevoir alléguées par les Juifs dans leurs discussions avec les chrétiens. Chaque fois qu'on leur opposait un texte de la version grecque qui les condamnait, ils répondaient que la traduction était infidèle. Origène se proposa de noter avec soin, dans une étude comparée de l'original et du grec, toutes les différences des deux textes, de telle sorte que les défenseurs du Christianisme pussent savoir, d'un seul coup d'œil, ce qui était conforme à l'hébreu et ce qui ne l'était point ; 3° afin de rendre son travail plus complet, Origène ajouta au texte hébreu et aux *Septante* toutes les traductions grecques alors connues.

Origène n'exécuta pas d'un seul coup son immense travail de transcription et de collation des textes. Il fit d'abord un recueil en quatre colonnes. Dans la première, il plaça la version grecque d'Aquila, parce que c'est elle qui se rapproche le plus du texte hébreu ; dans la seconde, il mit la traduction de Symmaque, plus littéraire que la précédente ; dans la troisième, comme dans une place d'honneur, la version des *Septante*, à laquelle se rapportaient les trois autres ; dans la quatrième, celle de Théodotion, moins différente des *Septante* que les deux premières. On donna le nom de Tétraples à cette collection des quatre principales traductions grecques en quatre colonnes.

Ce premier travail, utile pour l'intelligence du texte, était très imparfait parce qu'il ne fournissait pas le moyen de comparer les versions avec l'original. Origène compléta son œuvre et lui donna son véritable caractère en faisant précéder les Tétraples de deux autres colonnes, dont l'une contient le texte hébreu en caractères hébraïques, et l'autre ce même texte hébreu en caractères grecs, pour ceux qui ne connaissent pas les lettres sémitiques. Le grand ouvrage eut alors

six colonnes d'où le nom d'hexaples sous lequel il est connu.

Le savant écrivain ne se borna pas d'ailleurs à la transcription du texte sacré; il en fit une étude comparée, minutieuse et exacte, et pour que le lecteur recueillît le bénéfice de ses recherches critiques, il emprunta aux grammairiens d'Alexandrie des signes très ingénieux qui indiquaient, à première vue, la différence des leçons... Aux six colonnes des Hexaples Origène en ajouta plus tard trois autres. Les notes marginales destinées à expliquer les noms propres hébreux ou le sens complétaient ce grand travail critique (1). »

Il nous semble que, si Origène sortait de sa tombe, il pourrait prendre place au sein des universités allemandes et entrer en discussion avec les exégètes de la libre-pensée. D'un revers de main il abattrait tous leurs vains échafaudages, ou même, le plus souvent, il se contenterait de dire : Nous avons pulvérisé tout cela, il y a dix-sept siècles.

Cependant l'immense travail critique des Hexaples ne comprenait pas, paraît-il, le Nouveau Testament; mais Origène a entrepris sur plusieurs des livres qui le composent, notamment sur les Évangiles, plus qu'une confrontation des textes, de longs et abondants commentaires dont l'historien Eusèbe nous a conservé des fragments assez considérables. Entendons-le un instant sur l'authenticité des Évangiles : « Voici ce que la tradition nous apprend sur les quatre Évangiles, les seuls qu'on reçoive sans aucune controverse, dans l'Église de Dieu qui est sous le ciel. Le premier Évangile a été écrit par Mathieu, auparavant publicain, puis devenu Apôtre de Jésus-Christ; il a été composé en langue hébraïque et publié pour les Juifs convertis à la foi. Le second Évangile est selon saint Marc, qui l'a rédigé d'après les enseignements de Pierre. Voilà pourquoi, dans son Épître catholique, Pierre appelle Marc son fils, en disant : L'Église qui est dans Babylone, élue comme vous, et Marc, mon fils, vous saluent. Le troisième Évangile, confirmé par Paul, est de saint Luc qui l'a écrit

(1) Vigouroux, *Manuel biblique*, t. 1, p. 167, 168.

pour les Gentils. Le dernier est l'Évangile selon saint Jean (1): » Un peu plus loin Origène analyse les rapports et les dissemblances qui existent entre les quatre biographies du Sauveur. C'est peut-être la critique la plus fine, la plus pénétrante que nous ayons, des preuves intrinsèques qui établissent l'authenticité et la valeur historique de nos Évangiles.

Sans doute Origène est tombé dans bien des erreurs : rappelons toutefois en passant que l'étonnant mélange de doctrines condamnées sous le nom d'Origénisme est bien plus l'œuvre de ses faux disciples que la sienne. Quoi qu'on puisse dire, la science de l'illustre Alexandrin nous paraît autrement vaste et sûre que celle des modernes rationalistes, et M. Renan est bien petit lorsqu'on le compare à Origène.

Enfin les Pères et les premiers écrivains ecclésiastiques étaient plus rapprochés des sources. On a fait grand bruit, dans ce siècle, d'une pièce fort remarquable quoique mutilée, que l'on appelle le canon de Muratori, du nom de l'antiquaire italien qui la découvrit, en 1740, dans la Bibliothèque Ambrosienne où elle était ensevelie. C'est la liste presque complète des livres du Nouveau Testament. L'auteur présumé serait un prêtre romain, Caius, qui, sous le pape Zéphirin, soutint contre le montaniste Proculus une controverse mentionnée par l'historien Eusèbe. Les paléographes qui ont examiné le canon de Muratori prétendent qu'il remonte jusqu'au milieu du second siècle. Mais ce document dont il ne nous reste que des lambeaux, les Pères du second et du troisième siècles le possédèrent probablement dans son intégrité. Et combien d'autres qu'ils exploitèrent, dont nous ne soupçonnons pas même l'existence!

Notre affirmation n'étonnera point, si l'on songe à la quantité de livres et d'écrits qui ont été perdus dans le cours des âges. Tout semblait assurer une perpétuelle durée aux œuvres d'Origène : Elles furent l'objet de controverses reten-

(1) Orig. apud. Euseb. *In Math.*, 1.

tissantes, du vivant même de l'auteur que des passions acharnées ont poursuivi jusque dans la tombe. Sa mémoire demeure entachée, en dépit des immenses services qu'il a rendus et de cette rectitude d'intention que personne ne lui conteste aujourd'hui. Et cependant, du colossal monument élevé par son génie, il ne nous reste que des ruines, assez considérables il est vrai, et quelques esquisses dessinées par des contemporains ou des écrivains un peu postérieurs. Son nom en rappelle un autre, celui de Celse, dont les écrits eurent à peu près le même sort. Ce philosophe païen, l'inventeur de la plupart des sophismes que l'on répète aujourd'hui encore contre le Christianisme, serait totalement inconnu si Origène ne l'avait refuté. Une énigme tout aussi indéchiffrable que présenterait la bibliographie du premier siècle, du moins d'après certains auteurs, serait la destinée singulière des œuvres de saint Denis l'Aréopagite, mutilées elles aussi, moins cruellement toutefois que celles d'Origène. Enfin Dieu n'a pas voulu soustraire, d'une façon absolue, aux injures du temps les écrits inspirés des ses Apôtres eux-mêmes, puisque l'on considère comme à peu près certaine la perte d'une Épître de saint Paul à laquelle lui-même fait allusion. Tous ces documents primitifs éclairaient la critique des Pères et des docteurs dont nous aurons, avant de clore ce volume, plusieurs occasions d'admirer encore la sincérité et la parfaite indépendance.

## CHAPITRE DEUXIÈME

### INSPIRATION DU NOUVEAU TESTAMENT

Ce n'est pas assez de donner à nos Livres saints cet assentiment rationnel que volontiers nous accordons à tout témoignage sérieux et sincère. Dans ce cas, leur valeur historique, telle qu'elle ressort des considérations déjà émises, suffirait amplement. Mais nous leur devons mieux que cette foi toute humaine, je veux dire : cette adhésion souveraine qui dominera notre vie, cette foi surnaturelle qui sera comme l'âme de nos pensées, de nos sentiments, de nos actes, de notre conduite tout entière. Des témoignages humains ne peuvent motiver une telle adhésion. La valeur historique ne suffit pas à nos Livres sacrés ; il leur faut l'inspiration divine.

De bonne heure, Jésus avait annoncé à ses Apôtres l'avènement d'une troisième personne divine qui, avec lui et avec le Père, dont il leur parlait si souvent, constitue l'adorable et indivisible Trinité. C'est le Père qui l'avait envoyé lui-même et dont il exécutait les ordres et redisait les enseignements. Le Père opérait en lui et avec lui toutes les œuvres miraculeuses dont les disciples étaient les témoins. Cependant, pour établir d'une façon définitive le royaume de ce Père céleste

et compléter la régénération du monde, il fallait l'intervention d'une troisième personne, de l'Esprit Saint qui achèvera tout.

Entendons le discours qui suivit immédiatement l'institution de la divine Eucharistie : « Il vous est expédient que je m'en aille, dit le Sauveur, car si je ne m'en vais, le Saint-Esprit ne viendra point en vous : Je vous l'enverrai, dès que je serai retourné vers mon Père (1). Cet Esprit, ajoute-t-il, ne parlera pas de lui-même, il ne fera que répéter ce qu'il aura entendu dans le sein de la divine Essence où il réside; c'est mon Père qui vous l'enverra en mon nom (2). »

Un peu plus tard, l'époque de cet avènement de l'Esprit est indiquée avec plus de précision. Au sommet même de la colline, théâtre de son Ascension glorieuse, le Sauveur ordonne à ses apôtres de ne point s'éloigner de Jérusalem avant d'avoir vu l'exécution de la grande promesse et d'avoir reçu l'Esprit tant de fois annoncé (3). « Avant peu de jours, leur dit-il, vous serez baptisés dans l'Esprit; il vous remplira de sa vertu; et c'est alors que vous serez mes témoins à Jérusalem, dans la Judée, la Samarie et jusqu'aux extrémités de l'univers. » Dociles au commandement du Maître, les Apôtres rentrèrent immédiatement à Jérusalem et s'enfermèrent dans le Cénacle; c'était cette salle grande et ornée dans laquelle ils avaient célébré la dernière Pâque, assisté à l'institution du sacrement eucharistique et communié, de la main même de Jésus. Ils sont là au nombre de onze; Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Mathieu, Jacques fils d'Alphée et Simon dit le Zélote et enfin Juda fils de Jacques. Tous ensemble persévéraient dans une fervente prière sous la présidence de la Vierge, mère de Jésus (4). Sur l'avis de Pierre, on procéda à l'élection de Mathias successeur de l'Isariote et le collège apostolique se trouva

(1) *Joan.*, xvi, 7.

(2) *Ibid.*, xvi, 13.

(3) *Actes*, 1, 4, 5, 8.

(4) *Ibid.*, 1, 13, 14.

au complet. Le matin de la solennité de la Pentecôte, on entendit tout à coup comme le bruit d'une violente tempête, s'abattant des hauteurs des cieux sur la maison où les disciples étaient réunis; des langues de feu apparurent et s'arrêtèrent sur la tête de chacun d'eux, et tous furent remplis du Saint-Esprit. Ils commencèrent à parler plusieurs langues selon l'inspiration qu'ils en recevaient (1).

A ce moment-là même, les Apôtres entrèrent dans un état d'âme vraiment nouveau; il importe d'en bien saisir la nature. Certes, les chers disciples n'étaient point étrangers à l'Esprit du Sauveur. Cet Esprit du Père et du Fils leur avait été déjà communiqué, notamment dans une circonstance mémorable que la Sainte Écriture a pris soin de nous faire connaître. Presque immédiatement après sa Résurrection, le Christ leur apparut dans ce même Cénacle, lieu de refuge où les ramènent les plus doux souvenirs. Le Maître souffle sur eux et leur dit : « Recevez le Saint-Esprit. » Cette parole fut sans doute efficace comme toutes les autres, et il se fit alors une effusion de l'Esprit dans l'âme des disciples, mais effusion partielle, opérée dans un but particulier que le Christ détermine. « Les péchés seront remis, à qui vous les remettrez, ajoute-t-il, et ils seront retenus à qui vous les retiendrez (2). » Ainsi le Sauveur limite, pour ainsi dire, l'action intérieure de l'Esprit à une simple communication de ses pouvoirs juridictionnels sur les âmes coupables, repentantes ou rebelles.

Le jour de la Pentecôte, au contraire, le Saint-Esprit leur est donné sans limitation ni réserve; il sera en quelque sorte leur bien, leur propriété, et ne les quittera plus; il les animera toujours et sera comme l'âme de leurs âmes. Son action sur leur esprit avait été décrite à l'avance par le Sauveur lui-même; ce devait être un adorable mélange de secrètes insinuations et de révélations lumineuses. Des horizons nouveaux

(1) *Actes*, II, 1, 2, 3, 4.

(2) *Joan.*, XX.

s'entr'ouvriraient devant eux. *Suggeret vobis omnia quaecumque dixero vobis... docebit vos omnem veritatem.*

Il suffit de parcourir les saints Évangiles pour être frappé des divines familiarités dont le Sauveur honore ses Apôtres, dès le début de sa vie publique. Déjà il leur parlait à cœur ouvert, et leur communiquait ce qu'ils pouvaient entendre des plans et desseins de sa miséricordieuse Providence sur le monde. Cependant que de choses demeuraient obscures, inintelligibles, même après ces touchantes effusions du divin Maître ! Leur esprit y était si peu préparé. Un voile était étendu devant leurs yeux et les empêchait de pénétrer dans les profondeurs du mystère de régénération si longtemps caché.

Les lumineux rayons de la Pentecôte traversèrent ce voile. Le Saint-Esprit, une fois venu en eux pour ne plus les quitter, leur redit au cœur ce qu'ils avaient déjà entendu, mais sans en bien saisir toute la portée. C'était en quelque sorte la même voix, mais combien elle était devenue plus pénétrante et plus efficace ! Alors tout s'explique, tout s'ordonne et s'enchaîne dans une lumière sans ombre. Leur éducation surnaturelle et apostolique s'achève et reçoit son couronnement suprême. Le Christ, dans ses plus franches communications, avait dû ménager leur faiblesse et user de certaines réserves. « J'aurais bien d'autres secrets à vous révéler, leur disait-il, aux derniers instants de son existence terrestre, mais vous êtes encore incapables de les porter. *Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis portare modo.* Lorsque l'Esprit sera venu, il vous enseignera toute vérité, *docebit vos omnem veritatem*, du moins toutes les vérités que vous avez intérêt à connaître, et que vous devrez transmettre aux générations à venir. »

Cette époque est unique et tout à fait exceptionnelle dans l'histoire de l'humanité. Jamais chose pareille ne s'était vue ni ne se reverra. Jamais l'Esprit de Dieu n'avait été dans un rapport si constant, si direct et si immédiat avec l'esprit de l'homme. Jamais la lumière divine n'avait jailli des inac-



cessibles profondeurs de la Trinité, d'une manière aussi continue et aussi intense. Les prophètes de la loi antique n'en avaient eu que des effusions intermittentes; c'étaient comme des essais qui préparaient de loin cette suprême explosion de la vérité au milieu du monde.

Que sont les révélations partielles dont quelques âmes d'élite ont été favorisées depuis, si on les compare à la grande Révélation qui, commencée par le Christ dès le début de sa vie publique, eut un plein épanouissement à la Pentecôte et dura autant que l'existence des Apôtres. Ces révélations particulières, alors même que l'Église en reconnaît l'authenticité, ne revêtent jamais le caractère d'absolue certitude que possédèrent, dès le premier instant, les dogmes manifestés aux Apôtres et par eux à toute l'humanité. Aussi l'Église n'impose-t-elle point ces révélations; elle se contente de les recommander à notre piété filiale qui leur donne un libre assentiment. Jamais les révélations privées ne pourront, à aucun titre et sous aucun prétexte, entrer dans le dépôt dogmatique que l'Église garde avec un soin jaloux et qu'elle-même a reçu directement et immédiatement des Apôtres.

Lorsque les écrivains catholiques abordent cette période primitive, ils aiment surtout à décrire, d'après le livre des Actes, l'immense retentissement de la parole apostolique et la révolution si prompte et si fondamentale qu'elle inaugura. Pour nous, une chose nous frappe davantage encore, c'est la création, au sein même de l'Église, de cette dogmatique vers laquelle nous avons déjà tant de fois ramené l'attention de nos lecteurs. Rien de plus extraordinaire en effet que cette dogmatique, soit qu'on la considère dans sa nature propre, en d'autres termes, dans le lumineux enchaînement des vérités qui la composent, soit qu'on en étudie les bases et leur inébranlable fermeté. Déjà son indestructibilité a été démontrée par une survivance de dix-neuf siècles, au milieu des attaques les plus acharnées et des débats les plus passionnés. Son efficacité est évidente : elle exerce un irrésistible ascendant

sur d'innombrables esprits, parfois très épris du sentiment de leur force et comme emportés par une instinctive et fougueuse indépendance.

Cette dogmatique était complète lorsque saint Jean, le dernier des Apôtres, descendit dans la tombe. Sans doute elle recevra des développements considérables dans la suite des siècles, mais ces développements seront tous tirés de sa propre essence, ils ne seront jamais que l'évolution normale de germes encore cachés. Aucun élément vraiment nouveau n'y sera ajouté. L'Esprit Divin qui illumina l'âme des Apôtres continue d'habiter au sein de l'Église; il la meut, la dirige, l'assiste toujours; il préside à cette évolution doctrinale qui remplit les siècles. Mais, dès le début, il a communiqué à « cette chère Épouse du Christ » par l'entremise des apôtres, tous ses secrets; on dirait, en un certain sens, qu'il n'a plus rien à lui apprendre ici-bas. Pour la favoriser de révélations nouvelles, il attend le jour et l'heure où il l'introduira dans l'éternité lumineuse où Dieu se montre à découvert.

Ce sont donc les apôtres qui ont créé dans l'intelligence de l'Église la science de la Révélation; la dogmatique chrétienne est le fruit de leur enseignement oral.

Pour assurer la conservation, à travers les siècles, de cette dogmatique, il fallait, du moins d'après le plan suivi par la bonne et douce Providence, un second enseignement scripturaire. Aussi cet enseignement scripturaire prit-il place à côté de l'autre; il le compléta et surtout contribua à le perpétuer à travers les âges. Sans aucun doute, l'Église possède d'autres moyens d'assurer la perpétuité de la doctrine révélée. Elle porte cette doctrine gravée en ineffaçables caractères dans son souvenir ou plutôt dans sa conscience. De plus, bon nombre de ces dogmes se traduisirent, dès les temps primitifs et sous la haute surveillance des Apôtres, dans des institutions vénérables qui subsisteront jusqu'à la fin des siècles. Ils trouvèrent leur expression la plus saisissante et la plus populaire dans les fêtes et les cérémonies du culte,

dans les formules essentielles de la liturgie catholique, dès lors irrévocablement arrêtées et revêtues d'un caractère vraiment sacré.

Enfin les premiers écrivains que l'on appelle les Pères apostoliques, parce qu'ils touchent aux Apôtres eux-mêmes; les vaillants apologistes qui défendirent la religion contre les attaques des philosophes et au tribunal des empereurs, tous ces hommes providentiels ont recueilli dans leurs livres les enseignements révélés. Nous avons aujourd'hui encore entre les mains ces livres, monuments vénérables de la plus antique tradition; l'Église les consulte, les étudie, les médite, lorsqu'elle veut se rendre compte de sa foi.

Cependant l'Église avait besoin de puiser à une source plus pure encore, exclusivement divine. Il lui fallait des livres écrits, non par des hommes, mais par Dieu. L'Esprit tout-puissant qui illuminait l'âme des Apôtres et mettait sur leurs lèvres les paroles qui soulevaient et transformaient le monde se choisit, parmi eux, des secrétaires. Ce furent Mathieu, Jean, Pierre, Jacques et Jude auxquels furent adjoints Paul le grand Apôtre, son disciple Luc le médecin, et Marc le compagnon et l'associé de Pierre. Le Saint-Esprit dicta, à ces huit hommes, les vingt-sept livres dont l'ensemble forme ce que nous appelons le Nouveau Testament, fruit de l'inspiration divine.

M. l'abbé Glaire définit l'inspiration : Un secours surnaturel qui, influant sur la volonté de l'écrivain, l'excite, et le détermine à écrire en éclairant son entendement de manière à lui suggérer au moins le fond de ce qu'il doit dire. Dans son excellent Manuel biblique, M. Vigouroux adopte cette définition; il ajoute : L'inspiration implique par conséquent une détermination surnaturelle de la volonté par une excitation soit explicite, soit inconsciente; une illumination de l'intelligence par laquelle le Saint-Esprit, ou révèle à l'écrivain ce qu'il ignore, ou bien lui suggère ce qu'il doit mettre en œuvre parmi les choses qui lui sont déjà connues, ou du moins l'assiste de telle sorte que l'écrivain évite toute erreur

dans les choses qu'il écrit, et ne dise que ce que Dieu veut et comme il le veut; enfin une influence sur le choix des mots et l'ordre des pensées, soit en les dictant, soit en les surveillant et en aidant l'auteur pour que rien de faux ne s'introduise dans son œuvre. »

Cette définition de l'abbé Glaire développée par M. Vigoureux, est en parfaite conformité avec la doctrine du cardinal Franzelin. Dans le traité *de Scripturâ sacrâ* qu'il s'est plu à retoucher et à développer avec une prédilection marquée, l'éminent professeur ramène tout à cette formule dogmatique du concile de Florence: Dieu est l'auteur des Livres Sacrés. Lui aussi considère, comme l'élément primordial de l'inspiration, cette motion divine qui s'exerce sur la volonté de l'écrivain et le pousse à consigner ce qui lui est surnaturellement manifesté. Tous les théologiens sont d'accord sur ce point, mais l'entente est loin d'être complète lorsqu'ils essaient de définir l'action divine exercée sur l'intelligence. Franzelin y distingue comme deux degrés: l'inspiration proprement dite quand il s'agit du fond et de la substance même des choses; une simple assistance, pour tout ce qui concerne le style, le choix et l'arrangement des mots.

L'inspiration proprement dite est cette illumination intérieure en vertu de laquelle l'auteur conçoit toutes et chacune des vérités qu'il devra mettre par écrit, si bien que, sous l'action toute-puissante de Dieu, son intelligence se trouve élevée à un état supérieur. Sans doute il garde toute son activité intellectuelle; cependant il n'est plus qu'une cause instrumentale, car Dieu s'est saisi de cette activité même; il la meut et la dirige comme il lui plaît; il l'accroît à son gré en la pénétrant de sa propre activité divine, de telle sorte que les idées de cet homme seront les idées de Dieu. S'agit-il de les exprimer, l'intervention divine est moins prépondérante. Ici encore le principal auteur ne se désintéressera point complètement. Toutefois, pourvu que sa pensée soit rendue avec exactitude, il abandonne à son secrétaire le choix des mots, la disposition des phrases. Sa surveillance moins active

a simplement pour effet d'écarter toute erreur et d'investir l'écrivain d'une véritable infailibilité d'expression. Cette assistance se distingue essentiellement de l'inspiration proprement dite.

Nous ne voyons pas ce que l'on peut objecter, avec quelque raison, contre cette doctrine. Si, comme les conciles le répètent, les livres de la Sainte Écriture ont Dieu pour auteur, évidemment ils ne peuvent et ne doivent contenir que les pensées de Dieu. Supposé que les hommes qui lui ont servi de secrétaires aient intercalé çà et là dans les textes canoniques l'expression de leurs propres pensées, ces passages humains auront-ils la même autorité? Et pourra-t-on dire encore avec une rigoureuse exactitude que le Nouveau Testament est un ouvrage inspiré par Dieu dans toutes et chacune de ses parties?

Aussi nous répugne-t-il d'admettre la théorie qui prétend limiter l'inspiration à la Doctrine et à ce qui s'y rattache, soit directement, soit indirectement (1). L'inspiration s'étend

(1) La théorie de l'inspiration limitée ne saurait, en tout cas, s'appliquer au Nouveau Testament. Ici, en effet, tout ou presque tout sert *ad ædificationem doctrinæ*. Où trouver dans nos vingt-sept livres du Nouveau Testament ces passages historiques ou scientifiques qui seraient sans aucun rapport avec le dogme?

Du reste, pour répondre aux difficultés élevées par le rationalisme, nos exégètes n'ont point besoin de faire la moindre concession concernant l'inspiration des Livres saints. Il leur suffira toujours d'en mettre en lumière le vrai sens et de ne point substituer leur propre pensée à la pensée du Saint-Esprit. Lorsque celle-ci ne saurait être saisie d'une manière absolument sûre, avouons-le simplement; les règles d'une sage herméneutique et même d'une prudence élémentaire l'exigent. Prenons garde de confondre l'exégèse toujours parfaitement autorisée de l'Église avec notre exégèse privée et individuelle, souvent fort contestable. Nous n'avons rien à retrancher de ce que nous avons dit, à ce sujet, dans notre ouvrage sur la *Chaire et l'Apologétique*, pages 205-230.

Comme preuve de la grande liberté laissée à l'exégète dans l'interprétation de passages plus ou moins scientifiques dont l'Église n'a point déterminé le sens, rappelons les théories si divergentes émises tout récemment encore par des écrivains compétents et très orthodoxes, à propos des six jours de la Génèse, dans l'excellente Revue de M. l'abbé Jaugey : *la Science catholique*; ou bien encore le judicieux travail de M. l'abbé Le Hir, du clergé de Paris, sur *M. Molais, sa vie et ses œuvres* dans la revue des *Questions scientifiques*, avril 1888.

à tout, aux passages historiques et scientifiques qui n'auraient aucun lien avec le dogme. Elle s'étend même à ces minimes détails que, dans le langage de la controverse contemporaine, on appelle les *obiter dicta*.

Holden, le représentant le plus connu, au dix-septième siècle, de l'inspiration limitée, professait très haut, cependant, que jamais aucune erreur ne s'était glissée dans les textes originaux de la Bible. En d'autres termes, tout en restreignant l'inspiration proprement dite à la Doctrine, il reconnaissait dans tout le reste une assistance de l'Esprit Divin, assez efficace pour empêcher l'erreur.

Quel parti espère-t-on tirer, dans la controverse avec nos adversaires, de cette théorie que nous considérons comme une concession regrettable à l'esprit rationaliste? Cette assistance qui produirait, chez les écrivains sacrés, une infailibilité analogue à celle de l'Église dans les définitions dogmatiques, répugnerait-elle moins que l'inspiration elle-même à la libre-pensée contemporaine? Nous ne le croyons pas, et toutes les avances qu'on lui ferait sur ce terrain demeureraient parfaitement inutiles.

Irait-on jusqu'à nier dans les passages purement historiques ou scientifiques, et dans les « minimes détails » qui n'ont aucune importance, toute intervention et toute assistance de l'Esprit de Dieu; si bien que l'auteur sacré aurait pu commettre ou aurait commis réellement quelque erreur? Qui tracera une limite parfaitement saisissable entre cette partie de la Bible que l'on veut bien reconnaître comme inspirée et cette autre partie dans laquelle se montreraient toutes les défaillances de l'esprit humain? Où finissent les dogmes, et, ce qui est beaucoup plus difficile à préciser, les questions qui s'y rattachent par un lien nécessaire ou d'une manière plus ou moins indirecte? Où commencent les questions exclusivement historiques et scientifiques?

Des esprits téméraires ne vont-ils point se précipiter sur les textes canoniques qui dès lors leur seront livrés comme une proie. Toujours à la recherche de nouveautés, quelques-

uns s'imposent la tâche d'y découvrir des inexactitudes, des erreurs positives. Le jour où une erreur positive, soit historique, soit scientifique, serait bien et dûment constatée dans un texte canonique, tout l'ensemble des Livres Sacrés serait ruiné d'un seul coup. On ne sauverait rien en prétendant que le texte où cette erreur serait inscrite n'a point été inspiré. Lorsque, dans un rempart jusque-là inexpugnable, une brèche même bien petite a été ouverte, l'ennemi est bientôt au cœur de la place.

A notre avis tout le fond, toute la substance de nos Livres Saints est le résultat direct, immédiat, de l'inspiration divine; c'est la part que Dieu s'est réservée dans leur composition.

Nous insisterons un peu sur la part que Dieu a laissée à ses secrétaires. Ce point nous semble, pour l'ordinaire, moins développé chez les théologiens qui s'occupent de cette question.

Aujourd'hui tout le monde concède, du moins en principe, que le soin de donner une forme à la pensée divine fut abandonnée par le Saint-Esprit au libre génie des écrivains sacrés. Il faut excepter cependant certains cas où l'expression est tellement inhérente à la substance même du dogme qu'il est impossible de l'en séparer. L'Esprit divin alors révèle le mot propre, nécessaire. Mais ces cas sont assez rares. Dans quelques circonstances fort graves où le dogme semblerait intéressé, Dieu laisse une certaine liberté de rédaction. De là des diversités dans la narration de faits très importants ou dans la reproduction des paroles les plus solennelles du Sauveur lui-même. Ainsi la consécration du calice à la Cène est rapportée de quatre manières différentes. C'est peut-être l'argument le plus fort que l'on puisse produire contre le système de l'*inspiration verbale* qui, du reste, est à peu près complètement abandonnée aujourd'hui.

Dieu s'est donc contenté de surveiller la rédaction de nos Livres Saints; ou, si l'on aime mieux, il a assisté les écrivains, dans la mesure nécessaire pour les préserver de toute erreur,

mais sans porter atteinte à leur liberté intellectuelle. Chacun d'eux a pu imprimer le sceau de son génie particulier aux pages sorties de sa plume. Sans doute, tous ou presque tous parlaient la même langue; tous étaient Juifs, à l'exception de saint Luc natif d'Antioche et probablement païen d'origine; saint Paul lui-même, originaire de Cilicie, était d'une famille israélite. Les livres du Nouveau Testament ont été écrits en grec, excepté l'Évangile de saint Mathieu rédigé tout d'abord en araméen, et probablement l'Épître aux Hébreux. Ce grec est rempli de locutions syro-chaldaïques et pénétré d'esprit araméen. Cependant bien des dissemblances intellectuelles existaient entre ces hommes, et ces dissemblances se retrouvent dans nos Livres Sacrés.

Saint Mathieu est essentiellement Galiléen : on voit que son Évangile a été rédigé en Palestine, il garde une couleur locale plus accentuée. Les beaux sites de l'agréable province où s'écoule la plus grande partie de l'existence terrestre du Sauveur se reflètent dans quelques-unes de ses pages, surtout dans les paraboles, comme les bosquets d'olivier dans les eaux du lac de Génézareth. Saint Marc est plus concis, plus énergique dans sa narration. Son esprit avait peut-être plus de fermeté; ou bien il aura emprunté au génie romain quelques-unes de ses qualités natives. Luc est Grec d'origine et d'éducation; il ordonne son récit avec art, sans exclure ce naïf abandon qui est l'un des grands charmes de nos Livres inspirés. Le sens esthétique est plus développé chez lui que chez les autres. On a dit qu'il fut à la fois peintre, poète et psychologue; l'observation nous semble juste. Saint Jean l'emporte par les qualités du cœur et de l'esprit. Émule de saint Paul, il n'a cependant ni les audaces, ni l'intrépide et puissante logique du grand Apôtre. Mais lorsque Jean s'élève, emporté par le souffle de l'inspiration, il monte plus haut. Génie tendre et sublime, il sonde du regard les profondeurs des cieux, ou bien, couché sur la poitrine du divin Maître, il étudie le sacré cœur et ses angoisses intimes qui furent le prix de notre rédemption.



Les Épîtres de saint Paul ne ressemblent en rien aux Évangiles : nous ne parlons ici que de la forme. Le style et la manière diffèrent absolument. Ce ne sont plus ces récits où les faits et les discours s'entremêlent, où les miracles viennent corroborer les enseignements. Ce n'est plus cette narration vive, animée, insinuante, qui pénètre plus à fond et convainc d'autant mieux qu'elle ne songe pas à s'imposer. Ce sont des phrases hachées, incorrectes, où les arguments se heurtent, où les idées s'entassent et nous accablent pour ainsi dire de leur poids. L'Apôtre éprouve une sorte de joie austère à subjuguier, à abattre les esprits les plus rebelles, sous l'empire des vérités qu'il révèle. Quelques-uns de ses mots ressemblent à des éclairs dans une nuit sombre ; leurs clartés terrifiantes pénètrent jusqu'au fond de la nature dépravée. Puis, d'un coup d'aile, il nous reporte vers les sublimes et pures régions où il se joue comme l'aigle au milieu des airs.

Cette variété qui met un si grand charme dans la lecture de nos Livres inspirés est due principalement à la diversité intellectuelle de leurs auteurs. Le Saint-Esprit n'a rien enlevé à ceux-ci de leur physionomie propre ; il n'a affaibli aucun des traits de nature qui les caractérisaient. Tout au contraire, la lumière divine a rendu saillants à nos yeux ces traits caractéristiques et leur a donné plus de relief.

Ce n'est donc pas assez de dire que ces hommes furent de simples instruments sous la main toute-puissante de Dieu. Il faut bien marquer la nature particulière de chacun. Ces instruments furent doués d'intelligence, de sensibilité, de mémoire, de liberté.

L'esprit qui sait prendre toutes les formes et s'adapter à toutes les situations, a saisi ces facultés humaines, et, au lieu de gêner leur activité propre, il l'a élevée au-dessus d'elle-même, et l'a dirigée vers le but qu'il se proposait.

L'étude de cette double action est fort intéressante ; elle offre, même après dix-neuf siècles déjà écoulés, je ne sais quoi de piquant et de nouveau qui n'a point échappé à la perspi-

cacité de quelques-uns de nos théologiens modernes. Avec eux, nous n'avons point à craindre d'amoindrir la notion de l'inspiration divine. Constatons une fois encore ce plein fonctionnement des facultés intellectuelles chez les auteurs inspirés, alors même qu'il s'agit non de formes, de choix de mots et d'arrangements de phrases, mais de la substance de leurs écrits. Le plus souvent les choses qu'ils racontent ne leur ont point été immédiatement révélées par Dieu. Ce sont des événements dont ils ont été les témoins ou les acteurs. Après nous avoir décrit l'un des détails les plus touchants de la Passion, le coup de lance de Longin entr'ouvrant la poitrine du divin Maître, saint Jean ajoute : « *Et qui vidit, testimonium perhibuit et verum est testimonium ejus. Celui qui raconte ces choses les a vues et son témoignage est véritable.* »

Au début de sa première Épître qui n'est que le prologue de son Évangile, saint Jean résume ainsi son œuvre : *Quod fuit ab initio, quod audivimus, quod vidimus oculis nostris, quod perspeximus et manus nostræ contrectaverunt de Verbo Vitæ, annuntiamus vobis.*

« Ce qui s'est passé dès l'origine, ce que nous avons entendu de nos oreilles, vu de nos yeux, touché de nos mains, concernant le Verbe de Vie, nous vous l'annonçons (1). »

Mathieu, Marc et même Luc auraient pu dire la même chose de la plupart des faits qu'ils racontent. Lorsque les événements s'étaient passés loin d'eux, ils s'en étaient informés avec le plus grand soin ; ils avaient interrogé les témoins oculaires, ceux surtout qui avaient été établis pour être les gardiens attitrés de la tradition, les ministres de la parole, c'est-à-dire les Apôtres. Tous les documents de quelque valeur leur étaient connus. C'est après avoir puisé à toutes ces sources, et après s'être entouré de toutes ces garanties que saint Luc en particulier ose mettre la main à son travail. *Visum est mihi assecuto omnia a principio diligenter, ex ordine tibi scribere.*

(1) Joan. 1, I, 2.

Il est difficile de ne pas voir une différence essentielle entre l'état d'âme de Luc et celui des antiques Voyans d'Israël. Ceux-ci découvrent, dans le lointain des âges, des choses dont ils n'avaient pas le moindre soupçon, des événements placés en dehors de la portée de l'esprit humain. Saint Luc recherche et compulse des documents, il rapproche des témoignages, les complète et les contrôle les uns par les autres; il les apprécie et les juge; il fait œuvre d'écrivain, nous oserions dire, d'érudit et de critique. A cette œuvre complexe, délicate, l'Évangéliste apporte, lui-même nous le déclare, toute son attention et tout son soin. Pourquoi serait-il téméraire de constater que sa situation psychologique ne ressemble guère à celle de Daniel, apercevant la statue, symbole des différents royaumes qui devaient se succéder dans le cours des siècles? En ce dernier cas, c'est Dieu lui-même qui directement formait dans l'esprit du prophète ces conceptions étonnantes, sans aucune réalité objective pour la plupart. Dieu seul pouvait montrer ainsi à l'avance cette longue série d'événements qui devaient remplir le monde et les siècles. Comment comparer à ce prophète saint Luc assis à sa table de travail, consultant tour à tour ses souvenirs personnels, les témoignages qu'il a recueillis dans ses courses, ou les Évangiles de saint Mathieu et de saint Marc.

Le cardinal Franzelin nous décrit fort bien cet état (1) :

(1) *Ex parte vero alterâ scriptorum sacrorum labor et industria ac studium res scribendas investigandi ex documentis et testibus, immo et excusationes de styli et sermonis tenuitate ostendunt quidem homines inspiratos non mortua sed viventia et rationalia fuisse instrumenta, qui et ipsi aliquid agerent, non tamen ostendunt divinam inspirationem eis defuisse. Potest hæc res commodè illustrari ex modo quo Deus generatim in ordine gratiæ agere solet. Ad præparandam et confereudam gratiam hominibus potest et solet Deus etiam uti instrumentis et sensibilibus (cujusmodi sunt omnia media sensibilia salutis in Ecclesia, et inter hæc ipsa sacramenta). Præterea per gratiam elevat et viris supernaturalibus instruit animam ad eos quoque actus virtutum qui secundum substantiam possunt edi viribus tantum naturalibus; per vires gratiæ autem fit ut actus jam sint supernaturales et alterius planè ordinis, quam si ederentur ab homine suis naturalibus viribus permissis. Sic intelligi potest quod Deus ad inspirationem idearum et sententiarum quas Scripturâ consignari et itâ tanquam verbum suum*

« D'autre part, nous dit-il, l'ingénieux labeur des écrivains sacrés, leurs investigations attentives, leur soin à compulsuer les documents, à interroger les témoins, bien plus, leurs excuses sur la faiblesse de leur rédaction et de leur style montrent qu'ils ne furent point des instruments inertes, mais des auxiliaires vivants et raisonnables qui eurent à l'œuvre sainte une participation effective. Mais cela ne prouve point qu'ils furent dépourvus de l'inspiration céleste. Pour le comprendre, il ne sera point inutile de considérer la façon dont Dieu agit dans l'ordre de la grâce. Veut-il conférer cette grâce et préparer les hommes à la recevoir, Dieu se sert habituellement de moyens extérieurs et sensibles. Ces moyens sont nombreux au sein de l'Église; nous remarquons entre autres les Sacraments. De plus, par la grâce, il élève l'âme au-dessus d'elle-même et lui communique des forces surnaturelles. Ces forces supérieures contribuent à la production d'actes qui, considérés dans leur substance, sembleraient être le fruit des facultés simplement naturelles; mais la vertu divine qui les pénètre, les surnaturalise et les fait entrer dans un ordre que l'homme, abandonné à lui-même, n'aurait pu atteindre. Il en fut ainsi, lorsque Dieu inspira les idées et les vérités qu'il lui plut de consigner dans les Écritures et de transmettre, comme sa propre parole, à son Église. Il mit des moyens sensibles et naturels à la disposition des écrivains. Ceux-ci *compulsèrent des documents, entendirent des témoins* et arrivèrent ainsi à connaître *naturellement* les choses qu'ils devaient écrire. Mais, à tous ces secours Dieu ajouta son action propre et directe : une lumière supérieure éclaira leur esprit, une impulsion fut donnée à leur volonté; si bien que ces hommes ne conçurent et n'écrivirent que les choses

*Ecclesiæ proponi voluit, quandoque uteretur etiam instrumentis externis suppeditando hominibus inspirandis documenta, testes, propriam rerum scribendarum inspectionem et naturalem cognitionem, quibuscum adjumentis suam internam illustrationem intellectus et motionem voluntatis conjungeret, atque efficeret ut ea omnia et solâ mente conciperent et complecterentur voluntate ad scribendum quæ ipse suo concilio comprehendit per Scripturam Ecclesiæ communicanda. (De Script. Sacrà, p. 361).*

que Dieu se proposait de communiquer à son Église. »

Cette page nous semble très précieuse. Elle nous fait pénétrer, pour ainsi dire, dans l'âme de l'écrivain sacré au moment même de l'inspiration; son état psychologique nous apparaît assez clairement. Nous apercevons le fonctionnement normal des facultés naturelles sous l'irradiation d'en haut. La lumière céleste, en éclairant son intelligence, ne l'entrave pas plus que la grâce n'entrave la production de nos œuvres méritoires. Les certitudes historiques et doctrinales que l'écrivain avait acquises, par l'examen des documents et l'interrogation des témoins, seraient demeurées simplement naturelles. L'inspiration les élève à un degré supérieur; la parole qui les traduit revêt un caractère d'infailibilité; elle doit être, dès lors, considérée comme l'expression de la pensée divine elle-même; elle l'est bien réellement en effet.

Le cardinal Franzelin fait ailleurs une observation propre à montrer la douceur du procédé divin. « La lumière inspiratrice, nous dit-il, se fond si bien avec la lumière rationnelle; elle dérange si peu le fonctionnement habituel de l'intelligence, ou plutôt elle sait si bien le ménager et s'en servir en l'imprégnant de sa vertu, qu'il se peut que l'auteur inspiré lui-même ne se rende pas compte de son état surnaturel (1). Il ressemble à l'homme qui, justifié par la grâce, ne possède point la certitude absolue de la valeur de ses mérites. Tout au plus en aura-t-il cette certitude morale qui n'exclut point une certaine crainte, nécessaire, paraît-il, pour nous maintenir dans l'humilité et la défiance de nous-mêmes. »

D'après l'éminent cardinal, on ne doit point trop facilement concéder que les auteurs de nos Livres Sacrés n'auraient point eu la perception très nette de l'inspiration dont ils étaient favorisés. Le plus souvent, en effet, ils avaient non seulement conscience de l'action céleste qui s'exerçait sur eux, mais ils étaient avertis par Dieu lui-même des motifs de son intervention, comme du but qu'il se proposait, et ils nous le font

(1) Franzelin, *De Script. Sacr.*, 363, coroll. III.

connaître parfois explicitement. En d'autres circonstances, au contraire, ils s'en taisent d'une manière absolue. Nous l'avons raconté ailleurs, lorsque Marc eut écrit son Évangile, saint Pierre fit attendre pendant quelque temps son approbation. Après avoir examiné le livre et constaté le profit que les chrétiens de Rome en tiraient, Pierre le revêtit de son sceau et en autorisa la lecture dans les assemblées des fidèles.

Ne pourrait-on pas conclure de cet ensemble de circonstances que, si Marc — ce que nous croyons — eut le sentiment intime de son inspiration en rédigeant le second de nos Synoptiques, du moins il ne l'attesta pas tout d'abord, de manière à faire cesser les hésitations de saint Pierre et à l'imposer à la foi de tous?

Nous voyons aussi combien est vaine la prétention de découvrir, à la seule lecture d'un livre, des preuves manifestes de son inspiration. Les protestants reconnaissent cette inspiration, disent-ils, à la perfection du dogme et de la morale, à la sublime simplicité de la forme. L'exquise naïveté des récits évangéliques, le parfum divin qui s'en dégage, cette vertu qui touche et convertit les cœurs sont autant de signes de leur origine céleste.

Certes, nos lecteurs peuvent en juger, nous sommes loin de nier la grâce douce et forte des Livres inspirés, et en particulier des récits évangéliques. Rien de pareil ne se rencontre dans aucune littérature; la plume de l'homme n'aurait pu écrire ces pages. Cependant le sceau divin ne brille point sur toutes avec le même éclat. Parfois même il est très peu apparent dans quelques-unes des parties de la Bible.

Ne pourrait-on pas dire encore que certains écrits qui ne sont nullement dus à l'inspiration divine, certaines pages de nos grands conciles, par exemple, offrent la même splendeur doctrinale. Les formes sont différentes sans doute, mais elles ont aussi leurs beautés.

Dieu nous garde de nier la vertu sanctifiante de l'Évangile! Qui n'a senti son âme se fondre d'amour en parcourant ces

pages délicieuses tout imprégnées du sang et de la charité du Sauveur? Pourtant nous avons connu des personnes vraiment pieuses qui tiraient un profit à peu près pareil de la lecture de *l'Imitation de Jésus-Christ*. Certains chapitres de ce dernier livre répondaient mieux aux besoins de leur cœur. L'Évangile gardait toujours à leurs yeux je ne sais quoi de profond qui les déconcertait un peu. Ce qu'il y a de plus humain dans le livre de *l'Imitation* le leur rendait plus doux, plus accessible. Leur goût était peu sûr; on l'eût souhaité plus élevé et plus spirituel.

Cela prouve du moins que, pour découvrir les caractères intrinsèques de l'inspiration, même dans nos Évangiles, certaines qualités intellectuelles et morales sont indispensables. Jusqu'ici ces qualités ont été assez rares. Deviendront-elles jamais plus répandues et plus communes? Pour goûter cette exquise et surnaturelle saveur des écrits inspirés, il faut un sens si élevé, si sûr, si délicat! Ce sens s'émousse si vite! parfois même il s'oblitère complètement. Nous doutons que les protestants eux-mêmes le possèdent tous, à un bien haut degré.

Il nous souvient d'avoir lu autrefois des discours prononcés par M. Edmond de Pressensé et recueillis sous ce titre un peu général : *Le Rédempteur*. M. Edmond de Pressensé était alors ministre de l'Église évangélique réformée, et ne jouissait point encore de la notoriété qui, depuis, s'est attachée à son nom. On sait que M. de Pressensé s'est donné d'autres soucis que ceux du ministère évangélique : il a déserté le temple pour le palais législatif, où il siège sans beaucoup de profit pour ses anciennes ouailles et pour le progrès des idées chrétiennes.

Quoi qu'il en soit, M. de Pressensé était jeune alors et, dans l'enthousiasme de sa foi, il vantait, non sans quelque éloquence, la saveur des Saints Évangiles. A l'en croire, cette saveur était un signe certain, infaillible, de l'inspiration du Livre Sacré. Il en baisait les pages et semblait se prosterner dans une adoration dont il ne devait plus sortir.

En le lisant, nous nous demandions, non sans quelque curiosité, quelle avait bien pu être la persistance de ces émotions religieuses. Les sentiments actuels du sénateur ne donneraient-ils pas quelque démenti à la foi du jeune ministre ? Nous n'eûmes pas à chercher bien loin un commencement de réponse. Ces discours étaient précédés d'une préface moins vieille de quelques années, dans laquelle nous ne fûmes qu'à moitié surpris de rencontrer des concessions trop significatives au rationalisme biblique. L'auteur y adressait, un peu obliquement il est vrai, des éloges à la critique de Strauss, et son admiration pour M. Renan ne se dissimulait guère. Sans aucun doute, la divine saveur du Saint Évangile était déjà en décroissance. Où en est-elle aujourd'hui ?

M. Trochon, dans son *Introduction à la Bible*, range M. de Pressensé parmi le tiers-parti réformé qui reconnaît encore une inspiration limitée et relative à nos Livres sacrés. La plupart des protestants la nient absolument. Les caractères internes qui la révélaient aux pères de la Réforme sont pour eux imperceptibles. Cela ne nous étonne point. Nous verrons bientôt que les chrétiens des premiers siècles, bien autrement doués de sens surnaturel que les protestants de nos jours, hésitèrent longtemps avant d'inscrire dans le catalogue des Saintes Écritures les Livres Deutéro-Canoniques. On sait comment ces hésitations se terminèrent. Si les signes d'inspiration avaient été tellement manifestes, jamais de pareils scrupules ne se seraient produits ; jamais surtout ils n'eussent été partagés par les plus éminents docteurs.

Aussi nous faut-il, à nous catholiques, un *criterium* plus ferme et plus durable ; nous le trouvons dans le témoignage de l'Église. L'inspiration des Livres Sacrés fait partie de son dogme. Attestée par les Apôtres, au nom de Dieu lui-même, cette inspiration est l'objet de notre foi, au même titre que l'incarnation du Verbe ou que notre rédemption. Elle est l'un des éléments essentiels de cette doctrine immuable, quoique progressive, que la hiérarchie enseignante transmet, à travers les siècles, à toutes les générations baptisées. Ce *criterium* est



plus sûr que la saveur divine, si vivement goûtée par M. de Pressensé dans sa jeunesse, et presque imperceptible quelques années plus tard. Notre foi aux Saintes Écritures n'est pas affaire de critique littéraire ou d'esthétique, mais d'humilité intellectuelle et de religieuse obéissance à l'infaillible autorité de l'Église. Cette autorité seule nous offre des garanties et nous donne pleine sécurité.

## CHAPITRE TROISIÈME

### LE CANON DU NOUVEAU TESTAMENT

Le chrétien, même le plus empressé dans son obéissance, a besoin, pour se soumettre, que l'autorité manifeste, sinon sa volonté, du moins son désir, sa pensée intime. La pensée de l'Église sur l'inspiration du Nouveau Testament est nettement formulée aujourd'hui. Le catalogue des Livres sacrés est complet depuis bien des siècles. On appelle ce catalogue le Canon des Saintes Écritures, du mot grec κανων, « règle ». C'est bien là, en effet, l'une des règles de nos convictions religieuses. Nous sommes donc fixés sur ce point; aucune hésitation n'est permise. Mais il n'en fut point toujours ainsi : le Canon n'a été authentiquement promulgué par l'Église romaine, dans son intégrité actuelle, qu'en l'an 374, sous le pape saint Damasc.

Est-ce à dire que jusqu'à cette époque on ne trouve que confusion et incertitude sur un point d'une aussi grave importance? Évidemment la foi des fidèles ne pouvait être ainsi abandonnée sans direction aux angoisses d'un doute que personne n'aurait été à même d'éclaircir. La pensée de l'Église était parfaitement connue des fidèles avant d'être formulée dans ses décisions conciliaires. On savait fort bien qu'elle

admettait comme inspirés de Dieu les Livres d'origine apostolique, c'est-à-dire écrits par quelques apôtres et par deux de leurs disciples immédiats, saint Marc et saint Luc. Ces Livres étaient lus dans les Assemblées des fidèles; les prêtres et les évêques les commentaient comme la parole de Dieu; leur texte ainsi interprété était la règle de la croyance et des mœurs.

C'était là un point de foi universellement admis et rigoureusement obligatoire. Les témoignages écrits ne nous manqueraient pas pour l'établir. Nous pourrions citer, outre le fragment de Muratori, des pages entières de tous ces docteurs déjà mentionnés dans notre chapitre sur la *valeur historique du Nouveau Testament*; nous entendrions, une fois encore, saint Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène, recommander les Livres du Canon comme authentiques, vrais et directement inspirés de Dieu. Leur authenticité et leur véracité ne se séparent pas de leur inspiration. Au jugement des Pères; ces deux questions sont connexes, ou, pour mieux dire, elles n'en font qu'une, suffisamment résolue par les textes que nous avons déjà allégués. Cependant le Canon des Écritures ne fut point fixé dans toutes ses parties, sans contestations ni débats. Des oscillations diverses se produisirent; nous voulons parler de retranchements et d'adjonctions que l'Église et les siècles postérieurs n'ont point consacrés. Mentionnons tout d'abord les réserves des premiers écrivains ecclésiastiques et de nos grands docteurs eux-mêmes, relativement aux Livres que l'on appelle Deutéro-Canoniques, « inscrits en second lieu dans le Canon des Saintes Écritures ». On se demandait si les écrits en question étaient bien l'œuvre des Apôtres auxquels on les attribue aujourd'hui, si l'Esprit-Saint en était véritablement le premier et principal auteur. En un mot, leur authenticité et leur inspiration semblaient plus ou moins douteuses.

Ces Livres sont en petit nombre. Lors même qu'il ne nous en resterait pas un seul verset, rien d'essentiel ne serait changé à la divine économie du Christianisme. Si l'on excepte

les révélations de l'Apocalypse qui ne se rencontrent nulle part ailleurs, les Deutéro-Canoniques n'ajoutent à peu près rien à ce qui est déjà consigné dans les autres parties du Nouveau Testament. Il semble donc que la libre-pensée devrait se désintéresser de la question. Les Deutéro-Canoniques sont l'Épître aux Hébreux, l'Épître de saint Jacques, la seconde Épître de saint Pierre, la seconde et la troisième de saint Jean. Joignons-y trois fragments des Évangiles : la Conclusion de saint Marc, xvi, 9-20; la Sueur de Sang, de saint Luc, xxii, 43-44; l'Histoire de la Femme adultère, de saint Jean, vii, 53; viii, 1-11; et enfin quelques versets que des exégètes contestent encore aujourd'hui : Jean, v, 4; première Épître de saint Jean, v, 7; Mathieu, xvi, 2, 3.

Pour avoir une idée exacte des controverses qui s'élevèrent à ce sujet, il ne faudrait pas croire que les Livres deutéro-canoniques fussent contestés universellement. Si l'Église entière les avait, un seul jour, tenus en suspicion, jamais elle ne les eût insérés dans le Canon scripturaire qu'elle dressa plus tard. En réalité, les hésitations ne furent que partielles, et se produisirent, le plus souvent, sous l'empire de circonstances locales qu'il ne serait point impossible de déterminer. Nos docteurs se firent les échos mais non les garants de ces hésitations; et lors même qu'ils tenaient ces écrits pour authentiques et inspirés, une sincérité scrupuleuse les poussait à mentionner des doutes qu'ils ne partageaient aucunement.

La question est assez importante pour que nous entrions dans quelques détails sur les causes un peu générales de ces hésitations et de ces doutes. Cette étude nous fera pénétrer au sein des chrétientés primitives, et nous initiera à leur vie intellectuelle et religieuse. Nous verrons sur quelles investigations sérieuses elles appuyaient leurs jugements et leurs appréciations, de quelles précautions elles s'entouraient pour ne point être trompées. L'autorité de leurs témoignages en sera peut-être augmentée.

## I

Les Évangiles synoptiques furent primitivement adressés à un public restreint; saint Mathieu écrivit pour les Hébreux de la Palestine; saint Marc, pour les fidèles de Rome; saint Luc, pour les Églises helléniques. Seul, le quatrième Évangile fut communiqué au monde catholique tout entier. Quant aux Épîtres; elles furent adressées à des Églises particulières ou même à des individus. Aucune d'elles, excepté la première de saint Jean, n'eut une destination plus étendue. Les originaux en étaient gardés précieusement, sans aucun doute; et quelques-uns n'ont dû périr qu'avec les Églises dont ils étaient la propriété. On en faisait des copies nombreuses qui, revêtues du sceau de la communauté, des prêtres et des Évêques qui la gouvernaient, étaient envoyées aux chrétientés voisines. Tels étaient du reste les désirs et parfois les injonctions expresses de l'Apôtre lui-même. N'ordonnait-il pas aux Colossiens d'envoyer sa lettre à l'Église de Laodicée qui elle-même devait en retour communiquer l'Épître qu'elle avait antérieurement reçue. *Et cùm lecta fuerit apud vos epistola hæc, facite ut et in Laodicensium Ecclesiâ legatur : et eam quæ Laodicensium est vos legatis* (1). Malheureusement cette dernière lettre de saint Paul n'est point parvenue jusqu'à nous.

Il faut se rappeler ces échanges réciproques, ces incessantes communications entre les Églises, si l'on veut se faire une idée exacte de la publicité à laquelle arrivèrent de bonne heure les Livres Inspirés. Ces communications étaient beaucoup plus étendues et beaucoup plus rapides qu'on ne le croit d'ordinaire. Toutefois il est facile de concevoir que des lettres adressées à des Églises particulières n'eurent point un

(1) *Ad Col.*, iv, 16.

égal retentissement dans le monde entier. Leur propagation put être ralentie, ou même empêchée par mille circonstances que nous ne devinons pas. Peut-être ces lettres n'arrivèrent point à certains diocèses, avec de suffisantes garanties d'authenticité, ni sous des formes assez sûres pour que les évêques ordonnassent de les lire en public. Du reste on n'en avait nul besoin pour posséder pleinement et parfaitement tout l'ensemble de la doctrine. Les dogmes n'étaient-ils pas tous consignés dans les livres déjà connus? Mais le dépôt de la foi aurait pu, à la rigueur, être transmis intégralement, sans aucun de ces livres, par le seul enseignement oral et traditionnel de l'Église. Il était donc très permis d'attendre, sans dommage pour personne, une manifestation plus complète de l'authenticité de ces lettres apostoliques.

Une autre source d'hésitation ne tarda pas à se produire. Alors même que l'authenticité d'un livre inspiré semblait assurée, des doutes pouvaient naître sur certains passages. On craignait des interpolations que favorisaient quelques usages alors très répandus. Les fidèles prirent de bonne heure, paraît-il, l'habitude de surcharger les marges de leurs manuscrits de notes exprimant quelquefois leurs pensées et leurs réflexions personnelles, le plus souvent ce qu'ils avaient entendu de la bouche des pasteurs. Ils durent y être poussés par leur profond respect pour cet enseignement oral, aussi sacré à leurs yeux que l'enseignement écrit et même que le livre inspiré, lorsque cet enseignement oral venait d'un Apôtre ou d'un disciple du Seigneur.

Représentons-nous Paul arrivant dans cette Église de Corinthe à laquelle il avait promis de donner de vive voix, sur certains points de discipline, des leçons plus amples et plus explicites que les enseignements de sa première Épître (1). Cette Épître avait été sans doute bien des fois transcrite; des copies très exactes circulaient de main en main, on ne se lassait pas de la relire; les plus fervents, à force de médita-

(1) *Ad Corint.*, xi, 34.

tions, en avaient fait entrer chaque mot dans leur mémoire. Voici l'Apôtre enfin venu; il complète de vive voix, comme il l'avait promis, ses enseignements antérieurs. Comment ne pas recueillir avec un empressement religieux toutes ses paroles? On était tout naturellement porté à les rapprocher du texte de sa lettre, à les écrire à la fin ou même à la marge du manuscrit. Mais alors combien n'était-il pas à craindre que, dans les transcriptions qui en seraient faites ensuite, on n'introduisît dans le corps même de l'Épître ces leçons verbales qui en réalité avaient la même origine? Que les paroles ainsi recueillies eussent été prononcées dans l'assemblée des fidèles ou dictées à un secrétaire — car saint Paul se contentait souvent de signer ses Épîtres, — n'étaient-elles pas également infaillibles, et ne leur devait-on pas la même créance?

L'illusion était facile : quelles altérations auraient pu subir ainsi les écrits les plus authentiques, si l'Église n'y eût pris garde! Cette crainte l'a poursuivie pendant de longs siècles; et semble ne l'avoir point encore complètement quittée aujourd'hui, bien que l'imprimerie ait donné à tous les Livres Saints une publicité qui les met à l'abri de toute altération. Sans doute, l'Église ne blâme point l'usage des notes et des commentaires qui expliquent le sens des Écritures, le rendent plus clair et plus accessible aux foules. Elle les exige même de tout traducteur qui essaie de mettre à la portée du peuple le texte sacré. Ces commentaires doivent s'inspirer de la tradition ecclésiastique; ils ne sont, le plus souvent, que la reproduction des explications données par les saints Pères. Mais, dans la crainte que ces notes ne se confondent tôt ou tard avec le texte, il est interdit de les mettre à la marge; elles doivent être placées au bas des pages ou à la fin du volume.

Les écrivains et les docteurs des premiers siècles, animés du même esprit, eurent des craintes semblables. Les manuscrits, qui pour eux faisaient autorité, n'étaient point confiés aux fidèles mais aux Églises qui les protégèrent comme on protège la prunelle de l'œil, et qui les garantirent de toute

muliation ou adjonction. Quelquefois cependant, au milieu de certaines circonstances difficiles à déterminer, les manuscrits gardés par les Églises elles-mêmes subirent des retranchements qui ne contribuèrent pas peu à égarer nos docteurs, et occasionnèrent les suspicions dont furent frappés les fragments évangéliques et les versets de l'Épître de saint Jean, mentionnés plus haut parmi les Deutéro-Canoniques. Ainsi l'histoire de la femme adultère (Jean, VIII, 3. 11), a été retranchée, pour des motifs que saint Augustin (1) et saint Ambroise (2), nous ont fait connaître : On craignait le scandale des ignorants et des faibles, et les fausses interprétations des pervers qui, au milieu de cette société romaine si perdue de vices, auraient vu dans la miséricordieuse indulgence du Sauveur un encouragement pour leurs propres débauches.

Le passage fut omis tout d'abord dans les lectures publiques, puis supprimé dans les transcriptions qui furent faites ensuite. Au dire de M. Fillion, des manuscrits très anciens ne portent point le dernier verset du chapitre VIII (3).

Les théologiens modernes qui traitent cette question des Deutéro-Canoniques ont surtout soin d'établir que les premiers docteurs n'avaient que des raisons négatives, insuffisantes pour exclure ces livres ou fragments de livres du canon des Écritures. Nous l'admettons volontiers : aucune hésitation n'est plus possible ; la lumière s'est faite, l'Église a décidé. Il faut cependant reconnaître que, à cette époque primitive, la question n'était point si claire. Si nous nous donnons la peine de faire revivre par la pensée les difficultés au

(1) S. Aug. de *Adult. conjug.*, XI, 7.

(2) S. Ambro. *epist.*, XXVI, 2.

(3) Ce sont les manuscrits A, B, C, L, T, X Δ, il est vrai que A et C sont incomplets et mutilés en cet endroit ; mais on a calculé que les pages disparues seraient insuffisantes pour contenir l'épisode. De nombreux manuscrits en écriture cursive (soixante) les ont pareillement omis. Là où on les trouve, tantôt ils sont notés comme douteux, au moyen de l'astérisque ou de l'obèle, tantôt ils occupent des places exceptionnelles ; ils sont insérés par exemple à la fin du Livre, comme le sont aujourd'hui la prière de Manassès, et le troisième et le quatrième Livre d'Esdras à la fin de nos Bibles. (M. Fillion, *Évang. de saint Jean*, page 164).



milieu desquelles ces grands hommes se débattaient, leurs doutes s'expliqueront, s'ils ne se justifient complètement.

Du reste, ces hésitations nous semblent providentielles, comme l'incrédulité de saint Thomas, qui nous fournit l'une des preuves les plus démonstratives de la résurrection du Sauveur ! Ainsi apparaissent la parfaite sincérité de nos docteurs, leur scrupuleuse attention à examiner, dans les plus minutieux détails, les manuscrits de nos Livres saints, à prendre toutes les garanties possibles pour ne point être trompés. Nous ne rencontrons chez eux pas la moindre trace de ce prétendu bon esprit, qui estime que « surabondance en tout ne nuit jamais ». Ces docteurs et ces premiers écrivains ecclésiastiques agissent autrement. Ont-ils des doutes ? Ils les expriment simplement. Ils s'arrêtent, et, avant de faire un pas, attendent plus de lumière. Franchement nous aurions mauvaise grâce à leur en vouloir.

Dans ces premiers siècles, le canon du Nouveau Testament fut menacé d'adjonctions qui eussent été aussi regrettables que les retranchements dont nous venons d'exposer les motifs.

Ce sont là ces oscillations auxquelles nous avons déjà fait allusion.

Les écrits des disciples immédiats des Apôtres durent nécessairement jouir de la plus grande autorité, et être recherchés des fidèles presque autant que les écrits apostoliques eux-mêmes. Voici, par exemple, saint Ignace d'Antioche, conduit *manu militari*, ou pour mieux dire, traîné par des bourreaux, de sa ville épiscopale jusqu'à Rome, pour y subir le dernier supplice. Ce saint martyr reprenait ainsi la route suivie par saint Paul, et il y retrouvait, toute fraîche encore, la trace des pas du grand Apôtre. Le voyage fut long et douloureux. Que de fois Ignace ne dut-il pas se retourner vers ses chers disciples, vers toutes ces Églises orientales qu'il avait nourries de ses enseignements, vers ce clergé qu'il avait formé avec une si affectueuse sollicitude, vers ce peuple qu'il avait baptisé et auquel il avait tant donné de son âme

et de sa vie? Sitôt que l'on faisait halte, le martyr adressait aux Eglises d'Ephèse, de Magnésie, de Tralles, de Rome, de Philadelphie, de Smyrne, et enfin à Polycarpe auquel il confiait sa chère Antioche, ces lettres, l'un des monuments les plus vénérables que nous ait légués la première antiquité chrétienne. La joie des disciples d'Ignace se conçoit bien, lorsque ces lettres leur arrivaient; lecture en était faite dans l'assemblée des fidèles et les suprêmes recommandations du Père qui allait mourir se gravaient au fond de tous les cœurs.

Immédiatement l'épître prenait place dans le trésor de l'Eglise, à côté des épîtres apostoliques elles-mêmes.

Il en fut ainsi, du moins dans certaines chrétientés et pour d'autres motifs, de la lettre de saint Barnabé, du pasteur d'Herma, des épîtres du pape saint Clément aux Corinthiens, etc.

Nous sommes donc en face d'écrits quasi-apostoliques, remplis d'une foi ardente, d'une piété sincère, de ce grand souffle divin qui animait les premiers propagateurs de l'Évangile. De plus, à l'époque où tous ces souvenirs nous ramènent, les grâces les plus extraordinaires, le don des langues, celui de prophétie, étaient encore des manifestations assez habituelles de l'Esprit de Dieu. Enfin les écrits en question étaient lus dans les réunions sacrées, au milieu de l'office divin. Aussi les retrouve-t-on dans les plus anciens manuscrits, à la suite des livres inspirés.

Que de raisons pour les confondre avec ces derniers!

On ne nous dira pas que, pour éviter cette confusion, il suffisait de rappeler les noms de leurs auteurs, car ces hommes, si grands qu'ils fussent, ne pouvaient être mis au même rang que les apôtres eux-mêmes. Nous savons en effet que l'inspiration proprement dite, attachée au titre d'apôtre, en était pourtant séparable; elle fut communiquée à de simples disciples. Luc et Marc n'entrèrent jamais dans le collège des Douze; secrétaires de saint Pierre et de saint Paul, ils devinrent ensuite les secrétaires du Saint-Esprit.

Pourquoi Ignace d'Antioche et Clément de Rome n'auraient-ils pas joui du même privilège? Sans les décisions de l'Église — et à cette époque primitive il n'y en avait aucune — qui donc aurait pu le dire? Aussi des saints et des docteurs se laissèrent-ils entraîner jusqu'à faire cette confusion. Saint Epiphane range parmi les écrits inspirés les *Didascalia Apostolorum* ou constitutions apostoliques (1); saint Irénée, le pasteur d'Herma (2); Origène, l'épître de saint Barnabé (3).

Les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles eurent à se mettre en garde contre une littérature bien différente, très répandue, qui dut exercer sur l'esprit général de cette époque une influence réelle. Nous voulons parler des Évangiles apocryphes et des autres écrits qui n'étaient que la contrefaçon des livres du Nouveau Testament. Il est impossible de ne pas voir dans les développements inouïs de cette littérature, l'une des preuves les plus frappantes de l'ébranlement profond, universel, que produisit l'avènement du Christianisme. L'esprit public fut surexcité à un haut degré. Cette effervescence intellectuelle détermina l'apparition des Apocryphes dans les classes inférieures et du Gnosticisme dans les classes cultivées.

Les Apocryphes se rattachent aux Livres inspirés comme l'ombre s'attache à la lumière, la légende à l'histoire, le merveilleux au surnaturel. Aucun grand mouvement d'idées, aucune révolution sociale un peu profonde ne se sont jamais produits sans provoquer un phénomène analogue.

Nos Évangiles ne nous disent point tout sur la vie du Sauveur, pas plus que les *Actes* ne racontent tous les exploits de ces incomparables héros, que nous nommons les Apôtres. Saint Marc et saint Jean ne s'occupent que de la vie publique de Jésus; saint Mathieu et saint Luc, un peu plus explicites, n'y ajoutent que quelques traits de sa sainte Enfance. De même les *Actes* nous racontent la fondation et les premiers

(1) Epiph., *Hæres*, LVXX, 7.

(2) Iren., *Advers. Hær.*, IV, 20..

(3) Orig., *De Princip.*, I, 63.

développements de l'Église, à Jérusalem, dans la Palestine et les pays limitrophes, développements auxquels prennent part saint Pierre et quelques autres; c'est l'objet des douze premiers chapitres.

Les étonnantes conquêtes de saint Paul remplissent à peu près tout le reste du livre. Sur la plupart des membres du collège apostolique, que savons-nous? presque rien. Nous ne possédons aucun détail; ces existences si glorieuses et si fécondes sont enveloppées d'une mystérieuse obscurité. Nous ne connaissons que les résultats généraux de leur apostolat, la conversion du monde, la fondation d'Églises sur tous les points de l'empire romain et jusqu'au milieu des peuples barbares.

Les Apocryphes comblent ces lacunes : ils nous disent en détail ce que fit Notre-Seigneur en Égypte, à Nazareth, nous révèlent sa manière de penser et de sentir, rapportent ses propres paroles dans les diverses circonstances où il se trouva. Désirez-vous être plus complètement renseigné encore? ils vous raconteront toute la vie de la Sainte Vierge, depuis l'annonce qui fut faite de sa naissance à saint Joachim et à sainte Anne jusqu'à son Assomption. Ce qu'elle pensa dans le sein de sa mère ne leur est point inconnu, il n'y a point de mystères qu'ils ne pénètrent. L'histoire de saint Joseph est narrée avec la même abondance de détails.

Ils ne se contenteront pas, bien entendu, des récits sobres et vivants de nos Évangiles sur la Passion du Sauveur; ils y ajouteront le procès-verbal de l'accusation, les actes de Pilate, une lettre latine de Pilate à l'empereur sur le supplice du crucifié, une autre lettre à Tibère également en latin, un compte-rendu de Pilate à Tibère sur la Résurrection et sur les miracles dont elle fut suivie, etc. Ils prendront les mêmes licences pour la vie des apôtres et nous raconteront, dans les plus minutieux détails, leurs faits et gestes chez les différents peuples qu'ils évangélisent. Il n'est pas jusqu'aux Épîtres si inimitables de saint Paul que l'on n'ait essayé de travestir.

Est-il besoin de le dire, une ridicule crédulité avait inspiré le plus grand nombre de ces écrits. L'imagination populaire s'y livrait aux divagations que provoquent presque fatalement les grandes commotions sociales. Aussi nul n'aurait pu confondre ces Apocryphes avec nos livres inspirés. Au dire de M. Renan lui-même, ils en diffèrent du tout au tout.

Cependant tous les Apocryphes ne portaient pas ce cachet d'extravagance et de merveilleux ridicule. Quelques-uns avaient été rédigés dans des intentions excellentes et dans un but d'édification. Il est même permis de croire que tout n'y est point faux ou inventé à plaisir; leurs auteurs ont résumé peut-être des traditions respectables. La vérité s'y rencontre mêlée à l'erreur dans des proportions qu'il est impossible de déterminer aujourd'hui. Ça et là on s'y laissa prendre, puisque plusieurs conciles des premiers siècles durent défendre la lecture des Apocryphes dans les Églises. Du temps même de Charlemagne, cet abus n'avait point encore complètement et partout disparu; les Capitulaires du grand empereur font revivre les décrets de ces conciles et rappellent que la lecture des livres canoniques est seule autorisée dans les assemblées de fidèles.

Il y eut donc, relativement au canon du Nouveau Testament, des oscillations et des incertitudes qui durèrent très longtemps. Quelques auteurs inscrivaient dans ce canon des livres fort respectables sans doute, remplis d'une pure et saine doctrine, mais qui n'étaient point inspirés. D'autres, au contraire, retranchaient du catalogue des Saintes Écritures toutes les parties Deutéro-Canoniques que nous avons énumérées plus haut.

## II

Comment faire cesser ces divergences si regrettables et trancher définitivement cette question si importante de la canonicité? Il eût été inutile de demander la solution du problème à la Sainte Écriture elle-même.

Les meilleurs théologiens, et à leur tête le cardinal Franzelin, reconnaissent qu'il n'est point impossible à la critique contemporaine d'établir la parfaite authenticité de la plupart des écrits du Nouveau Testament. M. Renan l'avoue lui-même, ces écrits sont réellement des auteurs auxquels on les attribue. D'autre part, ces auteurs ont été parfaitement informés; le plus souvent ils furent les témoins oculaires des faits qu'ils racontent, avec une sincérité à laquelle il est impossible de ne pas rendre hommage. Par suite, leurs témoignages doivent être acceptés sans réserve. Si ces auteurs nous renseignaient eux-mêmes sur ce fait intime dont seuls, après Dieu, ils pouvaient avoir conscience et qui s'appelle leur *inspiration*, nous ne voyons pas pourquoi on révoquerait en doute leur assertion sur ce point, plutôt que sur tous les autres?

Mais ce renseignement, ils ne nous le donnent pas; cette assertion, on la chercherait en vain dans la plupart de leurs écrits. On ne la rencontre qu'une seule fois, dans la seconde Épître de saint Pierre qui rend hommage à l'inspiration de saint Paul, l'Apôtre des Gentils. Et encore cet hommage n'est-il exprimé que fort indirectement. Il faut toute une argumentation pour en faire bien saisir la portée. Le chef du collège apostolique exhorte les Églises d'Asie à attendre leur salut de la miséricorde et de la longanimité de Notre-Seigneur, et, comme preuve, il les renvoie à la lettre qu'elles ont reçue « du très cher frère Paul qui leur en a écrit avec toute la

sagesse dont il est favorisé, sagesse également manifestée dans ses autres Épîtres où il traite des plus hauts et des plus difficiles mystères. Aussi les ignorants et les novateurs en ont-ils dépravé le sens, comme ils le font des autres Écritures, ce qui sera la cause de leur éternelle damnation (1). »

Dans ce passage, saint Pierre compare les Épîtres de saint Paul aux autres *Écritures* inscrites dans le canon juif et considérées par tous comme inspirées de Dieu ; car telle est la signification habituelle de ce mot *Scripturas*. De plus, il voit briller en toutes ces Epîtres la sagesse de Dieu ; les hommes qui les altèrent se rendent coupables du même crime que ceux qui altèrent le reste des Livres canoniques, et ils recevront un châtement pareil. Saint Pierre reconnaît donc une égale inspiration dans les Épîtres de Paul et dans les autres Écritures, autrement ce parallèle qu'il établit entre les unes et les autres ne serait pas compréhensible. Franzelin affirme que, « à l'époque où Pierre écrivait sa lettre, toutes les Épîtres de saint Paul, à l'exception d'une seule, la seconde à Timothée, avaient déjà paru. » Voici donc un groupe scripturaire considérable, dont l'inspiration est attestée par le chef du collège apostolique. Mais nous sommes encore bien loin d'être en possession du canon complet du Nouveau Testament. Que penser des *Évangiles*, du *Livre des Actes*, des *Épîtres Catholiques*, de l'*Apocalypse* ? Saint Pierre ne nous le dit pas ; il ne pouvait même pas le dire pour plusieurs de ces Livres qui ne furent écrits que bien des années après.

Franzelin (2) fait ici une observation fort juste ; cette attestation explicite en faveur de l'inspiration de saint Paul n'a de valeur qu'autant que la seconde Epître de saint Pierre où elle est contenue sera elle-même environnée de suffisantes garanties d'authenticité. Or, cette Epître de saint Pierre est précisément l'un de ces fragments deutéro-canoniques mis en suspicion pendant plusieurs siècles. « Dans plusieurs Églises, nous dit M. Bacuez, on doutait qu'elle fût du prince des

(1) II. Petr., III, 15 et 16.

(2) Franzelin. *de Scrip. Sacr.*, p. 337.

Apôtres, non qu'on ne la jugeât pas digne de lui, mais parce qu'on croyait y voir un style différent de celui de la première et qu'on y retrouvait une partie de celle de saint Jude (1). »

Nous retombons ainsi dans ces hésitations auxquelles l'Église seule peut nous arracher. Seule, en effet, elle a reçu des Apôtres eux-mêmes et des deux disciples leurs secrétaires, les œuvres sorties de leur plume : Elle en a été constituée dès lors la gardienne et l'interprète. Il lui appartient de nous en garantir l'authenticité. En remettant entre ses mains ce dépôt sacré, les Apôtres eurent soin de lui déclarer que ces livres étaient le fruit de l'inspiration et devaient être acceptés et révévés à ce titre. Cette inspiration est un des articles de la foi qu'elle nous enseigne.

Les doutes qui se sont élevés au sujet de quelques fragments de ces livres, sous l'empire de circonstances plus ou moins connues, ne changent rien à la divine économie établie par le Christ. Ils ne font que mettre en lumière la sagesse des dispositions de la Providence. Leur permanence à travers les trois premiers siècles montre combien l'intervention de l'Église était nécessaire ; sans cette intervention, ces doutes subsisteraient encore. Selon sa coutume, l'Église ne brusqua rien ; elle laissa la diversité des avis se produire, et écouta d'une oreille attentive les motifs que l'on alléguait de part et d'autre. Elle notait les objections et les réponses. C'était l'époque des plus grandes et des plus terribles persécutions qu'elle ait eues à subir. Sa vie intellectuelle très active, très intense, était cependant comprimée dans ses manifestations les plus légitimes. Il eût été difficile d'entreprendre sur tous les points de la catholicité l'une de ces grandes et solennelles enquêtes que l'Église sait si bien conduire et mener à terme, lorsqu'il s'agit d'élucider une question qui touche comme celle-ci à l'essence même du dogme.

Mais sitôt que les temps devinrent plus favorables, les conciles se réunirent dans les parties les plus diverses du monde.

(1) Bacucz. *Man. Bibl.*, p. 574.



Ils furent immédiatement saisis de cette trop longue contestation. Les Églises particulières furent interrogées, celles surtout qui avaient reçu des Apôtres les livres dont l'authenticité était en question. On examina de près, sinon les manuscrits originaux, du moins les copies les plus anciennes, conservées avec une sollicitude jalouse par ces Eglises particulières. De telles investigations s'imposaient, en quelque sorte, d'elles-mêmes. Ce sont là ces moyens humains et naturels que l'Église ne néglige jamais dans les circonstances analogues. Cependant les raisons qui déterminent ses résolutions dernières sont empruntées à une source supérieure. L'Église se recueille, et, sous l'action immédiate de l'Esprit qui la guide et l'assiste toujours, elle prononce un jugement définitif.

Ainsi agit-elle, dans le cas qui nous occupe. La question s'éclaircit progressivement dans différents conciles, à Laodicée où l'Église d'Orient fut entendue, à Hippone et à Carthage où furent recueillis les suffrages de tous les diocèses de l'Afrique, et enfin dans cette Rome, organe et interprète de l'Occident tout entier. Comme les textes conciliaires sont d'une importance capitale, nous les reproduirons, au risque de nous répéter. Le concile de Laodicée fut réuni à une date un peu incertaine, que le docteur Héfélé place entre l'année 342 et l'année 381. Le canon soixantième est ainsi conçu pour la partie qui nous intéresse (1) :

« Les livres du Nouveau Testament sont les suivants : Quatre Évangiles d'après Mathieu, d'après Marc, d'après Luc et d'après Jean ; l'histoire des Apôtres, les sept lettres catho-

(1) Τὰ δὲ τῆς Καινῆς Διαθήκης ταῦτα · Εὐαγγέλια τέσσαρα, κατὰ Ματθαῖον, κατὰ Μάρκον, κατὰ Λοῦκαν, κατὰ Ἰωάννην. Πράξεις ἀποστόλων. Ἐπιστολαὶ καθολικαὶ ἑπτα · Ἰακώβου μία, Πέτρου δύο, Ἰωάννου τρεῖς, Ἰούδα μία. Ἐπιστολαὶ Παύλου δεκατέσσαρες · πρὸς Ῥωμαίους μία, πρὸς Κορινθίους δύο, πρὸς Γαλάτας μία, πρὸς Ἐφεσίους μία, πρὸς Φιλιππησίους μία, πρὸς Κολοσσαεῖς μία, πρὸς Θεσσαλονικεῖς δύο, πρὸς Ἑβραίους μία, πρὸς Θιμόθεον δύο, πρὸς Τίτον μία, πρὸς Φιλήμονα μία.

liques, c'est-à-dire une de Jacques, deux de Pierre, trois de Jean et une de Jude; quatorze lettres de Paul : une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Éphésiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, une aux Hébreux, une à Timothée, une à Tite, une à Philémon ». On le voit, la liste est à peu près complète; il ne manque que l'Apocalypse de saint Jean.

Le canon du pape Damase, arrêté très probablement dans l'un des synodes tenus à Rome sous la présidence de ce Souverain Pontife, de l'an 366 à l'an 384, comble cette lacune. Il est ainsi formulé : « *Item ordo Scripturarum Novi et æterni Testamenti quem Catholica Sancta Romana suscepit et veneratur Ecclesia. Voici l'ordre des Divines Écritures du Nouveau Testament telles que les reçoit et les vénère la Sainte et Catholique Eglise Romaine.* » Immédiatement après les quatre Évangiles, les Actes, les quatorze Épîtres de saint Paul, se trouve mentionnée l'Apocalypse de saint Jean. *Item Apocalypsis Joannis liber I.* Ce canon commet presque aussitôt une erreur moins grave, il est vrai, que l'omission d'un livre canonique, mais cependant bien étonnante. D'après les termes de ce canon, l'apôtre Jean n'aurait pas écrit la seconde et la troisième lettre qui lui sont communément attribuées aujourd'hui. L'auteur serait un autre personnage du même nom, souvent mentionné par les premiers écrivains ecclésiastiques, le prêtre Jean. « *Johannis Apostoli epistola I; Alterius Johannis presbyteri epistola II et III (1)* ».

Le concile d'Ilippone (393) corrigea cette erreur. Ses décrets formaient deux séries dont un sommaire fut communiqué au concile de Carthage qui le confirma en 397. Le canon trente-sixième est ainsi conçu : « En dehors des Écritures canoniques, on ne doit rien lire dans l'Église, sous le titre de Divines Écritures. Les Livres canoniques sont pour le Nouveau Testament : les quatre Évangiles, l'histoire des Apôtres, treize lettres de Paul, une lettre du même aux Hébreux,

(1) Evidemment cette erreur sur l'auteur de ces deux Épîtres ne diminuait en rien la parfaite certitude de leur inspiration.

deux lettres de Pierre, trois de Jean, une de Jacques, une de Jude et l'Apocalypse de Jean. »

Le début de ce canon doit être remarqué : le concile ne défend point expressément de lire dans les assemblées religieuses ces Livres vénérables, appartenant à la plus haute antiquité chrétienne, comme les Épîtres d'Ignace et autres qui pouvaient instruire et édifier les fidèles. Mais il veut qu'on distingue très nettement ces livres des Écritures inspirées. Nous nous sommes demandé pourquoi ce concile compte tout d'abord treize Épîtres de saint Paul, et mentionne à part la quatorzième, l'Épître aux Hébreux ? Ne devrait-on pas voir là une allusion aux doutes qui s'étaient élevés sur la canonicité de cette Épître ?

Enfin, les Pères de ce concile terminent par ces mots significatifs : « Sur la confirmation de ce canon, on devra consulter l'Église d'au-delà de la mer » : touchant témoignage rendu à la primauté du siège romain, et peut-être aussi avec une implication des hésitations qui obsédaient encore certains esprits, concernant les points que le concile aurait voulu trancher définitivement. On le sentait, rien ne pouvait être résolu sans l'assentiment de l'Église romaine. Il lui appartenait de sanctionner les derniers résultats des recherches critiques, poursuivies avec une énergie si patiente par les plus grands docteurs et déjà enregistrées par les synodes particuliers de Laodicée, d'Hippone et de Carthage. Seule elle pouvait se corriger elle-même, effacer du *Decretum Gelasianum* la tache que le pape Damase y avait laissée, et imposer à la catholicité tout entière le Canon des Saintes Écritures. C'est ce qui eut lieu au plus tard vers l'an 405, époque à laquelle Innocent I<sup>er</sup> adressait à l'Église des Gaules une liste des écrits inspirés en tout conforme à notre Canon actuel.

## III

Le Siège Romain devait rendre à l'Église d'autres services non moins signalés et non moins urgents. Après avoir fixé définitivement le canon du Nouveau Testament, restait à préserver le texte sacré de toute altération et à le maintenir dans sa pureté primitive. La tâche était loin d'être achevée. Par une disposition toute providentielle, nos Livres Saints avaient été rédigés dans cette langue grecque si souple, si logique, si propre à rendre les idées les plus hautes et les plus abstraites. Des interpolations considérables, nous l'avons déjà dit, s'étaient glissées en bon nombre de copies. De là d'innombrables divergences. L'heure était venue d'arrêter le mal, de rechercher, à travers ces interpolations et ces divergences, le texte primitif, de le reconstituer et de lui donner ensuite une consécration solennelle, juridique, qui le protégeât à l'avenir contre toutes les altérations.

Une autre nécessité s'imposait. Le grec n'était plus d'un usage aussi universel qu'au premier ou au second siècle, quand les familles patriciennes, les classes simplement aisées et tous les esprits qui avaient reçu quelque culture, se faisaient gloire de le parler. Les goûts avaient bien changé. La langue hellénique était tombée en désuétude en Italie et dans les régions occidentales.

Dès les temps apostoliques, on avait traduit pour le petit peuple de Rome et des pays circonvoisins tout le Nouveau Testament. Cette version consacrée par l'autorité ecclésiastique avait conquis une très grande autorité; c'était la version Italique. Elle contenait dès l'origine tous les écrits inspirés, les fragments deutéro-canoniques aussi bien que les autres.

Saint Ambroise, évêque de Milan, donna cette Version

Italique à son nouveau et illustre converti. Augustin l'emporta en Afrique et s'en servit toujours avec une prédilection marquée. Il suffit de recueillir dans les écrits de ces deux docteurs les textes sacrés qui s'y trouvent en si grand nombre, pour reconstituer en partie du moins l'ancienne Version Italique dont ils faisaient usage. Jamais génie ne fut plus que Augustin nourri d'Écriture Sainte : C'est à la Version Italique qu'il demandait l'intelligence de ce qu'il y a de plus caché et de plus mystérieux dans les pensées divines. Il y puisa les théories sur la grâce qu'il développa si longuement dans ses luttes contre le Pélagianisme. Les questions les plus hardies et aujourd'hui encore les plus actuelles sur les rapports entre la parole révélée et la science le préoccupaient dès lors. Dans ses commentaires sur la Genèse, il a tracé à l'exégèse catholique ces règles éternellement vraies qu'il importe, surtout au moment où nous sommes, de ne point perdre de vue.

Augustin n'avait pas encore reçu d'Ambroise cette Version Italique qu'un autre génie, presque son égal, saint Jérôme commençait à Rome, au pied même du trône pontifical, un travail parallèle sur les Écritures. Leurs points de vue étaient différents tout autant que leurs caractères. Cela explique leurs dissensions, parfois assez retentissantes.

Saint Augustin est surtout métaphysicien et philosophe. Les grands problèmes de l'origine du mal, de la nature de Dieu et de l'homme, de leurs rapports, avaient absorbé les efforts intellectuels de son ardente jeunesse. Une fois converti, il s'applique à chercher dans la Bible la solution de ces mêmes problèmes ; il est théologien plus encore qu'exégète.

Autres nous apparaissent les tendances intellectuelles de Jérôme. Des études littéraires et philologiques avaient fait le charme de ses jeunes années, moins dissipées que celles d'Augustin, mais cependant bouleversées par bien des orages. L'une de ses plus ardentes passions fut l'amour de ces belles langues que Athènes et Rome, aux grands siècles de Périclès et d'Auguste, avaient portées à une si haute perfec-

tion. Saisi comme Augustin par la grâce divine, Jérôme entreprend de réaliser l'idéal de vie religieuse et ascétique qu'il a conçu. Pour échapper à toutes les séductions qui l'entourent, il s'embarque pour l'Orient et s'en va pratiquer sur la terre, arrosée par le sang du Dieu-Homme, des austérités et des mortifications dont le seul récit épouvante.

Cependant le rude anachorète s'était réservé une consolation trop humaine, comme il le racontait plus tard dans une lettre à la vierge Eustochium. Il emportait avec lui au désert « les livres qu'il avait amassés à Rome avec beaucoup de soin et de travail, et dont il ne pouvait se passer. » « Telle était, disait-il, ma misère et l'excès de ma passion, je jeûnais pour lire Cicéron. Après de longues et fréquentes veilles, après des torrents de larmes que le souvenir de mes premières fautes faisait couler, je me mettais à lire Platon, et lorsque, rentrant en moi-même, je commençais la lecture de quelqu'un de nos prophètes, leur style inculte me repoussait. » On sait comment Jérôme fut ramené de cet amour excessif du style et de la forme vers des soucis plus élevés et plus dignes du futur correcteur de nos Livres saints. « Transporté dans un rêve au pied du tribunal de Dieu, je fus ébloui de l'éclat qui jaillissait du trône où le juge était assis et se réfléchissait sur tous les assistants, je tombai prosterné contre terre, n'osant seulement pas lever les yeux, quand, interrogé de quelle profession j'étais, je répondis que j'étais chrétien. Tu mens, répliqua le juge, tu n'es pas un chrétien, mais un Cicéronien, car où est ton trésor, là aussi est ton cœur (1). » Battu de verges pour ce grave méfait, Jérôme sentait encore à son réveil la douleur des coups qu'il avait reçus ; ses épaules en étaient toutes meurtries. De ce moment, il s'appliqua à l'étude des Livres Sacrés avec plus d'ardeur qu'il n'en avait mis à celle des écrivains profanes.

Cependant cette vision ne changea pas tellement l'esprit de Jérôme que nous ne le retrouvions ensuite un peu semblable

(1) S. Hieron., *Epist. ad Eustoch.*

à lui-même. Nous ne nous en plaindrons pas. Ce qu'il cherche sans doute, c'est bien la pensée divine cachée sous la lettre des Ecritures, mais la lettre elle-même fixe aussi son attention. Il la veut dans sa pureté première et remonte directement aux sources. C'est dans le texte grec qu'il lit le Nouveau Testament, comme un peu plus tard il étudiera l'Ancien dans le texte hébraïque. Il collationne les plus vieux manuscrits : il les compare avec les versions qui en ont été faites dans toutes les langues. En un mot, il reprend l'œuvre si laborieuse et si délicate d'Origène.

La Version Italique répandue en Occident lui était parfaitement connue, et il en avait remarqué les défauts. A mesure qu'il la comparait avec le texte grec, expurgé par une critique rigoureuse, Jérôme apercevait mieux ces taches qui, s'étendant et se multipliant, n'auraient pas tardé à obscurcir et même à voiler complètement la beauté sainte de la parole divine.

Mais comment toucher à une chose aussi vénérable que les Ecritures divines et surtout que le Nouveau Testament ? La Version italique était consacrée par l'usage ; on la lisait dans les assemblées des fidèles, elle était le thème habituel des instructions des prêtres et des homélies épiscopales. Les inquiétudes que dut éveiller un projet aussi audacieux se comprennent. Saint Augustin exprima ses alarmes, qui sans doute étaient partagées par beaucoup d'autres docteurs. Mûs par des motifs moins élevés, des envieux poussèrent de véritables clameurs, et attaquèrent la personne même de Jérôme. Leurs récriminations trouvèrent d'autant plus d'échos que Jérôme, revenu d'Orient, s'était créé à Rome une position singulière. Ses austérités, l'ardeur de son zèle, le prestige de ses incontestables vertus avaient attiré d'illustres dames, qui voulaient pratiquer la perfection religieuse. Affamées de vérité et même de science, elles demandaient l'une et l'autre à cet autre Chrysostome. Souhaitant se former à cette vie ascétique, dont l'Orient avait été le premier théâtre, elles devaient tout naturellement consulter l'homme qui l'avait étudiée sur

place et avait parcouru les monastères de la Palestine et de l'Égypte. Lui seul connaissait ces règles austères que plus tard saint Benoît devait transporter en Europe et modifier selon le génie des peuples nouveaux qu'elles auraient à régir. Jérôme, en arrachant à leurs familles ces nobles matrones, qui consacraient leurs grandes fortunes à des œuvres pieuses et charitables, avait blessé bien des susceptibilités et des convoitises ; ses ennemis étaient nombreux et puissants.

Un obstacle tout aussi redoutable que ces inimitiés c'était le caractère même de Jérôme. D'une sensibilité excessive, il éclatait en récriminations sitôt qu'on le blessait. Cette irritabilité, qui fit le tourment d'une partie de sa vie, dut s'apaiser dans la suite. Mais, à l'époque où nous ramène cette étude, la volumineuse correspondance de notre docteur est encore remplie d'invectives. Dans la préface des Psaumes corrigés et édités par lui en même temps que les Évangiles, Jérôme écrit : « Ce travail, destiné à ceux qui aiment l'étude, ne plaira pas à tout le monde, mais qu'importe ? Laissons dans leur chagrin superbe ceux qui mettent le dédain au-dessus de la science et choisissent pour y boire un ruisseau bourbeux de préférence à la plus pure fontaine. » Ces plaintes étaient sans doute fondées, mais l'expression en est trop amère. Ne sont-ils pas de tous les temps, les hommes qui mettent le dédain au-dessus de la science ? La boue du ruisseau leur convient mieux que l'eau pure des fontaines. Abandonnons-les à leurs goûts dépravés sans trop nous en émouvoir et continuons quand même le travail commencé pour l'amour de Dieu. C'est une tâche bien ingrate et bien inutile que de vouloir satisfaire tout le monde. Notre docteur aurait mieux fait d'en prendre son parti. Un peu plus tard, à propos de la révision des Évangiles, il écrivait à Paula : « Lisez-moi en cachette et sauvez-moi du public. Ne donnons pas d'indigestion à ceux qui n'ont pas faim, et quant aux impuissants qui crient toujours sans rien faire, leur blâme m'est insupportable. » Et ailleurs : « Protégez-moi de vos prières contre la rage de ces chiens qui parcourent la ville, aboyant, calom-



niant, aiguisant leurs dents pour mieux mordre, de ces ignorants qui font consister leur science à ravalier celle des autres, etc. »

Mais, si Jérôme se montrait trop sensible aux oppositions que suscite presque toujours l'homme qui ne saurait se résoudre à marcher dans les voies battues, il était doué aussi d'une rare persévérance dans la poursuite de ses projets. Les obstacles l'irritaient toujours et ne le décourageaient jamais. Au reste, son imagination de feu avait besoin d'une certaine variété d'occupations et d'idées que lui fournissaient merveilleusement ces études d'exégèse, à la fois historiques, littéraires, philosophiques et doctrinales.

Il ne manquait à Jérôme pour réussir que l'appui de l'autorité ecclésiastique qui ne pouvait demeurer étrangère à un tel projet. Ce patronage vint au-devant de lui. En 366, un homme d'un esprit investigateur, ouvert à toutes les grandes pensées et prompt aux entreprises les plus audacieuses, Damase était monté sur le siège de saint Pierre. Nommé, jeune encore, notaire archiviste de l'Église romaine, il s'était épris dans cette charge d'une véritable passion pour tous les monuments qui se rattachaient aux origines du Christianisme et en transmettaient le souvenir. Devenu pape, il entreprit dans les catacombes romaines ces travaux dont M. de Rossi retrouve chaque jour des traces. Les témoignages de foi que les premiers chrétiens y avaient inscrits furent recueillis avec une pieuse sollicitude. Les tombeaux des martyrs furent remis en honneur. Le pape composa lui-même à la louange de ces héros ces belles inscriptions d'un type si élégant, que l'on appelle le type filocalien du nom de *Furius Dionysius Filocalis*, habile calligraphe qui fut le bras droit de Damase dans ce grand travail.

Un souverain pontife si soucieux des antiquités chrétiennes devait nécessairement arrêter son regard sur les Livres Saints. Ces monuments scripturaires étaient plus vénérables encore que les tombes de nos martyrs. Celles-ci ne renfermaient que des ossements, tandis que les monuments scripturaires con-

tiennent les dogmes révélés, pour la défense desquels les héros chrétiens n'ont point hésité à sacrifier leur vie. La conservation intégrale de nos Livres Sacrés importe beaucoup plus que celle des catacombes. Damase le comprit et, dans cette œuvre bien autrement délicate et difficile de restauration scripturaire, il résolut de se servir de Jérôme, comme il s'était servi de Dionysius Filocalis pour la restauration des cimetières romains.

Il ne fallait rien moins que l'autorité du pontife et la science de l'érudit pour mener à terme cette grande entreprise. Ces deux hommes n'étaient point étrangers l'un à l'autre. Pendant son séjour en Orient, Jérôme avait été mêlé, bien malgré lui s'il faut l'en croire, aux querelles de personnes et de doctrines qui agitaient l'Asie et en particulier le diocèse d'Antioche. Il s'était tourné du côté de Rome et avait demandé au pape une direction. Le pieux solitaire écrivait à Damase en ces termes : « Nonobstant la vaste étendue de terre et de mer qui me séparent du lieu où vous êtes... j'ai cru devoir m'adresser à la Chaire de saint Pierre, consulter cette foi dont l'apôtre saint Paul disait qu'elle était déjà célèbre par tout le monde, et chercher la nourriture de mon âme dans le lieu même où j'ai été revêtu de Jésus-Christ. Si, d'une part, l'éclat de votre dignité m'éblouit, de l'autre je me sens attiré par votre paternelle bonté : humble brebis, je viens implorer l'assistance du pasteur. Qu'importe ce que l'envie puisse dire... Daignez m'instruire sur le parti que je dois prendre. »

Damase estima que les lumières de celui qui sollicitait si humblement son avis, ne lui seraient point inutiles. Jérôme était revenu à Rome en compagnie de Flavien, évêque d'Antioche, qui espérait y trouver aide et protection. L'illustre érudit avait bientôt suscité dans la ville éternelle les préventions et les haines dont nous avons parlé. Le pape lui-même ne manquait pas d'ennemis. Cette similitude de situation contribua peut-être à les rapprocher encore. Damase s'attacha Jérôme en qualité de secrétaire et lui confia la lourde

charge de procéder à une révision étudiée des Livres Saints, et en particulier de la Version Italique du Nouveau Testament.

Cette révision du Nouveau Testament fut achevée avant la mort de Damase, grâce aux secours que prêtèrent à Jérôme les nobles dames dont il était le directeur. Dans la dédicace qu'il en fit au Souverain Pontife, Jérôme pouvait dire sans trop d'exagération : « Vous m'avez contraint de faire avec des débris une œuvre nouvelle. » De fait, il lui avait fallu élaguer de cette Version Italique bien des interpolations, combler bien des lacunes, réparer les altérations commises par des interprètes inhabiles ou des copistes ignorants (1), arriver enfin à une réintégration du texte primitif. Et, si l'on veut mesurer l'étendue et la difficulté de l'entreprise, on devra ne point perdre de vue qu'un travail analogue avait dû être fait préalablement sur le texte grec, altéré, lui aussi, par des copistes paresseux et distraits.

En 384, Damase descendait dans la tombe. Les haines contre Jérôme purent se donner alors libre carrière; la réaction fut proportionnée à la faveur dont il avait joui. Dégoûté et irrité, l'illustre exégète ne tarda pas à reprendre le chemin de cet Orient où il continua, pendant de longues et laborieuses années, le travail commencé. Ce n'est point ici le lieu d'apprécier cette seconde partie de sa tâche, beaucoup plus difficile encore que la première : la révision de l'Ancien Testament. La traduction de Jérôme conquit bientôt une autorité que les siècles n'ont fait qu'accroître. L'Église l'adopta pour la célébration des divins offices; elle l'inséra dans sa liturgie, la prit pour texte de ses instructions aux peuples. Les docteurs la consacrèrent de leur approbation; les écoles du moyen âge délaissèrent complètement l'Ancienne Italique, ne connurent guère les textes originaux, et appuyèrent sur la seule Vulgate des démonstrations doctrinales qui jouissent encore d'un crédit très légitime.

(1) S. Hieron. In Evangelia ad Damasum præfatio : Ea quæ vel a vitiosis interpretibus male edita, vel a præsumptoribus imperitis amendata per-versius, vel a librariis dormitantibus addita aut mutata corrigemus, etc.

Enfin, le concile de Trente a donné à l'œuvre exégétique du secrétaire de Damase une sanction qu'aucune autorité ne révisera sans doute jamais, et qui lui assure une perpétuité pareille à celle de l'Église. Voici les termes mêmes de cette sanction : « Ce saint et sacré synode, considérant quelle grande utilité et quel grand profit il y a pour l'Église de Dieu à ce que, parmi toutes les éditions latines qui ont cours, on en choisisse une qui soit reconnue comme authentique, le concile statue et déclare que l'antique édition appelée Vulgate, consacrée par l'usage de tant de siècles au sein de l'Église, devra désormais être tenue comme authentique dans les lectures, disputes et expositions publiques, de telle sorte que personne désormais ne soit assez téméraire pour la repousser, sous quelque prétexte que ce puisse être. » Et, un peu plus loin, le Concile résume tout son enseignement dans ce Canon : « Si quelqu'un ne reçoit pour sacrés et canoniques tous les Livres de l'Écriture, dans leur intégrité et avec toutes les parties qui la composent, tels que l'Église a coutume de les lire et tels qu'ils sont conservés dans l'antique édition latine appelée Vulgate ; si quelqu'un, connaissant ces traditions, les méprise, qu'il soit anathème. »

En examinant d'un peu près la teneur de ces décrets, on voit que le Concile n'établit aucune comparaison entre la Vulgate et les textes originaux, qui gardent toute leur importance et demeurent toujours le fruit immédiat de l'inspiration divine. Par conséquent, il sera toujours opportun, toujours utile, quelquefois nécessaire de recourir à ces sources. Et lorsque, par les moyens si nombreux que possède la critique, on sera parvenu à s'assurer de leur exactitude ; on y rencontrera, sous sa forme la plus sincère et la seule vraiment originale, la pure parole de Dieu. Le Concile ne marque ses préférences pour la Vulgate que par rapport aux autres versions latines.

Si l'on en croit aussi les théologiens les plus rigoureux dans leur orthodoxie, il faudrait prendre garde d'exagérer le sens de la déclaration conciliaire. D'après le cardinal Fran-

zelin, l'édition Vulgate n'a pas été, il est vrai, reconnue authentique d'une façon sommaire, en ce sens qu'elle serait conforme aux textes originaux seulement dans ses lignes générales. Cette authenticité va plus loin; elle s'étend à certains détails. En d'autres termes, nous y trouvons la pure parole de Dieu et la substance sincère du dogme catholique, dans tous les textes qui appartiennent essentiellement et par leur nature à la foi et à la règle des mœurs. Mais le concile n'a point entendu lui reconnaître ce degré de perfection dans les passages qui, par eux-mêmes, ne servent point à l'édification de la doctrine (1). » L'éminent théologien pousse plus loin encore ses réserves : il éprouve le besoin, non pas d'adoucir, mais d'expliquer ce qu'il a dit des passages dogmatiques eux-mêmes. Ces passages de la Vulgate sont conformes aux textes primitifs, en ce sens que le dogme exprimé dans la traduction de saint Jérôme se retrouve dans le texte original.

Mais aucune erreur ne s'est-elle glissée dans la traduction même de ces passages dogmatiques? On ne le peut assurer. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'erreur n'a point altéré la substance du dogme lui-même (2).

En reproduisant ici toutes ces explications et ces réserves, nous n'avons point l'intention d'amoindrir aux yeux de nos lecteurs l'autorité de la Vulgate, mais de prévenir des exagérations aussi périlleuses qu'insoutenables. Les textes grecs du Nouveau Testament, le texte hébraïque de l'Ancien, sans parler de la version des Septante, sont étudiés par des érudits qui y cherchent, pour la plupart, des arguments contre notre foi. Les divergences qui existent entre ces textes grec et hébraïque et la Vulgate sont assez nombreuses et assez manifestes pour démentir cette rigoureuse conformité que l'on prétendrait vainement avoir été affirmée par le Concile.

(1) Franzelin, *De Script. sac.*, page 530.

(2) *Ibid.*, page 535, n° 3. « Neque affirmamus conformitatem in singulis textibus per se dogmaticis declaratam esse in gradu supremo perfectionis; sed sufficit quod dogma expressum in vulgatâ fuerit etiam expressum in Scripturâ primitivâ. »

Si nous le comprenons bien, les Pères de Trente ont voulu simplement nous garantir l'absolue certitude de rencontrer dans la Vulgate tout ce qu'il nous importe de connaître, les mystères de notre foi, la morale, toute la substance de la Révélation, la dogmatique chrétienne. Cette dogmatique intacte et pure dans sa parfaite sincérité et son originalité divine, le traducteur l'a fait passer tout entière des textes primitifs dans sa précieuse version. L'Église nous l'affirme après un examen et une expérience de plusieurs siècles. Que nous faut-il de plus? Si, comme nous l'avons dit, c'est le fond, la substance des livres saints qui est l'œuvre directe de l'Esprit Divin, le fruit immédiat de l'inspiration; nous possédons encore dans la Vulgate cette œuvre tout entière, ce fruit préservé de toute altération essentielle. Les conciles de Laodicée, d'Hippone, de Carthage et de Rome, en déclarant inspirés et authentiques les Livres de la sainte Écriture, les considéraient dans leur ensemble et non dans les détails. Le concile de Trente par ces trois mots : *cum omnibus partibus*, nous garantit la canonicité de leurs moindres fragments essentiels, de toutes leurs parties dogmatiques, telles que l'Église nous les fait lire et nous les conserve dans la traduction de saint Jérôme.

On pourra discuter longtemps encore, et très probablement on discutera jusqu'à la fin des siècles, sur la signification précise et complète de passages innombrables de la Bible que l'Église n'a point interprétés et selon toute vraisemblance n'interprétera jamais. Que des contestations s'élèvent ou se perpétuent sur la nature propre de l'inspiration, nous le comprenons encore. Mais sur la canonicité des livres du Nouveau Testament, le dernier mot a été dit. Nous ne voyons pas ce que des définitions ultérieures auraient à y ajouter.

## CHAPITRE QUATRIÈME

### LE NOUVEAU TESTAMENT ET LA CRITIQUE RATIONALISTE

Dans nos études successives sur les différentes parties du Nouveau Testament, nous nous sommes appliqué à réfuter, soit directement, soit par le simple exposé de la vérité, les objections de la critique rationaliste. Ces études ont semblé peut-être à quelques-uns ne point donner une solution définitive. C'est que l'incrédulité se promet toujours, sur les points connexes, une revanche qui la dédommage de sa défaite actuelle ; ainsi le combat est sans cesse à recommencer. Pour en finir, il faut s'élever au-dessus des questions de détails, s'établir sur ces sommets qui dominant tout et embrasser d'un seul coup d'œil toute la ligne de bataille. Nous avons déjà essayé de le faire, en présentant à nos lecteurs les arguments généraux qui établissent la *valeur historique* des livres du Nouveau Testament, *leur inspiration et leur canonicité*.

Qu'oppose la libre-pensée à cet ensemble de démonstrations et de preuves ? Nous allons le dire dans ce chapitre. Il ne nous restera plus ensuite qu'à montrer combien sont impuissantes et vaines les agressions du rationalisme contemporain.

## I

Depuis plus d'un siècle, l'effort de la critique en Angleterre, et surtout en Allemagne et en France, tend à enlever à nos Livres Canoniques tout caractère surnaturel. Le Nouveau Testament lui-même ne serait plus qu'un recueil d'écrits purement humains, d'un cachet tout spécial, il est vrai, un peu étrange même si l'on veut. Mais, dans leur fond, ces écrits ne différeraient nullement de productions similaires qui ont marqué certaines époques où l'imagination religieuse des peuples était en active fermentation.

Cette tentative de la libre-pensée se heurte à bien des difficultés; deux éléments résistent surtout aux manipulations du rationalisme : ce sont les faits miraculeux et les dogmes dont ces faits sont l'expression. Ces faits miraculeux se rencontrent à toutes les pages des quatre Évangiles et dans la première partie du livre des Actes. Les Epîtres y font allusion à tout instant. L'Apocalypse y ajoute ses étranges visions sur un avenir aussi étonnant que le passé. Le miracle est partout : au berceau comme à la tombe de Jésus. Sa conception et sa naissance sont miraculeuses. Le miracle remplit surtout les trois années de sa vie publique; il éclate même dans sa Passion, au milieu de ses humiliations les plus grandes, depuis ce coup de force divine qui jeta à la renverse les soldats chargés de procéder à son arrestation jusqu'aux ténèbres qui s'étendirent sur Jérusalem, au moment de son trépas. Sa Résurrection inaugure une autre série encore plus éclatante. Son Ascension elle-même fut le signal d'une explosion nouvelle de la force miraculeuse qu'il avait transmise à ses Apôtres.

Ce qui augmente l'embarras de la critique, c'est qu'au fond de ces faits miraculeux, elle aperçoit les dogmes qui s'en dé-



gagent, comme certains fruits se dégagent de leur écorce. Et quand on a accepté un seul de ces faits et de ces dogmes, tous les autres suivent, tant ils sont étroitement liés. De cette sorte, le fait seul de l'Incarnation du Verbe implique et renferme tout le reste. Avant de s'incarner, le Verbe habitait le sein du Père, et des deux procède l'Esprit divin. C'est le mystère de la sainte Trinité. En s'incarnant, le Verbe s'est fait solidaire de nos fautes et a assumé, par une acceptation volontaire, les terribles responsabilités que nous avons encourues. Il s'est substitué à nous au tribunal de la justice et jusque sous les coups de la vengeance divine. Il a expié, en notre lieu et place, par d'horribles souffrances : ses mérites sont devenus réversibles sur tous ceux qui à leur tour voudraient entrer en communication avec lui par la foi, et recevoir la vie qui s'échappe de ses veines ouvertes par l'amour plus encore que par le fer des bourreaux. Ainsi il est devenu le chef d'une humanité régénérée dans son sang. C'est là toute l'économie de notre Rédemption.

On le voit, les faits et les dogmes sont tellement liés qu'ils ne se séparent plus. Parfois l'union est plus étroite encore, ou, pour mieux dire, l'identité est parfaite. La Résurrection du Sauveur est tout à la fois un fait et un dogme; l'Ascension est un fait et un dogme; la descente du Saint-Esprit est un fait et un dogme; les sacrements eux-mêmes sont des faits et des dogmes, des faits divins qui se perpétuent ou plutôt se renouvellent et opèrent notre sanctification. Ces faits sont miraculeux; en d'autres termes, ils dépassent toutes les forces de la nature et résultent d'une intervention divine. Ces dogmes sont révélés; en d'autres termes, ils dépassent les exigences et même la portée de notre raison qui n'aurait pu les inventer ni même les pressentir. Un Dieu seul a pu les apporter à la terre. Ces faits et ces dogmes constituent par leur union l'économie du Christianisme. Leur exposé remplit ce recueil de Livres canoniques que nous nommons le Nouveau Testament.

La critique rationaliste s'est attaquée d'abord aux faits.

Les Allemands, en particulier Raymarus, Lessing et Paulus ont inventé un premier système qui consiste à donner une explication naturelle des événements consignés dans la Bible. Tout le monde le sait, il y a au moins trois manières d'écrire l'histoire : raconter les faits tels qu'ils se sont passés réellement, ou bien comme ils ont dû se passer, ou bien comme ils auraient pu se passer. La première manière est la seule que l'on puisse avouer, prétendent des esprits rétrogrades; mais elle est bien longue et bien difficile! S'en rapporter aux témoins oculaires, rechercher leurs témoignages, en apprécier exactement la sincérité et l'exactitude, ne point substituer ses propres jugements et ses propres appréciations aux leurs, c'est beaucoup demander à la critique rationaliste. Elle ne le peut contester cependant : ce point de vue n'est pas dénué de toute vérité. Aussi personne n'a jamais songé à ne tenir aucun compte des assertions des contemporains qui ont vu de leurs yeux l'événement qu'il s'agit de raconter.

Mais la critique moderne trouve ce mode trop laborieux et vraiment primitif. D'après elle, les faits se produisent toujours selon des lois dont elle seule est l'interprète autorisée. Ces lois dominant tout, les événements religieux aussi bien que les autres. L'une de ces lois, c'est que le surnaturel n'existe point; si Dieu est, — ce que la critique, par pure condescendance, consent à ne point examiner, — du moins il ne peut intervenir dans les affaires de ce monde. Tout ce qui porte son empreinte et révèle son action est écarté *a priori*. Par ce procédé très simple et d'une application facile, la critique se débarrasse de tous les faits miraculeux.

Reste à expliquer la manière dont ils ont pu se produire. Un esprit souple et délié jouit ici de ses avantages et fait montre des qualités qui le distinguent. Il passe en revue toutes les hypothèses, avec leurs plus minimes détails; il apprécie les raisons pour et contre, les oppose même, dans ces habiles contrastes qui sont d'un grand effet litté-

raire. Enfin, après avoir mûrement examiné, il se décide pour l'hypothèse la plus probable.

Règne-t-il entre ces hypothèses un équilibre rigoureux ; la critique est assez désintéressée et assez sincère pour le reconnaître. Elle refuse alors de trancher la question. Les esprits délicats, prétend-elle, trouvent dans le doute une volupté singulière dont seuls ils peuvent bien goûter toute la saveur.

M. Renan, habile à fondre ensemble les nuances les plus opposées, aime à mêler dans des mesures fort inégales, il est vrai, les trois manières d'écrire l'histoire. Ainsi il ne perd point complètement de vue les dépositions des témoins ; mais il se rappelle surtout la grande loi de la critique rationaliste, le principe qui domine tout, à savoir : qu'il n'y a point de surnaturel. Où il excelle enfin, c'est dans la description des différents modes sous lesquels le fait a dû se produire.

Écoutons-le un instant, il s'agit d'un miracle de majeure importance, de la résurrection de Lazare : « Il faut reconnaître que le tour de la narration de Jean a quelque chose de profondément différent des récits de miracles, échos de l'imagination populaire qui remplissent les Synoptiques. Ajoutons que Jean est le seul Évangéliste qui ait une connaissance précise des relations de Jésus avec la famille de Béthanie et qu'on ne comprendrait pas qu'une création populaire fût venue prendre sa place dans un cadre de souvenirs aussi personnels. »

On le voit, M. Renan se pose en critique très consciencieux. Quelle part il donne aux témoignages historiques ! Comme il les fait ressortir vivement ! Tout est noté avec soin : le tour de la narration, la connaissance précise que Jean avait des relations de Jésus avec la famille de Béthanie. Nous pourrions demander de qui M. Renan a appris que Jean était le seul à avoir cette connaissance précise, mais c'est là un détail. Qui ne sait, du reste, que les critiques de cette école ont des sources d'informations toutes particulières, ouvertes à eux seuls. La conclusion, il est vrai, ne correspond guère à

ce début, elle a un certain air de timidité. Est-ce un effet de cette modestie qui sied si bien aux esprits supérieurs? Le lecteur en jugera. « Il est donc vraisemblable, continue notre critique, que le prodige dont il s'agit ne fut pas *un de ces miracles complètement légendaires* et dont personne n'est responsable. En d'autres termes, nous pensons qu'il se passa à Béthanie quelque chose qui fut regardé comme une résurrection. »

M. Renan ne se compromet pas. Nous avons droit d'attendre quelque chose de plus affirmatif. Veut-on savoir au juste ce que sa critique garde du récit de saint Jean, et encore sous une forme dubitative qui en affaiblit la portée, ou pour mieux dire en altère le sens? Le tout tient dans les deux lignes que voici : « Il semble que Lazare était malade et que ce fut même sur un message des deux sœurs alarmées que Jésus quitta la Pérée. » En effet, le texte de saint Jean est très formel : la maladie de Lazare était très véritable ; la suite le prouvera, de reste ; Marthe et Marie en firent prévenir Jésus : *Domine ecce quem amas infirmatur*. L'Évangéliste ajoute que Lazare mourut et que, à l'arrivée de Jésus, il était déjà déposé depuis quatre jours dans le sépulcre ; que des Juifs, venus de Jérusalem, s'empressaient près des deux sœurs et que, parmi ces Juifs, se rencontraient des amis et probablement des espions des Pharisiens, car ils ne tardèrent point à informer la Synagogue de tout ce qui s'était passé à Béthanie.

Mais pourquoi donc, des quarante-six versets de saint Jean, M. Renan n'accepte-t-il que le second et le troisième? Est-ce que « le tour de la narration » aurait si subitement varié et d'une façon si radicale qu'il n'inspirerait plus aucune confiance? La connaissance précise qu'avait saint Jean des relations de Jésus avec la famille de Béthanie, semblait le mettre si bien à même de s'enquérir de tous les détails et d'assurer l'exactitude de son récit! Sur quel principe de critique M. Renan s'appuie-t-il pour accepter les versets deuxième et troisième et pour rejeter tous les autres? On le devine aisé-

ment, sur le principe qui domine tout : *Il n'y a point de faits surnaturels.*

Au lieu d'un miracle, ce fut une hideuse et honteuse supercherie qui se passa dans ce petit bourg de Judée : elle était du reste devenue nécessaire. « Fatigués, dit M. Renan, du mauvais accueil que le royaume de Dieu trouvait dans la capitale de la Judée, les amis de Jésus désiraient un grand miracle qui frappât vivement l'incrédulité hiérosolymite. La résurrection d'un homme connu à Jérusalem dut paraître ce qu'il y avait de plus convaincant. »

De quelle manière s'opéra cette fausse résurrection ? M. Renan hésite un peu à nous le dire. Il hasarde deux hypothèses, mais on sent qu'il ne tient guère à la première, il la mentionne sans y insister : « La joie, dit-il, causée par l'arrivée de Jésus put ramener Lazare à la vie. » Oui, évidemment, à la condition toutefois que Lazare ne fût ni mort, ni même gravement malade. Mais alors comment les Juifs s'y sont-ils laissés prendre ? Notre critique prévoit l'objection et il continue : « *Peut-être* Lazare, pâle encore de sa maladie, se fit-il entourer de bandelettes comme un mort et enfermer dans son tombeau de famille. Ces tombeaux étaient de grandes chambres taillées dans le roc, où l'on pénétrait par une ouverture carrée que fermait une dalle énorme. Marthe et Marie vinrent au-devant de Jésus, et, sans le laisser entrer dans Béthanie, le conduisirent à la grotte. L'émotion qu'éprouva Jésus près du tombeau de son ami qu'il croyait mort *put être* prise par les assistants pour ce trouble, ce frémissement qui accompagnaient les miracles ; l'opinion populaire voulant que la vertu divine fût dans l'homme comme un principe épileptique et convulsif (?). Jésus, *toujours dans l'hypothèse ci-dessus énoncée*, désira voir encore une fois celui qu'il avait aimé, et, la pierre ayant été écartée, Lazare, sortit avec ses bandelettes, et la tête entourée d'un suaire. Cette apparition dut naturellement être regardée par tout le monde comme une résurrection. »

Pour admettre ce travestissement de la résurrection de

Lazare, il faut d'abord supposer que les Juifs venus de Jérusalem étaient tous des niais, dont la bonne foi a été surprise par un grossier stratagème. Ils n'avaient plus d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour entendre, ni aussi de nez pour sentir. Ils confondent la pâleur de la maladie avec la lividité d'un cadavre. Lazare, chez lequel rien d'ailleurs ne révèle un semblable caractère, n'est qu'un charlatan fantasque qui jongle avec la mort. Marthe et Marie sont deux hallucinées, mais fort habiles à jouer la comédie ; la première surtout remplit bravement son rôle ; elle ment avec une impudence rare. La conduite que M. Renan prête au Sauveur est très équivoque. Selon son habitude, M. Renan, dans ses phrases doucereuses, indécises, s'est plu à mêler le blasphème à je ne sais quel hypocrite respect qui ne trompe personne (1).

Et c'est là tout ce que la critique a trouvé de plus fort contre le miracle raconté dans le XI<sup>e</sup> chapitre de saint Jean ! Depuis dix-neuf siècles, elle n'a pu rien inventer de mieux. Il faut qu'elle soit vraiment bien pauvre pour recourir à d'aussi misérables explications.

La critique rationaliste a conscience de son infirmité : elle est contrainte de s'avouer au moins à elle-même que ces pré-

(1) Ne pourrait-on retourner contre M. Renan, « nourri, lui aussi, — et par des Allemands, — sur les genoux de la méthode conjecturale », les malignes observations que nous venons de lire dans un article intitulé : *Servat-Loup à l'École des Hautes Etudes?* (*Etud. relig.*, mars 1890.) L'auteur a mis là sa verve caustique, sa fine et délicate analyse, et cette érudition abondante et sure que nous n'avons point qualité pour apprécier, mais qui, à notre connaissance, a excité l'admiration de juges très compétents. Les critiques du P. Lapôtre ne visent pas seulement l'éditeur infortuné des *Lettres de Servat-Loup*. Transperçant M. Desdevises et son œuvre, elles ont frappé plus loin et plus haut. *L'École dite conjecturale* n'est-elle pas atteinte tout entière ? Et, nous le savons, elle s'occupe d'exégèse aussi bien que d'histoire.

Cet article est un manifeste, ou, si le mot semblait prétentieux, un programme. Que le spirituel auteur poursuive jusqu'au bout ce programme, en dépit de toutes les difficultés. Il ne nous déplaira pas de voir le R. P. Lapôtre, mieux encore que M. Fustel de Coulange, « de ce style élégant et incisif qui lui fait une arme redoutable, — M. Desdevises dirait sans doute : trop redoutable, — ensanglanter certains ennemis de coups répétés et profonds ».

tendues explications ne rendent compte d'aucun des faits miraculeux racontés dans nos Évangiles. Aussi a-t-elle eu recours à un autre procédé. S'il faut l'en croire, quelques textes du Nouveau Testament répugnent à tous les sens rationnels que l'on essaye de leur donner; l'élément merveilleux y prédomine à tel point que toute tentative pour l'en éliminer demeurerait nécessairement sans succès. Cependant, un moyen de tourner la difficulté se présente. Le système mythique achèvera ce que le système naturaliste n'aura pu mener à terme.

Voici à peu près en quoi consiste ce système mythique :

Tout le monde sait que l'imagination est le don du jeune âge. Les enfants aiment à revêtir de brillantes couleurs les réalités les plus vulgaires. Ils se font un jeu d'évoquer des fantômes et de créer des chimères qui n'ont jamais eu et n'auront jamais d'existence que dans leurs rêves. Des esprits irrespectueux prétendent même que l'âge mûr garde encore quelque chose de cette dangereuse prérogative, et que chacun de nous traîne après lui, jusqu'à la tombe, une série ininterrompue d'illusions qui nous amusent, au soir même de la vie. Quoi qu'il en soit, les peuples ont, eux aussi, leur jeunesse; c'est l'âge de la poésie sans règle et sans frein. L'imagination des peuples enfants est bien autrement hardie et inventive que l'imagination individuelle. Ses fantaisies ont je ne sais quoi d'étrange qui déconcerte le sens plus réfléchi et l'esprit plus mûr des générations postérieures. Cette terrible faculté des peuples enfants aime particulièrement à vagabonder dans le domaine religieux; là surtout elle crée des fantômes. De là toutes les mythologies que l'on rencontre au berceau des nations; toutes les croyances, tous les cultes doivent à cette imagination populaire leur origine; le Christianisme aussi bien que les autres.

La critique rationaliste ne dénie point cependant aux fondateurs de notre religion, à Jésus, à Pierre, à Jean, à Paul et aux autres Apôtres, une existence réelle. Les Livres qui nous racontent leurs exploits ont bien quelque caractère de

certitude. Mais, sur un fond parfaitement historique, l'imagination populaire a jeté toutes ces merveilleuses broderies qui donnent au Nouveau Testament sa physionomie propre. Les faits les plus simples y prennent des formes grandioses, des teintes célestes. En le lisant, nous sommes à tout instant emportés, comme malgré nous, en dehors de la sphère habituelle où se meut la raison. Pourquoi s'en effrayer? Ne faut-il pas que l'homme sorte de temps à autre de lui-même? Il se fatigue à marcher dans les sentiers battus où l'implacable réalité le ramènera toujours assez tôt.

Ainsi parle la critique rationaliste, avec un dédaigneux sourire. Du reste, n'est-elle pas là pour parer à tous les inconvénients du supernaturalisme et rendre de plus en plus rares « ces sauts dans l'infini », comme elle appelle le miracle. C'est elle qui a débrouillé l'écheveau des Livres Canoniques : sous son perçant regard, l'existence de Jésus et de ses disciples s'est pour ainsi dire dédoublée. On a reconnu que ces grands hommes avaient reçu, en quelque sorte, deux vies bien distinctes : une première, très réelle, fort simple, tout humaine, au fond semblable à la nôtre; et une seconde, légendaire, miraculeuse, toute remplie de prodiges, toute peuplée de mythes. Mais cette seconde vie de Jésus et des Apôtres n'a eu de réalité que dans l'imagination des peuples enfants, qui l'a créée de toutes pièces. Le mérite de la critique a été de découvrir la vie véritable sous la vie miraculeuse, d'apercevoir la réalité à travers le mythe, de dégager la certitude de tous les éléments légendaires, et de reconstituer ainsi l'histoire qui semblait à jamais ensevelie sous un amas de fables incohérentes et désormais sans valeur. Tel est, dans ses lignes essentielles, le système mythique.

Cependant, ce système se heurte à une difficulté considérable. Nous ne voulons point parler en ce moment de la valeur historique de nos Livres Sacrés; cette question doit être tranchée pour nos lecteurs. Si le Nouveau Testament est d'une véracité absolue, si ses différentes parties sont d'une exactitude rigoureuse jusque dans les moindres détails, évi-



dément le système mythique n'est lui-même qu'une audacieuse mystification. Pour en montrer tout le vide, il suffit que nos Livres Sacrés soient simplement authentiques, c'est-à-dire que chacun d'eux soit de l'auteur auquel on l'attribue, et de l'époque primitive à laquelle on fait d'ordinaire remonter sa rédaction. Nous nous contenterions même d'une demi-authenticité. Que nos Livres Canoniques, quels qu'en aient pu être les auteurs, soient vraiment de l'âge apostolique, et le système mythique de nos adversaires est miné.

Une simple et brève argumentation le prouvera. Les rationalistes le reconnaissent, l'imagination populaire, bien que très féconde, a cependant besoin de beaucoup de temps pour créer le mythe. Il lui faut, pour l'ordinaire, de longues périodes indéterminées, au cours desquelles elle se plaît à retoucher son œuvre. Rarement elle retranche, mais souvent elle ajoute; des traits plus merveilleux se présentent et elle les fait entrer dans son cadre, qui se développe sans cesse. Enfin, après une série de transformations parfois difficiles à saisir, l'imagination populaire parvient à fixer définitivement le type immuable auquel les générations à venir accorderont leur foi.

Les prétendus mythes dont le Nouveau Testament est parsemé ne se sont point formés différemment; ils ont dû, comme tous les autres, subir cette loi. Mais si nos Livres Sacrés où ces prétendus mythes sont consignés avec des formes si précises, si nettes, si parfaitement arrêtées, ont été rédigés, ainsi que nous l'avons déjà démontré, dès le milieu du premier siècle (1); s'ils ont reçu la publicité la plus retentissante quelques années après les événements qu'ils racontent, où trouver une place suffisante pour la longue élaboration du mythe et ces phases successives dont on nous parle? On la chercherait en vain.

C'est pour ce motif que la critique libre-penseuse reporte jusqu'au milieu du second siècle la rédaction définitive de

(1) Voir les chapitres sur le *Livre des Actes* et sur la *Valeur historique du Nouveau Testament*.

plusieurs des Livres, naguère elle disait : de tous les Livres du Nouveau Testament. Une étude moins superficielle et les réponses triomphantes de la science catholique l'ont rendue moins audacieuse dans ses affirmations. Elle avoue que quelques fragments de nos Livres Sacrés existaient du temps des Apôtres, et même avaient été écrits ou revisés par eux. Nous avons enregistré ailleurs les concessions très significatives de M. Renan sur ce point.

Mieux que tous les autres aussi, M. Renan a senti les difficultés qui allaient naître de ces concessions forcées et de ces aveux compromettants. Les Livres ou les fragments de Livres Canoniques, dont les rationalistes n'osent plus contester l'authenticité, énoncent les mêmes faits miraculeux que tous les autres ; ils contiennent tous ces mythes dont la lente éclosion exigerait des siècles entiers. Pour répondre à cette difficulté, M. Renan a imaginé une distinction : Il y aurait, paraît-il, des mythes de deux catégories. Tandis que l'élaboration des uns demande beaucoup de temps, d'autres éclosent en quelques heures. Dans certaines circonstances exceptionnelles on voit ces derniers surgir tout à coup de l'imagination populaire surexcitée par les événements. Ils ont, dès la première heure, leurs formes parfaitement arrêtées et entrent dans le domaine des croyances définitives. M. Renan range dans cette dernière catégorie la Résurrection du Sauveur, la Descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte, et d'autres mystères dont il se réserve sans doute d'allonger la liste, selon les besoins de la cause.

En unissant l'explication naturelle au système mythique et à la théorie sur la non-authenticité des Évangiles, la critique rationaliste espère venir à bout de tous les faits miraculeux consignés dans le Nouveau Testament.

Elle se propose même un but ultérieur plus important encore.

## II

L'étroite connexion qui existe entre la partie historique de nos Livres saints et leur partie doctrinale nous est connue. Les faits soutiennent les dogmes, ou pour mieux dire ils les renferment. Il est bien évident que si l'on parvient à ébranler le fait surnaturel, le dogme lui-même chancelle; si le fait est détruit, le dogme est entraîné dans une ruine commune. En s'acharnant contre la partie historique du Nouveau Testament, les rationalistes mesurent toute la portée de leurs attaques. Ce qui les gêne surtout ce sont ces vérités supérieures dans lesquelles l'esprit trouve une lumière, la volonté, une règle, et les passions un frein. Les exégètes libres penseurs feignent pour la plupart de n'attacher aucune importance au dogme; à les entendre, c'est non seulement l'inconnu, mais l'inconnaissable, ils s'intitulent volontiers : les *agnostiques*. A leurs yeux la dogmatique chrétienne est le champ indéfini de l'imagination et du rêve qu'ils abandonnent aux divagations d'un mysticisme extravagant et sans valeur. Cette fière et dédaigneuse attitude a l'immense avantage d'écarter toute discussion approfondie où ils seraient infailliblement battus.

Ce dédain n'est qu'apparent. Les rationalistes sont loin d'être rassurés, lorsqu'ils ont nié les faits miraculeux qui servent d'enveloppe nécessaire au dogme. Ils craignent que le fait ne soit point complètement anéanti, et que le dogme ne revive, en vertu d'une force cachée. Les plus avisés sont les plus inquiets; ils éprouvent, plus vivement que les autres, le besoin de se garantir contre un retour de la puissance doctrinale du Christianisme. Leur grande préoccupation est de bien établir, avant tout examen des textes, en dehors de toute

discussion philologique ou historique, que le dogme révélé n'est pas possible.

La critique exégétique avait dit : Plus de surnaturel dans les faits; ce monde ne renferme que des causes naturelles, des effets proportionnels à ces causes. La critique philosophique dit à son tour : Plus de surnaturel dans les doctrines; rien n'existe dans l'ordre de nos connaissances, même possibles, en dehors des idées inventées par l'esprit humain. La critique exégétique a faussé l'histoire et méconnu les lois de la certitude. La critique philosophique méconnaît plusieurs des vérités que la raison aperçoit et se démontre à elle-même avec ses seules forces bien dirigées.

Nous découvrons là une sorte de revanche légitime de la Providence. Ces rationalistes ne veulent pas de surnaturel; la nature elle-même se dérobe en quelque sorte à leurs investigations.

Les vérités qui se voilent ainsi d'ombres vengresses peuvent être déterminées à l'avance; ce sont les plus élevées, celles qui confinent de plus près aux mystères de notre foi. Par elles, devait s'opérer la jonction des deux mondes, ou pour mieux dire leur compénétration. Arrivée sur les hauts sommets, la raison appellerait la foi. Pour empêcher cette raison d'y monter, on accumule devant elle des objections factices; on fait naître les doutes, on multiplie les négations qui n'ont pas le moindre fondement.

Cette tactique s'impose à quiconque a le malheur de nier le surnaturel. Fut-il l'esprit le mieux fait, le plus capable d'aller jusqu'au bout de ce domaine déjà si vaste que la raison parcourt en souveraine, il n'aura jamais qu'une philosophie incomplète et même partiellement fausse. Prenons comme exemple M. Jules Simon. Nous l'avouons ingénument, son esprit nous est sympathique. Il a de la pénétration, de la sagacité, et par-dessus tout, une clarté d'exposition éminemment française. Sa conception a souvent une certaine ampleur, parfois aussi une élévation qui est le signe de la force. Il porte, dans les détails, je ne sais quoi de fini, de gracieux et de

délicat. Son style est d'une sobriété élégante; la phrase est habituellement riche sans être surchargée; on n'y trouve rien d'inutile; chaque mot sert à mettre l'idée en relief et à en accroître la beauté. Il sait donner à chaque partie de sa thèse l'importance et l'étendue qui conviennent, cette harmonie de proportions qui a un si grand charme. M. Jules Simon possède enfin cet art de la composition qui devient assez rare et qui était autrefois si estimé dans notre pays.

Nous n'avons point rencontré dans ses écrits cette haine ardente qui inspire certains rationalistes. Il nous semblerait hors de propos de rechercher actuellement si M. Jules Simon n'a point été autrefois entraîné par ses engagements politiques dans des luttes plus ou moins vives contre l'Église. Les dispositions qu'il affecte aujourd'hui ne sont point hostiles. Il s'est beaucoup rapproché de nous, sinon intellectuellement, du moins par les tendances généreuses de son caractère. Lorsque la religion a été persécutée, il est devenu son défenseur, presque son ami. On comprend que, pour cela, il a dû rompre avec d'anciens frères d'armes, braver bien des colères, mépriser cette popularité de mauvais aloi dont tant d'autres sont demeurés les adorateurs et les esclaves. Cette attitude n'est point sans dignité et sans grandeur; les catholiques s'honoreront eux-mêmes en ne l'oubliant pas.

De plus M. Jules Simon nous semble très souvent aimer la vérité philosophique pour elle-même, et alors il l'exprime merveilleusement; jamais il n'est plus beau que dans ces thèses de théologie naturelle où il a le bonheur de demeurer en conformité avec les enseignements du Christianisme. L'argumentation du philosophe prend une allure franche, une vigueur inaccoutumée. Les affirmations tranchées, nous oserions dire dogmatiques, ne l'épouvantent pas: il y insiste au besoin et se plaît à exposer les raisons qui les justifient (1). Si

(1) Si quelques bonnes âmes se scandalisaient de nos sympathies fort relatives et pleines de réserves envers M. Jules Simon, nous leur ferions observer que c'est là, pour nous, affaire de probité intellectuelle et de tactique. La simple équité exige que, dans l'appréciation d'une œuvre complexe

homme de notre temps semblait fait pour avoir une philosophie complète, c'est M. Jules Simon. Et cependant il en est bien loin? Dans son livre de la *Religion naturelle*, par exemple, après avoir magistralement démontré l'existence et les principaux attributs de Dieu, il altère la notion de la Providence en lui refusant le pouvoir d'intervenir dans les affaires humaines. Que les lois qui régissent le monde physique soient permanentes, nous l'admettons tous. Mais M. Jules Simon les veut tellement immuables, tellement inflexibles que Dieu lui-même n'y saurait déroger un seul instant. Une implacable fatalité retient, au fond de son ciel, ce Dieu esclave lui-même des lois qu'il impose à sa créature. S'il est encore souverain, il règne peut-être mais, semblable aux rois constitutionnels, il ne gouverne plus. Dès lors la prière sur les lèvres de l'homme est inutile, au moins la prière qui implore. Elle sera peut-être encore un hommage envers la majesté suprême; mais rien ne nous avertira que cet hommage aura été agréé. Dieu ne répond jamais. Il ne le peut pas d'une façon efficace. Qu'aurait-il à nous donner? en nous créant, il a épuisé en une seule fois le trésor de ses munificences.

M. Jules Simon a eu bien tort d'intituler son livre la *Religion naturelle*. Qui dit religion dit rapports, communication plus ou moins étroite mais réelle entre Dieu et l'homme. D'après lui, toute relation effective de la terre au ciel et du ciel à la terre est rompue. La notion de la Providence est détruite. Dieu n'est plus qu'un être mutilé; ce n'est plus là le Dieu créateur et souverain que la raison démontre. M. Jules Simon ne nous offre qu'un système philosophique tronqué, incomplet auquel manquent les parties les plus hautes de la science.

comme celle de M. Jules Simon, l'on tienne compte des éléments bons aussi bien que des éléments mauvais. De plus, il ne nous déplaît point de nous appuyer sur les vérités contenues dans les livres du philosophe rationaliste pour combattre plus efficacement, à notre avis, et avec une force redoublée, ses trop nombreuses erreurs. Cette tactique demeurera toujours la nôtre; elle vaut bien, quoi qu'on en puisse dire, le système des récriminations à outrance qui nous répugne profondément.

Ce vigoureux esprit refuse de s'élever jusqu'à ces sommets; il craint d'y rencontrer le Dieu de l'Évangile. A lui aussi, le miracle fait peur. Si sa raison s'inclinait une bonne fois devant un Dieu, maître souverain de toutes les choses qu'il a faites et qu'il gouverne par sa toute-puissance, il faudrait, pour être logique, admettre au moins la possibilité du miracle. Un examen approfondi des miracles consignés dans l'Évangile s'imposerait dès lors. Et si ces miracles allaient être prouvés, tous les dogmes chrétiens en sortiraient : la divinité du Christ, l'expiation par la croix, la grâce, les sacrements, la série entière de nos mystères révélés.

M. Jules Simon ne veut pas l'admettre. Pour ce motif, il a été amené, comme malgré lui, à mutiler cette philosophie spiritualiste à laquelle une plume comme la sienne aurait si facilement donné une magnifique ampleur. L'écrivain rationaliste s'est-il rendu un compte exact des secrets motifs qui ont arrêté son élan et l'ont empêché d'obéir jusqu'au bout à une sorte d'impulsion logique qui l'aurait porté jusqu'entre les bras de l'Église, l'institutrice de sa première jeunesse? Nous n'oserions l'affirmer, tant sont mystérieuses dans leur complexité les influences si multiples qui déterminent nos croyances et surtout nos opinions.

Lorsqu'un édifice ne reçoit pas son couronnement, la pluie ne tarde guère à en pénétrer les murailles. Le vent et les tempêtes finissent par le renverser. Bientôt il n'en reste plus que des débris informes. Tel a été le sort de cette philosophie spiritualiste, de cette religion naturelle, objet des prédilections particulières de M. Jules Simon. Le couronnement nécessaire était la notion intégrale de la Providence. M. Jules Simon a refusé de poser ce couronnement. D'autres sont venus qui ont nié ce *Dieu un, vivant et personnel*, à qui l'écrivain rationaliste avait déjà voulu ravir le sceptre du monde. La théodicée tout entière a sombré d'abord, puis est venu le tour de cette psychologie dont on était si fier. L'âme humaine, que Jouffroy et tant d'autres avaient sondée d'un re-

gard si perçant et dont ils avaient si finement analysé les opérations, a été niée avec tout le reste.

M. Jules Simon en a gémi avec nous ; il s'est élevé, avec un courage qu'aucun autre n'a surpassé, contre ces destructions radicales que nulle force humaine n'est parvenue à arrêter. Si ces destructions n'étaient dues qu'à des politiciens sans pudeur, possédés des plus mauvaises passions, on se l'expliquerait par l'aveuglement que produisent les passions elles-mêmes. Mais M. Jules Simon le sait beaucoup mieux que nous, la haine du spiritualisme a envahi les sphères plus tranquilles du monde de la science et de la philosophie. C'est au nom de la science et de la philosophie que le scepticisme attaque les vérités qui ont servi de base à l'ordre moral et à notre civilisation.

Ce mouvement destructeur est, sans aucun doute, le juste châtiment des audaces de la critique antichrétienne. A notre avis, il en est aussi le résultat très facile à prévoir et prévu depuis longtemps. Considérée dans sa nature propre, la philosophie a son domaine très distinct et même, en un certain sens, indépendant de celui de la foi. Nous entendons affirmer par là que les vérités rationnelles subsistent et se démontrent en dehors de toute révélation. Prétendre le contraire, serait tomber dans l'erreur du Traditionalisme condamnée par l'Eglise. Mais pour arriver à cette démonstration des vérités philosophiques, la raison doit user sagement de toutes ses forces et garder cette rectitude que ne lui a point enlevée la déchéance originelle. Lorsque nous étudions les faits tels qu'ils se passent sous nos yeux, nous sommes contraints d'avouer que fort peu d'hommes emploient ainsi leurs forces intellectuelles. La droiture native de la raison fléchit et se fausse, sous l'empire de mille passions. Lorsque certaines prévarications particulièrement criminelles ont été commises contre la vérité révélée, il ne reste plus rien de cette loyauté si indispensable dans la recherche philosophique. La raison enivrée d'orgueil s'affole et ne perçoit plus que des lueurs trompeuses et fugitives à la poursuite desquelles elle s'égare ;



il n'y a plus de limites à ses aberrations. Elle finit par douter de tout ; ou, si un instinctif besoin d'affirmer quelque chose la pousse à sortir de ce scepticisme universel, c'est pour lui faire embrasser un système aujourd'hui fort à la mode, mais qui ne vaut pas mieux que le scepticisme lui-même. Ce système s'appelle le panthéisme qui, tantôt se perd dans la matière, tantôt revêt une vague couleur d'idéalisme, et sous ces deux formes exerce une fascination malheureuse sur un grand nombre d'esprits.

Les exégètes rationalistes finissent par sombrer dans ce panthéisme auquel Strauss et Renan n'ont pu échapper.

M. Vigouroux a écrit sur les dernières années de Strauss une page remarquable qu'on nous permettra de reproduire tout entière. « La dernière phase de la vie de Strauss est celle de l'athéisme et du matérialisme. On lui a dit souvent qu'il n'a fait que détruire ; il veut maintenant bâtir et révéler sa pensée tout entière. Il a près de soixante-cinq ans, il est presque aveugle, il a beaucoup vécu et il s'est de plus en plus détaché de toute formule religieuse. On dirait que Dieu ne l'a laissé assez vivre pour écrire ces tristes révélations de l'état de son âme, que pour dessiller les yeux aux plus prévenus et manifester à tous les abîmes où jette la négation du Christianisme et de la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Sommes-nous encore religieux ? se demande Strauss. Non, nous ne le sommes plus. Une folle terreur avait inventé les dieux du Polythéisme, la haute idée qu'elle avait d'elle-même avait fait imaginer à une horde errante le Monothéisme. L'astronomie a chassé Dieu du ciel, son palais ; la réflexion l'a privé de sa cour, des anges et des saints. Kant avait déjà observé avec raison que dans la prière, jusqu'à l'attitude de celui qui prie est choquante. Pourquoi prier ? Il n'y a point de Dieu distinct de nous. Rien n'existe que l'univers, et *dans l'univers rien n'existe que la matière*. L'âme est matérielle ou bien elle n'est pas. L'immortalité de l'âme, la rémunération future, ce ne sont là que des chimères d'un égoïsme raffiné... Le monde, c'est l'ensemble des sphères célestes, dans leurs

divers degrés de développements. Les unes grandissent, les autres vieillissent, mais dans ce circulus merveilleux la somme de vie est toujours égale ; tout change mais rien ne se perd ; tout se renouvelle, mais rien ne meurt, etc... »

Des déclarations aussi franches ne se rencontrent jamais sous la plume de M. Renan ; cependant, nous n'en pouvons douter, ce dangereux sophiste est descendu aussi bas. Nous disions tout à l'heure que M. Jules Simon aime *la vérité philosophique* et la défend de tout son cœur. M. Renan, lui, hait la vérité toujours, et la poursuit partout où il la rencontre. Mais la vérité religieuse lui inspire une horreur spéciale, surtout lorsqu'elle se présente sous sa forme absolue et qu'elle s'appelle le Christianisme. Un autre apostat, breton lui aussi, d'un caractère âpre et dur comme ces blocs granitiques dont la presque île armoricaine est semée, eut, tout d'abord, des colères retentissantes contre l'Église qui avait eu le tort de ne point se laisser enseigner et régir par lui. Ce ne fut que plus tard que Lamennais s'en prit au Christianisme ; on dit même que dans ses dernières années il éprouvait surtout le besoin de l'oublier. Chaque fois qu'elle éclate, sa haine a une certaine franchise brutale. Celle de M. Renan est toujours douce, mais plus venimeuse ; de plus, elle n'a pas d'intermittence et n'oublie jamais. Elle ressemble à la vengeance de certaines femmes dont les cruautés sont précédées de caresses. Sa phrase a des formes câlines, surtout lorsqu'elle est absolument mensongère. Le sophiste suit des voies très tortueuses, mais sans perdre de vue son but, toujours le même : la destruction du Christianisme. Voyez-le s'arrêter devant chacun de nos dogmes ; il cherche un point vulnérable. Lorsqu'il croit l'avoir trouvé, il éprouve un plaisir malsain que l'on sent courir en quelque sorte à travers ses pages.

Ce n'est point que M. Renan soit de taille à conduire contre les mystères du Christianisme une attaque décisive. Il n'entreprendra jamais l'une de ces discussions qui pénètrent *in viscera rerum*. Une qualité indispensable pour les grandes guerres lui manque : la force. Son esprit a de la pénétration,

de la délicatesse, une grâce féline très dangereuse; son imagination possède une vivacité pleine de ressources et d'un charme pénétrant; mais la puissance intellectuelle lui fait absolument défaut. Le système dont il n'est que le vulgarisateur a certainement une grandeur apparente qu'il serait puéril de contester. Si on n'y prend garde, on est tout d'abord impressionné par ce mélange d'explication rationnelle, d'invention mythique, d'analyse littéraire et philologique, de critique historique. Ajoutez que tout cela prétend s'appuyer sur une philosophie nuageuse et sur une érudition que nous ne nous arrêterons point à contester. Les éléments de ce système étaient préparés depuis longtemps; Celse et Porphyre avaient commencé à les accumuler, et ils ont eu bien des continuateurs. Les exégètes d'outre-Rhin se sont emparés de ces éléments, les ont rapprochés et plus ou moins unis dans une vaste synthèse qui a exercé sur un grand nombre d'esprits une trop réelle influence.

En s'appropriant ces théories, M. Renan leur a enlevé de la force; aussi jouit-il d'une considération fort médiocre auprès des savants d'outre-Rhin. D'autre part, il a rendu à ces savants dans notre pays un réel service, en donnant à leurs élucubrations exégétiques une clarté et un charme dont elles étaient totalement dépourvues. Son rôle a été celui d'un plagiaire habile, ou plutôt d'un traducteur souple, délié, fort peu consciencieux, arrangeant les textes à sa manière. En réalité, il reproduit toujours et ne découvre jamais. Sa science est superficielle; les horizons qu'elle semble entr'ouvrir n'offrent que de fausses perspectives, des illusions d'optique propres à tromper les ignorants.

La tactique de M. Renan est toujours la même; les secrets en sont depuis longtemps connus; ils n'ont jamais été bien difficiles à pénétrer. Le sophiste commence par amoindrir le dogme pour le supprimer ensuite complètement. Les textes révélés ne l'arrêtent point: il retranche ce qui le gêne, ajoute ce qui lui plaît et travestit ce qu'il semble conserver. Cette manipulation très peu loyale une fois terminée, il ne reste

plus qu'une conception de fantaisie, propre à M. Renan. Pour la mieux faire accepter, il la présente dès l'abord sous une forme dubitative; c'est une simple hypothèse : mais il sait si bien la revêtir de toutes les couleurs de la vraisemblance que, si singulière et si étrange qu'elle ait paru tout d'abord, elle finit presque par se justifier. Alors même qu'elle ne parvient pas à s'établir dans l'esprit, elle demeure dans l'imagination qui en est obsédée comme d'un rêve ou d'un ressouvenir malsain.

M. Renan n'a point épuisé toutes ses ruses. Il avouera que, si les choses ont pu se passer comme il vient de le dire, peut-être aussi ont-elles pris une autre tournure. Et le voilà à la recherche d'une seconde hypothèse qui ne tarde pas à surgir, qui s'éclaire comme l'autre d'une lumière prestigieuse, et passe par les mêmes degrés de probabilité. Lorsque les raisons pour et contre se sont pour ainsi dire entrecroisées pendant un certain temps, l'esprit subit une sorte de fascination; il sent que le doute l'envahit peu à peu. C'est à ce point que le sophiste voulait l'amener.

En résumé, tout son procédé consiste à conserver nos formules dogmatiques, à en ôter la substance doctrinale à laquelle il substitue les rêveries de sa propre imagination. Il parle du divin Jésus, de l'Église, des miracles, des prophéties, de la grâce, etc. Ce sont là « ces bons vieux mots, un peu lourds, mais très difficiles à remplacer, auxquels on est réduit à donner une interprétation de plus en plus raffinée. »

La philosophie a, elle aussi, ses formules, expression de vérités rationnelles qui lui servent de fondement. Nous entendons désigner par là ces *dogmes de la nature* : L'existence de Dieu, ses attributs, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, etc. M. Renan a fait subir à ces vérités rationnelles la même torture qu'aux mystères de notre foi. Il conserve encore les termes, mais il en fausse le sens. Dieu, pour lui, est dans un « *éternel devenir* » ; il se retrouve au fond de toutes les choses dont il est l'éternelle et nécessaire substance, et quand il se transfuse en chacune, il ne fait que varier indéfi-

niment ses formes. L'âme humaine est l'éclosion la plus parfaite des forces immanentes qui sommeillent dans le règne inorganique. En se développant sous l'empire d'une loi fatale, ces forces sont parvenues à prendre en nous cette conscience d'elles-mêmes, qui donne à la vie humaine sa dignité et sa valeur.

M. Renan, aussi bien que Strauss, est arrivé à un matérialisme hideux. Puisqu'il a suivi la même voie, il devait aboutir au même terme. Qu'il jette sur ce matérialisme les broderies de sa féconde imagination ; qu'il l'enveloppe de formules mystiques ; qu'il le divinise même, comme tous les panthéistes l'avaient fait avant lui ; ce matérialisme n'en est pas moins dégradant et antiscientifique. Cet attentat deux fois criminel dirigé contre la nature et contre Dieu est le fruit mûr de la critique rationaliste, le dernier résultat de toutes ses investigations. Le résultat se retourne contre cette critique, et est déjà à lui seul un terrible châtiment de l'insolence et de la révolte.

Nous invoquerons en terminant le témoignage d'un admirateur beaucoup trop enthousiaste de l'œuvre de M. Renan ; nous voulons parler de M. Brunetière, qui nous avait habitué à plus de sérieux dans ses appréciations. La page que nous allons prendre, dans un long et trop élogieux article *sur l'Histoire du peuple d'Israël*, est à peu près la seule où nous ayons retrouvé la sagacité habituelle de l'éminent critique. M. Brunetière gagnerait à étudier plus à fond cette religion chrétienne dont le rôle a été et sera encore si grand dans l'histoire du genre humain.

« D'autres assertions et d'autres omissions m'étonnent davantage dans cette *Histoire du peuple d'Israël*. « Ce vrai Dieu » de l'univers, nous dit M. Renan, est établi pour l'Éternité. » Le progrès de la raison n'a été funeste qu'aux faux dieux... » C'est la conviction que mon livre sera utile au progrès religieux qui me l'a fait aimer. » Et je voudrais le croire, ou même je le crois, puisque M. Renan me le dit, mais je ne comprends pas, et j'aurais ici besoin de quelques explications.

« Car d'abord dans ces plaisanteries que j'ai déjà rappelées, et auxquelles rien ne serait si facile que d'en joindre beaucoup d'autres, sur le Iahvé des Juifs (notre plume se refuse à transcrire les propos blasphématoires reproduits ici par M. Brunctière, et empruntés à l'*Histoire du peuple d'Israël*), je ne vois rien de très religieux... je trouve même cette façon d'en parler assez irréligieuse. M. Renan s'égaie aux dépens de Dieu..... Ne craint-il pas de faire ainsi mettre en doute la sincérité de son « sens religieux » par ceux que justement il lui importerait surtout d'en convaincre? A moins encore que sous le nom de religion, M. Renan ne veuille que nous entendions désormais quelque chose d'entièrement différent de ce que nous étions accoutumés d'entendre. Et, au fait, c'est à peu près ainsi que l'on parle aujourd'hui couramment d'une conscience inconsciente, ou d'une mémoire qui ne se souvient point, ou d'une volonté qui ne se connaît plus. »

« Cependant, et quoiqu'il soit d'un petit esprit, je le sais, de vouloir attacher aux mots des sens précis et déterminés, ce qu'il peut bien rester de la notion de *religion* quand on en a successivement éliminé, comme M. Renan, la notion du *surnaturel*, celle de l'*immortalité de l'âme*, et celle enfin de la *Providence*, on ne le voit point. Ou du moins je me trompe, et on le voit trop bien : il reste une adoration mystique des énergies de la nature, et sous le nom d'*idéal*, un sentiment plus vague et plus confus qu'élevé de la destinée future de l'espèce. Or, sur le surnaturel, c'est-à-dire sur le miracle qui est dans l'histoire à la base de toutes les religions, sans lequel même une religion n'est plus qu'une métaphysique, l'auteur de l'*Histoire du peuple d'Israël* s'est vingt fois expliqué. « On n'a jamais constaté, répète-t-il, qu'un être supérieur intervienne dans le mécanisme de l'univers. » Quant aux croyances à la spiritualité de l'âme, à l'immortalité, ses déclarations ne sont pas moins formelles « et bien loin d'être un produit de réflexion raffinée, elles ne sont au fond qu'un reste de conceptions enfantines d'hommes incapables d'opérer dans leurs idées une analyse sérieuse. » Et pour la Providence enfin,

M. Renan nous dit que « l'idée exagérée de providence, particulière base du Judaïsme et de l'Islam, a été vaincue par la philosophie moderne, fruit, non de spéculations abstraites, mais d'une constante expérience ». Mais dans ces conditions, j'aurais aimé qu'il nous expliquât ce que c'est alors que sa « religion », et ce qu'il peut bien entendre avec sa « force supérieure qui continue de vouloir la justice, le vrai, le bien. »

« Serait-ce peut-être qu'en renonçant à la chose on tiendrait à garder le mot, pour des raisons plus ou moins politiques? l'ombre sans le corps, le parfum sans la rose. « Les religions, comme les philosophies, sont toutes vaines, mais la religion, pas plus que la philosophie, n'est vaine. » C'est encore une idée familière à M. Renan et qui depuis déjà longtemps a passé dans les livres de ses nombreux disciples. Mais qui ne voit qu'en bon français la religion c'est (les religions) et la philosophie c'est (les philosophies?) La philosophie c'est ce qui fait l'objet commun des philosophies d'Aristote et de Platon, de Descartes et de Spinoza, de Kant et d'Hégel, et, si cet objet commun est démontré chimérique ou inaccessible, ce ne sont pas seulement les philosophies qui croulent, c'est (la philosophie) même, en même temps qu'elles. S'est-on jamais avisé d'opposer les littératures comme vaines à la littérature comme éternellement subsistante, ou les arts comme illusoires à l'art éternellement vrai. »

Pour compléter la pensée de l'éminent critique et restituer aux mots leurs sens précis et déterminés « au risque de passer pour un petit esprit, » répétons que M. Renan, par ses négations de la *spiritualité* et de l'*immortalité* de l'âme, de la Providence divine, ruine non seulement toute religion, mais encore toute philosophie. Il y a beau temps déjà que le dangereux sophiste « a renoncé aux choses, tout en gardant les mots. »

Pour employer l'une de ces formules archaïques que M. Brunetière ne parviendra pas à rajeunir : « J'aimerais mieux que l'on le dît franchement. »

## CHAPITRE CINQUIÈME

### CARACTÈRE DIVIN DU NOUVEAU TESTAMENT — LES FAITS ET LA CRITIQUE RATIONALISTE

Le moyen le plus simple de mettre en relief le caractère divin du Nouveau Testament, c'est de le comparer aux productions de l'esprit humain. Bien que celui-ci ait contribué à la rédaction de nos Livres Sacrés, dans une mesure que nos lecteurs connaissent déjà, la part de Dieu y a été si considérable qu'elle établit immédiatement une différence immense entre ces livres et les produits de toutes les littératures alors florissantes.

Les anciens apologistes n'ont eu besoin pour faire ressortir la divinité du Christianisme, que de consulter l'histoire de ses origines. Ils nous montrent une disproportion essentielle entre son établissement si rapide au milieu du monde et les moyens humains qui y contribuèrent. Voyez et jugez, nous disent-ils. Comment douze hommes abandonnés à eux-mêmes auraient-ils pu modifier les idées, les mœurs, les lois, les coutumes, les institutions, transformer en quelque sorte l'esprit humain si orgueilleux, si épris de ses propres pensées, le cœur humain si corrompu par les passions? Et encore quels hommes étaient ces douze apôtres? de pauvres



pêcheurs, d'ignorants bateliers dont la vie s'était écoulée au fond de la dernière province d'un petit État, sur un lac de quelques lieues d'étendue. Ajoutez que ces hommes étaient sans relations avec le reste du monde, qu'ils n'avaient pas la moindre connaissance de ce qui s'y passait, et n'y exerçaient aucune influence personnelle. Évidemment Dieu était avec eux.

Cette preuve a une très grande valeur. Mais, qu'on veuille bien le remarquer, il suffit de la modifier un peu pour l'appliquer à notre sujet.

## I

Les livres du Nouveau Testament ont été rédigés par quelques-uns de ces pêcheurs et des compagnons qu'ils s'adjoignirent un peu plus tard. Où ces écrivains avaient-ils pris tous ces enseignements, toute cette dogmatique si élevée, si sublime dont le Nouveau Testament est rempli? Le premier devoir de la critique moderne, lorsqu'elle prétend apprécier un ouvrage, à plus forte raison un groupe d'écrits aussi nombreux et aussi importants, est de déterminer leur généalogie, car les livres ont aussi leurs ancêtres, de dire à quelle époque appartiennent ces écrits, de quelle phase intellectuelle ils sont l'expression. Le Nouveau Testament offre cette étrange particularité : si l'on excepte ses liens bien connus avec les Écritures Hébraïques, il ne se rattache à aucune littérature, à aucun mouvement intellectuel antérieur. Il forme un groupe d'écrits hors de pair; on dirait l'éclosion rapide, presque subite, d'un genre tel qu'on ne trouve rien d'analogue.

On n'essaiera pas d'en expliquer la composition par le génie des auteurs. Le génie lui-même a besoin de culture et ces hommes n'en avaient aucune. A part Saint Paul qui vint un

peu plus tard, lorsque la religion nouvelle avait déjà pris sa physionomie propre et ses premiers développements, et peut-être saint Luc qui n'eut qu'un rôle secondaire, tous avaient vécu sans même nouer des relations suivies avec Jérusalem, sans entendre l'enseignement oral qui y était, dit-on, prodigué. A plus forte raison ne soupçonnaient-ils rien de la culture grecque et latine, des sciences de l'Égypte, et du mouvement d'idées qui déjà avait agité l'Extrême-Orient et les plaines de la Mésopotamie. Quand même ces hommes simples auraient connu tout ce qui s'était écrit à Rome, à Athènes, dans les cités lettrées de l'Hellade, du Péloponèse et de l'Asie Mineure, en Égypte, dans les écoles d'Alexandrie, en Perse et sur les bords du Gange, leur science universelle n'expliquerait point encore les caractères si étranges, si originaux de leur œuvre. En effet, leurs écrits marqués du même sceau, en dépit de leurs variétés, n'ont pas la moindre parenté avec les productions si nombreuses et si diverses de toutes ces littératures.

Saint Augustin pressé, nous dit-il lui-même, par de vagues désirs de conversion, saisit avidement les Livres canoniques où sont consignés les dogmes de notre foi. Mais il fut bientôt rebuté par leur lecture. Les incorrections, les irrégularités choquaient ce goût délicat qu'avait développé en lui l'étude des monuments littéraires du siècle d'Auguste. Après avoir admiré les chefs-d'œuvre de Rome, la beauté de la période cicéronienne, la marche logique de l'argumentation, l'harmonie des proportions donnée à chaque preuve, à chaque partie du discours, cet art de la composition enfin qui fut porté à son plus haut degré chez les Grecs et imité avec un rare bonheur par les Latins, Augustin ne pouvait s'accoutumer à la phrase hachée et incorrecte de saint Paul, à son langage semé d'hébraïsmes et de formes araméennes, à la naïveté des Évangélistes, à leurs répétitions habituelles, à leur ignorance des règles les plus élémentaires du bien-dire, à la négligence d'un style qu'il appelait barbare.

N'était-ce point le fond encore plus que la forme de nos Livres Saints qui répugnait à Augustin, dans ces années troublées et décisives? Rien n'est propre à déconcerter un esprit versé dans les littératures classiques, comme l'ensemble des doctrines du Nouveau Testament, l'étrangeté sublime de ses dogmes, les faits extraordinaires qu'il raconte. Il y a si loin des idées mises en lumière par les auteurs profanes aux enseignements de la divine Révélation. Pour rendre ce contraste plus sensible, il suffit de rapprocher, un instant, un fragment quelconque des Épîtres de saint Paul des pages les plus sublimes de Platon ou des passages les plus élevés des Tusculanes ou du traité : *De naturâ Deorum*. En passant de la lecture de ces philosophes à celle de l'Apôtre, l'esprit subit une sorte de commotion dont il a peine à se remettre. Ou plutôt il sent qu'il a franchi en un instant d'incommensurables espaces séparant deux mondes entre lesquels il ne découvre aucune ressemblance. Que l'on discute si l'on veut la valeur respective de ces élucubrations philosophiques et des épîtres de saint Paul, du moins il ne sera jamais permis de nier leur différence essentielle. Cette constatation nous suffit puisque nous pouvons en tirer cette conclusion : Les écrits de saint Paul ne dérivent aucunement des ouvrages des philosophes.

Nous avons dit ailleurs l'étonnement que nous cause ce don de seconde vue qui permet à certains critiques d'apercevoir dans Platon, le Verbe, la seconde personne de la Trinité chrétienne. Tout est vague et indécis dans la théorie du philosophe. Platon n'a pas le moindre soupçon de la Trinité chrétienne, puisqu'il ne parle nulle part du Saint-Esprit. De plus, son *Logos* n'a qu'une similitude très lointaine et, à notre avis, absolument insignifiante avec le Verbe de saint Jean et de la théologie catholique. Vouloir baser des rapprochements et des rapports sérieux sur d'aussi vagues analogies, à plus forte raison, conclure à une parenté réelle entre des doctrines si profondément différentes, c'est se tromper comme à plaisir. Quand donc les rationalistes consentiront-ils à étudier nos dogmes dans leur intégrité, à s'en former une idée

exacte, avant de les confronter avec des théories qu'ils ne se font pas faute d'altérer pour les besoins de leur cause? Deux idées entrent comme éléments essentiels dans la notion du Verbe : sa consubstantialité avec le Père, et sa génération *ab aeterno* : Il est impossible d'en faire abstraction ou de les oublier un seul instant. Qu'on nous trouve dans Platon ces deux idées, et nous consentirons alors à prendre au sérieux les rapprochements que l'on veut établir entre sa doctrine et la doctrine catholique.

Tout le monde connaît d'une manière au moins générale les modifications que le Platonisme a subies sous la plume des philosophes alexandrins. Philon, Juif d'origine, qui vécut à Alexandrie, essaya de le fondre avec le Monothéisme et avec les idées religieuses des Hébreux. Mais il n'y a pas le moindre indice que la religion chrétienne soit sortie, comme on l'a prétendu, de ce mouvement. On ne trouve pas trace de relations personnelles entre le docteur alexandrin et les hommes qui ont pris une part quelconque à l'établissement du Christianisme. Les influences intellectuelles peuvent très bien, il est vrai, s'exercer à distance et en dehors de toutes relations de personnes. Mais alors on doit nous démontrer qu'il en a été ainsi. Que l'on nous indique au moins les intermédiaires par lesquels ces influences se seraient fait sentir, les voies indirectes qu'elles auraient prises pour arriver jusqu'aux disciples du Sauveur. De plus, nous pouvons alléguer ici, comme nous l'avons fait plus haut, la différence profonde qui existe entre nos dogmes et le Platonisme de Philon. Celui-ci s'est rapproché un peu du Christianisme sur certains points ; rien de surprenant puisqu'il empruntait à Moïse aussi bien qu'à la philosophie grecque. Mais du Mosaïsme à l'Évangile, à plus forte raison, des théories de Philon à l'Évangile, la distance est telle que pour la franchir il a fallu l'intervention d'un Dieu. Le philosophe alexandrin enseigne-t-il rien qui ressemble à l'incarnation du Verbe, à la rédemption par la Croix, à la constitution de l'Église, à la grâce, aux sacrements?

M. l'abbé Vigouroux apportait récemment, pour démontrer l'authenticité des Évangiles, un argument philologique qui nous semble d'une réelle valeur. Nous pouvons en enrichir notre thèse, car il prouve également que nos écrivains sacrés ne doivent rien à la philosophie hellénique. Le savant professeur fait remarquer que les auteurs du Nouveau Testament pensent en araméen, alors même qu'ils écrivent en grec. Nous les voyons, en effet, chercher dans la langue hellénique les termes qui correspondent le plus exactement aux mots en usage dans leur idiome national. Ces termes sont loin d'être les plus exacts ; la langue philosophique pourrait leur en fournir de bien plus précis qui rendraient jusqu'aux moindres nuances de leurs pensées : mais cette langue philosophique semble leur être inconnue. Saint Paul, lui-même, ne s'en sert que fort rarement.

L'Araméen ou le Syro-Chaldaïque, idiome palestinien très pauvre en termes abstraits, n'a guère qu'une manière d'exprimer les différentes facultés de l'âme. « L'Écriture, nous dit M. Vigouroux, considère la sensibilité, l'intelligence et la volonté comme une chose unique et ce qui, en l'homme, perçoit, pense et veut est appelé cœur, quand il ne reçoit pas le nom, encore plus général, de *psychè*. Ce qui peut étonner encore davantage, c'est que la conscience morale elle-même n'a pas de nom dans l'Ancien Testament et est à peine nommée dans le Nouveau, quoique l'idée que ce mot exprime joue un rôle important dans les Livres saints... Dans le Nouveau Testament et, jusque dans saint Paul, c'est aussi le mot *cœur* qui désigne souvent la conscience. « La loi est écrite dans leur cœur, c'est-à-dire dans leur conscience, dit l'Épître aux Romains (1). »

Les philosophes grecs Platon et Aristote avaient cependant créé depuis longtemps une terminologie psychologique très souple, très raffinée, très complète. En ne lui empruntant rien, pas même les mots qui sembleraient leur être surtout néces-

(1) Vigouroux, *Rev. des Quest. hist.*, 1<sup>er</sup> oct. 1889, p. 391 et 392.

saires, les écrivains sacrés ne montrent-ils pas que toutes les idées qu'ils expriment ont été puisées à une source plus haute? Ils les ont reçues du Christ Révélateur dont ils sont les échos, de l'Esprit Divin qui les a pris pour secrétaires.

Notons encore une aberration également monstrueuse : certains érudits ont voulu comparer la Trinité des Hindous à la Trinité chrétienne. Brahma, Vichnou et Siva représentent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Dès lors que les Hindous adorent une statue à trois têtes, ils connaissent la Trinité des personnes dans l'unité de l'Essence. Un peu plus le rationalisme lirait dans leurs livres sacrés toute la théologie de saint Athanase et du concile de Nicée. Quelques écrivains ont fait mieux : ils insinuent, lorsqu'ils n'osent le dire explicitement, que Jésus aurait emprunté à l'Inde cette notion de la Trinité. Ainsi le discours après la Cène ne serait qu'un écho des enseignements qui retentissaient depuis le Bouddha sur les rives du Gange. Il est fort regrettable qu'on ne puisse prêter, sinon à Jésus, du moins à l'auteur du quatrième Évangile, un voyage vers l'Hindoustan? Dès lors tout serait expliqué. S'il faut en croire M<sup>r</sup> Laouenan, bien placé pour connaître l'histoire de ce pays, saint Jean n'y aurait pas trouvé précisément tous les éléments du xvii<sup>e</sup> chapitre de son Évangile. D'après le vénérable évêque « la Trimurti n'a été introduite dans la théogonie hindoue que vers le douzième siècle de notre ère (1). » Voulons-nous savoir quelle idée les Hindous se formaient de cette Trinité, douze siècles après Jésus-Christ, ainsi qu'en témoigne un de leurs livres sacrés, le Padma-Purana? Ces quelques lignes nous le diront : « Au commencement de la création, le grand Vichnou désirant créer l'univers devint lui-même trois : créateur, conservateur, destructeur. Pour créer ce monde, l'Être suprême produisit du côté droit de son corps lui-même comme Brahma ; du côté gauche Vichnou pour le conserver et, du milieu de son corps, l'Éternel Siva pour le détruire. Quelques-uns adorent

(1) Monseigneur Laouenan, *Le Brahmanisme*, etc., tome I, p. 6.

spécialement Brahma, d'autres Siva ; mais c'est Vichnou un et trois ensemble qui crée, conserve et détruit ; et par conséquent que l'homme pieux ne fasse aucune différence entre eux. » Pour faire sortir de ce galimatias notre dogme de la Trinité, il faudrait à l'exégèse allemande elle-même, pourtant si ingénieuse, plus de siècles que n'en a vécu le Brahmanisme.

Des critiques qui veulent être pris au sérieux et qui affectent des airs scientifiques, se sont rappelé que le Jourdain coule bien loin du Gange. Un certain instinct semble les avoir avertis que plus grande encore est la distance qui sépare le Bouddhisme du Christianisme. A leur avis, la source d'où ont jailli, du moins en partie, les eaux fécondantes qui, depuis dix-neuf siècles, arrosent le monde chrétien, doit être cherchée moins loin : sur les bords de l'Euphrate, au sein du *Parsisme*. Zoroastre serait le premier ancêtre de Jésus-Christ. Il ne faudrait cependant rien exagérer. Au dire de l'exégèse rationaliste elle-même, le *Zend-Avesta* n'aurait eu sur la formation des doctrines chrétiennes qu'une influence indirecte. M. Soury a bien voulu nous apprendre que le Judaïsme a emprunté, surtout dans les derniers siècles de son histoire, quelques-unes de ses doctrines à l'antique religion de la Perse, et que le Christianisme en a ainsi hérité. Comme M. Soury laisse sa pensée flotter dans le vague et qu'il n'a point encore dressé l'inventaire de ce prétendu héritage, il nous est difficile de réfuter des affirmations qui manquent à la fois de précision et de fondement.

Les apologies rationalistes en faveur de *Bouddha*, de *Brahma* et de *Confucius* nous rappellent l'entreprise de l'empereur Julien. Tout le monde sait que le prince apostat tenta de suprêmes efforts pour faire revivre l'ancien polythéisme. Les hommes dont il s'entoura, imbus comme lui de doctrines platoniciennes, s'appliquèrent à trouver sous chaque symbole, sous chaque rite mythologique, une idée raisonnable, un sens philosophique. La vieille mythologie se transforma à vue d'œil. On galvanise un cadavre, mais on ne le ressuscite pas.

Le paganisme philosophique de Julien ne lui survécut guère. Les anciens dieux ne tardèrent pas à se recoucher dans l'oubli de leur tombe sur laquelle le mépris apposa un sceau que les siècles n'ont point encore brisé.

Le rationalisme contemporain s'est imposé une tâche analogue relativement aux religions de la Perse, de l'Inde et de la Chine. Son premier soin est de les dégager des extravagances dont leurs livres sacrés sont remplis et de rechercher les parcelles de vérité qui y sont comme égarées. Puis il rapproche ces parcelles de vérité, et les relie les unes aux autres. Il interprète dans un sens acceptable tout ce qui ne répugne point essentiellement à la raison. Il parvient ainsi, non sans beaucoup de peine, à faire sortir de ce fatras une morale et même une métaphysique. Ce procédé d'élimination et d'agencement logique s'impose presque à l'esprit des Occidentaux, lorsqu'ils veulent disserter sur les élucubrations grotesques de ces imaginations rêveuses et souvent délirantes de l'Orient.

M. Barthélemy Saint-Hilaire n'est point un méchant homme. Il apporte à tout ce qu'il fait une loyauté que l'on rencontre assez rarement chez ses amis, les libres-penseurs. Nous le soupçonnons d'avoir quelque parenté avec ce bon Israélite loué par Notre-Seigneur, pour n'avoir en son âme aucune malice. Consciencieux toujours, M. Barthélemy Saint-Hilaire s'interrompt, au milieu de ses savantes études sur ces fantaisies prétendues religieuses, pour faire ressortir la supériorité du Christianisme. Cependant, lui aussi, découvre dans les livres sacrés de l'Inde une morale et même une métaphysique qui jetteraient dans la stupéfaction les disciples de Bouddha s'ils pouvaient lire le livre du docte membre de l'Institut.

La plupart des exégètes libres-penseurs comparent, dans d'autres sentiments, cette métaphysique et cette morale bouddhiques à la dogmatique et à la morale chrétiennes. Les doctrines professées sur les bords du Gange leur semblent avoir un certain air de supériorité. En tous cas, elles ont devancé



le Christianisme : tout est si vieux dans cet Orient plein de mystères. De plus, les similitudes assez nombreuses indiquent des rapports de parenté, ou du moins des emprunts trop évidents, pour qu'on puisse les nier. L'emprunteur, c'est le Christianisme.

Nous perdrons notre temps et notre peine à discuter plus longtemps toutes ces extravagances. Pour en finir, qu'on nous permette de poser une question à l'exégèse libre-penseuse. Si le Bouddhisme possède une métaphysique et une morale tellement parfaites, pourquoi donc cette métaphysique et cette morale ne se sont-elles jamais dégagées, dans le long cours des âges, des livres sacrés où elles sont contenues, nous dit-on. Comment se fait-il qu'elles ne se soient jamais précisées, au sein de ces riches et innombrables couvents où la loi bouddhique est l'objet de constantes méditations. Il a fallu la sagacité de nos libres penseurs pour en faire la précieuse découverte.

Voici cependant dix-neuf siècles que le Bouddhisme a été transplanté dans un milieu relativement civilisé ; nous voulons dire en Chine ; la métaphysique et la morale bouddhiques y sont encore inconnues.

Écoutons sur ce sujet un protestant, William C. Milne (1) : « Abandonnant, vers le commencement de l'ère chrétienne, l'Inde où il avait pris naissance, le Bouddhisme vint, comme un réfugié, chercher une protection dans « l'Empire du Milieu ». Avec ses dieux et ses missionnaires indiens, ses dogmes et son langage indien, il trouva faveur chez un peuple dégoûté de son système religieux et disposé à adopter toute forme nouvelle qui ferait vibrer les fibres d'âmes prédisposées à la superstition. Etablissant sa station au cœur de l'Empire, avec une poignée de prêtres et des monceaux de livres, il poussa ses racines dans toutes les directions, se glissa dans toutes les parties de l'Empire, érigeant des monuments, gages de sa domination : les pagodes et les temples. D'abord modeste et

(1) W. Milne. *La vie réelle en Chine*, pages 351 et suivantes.

sans prétentions apparentes, il s'établit dans la faveur publique ; mais il obtint peu à peu les propriétés les plus belles et les plus riches pour y fonder ses monastères. Dès lors, il ne lui restait plus qu'à s'engraisser du produit des terres qu'il avait envahies... Le Taoïsme, la religion indigène de la Chine, avait prédisposé les esprits au merveilleux, à l'aide de la magie, de l'alchimie et de la sorcellerie ; le Bouddhisme, fondé sur des superstitions de toute sorte, s'adapta bientôt aux tendances du peuple... Ce que les Chinois connaissent des règles pour la conduite humaine existait longtemps auparavant dans les écrits de Confucius et de ses disciples. Le Bouddhisme n'a point de préceptes moraux qu'il n'ait empruntés à Confucius... Il émousse les sentiments de la nature et ne fait rien pour cultiver les nobles instincts du cœur. Il n'a rien imaginé pour préparer les Chinois à l'adoration du vrai Dieu, du Dieu vivant. Même en ajoutant à leur panthéon un catalogue interminable d'idoles, en plaçant dans leur calendrier une armée de génies, en adoptant, en un mot, et en décuplant les superstitions du pays, c'est-à-dire l'adoration des mânes des morts, l'hommage à des pouvoirs mystérieux, il a rendu les Chinois plus idolâtres que jamais. »

» Son influence a détruit ces principes de raison qu'y avaient semés les écrits des grands hommes. Il a introduit dans le pays une masse d'absurdités grossières. »

Sur l'avenir du Bouddhisme, le R. Milne s'exprime ainsi : « Le prestige du Bouddhisme à la Chine est détruit ; son heure est passée. En fait, on peut dire qu'il n'y a plus de religion en Chine (1), si l'on met de côté ce qui n'est qu'un ins-

(1) Cette observation du R. Milne se trouve confirmée, à le bien prendre, par le chapitre : *Religion et philosophie des Chinois peints par eux-mêmes*, du colonel Tcheng-Ki-Tong. Ce n'est point que nous fassions cas de ce livre insignifiant qui n'a fait un certain bruit dans la presse boulevardière, que parce qu'il manque absolument de sérieux.

Pour connaître et apprécier un peu complètement les fausses religions, il faudrait se préoccuper de leur état actuel, plus encore que de leurs livres. La littérature bouddhiste et brahmanique, étudiée par nos savants, exerce-t-elle beaucoup d'influence sur les Indiens et les Chinois d'aujourd'hui ?

trument entre les mains du pouvoir, et, d'une autre part, ce qui peut être passé en usage dans la vie du pays. Les siècles sont bien loin où l'âme, le sentiment, la passion animaient la religion de la Chine. La religion, telle qu'elle est de nos jours, est aussi absurdement parée et aussi complètement morte qu'une momie d'Égypte. Elle n'est propre qu'à rester renfermée là où elle végète depuis deux mille ans. Touchez-la, elle tombera en poussière. Que les institutions de la Chine soient changées, et l'on cherchera en vain où était cette religion. »

A entendre William Milne, qui a passé quatorze ans en Chine et a étudié de très près le Bouddhisme, nous sommes loin de la morale et de la métaphysique que prétend en extraire l'exégèse rationaliste.

De tous les écrivains si anxieusement préoccupés des origines chrétiennes, l'un des plus dangereux a été certainement le Juif Salvador. Dans un livre qui n'est point encore oublié, il a essayé d'établir que le dogme catholique est tout entier dans le Livre de la Sagesse, rédigé par Jésus, fils de Sirach. Jésus, fils de Marie, n'a eu qu'à prendre là des principes connus de tous les Juifs. Il lui a suffi de les mêler aux théories platoniciennes préconisées un peu avant lui au sein même du judaïsme alexandrin par Philon, pour former le corps de doctrines que l'on trouve dans les Évangiles. Au dire de Salvador, le Nouveau Testament ne serait que le dernier résultat d'une évolution dogmatique fort naturelle qui, sans le Christ, se serait opérée en Palestine.

La fausseté de ce point de vue a été mise en lumière dans

Quels rapports y a-t-il entre leurs superstitions et cette littérature? Il ne faudrait cependant pas prendre un vieux livre, fût-il un recueil indigeste de rapsodies sacrées, pour une religion. Ce point de vue est complètement écarté dans les travaux rationalistes. La *Revue des Religions*, récemment fondée, grâce à la courageuse initiative de M. l'abbé Peisson, du clergé de Paris, l'a déjà abordé non sans succès. M. l'abbé Desgodins, par exemple, qui pendant plus de vingt ans a vécu au Thibet, nous fait de curieuses révélations sur l'état du Bouddhisme dans ce pays. En nous donnant des renseignements analogues sur les autres superstitions de ce mystérieux Orient, la *Revue des Religions* rendra des services éminents à l'apologétique chrétienne.

notre chapitre sur *l'origine de la dogmatique chrétienne*. Toutes les élucubrations de Salvador n'y changeront rien : il y a bien loin des pressentiments encore confus du Livre de la Sagesse au discours après la Cène ; de l'idée messianique à la notion nette et précise du Dieu-Homme, de sa double nature, de son rôle, de sa mission ; des prophétiques visions d'Isaïe décrivant déjà les souffrances et le supplice du Crucifié aux visions de saint Paul entrant dans les profondeurs encore inexplorées du mystère de la Rédemption qui venait de s'opérer sur le Calvaire. Les cérémonies judaïques et les rites expiatoires qui en constituent la partie la plus sacrée ne présagent que vaguement nos fêtes liturgiques, le sacrifice de la messe et les rites sacramentels qui nous communiquent la grâce.

En résumé, les prophètes n'avaient fait qu'entrevoir dans un avenir voilé de mystères ce que les écrivains du Nouveau Testament nous expliquent et nous font en quelque sorte toucher au doigt. C'est toute une économie nouvelle de la grâce et de la vérité que Jésus-Christ a inaugurée et, pour la distinguer de l'ancienne économie judaïque, la sage Providence l'en a séparée par un intervalle considérable. L'Ancien Testament était fermé depuis plusieurs siècles lorsque la série des écrits qui composent le Nouveau a commencé.

Si la succession eût été ininterrompue, les rationalistes auraient pu essayer de nous montrer dans le Nouveau Testament le résultat normal, régulier et très naturel du mouvement d'idées inauguré dans les écoles prophétiques. Mais les écoles prophétiques étaient dispersées depuis longtemps ; il n'en restait plus que le souvenir. Grâce à l'enseignement de la Synagogue, l'attente messianique persistait toujours, sans doute ; mais on était si peu fixé sur son mode de réalisation que la majorité de la nation ne sut pas reconnaître le Sauveur qui lui avait été promis (1).

(1) Le lecteur peut se reporter à ce que nous avons dit sur le caractère messianique de Jésus-Christ. C'est en unissant les considérations présentes

Le Christ, par ses enseignements réitérés et publics, l'Esprit, communiqué aux Apôtres après l'Ascension, sont donc les vrais auteurs de la Révélation consignée dans les écrits du Nouveau Testament. Sans doute, ce même Esprit a inspiré les Prophètes et les Patriarches, mais lorsqu'il a parlé par la bouche du Fils de Dieu et des Apôtres, il a mis dans sa Révélation dernière une excellence, une supériorité de doctrines qui ne se trouvent point dans les révélations antérieures. Quelques pages, quelques versets du Nouveau Testament contiennent plus de substance doctrinale que n'en renferment des Livres entiers de l'Ancien. Dans celui-ci tout n'est qu'ombre et figure, les contours sont vagues et indécis ; le Nouveau, au contraire, nous fait entrer dans le royaume de la lumière ; tout s'achève et se réalise.

Donc, le système du Juif Salvador est faux : l'Ancien Testament ne contient point le Nouveau : il l'annonce et en est la figure. De fait nous n'y trouvons rien qui ressemble à nos quatre Évangiles. Les Épîtres de saint Paul et les sept Épîtres Catholiques n'ont point d'analogues. Le Livre des *Actes* qui, vu son caractère historique, se rapproche nécessairement de certaines parties de l'Ancien Testament, en diffère par plus de netteté et de précision, plus de simplicité et de sublimité, par son cachet à la fois plus divin et plus humain. Seule l'Apocalypse rappelle les visions d'Isaïe et d'Ezéchiel ; ce sont les mêmes allures et les mêmes profondeurs mystérieuses. Saint Jean, comme les prophètes de l'ancienne loi, raconte l'avenir ou plutôt le pronostique en des termes qui ne s'élucideront qu'à la lumière des événements eux-mêmes.

La littérature chrétienne des premiers siècles se rapproche plus des écrits des Apôtres que les livres de l'Ancien Testament. Il y a moins loin des Épîtres de saint Ignace d'An-

à certaines pages des chapitres précédents : *Le Gnosticisme et l'Évangile, Physionomie de Jésus-Christ d'après les Évangiles, Origine et promulgation de la dogmatique chrétienne*, que l'on aura notre pensée complète sur les rapports de l'Ancien et du Nouveau Testament.

tioche aux Épîtres de saint Paul que des pages d'Isaïe aux récits évangéliques de la Passion. Bien évidemment nous ne prétendons point comparer la littérature des premiers siècles chrétiens aux Livres de l'Ancien Testament, quant à leur origine respective. Nous savons très bien que celui-ci est inspiré, tandis que la littérature chrétienne ne l'est point. Mais notre observation n'en est pas moins juste; elle n'en démontre que mieux l'excellence doctrinale du Nouveau Testament. Il suffit que des livres écrits de main d'homme reproduisent les leçons de l'Évangile pour l'emporter sur les Livres de l'ancienne loi.

Ne serait-ce pas pour mieux accentuer cette différence que le Nouveau Testament a été rédigé en grec? Nul ne le contestera : le recueil des Livres canoniques de la loi nouvelle se rattache par des liens évidents au monde oriental ou plutôt palestinien. Cependant c'est sous des influences occidentales qu'il a été composé. Il appartient par la forme et les tendances au monde grec et latin, sans pouvoir toutefois se confondre avec aucun produit des deux littératures qui y étaient alors si cultivées.

Pour tout résumer en quelques mots : nos vingt-sept Livres canoniques forment un groupe d'un genre tout à fait particulier et exceptionnel. Des caractères qu'il est impossible de méconnaître les séparent de toutes les productions philosophiques de la Grèce et de Rome; des élucubrations savantes de l'Égypte; des livres sacrés, alors très ignorés, aujourd'hui imparfaitement connus et plus imparfaitement appréciés, de la Perse et de l'Inde. Leur supériorité évidente sur les Livres inspirés du Judaïsme éclate aux yeux des plus distraits. Qu'en conclure, si ce n'est qu'ils portent en eux-mêmes des signes manifestes de leur origine céleste. Les hommes n'ont rien écrit de semblable; n'est-ce pas une raison de penser que Dieu en est l'auteur?

## II

Mais laissons là ces caractères généraux et en quelque sorte extérieurs des écrits canoniques pour examiner les deux éléments qui en composent la trame, nous voulons dire, les faits et les doctrines. Les explications que la critique rationaliste essaie d'en donner, et que nous avons exposées dans notre chapitre précédent sont, on le verra bientôt, absolument inacceptables.

Les faits révélés ne se plient pas mieux à l'interprétation mythique qu'à la solution naturaliste. Examinons successivement l'une et l'autre.

Il faut le reconnaître, le mythe se rencontre au berceau de toutes les religions. Les lois de sa formation ont été formulées avec assez d'exactitude. Loin de nous causer le moindre effroi, cette constatation nous réjouit; elle servira au triomphe de la vérité. Si le mythe a été ainsi étudié et défini, il nous sera facile de le rapprocher des faits surnaturels consignés dans l'Évangile et de voir comment ceux-ci en diffèrent.

Les circonstances mêmes au sein desquelles les faits évangéliques se sont produits excluent jusqu'à la possibilité de l'invention mythique. On nous parle de peuples enfants; ce serait, nous dit-on, près de leur berceau que le mythe aurait pris naissance pour grandir avec eux et bénéficier des rêves de leur adolescence et de leur première jeunesse. Mais où trouver, à l'apparition du Christianisme, les peuples enfants? La petite nation qui eut l'incomparable gloire de donner le jour à son fondateur était une nation vieillie. Il semble même que ce dut être là comme un dernier effort, après lequel il ne lui restait plus qu'à se disperser. Voudrait-on porter plus loin le regard, sur ce monde gréco-romain dont la Judée

n'était qu'une annexe? Là aussi, les enthousiasmes de l'enfance et de la première jeunesse étaient depuis longtemps éteints. Ce monde était en pleine maturité, il jouissait de la civilisation la plus raffinée. A la foi ardente des âges primitifs avait succédé l'ère du scepticisme, des défiances calculées et des inguérissables lassitudes. Si ce monde vieilli eût exercé quelque action sur les Galiléens qui contribuèrent à l'établissement de la religion chrétienne, c'eût été sans doute pour leur inspirer les découragements et les doutes dont lui-même était atteint.

Nous voudrions aussi que la critique rationaliste nous montrât, à l'origine des mythologies, des témoins en chair et en os, pour ainsi parler; des hommes dont elle nous dît les noms, la naissance, l'éducation, les antécédents, les dispositions morales, la conduite et la vie tout entière; des hommes qui fussent à même de nous renseigner sur l'éclosion et la valeur de ces fables. Dans les lointains mystérieux où la mythologie cache ses origines, nous n'apercevons que des foules confuses, dont il est bien impossible de tirer le moindre témoignage clair et précis. Les légendes qui nous racontent ces origines mythologiques ont été vingt fois remaniées, au gré de l'opinion populaire dont elles reproduisent toutes les divagations.

Les témoins des faits évangéliques, au contraire, ont chacun leur physionomie propre. Nous connaissons leur caractère, leurs actes, l'histoire de leur vie et de leur mort. C'est Mathieu, Marc, Luc, Jean, Paul, Pierre, Jacques, Jude et les autres qui, tous, ont signé leurs témoignages de leur sang et enduré les supplices plutôt que de trahir la vérité.

D'après la critique rationaliste, l'effervescence imaginative qui régnait chez les Apôtres expliquerait leur foi si prompte à certains événements, en particulier à la Résurrection du Sauveur. Il est évident, d'après les témoignages contemporains, que le fait de la Résurrection fut admis de tous, dès les premiers jours. M. Renan lui-même ne nie point cet assentiment unanime; il essaie d'en rendre compte. Pour nous,



l'explication est facile : les apparitions multipliées de Jésus-Christ ressuscité rendirent le doute impossible. Nulle part, cependant, nous ne trouvons la trace de cette effervescence imaginative, de ces hallucinations en commun qui auraient été un renversement des lois naturelles presque aussi miraculeux que la Résurrection elle-même. Au lieu de cette attente passionnée qui, d'après M. Renan, « crée son objet », au lieu de ces ardents désirs qui favorisent l'illusion, les récits évangéliques ne parlent que de découragements chez les pauvres disciples du Divin Crucifié. La crainte des Juifs les retient enfermés dans le Cénacle. Quand Jésus les y visite, ils le prennent pour un fantôme. Ce n'est qu'après avoir reconnu le son de sa voix, touché ses membres, vu ses cicatrices, qu'ils consentent à lui donner leur foi. Et tous étaient dans ces dispositions de défiance. M. Renan emploie ses ruses habituelles pour voiler l'épisode le plus significatif, l'absence de Thomas, l'incrédulité, les exigences excessives, presque outrageantes, de cet Apôtre, et la miséricordieuse condescendance de Jésus à son égard. Très heureusement, il ne suffit pas de quelques phrases vaporeuses pour enlever à cette scène sa force démonstrative. Le fait subsiste avec la précision de ses détails ; l'impuissante critique de M. Renan ne parviendra pas à le supprimer.

Après avoir considéré les origines du mythe, les conditions dans lesquelles il se produit, le manque absolu de témoignages propres à le confirmer, nous pouvons en étudier la nature. Vu en lui-même, le mythe est incohérent, irrationnel ; il choque le simple bon sens. Faut-il s'en étonner, puisqu'il est le produit de l'imagination livrée à ses hallucinations et à ses rêves ? Cette civilisation gréco-romaine aurait dû, semble-t-il, avec son sens si profond de la mesure, contraindre le mythe à demeurer dans les limites de la vraisemblance. Il n'en fut rien. Le faux et l'extravagant abondent dans les fables mythologiques de l'ancienne Grèce et de Rome ; l'absurde s'y mêle au ridicule, trop souvent à l'abject. On dirait parfois un cauchemar sous lequel le bon sens et la rai-

son se sentent étouffés. Tel est le mythe dans la spontanéité de ses développements.

Tout cela n'a pas le moindre rapport avec les faits surnaturels du Christianisme. Ceux-ci ne sont jamais en désaccord avec l'idée que la raison nous donne du Dieu Créateur et Maître du monde. S'ils sont comme l'explosion soudaine de sa puissance, ils portent en même temps l'empreinte de sa suprême sagesse. Leur but est toujours digne de la divine Providence : c'est, pour l'ordinaire, la confirmation d'un dogme et la sanctification des âmes. Le miracle est-il nécessité par la gravité des circonstances; Jésus ne le ménage point. Ne s'agit-il, au contraire, que de satisfaire l'indiscrete curiosité des Juifs; le divin Maître se refuse à de vaines exhibitions de Toute-Puissance. Les foules voudraient un miracle; il ne leur sera point accordé.

Ces résistances n'ont point échappé à M. Renan qui, avec sa perfidie habituelle, les dénature et essaie d'en tirer un argument contre la divinité du Sauveur. « Jésus subissait, nous dit ce sophiste, les miracles que l'opinion exigeait de lui, bien plus qu'il ne les faisait. » C'est exactement le contre-pied de la vérité; au lieu de les subir, il les opérait, à son jour et à son heure, chaque fois qu'il les estimait utiles pour le salut de ceux qui en étaient les témoins.

Une exégèse insensée n'a pas craint de rapprocher l'histoire de Bouddha de l'histoire de Notre-Seigneur. Surmontons de trop légitimes répugnances pour suivre nos ennemis sur ce terrain. Nous verrons quelle différence existe entre le mythe et les faits miraculeux de nos Évangiles. Voici, dans la légende de *Çakia-Mouni*, le passage qui semble correspondre à la transmission que le Christ fit de ses propres pouvoirs aux Apôtres. Çakia-Mouni est, lui aussi, entouré de ses disciples, et il se propose d'assurer la propagation de sa doctrine. La description de cette scène est extraite du chapitre xx du *Lotus de la Bonne Loi* (1) intitulé : Effet de la puissance sur-

(1) *Livre canonique du Bouddhisme* : traduction de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

naturelle de Tathagata (1). « Des centaines de mille de myriades de kotis (2) de Bhodisattvas (3), en nombre égal à celui des atômes contenus dans mille univers, sont sortis des fentes de la terre après qu'un rayon de lumière est parti du milieu des sourcils de Baghavat (4). Ils adorent les mains jointes le Bouddha qui vient de les réunir et lui promettent, quand il sera entré dans le Nirvana (5) complet, d'exposer la loi à sa place. Le maître les remercie. Puis le bienheureux Çakia Mouni et le bienheureux Pabhoutaratna (6), toujours assis sur le trône de leur Stoûpa (7) se mirent à sourire ensemble : leur langue sortit de leur bouche, et atteignit jusqu'au monde de Brahma. Il s'en échappa en même temps plusieurs centaines de mille myriades de kotis de rayons. Les Tathagatas (8) innombrables dont les deux personnages sont entourés les imitent ; ils tirent leur langue comme eux, et ils opèrent cet effet de leur puissance naturelle pendant cent mille années complètes. A la fin de ces cent mille années, ils ramènent à eux leur langue et font entendre en même temps le bruit que l'on produit en chassant avec force la voix de la gorge et en faisant craquer ses doigts (9) ».

Voilà le mythe tel qu'il est créé par l'imagination orientale, dans l'affolement du rêve. Sont-ils moins extravagants que les Hindous, ces exégètes rationalistes qui essaient d'établir des rapprochements entre de telles inepties et les faits évangéliques ?

Tout cela est cependant pris au sérieux. M. E. Burnouf a consacré une longue étude aux trente-deux signes et aux

(1) L'un des noms de Çakia-Mouni ou Bouddha.

(2) Nom de nombre.

(3) Disciple de Bouddha en marche vers la perfection.

(4) L'un des noms qui servent à désigner le Bouddha.

(5) L'anéantissement qui remplace pour les Bouddhistes le bonheur céleste.

(6) Vieux Tathagata ou ancêtre qui vient offrir ses hommages au Bouddha.

(7) Les stoûpas sont des monuments en forme de cônes et coupoles très multipliés dans l'Inde.

(8) Disciples de la loi

(9) Barthélemy Saint-Hilaire. *Le Bouddha et sa religion*, pages 71-72.

quatre-vingts marques secondaires qui distinguent le Bouddha et sont autant de preuves surnaturelles de sa mission. Cet érudit a pris la peine d'étudier et de comparer sept listes différentes données par des ouvrages népalais ou singhalais. Veut-on connaître quelques-uns de ces principaux signes : « Le premier est une protubérance du crâne sur le sommet de la tête... le second, d'avoir des cheveux bouclés tournant sur la droite parce qu'il les avait coupés avec son glaive!... le quatrième est la fameuse touffe de poils, blanche comme la neige, entre les sourcils... le trente-unième, une figure de roue sous la plante des pieds, etc. » Laissons M. Burnouf à ses curiosités d'érudit et à ses sympathies burlesques. Il est plus touché sans doute des marques distinctives du Bouddha que des miracles du Christ, et le *Lotus de la Bonne Loi* parle plus à son cœur que les quatre Évangiles.

La solution naturaliste est tout aussi inacceptable que l'interprétation par le mythe. Nous n'en donnerons qu'un exemple, l'explication du miracle de l'aveugle-né par le docteur Paulus. L'exégète allemand montre plus de franchise et de droiture que M. Renan, son émule et souvent son plagiaire. Au lieu de s'attarder à épiloguer sur le caractère et les dispositions des témoins, il va droit au fait et l'attaque directement. Il lui a semblé puéril de vouloir reprendre l'enquête, si minutieuse, nous dirions presque, si implacable des pharisiens auprès du miraculé, de ses parents, de ses amis, de la foule elle-même qui l'avait vu, pendant de longues années, mendier sous le portique du temple. Le docteur Paulus ne conteste ni l'embarras des Juifs, ni l'impossibilité où ils se trouvèrent de nier ce miracle sur lequel la lumière va être faite après dix-neuf cents ans. Voici donc l'explication naturelle qu'il en donne :

« L'Évangile remarque très expressement, dit-il, que Jésus prépara et appliqua un ingrédient. Il lui passa sur les yeux quelque chose qui avait l'air d'une pâte. Cela semblait être fait avec la salive, ou du moins on était porté à le croire. *N'était-ce pas un caustique?* Cette maladie d'yeux ne consistait-

elle pas dans quelque embarras extérieur, qui put être ainsi enlevé? Il est impossible d'imaginer et d'affirmer quelque chose de clair ou de précis dans des cas semblables, parce que l'historien ne décrit ni la maladie, ni le remède avec l'exactitude requise pour que l'homme du métier puisse s'en tenir à ses données. Qu'il serait pourtant étrange de conclure que, puisque le remède est décrit si imparfaitement, il a dû être surnaturel! Le récit lui-même nous prévient assez contre ce saut périlleux dans le surnaturel, en nous racontant si formellement que cet homme ne fut point guéri par la pure volonté de Jésus, ni par un simple mot de sa bouche, mais par un moyen naturel, par un remède qui lui fut mis sur les yeux, *peut-être* à plusieurs reprises. Bien plus, il nous apprend que le malade dut employer un autre remède naturel et se baigner, mais nous ne savons combien de fois. Il lui fut aussi *vraisemblablement* prescrit de se laver les yeux en prenant les bains. »

» L'aveugle-né, pour suivre l'ordonnance de Jésus, se baigna dans une piscine à laquelle on attribue d'ailleurs une vertu curative. D'après Jérôme, l'eau de cette piscine jaillissait avec un grand bruit des fentes d'un rocher, au pied de la montagne de Sion, non pas continuellement, mais à des périodes indéterminées. Les voyageurs décrivent encore aujourd'hui cette eau comme un peu salée et exhalant une mauvaise odeur. L'Évangéliste semble avoir soupçonné quelque chose d'important dans le nom de la piscine appelée Siloé, car il remarque expressément que ce mot signifie : Envoyé. Le point essentiel c'est que le malade, après quelque temps, retourna à la maison jouissant de la vue (1). »

Si un apologiste catholique avait la mauvaise fortune d'écrire une page aussi faible, disons mieux, aussi niaise en faveur de la divinité de Jésus-Christ, on n'aurait pas pour lui assez de sarcasmes! Ce serait un immense éclat de rire d'un bout à l'autre du camp de la libre-pensée.

(1) Paulus, *Leben Jesu*, t. 1, § 129, p. 421-435. Trad. par M. Vigouroux. Cosmologie mosaïque.

Que dire de cette maladie d'yeux qui consistait *probablement* dans quelque embarras extérieur, facile à enlever. Nous penserions nous, au contraire, que cet embarras était tout intérieur. Un embarras extérieur provient d'ordinaire d'un accident ou d'une maladie. Mais quand un enfant naît aveugle, c'est que la conformation de son œil est défectueuse. Au reste, intérieur ou extérieur, l'embarras n'en était pas moins sérieux, et s'il pouvait être si facilement enlevé, il est un peu étrange et surtout bien regrettable qu'on ne s'en fût pas aperçu jusque-là. Et cette pâte qui, bien que faite avec de la salive, n'en était pas moins, *peut-être*, un caustique! Si encore ce caustique n'avait été appliqué qu'une fois! mais il le fut *peut-être* à plusieurs reprises! Alors comment faire « le saut périlleux dans le surnaturel » contre lequel le récit lui-même nous met en garde. En effet il y eut un second remède tout aussi naturel que le premier; le bain que Jésus ordonna. Paulus estime même que, en bon médecin, Jésus dut prescrire à l'infirmes de se laver les yeux, mais nous ne savons combien de fois; l'historien ne nous le dit pas. Voilà l'un de ces manques d'exactitude qui empêchent l'homme du métier de s'en tenir à des données si insuffisantes. Enfin l'eau avait une vertu curative! — Nous nous y attendions, — et pour les maux d'yeux, — bien que le texte ne nous le dise pas, — ce qui est un second manque d'exactitude, — mais le résultat final est là pour y suppléer. Tout du reste insinue ou même démontre la vertu curative de cette eau. Y a-t-on bien songé en effet? elle jaillissait du rocher et avec grand bruit! Et, qui plus est, d'une façon intermittente! Et aujourd'hui même, elle est un peu salée! Et elle exhale une mauvaise odeur! Comment nier sa vertu curative! L'Évangéliste lui-même en avait le soupçon! Oui! il soupçonnait quelque chose d'important dans le nom de la piscine. Enfin, le point essentiel c'est que le malade, *après quelque temps* — ce délai inventé par Paulus est un surcroît d'explication — retournait à la maison jouissant de la vue.

Oui vraiment, c'est là le point essentiel, et il nous suffit

pour démontrer la puissance miraculeuse de la divinité de Jésus-Christ.

Aucun commentaire du chapitre xi de saint Jean, fût-il dû à la plume la plus catholique et la plus éloquente, ne nous semble plus propre à nous convaincre de la guérison de l'aveugle-né que cette page de Paulus. Hasarder d'aussi misérables explications c'est avouer que l'on n'en a point d'autres, et se déclarer impuissant et vaincu.

Les faits consignés dans le Nouveau Testament se montrent surtout rebelles à toute explication naturaliste, lorsqu'on les considère dans leur ensemble. Rien de plus évidemment surnaturel que la conception, la naissance, la vie et la mort de l'Homme-Dieu, son œuvre, la propagation de son dogme, l'établissement de son Église, etc. De plus, les faits naturels qui composent la trame de l'histoire du monde trouvent, dans les événements évangéliques, leur explication et leur couronnement, en quelque sorte, nécessaires. Mais cette explication n'est acceptable, ce couronnement ne subsiste dans sa majestueuse grandeur, qu'autant que le caractère miraculeux leur est conservé. Prétendez-vous réduire ces faits à des proportions humaines; immédiatement tout s'écroule, et de ce superbe édifice que naguère on ne craignait point d'appeler *la philosophie de l'histoire*, il ne reste que d'informes débris.

Essayons d'embrasser d'un regard la marche des événements depuis la formation de ces grands empires égyptiens ou assyro-babyloniens qui, nonobstant les conquêtes de l'érudition contemporaine, marquent à peu près le terme extrême de nos connaissances sérieusement historiques. Si l'on ne regarde que la surface, on aperçoit une civilisation raffinée qui grandit sans cesse, et, mue par une force invisible, tend vers une immense unité politique. Les agglomérations de peuples s'amplifient de plus en plus; chacune d'elles englobe les précédentes, et dilate encore leurs frontières. Les empires assyro-babyloniens ne s'étendaient que sur cet immense plateau de l'Asie occidentale arrosé par

l'Euphrate et le Tigre. Cyrus les annexe à son royaume de Perse. Alexandre rattache tout ce vaste Orient à sa petite Macédoine, et à cette péninsule hellénique encore plus restreinte, si nous considérons, non l'étendue de son influence, mais la place qu'elle occupe sur la carte du monde. Rome vient ensuite, et, de ses deux bras, touche aux ruines de Babylone et aux rivages d'Hibernie.

Le progrès n'était point exclusivement matériel; les œuvres de l'esprit atteignirent un degré de perfection qui probablement ne sera jamais dépassé. La littérature grecque et la littérature latine jetèrent sur ce monde antique une gloire si radieuse que beaucoup d'hommes en sont encore fascinés. Elle les empêche d'apercevoir les misères profondes, les plaies incurables, qui rongeaient cette société. Plus la littérature, les arts et les sciences elles-mêmes se perfectionnaient, plus se manifestaient l'abaissement dans les caractères, la faiblesse dans les volontés, la corruption dans les cœurs. Cette immense unité politique cachait, sous des dehors séduisants, des haines inextinguibles, qui devaient tôt ou tard éclater et produire d'effroyables déchirements. Assez longtemps, les esclaves, dévorés par les vices qui naissent fatalement de la servitude, avaient travaillé pour le plaisir de maîtres cruels. Ils commençaient à sentir leurs forces, et étaient décidés à en user; ils l'avaient déjà fait, dans les derniers temps de la république, non sans un demi-succès qui encourageait toutes leurs espérances. Qu'une occasion favorable leur soit fournie, et ils noieront Rome dans le sang des patriciens. La religion païenne ne servait qu'à justifier tous les excès; les temples de certaines divinités étaient les réceptacles de passions affreuses, et c'est à l'ombre des autels que se perpétrèrent les plus horribles attentats contre la nature.

Alors, le Christ paraît; il s'empare de tous les progrès accomplis pour les faire servir à son œuvre. L'unité romaine en préparait une autre plus vaste encore, l'unité catholique. Les deux langues de la Grèce et de Rome, partout répandues



et partout comprises, rendirent relativement facile la promulgation de l'Évangile. La révolution qui s'opéra alors fut si profonde, que personne n'en peut nier la portée : mœurs, lois, institutions, elle a tout transformé. A l'adoration de divinités innombrables fut substitué un monothéisme rigoureux ; au lieu des exhibitions honteuses qui souillaient les temples des faux dieux, les assemblées chrétiennes offrirent les plus édifiants spectacles de pénitence, de chasteté, de dévouement et d'humilité, vertus bien inconnues jusque-là. Tous les hommes furent déclarés égaux par nature, issus d'un même père, destinés au même bonheur dans leur patrie commune, le ciel. Ainsi fut posé le principe de toutes les émancipations légitimes.

Cette révolution sociale autant que religieuse, dont le monde gréco-romain a été le théâtre et dont nous recueillons aujourd'hui les bienfaits, n'a son explication que dans les faits miraculeux consignés à toutes les pages du Nouveau Testament. Retranchez de ces faits l'élément surnaturel, le miracle : l'explication n'a plus de sens. Si le Christ est un homme comme nous ; si sa mort n'a pas cette vertu rédemptrice qui se fait sentir encore ; si ses miracles sont des jongleries, sa résurrection un mythe, son Église un établissement humain ; comment de cette vaste imposture sont sorties toutes les gloires de notre civilisation ? D'où viennent ces vertus, toujours trop rares sans doute et toujours combattues, mais qui n'en demeurent pas moins le principe vivifiant de notre société ?

En un mot, les faits évangéliques nous apparaissent tels que Bossuet les a décrits ; ils sont la clef de voûte de notre édifice social, bien plus, de l'histoire humaine tout entière. Les autres faits en sont ou la préparation ou la conséquence, et contribuent à mettre en lumière leur caractère surnaturel que la critique rationaliste essaierait en vain d'obscurcir.

## CHAPITRE SIXIÈME

### LA DOGMATIQUE CHRÉTIENNE ET LA CRITIQUE RATIONALISTE

Les dogmes épars dans nos Livres sacrés sont tellement au-dessus de la nature, que la raison abandonnée à ses seules forces n'aurait pu les découvrir ni même en avoir le moindre soupçon. Aucune relation logique, nécessaire, n'existe entre ces dogmes et les principes innés qui sont au fond de notre esprit et éclairent ses appréciations et ses jugements. Nous aurions beau pressurer, en quelque sorte, ces principes, nous n'en pourrions tirer les vérités qui sont l'objet propre de notre foi.

Cette seule considération nous amène à proclamer l'origine surnaturelle de nos dogmes. Puisqu'ils ne viennent pas de l'esprit humain, il faut bien en chercher plus haut la source. Ils ont été apportés à la terre par cet Esprit révélateur qui parla aux hommes, tout d'abord, par la bouche des patriarches et des prophètes et, en dernier lieu, par la bouche de Jésus-Christ.

Il serait inutile de vouloir contester cette conclusion : elle s'impose. La Révélation est un fait indestructible. La série de ses enseignements est intacte, après dix-neuf siècles ; mille assauts n'ont pu en détacher la moindre parcelle. Loin de

s'amoinrir, la dogmatique chrétienne s'accroît, se dilate, en vertu d'une force interne que tous les efforts du rationalisme ne parviennent pas à comprimer. De plus, elle se défend, ne laisse aucune objection sans réponse et s'appuie sur des preuves irréfragables. Elle forme ainsi une science progressive, comme toutes les autres : la science la plus haute, la plus vaste, et au besoin la plus militante qui fût jamais.

Chose bien digne de remarque, le Christianisme est la seule religion qui ait une dogmatique supérieure aux vérités naturelles. Les autres religions lui ont emprunté des fragments de ces vérités ou bien elles se sont contentées de revêtir de formules de fantaisie quelques enseignements philosophiques. Seul, le Christianisme maintient, dans une sphère distincte, supérieure à la sphère de la raison et de la nature, tout un vaste ensemble de doctrines dont les parties s'ordonnent et s'unissent. Cet ensemble présente ainsi les caractères d'une science véritable. L'étonnement causé par ce phénomène s'accroît encore lorsque l'on vient à remarquer que cette dogmatique scientifique subsiste dans les pays d'Europe où la critique est plus raffinée et plus exigeante que partout ailleurs. Cette critique traduit tout à sa barre, rend des arrêts sans appel et finit par anéantir ce qu'elle a condamné.

Pourtant voici bien des siècles qu'elle a jugé et condamné la science religieuse qui nous occupe, la dogmatique chrétienne. Celle-ci n'en a pas moins survécu à toutes les condamnations dont elle appelle comme d'abus au jugement de la raison mieux informée. Le procès recommence sans cesse; chaque génération le reprend pour son propre compte, et très probablement il durera jusqu'à la fin des siècles. Les termes de l'accusation sont assez simples et reviennent toujours sous des formes à peine modifiées. « Vos dogmes, nous dit le rationalisme, sont inconciliables avec les principes de la science et de la philosophie. Produits de l'imagination abandonnée à ses hallucinations et à ses rêves, ils ne soutiennent pas le contrôle de la raison. Vous-mêmes, catholiques, vous les déclarez indémonstrables : nous refusons de

vous suivre dans ce domaine de l'inconnu. Pour nous l'irrationnel n'existe pas et n'existera jamais. »

## I

Pour réfuter la critique rationaliste nous pourrions peut-être nous borner à un argument préjudiciel souvent employé. Très certainement, il y en a eu parmi les catholiques, depuis dix-neuf siècles, bien des hommes droits, sincères, jouissant de cette saine raison dont les libres-penseurs n'oseraient revendiquer le monopole. Sans doute aussi, ces hommes ont pu se tromper comme tous les autres ; ils n'ont jamais eu la moindre prétention à l'infaillibilité, mais leur droiture, leur parfaite loyauté, leur moralité elle-même, l'absence de passions désordonnées, sont autant de garanties pour la lucidité de leur esprit et la sûreté habituelle de leurs jugements. Parmi ces chrétiens non dépourvus des dons de l'intelligence, il s'en est rencontré aussi qui, à force de travail, de longues et patientes études, avaient acquis une science très réelle. L'impartiale histoire affirme qu'un bon nombre ont poussé dans toutes les directions leurs recherches, et que plusieurs ont été assez heureux pour faire faire à la science des progrès considérables. Ces chrétiens ont rendu témoignage à la vérité sur le point qui nous occupe. Ils nous ont souvent déclaré que jamais leur science, fruit de tant de labeurs, que jamais leurs connaissances si diverses, n'ont apporté le moindre obstacle à leur foi. Jamais ils n'ont surpris le moindre désaccord entre le monde de la nature qu'ils exploraient et le monde surnaturel que la foi entr'ouvrait devant leurs regards. Jamais ils n'ont senti la moindre lutte entre leur raison dont ils avaient fait un si noble et si ferme usage, et la raison divine qui les éclairait de lumières encore plus hautes et plus sûres.

Donc, ni la raison, ni la science, ni la philosophie n'empêchent d'accepter nos dogmes, puisque cette philosophie, cette science et cette saine raison se rencontrent chez des catholiques fervents et convaincus aussi bien que chez des rationalistes.

Mais il nous faut serrer de plus près la question. Pour démontrer la fausseté de nos dogmes, la critique rationaliste devrait surprendre et dénoncer une réelle opposition entre eux et les principes de la raison naturelle. Leur absurdité sera établie le jour où une consciencieuse analyse y aura découvert des éléments incohérents, hétérogènes qui, au lieu de s'unir harmonieusement, se choquent et s'entre-détruisent. Cette double démonstration a-t-elle été faite, a-t-elle été même entreprise un peu sérieusement par la critique rationaliste? Qui donc oserait le soutenir?

L'apologétique la plus élémentaire a cent fois répété que les dogmes révélés se tiennent en dehors et au-dessus de la sphère rationnelle. Mais, ce qui est au-dessus et en dehors de la raison ne lui est point, pour ce motif, opposé ou contraire et ne saurait être réputé inconciliable avec ses principes. La dogmatique chrétienne, au lieu de contredire ou même de gêner la raison, a la prétention très justifiée de la servir, tout en la dominant.

Quelque chose d'analogue se remarque même dans l'ordre naturel. Là, chaque science a sa sphère propre où elle évolue librement, sans empiéter sur les domaines limitrophes. Pourtant, parmi les sciences, il en est qui occupent un rang plus élevé et rendent de plus éminents services. Sans parler de la philosophie qui les domine toutes, n'existe-t-il pas des sciences plus vastes, plus compréhensives qui en embrassent d'autres, les entourent comme d'un cercle lumineux, les pénètrent de leurs propres rayons et, parfois, les éclairent jusque dans leurs profondeurs intimes? Dira-t-on que ce sont-là des empiètements nuisibles? Nous y voyons, nous, au contraire, la condition première du progrès scientifique, la loi essentielle de cette grande et magnifique synthèse qui ne s'achè-

vera jamais ici-bas, mais à laquelle l'esprit humain s'acharnera cependant jusqu'à la fin des siècles. Cet esprit a besoin d'unité; sa tendance sera toujours de compléter toutes les sciences partielles, de les unir pour n'en faire qu'une, qu'il voudrait appeler, dans le sens rigoureux de ce mot : *la science totale* de la nature.

Supposons, un instant, que cette grande synthèse puisse se réaliser ici-bas et que l'esprit humain l'embrace tout entière, il se heurtera encore à des limites aussi reculées que celles du monde, il est vrai, mais cependant très réelles. Ces limites seront pour lui infranchissables, à moins qu'à ses forces natives ne se surajoutent d'autres forces qui, ne lui étant point dues, devront s'appeler surnaturelles. C'est là, sur ces confins, que l'esprit humain rencontre la dogmatique chrétienne pour l'introduire dans un monde supérieur (1). Puisque nous avons constaté d'harmonieux rapports entre toutes les sciences, comme entre tous les êtres, pourquoi supposer que cette même harmonie ne règne pas entre la nature et le monde surnaturel. Pourquoi rêver d'invincibles dissidences entre la foi et la raison, la dogmatique révélée et la philosophie, la science de Dieu et la science de l'homme? Ce qui doit éclater au point mystérieux où le monde inférieur confine et se lie au monde surnaturel, ce n'est pas le désaccord et la contradiction, mais bien l'harmonie et la paix.

Les petits esprits que nous combattons ne savent pas discerner le faux de l'incompréhensible. Incompréhensibles, les mystères chrétiens le sont certainement; le motif en est si simple qu'un adolescent capable de quelque réflexion le saisirait. Les mystères révélés touchent toujours par quelques points essentiels à l'infini, quand ils ne sont pas l'expression

(1) Nous excluons ici, bien entendu, ce que l'on appelle habituellement le *supra-naturel de l'ordre créé*, c'est-à-dire cette partie considérable de l'ordre naturel que la raison humaine est trop infirme pour saisir complètement. Naturelle par son origine et dans son essence, cette partie de l'ordre créé est *supra-naturelle* par rapport à notre raison qui ne la peut pénétrer. Ce *supra-naturel* est compris dans cette irréalisable synthèse que nous appelions, à l'instant, la *science totale* de la nature.

de l'infini lui-même, de ses perfections et de ses actes. Il est bien évident que l'esprit humain, fini et borné, ne saura jamais comprendre l'infini, ni même ce qui plonge par certains côtés dans l'infini. Nous disons *comprendre*, c'est-à-dire embrasser intégralement, pénétrer dans sa raison dernière, définitive, dans ses causes essentielles, intrinsèques. Nos dogmes ne se laissent point ainsi pénétrer : vient un moment où l'esprit humain est rappelé au sentiment de son impuissance, ordre lui est donné de s'arrêter et de s'incliner dans le respect et l'adoration. C'est là l'épreuve et le mérite de notre foi. Mais, avant de se heurter à ce seuil de l'incompréhensible, que de lumières ont été prodiguées, que de connaissances précieuses ont été acquises ! Si nos dogmes, en effet, sont incompréhensibles, ils demeurent toujours souverainement intelligibles, rationnels : leur connaissance est la source des plus vives satisfactions pour notre esprit. Que les *agnostiques*, comme s'intitule aujourd'hui une fraction des libres-penseurs, refusent de le voir, qu'importe ? On ne supprime pas le soleil en fermant les yeux à la lumière.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous suivre dans la description analytique de l'*intelligibilité* de nos dogmes, en dépit de quelques aridités inhérentes à ce sujet.

Une vérité rationnelle sert de prolégomène et d'introduction à tout l'ordre révélé, c'est la possibilité même de la Révélation. Cette possibilité se démontre rigoureusement, par des procédés logiques d'une force telle qu'aucun esprit droit et sincère ne saurait lui échapper. Quiconque est tant soit peu initié aux principes élémentaires de la philosophie, sait que la raison établit l'existence de Dieu, et qu'elle arrive même à se former une idée assez complète des perfections essentielles du grand Être et de son gouvernement providentiel sur le monde. Ce gouvernement de la Providence est fait de puissance, de sagesse et de bonté : ces trois attributs sont dans un perpétuel et nécessaire exercice et rendent raison de toutes les déterminations divines à notre égard.

Lorsqu'on accepte cette notion très scientifique de Dieu e

de ses rapports avec nous, on est forcé d'admettre la possibilité de la Révélation. Il est évident, en effet, que l'intelligence du Créateur dépasse la nôtre. Dieu connaît beaucoup de choses que nous ignorons, même dans cet ordre de la nature qu'il a disposé selon son bon plaisir. Tous les secrets de cet ordre naturel demeurent présents à sa pensée. Quant à ce monde supérieur qui n'est autre que sa propre essence, le monde de l'infini, il nous échappe absolument; c'est en lui cependant que sont inscrites les raisons dernières des choses; là se rencontrent ces types primordiaux dont les créatures passées, présentes et à venir ne sont qu'un pâle reflet.

Si Dieu juge utile de nous initier à cet ordre de connaissances supérieures, qui ne nous étaient point dues, qui dépassent même les forces de notre esprit, en ce sens qu'elles sont placées en dehors des limites de son activité naturelle, pourquoi ne le pourrait-il pas? S'il lui plaît de se faire notre instituteur, disons mieux, notre ami, et de nous révéler ses secrets, qui l'en empêchera? Ne sait-il pas parler, Celui qui a fait la langue de l'homme? Serait-il incapable de se faire entendre, Celui qui nous a donné le sens de l'ouïe? Ne saurait-il être compris de sa créature, le Dieu qui a créé notre âme à son image et à sa ressemblance?

Reste à trouver le mode dont Dieu se servira pour entrer en communication avec nous. Mais sa Sagesse ne saurait être embarrassée : au lieu d'un, elle en découvrirait cent au besoin. En tous cas, lorsque ce mode nous sera manifesté, nous n'aurons qu'à jouir des communications célestes et à en recueillir le bénéfice sous quelque forme qu'elles nous arrivent.

De la possibilité de la Révélation, nous sommes ainsi amenés à étudier l'existence ou, comme l'on dit vulgairement, le fait de cette Révélation. Ce fait est-il réel? Voilà la seconde et importante question qui se pose dans l'ordre d'idées et de déductions où nous sommes entrés.

Le fait de la Révélation et du miracle ne se démontre point



par des raisons rigoureuses qui obligent l'esprit humain à s'incliner sous la lumière de ce que l'on appelle habituellement l'évidence intrinsèque. Les vérités secondaires déduites des principes essentiels qui sont au fond de l'esprit humain, sont seules susceptibles de ce genre de démonstration. Lorsqu'une notion, une idée, a un lien logique, nécessaire, intrinsèque, avec ces principes innés ou naturels; en d'autres termes, lorsque cette idée en procède, elle est rigoureusement démontrable. Le lien substantiel qui l'unit à ces principes primordiaux peut être mis en lumière par une argumentation habile et complète. Alors l'idée, la notion, qui semblait obscure, s'éclaire de cette évidence intime qui contraint, en quelque sorte, notre assentiment. Telle est, par exemple, la possibilité de la révélation et du miracle, contestée par un si grand nombre et cependant rigoureusement démontrable.

Mais cette évidence intrinsèque, qui procède du fond même des choses et de leurs rapports avec quelques-uns des principes innés qui éclairent notre raison, n'est pas le seul moyen d'arriver à la certitude. Toutes les choses extérieures et contingentes, les corps qui nous entourent, par exemple, n'ont aucun lien nécessaire avec les principes rationnels. Nierons-nous, cependant, que ces corps existent? Mais leur existence est un fait qu'attestent nos yeux et nos oreilles. Nous l'affirmons, nous y croyons d'une foi instinctive et invincible sur le témoignage de nos sens. Nous agissons en vertu de cette foi, qui est la règle habituelle de notre conduite, à chaque heure, presque à chaque minute. Cette foi naturelle joue un rôle plus grand et tout aussi nécessaire dans notre vie que l'évidence intime et rationnelle qui luit au-dedans de nous et éclaire un autre ordre de vérités.

Si nous croyons à ce monde matériel, aux phénomènes dont il est le théâtre, parce que nous les percevons à chaque instant, il y a eu avant nous des faits que d'autres ont pu voir, toucher, analyser, dont ils se sont rendu compte. Lorsque les contemporains de ces phénomènes nous les attestent, dans la sincérité de leur conscience, pourquoi refuse-

rions-nous de les croire? Il y a donc jusque dans les sciences naturelles une part considérable réservée à la foi. Il faut avoir foi dans les expérimentations des autres pour se servir d'elles. La tradition entre ainsi réellement dans cet ordre de connaissances, à moins forte dose sans doute, et à tout autre titre que dans les sciences historiques. Ces dernières vivent exclusivement de tradition; elles se fondent sur le témoignage des hommes qui nous ont précédés. Nous ne saurions absolument rien des antiques civilisations de l'Assyro-Babylonie, de l'Égypte, de la Grèce et de Rome, rien du moyen âge, rien même du dix-huitième siècle et de la Révolution française qui a si profondément bouleversé le monde moderne sans les témoignages des contemporains. Que ces témoignages soient gravés sur des briques retrouvées hier ou sur le granit des Pyramides, sur des parchemins jaunis ou dans les cahiers des États-Généraux de 1789 et dans les rapports des différentes Assemblées révolutionnaires, ces témoignages seuls nous racontent les phases successives que le monde a traversées. Nous n'avons rien vu de tout cela, nous qui vivons aujourd'hui. De plus les événements, si gigantesques qu'ils aient été, n'ont pas le moindre rapport nécessaire avec les vérités premières écrites au fond de notre raison. Par conséquent ils ne sont pas susceptibles d'être éclairés de l'évidence intrinsèque.

En d'autres termes, les faits ne se démontrent pas; ils se prouvent par des témoignages. Que nous prenions soin de vérifier ces témoignages, que nous apportions dans cette vérification autant de précautions et de prudence que nous le voudrons ou que nous le pourrons, rien de mieux. Mais, lorsque ces témoignages seront reconnus sincères et véridiques, ils devront engendrer une certitude morale, différente par son origine de la certitude intrinsèque, mais tout aussi ferme et aussi indiscutable.

Le fait de la Révélation se prouve, comme tous les faits historiques, par des témoignages.

Est-il vrai que le Verbe est venu sur la terre dans une chair

semblable à la nôtre, qu'il a parlé aux hommes, et que par d'innombrables miracles il leur a prouvé qui il était, usant à son gré de la toute-puissance qui n'appartient qu'à Dieu? Est-il vrai qu'il a enseigné à ses contemporains une foule de choses jusque-là profondément ignorées, tous les dogmes de notre foi? Cette Révélation du Verbe fait chair a-t-elle été affirmée par des témoins sérieux, bien informés, avantageusement placés pour tout voir, tout examiner, tout étudier par eux-mêmes? Ces témoins ont-ils été sincères dans leurs dépositions; n'ont-ils point été séduits par l'intérêt, la cupidité, l'orgueil, l'ambition, l'amour de la gloire, le désir d'exercer un empire personnel sur les esprits? Leurs témoignages nous sont-ils parvenus dans leur intégrité? L'hypocrisie et la ruse ne les auraient-elles point falsifiés, au moins en partie? Sommes-nous bien sûrs d'avoir entre les mains, dans leur sincérité originale, les écrits où ces hommes ont consigné leurs dépositions? Toutes ces questions, nous avons le droit de les poser et d'en chercher la solution. Mais, cette solution étant donnée, nous avons aussi le devoir d'accepter pleinement et parfaitement le fait de la Révélation, indéniable désormais, au même titre que les faits de l'histoire humaine les plus avérés, les mieux établis.

Cette acceptation a quelquefois des conséquences qu'on ne prévoyait point tout d'abord. Le Christ est un maître dont il n'est jamais permis de contester les leçons. Incapable d'erreur et de mensonge, il doit être cru sur tous les points qu'il lui a plu de nous révéler. Ces quelques mots nous montrent déjà l'étendue de la foi chrétienne. Ils en marquent aussi les limites : Cette foi embrasse tout ce qui est contenu, même implicitement, dans les enseignements de Jésus-Christ ; mais elle s'arrête au point extrême où ces enseignements finissent. Nous ne sommes nullement obligés d'accepter les opinions que, dans tous les siècles, des esprits plus entreprenants que sages ont voulu y ajouter.

La dogmatique chrétienne prise dans son intégrité, sans adjonctions ni annexes, renferme des préceptes dont l'accom-

plissement coûte à la nature et nécessite bien des renoncements et des sacrifices. Aussi répugne-t-elle à un grand nombre. Des hommes, d'un esprit d'ailleurs distingué, mais d'un caractère moins généreux, passent leur vie tout entière sans se décider à faire « ce saut dans le surnaturel », selon le mot du docteur Paulus.

Très heureusement Dieu, dans son infinie miséricorde, aide les cœurs droits et sincères à triompher de tous les obstacles. La grâce qu'il leur accorde n'est pas seulement une force qui agit sur la volonté, la pénètre pour l'assouplir et lui donner une énergie supérieure à son énergie native; elle est aussi une lumière intérieure et toute divine qui luit sur les intelligences hésitantes et incertaines, et dissipe les ombres plus ou moins opaques que les passions y entretiennent trop souvent. On aperçoit alors distinctement ce que l'on ne soupçonnait même pas. Les choses vaguement entrevues se précisent et apparaissent sous un autre aspect. Mille jugements hasardeux ou faux se rectifient d'eux-mêmes.

Ces modifications intellectuelles s'opèrent ordinairement avec une grande lenteur, et la loi de leur progrès est très mystérieuse. Parfois il y a des temps d'arrêt inexplicables; à d'autres moments, des reculs à peine sensibles ou encore de brusques sauts en arrière. Puis la marche recommence, s'accélère et enfin aboutit. Une heure sonne où l'esprit est transformé : un incrédule est devenu un chrétien convaincu. La conversion est définitive.

Mais d'où viennent toutes ces intermittences, tous ces mouvements qui se contrarient? Pour le dire, il faudrait pouvoir sonder le double abîme de la grâce et de la liberté humaine. La grâce est nécessaire à la formation de la foi. Dieu, qui est l'auteur de la grâce, la distribue comme il lui plaît. Il ne la refuse à personne, et l'accorde, la propose même à tous dans une mesure suffisante. A beaucoup, au très grand nombre, il la donne surabondamment. On rencontre parfois cependant des personnes moins favorisées qui se débattent longtemps au milieu de ténèbres en apparence

involontaires. Il faut en avoir grande compassion. Pour surprendre, en partie du moins, le secret des déterminations divines, il suffirait le plus souvent de pénétrer un peu à fond cet autre mystère, à peu près aussi insondable, des déterminations humaines. C'est dans les replis cachés de la conscience incrédule qu'on lirait la justification des jugements divins. Dieu regarde le cœur, il en compte toutes les pulsations et répond comme il convient. Faut-il s'étonner si Dieu, avant de nous accorder la grâce de la foi, exige de nous certaines dispositions morales ; un désir ardent de la recevoir, désir qui se traduit naturellement par la prière et une volonté bien arrêtée d'en faire notre profit ? Mais ce désir et ces prières sont déjà des grâces dans lesquelles se révèle la miséricordieuse bonté du *Très-Haut*.

Nous trouvons sur la nécessité de ces dispositions une fort belle page due à la plume de M. le comte Léon Lefébure, résumant ses entretiens intimes avec un de ses amis, M. l'abbé Guthelin. Nos lecteurs nous sauront gré de la mettre sous leurs yeux.

« Quand l'âme qui vit de Dieu, disait M. Guthelin, n'en a plus conscience, quand elle se sépare de lui et s'obscurcit de plus en plus, allant chercher ailleurs et vainement son point d'appui, il se produit quelque chose de semblable à l'interruption ou à l'affaiblissement d'un courant électrique : les deux pôles n'étant plus reliés, la lumière cesse. Il faut donc un acte de la volonté pour rétablir la communication. C'est à cet effort qu'il faut provoquer l'âme. Aussi est-il bien inspiré, celui qui, ayant entrepris de rendre la foi à quelqu'un qui l'a perdue ou de la faire naître chez celui qui ne l'a jamais eue, lui dit avant tout : « Aimez Dieu ! » — Je me récriai : « Mais il ne le connaît pas, Dieu, il en nie l'existence. » — « Qu'il fasse tout le bien qu'il connaît, qu'il cesse pour un moment de se chercher lui-même, de chercher son moi en toutes choses, qu'il cherche la vérité, prêt à l'accepter, d'un cœur droit et sincère, quelle qu'elle soit, et à s'y attacher coûte que coûte et soyez certain que la connaissance

et la certitude se produiront dans cet homme et l'illumineront. » — « Mais connaître ne suffit pas. » — Il commentait alors avec une éloquence pénétrante la parole fameuse de Bossuet : « Malheur à la connaissance stérile qui ne se tourne pas à aimer ! » et revenait, en les fortifiant d'exemples, sur ces affirmations de Pascal et de Maine de Biran : que Dieu a voulu que la vérité entrât du cœur dans l'esprit, et non de l'esprit dans le cœur ; que ce sont les œuvres qui font naître l'amour, et l'amour qui produit la connaissance ; que l'amour seul donne la connaissance expérimentale du bien. Il se complaisait enfin dans cette démonstration que, si quelque chose doit établir invinciblement la supériorité du Christianisme, c'est que, étant par excellence la religion de l'amour, seul il peut triompher de l'égoïsme qui est la véritable source des maux dont souffre l'humanité. Aimer les hommes, être bon, se dévouer malgré l'injustice, l'ingratitude, les déboires, chercher à refaire, sur les traces du Maître, le chemin du beau et celui du bien, voilà la grande apologétique, répétait-il, et voilà aussi la condition des meilleures joies qu'il puisse être donné de goûter ici-bas (1). »

Nous touchons ici à la raison fondamentale pour laquelle toutes les démonstrations et les preuves dont nous avons dessiné les grandes lignes — démonstration de la possibilité de la Révélation et du miracle ; preuves du fait même de la Révélation, — ne peuvent à elles seules engendrer la foi. L'esprit trouve toujours moyen de se dérober, lorsqu'il n'est pas maintenu dans la ligne droite par une volonté généreuse, aidée de la grâce divine, par un grand amour de la vérité, par cette sincérité et cette droiture qui pèsent plus dans la balance de la destinée que toutes les investigations et toutes les recherches scientifiques (2).

Sitôt que la foi est formée dans une intelligence, elle y de-

(1) Correspondant du 25 août 1888.

(2) Cette doctrine est fort bien exposée dans un opuscule : *Comment on croit*, où le R. P. J. Noury a mis la lucidité de pensée et l'élégance de style qui lui sont habituelles.

vient un principe des plus vives et des plus pénétrantes lumières ; c'est alors que le chrétien se prouve à lui-même la parfaite *rationabilité* et la divinité de nos dogmes. Les raisons de croire se multiplient, à ses yeux, à mesure qu'il sonde plus à fond la doctrine. Nous en ferons la preuve en étudiant un peu au long le double mystère qui est comme le cœur de notre système dogmatique : je veux dire le mystère de notre déchéance en Adam, de notre régénération en Jésus-Christ.

## II

Nos lecteurs savent qu'une double solidarité nous sollicite en sens contraire : l'une nous relie au chef de la race humaine qui nous a entraînés dans sa déchéance et son malheur ; l'autre nous rattache au second Adam, Jésus-Christ, qui nous anime de sa propre vie et nous élève de nouveau à cet ordre surnaturel d'où le genre humain était déchu. Aucun autre dogme n'a soulevé plus de protestations de la part de la critique rationaliste. Examinons s'il peut se justifier, aux yeux d'une raison non prévenue.

La loi de solidarité, contre laquelle s'insurge si violemment la critique rationaliste lorsqu'elle la rencontre dans l'ordre religieux, lui paraît toute simple dans l'ordre naturel, au foyer de la famille par exemple. Le père, la mère, ont-ils un organe débile ou mal conformé ; qui s'étonnera de retrouver dans leurs enfants cette débilité, ce vice de conformation ? Personne ne peut donner que ce qu'il a, dans la mesure et sous la forme où il le possède. Les ancêtres avaient une vie misérable ; ils ont transmis une vie misérable. Tel est le cours habituel de la nature et l'on perdrait son temps et sa peine à vouloir s'y opposer.

Evidemment les parents transmettent à leurs fils quelque chose de ces instincts, de ces inclinations et de ces habi-

tudes que l'on pourrait appeler physiques, car ils tiennent au corps plus qu'à l'âme. Remarquons-le pourtant, ces instincts, ces habitudes ont leur rejaillissement ou leur contre-coup dans les régions les plus hautes de l'esprit et de la volonté qui peuvent en être troublées profondément. Sans doute, l'âme qui vient de plus haut que la chair et le sang avec son inamissible liberté, une fois en possession de toutes ses forces, prendra la direction du corps et de sa vie inférieure. Elle pourra refouler ces instincts héréditaires, modifier ces inclinations natives, y substituer même des habitudes radicalement contraires. Mais quelle énergie il lui faudra déployer ! que de luttes douloureuses à entreprendre ! La vie morale elle-même reçoit donc sa forme première, ses tendances natives des parents et des ancêtres. Ceux-ci sèment dans l'âme de leurs descendants les germes de leurs vices et de leurs vertus. C'est là ce qui relie aux générations passées les générations présentes, et ce qui fait du genre humain tout entier une unique et immense famille, régie par les lois d'une solidarité auxquelles personne ne peut se soustraire complètement.

Répétons-le, tant qu'il s'agit de l'ordre naturel, la critique rationaliste ne repousse point cette transmission des vices et des vertus ; elle se plaît au contraire à l'étudier. Lorsque les qualités des ancêtres, nous dit-elle, n'apparaissent plus dans les descendants immédiats, elles se retrouvent quelquefois plus caractérisées dans les générations suivantes. Ainsi de grands fleuves, engloutis tout à coup dans les entrailles du sol, rejaillissent plus loin avec une force redoublée. Ces observations sont exactes ; elles n'avaient point échappé, du reste, aux savants d'autrefois. L'atavisme est l'une des formes de la loi d'hérédité ; il confirme notre théorie.

Mais la critique rationaliste, qui corrompt tout ce qu'elle touche, a tellement outré cette théorie de l'hérédité, qu'elle l'a faussée. Elle a voulu en faire tout un appareil prétendu scientifique, destiné à étayer un système plus vaste auquel elle tient bien davantage, le *déterminisme*. Son but est de



prouver que tous nos actes sont nécessités par des causes diverses et fatales qui agissent comme des ressorts secrets dont le mécanisme nous échappe le plus souvent. Mais ces ressorts n'en produisent què mieux leurs effets, indépendamment de ce que nous croyons être nos *volitions* libres. Ces causes fatales, ce sont précisément et les mille pressions extérieures qui nous arrivent des hommes et des choses et les inclinations héréditaires que nous portons en nous. La direction qui leur a été donnée ne vient pas de nous, mais des générations antérieures, qui, elles-mêmes, ont agi sous l'influence de causes également impérieuses et indépendantes de leur volonté. Ainsi, la vie tout entière du genre humain est un tissu de fatalités absolument inextricables.

Voilà l'abus du système, poussé jusqu'à ses dernières limites. Mais, s'il fallait rejeter tout ce dont l'homme abuse, les vérités succomberaient tour à tour sous le fait des exagérations dont quelques esprits téméraires ne manquent jamais de les surcharger. Heureusement, pour se défendre contre les théories fatalistes, le genre humain a le sentiment instinctif de sa liberté. Comme ce philosophe qui marchait pour prouver le mouvement, le genre humain prouve sa liberté par l'usage qu'il en fait. Aussi, sans nous effrayer des paradoxes et des excès de la critique rationaliste, nous continuons à affirmer l'existence de qualités héréditaires, de vertus et de vices héréditaires, mais avec les réserves que nous avons indiquées plus haut.

Le Dieu auteur de la vie naturelle est aussi l'auteur de la vie de la grâce ; il les créa, le même jour, à la même minute. Un Père de l'Église nous le montre appelant à l'existence le premier homme et répandant aussitôt en lui sa propre vie. L'acte créateur et l'acte sanctificateur furent simultanés, *condens naturam et largiens gratiam*. Les deux vies, naturelle et surnaturelle, remplirent ensemble la poitrine d'Adam ; elles se trouvèrent, dès le premier instant, étroitement unies et entremêlées. Nous-même qui avons vu la restauration partielle de cet état primitif, nous avons bien de la peine à dis-

tinguer dans nos jugements, nos affections et nos actes, ce qui vient de la foi et ce qui vient de la raison ; ce qui appartient à la nature et ce qui appartient à la grâce, ce qui est de l'esprit de Dieu et ce qui est de notre propre esprit. La compénétration des deux éléments fut certainement aussi profonde et aussi intime, dès l'origine.

Faut-il s'étonner que deux vies si étroitement liées, quoique si différentes, aient été régies par des lois analogues, jusque dans la communication qui devait nous en être faite.

Adam était deux fois chef de race, au point de vue naturel et au point de vue surnaturel. Il devait transmettre à ses descendants, avec la vie inférieure et purement humaine, la vie de la grâce et tous les privilèges qui en découlent. Ces privilèges étaient nombreux autant que magnifiques : illumination de l'intelligence, sanctification du cœur, pénétration de la volonté par des énergies célestes, droits à l'éternelle béatitude dans les cieux. C'était là une incomparable fortune surnaturelle, entièrement due à la munificence divine.

Mais rien n'est inconstant et fugitif comme la fortune. Tandis que les qualités de nature ne peuvent jamais être complètement enlevées, la fortune la plus considérable sombre quelquefois en un instant. Hier encore, tel homme avait une situation brillante, il était entouré de tous les raffinements du bien-être ; sa maison était décorée avec art ; sa table, chargée de mets exquis ; une domesticité nombreuse attendait ses ordres. Ses enfants l'entouraient d'un cortège d'honneur et partageaient ses joies les plus intimes. Cet homme s'est livré à des spéculations téméraires, ou bien il a été simplement malheureux : des agioteurs sans conscience l'ont exploité ; il a été ruiné d'un seul coup. Sa famille est enveloppée dans son désastre : l'existence de ses enfants en sera tout entière modifiée. Hier ils nageaient dans l'abondance ; aujourd'hui, ils sont plongés dans une profonde détresse. L'abandon a succédé aux empressements serviles. Un rude labeur sera désormais leur partage, et, comme tant d'autres, ils mangeront leur pain à la sueur de

leur front. C'est un malheur, dira-t-on, mais un malheur en quelque sorte inévitable, l'un des mille résultats de cette loi de solidarité qui unit tous les membres d'une même famille. Qu'elle apporte heur ou malheur, il faut que la loi soit exécutée. Sur elle repose l'ordre social, et jusqu'ici on n'a rien trouvé encore que l'on puisse mettre à la place.

Les choses ne se passent pas autrement dans l'ordre surnaturel. Le chef de notre race était possesseur d'une fortune précieuse entre toutes, qui ne lui avait pas coûté le moindre effort. Non seulement son bonheur personnel y était attaché, mais encore le bonheur de son innombrable postérité. Il a tout perdu par une très libre et très coupable prévarication. Au sortir de cet Éden que les peuples ont vaguement entrevu à l'origine de l'humanité, Adam était dépouillé de toutes ressources surnaturelles. Ses enfants ont hérité de son infortune. Comment aurait-il pu leur transmettre des biens qu'il n'avait plus ?

Leur sort, même terrestre, en fut profondément modifié. La vie divine et la vie naturelle étaient, comme nous l'avons expliqué, tellement unies que la première ne pouvait disparaître sans que la seconde n'en ressentît une commotion violente. Sans doute, notre esprit sait encore discerner le vrai dans la sphère livrée à ses investigations ; mais son regard est loin d'être aussi sûr, aussi perspicace. Notre cœur est toujours capable de s'échauffer au feu des nobles enthousiasmes. Trop souvent aussi, il bat et s'agite jusqu'à se briser, sous l'empire de passions coupables. Notre volonté trouve en elle-même assez de force pour pratiquer les vertus naturelles, du moins dans les circonstances ordinaires. Toutefois, lorsque le devoir nous apparaît hérissé de difficultés et que son accomplissement requiert de trop pénibles sacrifices, notre volonté est saisie de découragement, presque de désespoir, et elle s'abandonne aux plus lamentables défaillances. Aucune de nos facultés n'a péri, mais toutes ont été atteintes. Elles demeurent troublées, amoindries par suite de la brusque suppression de la grâce qui les soutenait, en

les pénétrant de sa vertu. Notre chair, elle-même, a été envahie par la souffrance; elle est devenue la proie de toutes sortes de maladies qui la torturent, en attendant que la mort l'abatte sous ses coups.

Cette vie appauvrie et misérable qui nous a été transmise, remonte jusqu'à Adam. Les misères qui l'accompagnent résultent de cette prévarication dont le premier homme s'est rendu coupable. Nous, ses descendants, nous avons été enveloppés dans sa déchéance, en vertu de ces lois de solidarité contre lesquelles nous défions la critique rationaliste de formuler une seule objection qui ne désorganise l'ordre de la nature, avant d'atteindre l'ordre de la grâce.

Cette déchéance de la race, en se perpétuant et en s'universalisant, s'aggravait encore de toutes les prévarications des générations intermédiaires. Des plaies plus profondes se creusaient dans le cœur humain. A certaines époques surtout, les passions devenaient plus impérieuses, les vices plus hideux. C'est ainsi que s'expliquent les monstrueuses dépravations du monde gréco-romain. La Providence les permettait pour que le genre humain finît par comprendre la nécessité d'une régénération.

Nous savons comment cette régénération s'est opérée. Le flot vital, altéré et corrompu dans le chef de notre race, a été ressaisi par celui que nous appelons le second Adam, par Jésus-Christ, qui l'a assaini, purifié en sa personne et surnaturalisé de nouveau. De là, entre les deux, cette antinomie grandiose et sublime que saint Paul a mise en un si puissant relief dans l'aphorisme connu : *Sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur*. Le premier Adam nous apparaît, dans le lointain des siècles, infusant au cœur de son innombrable postérité le virus d'orgueil et de volupté sorti de la dent du serpent infernal. Le second Adam se dresse en pleine lumière, au centre des âges, dans le milieu le plus historique qui fut jamais, répandant sur le monde sa grâce régénératrice avec les effusions de son sang. Lui aussi, il est le grand ancêtre, le père d'une race transformée, l'homme par excellence.

En effet, l'humanité que le Verbe éternel s'unit par des liens indissolubles était celle-là même que les anges admiraient dans le premier Adam, au sortir des mains du Créateur, une humanité parfaite, douée de nobles instincts, de facultés intactes : intelligence toute rayonnante de lumière, cœur tout brûlant des plus généreuses passions, volonté riche d'énergies inépuisables, mémoire dans laquelle les choses divines et humaines se reflétaient en traits nets et indélébiles, sensibilité d'une délicatesse exquise. Le premier Adam ne connut, avant sa chute, ni la souffrance physique ni la douleur morale. Le Christ voulut éprouver l'une et l'autre, bien qu'il fût totalement étranger à la prévarication qui en avait ouvert, au milieu du monde, les sources amères. De toutes les angoisses qui peuvent torturer un cœur d'homme, aucune ne lui fut épargnée. Le calice que l'ange de l'agonie lui présenta, au jardin des Oliviers, en était rempli ; il l'épuisa alors jusqu'à la lie, mais, depuis longtemps déjà, il en avait approché ses lèvres. La souffrance a creusé dans sa chair des stigmates toujours visibles. Aucun chrétien n'arrête longtemps son regard sur l'image du Crucifié sans que ses yeux ne se mouillent de larmes involontaires. On appelle très justement le Crucifié *l'homme des douleurs*. Il les résuma toutes en sa personne, afin d'être bien le représentant de cette pauvre humanité qui s'en va vers la tombe, le dos courbé sous le faix d'une infortune dont il est impossible de la décharger entièrement.

Ce qui transformait les souffrances du Christ et les rendait augustes et saintes, c'était sans doute son innocence, sa libre et volontaire acceptation, mais aussi cette grâce dont le premier Adam avait été dépouillé et qui surabondait dans le second. Jaillissant des profondeurs du Verbe, cette grâce emplissait tout l'être du Christ ; elle pénétrait son esprit, son cœur, sa volonté, sa sensibilité ; elle coulait dans ses veines ; tout son corps en était imprégné. En passant par la sainte humanité du Sauveur, elle nous est devenue communicable ; en y séjournant, elle a pour ainsi dire acquis certaines pro-

priétés nouvelles qui l'ont rendue accessible aux générations humaines, jusque-là si réfractaires à son action sanctifiante. Il fallait que, mêlée aux souffrances et aux angoisses de cette humanité, elle jaillît des veines du Crucifié et arrivât jusqu'à nos cœurs, avec les flots de ce sang divin qui nous purifie et nous régénère.

Le Christ est ainsi devenu le chef d'une race innombrable. Nous sommes nés de lui surnaturellement, comme nous sommes sortis d'Adam selon la chair. La vie physique nous a été transmise par les générations intermédiaires, à peu près telle qu'Adam la possédait après sa chute. La vie surnaturelle nous a été transmise par d'autres voies plus mystérieuses et plus élevées; pour en trouver la source, il faut remonter jusqu'au cœur du Christ, ouvert sur la croix.

Les analogies entre les deux vies sont persistantes. La vie de la nature apparaît la première; la vie de la grâce la suit de près, du moins au milieu des nations catholiques. A peine le nouveau-né est-il sorti du sein maternel qu'on le présente à l'Église qui, par le baptême, l'enfante à la vie de la grâce. Lorsqu'on le retire des fonts sacrés, il s'est opéré, dans les profondeurs de son être moral et spirituel, une transformation plus étonnante que sa formation dans le sein où il a été conçu.

La vie naturelle demeure longtemps très instable, très incertaine; elle ne se développe qu'avec une grande lenteur. Il faudra aux parents beaucoup de patience et de douceur pour faire éclore sur les lèvres du petit enfant un sourire qui sera pour eux une première récompense. Plus difficilement, ils dénoueront sa langue et lui apprendront à articuler des sons, expression bien imparfaite d'abord de sensations et de besoins purement instinctifs, puis d'idées qui iront s'éclaircissant peu à peu sous l'influence d'une éducation faite d'amour et de dévouement. Le père et la mère y participent à peu près également, quoique sous des formes diverses. La mère nourrit l'enfant de son lait, le réchauffe sur son sein et l'entoure de ses tendres et nécessaires sollicitudes. L'éducation du

cœur lui appartient ; c'est d'elle qu'arrivent à l'enfant ces impulsions premières et ineffaçables, ces sentiments auxquels il s'abandonne sans réserve, ces passions bonnes ou mauvaises qui le domineront longtemps et finiront très probablement par donner une impulsion définitive à sa vie tout entière. Le père ne fait sentir son influence que plus tard. A lui est réservée la formation intellectuelle et morale de l'adolescent, dans la conscience duquel il gravera les vérités essentielles, règles immuables de la conduite de tout homme.

Lorsque cette double action éducatrice ne se heurte pas à de trop redoutables obstacles et arrive à ses fins, le père et la mère se sentent revivre pleinement dans leurs fils. Ces êtres chéris portent, dans les traits du visage et l'ensemble de leur physionomie, une image de ceux qui leur ont donné le jour et plus encore dans leur âme un reflet des vertus de leurs ancêtres ; preuve dernière et décisive des liens de solidarité qui unissent chaque génération aux générations qui l'ont précédée.

La vie surnaturelle a, elle aussi, ses progrès lents et laborieux. Tout n'est point achevé lorsque le germe baptismal a été déposé dans une âme : ce germe ne s'épanouit que grâce à certaines influences. L'être surnaturel se manifeste, grandit, traverse des phases successives et parfois tourmentées, analogues aux phases de l'existence humaine elle-même. Le chrétien, lui aussi, a sa petite enfance où tout est chancelant, incertain et surtout inachevé. Il a besoin d'être nourri, protégé, entouré de soins affectueux. L'Église est là qui lui apprend à parler le langage de l'Évangile, et inspire à son cœur les premiers sentiments. Le Christ intervient, un peu plus tard, d'une manière plus directe, tout à fait personnelle. Il donne à l'enfant une substantielle alimentation, sa propre chair qui nourrira et développera toutes les énergies contenues dans le germe baptismal. C'est le Christ en personne qui éclaire alors l'esprit du jeune chrétien, qui échauffe son cœur, fortifie sa volonté, dirige sa liberté, épure ses sens et spiritualise tout son être, y crée des habitudes vraiment

surnaturelles. Ces habitudes seront d'autant plus impérieuses que la grâce aura été reçue en plus grande abondance... Les ressemblances entre le Christ et nous s'accroissent dans la mesure où nous participons à sa propre vie. Au dernier jour, le Père céleste pourra ainsi aisément reconnaître les membres de sa famille et les mettre en possession de l'héritage qu'il leur destine. Ce sera là le suprême triomphe de ces lois de solidarité que nous étudions, le couronnement de cet ordre surnaturel détruit par Adam et restauré par le Christ. *Sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur.*

. Après cette exposition doctrinale, la critique rationaliste prétendrait en vain que nos dogmes sont irrationnels, intelligibles. Ce qui a de si nombreuses attaches avec l'ordre naturel tout entier, ce qui rencontre un appui dans chacun des principes fondamentaux de la raison ne saurait être réputé irrationnel. A moins que les mots n'aient perdu leur signification, il n'est pas permis non plus d'appeler intelligibles des dogmes qui ont de si frappantes similitudes avec des vérités naturelles, admises universellement et comprises des enfants eux-mêmes.

Nous pourrions recommencer sur chacun des articles de notre foi cette exposition logique, si parfaitement satisfaisante, sans lui enlever aucun de ses caractères. Cette exposition, il ne nous en coûte aucunement d'en renouveler l'aveu, ne renferme point cependant la démonstration rigoureuse de nos mystères. Elle n'est même point la base sur laquelle repose notre croyance. Personne n'a le droit de déplacer cette base qui n'est autre que le fait même de la Révélation, entouré de ses preuves plus inébranlables que les contreforts de granit qui étayaient nos vieilles cathédrales. Mais après avoir admiré l'immuable fixité des fondements, la puissance des contreforts, il est utile de pénétrer dans l'enceinte, et instructif d'en étudier les merveilles.

Nous venons de le faire très imparfaitement. Nous avons visité une petite partie du *temple de la dogmatique*, pour



redire une expression dont nos lecteurs se souviennent. Le peu que nous en avons vu inspirera peut-être à quelques-uns le désir d'explorer eux-mêmes le reste de l'édifice. Ils finiront, sans aucun doute, par s'arrêter devant le tabernacle et, se prosternant à deux genoux, ils s'écrieront comme les Apôtres : Seigneur, nous croyons, mais augmentez notre foi. *Adauge nobis fidem* (1).

(1) *Luc*, xvii, 5.



## ÉPILOGUE

---

La pensée génératrice de ce travail s'est présentée à notre esprit dans des circonstances qui peut-être valent la peine d'être signalées. C'était en Angleterre, par une froide journée d'automne qu'assombrissait encore l'un de ces épais brouillards si fréquents dans la vallée de la Tamise. Nous nous dirigeâmes, à travers les prairies du riche collège d'Éton, vers la royale demeure de Windsor, majestueusement assise au sommet d'une colline. Les appartements ouverts au public, moins splendides et surtout moins vastes que les belles galeries de Versailles, nous étaient déjà connus. Nous voulions étudier l'église Saint-Georges qui y est attenante. Lorsque nous eûmes parcouru toutes les parties du monument, le trône de la reine, placé au bas du chœur, fixa notre attention. Sur le prie-Dieu de Sa Majesté étaient une lourde Bible, et, tout près, le Nouveau Testament.

Ce fut avec une tristesse émue que nous primes dans nos mains le livre vénéré. Sa couverture de satin enrichie d'or et de pierreries ne put nous dissimuler les souillures dont le Protestantisme en a déshonoré bon nombre de pages. Il nous sembla un instant que Henri VIII, couché sous

les dalles du sanctuaire, allait se lever pour nous le ravir, comme il avait essayé autrefois de l'arracher au Souverain Pontife lui-même.

C'est dans cette église Saint-Georges que la Bible fut remise officiellement à cette hiérarchie bâtarde que l'on appelle l'église épiscopaliennne, représentée par Cranmer, l'un des hommes les plus méprisables de cette triste époque (1). On sait ce que le Livre inspiré est devenu en de telles mains. A ceux qui l'ignoreraient ou l'auraient oublié, il nous suffira de rappeler l'évêque Colenso, l'un des membres de cette hiérarchie. Ce ministre du Saint-Évangile avait cru lire dans le texte sacré la négation du surnaturel, et prétendait avoir le droit d'en informer sa chrétienté de Natal.

Ces mutilations sacrilèges sont la conséquence naturelle et nécessaire de la révolution religieuse du seizième siècle. Pour consommer cette révolution, il fallut répandre beaucoup de sang, commettre bien des crimes.

Quelques semaines avant notre promenade à Windsor, nous avons visité, à Londres, la vieille prison de la Tour où Élisabeth entassait ses victimes. Des gardiens nous montrèrent les noirs et étroits cachots où furent détenus les martyrs de la foi catholique. On nous refusa l'entrée des salles basses où ces héros avaient subi la torture. Peut-être y conserve-t-on les instruments de leur supplice.

Le martyre des catholiques s'est adouci, et surtout il a changé de formes, mais il dure encore. En sortant de la Tour, nous traversâmes un quartier misérable resserré entre deux boulevards bordés de maisons somptueuses comme des palais. Là, des Irlandais en haillons, les traits tirés par la faim, entassent les richesses du monde pour le plus grand profit de leurs maîtres et seigneurs, les protestants. C'est de Windsor que partaient autrefois les édits sanguinaires qui allaient frapper les martyrs dans la Tour de Londres. C'est à Windsor qu'une reine, la meilleure et la plus douce des

(1) Lettres de William Cobbet.

femmes, est moralement contrainte de contresigner les lois oppressives qui maintiennent dans une véritable servitude une partie de ses sujets. Le crime de ces derniers est de recevoir du Pape de Rome l'interprétation de la Bible, impunément dénaturée par Colenso.

Pour être justes, nous devons avouer que les évêques de la Haute Église ne sont point tous des Colenso. Bon nombre gardent une vraie foi au surnaturel, foi incomplète, sans doute, mais réelle et très précieuse. La lecture habituelle des Livres inspirés, surtout de l'Évangile, a entretenu au sein même du schisme un esprit chrétien, nous serions tenté de dire, un esprit catholique, qu'il serait puéril de nier. Des textes sacrés sort une continuelle protestation contre les mutilations sacrilèges et les fausses interprétations qu'on leur a fait subir. Cette protestation nous semblait retentir sous les voûtes même de l'église Saint-Georges, théâtre des premiers triomphes de l'hérésie. Depuis trois siècles, l'Anglicanisme déclame contre le culte rendu par l'Église romaine à la Sainte Vierge. Et cependant voici, derrière cet autel, dans les verrières qui décorent l'abside, les scènes de la petite enfance du Sauveur : Jésus sur les genoux de sa Mère, adoré par les Mages, et Jésus présenté au Temple, encore par les mains de Marie. On dirait les premières pages de saint Luc interprétées par un pinceau catholique. Des livres de prières étaient épars çà et là. En parcourant les tables, nous avons remarqué d'assez nombreuses fêtes en l'honneur de la Sainte Vierge. Comment concilier de telles pratiques avec les accusations de *mariolâtrie* que l'on nous adresse encore aujourd'hui? Évidemment c'est là un symptôme de la lutte toujours persistante, dans l'Anglicanisme, entre l'esprit sectaire et l'esprit catholique entretenu par la lecture des Livres saints (1).

(1) Un jeune homme qui eut à peine le temps d'arrêter sur le monde son regard d'une sagacité si pénétrante, Alfred Tonnellé, saisissait, au cours d'un voyage en Angleterre, cette constante opposition entre l'esprit catholique et l'esprit sectaire au sein de l'Église anglicane. Il visitait Cam-

Notre pensée se reporta alors avec tristesse vers cette terre de France où se trame contre la Bible une conspiration plus redoutable que celle du seizième siècle. Les exégètes contemporains ont poussé leur audace bien plus loin que ne le firent Henri VIII, Élisabeth, et même Luther et Calvin. Si la sacrilège tentative de ces exégètes réussissait, que resterait-il de notre Nouveau Testament? Des symboles vides, des mythes, fantômes insaisissables qui se jouent sur les confins indécis du monde imaginaire et du monde réel.

M. Renan se demandait naguère, avec une feinte inquiétude, ce qu'il adviendrait si la foi au Nouveau Testament venait à sombrer dans le gouffre du scepticisme: Il est facile de le lui dire : les dogmes révélés seraient ensevelis dans un commun naufrage avec les vérités naturelles les plus importantes. La civilisation européenne serait elle-même bien menacée. Par civilisation, nous entendons ici cet état social qui

bridge, la vieille cité universitaire, « cette accumulation de dix-sept collèges qui donne une si haute idée de la libéralité que le moyen âge mettait dans ses fondations, et de la munificence avec laquelle il dotait les choses de l'esprit ». De l'immense réfectoire, le jeune voyageur nous conduit à la chapelle, « éclairée, pour l'office du soir, par deux rangs de petits cierges, et remplie par cinq cents étudiants ou maîtres, tous avec le surplis blanc, quelques-uns avec le capuchon retombant par derrière. La longue procession de ces jeunes gens, entrant pendant un quart d'heure, est un spectacle unique et qui rappelle le temps où la vie de piété et la vie d'études étaient étroitement liées, et où clerc et prêtre étaient synonymes. Le service se fait avec pompe et dignité. Les étudiants sont rangés au milieu de la nef; les *fellows*, dans des stalles, ayant chacun un grand livre sur un pupitre. Ils ont encore l'habitude de s'incliner au nom de Jésus. Certaines prières, comme le *Pater* et le *Credo*, sont répétées par toute l'assistance, ensemble, sur un certain ton de déclamation. Le *Symbole des Apôtres* est identique au nôtre, etc. » Voilà la part de l'esprit catholique. Elle ne fut pas même complètement absente du sermon, dont le sujet semblait pourtant l'exclure : il s'agissait « des droits du jugement individuel ». — « Le prédicateur, nous dit Tonnellé, commença par montrer que la liberté absolue du jugement privé, le droit d'interprétation personnelle et sans contrôle n'était pas soutenable. Mais, après avoir passé la première partie de son discours à établir cette proposition, l'orateur consacra la seconde à établir des choses qui la renversaient complètement. » C'était la part de l'esprit sectaire. Tonnellé disait avoir remarqué ces mêmes contradictions en Allemagne. Ne procèdent-elles pas de la nature même de l'hérésie qui n'est point encore arrivée au rationalisme absolu ?

comporte un certain degré de liberté, de dignité morale, d'égalité civile et d'émancipation politique, propre aux peuples baptisés. Il est certain que cette civilisation ne s'est jamais établie ni consolidée en dehors des influences chrétiennes. La barbarie règne à peu près partout où le Christianisme n'a point pénétré. Ou, s'il ne nous est point permis d'appeler barbares les Chinois, les Japonais, les Hindous, tous ces peuples qui, bien des siècles avant nous, ont joui d'un certain bien-être et d'une véritable culture d'esprit; du moins l'immobilité au sein de laquelle ils végètent depuis si longtemps révèle l'absence complète de cette vitalité qui se manifeste dans les nations baptisées.

Le monde s'avance vers une grande unité; les peuples les plus éloignés entrent en communications plus faciles et plus rapides. Ce n'est pas seulement un libre-échange commercial qui mêlera bientôt les productions de tous les pays, sur un immense et unique marché. On peut entrevoir, dans un avenir assez prochain, un échange aussi universel d'idées et de doctrines. L'Europe a la prétention, très justifiée du reste, de présider à cette révolution dont il est difficile de mesurer les conséquences. Les grandes nations européennes débordent sur toutes les parties du monde. Elles s'établissent fortement sur les points encore inoccupés de l'Océanie. L'Afrique, que de hardis explorateurs traversent en tous sens, offre un champ indéfini à leurs désirs de conquête.

Si, dans cette grande mêlée des peuples et des races, l'Europe garde sa prépondérance, elle le devra, sans doute, à ses découvertes scientifiques et à ses progrès industriels, mais plus encore à cette supériorité intellectuelle et morale que lui assure le Christianisme. Comment lutter contre la servitude, au centre du monde africain et jusque sur les grands lacs? Comment détruire, dans les Indes, cette savante organisation des castes consacrée par les mœurs, les religions et les siècles? Au nom de quel principe poursuivre ces émancipations nécessaires, si ce n'est au nom des principes de

liberté écrits dans le Nouveau Testament. Seul le Livre sacré nous enseigne notre commune origine, l'unité de l'espèce humaine, l'égalité de tous devant Dieu, la dignité de l'âme, sa destinée éternelle et le respect qui lui est dû. La polygamie et les vices qu'elle engendre rongent les peuples soumis à l'Islamisme. L'unique moyen de restaurer la famille dans tout l'Orient, c'est d'y faire prévaloir le principe chrétien. Le foyer purifié par la vertu se substituera peu à peu au harem souillé par le vice.

Supposons, un instant, que l'Europe renie ses traditions religieuses, elle perd immédiatement toute puissance civilisatrice. Jamais elle ne relèvera les races amoindries par les superstitions païennes. Elle ne tardera pas à entrer elle-même en décomposition. Tous les ferments de discordes civiles qui l'ont déjà si profondément bouleversée, prendront un développement plus considérable. L'ordre social créé par le Christianisme périra. On comprendra, mais trop tard, que pour garder le sceptre du monde, il ne suffit pas d'avoir de puissantes machines, de lourds vaisseaux et une forte artillerie. Peut-être se ferait-il alors une violente irruption de peuplades barbares que Dieu tient en réserve dans quelques régions de ce mystérieux Orient. Ou bien la Providence se contenterait d'un moyen plus doux pour infuser un sang nouveau dans cette Europe vieillie et prévaricatrice. Des races fécondes et laborieuses se substitueraient, par une infiltration lente, à des populations qui n'auraient plus la force de vivre.

Nous aimons mieux espérer pour l'Europe chrétienne une autre destinée. Rien n'est périlleux, il est vrai, comme de se poser en prophète. Dieu a des desseins si cachés et la liberté humaine des caprices si étranges, ce sont là pourtant les deux facteurs de la trame historique qui doit se dérouler à travers les siècles. Dans cent ans, disait Joseph de Maistre, on célébrera la messe à Saint-Paul de Londres et sous le dôme de Sainte-Sophie. De ce pronostic trop audacieux, retranchez les trois premiers mots, toute témérité disparaît; il ne reste



plus qu'une prévision fort sage, très rationnelle, qui tôt ou tard aura son exécution.

C'est que la liberté humaine, si fantasque qu'elle paraisse, obéit à des lois qui la dirigent sans la contraindre. Elle peut regimber, se jeter à droite ou à gauche, rebrousser chemin ou faire de longs arrêts : elle avance quand même, et, un peu plus tôt ou un peu plus tard, elle atteint le but marqué dans les desseins de Dieu. Ce but, la Providence nous le laisse entrevoir, quand elle ne nous le révèle pas explicitement. L'histoire qui recommence sans se répéter, enseigne que les erreurs n'ont qu'un temps. Il faut parfois des siècles pour les user, mais une heure sonne où les schismes et les hérésies s'écroulent et disparaissent. Il en sera du schisme grec et des nombreuses fractions du Protestantisme, comme de toutes les sectes antérieures.

On voit se former un peu partout certaines tendances intellectuelles propres à hâter cette ruine. L'esprit contemporain n'est que médiocrement satisfait des demi-vérités, du moins dans le domaine religieux. Il aime qu'on lui présente la vérité intégrale. L'époque des schismes et des hérésies est passée ! Seules désormais, la foi absolue ou catholique et l'incrédulité absolue ou le rationalisme, se disputeront l'empire des esprits.

De plus, les hérésies s'incarnent, pour ainsi dire, dans des églises nationales, étroitement unies au gouvernement du pays où elles ont vu le jour. Or, les liens qui rattachent les pouvoirs religieux aux pouvoirs civils tendent partout à se briser. Cette rupture sera funeste aux États eux-mêmes : elle est certainement anormale, antinaturelle et antichrétienne. Mais nos justes désapprobations ne l'empêcheront très probablement point de se consommer.

L'Angleterre n'a aucun goût pour cette séparation ; elle n'en sera pas moins entraînée par le courant d'opinion qui passe sur le monde. Autrefois, en France, lorsqu'on disait : le trône et l'autel, on se les représentait adossés l'un à l'autre et se prêtant un mutuel appui. En Angleterre, et notamment

à Saint-Georges de Windsor, le trône est droit en face de l'autel ; il le domine, nous dirions presque, il l'écrase de toute sa hauteur. Entre les deux s'échelonnent les stalles des chevaliers de l'ordre royal de la Jarretière. Les membres les plus illustres de la noblesse la plus respectée qui soit au monde viennent y siéger, à certains jours. Leurs rangs serrés aboutissent d'un côté au trône, et de l'autre à l'autel qu'ils unissent et soutiennent tout à la fois. C'est là peut-être l'expression la plus haute et la plus explicite de ce qui fit pendant de longs siècles la grandeur et la solidité des empires.

Il faut en prendre son parti : tout cela est menacé et tombera.

La question du « désétablissement de l'Église anglicane » a été mise à l'ordre du jour, au sein du parlement. Tôt ou tard, elle sera résolue pacifiquement ou brutalement tranchée par l'une de ces révolutions dont la France n'a pas le monopole. Le trône sera séparé de l'autel et n'y gagnera point en solidité, pas plus que les chevaliers de l'ordre de la Jarretière n'y gagneront en considération. Ce qui souffrira surtout c'est cet autel que la présence du Christ ne défend plus. Il ne croulera point immédiatement, sans doute, mais le vide se fera autour de lui et ses planches vermoulues finiront par tomber en poussière.

Ce phénomène s'est toujours produit parmi les sectes qui ont cru trouver dans le trône, non un appui providentiel mais un principe de vitalité, la raison même de leur existence.

La race anglaise ne perdra point pour cela toute croyance au surnaturel. Le Nouveau Testament la sauvera, si elle consent à le recevoir des lèvres de cette Église catholique dont tant de préjugés la séparent encore. Les esprits qui ne seront ni assez purs ni assez éclairés pour comprendre cette grande révolution iront à la libre-pensée, à cette exégèse radicale déjà si florissante, de l'autre côté du détroit. Mais la grande masse de la nation est trop sage et trop pénétrée de l'élément surnaturel pour se contenter, du moins nous l'espérons, des

légendes et des mythes inventés par Strauss et M. Renan.

Alors se vérifiera, en partie, la prophétie de Joseph de Maistre : La messe catholique pourra être célébrée à Saint-Paul de Londres. Les vaisseaux anglais emporteront vers l'Orient, non plus des Bibles que les païens ne lisent pas, mais des missionnaires catholiques sachant interpréter l'Évangile de la régénération universelle. Si le génie colonisateur de l'Angleterre s'unissait, une bonne fois, au prosélytisme français pour la propagande de l'idée chrétienne, qui pourrait dire la fécondité de cette alliance ? Le jour où elle serait définitivement scellée, le monde aurait fait un pas considérable dans la voie de la civilisation et du véritable progrès.

Tel fut l'un des aspects sous lesquels l'avenir se présenta à notre esprit, dans cette visite à l'église Saint-Georges de Windsor. Nous y prîmes la résolution d'écrire ce volume pour la défense du Nouveau Testament que la révolution religieuse du seizième siècle a essayé d'entamer et que l'exégèse rationaliste, plus malfaisante encore, s'efforce de détruire.

FIN



# TABLE

---

INTRODUCTION . . . . .	v
------------------------	---

## LIVRE PREMIER

### LES QUATRE ÉVANGILES : ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME

CHAPITRE I. — Les trois Synoptiques. . . . .	3
CHAPITRE II. — Fondation et premières conquêtes de l'Église. . . . .	35
CHAPITRE III. — Le gnosticisme et le quatrième Évangile. .	67
CHAPITRE IV. — Jésus-Christ d'après les Évangiles . . . .	91
CHAPITRE V. — Origine et promulgation de la Dogmatique Chrétienne. . . . .	126

## LIVRE DEUXIÈME

### LE LIVRE DES ACTES ET LES ÉPÎTRES : ÉVOLUTION CONSTITUTIONNELLE, HISTORIQUE ET DOCTRINALE DU CHRISTIANISME.

CHAPITRE I. — Le Livre des Actes : premiers progrès de l'Église . . . . .	155
CHAPITRE II. — Les Épîtres de saint Paul : l'Apôtre à Jérusalem et à Rome . . . . .	188

CHAPITRE III. — Les Épîtres de saint Paul : l'Apôtre dans le monde hellénique . . . . .	219
CHAPITRE IV. — Les Épîtres de saint Paul : l'Apôtre théologien	246
CHAPITRE V. — Les Épîtres de saint Paul : Pétrinisme et Paulinisme. . . . .	276
CHAPITRE VI. — Les Épîtres Catholiques et l'Apocalypse. Le Christianisme à la fin du premier siècle . . . . .	311
CHAPITRE VII. — Relations du Christianisme avec les païens et les hérétiques à la fin du premier siècle.	333

## LIVRE TROISIÈME

## CRITIQUE GÉNÉRALE DU NOUVEAU TESTAMENT

CHAPITRE I. — Valeur historique du Nouveau Testament.	358
CHAPITRE II. — Inspiration du Nouveau Testament . . . . .	383
CHAPITRE III. — Le Canon du Nouveau Testament. . . . .	404
CHAPITRE IV. — Le Nouveau Testament et la critique rationaliste. . . . .	433
CHAPITRE V. — Caractère surnaturel du Nouveau Testament : les faits et la critique rationaliste.	458
CHAPITRE VI. — La Dogmatique du Nouveau Testament et la critique rationaliste. . . . .	484
ÉPILOGUE. . . . .	509